Mgr Edouard LIKOWSKI
ÉVÊQUE AUXILIAIRE DE POSEN

UNION

DE

L'ÉGLISE GRECQUE-RUTHÈNE

EN POLOGNE

AVEC L'ÉGLISE ROMAINE

CONCLUE A BREST, EN LITHUANIE, EN 1596

PARIS
P. LETHIELLEUX, Libraire-Éditeur
10, rue cassette, 10
[1903]

AVANT-PROPOS

En publiant une traduction française de cet ouvrage, nous croyons devoir présenter aux lecteurs français quelques mots d'explication.

Bien que concernant un fait très spécial de l'histoire de l'Église ruthène sous la domination polonaise, le sujet de cet ouvrage n'est cependant pas complètement étranger au public français, après la publication de la vie de saint Josaphat Kountsewitch (Kuncewicz) par le R. P. Dom Guépin en 1874. Le rapide écoulement de la première édition de cette vie prouve que cette œuvre a intéressé un cercle assez étendu de lecteurs.

Notre travail est, pour ainsi dire, un complément, un développement de l'ouvrage de Dom Guépin. Car de même que la canonisation de saint Josaphat a été le motif qui a engagé Dom Guépin à écrire la vie de ce grand et saint apôtre de l'Église ruthène en l'année 1867, de même l'idée d'écrire l'histoire de l'Union de Brest nous a été suggérée, en premier lieu, par le troisième jubilé de ce fait mémorable qui eut lieu en 1896 ; en second lieu, par l'Encyclique de Sa Sainteté Léon XIII « Præclara gratulationis Orientalium Ecclesiarum dignitas », adressant un appel à l'Orient pour l'engager à revenir à l'unité de l'Église.

Il y a trois cents ans, grâce aux efforts de la Pologne,

un des grands rameaux de l'Église orientale, c'est-à-dire l'Église ruthène, fut réuni à l'Église romaine au synode de Brest, en Lithuanie (Bresc litewski) en 1596, après de longues et pénibles luttes et il persévéra heureusement dans cette union jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Il y persévérerait encore de nos jours, sans l'anéantissement de la Pologne et sans la persécution brutale d'une des puissances conquérantes, qui ne trouvait aucun intérêt pratique dans la réunion d'une certaine partie de l'Église ruthène avec l'Église romaine, tandis qu'une partie beaucoup plus considérable de cette Église en était séparée depuis des siècles. Dans la province autrichienne de Galicie, les diocèses de Léopol, de Pjemysl et de Stanislawow (ce dernier diocèse a été formé récemment d'une partie de celui de Léopol) — restent unis à l'Église d'Occident.

A l'occasion de l'acte violent par lequel la Russie arracha les uniates qui habitent la Lithuanie, la Russie Blanche, l'Ukraine, la Podolie, la Volhynie et la Podlachie, à l'unité de l'Église romaine, les écrivains schismatiques, surtout les écrivains russes, se sont efforcés de représenter l'Union de Brest comme une violence de la part de la Pologne, pour couvrir et justifier la conduite de la Russie.

Sans approfondir la question, les écrivains polonais eux-mêmes répétaient, après les schismatiques, les faux jugements sur l'Union propagés jusqu'en ces derniers temps ; aussi leurs appréciations sur l'Union ne différaient guère de celles des écrivains auxquels nous venons de faire allusion. Dissiper les fausses opinions sur l'Union de Brest et présenter sous son vrai jour un acte si mémorable et si avantageux pour la nation polonaise, tel est le but de notre ouvrage. En élucidant la vérité historique, nous espérons avoir ajouté un anneau à la chaîne qui reliera dans

l'avenir l'unité entre l'Église d'Occident et le plus puissant rameau de l'Église orientale, c'est-à-dire l'Église russe. Humainement parlant, il n'y a guère de probabilité que cette fraternité des deux Églises se réalise dans un avenir prochain. Cependant la prière de Notre Seigneur avant sa Passion : « ut unum sint » nous fait croire qu'elle s'accomplira un jour. Et, pour atteindre ce but au plus tôt, les hommes doivent employer tous les moyens possibles pour hâter cette réalisation.

Nous le savons, d'après une source autorisée et très au courant de ce qui se passe dans l'Église schismatique, il ne manque pas, au sein même de l'Église russe, de personnages occupant de hautes situations dans cette Église, qui désirent cette réunion dans son propre intérêt.

Les circonstances politiques dans lesquelles ils vivent ne leur permettent pas, hélas ! d'exprimer ouvertement et clairement leurs convictions et leurs désirs. C'est à ces personnes de bonne volonté de l'Église russe que nous nous adressons, et nous nous efforçons de leur prouver, d'après l'exemple de l'Église uniate sous la domination polonaise, que, non seulement l'Union n'entraîne pas la destruction du rite grec, mais elle lui assure plutôt des avantages qu'elle ne posséda jamais et dont elle ne jouit pas dans le schisme.

Par le fait même de la réunion, la main dure et lourde du pouvoir séculier cessera de peser sur elle et lui donnera l'indépendance, qui est la condition nécessaire au développement spirituel de l'Église.

En ce qui concerne les lecteurs français, quoique notre livre traite, comme nous l'avons fait remarquer plus haut, un sujet très spécial et peut-être inconnu à la grande majorité même du clergé français, nous espérons pourtant

que, vu l'état actuel des relations de la nation et du gouvernement français avec la Russie, en tant que nations alliées, notre ouvrage intéressera au moins ceux des lecteurs qui ne sont pas indifférents au sort de l'Église universelle et qui ont apprécié l'ouvrage du savant Dom Guépin : « Saint Josaphat Kountsewitch et l'Église uniate sous le gouvernement polonais » ainsi que celui du Père Lescœur : « L'Église catholique en Pologne sous le gouvernement russe ».

Quoi qu'il en soit, nous laissons aller dans le monde notre ouvrage en langue française, convaincu que nous rendrons service aux historiens de l'Église, à ceux qui s'intéressent à l'histoire ecclésiastique ainsi qu'à ceux qui, par suite de leur ignorance des langues slaves, connaissent peu ou pas du tout cette partie de l'Église d'Orient. Cette conviction nous sera une récompense suffisante pour le travail et le labeur que nous avons entrepris.

L'AUTEUR.

INTRODUCTION

L'Union de Brest en Lithuanie, que nous nous proposons d'exposer, fait incontestablement partie des événements les plus importants de l'Église Ruthène sous la domination polonaise, et de l'histoire de la Pologne elle-même.

Sans doute, aucun historien grave ne conteste cette importance, mais pas un seul ne juge équitablement l'Union, parce qu'elle fut suivie de la division du peuple ruthène en deux partis, depuis lors en discorde : Uniates et Désuniates, et qu'elle fut en outre pour la Pologne la cause de nombreuses difficultés. De là, une répugnance et une certaine prévention contre ceux qui créèrent l'Union ou qui y travaillèrent plus ou moins activement.

On attaque surtout les Jésuites et Sigismond III (1587-1632), qui subissait leur influence. « Le fanatisme religieux « de Sigismond III et des Jésuites qui le gouvernaient

« amena l'Union des Ruthènes et toutes ses conséquences « si fatales pour la Ruthénie et la Pologne ».

Ces paroles sont répétées en chœur par nos historiens et encore plus haut par les historiens russes. Notre récit montrera où est la vérité et où se trouvent l'exagération et la fausseté. Nous admettons que les Jésuites ont travaillé à l'union de l'Église ruthène avec l'Église romaine et dans la suite nous en fournirons des preuves; mais jamais cette coopération n'a dépassé les limites raisonnables ; elle se borna à développer l'idée de l'Union, à démontrer les avantages religieux et politiques qu'en retirerait le peuple ruthène et polonais. Les Jésuites donnèrent des explications et instructions religieuses aux Ruthènes, pour faire disparaître les préjugés du peuple ruthène contre l'Église catholique, enfin ils s'adressèrent en particulier à des personnes dont l'influence sur le peuple pouvait favoriser l'Union.

Les Jésuites ne se mêlèrent que très peu, ou même point du tout, aux négociations de l'Union et ils ne prirent aucune part à sa réalisation. Au contraire, quand leur concours était le plus ardemment souhaité, pour fortifier et affermir l'Union, ils semblèrent abandonner leur idée primitive, préconisée par Possevin et Skarga (1) : l'idée de réunir les rites grecs et latins sous un même Chef; et, en attirant la jeunesse de la noblesse russe au rite latin, ils nuisirent à l'Union.

(1) Éloquent Jésuite polonais.

Sigismond III, catholique à convictions profondes, fut sans doute l'ami et le défenseur de l'Union ; mais ce ne fut pas lui qui en inspira l'idée, pas plus que ce ne fut lui qui, après en avoir compris l'importance, força les évêques à l'accepter : la pensée de l'Union vint des évêques eux-mêmes.

Et lorsqu'en 1590, quatre d'entre eux manifestèrent leur désir de s'unir à l'Église catholique, Sigismond, monarque catholique, gouvernant un peuple catholique, pouvait-il s'opposer à ce projet louable en lui-même, parce que les conséquences, alors impossibles à prévoir, devaient en être extrêmement malheureuses ?

En effet, il ne s'y opposa pas ; et, après avoir reçu avec satisfaction la déclaration des quatre premiers évêques ruthènes, il ne les pressa pas fièvreusement, mais il attendit avec une prudente et sage politique le moment où il aurait en main les preuves de l'acquiescement de tout l'épiscopat aux déclarations de leurs quatre premiers collègues. Cet acquiescement de tout l'épiscopat à l'Union mûrit de lui-même. Les évêques traitèrent cette question, en dehors du gouvernement, avec une telle liberté et une telle indépendance — nous le prouverons plus loin — que nous ne craignons pas de révoquer en doute qu'un autre gouvernement d'Europe, à cette époque ou à la nôtre, eût pu faire preuve de pareille largeur de vues, et ceci est d'autant plus remarquable que la question était très importante et tou-

chait de très près, non seulement à l'Église, mais au gouvernement lui-même. Il n'est pas étonnant que le gouvernement polonais cherchât à soutenir les efforts des évêques bien disposés envers l'Union ; cette manière d'agir était bien en rapport avec la mission que la Pologne catholique s'était donnée en Orient, parmi les peuples slaves.

Depuis la réunion politique de la Lithuanie et de la Ruthénie sous son sceptre (1), la Pologne avait de nombreuses raisons pour provoquer le rapprochement de l'Église catholique et de l'Église ruthène. Comme catholique, elle ne pouvait pas ne pas désirer ce rapprochement. On n'était pas encore bien éloigné de l'époque où la Ruthénie, de même que la Pologne, reconnaissait, dans le Pontife romain, le Chef suprême de l'Église. La rupture entre Rome et l'Église russe s'était accomplie au commencement du XVI[e] siècle, par suite des influences de Moscou et de l'indifférence du gouvernement précédent.

De même, les considérations politiques obligeaient la Pologne à chercher à unir le peuple ruthène à l'Église catholique, sans se demander si l'initiative de l'Union avait été conçue ou non dans le sein de l'épiscopat russe. Le peuple russe tournait toujours son cœur et ses yeux vers Moscou, précisément à cause de l'unité religieuse et n'avait

(1) En 1568 sous le roi Sigismond Auguste.

jamais eu des sentiments bien sympathiques pour les Polonais, catholiques et latins.

Tous les écrivains russes en apportent plusieurs témoignages. Le jésuite Possevin, étranger, nonce à la cour d'Étienne Bathory et à la cour moscovite pour maintenir les relations de ces cours avec Rome, affirme la même chose.

Malgré l'Union de Lublin (1), le rapprochement de la Lithuanie et de la Ruthénie avec la Couronne n'était pas complet ; la Pologne se défiait de la Ruthénie, tant que celle-ci restait schismatique, c'est-à-dire tant qu'existait un lien religieux entre elle et Moscou.

Quand Moscou, en 1589, se sépara de Constantinople et créa son propre patriarcat, auquel devaient se rattacher tôt ou tard tous les peuples russes et slaves du rite oriental, et par conséquent les Ruthènes, la pressante nécessité de rompre ce lien se manifesta. Il est probable qu'alors le grand Chancelier de la Couronne, Jean Zamoyski, ainsi que Sigismond III, qui subissait son influence, comprirent clairement cette nécessité. C'est pourquoi tous deux soutinrent fortement les tendances des évêques à l'union religieuse, déjà préparée par les écrivains jésuites et bien accueillie dans la société russe elle-même.

(1) C'était une union politique faite entre la Pologne et la Lithuanie en 1568 sous le roi Sigismond Auguste.

En ce temps-là, la situation intérieure de l'Église ruthène était si déplorable que les esprits sérieux regardaient l'union avec l'Église catholique comme le seul moyen possible de restauration.

En présence de cet état de choses et des dispositions de l'opinion publique, au moins en partie favorables, le devoir d'en profiter incombait à tout gouvernement soucieux du progrès et de l'avenir de son peuple.

Un de nos récents historiens russes, Ernest Levitski, professeur à l'université de Kiev, en parle d'une façon judicieuse et instructive ; il n'est pas partisan de l'Union, mais il se montre très impartial : « Attribuer aux intrigues et « aux supercheries des Jésuites — ce sont ses propres « paroles — le fait d'un aussi grand mouvement dans « l'Église russe que fut le mouvement de l'Union, serait « une mesquinerie ; l'expliquer par la persécution systéma- « tique du gouvernement polonais serait injuste, ou plutôt « il est impossible de fournir les preuves d'une telle persé- « cution. Le gouvernement polonais a peut-être hâté « l'Union par sa protection, mais il ne l'a pas fait naître ; « on peut dire qu'au contraire la situation de l'Église russe « occidentale n'a été ni meilleure ni pire sous Étienne « Bathory et pendant les premières années du règne de « Sigismond III qu'auparavant... Il faut chercher les causes « les plus décisives de ce triste événement (l'Union) non

« pas dans les conditions extérieures de la situation de « l'Église russe occidentale à cette époque, non pas dans « les projets du gouvernement polonais, mais en elle- « même : dans la corruption des principales bases de son « organisme, cet épouvantable poison intérieur qui la « minait et en faisait une proie facile pour tous ses enne- « mis. Les principales causes du mal furent la désorgani- « sation dans la hiérarchie de cette époque et l'excessive « démoralisation de la plupart de ses représentants. Les « patriarches de Constantinople contribuèrent à cette « désorganisation en accordant aux confréries stauropi- « giales, composées d'ignorants laïques, des privilèges « extraordinaires, contraires aux règles de l'Église d'O- « rient, par exemple : l'autorité sur le clergé et les évêques ; « par conséquent l'administration régulière dans l'Église « devint dès lors impossible et le germe du protestantisme « lui fut inoculé. Sans ce motif, toutes les autres causes « extérieures eussent été impuissantes à enfanter l'Union. « La seule pression du dehors ne saurait produire de pa- « reils événements ; ils sont la conséquence des troubles « intérieurs, tandis que cette cause seule, c'est-à-dire la « désorganisation intérieure, renfermait en elle-même tant « de germes pernicieux qu'elle devait tôt ou tard, sans « aucune influence étrangère, amener l'Église à l'Union

« ou à d'autres conséquences très dangereuses » (1).

Nous prouverons dans le cours de notre récit que la situation intérieure de l'Église russe était véritablement déplorable ; que, par suite, les catholiques polonais, Jésuites ou non, et leur gouvernement devaient mettre à profit pareil état de choses, ainsi que l'inclination naissante pour l'Union, inclination non seulement des évêques ruthènes, mais du peuple lui-même ; enfin, qu'ils étaient obligés de soutenir cette tendance et de la développer par tous les moyens légitimes (2).

Autant la Pologne y a réellement coopéré, c'est-à-dire autant elle a secondé les éléments favorables à l'Union dans l'Église et le peuple ruthènes, autant elle a de mérite devant l'histoire pour la mise à exécution de l'Union. Nous, ses fils et les fils de l'Église catholique, nous avons le droit d'être fiers de ce fait historique et nous devons prendre part avec nos frères les Ruthènes à la prochaine solennité du troisième centenaire de ce mémorable événement.

Hélas ! la Pologne n'a pas plus triomphé du schisme

(1) Les Archives J. Z. R., tome VI, 1re partie, Kiev, 1883, predislowije, pages 8, 9, 10, 15, 16, 41, 42, 43, 90, 93, 94. Nous recommandons à l'attention du lecteur l'introduction tout entière, comprenant un certain nombre de pages et traitant de ce sujet.

(2) La confrérie de Léopol, dans sa lettre au patriarche de Constantinople, en 1592, prouve clairement qu'un certain nombre de Ruthènes songent à se soumettre au Pape et, par ce moyen, à rétablir l'ordre et la tranquillité dans l'Église, loc. cit. p. 12 et A. Z. R. tome IV, numéro 33.

dans l'ordre intellectuel, qu'elle n'a tiré parti des succès de ses armes victorieuses. Elle encourageait les évêques russes à conclure l'Union ; et, quand le fait fut accompli au moins officiellement, elle refusa à cette Union les secours nécessaires. Elle l'abondonna à elle-même dans les moments les plus critiques, la livra à la fureur de ses nombreux et puissants ennemis, se préoccupa peu des attaques dont les évêques ruthènes étaient victimes et regarda avec indifférence les excitations que d'actifs fauteurs de troubles fomentèrent contre l'Union au sein de la paisible population ruthène.

Sans doute, le gouvernement polonais n'avait pas le droit d'imposer l'Union aux Ruthènes, mais quand elle fut réalisée avec son consentement par les évêques assemblés, d'abord à Rome, puis au synode de Brest, et qu'on vit, malgré ce consentement, le prince Constantin Ostrogski et les confréries stauropigiales de Vilna et de Léopol donner le signal de la révolte contre les évêques et leur œuvre, le gouvernement devait opposer à ces troubles une énergique répression. Il eût fallu refuser l'approbation royale aux confréries qui outrepassaient leur but primitif ou les dissoudre, comme Pociey, évêque de Vladimir, supprima celle de Brest (1) ; il eût fallu ne pas laisser pénétrer dans le pays le fauteur des troubles, Théophane, patriarche de Jérusalem ; enfin il eût fallu faire sentir l'autorité et le

1) A. U. Z. R., vol. VI, predislowije, p. 101.

pouvoir royaux au vieux prince Ostrogski, lorsqu'il se déclara en rébellion ouverte contre les évêques uniates et contre le roi lui-même.

Le gouvernement polonais fut bien coupable de ne pas avoir senti le rigoureux devoir de cette obligation ou d'avoir manqué de courage pour l'accomplir.

Les conséquences de cette faute produisirent, après l'Union de Brest, les plus déplorables discordes au sein du peuple russe et la lutte acharnée entre les Uniates et Désuniates. Cette lutte, en se prolongeant pendant plusieurs années, entrava l'action politique de la Pologne.

Ni l'Union, ni ses auteurs ne furent la cause de cette discorde ; il faut l'attribuer à la faiblesse et à l'incurie du gouvernement, qui laissa toute liberté aux fauteurs de troubles et ne défendit pas une œuvre qui l'intéressait indirectement et qui, entre des mains plus énergiques, eût pu devenir un grand bien social.

Si l'Union n'a pas pénétré dans le pays comme elle le devait et le pouvait, la plus grande part de responsabilité incombe à la société polonaise de l'époque, qui n'en comprit ni l'importance ni la portée. C'est pourquoi elle n'y travailla pas, mais au contraire lui témoigna longtemps sa malveillance et son hostilité.

Quoi qu'il en soit, l'Union montra sa vitalité et sa raison d'être par sa durée, quand, malgré toutes les fautes du

gouvernement et de la société polonaise, elle sortit victorieuse des luttes de plus de trente années et quand, après un siècle d'existence, elle s'établit dans tous les diocèses, excepté dans celui de Mscislav.

Notre travail se bornera à étudier la question de l'Union de Brest, jusqu'au moment où son existence et son développement ultérieurs furent assurés, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'épiscopat du métropolitain Velamin Routski et le commencement du règne de Ladislas IV (1).

Avant de commencer l'histoire même de l'Union, il serait à propos de jeter un coup d'œil rapide, dans la première partie de cet ouvrage, sur les relations de l'Église ruthène avec le Saint-Siège, depuis l'introduction du christianisme chez le peuple ruthène, jusqu'à la seconde moitié du XVI^{e} siècle. Nous présenterons ainsi l'Union elle-même sous un nouveau jour et nous la justifierons dans l'histoire de la Pologne et de la Ruthénie. Ensuite nous retracerons l'état intérieur de l'Église ruthène avant l'Union ; nous raconterons les négociations qui précédèrent l'Union entre les évêques ruthènes et le gouvernement polonais ; l'acte de l'Union lui-même et les circonstances qui l'accompagnèrent ; nous suivrons ses luttes contre le schisme avant d'assurer son existence ; enfin nous assisterons à sa victoire lente et à son affermissement dans le peuple ruthène.

(1) 1632-1648.

Nous avons cru devoir imprimer entre parenthèses les noms propres avec leur orthographe polonaise ; mais, pour prononcer ces noms propres, il faut savoir qu'en polonais

c	se prononce	*t*
sz	«	*ch*
cz	«	*tch*
g	«	*gue*
j	«	*i*
m et *n* final	«	*me* et *ne*
ż et *rz*	«	*j*
u	«	*ou*

OUVRAGES CONSULTÉS PAR L'AUTEUR

Manuscrits

1. Archiwum Watykańskie:

Nunziatura di Polonia, tomy XIV, XV, XX, XXI, XXXI, XXXIX, XL, XLV.

Borghesiana III 89b, 89c, 89d, 91ab, 91d.

2. Archiwum Kongregacyi de Prop. Fide w Rzymie.

Dwadzieścia dwa tomy in fol. korespondencyi Bazylianów i Biskupów ruskich z prefektem Propagandy. Z tych odnoszące się do naszej pracy dokumenta zawierają głównie tomy III, IV, X, XII, XVII Tom X zawiera akta procesu kanonizacyjnego ś. Józafata Kuncewicza staraniem O. Ignacego Wołoçko, Bazylianina, skopiowane.

Dokładny inwentarz tych dokumentów, którego archiwum Propagandy nie posiada, znajduje się w *Muzeum XX. Czartoryskich* w Krakowie pod nr. 2204 i pod tytułem: *Elenchus actorum in Residentia Romana Ordinis S. Basilii M. Congr. Ruthen reperibilium.*« (Dawniej znajdowały się bowiem te dokumenta w rzymskiej rezydencyi Bazylianów ruskich przy kościele śś. Sergiusza i Bacha, i dopiero po śmierci ostatniego rezydenta X. Dąbrowskiego († 1871?) zostały do archiwum Propagandy przeniesione.)

3. Archiwum metrop. Lwowskie ruskie.

Manuscriptum Antonii Lewiński pod nr. VII, fol. Jest to gruby tom manuskryptów przepisanych przez X. Ant. Lewińskiego. Był mi użyczony przez śp. X. biskpa. Pełesza.

4. Muzeum XX. Czartoryskich w Krakowie.

Nr. 754, tom III in fol.

5. Biblioteka Towarzystwa Przyjaciół nauk poznańsk. *Dwa tomy in 4°* rękopisu noszącego tytuł: »*De Vita et nece B. M Josaphat, Excerptum ex Commissione Generali in Causa Canonisationis.*« Tom I obejmuje 504 str., tom II stron 462.

Dokumenta w obydwóch tomach zebrane odpowiadają dokumentom X tomu akt Bazylianów ruskich w archiwum Propagandy, a były skopiowane z archiwum metropolitalnego unickiego przez śp. X. Szymańskiego, prał. Chełmskiego, ob. ruskiego. W końcu były własnością śp. X. Jana Koźmiana.

Documents imprimés

1. Akty otnosiaszczyjesia k' istorij Zapadnoj Rossij, sobrannyje i izdannyje archeograficzeskoju kommissieju. Tom IV (1588 - 1632 r.) Petersburg 1851 in 4°

2. Archiw jugo zapadnoj Rossij; izdannyje wremiennoju komissieju dla razbora drewnych aktów. *Czaśt pierwaja, tom I.* Kijew 1859, i *Czaśt wtoraja tom I* Kijew 1861.

3. Archiw jugo zapadnoj Rossij, Czaśt pierwaja, tom VI. Akty o cerkowno religioznych otnoszenijach w jugo zapadnoi Rossij. (1322 1648 r.) Kijew 1883.

4. Archiwum Domu Sapiehów, wydał A. Prochaska, tom I, in 4°. (Listy z lat 1575 do 1606 r.) Lwów r. 1892.

5. Dokumenty objaśniajuszczije istoriju zapadno russkago-kraja i jego otnoszenija k' Rossij i k' Polszie. Petersburg 1865 r.

6. Harasiewicz, Annales Ecclesiae Ruthenicae. Leopoli 1862.

7. Historica Russiae Monumenta. 2 vol. Petropoli 1842 r.

8. Hołubiew S., Piotr Mohiła, mitropolit, i *Prilożenija,* zaw. *Materiały dla istorij zapadno russkago kraja.* Tom I. Kijew 1883.

9. Jubilejnoje izdanije w pamiat 300 lietnago osnowanija lwowskogo stauropigijskogo Bratstwa. Lwów 1886, tom I, in fol.

10. Monumenta Confraternitatis stauropigianae Leopoliensis, edid. Dr. Wladim. Milkowicz. Leopoli 1895. Tom I. (Tom II jeszcze nie wyszedł.)

11. Pamiatniki drewnie russkago kanoniczeskago prawa. Czaśt pierwaja. Petersburg 1880.

12. Relacye Nuncyuszów apostolskich i innych osób o Polsce. 2 tomy. Berlin 1864. Wydanie bibl. polskiej w Paryżu.

13. Supplementum ad historica Russiae documenta. Petropoli 1848.

14. Vetera monumenta Poloniae et Lituaniae historiam illustrantia. edid. Aug. Theiner. Romae, tom II, 1861, et tom III, 1863, in fol.

15. Volumina Legum, wyd. Petersburgskie 1859.

16. Witebskaja Starina, sostawił i izdał Sapunow. Tom I. Witebsk 1883.

17. Wremiennik Instytuta Stauropigijskago. Lwów 1869 i 1870.

18. Żyzń kniazia Andreja Michajłowicza Kurbskago w Litwie i na Wołyni. Akty izdannyje wremien. kommissieju. 2 tomy. Kijew 1849.

Ouvrages historiques

1. Antirresis, abo Apologia przeciw Krzysztofowi Philaletowi, który niedawno wydał książki imieniem starożytnej Rusi. (Autor Arkudyusz.) Wilno r. 1600. (Książka niezmiernie rzadka.)

2. Antonowicz, W. B., *Monografij po istorij zapadnoj i jugo zapadnoj Rossij.* Tom I. Kijew 1885.

3. Avril, Adolphe, *Acte du saint et oecumenique Concile de Florence* pour la réunion des Eglises. Paris 1861.

4. Baronius Caesar Cardinalis, *Annales Ecclesiastici.* Tom VII. Augustae Vindel. et Venetiis a. 1739.

5. Bartoszewicz Jul., *Szkic dziejów Kościoła ruskiego w Polsce.* Kraków 1880.

6. Civiltà cattolica, la, vol. IV della serie sesta. Roma 1865.

7. Czistowicz J., Oczerk istorij zapadno russkoj Cerkwi. 2 tomy. Petersburg 1882 89.

8. Contieri Nicola, Vita di san Giosafat, Arcivescovo e Martire Ruteno. Roma 1867.

9. Codex Constitutionum Ordinis S. Basilii M. ex sancitis antiquiorum Capitulorum Congreg. ruthenae. Poczajoviae 1791.

10. Dubowicz Jan, Archim. Dermański, *Hierarchia abo o zwierzchności w Cerkwi Bożej.* Lwów 1644.

11. Ekthesis abo krótkie zebranie spraw które się działy na partykularnym to jest pomiastnym Synodzie w Brześciu Litewskim. Kraków 1597 r.

(Podczas pisania pracy był mi tylko exemplarz znajdujący się w muzeum XX. Czartoryskich w Krakowie wiadomy — podczas druku miałem drugi exemplarz z bibl. hr. Z. Czarneckiego z Ruska tej niesłychanie rzadkiej książki w ręku.)

12. Examen Obrony tj. odpis na skript *Obrona Weryficatij*, wydany od zakonników monasteru wileń. św. Trójcy. Wilno 1621.

13. Fiederowicz Piotr, Obrona św. Synodu Florenckiego. Wilno 1603.

14 Florow Joann, O prawosławnych Bratstwach w jugo zapadnoj Rossij. Petersburg 1857.

15. Franko Ivan Dr, Z dziejów Synodu Brzeskiego, w kwartalniku histor. Zeszyt I. Lwów 1895.

16. Guépin Alfonse, Dom Benedictin de la Congr. de France, *Saint Josaphat, Archevêque de Polock, martyr de l'unité cathol.* et l'Eglise grecque unie en Pologne. 2 tomy. Poitiers 1874.

17. Gorzycki Kaźmierz, Połączenie Rusi czerwonej z Polską przez Kaźmierza W. Lwów 1889.

18. Hefele Carl Joseph, *Conciliengeschichte* Tom VII. Freiburg im Br. 1874.

19. Herbest Benedykt S. J., Wiary Kościoła rzymskiego wywody i greckiego niewolstwa historya. Kraków 1586.

20. Hergenröther J., Handbuch der allgemeinen Kirchengeschichte. 3 tomy. Freiburg im Br. 1876–1880.

21. Jedność święta Cerkwie wschodniey y zachodniey przeciw skryptowi *Synopsis* przez Bractwo wileńskie przenajś. Trójcy. Wilno 1632.

22. Kamieński Bantysz, Istoriczeskoje Izwistije o woznikszej w Polszie Unii Moskwa 1805.

23 Kiszka Leon, metrop., Kazania i homilje Hipacyusza Pocieja metrop. Kijowskiego poprzedzone *Żywotem Pocieja,* i z dodatkiem *Responsu* na list patryarchy alexandr. Melecyusza Pigasa. Supraśl 1714

24. Kojałowicz Albert Wijuk S. J., Miscellanea rerum ad statum ecclesiasticum in magno Lituaniae ducatu pertinentium. Vilnae 1650.

25. Kojałowicz M., Litowskaja Cerkownaja Unija. Petersburg 1859. 2 tomy.

26. Kostomarow Nikołaj, Istoriczeskija Monografji i Izsledowanija, tom III. Petersburg r. 1880.

27. Krewza Leon, archim. wileń., *Obrona jedności cerkiewnej* abo dowody, którymi się pokazuje, iż grecka Cerkiew z łacińską ma być zjednoczona. Wilno 1617.

28. Kulczyński Ignatius O. S. B. M., *Specimen Ecclesiae Ruthenicae* Romae 1733 i nowe wyd. Paryskie 1859.

29. Kobierzicki Stan., Historia Vladislai, Poloniae et Sueciae Principis. Dantisci 1655.

30. Kognowicki Kaźm., Życia Sapiehów. 2 tomy. Wilno i Warszawa 1790 i 1791.

31. Lukowski Edward, Historya Unii Kościoła ruskiego z rzymskim. Poznań 1875.

32. Łukaszewicz Józef, Dzieje Kościołów wyznania helweckiego w Litwie. 2 tomy. Poznań 1842.

33. Makarija, archiepiskopa Moskowskago, Istorija russkoj Cerkwi, (do końca XVII wieku). 12 tomów. Petersburg 1868—83.

34. Morochowski Heliasz, Paregoria albo Utulenie uszczypliwego Lamentu... zmyślonego Theophila Orthologa. Wilno 1612.

35. Mużyłowski Andrzej, protopop Słucki, *Antidotum przezacnemu narodowi ruskiemu przeciw Apologiey jadem napełnionej, którą wydał Melety Smotrzysky.* R. 1629 (bez miejsca druku.)

36. Małyszewskij, prof., Aleksandryjskij Patriarch, Meletij Pigas i jego uczastije w dielach russkoj Cerkwi. Kijew 1892. Tom I. (Drugi tom nie wszedł w handel księgarski.)

37. Naruszewicz Adam, Żywot J. K. Chodkiewicza. Kraków 1858. 2 tomy.

38. Niemcewicz J. U., Dzieje panowania Zygmunta III. Kraków 1860. 3 tomy.

39. Ostrowski Teodor, ks., Dzieje i prawa Kościoła polskiego. Poznań 1846. 3 tomy.

40. Pamiatniki polemiczeskoj Litieratury w zapadnoj Rusi. Petersburg 1878 i 1882. 2 tomy.

41. Pierling, O. S. J.:

a) *Rome et Moscou* (1547—79). Paris 1883.

b) *Antonii Possevini Missio moscovitica.* Parisiis 1882.

c) *Un Nonce du Pape en Moscou.* Paris 1884.

d) *Le saint Siège, la Pologne et Moscou.* (1582–87). Paris 1885.

e) *Les Russes au Concile de Florence* (w Revue des questions historiques. Paris Juillet 1892).

42. Pitzipios J. G., L'Église orientale. 3 tomy. Rome 1855.

43. Pelesz Jul., Geschichte der Union der ruthenischen Kirche mit Rom. Wien 1878—1880. 2 tomy.

44. Plewy Stefanka Zyzaniey, heretyka z Cerkwie Russkiej wyklętego. Wilno 1596.

45 Poselstwo do papieża rzymskiego Sixta IV od duchowieństwa y od książąt y panów ruskich w roku 1476. Wilno 1605.

46. Philalet Chrystofor (Broński) *Apokrisis* abo odpowiedź na książki o Synodzie Brzeskim imieniem ludzi starożytnej religiey greckiey w porywczą podana. 1599 R. (W pamiatnikach polemiczeskoj Litier., tom II. Petersburg 1882 odrukowana.)

47 Possevini Antonii S. J. Moscovia. Vilnae 1586.

48. Pocieja Hipatiego metropol. Kijowskiego, *O przywilejach nadanych od najjaśniejszych Królów Polskich,* y przedniejszych niektórych dowodach, które św. Unią wielce zalecają y potwierdzają. (Bez miejsca i daty druku. 1609 r.? — bardzo rzadka książka, znajduje się w księgozbiorze hrabiego Z. Czarneckiego.)

49. Pietruszewicx, A. C., Swodnaja halicko-russkaja Lietopis s 1600 po 1700 god. Lwów 1874.

50. Piasecki Paulus, epps., Chronica gestorum in Europa singularium. Cracoviae 1645.

51. Przegląd poznański. R. 1862, tom 34.

52. Rostowski Stan. S. J. Lituanicarum Societatis Jesu historiarum provincial. Vilnae 1768.

53. Sbornik naukowyi halicko russkoj Maticy. Lwów 1867 roku.

54. Skarga, ks. Piotr S. J.:

a) O jedności Kościoła Bożego pod jednym pasterzem Wilno 1577.

b) O rządzie i jedności Kościoła Bożego pod jednym pasterzem. Kraków 1590.

c) Synod Brzeski (i jego obrona). Kraków 1597.

d) Na Threny i Lament Theophila Orthologa do Rusi Greckiego Nabożeństwa Przestroga. Kraków 1610.

55. Smotrzyski Melecy:

a) Antigrafe abo odpowiedź na skrypt uszczypliwy przeciwko ludziom starożytnej religiey od apostatów Cerkwie wschodniey wydany. Wilno 1608.

b) *Lament* (θρῆνος) *jedyney św. powszechney, apostolskiey wschodniey Cerkwie z objaśnieniem dogmat wiary* przez Theophila Orthologa. Wilno 1610. (W księgozbiorze hr. Zygm. Czarneckiego w Rusku).

c) *Werificatia niewinności* y omylnych po wszystkiey Litwie i Białej Rusi rozsianych nowin chrześciańskie uprzątnienie. Wilno 1621.

d) *Obrona Werificatii.* Wilno 1621.

e) *Appendix na examen obrony.* (Bez daty i miejsca druku)

f) *Elenchus pism uszczypliwych przez zakonniki Zgromadzenia wileńskiego św. Ducha.* Wilno 1622.

g) *Apologia Peregrinatiey do krajów wschodnich* przez mię *Meletiusza Smotrzyskiego,* archiepiscopa Połockiego itd. Do druku podana 1628 r. w Dermaniu.

h) *Protestacya przeciwko Soborowi w Kijowie* obchodzonemu. Lwów 1628.

i) *Paraenesis abo Napomnienie* od w Bogu wielebnego *Meletiusza Smotrzyskiego* do Przezacnego Bractwa wileńskiego Cerkwie św. Ducha. Kraków 1628.

k) *Exaetesis abo Expostulatia* to jest Rozprawa między Apologią y Antidotem przez w Bogu wielebn. Melet. Smotrzyskiego. Lwów 1629.

56. Skuminowicza Teodora, Przyczyny porzucenia Dizuniey Wilno 1643.

57. Sielawa Anastazy, przełożony monasteru wileń. św. Trójce Z. S. B., *Antelenchus to jest odpis na scrypt* uszczypliwy zakonników Cerkwie odstępnéj św Ducha *Elenchus* nazwany. Wilno 1622.

58. Stebelski Ignacy Z. S. B. W..

a) *Dwa Wielkie Światła* czyli żywoty śś. Panien Ewfrozyny i Parascewiji.

b) *Chronologia.*

c) *Przydatek do Chronologii.*

Pierwsze wydanie 1781, drugie Lwów 1866.

59. Sowita wina to jest *odpis* na *skrypt* nazwany *Werificatia niewinności* przez Ojce monasteru wileńskiego św. Trójcy. Wilno 1621.

60. Susza Jacobus, Epps. Chelmensis, *Cursus Vitae e Certamen martyrii Beati Josaphat Kuncevicii*, Archiepps. Polocensis. Romae 1665.

61. Susza Jacobus, Epps. Chelm., *Saulus et Paulus Ruthenae Unionis sive Meletius Smotriscius, Archiepps.* etc. Romae 1665 et Bruxellis 1864.

62. Spillmann Josef, S. J, Die Union von Brest, w Stimmen aus Maria Laach. Freiburg im Br. 1876, tom X i tom XI.

63. Strielbnickij Joann, Uniatskije Cerkownyje Sobory s końca XVI wieku do wozsojedinienija Uniatow s prawosławnoju Cerkowju. Odessa 1891, drugie wydanie.

64. Szaraniewicz Izydor, Patryarchat wschodni w obec Kościoła ruskiego w Polsce, tom VIII i X Rozpraw i sprawozdań Akademji umiejętności. Kraków 1878 i 1879.

65. Vogué, de Melchior, De Byzance à Moscou. W Revue de deux mondes, tom 32.

66. Wasilij Ostrożski świaszczennik, O jedinoj istinnoj prawosławnoj wieŕie i o światoj sobornoj apost. Cerkwi. 1588 r. (W II tomie Polemiczeskoj Litieratury.)

67. Wielewicki Jan T. J, Dziennik spraw Domu OO. Jezuitów u św. Barbary w Krakowie. Kraków 1881 do 1889. Dotąd 3 tomy wydane.

68. Żebrowski Szczęsny, Kąkol, który rozsiewa Stefanek Zizania w cerkwiach ruskich w Wilnie. Wilno 1595.

69. Żochowski Cyprian, metrop. Kijowski, *Colloquium Lubelskie.* Lwów 1680.

70. Żywot św. Józafata Kuncewicza, męczen. Arcybpa Połockiego według dzieła O. Guépin. Lwów 1885.

LIVRE PREMIER

COUP D'ŒIL SUR LES RAPPORTS ENTRE L'ÉGLISE RUTHÈNE ET LE SAINT-SIÈGE DEPUIS L'INTRODUCTION DU CHRISTIANISME EN RUTHÉNIE JUSQU'A LA SECONDE MOITIÉ DU XVI[e] SIÈCLE

CHAPITRE PREMIER

RAPPORTS ENTRE L'ÉGLISE RUTHÈNE ET LE SAINT-SIÈGE DEPUIS L'INTRODUCTION DU CHRISTIANISME EN RUTHÉNIE JUSQU'AU CONCILE DE FLORENCE

Les Ruthènes, à l'exemple de la plupart des peuples slaves, reçurent de l'Orient la lumière de la foi chrétienne, mais en dernier lieu seulement, à la fin du X^e^ siècle. Le grand-duc Vladimir se fit baptiser par le clergé de Constantinople, en 988, avec ses Boyards et son peuple. Avec le baptême, la Russie accepta pour le service divin le rite grec en langue slave et la dépendance hiérarchique de Constantinople, qui eut pour elle de si funestes conséquences. Hiérarchiquement enchaînée au patriarcat de Constantinople, elle devait nécessairement partager tous ses désordres intérieurs, sa décadence morale et, ce qu'il y a de plus grave, le schisme où Constantinople tomba au milieu du XI^e^ siècle et d'où, jusqu'à présent, aucune offre de secours plusieurs fois renouvelée n'a pu la retirer.

Au moment où, grâce aux soins et aux démarches du grand-duc Vladimir-le-Grand, c'est-à-dire au X^e^ siècle,

Constantinople reconnaissait, avec les autres églises d'Orient, dans le Pontife romain le Chef de l'Église universelle, l'Église russe était donc établie dans l'unité romaine. Et même jusqu'à la fin du XI^e^ siècle, cette unité survécut au schisme, dont Michel Cérulaire fut l'auteur à Constantinople en 1054. Dans un autre ouvrage (1), nous avons montré que l'épiscopat russe sentit, durant un certain nombre d'années après le schisme de Cérulaire, qu'il était de son devoir de rester en communion avec Rome dans la foi et l'unité spirituelle. Toutefois, la pernicieuse influence de l'Église-mère sur sa fille se fit sentir toujours davantage. L'Église ruthène ne rompit pas le lien hiérarchique avec Constantinople, quoique les successeurs de Michel Cérulaire persévérassent dans le schisme ; elle accepta même les évêques qu'il lui envoya. Par là, naturellement, le poison du schisme la pénétra de plus en plus profondément ; le clergé et le peuple ruthènes en furent infectés. Si elle ne se sépara pas encore du Saint-Siège aussi formellement que les autres églises orientales en rébellion ouverte contre le Saint-Père, c'est parce qu'elle n'avait pas de raisons particulières et locales pour le faire.

Cependant les liens qui l'attachaient à Constantinople lui firent subir lentement et insensiblement l'influence du schisme et cette influence se fit encore sentir davantage depuis le commencement du XII^e^ siècle jusqu'au concile œcuménique de Florence (1439).

(1) Voir notre Histoire de l'Union de l'Église ruthène avec l'Église romaine, puhliée en 1875 à Posen, chez M. Leitgeber.

Même à cette époque, vers le milieu du XIV^e^ siècle, quand la Ruthénie rouge fut conquise par la Pologne (1) et les autres pays russes par la Lithuanie, les rapports entre l'Église ruthène et Constantinople ne subirent aucune modification.

Les grands-ducs lithuaniens, adonnés à l'idolâtrie, se préoccupèrent peu de voir les Ruthènes incliner vers l'Union ou vers le schisme. Sous le rapport politique, ils comprenaient peut-être tous les inconvénients du transfert de résidence que les métropolitains de Kiev effectuèrent, pour s'établir dans le grand-duché de Moscou en 1328 ; ils souhaitaient peut-être leur départ de Moscou ou la fondation d'une nouvelle métropole spécialement créée pour leurs duchés, mais ils ne désiraient rien de plus. En 1371, quand Alexis, alors métropolitain, non seulement refusa de retourner en Ruthénie, mais encore excita Moscou à la guerre contre la Lithuanie (2), ce souhait fut exprimé par le grand-duc Olgerd. Il demanda à Filotéï, patriarche de Constantinople, un métropolitain particulier pour la petite Ruthénie, Smolensk, Tver et Nijni-Novogorod. Mais le souhait du grand-duc ne put être réalisé.

La réunion de la Ruthénie rouge à la Pologne, sous Casimir-le-Grand en 1340, ne modifie pas davantage les rapports existant entre la Ruthénie rouge et le Saint-Siège.

(1) Casimir J. Gorzicki : *L'union de la Russie rouge à la Pologne par Casimir-le-Grand*, Lemberg, 1889, page 50 et suiv.

(2) Acta patriarchatus Constantinop. edit. Miklosick et Müller, tome I, p. 580-581 et Mémoires du droit canonique ruthène, Pétersbourg, 1880, 1^re^ partie, p. 136-140, appendice.

Il est vrai que Casimir-le-Grand eut soin d'établir une hiérarchie dans les églises latines des pays conquis vers 1375, malgré l'obstination des évêques de Loubousz (Lubusz), qui s'arrogeaient le droit de juridiction sur les catholiques de la Ruthénie rouge, mais il ne toucha pas à la hiérarchie russe, ni n'entreprit rien pour unir les Ruthènes à Rome (1). Au contraire, comme Olgerd, il demanda en 1370 au patriarche de Constantinople une métropole pour la Russie rouge à Halitsch (Halicz), où depuis longtemps résidaient les métropolitains ruthènes, menaçant, en cas de refus, de rebaptiser le peuple selon le rite latin (2).

Au mois de mai de l'année suivante, le patriarche s'empressa en effet de réaliser le désir du roi et il soumit au métropolitain nouvellement établi à Halitsch les évêchés de Chelm, Tourov, Pjemysl (Przemysl) et Vladimir (3).

C'est pourquoi le pape Grégoire XII en établissant, selon les désirs des rois polonais, en 1375, la hiérarchie latine dans la Ruthénie rouge, appela les Ruthènes de ce pays-là schismatiques et hérétiques (4).

La situation ne devint favorable à l'union de l'Église ruthène avec Rome qu'au moment où le grand-duc lithua-

(1) Monum. hist. Poloniæ. Theiner tome I, pp. 531, 32, 51, 712, 13, 14 et Vitæ Epprm. Premisl. Viennæ, 1844, p. XIX-XX.

(2) Acta patriarchatus C. tome I, p. 577-578 et Pamiatniki Drewnie ruskawo kanoniczesk. prava czas t. I, Prilozenia, n° 22.

(3) Act. patr. C. t. I, p. 578-580 et Pamiatniki Drewnie. etc. loc. cit. n. 23.

(4) Consultez le diplôme à Theiner, Monumenta hist. Poloniæ tome I, p. 713-714.

nien Vladislas Jagellon monta sur le trône de Pologne. Soit que ce prince subît l'ascendant du clergé polonais, soit que, par suite de considérations politiques, il voulût soustraire les peuples qui lui étaient soumis aux influences moscovites, auxquelles les exposaient la tendance et le séjour prolongé à Moscou des métropolitains schismatiques de Kiev, il commença à penser sérieusement à l'union religieuse de la Ruthénie, au moment où la Lithuanie fut réunie à la Couronne. Cela ressort, sans qu'on puisse le comprendre autrement, du privilège qu'il accorda à l'évêque de Vilna et qui contenait les paroles suivantes : « Désirant propager la religion catholique dans « nos pays lithuaniens et russes, nous avons résolu et « juré d'amener au catholicisme et à l'obéissance due au « au Saint-Siège toutes les populations de nos possessions « russes et lithuaniennes, quels que soient son sexe et sa « secte. En outre, nous défendons qu'aucun Lithuanien « contracte un mariage avec un Ruthène, tant que ce der- « nier n'aura pas voué obéissance à l'Église catho- « lique » (1).

Il entretint même une correspondance avec le patriarche de Constantinople pour l'amener à la réconciliation avec

(1) Kraszewski. *Vilna depuis sa fondation jusqu'à 1750*, t. II, p. 513 et 514; comparez aussi *Miscellanea Rerum ad Statum eccles.* in M. D. Lith. pertin. auct. Alb. Wijuk Koïalowitsch (Kojalowicz). Vilna a. D. 1650 p. 38, où l'auteur rend témoignage à Jagellon : « Jagellone, Vladislao dicto, « annitente in omnes M. Ducatus Lituaniæ provincias religio Christi pro- « pagata est... cum et per Rusiam Polonis aut Lituanis subjectam a « Græco schismate ad suscipiendam cum Romanâ Ecclesiâ unionem acce- « dere cogerentur » etc.

Rome, ainsi que le prouve la réponse que le patriarche fit remettre au roi et à Cyprien, métropolitain de Kiev, par l'archevêque de Bethléem, en Janvier 1397.

« Lui (patriarche) désire l'union avec Rome et il y tra-
« vaillera volontiers, mais pas en ce moment où les infi-
« dèles menacent l'empire de tous côtés et où la crainte
« de la guerre ne permet pas de convoquer le concile
« œcuménique sans lequel une pareille œuvre ne peut être
« entreprise. Si, avec l'aide du roi de Pologne, les infi-
« dèles sont soumis et la paix rendue à l'empire, alors
« on pourra réaliser ce grand projet » (1).

Mais Jagellon avait un devoir plus pressant et plus immédiat que de se porter au secours de l'empire grec, bien qu'il pût par là acheter l'union de l'Église ruthène avec Rome ; il était débordé par les Chevaliers teutoniques, qu'il lui fallait d'abord exterminer pour sauver son propre empire. En présence des conditions exposées par le patriarche, ses espérances et ses projets, touchant l'union de Constantinople et de la Ruthénie avec Rome, devaient être laissés de côté pour quelque temps. Du reste, le moment n'était pas propice aux négociations avec Rome à cause du grand schisme d'Occident ; ce schisme, après une durée de quarante ans, ne fut terminé, comme on sait, qu'au moment de l'élection du pape Martin V par le concile de Constance.

Les pourparlers avec le patriarche n'ayant pas donné de

(1) *Acta patr.* C. tome II, p. 280-285.

résultats, Jagellon chercha à attirer les Ruthènes au catholicisme par l'appât des droits nationaux.

Quand l'acte de l'union de la Lithuanie avec la Couronne fut proclamé officiellement et solennellement à l'assemblée de Horodlo en 1413, le prince n'accorda le privilège de la noblesse polonaise qu'aux Lithuaniens de la confession catholique romaine et en exclut très catégoriquement les schismatiques (1). Il espérait évidemment que nombre de familles russes, pour ne pas perdre le droit aux dignités nationales, abjureraient le schisme et se réuniraient à l'Église latine.

Enfin, au concile de Constance qui devait mettre fin au grand schisme d'Occident, le grand-duc lithuanien Vitold, d'après les chroniques russes, renouvela, de concert avec Jagellon, les anciennes démarches faites à Constantinople et à Rome en faveur de l'union de l'Église ruthène avec l'Occident. Il se servit d'un personnage très apte à cette mission pour plusieurs raisons : le bulgare Grégoire Cemiwlak, métropolitain de Kiev. Les évêques russes, fatigués de la tyrannie des Grecs et surtout du dernier métropolitain Photius, qu'ils avaient déposé de sa charge contre la volonté du patriarche, élurent Grégoire au synode de Novogrodek en 1417. Cemiwlak, par suite des circonstances qui accompagnèrent son élection, ne put rien entre-

(1) *Volumina legum*, t. I, p. 31, édit. à Pétersbourg en 1859. « Prædictis libertatibus, privilegiis et gratiis tantummodo debent uti.. cultores christianæ religionis, Romanæ Ecclesiæ subjecti, et non schismatici vel alii infideles ».

prendre en faveur de l'union de la Ruthénie avec Constantinople. En 1418, nous le voyons au concile de Constance (1), mais ses négociations avec le concile et le Pape ne donnèrent aucun résultat, pour une cause qui nous est restée inconnue (2).

Depuis ce moment, le gouvernement continua à concentrer ses efforts sur l'établissement de l'union en Ruthénie, mais cependant il ne persévéra pas toujours dans ses desseins avec la même énergie et la même intelligence de la gravité des choses. A ces efforts du gouvernement polonais, les empereurs de Constantinople, surtout Manuel Paléologue, son fils Jean VII, les patriarches de cette ville joignirent leurs bienveillantes démarches en faveur de l'Union. Entre les empereurs ci-dessus nommés et les papes Martin V et Eugène IV, s'établissent sur cette question des négociations qui amènent au concile de Ferrare et de Florence, en 1439, l'empereur, le patriarche de Constantinople, les vicaires des autres patriarches d'Orient et une grande partie des membres du haut et bas clergé oriental.

(1) Les chroniqueurs russes affirment qu'il fut envoyé à Rome ; cela n'est cependant pas vraisemblable et on n'en trouve aucune preuve nulle part.

(2) « Le chroniqueur russe » par Danilowitsch (Danilowicz) p. 240-241, W. Kojalowitsch, *Miscellanea* p. 43. W. Kojalowitsch, Litowskaja Cerkownaja Unija, Pétersbourg 1859, t. I, p. 248-249. Hefele, Conciliengeschichte, t. VII, p. 342, où Grégoire est appelé George par erreur et Koultschynski (Kulczynski) Specim. Eccl. Ruth. édité à Paris, 1859, p. 207-214.

CHAPITRE II

RAPPORTS ENTRE L'ÉGLISE RUTHÈNE ET LE SAINT-SIÈGE DEPUIS LE CONCILE DE FLORENCE JUSQU'A LA SECONDE MOITIÉ DU XVI[e] SIÈCLE

Les rapports, momentanément sympathiques entre Constantinople et Rome, eurent pour la Ruthénie un heureux résultat. En 1435, le traître métropolitain Herasym (1) mourut sur le bûcher, par ordre du grand-duc Swidrigaïlo. La chaire métropolitaine de Kiev devint vacante et le patriarche de Constantinople, malgré l'opposition du grand-duc Basile Basilewitch (Basilewicz), nomma comme successeur de Herasym le supérieur du couvent de St-Démétrius à Constantinople, Isidore, connu par sa bienveillante et conciliante attitude envers l'Union. Celui-ci fut chargé des intérêts de l'Union au concile de Bâle en 1434.

Immédiatement après sa nomination, Isidore se hâta d'aller à Moscou, au commencement de l'année 1437. Il

(1) Il y eut un moment où Herasym sembla bien disposé pour l'Union, parce que le grand-duc l'avait recommandé au pape Eugène IV. Pelesz, Geschichte der Union, t. I. p. 366.

voulait être présenté au tsar, bien que celui-ci fût mal disposé pour lui et eût désiré pour métropolitain le schismastique Jonas, évêque de Riazan. Il devait aussi obtenir de Basile la permission de se rendre au concile de Ferrare et de Florence, dont le but était de réunir les Églises d'Orient et d'Occident.

Le patriarche de Constantinople avait des raisons légitimes pour représenter à ce concile la métropole de Kiev, qui était une partie importante de l'Église d'Orient. Le grand-duc Basile s'opposa d'abord à ce que le métropolitain prît part au concile, dès qu'il eut connaissance de ses intentions. Mais, par sa fermeté, Isidore triompha enfin de tous les obstacles. Non seulement il se rendit lui-même au concile, mais il se fit accompagner d'Avrami, évêque de Souzdal et d'un grand nombre d'autres Ruthènes et Moscovites, environ cent personnes ecclésiastiques et laïques. Le 8 Septembre 1437, il partit avec sa suite par Tver, Novogorod, Pskov, Dorpat, Riga, la mer Baltique jusqu'à Lubeck et de là, par l'Allemagne, il se dirigea vers Ferrare, où il arriva le 15 Août 1438.

Nous passons sans nous arrêter sur les détails du concile, sur sa translation de Ferrare à Florence et sur la part active que prit Isidore aux controverses isolées entre les deux Églises, pour rester dans les limites d'un coup d'œil général sur les rapports entre l'Église russe et le Saint-Siège avant l'Union.

Nous nous bornerons à rappeler que le métropolitain Isidore fut du nombre de ceux qui signèrent l'acte de l'U-

nion, avec une sincère persuasion. Le libellé de sa signature était ainsi formulé : « Isidore, métropolitain de Kiev « et de toute la Ruthénie, nonce de la Chaire Apostolique « et du patriarche d'Antioche, Dorothée, a signé de plein « gré ». L'évêque Avrami, ainsi que ses collègues, demeura opposé à l'Union depuis le commencement du concile jusqu'à sa fin.

Isidore resta encore quelques semaines à Florence après la publication de l'acte de l'Union dans la cathédrale de la ville, le 6 Juillet 1439. Afin de récompenser son zèle pour l'établissement définitif de l'Union, le Pape le nomma, le 17 Août, légat extraordinaire du Saint-Siège en Pologne, Lithuanie et Ruthénie avec des pouvoirs illimités (1). Le 6 Septembre 1439, Isidore quitta Florence se dirigeant par la Croatie, et la Hongrie vers la Pologne. Pendant son séjour à Venise, le 7 Décembre, il fut instruit de son élévation au cardinalat romain. De Buda, capitale de la Hongrie, il écrivit une lettre pastorale à ses ouailles en leur annonçant en termes touchants et joyeux le grand œuvre accompli au concile de Florence : « Isidore, par la grâce divine, « métropolitain de Kiev et de toute la Ruthénie et légat « apostolique, Paix et bénédiction à tous les fidèles. Ré- « jouissez-vous dans le Seigneur, car l'Église d'Orient et « celle d'Occident qui furent si longtemps désunies et hos- « tiles, sont revenues à leur unité, paix et amour primitifs.

(1) Theiner, *Monum. Poloniæ hist.*, t. II, nos 56 et 57, Actes du saint concile œcuménique de Florence, pour la réunion des églises. Adolphe d'Avril, Paris, 1861.

« Recevez donc tous les peuples chrétiens, latins et grecs, « et vous tous qui êtes soumis à l'Église de Constanti- « nople : Ruthènes, Serbes et Valaques, recevez, vous tous « qui êtes les fidèles, cette sainte Unité avec la joie de « l'esprit et allégresse ! Je vous en conjure par-dessus tout, « par Jésus-Christ dont nous avons reçu la grâce, de ne « supporter aucune division entre vous et les Latins, car « nous sommes tous les serviteurs de N. S. Jésus-Christ, « baptisés en son nom. Vous aussi, peuples du rite latin, « aimez les chrétiens du rite grec, parce qu'ils ont reçu « le même baptême que vous..... Quand des Grecs seront « dans les pays latins, qu'ils prennent part à leurs offices « et qu'ils honorent le Très Saint-Sacrement comme dans « leurs propres églises ; qu'ils reçoivent des prêtres latins « le sacrement de Pénitence et la sainte Eucharistie, de « même que les Latins dans les églises grecques, etc., « comme l'a décidé le concile de Florence, en l'an de sa- « lut 1439, le 6 Juillet (1) ».

Arrivé à Sontch (Sacz) (Vendredi-Saint 1449,) il fut reçu par la population polonaise avec de grandes ovations. Pour prouver cette unité avec l'Église romaine, il célébra un solennel office divin dans son propre rite, d'abord dans l'église latine à Sontch, puis dans l'église cathédrale de Vavel à Cracovie. Ensuite il visita quelques parties de sa métropole pour publier sur place l'acte de l'Union. Nous le voyons d'abord à Léopol, à Chelm en compagnie du roi,

(1) Theiner. Loc. cit., p. 77.

puis à Kiev, à Smolensk et partout accueilli avec amour et honneur par la population. Pendant son séjour à Chelm, il écrivit au voyvode et aux castellans de cette ville, le 27 Juillet, pour défendre un prêtre russe.

Dans cettre lettre, il constate l'Unité entre les Ruthènes et les Latins : « Il convient à nous qui sommes chrétiens « catholiques, Polonais et Ruthènes, de remplir les églises « de Dieu et de ne pas offenser leurs prêtres. Nous « sommes maintenant, grâce à Dieu, frères latins et ru- « thènes ». Donné à Chelm, l'an du Seigneur 1440 (1).

A Vladimir, en Volhynie, il institua l'évêque Daniel après que celui-ci eut admis le décret de Florence.

De Kiev, il partit pour Moscou, afin d'y publier l'acte de l'Union de Florence et il y arriva vers la fête de Pâques en 1441. Comme il connaissait très bien, depuis son premier séjour dans la capitale, la répugnance du grand-duc Basile II pour l'Union, il n'ignorait pas les difficultés qui l'y attendaient et qui étaient d'autant plus grandes que ses compagnons de voyage, imposés par Basile, l'y avaient déjà devancé. Il ne pouvait pas non plus espérer de grands résultats de la lettre que le pape Eugène lui avait remise avant son départ de Florence et où il le recommandait, ainsi que l'œuvre de l'Union, au grand-duc.

A son arrivée, le grand-duc réunit à Moscou tous les

(1) Sainte unité de l'Église orientale et occidentale présentée par la Confrérie de la Sainte Trinité à Vilna en 1632, p. 18. Colloquium de Léopol par Cyprien Zochowski. Léopol, 1680, p. 24, et Annales Ecclesiæ Ruth., p. 75 et 76, en note.

évêques russes de la principauté de Souzdal. Mais déjà, au moment de l'entrée solennelle du métropolitain dans la capitale, Basile fut fort mécontent de voir Isidore précédé de la croix latine de légat apostolique. Son indignation s'accrut quand il entendit Isidore prononcer le nom du Pape dans la liturgie célébrée solennellement, le dimanche des Rameaux, en présence de toute la cour ducale, des évêques russes et du peuple réuni en grand nombre. Mais lorsqu'à la fin de la liturgie, le diacre du métropolitain se mit à publier l'acte de l'Union, le Prince se levant de sa place traita à haute voix Isidore de « faux pasteur, meurtrier des âmes, hérétique » et engagea ainsi les évêques, restés jusque-là silencieux, à lancer les foudres de leurs condamnations sur l'Union de Florence (1).

L'office divin terminé, Basile fit enfermer Isidore avec son collègue Grégoire dans le monastère de Tchoudov (Czudow), d'où ils ne purent s'échapper qu'en prenant la fuite, le 15 Septembre 1441. En quittant sa prison, Isidore se rendit à Tver. Mais là, le prince Boris lui fit un accueil aussi peu favorable que le grand-duc Casimir Jagellontchyk (Jagiellonczyk), à Novogrodek en Lithuanie. Ce dernier avait embrassé le parti de l'anti-pape Félix V contre Eugène IV. Contrairement à ce qui s'était passé en Polo-

(1) De cette époque date la première séparation de l'Église moscovite de la métropole de Kiev. Le grand-duc Basile, après avoir emprisonné Isidore, ordonna aux évêques de son duché, de choisir un autre métropolitain dans la personne de Jonas, évêque de Riazan, avec le titre de métropolitain moscovite et ne demanda même pas, pour cette élection, la confirmation du patriarche de Constantinople, sachant qu'il avait adhéré à l'Union de Florence.

gne, cet accueil à la cour ducale fut si froid et si plein de défiance qu'Isidore se décida sans doute à abréger son séjour en Lithuanie et à se rendre à la cour pontificale. En 1443, nous le retrouvons déjà à Rome. Son départ précipité de la Ruthénie au moment si décisif où le décret de l'Union était à peine publié, avait beaucoup nui à cette œuvre en la privant d'un courageux et sage défenseur ; mais son absence n'ébranla pas l'existence de l'Union dans la Lithuanie et dans la Ruthénie. L'acte de l'Union fut d'abord enregistré (1) dans les archives de l'Église russe, ce qui plus tard, quand l'Union de Brest fut réalisée, servit souvent de preuves aux évêques unis (2), puis le roi Vladislas Warnentchyk (Warnenczyk) accorda conformément aux vœux de l'Union de Florence, par un acte daté de Buda, les mêmes privilèges au clergé ruthène qu'au clergé latin (3). Il est vrai que ces privilèges restèrent lettre morte pour le clergé ruthène qui, en réalité, n'en a tiré aucun avantage. Ce n'est qu'après la réalisation de l'Union de Brest que le métropolitain Hypace Pociey retrouva ce document et s'en servit comme preuve contre les schismatiques. Il y eut même un moment, après la fuite d'Isidore, où l'Union semblait être fortement menacée : le grand-duc Basile, profitant de

(1) Exacthesis. p. 91, Léopol, 1629.

(2) *La Défense du saint concile de Florence*, par l'abbé Pierre Fédorovitch (Fedorowicz), Vilna, 1603, p. 4.

(3) L'article du P. Pierling, S. J. sur Isidore, la part qu'il prit au concile de Florence et sur son double séjour à Moscou et en Ruthénie est très intéressant: « Les Russes au concile de Florence », dans la Revue des questions historiques. Paris, Juillet, 1892, p. 58-106.

la vacance de la chaire métropolitaine, fit nommer en 1451, avec l'approbation de Casimir Jagellontchyk, l'archevêque schismatique Jonas, comme métropolitain de Kiev et de toute la Ruthénie polonaise.

A la nouvelle de la nomination de Jonas, le Saint-Siège se réveilla enfin de son inexplicable indifférence sur le sort de l'Église ruthène, depuis le départ d'Isidore. En 1458, il lui donna pour successeur à la métropole de Kiev, l'abbé Grégoire son disciple et son compagnon, lors du voyage qu'il fit à Moscou, après l'Union de Florence. Le patriarche de Constantinople, Grégoire Mama, alors résidant à Rome et en communion avec le Saint-Siège, le consacra. Le Pape Pie II lui donna une bulle par laquelle il réunit sous sa juridiction neuf évêchés ruthènes : ceux de Tchernichow, Smolensk, Pjemysl, Tourov, Loutsk, Vladimir, Polotsk, Chelm, Halitch et il le recommanda au roi Casimir. Ce prince, qui, sept ans auparavant, n'avait sans doute consenti à la nomination de Jonas que pour ne pas laisser l'Église ruthène abandonnée, reconnut Grégoire lorsqu'il se présenta à sa cour comme métropolitain de Kiev et pasteur légitime. Non seulement il le fit sans difficulté, mais encore il engagea le grand-duc Basile à imiter son exemple. Il est facile de comprendre qu'on ne tint aucun compte à Moscou de sa recommandation. Basile, au contraire, réunit sans tarder tous les évêques russes de sa principauté pour leur faire rejeter Grégoire comme schismatique et hérétique. Jonas communiqua cet arrêt aux évêques lithuaniens, espérant gagner ainsi leur bienveillance ; mais il se convainquit bien-

tôt que ceux-ci obéiraient plutôt à leur monarque et à la Chaire Apostolique qu'à l'injonction des évêques moscovites : car tous s'étaient soumis à Grégoire. Il n'y eut que le seul Eutymii, évêque de Tchernichow (Czernichow) qui se déclara quelques années plus tard contre l'Union, et qui, ne pouvant comme schismatique conserver son siège épiscopal, sacrifia même son évêché et alla à Moscou se mettre sous la protection du tsar en 1464 (1).

L'ensemble des écrivains catholiques reconnaît communément que, depuis cette époque, la métropole de Kiev reste durant 80 ans, sans interruption, en union avec le Saint-Siège. Il nous est difficile, après avoir examiné les documents qui traitent de cette question, d'admettre cette opinion sans réserve, pour les raisons suivantes. D'abord, il est certain qu'une grande partie des diocésains de Kiev, dans la seconde moitié du XV^e^ siècle, avouaient être schismatiques, quoique l'Union de Florence fût publiée et reçue officiellement en Ruthénie. Nous en avons surtout la preuve dans la lettre du roi Casimir Jagellontchyk écrite à saint Jean Capistran, par laquelle il l'invite à travailler à la conversion des Ruthènes schismatiques de son royaume. Cette lettre est citée par Rainald, en 1451, dans la continuation des chroniques de Baronius.

Puis le pape Paul II, en 1468 (2), fit connaître à l'abbé

(1) Macar, métropolitain de Moscou, traite de cette partie de l'Église ruthène avec beaucoup de détails. C. t. VI, p. 1-40 ; voir en outre p. 361 et suiv. du même tome et le tome IX de la même histoire, p. 17-25.

(2) *Monumenta hist. Poloniæ et Lithuaniæ*, Theiner, t. II, n° 196. Voir dans

Cistercien de Mohila « qu'il existe, d'après l'avis du roi Casi-« mir, beaucoup de schismatiques en Lithuanie et en Ru-« thénie et que leur nombre va toujours s'augmentant ».

Enfin, le Pape Alexandre VI appelle Joseph Soltan, métropolitain de Kiev et, en général, tous les Ruthènes de cette époque-là des schismatiques, séparés de l'Union avec le Saint-Siège (1).

D'autre part, on ne peut méconnaître qu'il existât une certaine unité de sentiments entre quelques métropolitains et évêques ruthènes et Rome, depuis Grégoire II jusqu'à la fin du XV^e^ siècle. Ainsi le métropolitain Misaël, qui occupa la chaire de Kiev de 1476 à 1477 et qui, comme évêque de Smolensk, relevait du métropolitain-uni Grégoire, prouva au Pape Sixte II sa fidélité au Saint-Siège, en lui envoyant une députation en 1476 et en lui demandant des légats pour trancher certaines questions litigieuses entre le rite grec et le rite latin. La lettre du métropolitain au Pape portait outre la signature de Misaël, celle de l'archimandrite Jean du couvent de Kiev, celle de Macar du couvent de Vilna, celle des ducs russes Michel et Théodore, parents du roi Casimir Jagellontchyk, de Jean Chodkiewitch, (Chodkiewicz) grand général et maréchal du grand-duché de Lithuanie, de Démétrius, duc de Viazma et de plusieurs autres illustres personnages ecclésiastiques et laïques (2).

Kojalovitsch, Miscellanea rerum ad statum Eccl. in M. D. L. pert. Vilnæ, 1650, p. 46 et dans Macar : Istoria Ruskoi Cerkwi, t. IX, p. 25-40.

(1) Theiner, *Monumenta Poloniæ et Lithuaniæ*, t. II, depuis la page 280.

(2) Cette lettre fut imprimée pour la première fois par le métropolitain

Nous savons aussi que le métropolitain, Joseph Soltan (1498-1517) demanda au Saint-Siège (1) de le confirmer dans sa dignité de métropolitain et, après avoir obtenu cette faveur, il se montra en Lithuanie zélé propagateur de l'Union. Quant aux autres métropolitains de la seconde moitié du XV^e^ siècle, nous ne savons rien de positif sur leurs dispositions envers l'Église.

Il est impossible d'apprendre par les ouvrages contemporains quelles furent, par exemple, les relations entre le Saint-Siège et le métropolitain Siméon (1477-1488) ou Jonas Hlezna. Quant à Macar (1495-1497), successeur de Jonas Hlezna, nous ne savons qu'une seule chose: c'est que, étant encore archimandrite, il signa la lettre du métropolitain Misaël au Pape Sixte IV. On est surtout frappé de voir tous les métropolitains russes de l'époque, sans aucune exception, recevoir leur institution canonique de Constantinople. Il est vrai que le concile de Florence n'avait pas sup-

Hipace Pociey en 1605 et publiée à une époque plus rapprochée de nous en 1870, par le chanoine Piétrouschewitch (Pietruszewicz) d'après le manuscrit stauropigial de Léopol, d'après ceux du Vatican et de la Propagande de Rome. Il peut paraître surprenant que personne avant Pociey, n'ait publié un document aussi important, néanmoins cela ne constitue pas une preuve suffisante pour attaquer l'authenticité de cette lettre, comme le font les schismatiques. Macar surtout, métropolitain schismatique de Moscou et auteur d'une histoire de l'Église russe, en 12 volumes, qui n'est pas dépourvue d'une certaine érudition, s'efforce vainement, après avoir analysé cette lettre tout au long, d'en prouver la fausseté, parce que le style ne lui semble pas être du XVI^e^ siècle, mais du XV^e^. En présence des preuves extérieures favorables à l'authenticité de cette lettre, cet argument est trop faible. *Istoria Cerkwi ruskoi*, tome IX, p. 43-53.

(1) Theiner, *Monumenta Poloniæ*, t. II, *loc. cit.* — Léon Krewza, *Défense de l'unité ecclésiastique*, p. 68.

primé la dépendance de l'Église russe du patriarcat constantinopolitain, parce que ce dernier s'était déclaré en union avec Rome ; par conséquent l'Église ruthène semblait avoir le droit, même le devoir, de conserver des rapports hiérarchiques avec Constantinople.

Cependant, après la chute de l'empire grec, les nouveaux maîtres de l'Orient ne souffrirent plus dans leur pays les patriarches-unis. Ceux-ci furent obligés de se retirer à Rome, les schismatiques imposés par les sultans s'étant empa.és de leurs sièges. La rupture des rapports entre Constantinople et la métropole de Kiev devenait une nécessité, si Kiev voulait garder l'Union.

Nous ne serions pas surpris que certains évêques postérieurs à Grégoire II eussent demandé à Constantinople l'institution canonique. On aurait pu alors expliquer leur conduite parce qu'ils ignoraient ce qui se passait dans cette ville et surtout parce qu'ils ne pouvaient connaître les dispositions qui animaient les patriarches occupant la chaire patriarcale. Mais comme cette ignorance dura une longue suite d'années, il est difficile de l'admettre comme une justification pour la Ruthénie. Il faut donc penser que tous les métropolitains, à l'exception des trois cités plus haut : Grégoire II, Misaël et Joseph Soltan, inclinèrent plutôt vers le schisme que vers l'Union, car ceux qui se firent un devoir d'être en communion avec l'Église romaine ne s'en tinrent pas à l'approbation de Constantinople, mais s'adressèrent ensuite à Rome comme l'avaient fait Misaël et Joseph Soltan.

Une circonstance nous étonne extrêmement dans la lettre du métropolitain Misaël, c'est qu'à côté de son nom, nous ne voyons celui d'aucun évêque ruthène, quoique plusieurs archimandrites et plusieurs illustres laïques l'aient signée.

Si l'épiscopat ruthène de cette époque avait senti le devoir d'être en union avec le Saint-Siège, il aurait certainement profité de l'occasion qui se présentait pour prouver sa soumission. Joseph Soltan lui-même, propagateur si zélé de l'Union vers la fin de sa vie, ne put se décider tout d'abord à reconnaître les décrets du concile de Florence, bien qu'il eût signé la lettre de Misaël. Il demanda conseil à ce sujet non pas au Pape, mais au patriarche de Constantinople, Nifon. Celui-ci lui parla du concile en termes favorables, lui recommanda d'en accepter les décrets et ordonna aux Grecs d'être en union et en accord avec les latins (1). Soltan

(1) La lettre du patriarche Nifon à Joseph Soltan se trouve dans la « Défense de l'Unité ecclésiastique », par L. Krewza, p. 91-92; in Colloquio Lublin, p. 26; Revue de Posen, année 1862, t. 34. p. 161-164. Le patriarche écrit entre autres choses : « Ainsi, vous demandez notre secours et une « lettre de recommandation pour votre puissant roi : de plus. vous désirez « savoir comment tout s'est passé dans ce synode pour en rendre compte « à ceux qui vous persécutent et vous oppriment.

« Sachez donc que ce synode fut convoqué et approuvé avec une joie « universelle et cela, en présence de notre très illustre roi, Jean Paléo- « logue, de sa Béatitude le Patriarche de Constantinople, Joseph, notre « prédécesseur d'heureuse mémoire, en présence des vicaires, de nos frè- « res les patriarches, des autres archevêques et ducs qui constituent le « fondement de l'Église orientale. Il y avait aussi l'Évêque de Rome avec « son parti.

« Malgré cela, quelques partisans de notre rite qui n'avaient pas assisté « au synode, refusèrent d'accepter l'Union, à cause, dit-on, de leur haine « contre les latins ; ceux-ci suscitèrent des troubles, des désordres au

se décida à se présenter au Saint-Siège, probablement grâce à l'influence et par l'entremise d'Albert, évêque latin de Vilna. De là vint que le Pape Alexandre VI n'ajouta pas facilement foi aux témoignages de soumission donnés par Soltan. Avant de le recevoir dans le sein de l'Église, il lui fit subir un examen en forme sur sa foi.

Par conséquent, il résulte de ce coup d'œil jeté sur les rapports entre la métropole ruthène et le Saint-Siège depuis le concile de Florence jusqu'à la fin du XV[e] siècle, que la situation est loin d'être favorable à l'Union. Le métropolitain Isidore proclama l'Union de Florence sans opposition de la part de l'épiscopat ruthène et des fidèles,

« milieu de nous et cherchèrent à nous gouverner ainsi que le troupeau « qui nous est confié, sans qu'il nous fût possible d'en triompher.

« Qui sait si ce n'est pas à cause de notre opposition à la sainte unité, « que Dieu nous a punis si sévèrement et nous punit encore ! Personne « ne s'engage positivement à nous soutenir et jusqu'à ce moment les La- « tins non seulement nous laissent sans aucun secours, mais ils se mon- « trent très malveillants envers nous. Ne vous étonnez donc point qu'ils ne « vous traitent pas favorablement.

« Toutefois votre Charité peut facilement se défendre et s'excuser, en « disant qu'il lui est impossible d'entreprendre quoi que ce soit sans l'a- « vis du patriarche de Constantinople. Quant à nous, nous désirons ce « qui est le mieux, mais hélas ! nous ne pouvons rien faire de ce qui nous « tient tant à cœur !

« Que l'on ne se plaigne donc pas de nous, mais, par pitié pour notre « malheur, qu'on supplie Dieu de nous délivrer de la servitude, afin « qu'avec la grâce divine nous puissions nous réunir de nouveau. Et votre « Charité ne doit y faire aucune opposition, mais vivre en amitié avec les « Occidentaux, car nous aussi, nous avons permis à ceux de nos prêtres « qui habitent les îles et dépendent du Sénat de Venise, de prendre part « aux prières et aux réunions des Latins et de conserver la religion de « leurs pères, ainsi que toutes les coutumes de l'Église Orientale. Nos « ancêtres ne se seraient pas réunis avec les Latins pendant le concile de « Florence, s'ils n'avaient reçu l'assurance que tous nos privilèges ne su- « biraient aucune modification ».

mais encore avec l'aide du gouvernement polonais et surtout du roi Vladislas Varnentchyk.

Hélas ! Isidore quitta la Ruthénie juste au moment où il fallait plus que jamais travailler avec zèle et persévérance pour affermir l'œuvre de l'Union accomplie formellement, et, pendant quelques années, il se soucia si peu de son troupeau qu'il ne chercha même pas à le confier à un autre pasteur, capable de continuer l'œuvre commencée. De là vint que la métropole de Kiev se soumit, avec la permission du roi, à la juridiction du métropolitain schismatique Jonas, qui résidait à Moscou.

La métropole de Kiev obtint enfin en 1458 un nouveau métropolitain uniate Grégoire II. Mais l'administration de quelques années de ce zélé pasteur ne put extirper toutes les mauvaises herbes que le schisme avait fait croître en Ruthénie durant plusieurs siècles. La schismatique Moscou, sa vigilante voisine, l'en empêcha surtout par le soin jaloux avec lequel elle entretint parmi les Ruthènes les partisans du schisme.

A l'exception de Joseph Soltan, les successeurs de Grégoire II n'entreprirent rien pour affermir l'Union ; les sentiments catholiques de quelques-uns d'entre eux sont fort suspects et s'ils ne se déclarèrent pas ouvertement schismatiques, ce fut à cause de leur roi Casimir Jagellontchyk. Ce prince, quoique toujours en guerre avec les évêques latins et le Saint-Siège, n'avait cependant pas cessé d'être souverain catholique et l'esprit politique était chez lui assez développé pour lui faire comprendre l'importance de

l'unité de la foi pour le peuple et par conséquent celle de l'union de l'Église ruthène avec l'Église latine. Il travailla donc à l'Union et décida les évêques de Kiev à s'unir avec Rome ; c'est pourquoi cette unité dura, au moins extérieurement, jusqu'à la fin de l'administration du métropolitain Soltan.

Mais le coup le plus fatal pour l'Union en Lithuanie, ce fut le mariage du grand-duc Alexandre, devenu roi plus tard, avec Hélène, fille du tsar Ivan Wasiléwitch III (Wasilewicz). Par ces liens de parenté avec le tsar, Alexandre espérait assurer la pacification des frontières orientales, ravagées par de fréquentes incursions de Moscou. Toutefois, non seulement il n'atteignit pas ce but, mais il fournit encore au tsar l'occasion de produire de l'agitation au cœur même de la Lithuanie, c'est-à-dire à Vilna, sa capitale, et d'y fomenter la discorde. Au moment du mariage de sa fille, le tsar stipula qu'elle ne serait point contrainte d'embrasser la foi latine, mais qu'au contraire elle aurait dans son entourage des prêtres et des gens de service schismatiques. Bien que, par la suite, Alexandre et son épouse Hélène elle-même lui eussent à différentes reprises donné des assurances solennelles, le tsar ne cessa de se plaindre que son gendre fît violence à la conscience de sa fille et qu'il la forçât à embrasser sa foi, au mépris de la promesse faite au jour des fiançailles. Ces plaintes incessantes n'étaient cependant que la moindre des difficultés. Ce qu'il y avait de plus grave, c'est que des groupes de popes moscovites, protégés par Hélène, s'agitaient dans

Vilna et y propageaient le schisme. Par suite de cette protection, ils s'élevaient dans l'Église ruthène à différents postes dont chacun devenait un nouveau foyer du schisme (1). Surtout après la mort d'Alexandre, Hélène obtint de Sigismond-le-Vieux la confirmation de l'élection de Jonas, un de ses chapelains schismatiques, au siège métropolitain de Kiev (1519-1523). Depuis lors le schisme ne rencontra sous le sceptre polonais aucune digue et couvrit de son large lit la Ruthénie tout entière. Les successeurs de Jonas II, Joseph III (1529-1534), Macar II (1538-1555), Silvestre Bielkiewitch (Bielkiewicz), ancien chapelain originaire de Moscou (1556-1568), Jonas III, Protasowitch (Protasowicz) (1568-1577), Élie Koutcha (Kucza) (1577-1579) et Onésiphore Dzievonka Pietrowitch (Pietrowicz) (1579-1588), se déclarèrent ouvertement schismatiques, propagèrent librement le schisme et avec lui la haine pour Rome et pour le catholicisme. Ils réussissaient d'autant plus facilement que, d'un côté, Sigismond Ier et Sigismond Auguste étaient, à l'égard de l'Union, dans une complète indifférence et que, de l'autre, la situation de l'Église latine dans la Couronne et dans la Lithuanie semblait ébranlée, sous l'influence des nouveautés de Wittemberg et de Genève.

Dans cette triste situation, comment l'Église latine pouvait-elle attirer à elle la Ruthénie? Aussi, tandis que les uns, c'est-à-dire la plus grande partie de la noblesse ru-

(1) Akty Zapadnoj. Rossji, Pétersbourg, 1846, t. I, nº 135 et t. II, nºs 22 et 80.

thène surtout dans le palatinat de Novogrodek, abandonnaient l'hérésie (1) sous la pression de l'apostasie du duc Nicolas-le-Noir Radzivill, le peuple entier et le clergé ruthène se montraient plus opiniâtres encore et défendaient l'Église telle qu'elle était avant l'Union de Florence, c'est-à-dire qu'ils propagèrent le schisme pendant tout le règne de Sigismond Ier et de Sigismond Auguste. Voici ce qu'écrivait, au sujet de l'extension du schisme dans la Ruthénie au XVIe siècle, Léon Krewza, archimandrite de Vilna, homme très rapproché de cette époque, presque contemporain, dans son ouvrage: *Défense de l'unité ecclésiastique*, page 90: « L'unité commença à s'affaiblir et le « schisme à s'étendre au moment de l'arrivée de la reine « Hélène de Moscou qui aida son clergé amené de Moscou « à imposer sa suprématie au nôtre. Jonas devint d'abord « archimandrite du monastère fondé par elle à Minsk, puis « son métropolitain. Enfin, Macar, évêque de sa cour, « leur a succédé. Ce sont eux qui renouvelèrent le « schisme ».

Évidemment, ils ne l'eussent pas renouvelé avec autant de facilité, si l'Union eût été profondément enracinée dans le pays après le concile de Florence, si le gouvernement polonais du temps de Sigismond-le-Vieux et de Sigismond Auguste ne se fût montré indifférent pour elle et si, en même temps, l'Église latine n'eût pas été en Pologne déchirée par les discordes religieuses et par les hérésies.

(1) Antirresis, ou Apologie contre Christophe Philatète, Vilna, chez Daniel Lanczycki, 1600, p. 179.

Toutefois il résulte incontestablement du coup d'œil que nous venons de jeter sur les rapports entre le Saint-Siège et l'Église ruthène que celle-ci resta un siècle entier en union avec l'Église romaine depuis son origine, et qu'après un intervalle assez long, elle se réunit de nouveau à Rome au milieu du XV^e^ siècle et elle conserva cette union à peu près jusqu'à la fin du même siècle.

LIVRE DEUXIÈME

ÉTAT INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE RUTHÈNE AVANT L'UNION DE BREST

CHAPITRE PREMIER

L'ÉPISCOPAT RUTHÈNE

Pour apprécier convenablement l'Union de Brest, il nous faut d'abord étudier l'état intérieur de l'Église ruthène avant l'Union. Dans les quelques chapitres qui vont suivre, nous nous sommes proposé d'en retracer le tableau. Il sera, hélas! présenté sous des couleurs bien tristes et bien lugubres. Loin de nous toute idée de partialité ou de prévention qui nous eût fait choisir de parti pris ces couleurs sombres à l'exclusion des autres ; mais, guidé par les documents contemporains, il nous a été impossible de présenter les événements sous des couleurs moins sombres, malgré les recherches les plus consciencieuses de notre part.

Commençons par l'épiscopat ruthène. Ce n'est qu'avec une extrême répugnance que nous abordons cette partie de notre travail, car il est difficile de rencontrer, dans une époque quelconque de l'histoire de l'Église universelle ou de l'Église ruthène, un épiscopat dont la décadence morale dépassât celle de l'épiscopat ruthène à cette époque.

On peut assigner plusieurs causes à cette situation ; nous les étudierons toutes dans la suite de notre ouvrage. Pour le moment, il nous semble utile d'examiner surtout celle qui peut le mieux expliquer cette déplorable décadence.

D'après les constitutions de l'ancienne Église, le métropolitain ne pouvait être élu que par les évêques de sa province spirituelle ; de plus, il devait être approuvé par le patriarche de Constantinople et par le roi. Quant au choix des évêques, il appartenait au métropolitain. Vers la fin du XV[e] siècle, on s'accoutuma à voir le roi lui-même nommer le métropolitain et les évêques. Le premier devait être approuvé par le patriarche, les autres par le métropolitain ; cependant ni le métropolitain ne se souciait de l'approbation du patriarche, ni les évêques de celle du métropolitain. A ce dernier restait à peine le droit de consacrer les évêques nouvellement nommés (1). Certains évêchés, indépendamment du roi et du métropolitain, établissaient même les familles des ducs Glinski de la Podlachie et des ducs Ostrogski, les premiers dans l'évêché de Pinsk et de Tourov, les autres dans celui d'Ostrog et de Loutsk (2). Il est facile de comprendre que, dans des conditions pareilles, ce n'étaient pas les vertus ni les mérites sacerdotaux qui décidaient dans le choix des can-

(1) Pamiatniki izdannye wremiennoju komissyjeju dla zabora drewnych aktow kijovoskich, Section II. p. 30, 37. I, 35.

(2) Szaraniewicz, Patryarchat Wschodni, tome VIII, p. 270. Dissertation et compte-rendu de l'Académie des Sciences. Cracovie, année 1878 (Faculté historique).

didats aux évêchés vacants, mais d'autres qualités qui n'avaient rien de commun avec la dignité et la charge pastorales. On ne choisissait pas pour évêques, d'après l'ancienne coutume de l'Église, les religieux qui s'étaient distingués par la sainteté de leur vie et par leur science, mais c'étaient, pour la plupart, des séculiers souvent affaiblis par l'âge et recherchant pour leur vieillesse une vie commode et une source abondante de revenus. Ordinairement, c'était un secrétaire royal quelconque, un trésorier lithuanien, quelquefois un gentilhomme de campagne, jouissant d'une certaine autorité dans le palatinat, un ami de famille des puissants ducs ruthènes, en un mot, un seigneur quelconque de la noblesse ruthène protégé et favorisé par la cour royale et voulant améliorer son existence matérielle. Souvent l'évêché n'était pas encore vacant et l'on s'occupait déjà dans la chancellerie royale de « l'expectative », ainsi qu'on l'appelait. Si les protections et les faveurs ne suffisaient pas, on tâchait d'atteindre avec les espèces sonnantes à la dignité si convoitée. Il arrivait même qu'une fois achetée, on la revendait à un prix plus élevé. Au milieu du XVI[e] siècle, tout le monde connut la scandaleuse rivalité de deux candidats à l'évêché de Vladimir, c'était Jean Borzobohaty (Bojobohaty) Krasienski, gentilhomme réduit à la misère par une vie de plaisir et Théodoze Lazowski, évêque de Chelm. Tous deux achetèrent de la chancellerie royale le diplôme donnant droit à cet évêché, non encore vacant, mais regardé comme le plus avantageux après le siège métropolitain. Puis, à peine la nouvelle de

la mort du métropolitain de Vladimir connue (1565), l'un chercha à devancer l'autre ; Krasienski s'avança le premier jusqu'à Vladimir, installa son fils dans le palais épiscopal et, heureux de son triomphe, confia l'administration du diocèse à des laïques. Mais son triomphe ne fut pas de longue durée, car bientôt l'évêque Lazowski s'avança à la tête d'une foule armée, s'empara du palais épiscopal après une sanglante bataille et se proclama évêque de Vladimir (1565). Rien ne put faire cesser ce scandale, pas même l'intervention du roi qui délivra contre Lazowski un mandat d'arrestation ; Lazowski insulta l'envoyé royal et resta à l'évêché (1). Quant à Krasienski, le roi le dédommagea de la déception qu'il avait éprouvée en lui donnant l'évêché de Loutsk, dont le titulaire mourut en 1567. Ce pasteur administrait le diocèse depuis six ans, sans avoir même reçu les ordres. Krasienski imita son exemple et négligea de recevoir les saints ordres ; mais enfin, menacé de l'excommunication par le métropolitain, il consentit à se faire ordonner prêtre en 1571.

Il est évident que les pasteurs, parvenus à leurs dignités par de tels moyens, ne pouvaient ni être la lumière de l'Église, ni, par leur administration, lui procurer l'honneur et la gloire. Considérons-en quelques-uns.

1. — Depuis 1538 jusqu'à 1555, la métropole fut dirigée par Macar II. D'après les témoignages des écrivains russes, il était non seulement un ignare, mais encore un mercenaire, indifférent au désordre et au relâchement dans la

1 Archives Jugo Zapadnoï, tome I, n. 12.

discipline de l'Église, à ce point que Sigismond Auguste se voit obligé de le rappeler à ses devoirs de pasteur et de l'inviter formellement par lettre à réunir les évêques à Vilna pour faire cesser dans l'Église certains scandales criants. Cette lettre est intéressante et elle jette beaucoup de lumière sur la situation de l'Église à cette époque ; elle porte la date du 16 Février 1546 ; en voici la teneur :

« Sigismond Auguste, par la grâce de Dieu roi de Polo-
« gne etc... Nous avons appris, d'après le récit de plusieurs
« ducs et seigneurs, et de tous côtés nous avons entendu
« parler de désordres qui existent dans votre clergé de la
« confession grecque, parmi les ducs, les seigneurs et dans
« le peuple lui-même, mais surtout que les évêques, ceux
« de la Volhynie en particulier, se livrent à de grandes
« iniquités et à des insolences, tout à fait contraires aux
« règles des Saints Pères de l'Église et à la loi. Or, Votre
« Charité, leur pasteur, veut tout ignorer et ne veut rien
« entreprendre pour rétablir l'ordre nécessaire. C'est pour-
« quoi, ayant à cœur la gloire de l'Église de Dieu, de la
« foi chrétienne, voulant faire cesser tous ces désordres et
« rétablir la sainteté primitive de l'Église romaine et de la
« vôtre, conformément aux règles des Saints Pères de
« l'Église, nous demandons que Votre Charité réunisse
« tous les évêques, les archimandrites et le clergé qui lui
« sont soumis en un concile spirituel, afin de traiter avec
« eux de toutes ces choses ; qu'Elle punisse les coupables
« conformément aux règles de ces Saints Pères et leur
« prescrive la conduite qu'ils doivent suivre... »

« Donné à Vilna » (1).

Le successeur de Macar, Silvestre Bielkiewitch (1556-1568), ne fut pas plus instruit que lui, semble-t-il, sinon qu'il savait lire et écrire (2). Mais Onésiphore Dziewotchka ou Dziewonka (1578-1588), prédécesseur immédiat de Michel Rahoza, sous l'administration duquel l'Union de Brest fut accomplie, les surpassa tous deux par son incapacité et par le manque absolu de toute valeur morale.

Au lieu de notre propre sentiment, nous citerons de nouveau une lettre que la noblesse russe lui écrivit le 14 Février 1585, pour lui reprocher ses différentes iniquités et pour l'inviter à revenir de ses égarements :

« Nous sommes obligés d'avouer notre extrême malheur...
« Pendant vos fonctions pastorales, le troupeau opprimé
« pleure et s'égare comme des brebis sans pasteur. Votre
« Charité, quoique notre Pasteur suprême, ne daigne pas
« se déranger, ni prononcer une seule parole pour défendre
« ses ouailles contre les loups sanguinaires, ni rétablir au
« moins un peu la pureté des mœurs. Votre Charité, malgré
« son devoir, ne daigne pas s'intéresser, ni s'attrister à la
« vue de tous ces grands et violents abus, que jusqu'à pré-
« sent nous n'avons pas connus et qui sont on ne peut
« plus criants. Depuis que Votre Charité a commencé à
« exercer ses fonctions pastorales, nous avons été témoins
« de beaucoup de maux, tels que : la profanation des choses

(1) Akty Zapadnoj Rossji, Pétersbourg, tome III, n. 3, 1848.

(2) Specimen Ecclesiæ Ruthenicæ, Kulczynski, éd.II, p. 127.

« saintes, des saints mystères, la fermeture d'églises, la « défense de sonner et plus encore les saintes croix brisées, « les cloches prises dans les châteaux ou données aux « Juifs... Et Votre Charité, par ses lettres écrites contre la « sainte Église de Dieu, enhardit encore les Juifs en leur « procurant beaucoup de satisfaction, à notre foi beaucoup « d'ignominie et à nous encore plus de douleur. Quels « ravages commet-on encore dans l'Église de Dieu ? Dans « les honnêtes monastères... les supérieurs habitent avec « leurs femmes et leurs enfants et gouvernent les saintes « églises... Il y a encore beaucoup, beaucoup, beaucoup « d'autres malheurs et désordres dont nous ne pouvons « plus parler dans notre extrême douleur... Que Votre Cha- « rité pèse tout cela au nom de Dieu ! nous plaignons « l'âme et la conscience de Votre Charité, etc. » (1).

2. — Il n'est pas étonnant que les autres évêques ruthènes ne différassent en rien des métropolitains leurs supérieurs. Dans la lettre citée plus haut, la noblesse ruthène se plaignait que le métropolitain acceptât et supportât sur la chaire épiscopale les hommes les plus indignes, « qui, sans aucune honte, vivent avec leurs femmes qui leur donnent des enfants ».

Si nous faisons une exception pour Macar Jewlachewski (Jewlaszewski) évêque de Pinsk, qui, dans un âge déjà avancé et grâce aux démarches de son fils dissident, fut subitement promu de l'état séculier à la dignité

(1) Akty Zapad. R. Tome III, n. 146, p. 289.

épiscopale (1568) (1), puissions-nous trouver parmi les évêques ruthènes de cette époque-là un seul sujet qui fût digne d'exercer cette charge ! Citons, comme preuve, plusieurs exemples.

Siméon, archevêque de Polotsk (1538), fut réputé pour simoniaque, vendant les bénéfices spirituels aux personnages les plus indignes et annulant les mariages sans raison canonique. Cet abus était connu de tout le monde et comme le métropolitain n'avait porté aucune plainte contre lui, le roi Sigismond lui-même fut obligé de le faire à deux reprises : une première fois, quand Siméon par sa rapacité conduisit l'église cathédrale de Polotsk presque à sa ruine, et la seconde fois, un an plus tard, quand il annula sans raison canonique le mariage d'un boyard et lui permit d'épouser sa nièce.

L'évêque de Vladimir, Théodoze Lazowski, que nous connaissons déjà, fut publiquement accusé par son propre clergé, non seulement à cause de ses exactions, mais encore à cause de ses incursions dans les pays étrangers, à cause de ses rapines et de ses brigandages. Pour tous ces abus, le roi l'obligea à résigner son siège épiscopal.

L'administration de son compétiteur Jonas Krasienski, évêque de Loutsk et d'Ostrog, ne fut pas meilleure. Il semble que la principale tâche de ce pasteur fut d'enrichir sa postérité avec les biens de l'Église. Pour arriver à ce but, il dispersa les religieux du monastère de saint Basile à

(1) Akty Zapad. R. Tome III, n. 65, dans Jules Bartoszewicz, *Esquisse de l'histoire de l'Eglise ruthène en Pologne*, Cracovie, 1880, p. 124.

Doubno, s'empara de leurs propriétés et alla jusqu'à dépouiller l'église de ses trésors. Les armes à la main, il attaqua avec son fils le riche couvent de Jydytchyn (Zydyczyn) qu'Étienne Bathory avait destiné à l'entretien d'un exilé grec, Théophane, évêque de Melensk ; il répandit le sang dans ce lieu, consacré à Dieu, chassa le vieil évêque et dépouilla entièrement le couvent (1). Il imposa de plus en plus le clergé séculier et quand les prêtres refusaient de satisfaire à ses exigences, il fermait leurs églises et leur défendait de célébrer les saints mystères. Voilà pourquoi, en 1583, neuf églises furent fermées à Loutzk même (2).

Au scandale universel, les évêques de Chelm, de Pinsk et de Pjemysl (Przemysl) malgré les décrets les plus formels de l'Église orientale, s'étaient installés dans les palais épiscopaux avec leurs femmes et leurs enfants (3) et permettaient aux prêtres mariés pour la seconde fois de célébrer les saints mystères. Le peuple, témoin de tous ces événements douloureux, menaçait ouvertement d'abandonner le rite ruthène et de passer au rite latin, si cet état de choses devait durer longtemps (4).

Mais quel triste et lamentable spectacle nous présente le siège de Léopol, occupé par Gédéon Balaban (1568-1607) ! Nous ne trouverons pas, grâce à Dieu, dans l'His-

(1) Archw. Jugo Zap. R. tome I, nos 25, 34, 40.

(2) Même source, page XXVIII, no 33.

(3) Solowiew, *Histoire de la Russie*, tome X, p. 25.

(4) Akty Zap. R. tome IV, no 33. C'est un rapport de la confrérie stauropigiale de Léopol au patriarche de Constantinople de l'année 1592.

toire entière de l'Église occidentale un pareil monstre sous la mitre épiscopale ! Cet évêché avait été formé d'un simple vicariat de métropolitains ruthènes. Gédéon l'occupa après son père, homme violent, qui ne pouvait vivre sans querelles ni disputes. Il s'en fraya le chemin par la force, après une lutte obstinée contre un autre candidat, Jean Lopatka Ostalowski, qui briguait le même siège. Durant trente ans, il administra ce malheureux diocèse et ces trente années furent une suite ininterrompue de scandales, d'oppressions, de pillages, et de rapines au préjudice des églises et des monastères, de querelles et de procès avec la Stauropigie (1) de Léopol, enfin de révoltes contre les supérieurs, le patriarche et les métropolitains. Le métropolitain et le patriarche l'excommuniaient, il s'en moquait et continuait de gouverner son diocèse à son gré. Quand, malgré toutes ses simonies et rapines, il vint à manquer d'argent, il s'empara du trésor entier du monastère d'Ouniow, vendit aux Juifs les vases sacrés et emprisonna les religieux dans une de ses propriétés sous la garde d'un de ses parents. Il traita avec la même désinvolture toutes les propriétés, les églises et les écoles de la Stauropigie de Léopol. Voici ce qu'en disait le patriarche, en 1558 : « Il a commis les injustices les plus criantes et les

(1) Les Stauropigies sont des confréries russes, exemptes de la juridiction des évêques diocésains et relevant directement des patriarches de Constantinople. Cette appellation est tirée de deux mots grecs σταυρος, la croix, parce que la croix des patriarches était élevée (πιγεῖν) sur leurs églises ou sur les maisons qui appartenaient aux confréries.

« plus affreuses » (1). Et toute sa nombreuse et féconde lignée, aux membres de laquelle il distribuait les meilleurs bénéfices, lui donnait une aide efficace. Il plaça Iwan Balaban à Ouniow, Grégoire à Jydytchyn et désigna le neveu d'Isaï comme son successeur. Le nom même de Balaban devint proverbial à cette époque. Si bien que, lorsqu'on voulait flétrir une action mauvaise et déshonnête, on la qualifiait de « mœurs de Balaban ». Les évêques sont les piliers de l'Église ; il est donc très naturel que si ces piliers sont ébranlés, le corps lui-même de l'Église doit pencher vers sa chute.

(1) Akty Zap. R. tome IV, nos 5, 33, 51, 135, 137.

CHAPITRE II

LE BAS CLERGÉ RUTHÈNE : SÉCULIER ET RÉGULIER

1.— La note caractéristique du clergé ruthène inférieur, séculier et régulier, au XVI^e^ siècle, fut une ignorance complète, c'est-à-dire un défaut total d'éducation générale et de connaissance élémentaire des vérités de la foi qu'il devait enseigner. Sa décadence morale et son manque absolu d'influence sur le peuple ne furent que la conséquence immédiate de cette ignorance. L'épiscopat seul était responsable de ce triste état de choses, car sa propre ignorance et son immoralité lui firent négliger la fondation d'écoles, où les futurs lévites auraient pu se préparer à leur honorable ministère. Jusqu'à la moitié du XVI^e^ siècle, nous ne rencontrons pas dans la Ruthénie tout entière une seule école supérieure qui puisse satisfaire les exigences les plus modestes. A peine voit-on çà et là de misérables écoles primaires, où l'on n'enseigne qu'un peu la lecture, l'écriture et le chant d'Église. Mais, dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle, quand les Jésuites se répandirent dans la Lithuanie et la Ruthénie et fondèrent dans tous leurs collèges

des écoles qui attiraient en grand nombre la jeunesse de toutes les confessions, on établit quelques écoles supérieures ruthènes, pour rivaliser avec le nouvel Ordre et pour empêcher que la jeunesse élevée par les Jésuites ne fût détournée de l'Église ruthène. Les plus hauts représentants de l'Église ruthène furent encore plus effrayés, quand on répandit la nouvelle que le Pape Grégoire XIII, conseillé par le jésuite Possevin, son légat à la cour d'Étienne Bathory et d'Ivan, fondait à Vilna, en 1582, un collège destiné à élever la jeunesse russe dans l'esprit catholique sous la direction des Jésuites.

La première école ruthène supérieure, sorte d'académie, fut fondée à Ostrog par un magnat russe, le duc Constantin Ostrogski en 1580. Dans les années suivantes le nombre de ces écoles augmenta, grâce aux soins et aux dépenses des confréries (1) de Léopol en 1586, de Vilna en 1588 et de Biala en 1594.

Ce fut sans doute un progrès sérieux vers une certaine amélioration, mais vu l'immense étendue du pays ruthène et de la Lithuanie et par suite de la difficulté des communications à cette époque, ces écoles n'eurent pas une influence suffisante pour élargir l'horizon intellectuel, plus qu'étroit, du clergé ruthène. Les témoignages des Ruthènes contemporains eux-mêmes, tant uniates que désuniates, nous serviront à prouver cette étroitesse d'esprit.

(1) Flerow, O Cerkownych prawos lawnych Bratstwach. Pétersbourg, 1857, p. 87 ; Czystowicz, Oczerk Zapadno Russkoj Cerkwi, Pétersbourg, 1882, I. partie, p. 210.

En premier lieu, nous invoquons le témoignage de Constantin Ostrogski, le moins suspect de tous ; car, comme nous le verrons plus loin, il était l'adversaire le plus acharné de l'Union. Au moment où l'épiscopat ruthène s'occupait des préparatifs préliminaires de l'union avec l'Église romaine, et où l'on gardait encore un certain espoir que Constantin lui-même prendrait part à cette œuvre salutaire à l'Église et au peuple ruthène, il écrivait ce qui suit à Hipace Pociey, alors évêque de Vladimir : « La « paresse, l'indolence, l'apostasie du peuple ruthène n'ont « pas d'autre cause que le manque d'instructeurs, de « prédicateurs de la parole divine, le défaut d'instruction « et par là, la diminution et l'anéantissement de la gloire « de Dieu et de sa sainte Église, ainsi que l'indifférence « pour entendre la parole de Dieu » (1).

L'archimandrite de Vilna, Léon Krewza, devenu uniate, de schismatique qu'il était auparavant, conclut ainsi dans son ouvrage « *Défense de l'Unité ecclésiastique* » (Vilna, 1617), après avoir examiné les avantages du schisme pour la Ruthénie : « Ces avantages furent nuls ; ils n'étaient « même que des pertes. L'ignorance générale du clergé et « des personnes séculières va jusqu'à ce point que quel- « ques seigneurs cherchent à l'étranger des hérétiques « pour leurs écoles » (2).

Melecius Smotjyski (Smotrzyski), archevêque schisma-

(1) Léon Krewza, *De l'Unité ecclésiastique*, p. 99.

(2) Même ouvrage, p. 96.

tique de Polotsk, fut d'abord un zélé propagateur du schisme et adversaire acharné de saint Josaphat Kountsewitch (Kuncewicz), archevêque légitime du même siège de Polotsk. A la suite d'études approfondies des lettres des anciens Pères de l'Église orientale et après avoir visité tous les sièges patriarcaux d'Orient, il fut touché par la grâce divine, reconnut enfin la vérité, rentra dans le sein de l'Église catholique et écrivit entre autres les paroles suivantes : « La schismatique Ruthénie est aussi privée de « science que l'Église grecque. On n'y rencontre pas trois « prédicateurs. Et ceux-ci mêmes, s'ils ne se nourrissaient « des sermonaires catholiques, seraient incapables de dire « un seul mot. Le peuple affamé par la disette de la pa- « role divine ne se soutient plus qu'avec peine » (1).

La noblesse ruthène désuniate du palatinat de Kiev et de la Volhynie s'exprimait ainsi dans l'instruction donnée aux ambassadeurs à la diète de l'année 1607 : « En outre, « à cette époque s'introduisit une mauvaise habitude et un « nouvel ordre de ne pas avoir dans les églises cathé- « drales des hommes instruits dans la religion ». C'est pourquoi elle exigeait qu'à l'avenir les nouveaux élus des évêchés de Vladimir et de Loutzk se fissent un devoir de fonder, près des églises cathédrales, des séminaires où l'on devrait enseigner et préparer vingt enfants de la noblesse à l'état ecclésiastique (2).

(1) Exaethesis, Léopol, 1629, cartes 6 et 7. Et Parænesis du même auteur, Cracovie, 1629, pp. 32 et 33.

(2) Archiw Jugo Z. R. Kiev, 1861, tome I, n° 8.

Un témoignage non moins sérieux est celui d'Élie Morochowski, secrétaire royal, qui, en soutenant une politique contre Smotjyski dans son écrit : « *Paregoria ou Apaisement de la plainte mordante* » s'exprimait ainsi sur le clergé schismatique contemporain. Mais, avant l'existence de l'Union, ses paroles s'appliquent encore plus directement au clergé ruthène. « Par sa négligence (il parle de l'Église « schismatique orientale), on élève à l'état ecclésiastique « les ignares les plus grossiers et de mœurs dissolues ; « elle le permet et même ordonne de n'admettre au service « divin, aux prédications, à l'administration des saints « mystères que ceux qui se sont laissé trop absorber par « les joies de ce monde et par leurs familles. De là vient « que ce n'est ni la piété, ni la science, mais le droit de « naissance qui ouvre à la postérité du clergé l'accès aux « charges spirituelles.... Au moment de l'ordination, on « ne demande pas si le candidat a de la piété ou de la « science, mais s'il est marié ».

Dans la suite de son ouvrage il dit que « l'on est scan- « dalisé, dans l'Église schismatique, d'entendre les prêtres « uniates prêcher dans leurs églises après l'Évangile la « parole divine en langue vulgaire. Mais il en résulte, « ajoute-t-il, que leurs prêtres schismatiques, adonnés à « la paresse, connaissent très peu la loi divine, encore « moins les dogmes de la foi catholique. — J'appelle sur- « tout votre attention sur l'indigne administration du sa- « crement de Pénitence et de tous les autres sacrements, « car cela se passe au vu et au su de tout le monde. Ni

« un homme, ni même un ange ne pourrait qu'avec peine « remédier à un tel malheur » (1).

Doubowitch (Dubowicz), archimandrite de Dermansk en Volhynie, annonçait dans sa « Hiérarchie » que plusieurs membres des plus illustres de la noblesse ruthène — et il dresse une liste entière — n'ont abandonné l'Église ruthène et ne sont retournés à l'Église romaine que parce qu'ils ne trouvaient dans la première ni à qui ouvrir leur conscience, ni de qui recevoir une instruction salutaire ; les prêtres, indifférents à l'égard de leur troupeau et ne se confessant pas eux-mêmes, ne pouvaient absoudre ceux qui venaient se confesser, car la formule d'absolution leur était inconnue. Ils se bornaient à indiquer la pénitence et s'ils donnaient l'absolution, ce n'était que lorsqu'on la leur payait.

La conséquence nécessaire de cette ignorance du clergé fut que la Ruthénie, avant l'Union, ne savait pas trop ce qu'elle croyait, surtout à partir de l'époque où ses écoles furent confiées aux Ariens et aux Luthériens, comme le firent Constantin Ostrogski et la confrérie du Saint-Esprit de Vilna. Elle fit passer pour articles de foi de l'Église orientale ce qui n'était en réalité que les erreurs des Ariens, des Luthériens ou des Calvinistes.

Les polémistes catholiques de ce temps-là revenaient souvent sur ce sujet. Par des exemples, ils prouvaient à leurs frères désuniates leur ignorance et par suite leur penchant pour les hérésies. Ainsi firent Melecius Smot-

(1) Paregoria, Vilna, 1612. p. 22.

jyski dans son *Apologie*, dans sa *Parænesis* et *Exætesis*, Anastase Sielawa, archimandrite du monastère de la Sainte-Trinité à Vilna et Théodore Skouminowitch (Skuminowicz), en expliquant pour quels motifs ils ont abandonné le schisme. Tous s'étendent longuement sur ce sujet.

Melecius Smotjyski écrivait de lui-même dans son *Apologie*, qu'étant encore schismatique, il ne savait pas ce qu'il croyait ou plutôt il ne connaissait pas sa foi. Or si un homme, élevé par sa science et ses capacités au-dessus de tous les chefs de son Église, pouvait ainsi parler de de lui-même, que dire du reste du clergé ruthène et surtout du clergé paroissial inférieur? Voici les propres paroles de Smotjyski : « Évêque et même... archevêque de « l'Église de mon peuple ruthène, je ne savais pas ce « que je croyais. Cela vous semble impossible que « l'évêque ne sache pas ce qu'il croit, que le maître ne com- « prenne pas lui-même ce qu'il doit enseigner aux autres, « ce que même il enseigne? Cependant la chose est possible « et même très vraie et je vous le prouverai très clairement « en confessant que je croyais plutôt les erreurs et les « hérésies que la vraie foi de Jésus-Christ, reçue de l'O- « rient et je les ai enseignées et je les ai prêchées » (1). Quelques pages plus loin, il montrait toutes les erreurs que, dans sa bonne foi, il a enseignées, les prenant pour la doctrine véritable de son Église orientale (2).

(1) *Apologia*, Voyage aux pays de l'Orient. Melet. Smotrzyski, 16, 28, à Léopol, p. 11.

(2) Même source p. 22; Cfr. *Parænesis* du même auteur depuis la p. 26.

Enfin dans l'*Exætesis* il s'exprimait ainsi : « Croyant « toutes ces erreurs et ces hérésies qui portaient atteinte « aux dogmes de la foi orthodoxe, avais-je conscience de « ce que je croyais ? Je ne cache pas que cette ignorance « elle-même de ma foi a été la cause de mes écrits contre « ses dogmes » (1).

Anastase Sielawa reprochait aux fauteurs du schisme d'avoir laissé pénétrer dans l'Église, bien avant l'Union, les erreurs hérétiques, par suite de leur négligence pastorale et de leur ignorance des choses divines ; en même temps, il indiquait en détail les sources d'où découlait l'erreur qui infectait le clergé et le peuple ruthènes. « Par « l'enseignement des dissidents, vous laissez empoisonner « votre peuple et vous continuez ainsi l'œuvre commencée « depuis longtemps avant vous, par vos ancêtres à l'égard « de la Ruthénie tout entière. Avant l'Union, Skorina, « hérétique hussite, a imprimé ses ouvrages à Prague en « langue ruthène. Vous les receviez avec complaisance, « sachant qu'il passait pour un ruthène de Polotsk, ainsi « que le prouve sa propre signature. Vous savouriez ses « ouvrages. Un homme digne, disait-on, un ruthène votre « frère a imprimé cela ».

« Simon Boudny et Laurent Kjychkowski (Krzyszkowski) « après avoir imprimé leurs livres empoisonnés par l'aria- « nisme, les ont distribués parmi les popes, qui les accep- « taient comme un remède contre le mal et, même à

(1) Exætesis ou Expostulatio, c'est-à-dire Dissertation entre l'Apologie et l'Antidote, p. M. Smotrzyski. A. D. 1629 Léopol ; expostulatio III.

« présent, nous avons beaucoup de peine à leur arracher « ces abominables livres. Ils soutiennent que ce sont les « anciens livres de l'Église, par conséquent qu'ils sont « bons et on ne peut les leur faire abandonner que par « force. Dans cette affaire sont encore intervenus les « moines moscovites, auxquels le démon lui-même a ins- « piré l'hérésie dont ils furent soupçonnés à Moscou. « Arrivés dans nos pays, ils se sont attachés aux princi- « paux sénateurs et ont empoisonné la plus grande partie « de la Ruthénie ; plusieurs d'entre ceux qui mangèrent, « burent avec eux et écoutèrent leurs discours, vivent « encore aujourd'hui. Cette source empoisonnée a produit « le ruisseau portant la contagion de la zizanie » (1).

Théodore Skouminowitck (Skuminowicz) adresse le même reproche à l'Église ruthène, avant l'Union: « L'igno- « rance des choses salutaires et l'impéritie ont tellement « envahi nos pays, profondément chrétiens... que je « doute qu'il y ait parmi le clergé une dizaine d'hommes « instruits, qui soient capables de rendre compte de leur « foi. Qu'on interroge, par exemple, tous ces ihoumènes, « supérieurs de couvents et archimandrites sur le mystère « de la procession du Saint-Esprit, sur la gloire des saints, « etc. Pour la plupart, ils ne pourraient rien répondre et « quiconque a lu le *Kleryk* (anonyme d'un écrivain désu- « niate), la *Zizanie*, l'*Antigrafa*, la *Plainte*, l'*Antidote*, ou- « vrages remplis d'altérations et de différentes hérésies « et a fait étalage de quelques citations, mal comprises,

(1) Antelenchus. Vilna, 1622, p. 49-50.

« des saints Docteurs, passe pour un théologien, prétend « être un soutien de l'Église. Oh ! combien y a-t-il d'ihou- « mènes qui non seulement sont incapables de traiter « quelque question difficile, mais qui ignorent même le « nombre des sacrements, leur forme, leur matière ! Je « n'invente rien, Dieu m'en est témoin et je serais digne « de ses châtiments, si j'avançais des choses fausses. « Quand les schismatiques m'ont confié les décanats « d'Ovrousk, de Mozirsk de Jetchitsk (Rzeczyck) ou des « paroisses de cette Podlachie sauvage et ignorante, j'ai « eu l'occasion de rencontrer des prêtres qui ne savaient « pas lire couramment le ruthène, sinon tout au plus en « épelant » (1).

Il est vrai que Skouminowitch écrivait dans la première moitié du XVII^e^ siècle ; mais si le clergé ruthène schismatique se trouvait dans un pareil état au moment où il y avait déjà quelques écoles, appartenant aux confréries désuniates, combien plus triste devait être la situation avant leur fondation, c'est-à-dire avant l'Union de Brest ?

2. — L'immoralité du clergé, qui ne comprenait pas son honorable vocation et traitait son sublime ministère comme une profession ordinaire, marchait de pair avec l'ignorance.

D'après les constitutions de l'Église orientale, il était défendu aux prêtres de se marier une seconde fois, si la femme qu'ils avaient épousée avant d'avoir reçu le diaco-

(1) Motifs de l'abandon du schisme. Vilna, 1643, chap. v, § 3.

nat venait à mourir. Cependant le patriarche de Constantinople Jérémie se rendant à Moscou vers 1589, s'arrêta en Lithuanie et en Ruthénie ; il rencontra plusieurs prêtres mariés pour la deuxième et même pour la troisième fois et qui, sans aucune désapprobation de leurs évêques, exerçaient tranquillement leurs fonctions pastorales (1). Il n'est pas étonnant qu'un tel clergé, en transgressant lui-même, au scandale du peuple, les lois de la sainte Église, non seulement tolérât dans ses paroisses des mariages illégitimes, mais les bénît ou les rompît de sa propre autorité et que le peuple, par la faute de son clergé, ne connût rien de Dieu. Gédéon Balaban lui-même, dans sa lettre pastorale du 12 Mars 1591 (2), se plaint du clergé du diocèse de Pjemysl, qui lui avait été confié par le métropolitain. Ce que dit Gédéon Balaban du clergé du diocèse de Pjemysl et de la décadence morale de son peuple par la faute de ses pasteurs, peut être appliqué non moins justement à tous les diocèses ruthènes de ce temps-là.

Melecius Smotjyski, tant de fois cité déjà, homme de capacités extraordinaires et d'une science rare, connaissait mieux que tous ses contemporains la situation intérieure de l'Église ruthène ; il écrivait ce qui suit dans son « *Admonition au peuple ruthène* » : « Où trouver chez les su-« périeurs l'amour, le zèle pour le salut des âmes ? Où « ceux qui ont faim de la nourriture spirituelle peuvent-

(1) Akty Z. R. Tome IV, n. 17. Comp. Antirresis ou l'Apologie contre Christophe Philatète, Vilna 1600, p. 98 et 99.

(2) A. Z. R. tome IV, n. 29.

« ils la trouver ? J'en parle avec certitude, car la chose est « connue depuis longtemps. Ici, dans notre pays ruthène, « le peuple des campagnes, des bourgs et des villes ne « sait pas ce que c'est que la foi chrétienne, les choses « saintes de l'Église, le Pater noster, le Credo, les dix « commandements et tout ce qu'il convient à un chrétien « de savoir. Jamais aucun d'entre eux ne goûte les dou- « ceurs qui accompagnent ordinairement l'audition de la « parole de Dieu ; ils vivent comme des bêtes » (1).

Par suite de l'incurie du clergé paroissial, toute la vie spirituelle du peuple ruthène se bornait à la connaissance et à l'accomplissement de quelques actes extérieurs de religion, à des prostrations devant les saintes images et à la pratique rigoureuse de jeûnes sévères et nombreux. Pendant ce temps, les classes cultivées de la société ruthène, telles que la noblesse aisée, fatiguées de la grossièreté et de l'ineptie du clergé et ne pouvant satisfaire leurs besoins religieux, passaient au protestantisme, dont le large flot couvrait la Lithuanie et la Ruthénie, ou venaient à l'Église romaine. Les affirmations des écrivains russes de notre temps, soutenant que ce fut l'Union seule qui détermina la noblesse ruthène à embrasser le rite latin, sont donc en contradiction avec la vérité historique. Une certaine partie de la noblesse ruthène accepta le rite latin avant l'Union de Brest. En voici les preuves : Melecius Smotjyski, étant encore désuniate, avoue dans sa « *Plainte* » que les familles nobles les plus élevées et même les fa-

(1) Parænesis, ou admonition au peuple ruthène, Cracovie, 1629, p. 33.

milles ducales abandonnèrent, déjà avant l'Union, le rite ruthène, pour embrasser le rite latin, comme l'avaient fait les ducs Sloutski (Slucki), Zaslawski, Zbaraski, Wisniowietski, Sangouchko (Sanguszko), Tchartoryski (Czartoryski), Pronski, Rojenski, Solomeretski (Solomerecki), Holowtchynski (Holowczynski), Krochynski (Kroszynski), Masalski, Horski, Sokolinski, Loukomski, Pouzyna, ensuite les maisons nobles de Chodkiewitch (Chodkiewicz), Hlebowitch (Hlebowicz), Kichka (Kiszka), Sapieha, Drohotaïski, Woyna, Wollowitch (Wollowicz), Zienowitch (Zienowicz), Patz, Haletski, Tychkiewitch (Tyszkiewicz), Korsak, Tryzno, Mychko (Myszko), Siemiachko (Siemiaszko), Houlewitch (Hulewicz), Jarmolinski, Kalinowski, Melechko (Meleszko), Skouminowitch (Skuminowicz), Pociey et tant d'autres dont il serait trop long de citer les noms (1).

La même chose est affirmée par Anastase Sielawa, qui s'exprimait en ces termes sur les Ruthènes schismatiques : « Faut-il accuser l'Union si un certain nombre de ducs, « de sénateurs, d'hommes bien nés, si la noblesse ont « abandonné en foule le rite ruthène, à un tel point qu'il « faudrait presque un flambeau pour trouver un ruthène « et plus difficilement encore un sénateur qui fût resté « fidèle au rite ruthène ? et ceci avait lieu avant la réali- « sation de l'Union » (2).

Jean Doubowitch (Dubowicz), archimandrite de Der-

(1) Θρῆνος, c'est-à-dire Plainte de l'Église orientale, seule catholique et apostolique en Orient, par Théophile Orthologue, Vilna 1610, p. 15.

(2) *Antelenchus*, pp. 48 et 49.

mansk, indique les motifs de cet abandon du rite ruthène, quand, s'appuyant sur le témoignage de Smotjyski ou Orthologue, ainsi que ce dernier avait l'habitude de se nommer lui-même, dans ses écrits schismatiques, il s'exprime en ces termes : « Plusieurs d'entre eux se sont donnés à « l'Église romaine parce qu'ils manquaient de guides pour « leurs consciences et d'instructions salutaires » (1). Doubowitch précise même la date à laquelle l'Église romaine commence à gagner des adhérents parmi la noblesse ruthène. « A partir de l'année 1560, écrit-il, on abandonne « en masse le rite grec dans ces contrées, tandis que le « rite latin se propage de plus en plus » (2).

Une autre partie considérable de la noblesse, surtout à Novogrodek, embrasse le protestantisme avant l'Union. La centième partie à peine des familles nobles de cet arrondissement fut préservée de l'hérésie ; quant aux autres parties de la Ruthénie, plusieurs d'entre elles acceptèrent les nouveautés hérétiques. Arcadius, grec contemporain qui habitait la Ruthénie, s'exprimait ainsi en s'adressant aux Ruthènes : « Voyez combien il y a d'Ariens et d'Ana- « baptistes en Ruthénie ; pas plus loin que dans l'arron- « dissement de Novogrodek, cette maudite hérésie s'est « tellement multipliée qu'on rencontre à peine une maison « noble sur cent qui n'en soit infectée et partout il en est « de même » (3).

(1) *Hiérarchie*, p. 192.

(2) *Hiérarchie*, page 206 et comparez Parænesis, p. 53, 54 et Défense de l'Unité ecclésiastique, p. 108.

(3) Antirresis, p, 179.

Quelque temps plus tard, quand le courant catholique prit le dessus, cette noblesse, longtemps subjuguée par l'hérésie, rentra au sein de l'Église catholique à l'exemple de la noblesse polonaise hérétique. Par conséquent, ce ne fut ni l'Union, ni l'Église latine qui firent perdre la noblesse à l'Église ruthène, mais bien l'Église ruthène elle-même ou plutôt l'ignorance et la négligence de ses pasteurs.

Quant aux membres de la noblesse qui restèrent fidèles à l'Église ruthène, ils faisaient très peu de cas de son clergé à cause de sa grossièreté. Nous pouvons nous faire une idée des rapports entre le clergé et la bourgeoisie ruthène par le tableau que nous présente Arcadius, déjà cité plus haut ; il eut l'occasion d'étudier de près l'état de l'Église en Ruthénie : « qui a jamais — ce sont ses « propres paroles — prononcé un seul mot en faveur des « évêques et du clergé, en faveur de ces malheureux popes, « quand on les outrageait, quand on leur enlevait les « biens et les privilèges qu'ils tenaient de l'Église ? On « regardait les pauvres popes comme de simples rustres « et pire encore, on leur faisait remplir les métiers de cor- « royeurs, de cordonniers, on les nommait au dernier « rang dans les lettres de convocation ; on prélevait un « impôt sur leur personne et sur leurs fonctions dans « l'Église, vilenie qu'on ne supporterait ni dans aucune « école juive, ni dans la mosquée tartare. Remarquez cette « parole : Le pope devait payer deux florins pour ses « fonctions dans l'Église et le protopope, quatre ; dites-

« moi où existe une pareille ordonnance à l'égard des « rabbins juifs, à l'égard des écoliers ? Qui a jamais payé « pour l'école comme nos popes payent pour l'Église? Pen- « dant ce temps, les boutiquiers empilent de l'argent ! Écou- « tez avec quel respect les popes ruthènes sont traités par « l'aristocratie, surtout par celle de la Ruthénie : plusieurs « d'entre eux doivent conduire les voitures, diriger la « charrue de leurs seigneurs... Et quand nos prétendus « orthodoxes, dans leurs assemblées, leurs diètes, se sont- « ils occupés de tous ces outrages, de toutes ces oppres- « sions, sans parler des mauvais traitements, des emprison- « nements que subissaient les pauvres popes ?... Et que « voulez-vous ? Est-ce la servitude de Julien ? Vous vou- « lez dominer le clergé non seulement dans les choses « temporelles (ce qu'on ne vous conteste pas), mais « encore dans les choses spirituelles (ce qui ne vous « regarde pas) ; vous voulez gouverner les églises de Dieu « et non seulement vous, mais vos femmes elles-mêmes. « Voyez quel ordre règne dans nos églises, qui plusieurs « fois déjà ont été souillées de sang... Vous voulez que « le pope soit traité d'une façon pire que le rustre... « vous l'avez mis au même rang que les Juifs ... » (1).

Léon Krewza, archimandrite de Vilna, s'exprimait absolument de la même manière sur l'oppression et l'humiliation du clergé ruthène avant l'Union ; « A Constantinople, « l'empereur lui-même, à Moscou le grand-duc, et dans « nos pays, chaque gentilhomme, s'il a un pope dans son

(1) Antirresis, p. 77-79 et p. 139.

« domaine, le mène à son gré ; parfois il le fait labourer « et quelques-uns vont jusqu'à le punir, s'il refuse d'obéir « immédiatement. Dans les choses qui concernent le ser- « vice divin, il veut toujours dominer, et si le pope fait « quelque chose sans son consentement, ce qu'il fait est « considéré comme nul » (1).

3. — Après avoir examiné avec soin l'état du clergé ruthène séculier avant l'Union, arrêtons un moment nos regards sur le clergé régulier de cette époque. La vie religieuse a, dans l'Église orientale, une plus grande importance que dans l'Église occidentale et elle donne le moyen d'apprécier plus exactement son épanouissement ou ses désordres. L'Église orientale n'a d'autre Ordre que celui de saint Basile. C'est dans cet Ordre et non dans le clergé séculier qu'on choisit les évêques orientaux, parce qu'ils sont astreints au célibat, tandis que le clergé séculier, surtout le clergé schismatique, ne garde pas le célibat. Non seulement l'Église ruthène se conformait toujours à cet usage, mais elle confiait aux religieux qui passaient pour un peu plus instruits que le clergé séculier, les plus importantes fonctions spirituelles. Et si, au XVI^e^ siècle, il y eut des exceptions à cette règle et si, grâce à la faveur royale, un citadin quelconque, un gentilhomme propriétaire était nommé évêque, il était obligé, avant sa consécration, de passer quelque temps dans un monastère, puis de revêtir l'habit religieux et de faire les vœux de religion. Toutes ces exceptions cependant doivent être regardées comme

(1) Défense de l'Unité ecclésiastique, 1617, p. 94.

des abus. Donc, quand le niveau de la science et de la morale s'abaissait dans l'Ordre basilien, toute l'Église ruthène s'en ressentait nécessairement, tant que ses chefs furent choisis parmi les membres de l'Ordre. Quant à la vie religieuse en Ruthénie avant l'Union et même quelque temps après sa mise à exécution, les témoignages contemporains vont nous en donner une idée.

Ces témoignages sont très nombreux, tant de la part des uniates que des désuniates. Les personnes séculières qui géraient les biens de l'Église ainsi que les religieux eux-mêmes nous en donnent aussi en grande quantité.

Le premier et le plus célèbre cloître de Kiev était tombé dans un tel relâchement sous le règne de Sigismond Ier que son archimandrite supprima la vie commune des religieux et partagea les biens du cloître entre ses enfants et ses parents. Seul, le roi opposa une digue à ces abus (1).

En 1584, le magistrat de Vilna se plaignit au roi Étienne que le monastère de la Sainte-Trinité, dont l'archimandrite était le métropolitain lui-même, tombait en ruine non seulement au point de vue matériel, mais encore sous le rapport spirituel, car l'archimandrite ne s'en occupait pas. « Ce monastère, dit-il dans cette plainte, est tombé dans « une grande décadence ; ses bâtiments sont fortement en- « dommagés par le temps, et, sous tous les autres rapports, « on n'y voit aucun ordre » (2).

Cette plainte n'amena presque aucune amélioration, car

(1) Pelesz, *Geschichte der Union*, tome I, p. 597.

(2) Akty, Zap. R. tome III, N° 144.

un certain nombre d'années plus tard l'archimandrite du même couvent, Léon Krewza, écrivait ce qui suit au sujet du même couvent : « Il tomba dans un tel abandon avant « l'Union qu'on n'y trouvait qu'un seul pope séculier, qui « pourvoyait avec peine à son entretien. Les murs tom- « baient en ruine et le monastère se couvrait d'orties » (1).

En 1585, nous entendons une nouvelle plainte de la noblesse ruthène de Halitch, adressée au métropolitain Dzievonka, sur le déplorable état de la vie religieuse. « Dans « les monastères nobles, les ihoumènes, au lieu de vivre « avec leur communauté, vivent avec leurs femmes et « leurs enfants, exercent le pouvoir dans les églises et les « dirigent » (2).

Un tableau encore plus complet de la déchéance morale dans les cloîtres ruthènes avant l'Union nous est présenté par les écrivains uniates qui ont pris part eux-mêmes à la vie religieuse de ces cloîtres. L'archimandrite Léon Krewza, que nous avons cité tant de fois déjà, s'exprime ainsi en parlant de l'époque antérieure à l'Union : « La vie reli- « gieuse était ordinairement si abandonnée que les moines, « à l'exception des dehors extérieurs et de l'habit religieux, « n'avaient rien de religieux. La honte et le chagrin ne « nous permettent pas d'en dire plus. Quiconque veut s'en « donner la peine peut s'en convaincre lui-même » (3).

(1) Défense de l'Unité ecclésiastique, p, 108.

(2) Akty, Z. R. tome III, nos 146 et 10.

(3) Défense de l'Unité ecclésiastique, p. 72.

Le successeur de Krewza, archimandrite de la Sainte-Trinité à Vilna, Anastase Sielawa, s'exprimait dans les mêmes termes : « Oh ! combien d'horribles excès commis « contre Dieu et les hommes pourrions-nous signaler dans « vos monastères et si vous ne vouliez pas en convenir, « nos villes et les environs, témoins de ce qui se passait, « vous les rappelleraient à haute voix ; dans quelques en- « droits le public s'élève contre la liberté effrénée de nos « monastères ; depuis Kiev jusqu'à Vilna et dans chacun « nous pouvons signaler un nouvel abus dont on a à rou- « gir... Ces abus sont d'autant plus criants que personne « ne les punit ; les séculiers n'osent pas le faire par res- « pect pour l'état religieux... Les religieux eux-mêmes « n'entreprennent rien... parce que dans chacun de ces « monastères règnent une liberté et une indépendance ab- « solues, l'état religieux se réduisant à l'émission des « vœux... Cette liberté permet aux religieux de choisir le « monastère qui leur plaît, d'y rester aussi longtemps « qu'ils le veulent, de le quitter à leur gré, de rendre des « visites entre monastères et ainsi dispersés, ils ne restent « pas longtemps au même lieu » (1).

Morochowski, secrétaire du roi, répondant à la plainte de Smotjyski, déclarait que c'était dans les cloîtres désuniates que s'enfermaient ordinairement ceux qui, après avoir passé leur vie dans le libertinage, soupiraient après une vie indépendante, à l'abri du chapeau et du manteau

(1) Antelenchus, p. 43-44.

religieux et qui, bientôt après, ennuyés de leur cellule, devenaient des coureurs indomptés (1).

Chose étonnante, quand les écrivains uniates et souvent aussi les désuniates condamnent en chœur le relâchement de la discipline religieuse dans l'Église désuniate, aucun écrivain désuniate n'élève la voix pour prendre sa défense. Évidemment on n'avait aucune excuse à alléguer.

Cette décadence ne nous étonnera plus, si nous considérons qu'on choisissait pour supérieurs et archimandrites de tous les couvents ruthènes importants ou des évêques dont la valeur morale nous est connue et qui ne cherchaient qu'à augmenter leur fortune, ou des séculiers dont le roi voulait récompenser les services rendus au pays. Ceux-ci habitaient les monastères avec leurs femmes et leurs enfants et, naturellement s'inquiétaient peu de faire observer par les moines la discipline religieuse.

Ce n'étaient pas des cas isolés au XVI^e^ siècle, tous les couvents ruthènes menaient d'autant plus facilement ce genre de vie qu'ils étaient mieux dotés (2).

Dans de pareilles conditions il importait peu que les évêques ruthènes fussent choisis dans l'Ordre des Basiliens ou parmi les séculiers, comme cela arriva plusieurs fois au XVI^e^ siècle. La vie passée dans le monde et employée au service de la République n'était guère une école de forma-

(1) Paregoria, par Morochowski, Vilna 1612, p. 27. Velamin Routski, Discursus de corrigendo regimine in ritu graeco. Guépin, S. Josaphat, tome I, p. CIX.

(2) Akty Zap., R. tome III, n^os^ 83, 110, 132, 152, 158.

tion pour les évêques ; l'Ordre basilien, tel que nous venons de le voir, cessait également de l'être. En face de cette démoralisation générale gagnant tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique en Ruthénie, et en présence d'un mal arrivé à son comble, il faut considérer comme un symptôme salutaire l'esprit et le courant réformateurs qui s'éveillèrent au sein de la population ruthène. Quel fut le chef de ce mouvement et dans quelle mesure ce mouvement pouvait-il produire d'heureux résultats pour l'Église ruthène ? C'est ce que nous verrons dans le chapitre suivant.

CHAPITRE III

RÉFORMATEURS SÉCULIERS DE L'ÉGLISE RUTHÈNE. CONFRÉRIES.

1. — A la tête du mouvement réformateur qui venait de s'éveiller, se place Constantin II Ostrogski, descendant des grands-ducs de Kiev, le plus puissant seigneur non seulement de la Ruthénie, mais de toute la Pologne à cette époque. Ses revenus annuels s'élevaient à la somme fabuleuse pour ce temps de 15 millions de florins polonais et sa cour rivalisait avec la cour du roi.

Un sénateur était attaché à sa cour en qualité de maréchal. Ses domaines couvraient presque toute la Volhynie. Il était patron de mille églises et il nommait même l'évêque de Loutsk (Luck). Ardent partisan du royaume de Pologne et capable de sacrifier pour lui sa vie et sa fortune, il donna plusieurs preuves de ce dévouement, quand le pays eut besoin de son secours contre la puissance moscovite et les Tartares. Il les renouvela de même lors de la mise à exécution de l'Union de Lublin ; en même temps il était

sincèrement attaché à l'Église ruthène, dont il était le fils.

Les Patriarches de Constantinople lui accordèrent une certaine autorité sur l'Église ruthène en lui conférant la dignité d'exarque : Étienne Bathory confia aussi l'Église à ses soins et lui permit de présenter des candidats pour les sièges vacants des évêchés ruthènes. L'autorité du duc dans l'Église surpassait non seulement celle du métropolitain de Kiev, mais encore celle du patriarche lui-même. La noblesse, aussi bien que le clergé ruthène, s'inclinait humblement devant le duc en briguant ses faveurs et ses grâces. Il avait conscience de la ruine de l'Église et il en ressentait une vive douleur, mais, ne pouvant compter sur l'Épiscopat pour la renouveler, il se proposa de lui procurer lui-même les moyens de salut. Dans ce but, il se mit en relations avec le nonce apostolique Bolognetto (1) et, quoiqu'il détestât les Jésuites, avec le jésuite Possevin, au moment où celui-ci demeurait à Vilna, en qualité de légat du Saint-Siège près de Bathory et de la cour moscovite (2). Il

(1) Le nonce Bolognetto, écrivant à Rome que le duc avait traité la question du nouveau calendrier (3 Juillet 1583) et de l'Union, ajoute : « Duca dal principio del ragionamento si rese molto piu facile che non avena fatto del calendario, perche egli ancora detesto grandamente lo scisma per quanto si puote giudicare dal volto e dalle parole e monstrando un interno dolore di tanto discordio fra il popolo cristiano disse con molta tenerezza, che, se potesse con la vita propria comparare l'unione di s. Chiesa, lo farebbe volentieri e morirebbe all'hora contentissimo ». Il ajoute qu'il l'a envoyé chez Possevin demeurant alors à Cracovie. (Nunc. di Pol. t. XX, Arch. Vat.).

(2) Holubiew, Pierre Mohila, métropolitain de Kiev. Kiev, 1883, tome I, du supplément, p. 27, où il conseille, en 1585, à son petit-fils Janouch

entra de même en relations avec Hipace Pociey ; il le décida à embrasser l'état religieux et à recevoir la consécration épiscopale, espérant trouver en lui un évêque tel que l'exigeait l'œuvre de la réforme ecclésiastique (1). Pour relever l'Église, il fonda de ses propres ressources, en 1580, l'Académie d'Ostrog, où l'on enseignait, outre la théologie, le slave, le grec et le latin. Le premier recteur de cette école fut Gérazyme Smotjyski, homme instruit et père de Melecius Smotjyski devenu si célèbre plus tard (2). Les efforts du duc ne produisirent pas les effets qu'on en attendait.

Ses négociations avec Possevin, en 1581, 1582 et 1583, furent infructueuses ; sans doute, parce que celui-ci posait comme première condition de la réforme de l'Église, l'union avec Rome et la rupture avec le patriarcat de Constantinople. Le duc ne rejeta pas directement l'idée de l'Union, mais il ne voulut pas commencer par elle la réforme de l'Église. Il ne comprit pas que, sans l'Union, il était impossible de songer à une réforme sérieuse et il remit sa décision à un autre temps.

Quoique l'Académie d'Ostrog (3), fondée aux frais du duc,

Radziwill de fréquenter plutôt les réunions de calvinistes que l'Église des Jésuites, qu'il appelle « les nouveaux disciples de Jésus ».

(1) Défense de l'Unité ecclésiastique, pp. 96-100.

(2) Macar, Istoria Cerkwi russkoï, tome IX, p. 411.

(3) Le nonce Bolognetto écrivait de Cracovie à Rome, le 20 Mars 1583, que le duc était résolu d'accepter pour son école des maîtres de Rome, volontiers des grecs catholiques et même des Latins. Mais personne ne voulut entreprendre le voyage d'Ostrog. Archives du Vatican, Nonc. de Pologne, tome IX, p. 122 et 315.

contribuât à relever le niveau intellectuel et scientifique en Ruthénie, et que nous lui fussions redevables, avec la traduction de la sainte Écriture en langue russe, de plusieurs ouvrages religieux, elle ne rendit cependant pas en réalité de grands services à l'Église ruthène et lui procura peut-être plus de torts que d'avantages. Le duc, qui probablement n'avait pas une connaissance assez éclairée de la science et des dogmes de l'Église, de ses principes et de l'essence de son esprit, fit venir de l'étranger dans son école plusieurs maîtres choisis avec trop peu de circonspection. En sorte que la plus grande partie, ou au moins une très grande partie des professeurs de l'Académie était composée d'hommes étrangers ou même hostiles à la foi de l'Église ruthène, d'hérétiques déclarés ou secrets et principalement d'ennemis mortels de l'Église latine romaine. Il suffit de dire que, pendant quelque temps, le recteur de l'Académie fut Cyrille Lukaris, devenu plus tard patriarche d'Alexandrie, puis de Constantinople et connu comme un calviniste secret. Donc, au lieu d'affermir les Ruthènes dans la foi de l'Église orientale, au lieu d'expliquer et d'interpréter ses vérités et d'éveiller l'esprit de piété, les maîtres de l'Académie d'Ostrog empoisonnaient leurs auditeurs par leurs paroles et leurs écrits hérétiques. Ceux-ci, publiés par la presse d'Ostrog et répandus dans toute la Ruthénie, semaient des dissensions et augmentaient la confusion déjà bien grande au sein du peuple ruthène et de son Église.

L'élan réformateur du duc Ostrogski eut encore un autre

inconvénient, dont toute la gravité se fit sentir après l'accomplissement de l'Union de Brest. Constantin avait fait de grands et incontestables sacrifices pour l'Église et longtemps il s'était montré son protecteur et son défenseur déclaré, par suite il s'habitua à se considérer comme le chef et le supérieur de l'Église. Il crut avoir le droit de s'ingérer dans les affaires intérieures, se plaça au-dessus des évêques, les força de se soumettre à sa volonté, s'indignant et témoignant sa colère, lorsqu'ils mettaient quelque lenteur à lui obéir. Son ambition et son orgueil indomptables devaient dans l'avenir s'appesantir lourdement sur la hiérarchie ecclésiastique. Pour comble de malheur, l'exemple du duc devint contagieux pour la noblesse ruthène, qui se permit également de gouverner les paroisses et les églises en traitant les prêtres comme ses serviteurs.

2. — Les Confréries ecclésiastiques prirent une grande part dans le mouvement réformateur de l'Église ruthène, inauguré et continué par le duc Constantin Ostrogski. L'institution de ces confréries fut étrangère à l'Église orientale, qui ne les avait pas plus connues dans le passé qu'elle ne les connut dans l'avenir. En Ruthénie, elles commencèrent à s'établir auprès de quelques églises, principalement auprès des églises de monastères, à l'instar de ce qui se passait dans l'église latine vers la moitié du XV^e^ siècle. Ainsi, en 1439, nous trouvons une confrérie ruthène à Léopol et, un certain nombre d'années plus tard, en 1458, une autre à Vilna. Elles furent connues sous le nom de Confréries de corps de métiers, mais elles restèrent long-

temps sans donner signe de vie. Quelque temps avant l'Union, les confréries ruthènes, composées principalement de gens du peuple, commencèrent à perfectionner leur organisation et à faire sentir leur action. Dans les réunions, les membres de ces Confréries discutaient non seulement les affaires qui concernaient la Confrérie, mais encore traitaient des intérêts de l'Église, négligée et honteusement abandonnée par les évêques et le clergé, de la nécessité du développement de la civilisation, de la propagation de la gloire de Dieu, de l'embellissement des églises et de la piété. Dans ce but, ils quêtaient, fondaient des écoles et des imprimeries, appelaient des prédicateurs et des maîtres, soit du pays, soit de l'étranger, surtout de la Grèce et même d'Allemagne.

Un grand mouvement vers le bien se produisit au sein de la bourgeoisie ruthène des plus grandes villes. La confrérie de Léopol se plaça à la tête des autres. En 1586, elle fonda une école approuvée plus tard par Sigismond III. L'objet de l'enseignement dans cette école était l'étude de l'ancien slave et du grec ; plus tard on y ajouta l'étude du latin et du polonais. Outre l'école, on créa une imprimerie, d'où sortit déjà en 1591 la première grammaire gréco-slave, composée par les maîtres de l'école de la confrérie et, dans les années suivantes, on publia plusieurs ouvrages religieux.

L'exemple de la confrérie de Léopol fut suivi par la confrérie de la Sainte-Trinité de Vilna, qui s'organisa de la même façon et fonda également une école et une impri-

merie. Ce fut à peu près vers cette époque que la bourgeoisie de Loutzk, de Kiev, de Mohilev, de Brest, de Pinsk, de Minsk, de Bielsk, d'Orcha et d'autres villes moins importantes se groupa en confréries (1).

Le retour de l'Église au bien semblait être incontestable, si l'on ne considère que l'activité et le zèle de la bourgeoisie ruthène. Cependant, hélas ! l'activité et la générosité de ces confréries n'eurent pas un résultat plus heureux que les efforts du duc Ostrogski, et cela pour deux raisons.

En présence de la nonchalance et de l'incurie des évêques et des prêtres de paroisse, les confréries, composées de personnes séculières, souvent de condition très modeste et sans éducation, ne se bornèrent plus aux affaires qui les concernaient, à propager la gloire de Dieu, à augmenter la magnificence des églises et du culte divin, à maintenir les écoles et les œuvres de miséricorde. Elles se mirent à gouverner l'Église et à s'ingérer dans des affaires qui ne regardaient que le clergé. Tout cela donna bientôt naissance à des récriminations, des querelles, des discordes avec les pasteurs des âmes, avec les évêques eux-mêmes, à des querelles entre les confréries et même entre les confrères, en sorte que ce qu'on créait d'une main, on le détruisait de l'autre. Au lieu de contribuer au bien général de l'Église, les confréries cherchèrent à se

(1) Flerow, Oprawoslawnych cerkownych Bratstwach w Jugo Zapadnoi Rossji. Pétersbourg, 1857 et Akty Z. R. t. IV, nos 4, 18, 27, 28, 36, 94, 101, 119 et plusieurs autres numéros.

faire valoir, à augmenter leurs privilèges et leurs droits et à satisfaire leur ambition. Cette ivraie poussa sur le terrain des Confréries, surtout au moment où deux patriarches orientaux, Joachim d'Antioche en 1586 et Jérémie de Constantinople, en 1589, visitèrent la Ruthénie pour y faire une quête et élevèrent d'abord la confrérie de Léopol en 1586, puis celle de la Sainte-Trinité à Vilna, en 1589, à la dignité de Stauropigie, les soustrayant ainsi à la juridiction locale du pouvoir ecclésiastique et les soumettant directement à celle du patriarcat de Constantinople.

Jérémie II, approuvant la dignité stauropigiale de la confrérie de Vilna, s'exprimait en termes précis dans sa lettre pastorale : « A chaque archevêque, évêque, archiman-« drite, ihoumène, protopope, pope, diacre, à quiconque « sera hostile à cette confrérie et y sèmera la discorde, « nous refusons notre bénédiction ».

Joachim accorda même à la confrérie de Léopol un droit que d'autres confréries s'arrogèrent également, celui d'anathème, c'est-à-dire d'excommunication, le droit de surveiller le clergé inférieur et même les évêques et il les obligea à donner des renseignements aux patriarches de Constantinople sur les membres de l'épiscopat et du clergé (1). Il fallait une perversité véritablement grecque pour empoisonner ainsi dans son origine cette institution utile en elle-même, en la plaçant à l'égard de la hiérar-

(1) Solowiew, Histoire de Russie, t. X, p. 13.

chie locale dans de fausses relations, qui ne pouvaient que produire les conséquences les plus fatales pour la pauvre Église ruthène. Tant que les confréries réveillèrent l'esprit religieux et, par leur zèle, excitèrent le clergé supérieur et inférieur à secouer sa nonchalance et son incurie, elles accomplirent parfaitement leur devoir, acquirent des mérites immortels dans l'Église ruthène et purent véritablement coopérer à sa renaissance intérieure.

Mais lorsque les patriarches leur firent jouer un rôle de délation et de surveillance dans l'Église, non seulement à l'égard du clergé, mais même des évêques, et qu'ils enlevèrent aux évêques toute juridiction sur ces confréries, ils firent dévier leur action et, dès ce moment, elles cessèrent d'être pour l'Église un élément de secours et de régénération. Dans la suite, leur existence ultérieure et leur action ne firent qu'accroître le désordre dans l'Église (1).

La seconde raison pour laquelle les Confréries n'eurent pas de résultats salutaires pour l'Église ruthène se trouve dans leurs écoles. Ces dernières, à l'exemple de l'Académie d'Ostrog, comptaient parmi leurs maîtres des hommes infectés par les erreurs hérétiques. Du haut de leurs chaires ou de celles de l'Église, ce qui était pire encore, ils les répandaient à pleines mains parmi la jeunesse sous le nom de dogmes de l'Église ruthène ou, par les écrits sortis de l'imprimerie des confréries, il les semaient dans toute la Ruthénie, dans cette ignorante population qui ne

(1) Apocrisis, p. 269, w Pamiatnickach polemiczeskoi litteratury. II[e] Partie, Pétersbourg, 1882.

connaissait que la forme extérieure de sa croyance. Il suffit de nommer parmi d'autres moins connus, Étienne Zyzani et Orthologue (Mel. Smotjyski), professeurs de la confrérie de Vilna, réputés pour des hommes remarquablement doués et distingués par leur science supérieure et qui détruisaient l'esprit de foi dans les grands cercles ruthènes. Donc les lumières répandues par les écoles des confréries furent plus nuisibles à l'Église ruthène que ne l'avaient été les ténèbres précédentes et ne purent contribuer à sa régénération. Comme pour toutes les hérésies, elles ne firent qu'attiser, dans la société ruthène, la haine contre l'Église catholique.

Ceci démontre pourquoi demeurèrent vaines les espérances qu'avaient fait naître les premiers efforts des confréries pour relever l'Église de sa décadence et lui communiquer une nouvelle vie. Dans la suite de cet ouvrage, nous montrerons qu'au moment où l'Union fut accomplie, les confréries, hostiles aux évêques bien disposés pour l'Union, devinrent les principales forteresses du schisme. Elles le défendirent avec fureur en soulevant la bourgeoisie et le peuple contre leurs pasteurs, à l'instigation de Constantinople.

CHAPITRE IV

LES PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE ET LES DÉSORDRES INTÉRIEURS DE L'ÉGLISE RUTHÈNE AVANT L'UNION DE BREST

On se demande, en présence de pareilles circonstances et de cette complète désorganisation de l'Église ruthène, quelle fut la conduite de ses chefs suprêmes, les patriarches de Constantinople. Que firent-ils pour la sauver, la ranimer et la vivifier en voyant sa décadence et son avilissement ?

Avant de répondre à cette question, il faut nous rappeler en quel état se trouvait alors l'Église orientale et surtout le patriarcat de Constantinople. Cet état était très lamentable !

Lorsque l'Église orientale se détacha de l'Unité ecclésiastique, les lumières de la science dont elle avait éclairé le monde chrétien pendant plusieurs siècles s'éteignirent bientôt chez elle; sa sainteté, gloire et ornement particulier de l'Orient, sombra également. Depuis saint Jean Damas-

cène, il est difficile de rencontrer dans l'Orient tout entier un théologien célèbre à l'exception de Photius, plus tard pseudo-patriarche de Constantinople. Et plus nous nous rapprochons de l'époque que nous étudions, plus la mort et les ténèbres envahissent cette partie de l'Église, autrefois si merveilleusement favorisée de Dieu. Le joug pesant des Turcs s'abattant sur elle au milieu du XIV^e^ siècle acheva sa ruine.

A vrai dire, le fanatisme religieux se réveilla, surexcité par l'oppression de l'islamisme ; l'attachement passionné au rite extérieur resta, mais l'esprit de religion et de piété, qui animait dans les siècles passés les fils de l'Église orientale, disparut sans retour. Pour comble de malheur, le chancre de la simonie fit son apparition, rongeant la hiérarchie à tous les degrés. Les patriarches n'obtenaient leur dignité qu'après avoir offert au Sultan une forte rançon. Celui qui payait le mieux était le plus assuré de jouir de la faveur du Sultan. C'était peu de voir les candidats avides de cette dignité renchérir les uns sur les autres, lorsque le siège patriarcal était vacant ; mais il était rare qu'un patriarche se maintînt sur son siège jusqu'à la fin de sa vie, surtout à Constantinople. Bientôt surgissait un autre candidat qui trouvait trop long d'attendre la mort de son rival, et qui, par une offre plus avantageuse, obtenait le firman du Sultan. Celui-ci ne se faisait aucun scrupule de chasser celui qu'il venait à peine de promouvoir à la dignité. De là venait que, souvent, deux, trois, même quatre évêques prétendaient à la dignité patriarcale, ou qu'un seul et

même évêque reconquérait deux ou trois fois la chaire dont il avait été dépossédé. A l'époque qui nous intéresse, Métrofan III, privé de sa dignité, la disputait depuis 1572 au patriarche Jérémie II, son successeur, puis Pachôme, Téolepte, tous quatre briguèrent la faveur du harem, comme la garantie la plus efficace pour satisfaire leur ambition (1). Il est évident que les patriarches obtenant ainsi leur dignité se dédommagèrent aux dépens des évêques et les évêques aux dépens du clergé. S'ils ne pouvaient arriver à récupérer sur le clergé les sommes versées dans la caisse du Sultan ou des différents intermédiaires, ils entreprenaient des voyages et venaient mendier en Ruthénie, en Lithuanie et à Moscou. La conséquence de cet état de choses fut la ruine de l'Église ruthène. Il est bon d'entendre ce que dit de tous ces marchandages le contemporain et très véridique témoin Hipace Pociey dans sa lettre au duc Constantin Ostrogski. Nous citons ses propres paroles :

« Je ne vois pas que l'Église grecque en ces quelques « dernières années (c'est-à-dire depuis que le duc lui-même « avait reconnu la nécessité de l'union avec Rome), soit « devenue meilleure et plus sainte, ni qu'elle ait déve- « loppé aucune de ses bonnes œuvres ; au contraire, elle « dépérit de plus en plus et tombe dans l'ignorance et la « grossièreté ; parmi les supérieurs et préposés ecclésias- « tiques, ne règnent que la cupidité, la simonie, l'injustice,

(1) Pitzipios, *L'Église Orientale*, Rome 1855, A. III p. 82. Hergenrœther, *Handbuch der allgem. Kirchengeschichte*, Freiburg 1877, tome II, p. 476.

« la haine, la calomnie, l'obstination, l'orgueil, l'enflure du « cœur et d'autres vices, de sorte que, même opprimés « par l'esclavage païen, ils ne veulent ni se corriger, ni « s'humilier. La sciences des Saintes Écritures et d'autres « connaissances, ne les leur demandez pas! De bons doc- « teurs et de bons prédicateurs, vous n'en trouverez pas « parmi eux, même en les cherchant avec des flambeaux ; « mais, au contraire, voulant couvrir leur ignorance, ils « considèrent les prédications comme l'hérésie papale... « Si nous considérons les membres des classes inférieures, « vous n'y trouverez ni obéissance, ni aucune discipline, « car ils parcourent le monde comme des furieux, en cher- « chant une nourriture plus abondante.....

« Tout le monde peut voir que de l'ordre religieux fondé « par saint Basile-le-Grand, il n'y a plus que le nom, ou « seulement une ombre ; le reste est complètement perdu ; « car plusieurs d'entre les moines s'étant échappés de « leurs cloîtres et errant dans le monde ne cherchent qu'à « se procurer de l'argent par des récits trompeurs, par des « fourberies... et c'est le fait non seulement des petits, « mais encore des grands! Quel souvenir nous a laissé « dans ces contrées Gabriel, patriarche d'Achrydonsk, qui « semblable à un revendeur exposant ses marchandises « afin d'attirer les chalands, agissait de même pour les « choses saintes et trafiquait de la grande et de la petite « absolution..... De tout cela j'ai été témoin personnel à « Brest » (1).

(1) *Antirresis*, p. 194 et 195.

Melecius Smotjyski s'étant rendu plusieurs années après en Orient à Constantinople, pour étudier la foi à sa source, n'y trouva pas non plus une situation meilleure que celle que décrit Pociey. Il raconte que pendant son séjour à Constantinople, un des professeurs, Matfieï, moine, insinua aux archevêques que sur les chaires épiscopales prennent place, non pas des hommes bien versés dans la connaissance des lois divines, mais quiconque porte la barbe et l'escarcelle. Cette boutade peu gracieuse l'obligea à remiser ses espérances d'arriver au patriarcat. Smotjyski rapporte qu'il a rencontré trois métropolitains qui ne savaient pas écrire. « Aujourd'hui un homme de paille, demain le « voilà métropolitain » (1). Quant aux membres du clergé supérieur qui avaient reçu une éducation plus soignée, ils étaient pour la plupart infectés des erreurs hérétiques, luthériennes ou calvinistes (2). Dans toutes les églises byzantines, on prêchait ouvertement ces erreurs comme des articles de la foi orientale. L'ensemble du clergé et du peuple ignorant ne comprenait pas tout cela et ne pouvait pas le comprendre, car on lui enseignait les vérités de la foi d'après le catéchisme de Gargan, alors très répandu en Grèce et rempli d'erreurs hérétiques (3).

Que pouvait donc espérer, dans son avilissement et sa ruine, l'Église ruthène d'une telle Église ou plutôt d'une telle hiérarchie? Étant elle-même une institution morte,

(1) *Exaethesis*, Expostulatio II.
(2) Hergenrœther, l. c. p. 476.
(3) *Exaethesis*, dans l'Introduction.

l'Église grecque était incapable de communiquer la vie aux autres. Entravée par son propre avilissement, gémissant sous l'oppression musulmane et déchirée par les troubles intérieurs, elle n'avait le loisir de s'occuper des affaires d'aucune autre Église. En effet, depuis le commencement du XVI[e] siècle jusqu'à 1586, les patriarches de Constantinople ne prirent aucun soin de l'Église ruthène, ne s'intéressèrent en rien à ce qui s'y passait. Ils ne se montraient en Ruthénie que lorsqu'ils manquaient d'argent; par exemple, le patriarche d'Antioche Joachim, en 1586, au nom de celui de Constantinople, et deux ans plus tard, le patriarche de Constantinople, Jérémie II, se rendant à Moscou.

Dans les années suivantes, au moment où le siège de Constantinople était vacant, le patriarche d'Alexandrie Melecius Pigas envoya son chancelier, Cyrille Lukaris, à Léopol sur les plaintes de la Confrérie de cette ville, qui lui représentait le triste état de l'Église ruthène et demandait son secours pour l'Union en préparation. Dès lors, nous voyons une correspondance active s'établir entre les patriarches ou leurs représentants et les Confréries, les métropolitains et les autres évêques et même les personnages du plus haut rang dans la noblesse ruthène, tels que le duc Constantin Ostrogski (1). A la suite des patriarches arrivèrent une foule d'aventuriers, de moines grecs

(1) Voir le *Patriarcat oriental*, par Szaraniewicz, tome VIII. Conférence faite à la Faculté historique de l'académie des sciences. Cracovie 1878, p. 259.

et de prêtres séculiers (1), mais tous cherchaient plutôt à escroquer de l'argent au clergé et au peuple ruthène qu'à réformer et relever l'Église.

Le séjour de Joachim en Ruthénie ne laissa pas la moindre trace d'une réforme quelconque. Il n'eut d'autre résultat que l'élévation de la confrérie de Léopol à la dignité de Stauropigie. Par ce moyen, elle était soustraite à la juridiction de l'évêque du lieu et relevait du patriarche de Constantinople, ce qui devint un brandon de discorde entre l'évêque et la confrérie.

Nous parlerons plus loin du séjour et des œuvres de Jérémie II en Ruthénie. Pour le moment, nous nous bornerons à remarquer que son administration ne put relever l'Église ruthène de sa ruine. Pour atteindre ce but, il eût fallu tourner les regards d'un autre côté et réclamer le secours nécessaire ailleurs qu'à Constantinople.

Nous voulons parler de l'Église latine qui, dans tout l'univers, aussi bien qu'en Pologne, donnait alors d'éloquentes preuves de sa vitalité et, sous le souffle réformateur du concile de Trente, revenait des discordes du passé à un état de nouveau florissant. C'est vers elle que les esprits se retournèrent peu à peu.

(1) Akty Z. R., tome IV, p. 27 et 28.

LIVRE TROISIÈME

NÉGOCIATIONS ANTÉRIEURES A L'UNION DE BREST

CHAPITRE PREMIER

PREMIÈRE IDÉE DE L'UNION

Après l'Union de Florence, qui ne dura pas longtemps en Ruthénie, l'idée de l'union de l'Église ruthène avec l'Église romaine sous le sceptre polonais, germa de nouveau grâce à l'initiative des Jésuites, au moment où ils pénétrèrent en Lithuanie et dans les pays ruthènes.

Avant l'apparition des Jésuites en Pologne, nous ne trouvons pas, pendant la plus grande moitié du XVI[e] siècle, la moindre trace d'efforts quelconques ou du moins de projets, soit du clergé catholique, soit du gouvernement polonais, soit du clergé ruthène pour faire revivre l'ancienne union entre l'Église orientale et l'Église occidentale. Ce fait s'explique facilement,

En Pologne, l'Église catholique, menacée alors par les différentes sectes protestantes qui lui avaient enlevé une grande partie de ses membres, n'était occupée que de sa propre défense. Jusqu'au moment où elle put récupérer

ses pertes et se relever intérieurement, il lui fut impossible de songer à la conversion des schismatiques.

Après l'accomplissement de l'union politique de la Lithuanie avec le royaume de Pologne, en 1589, l'idée de l'union religieuse de la Ruthénie avec l'Église romaine devait s'imposer à Sigismond Auguste ; mais pour la réaliser, il eût fallu des sentiments religieux plus profonds et des convictions catholiques plus fortes que ne les possédait ce monarque, d'ailleurs si remarquable à d'autres points de vue.

Il n'est pas étonnant que l'Église ruthène n'ait pas conçu à ce moment l'idée de l'union avec l'Église romaine, car celle-ci ne présentait pas alors en Pologne un spectacle beaucoup plus édifiant que l'Église ruthène.

Sur ces entrefaites, les Jésuites parurent en Lithuanie et en Ruthénie, dans la seconde moitié du XVI[e] siècle. Déjà en 1569, l'évêque Valérien Protachewitch (Protaszewicz) les fit venir à Vilna ; en 1574, Sophie d'Odrovance Tarnowska leur donna un magnifique collège à Jaroslaw ; Étienne Bathory en fit autant en 1580 à Polotsk et en 1584, à Grodno, ainsi que Nicolas Radziwill Sierotka, en 1582, à Nieswieje ; en ce qui concerne Jean Démétrius Solikowski, à peine devenu archevêque il n'avait pu tout d'abord leur offrir une fondation, mais il entretint pendant quelque temps dans son palais archiépiscopal plusieurs membres de l'ordre : Jacques Vujek, Benoît Herbest et Nahaï. Mais, enfin, lui aussi leur bâtit un collège en 1586.

Dès le début, les Jésuites regardèrent comme leur prin-

cipale mission la lutte contre l'hérésie. A peine arrivés aux frontières lithuaniennes et ruthènes, ils consacrèrent toutes leurs forces à cette lutte. Ils foudroyèrent les hérésies, soit du haut de la chaire, soit surtout dans l'école, par leurs arguments, leurs prédications et leurs écrits. Mais quand, à côté des hérésies infectant la Pologne, la Lithuanie et la Ruthénie, ils se trouvèrent en face de la masse imposante du schisme, quand ils virent livré à ce schisme un peuple complètement ignorant qui n'avait pas les notions les plus élémentaires du catéchisme et qui, par conséquent, ne savait pas ce qu'il croyait ; quand ils virent une noblesse à peine plus éclairée sous ce rapport et parfois même imbue des idées protestantes, quand ils constatèrent chez le clergé une ignorance et une dégradation morale s'étendant à tous les degrés de la hiérarchie, ils dirigèrent leurs travaux apostoliques de ce côté (1) ! Regardant le rétablissement de l'union avec l'Église d'Occident comme le plus sûr moyen de relever l'Église ruthène d'une décadence tellement profonde qu'elle défie toute description, ils se mirent à propager cette idée du haut de la chaire.

Au début, le principal foyer de propagande de l'union fut Vilna, où le couvent des Jésuites renfermait alors les hommes les plus célèbres. Il suffit de rappeler que ses premiers supérieurs furent des hommes tels que : Sta-

(1) Archiw Jugo Zapadnoï Rossii, Kiev, 1883, tome VI, 1re Partie p. 10, 11, 12, 58 dans l'Introduction et Akty Zapad. Rossii, tome IV, no 33.

nislas Warchewitski (Warszewicki) et Pierre Skarga ; que les membres de la Compagnie, même en dehors du sanctuaire, avaient un vaste champ d'action dans l'école supérieure déjà fondée auprès du couvent en 1570 et, douze ans plus tard, élevée par Étienne Bathory au rang d'académie, et qu'enfin à Vilna, centre du gouvernement de la Lithuanie, se réunissait l'élite de la noblesse lithuanienne et ruthène.

Avant tous les autres, il nous faut nommer le P. Pierre Skarga, comme le plus zélé propagateur de l'idée de l'Union parmi les Jésuites de Vilna. Dans la préface de son ouvrage : « Du gouvernement de l'unité de l'Église de Dieu sous un seul pasteur », publié en 1590, nous lisons ce qui suit : « En semant, il y a dix-sept ans, la parole de « la vérité évangélique dans le grand-duché de Lithuanie « et dans sa capitale Vilna, nos frères et nous, aidés de « la grâce divine, avons combattu les nouvelles erreurs « hérétiques ainsi que les vieilles erreurs grecques, dont « les peuples ruthènes étaient imbus. Outre les ouvrages « composés à cette époque contre les hérétiques qui s'atta- « quaient aux vérités divines, j'ai publié encore différents « ouvrages sur le schisme grec, mû par un sentiment de « pitié pour ceux qui sont nos frères par le voisinage, la « langue et la nationalité du peuple ruthène attaché à ce « schisme » (1).

Dans la préface de la première édition de l'ouvrage men-

(1) On l'a imprimé dans les « Pamiatniki polemiczeskoi litteratury » Pétersbourg, 1882, II[e] Partie, p. 527.

tionné plus haut (1), Skarga nous apprend que nombre de partisans du rite grec venaient l'écouter quand l'obéissance et le devoir religieux l'amenaient à prêcher à Vilna sur le schisme grec. Et c'est précisément pour satisfaire au désir de ses auditeurs qu'il publia, en 1577, ce qui avait fait l'objet de ses prédications, de ses instructions et de ses discussions contre le schisme russe.

Skarga dédia la première édition de son ouvrage au duc Constantin Ostrogski, palatin de Kiev, le plus grand magnat ruthène. Seigneur et possesseur de 35 bourgs et environ de mille villages qui couvraient la plus grande partie de la Volhynie et de grandes étendues de l'Ukraine et de la Podolie, il était patron de mille églises ruthènes et des deux évêchés de Loutzk et de Pinsk (2).

Skarga pensait à bon droit que s'il parvenait à gagner à la cause de l'Union un homme tel que le duc Ostrogski qui, outre sa dignité et son immense influence, témoignait un profond attachement pour l'Église orientale, il assurerait le succès de cette cause en Ruthénie ; aussi crut-il devoir dédier son ouvrage au palatin de Kiev. Déjà quelques années auparavant, il avait eu l'occasion de faire la connaissance du duc à l'occasion des funérailles de son gendre, le comte Jean Christophe Tarnowski. L'éloge qu'il fit du défunt lui gagna tout d'un coup la confiance

(1) La première édition est intitulée: « De l'Unité ecclésiastique sous un seul pasteur », Vilna 1577 et publié dans les Pamiatniki polem. litteratury, II[e] Partie, p. 227.

(2) Archiw Jugo Zapad. Rossii, f. VI, I[re] Partie, p. 51, dans le Predislowie.

d'Ostrogski. Le duc proposa même à Skarga de venir à Léopol pour s'entendre avec lui au sujet des questions ecclésiastiques. Mais, pour des raisons qui nous sont restées inconnues, cette conférence ne donna aucun résultat. Néanmoins Skarga profita de sa rencontre avec le duc de Tarnov et lui dédia son ouvrage, ajoutant, dans la préface, « que tout ce qu'il ne pouvait lui dire de « vive voix, il le confiait à cet ouvrage, en lui demandant « de le lire et d'y réfléchir, de ne pas écouter ceux qui « défendent le schisme grec et calomnient la sainte et im- « maculée Église de saint Pierre, mais de lui prêter toute « son attention. Votre Altesse verra que nous sommes « attaché au roc inébranlable de la foi de saint Pierre « et que nous conservons la vérité évangélique et la doc- « trine de nos pères dans la crainte de Dieu » (1).

Tout ce qui sortait de la plume de Skarga jouissait d'une autorité remarquable; aussi l'ouvrage dont nous venons de parler fut à peine publié qu'il attira l'attention générale et conserva jusqu'à nos jours une valeur extraordinaire.

Dans la première partie de son ouvrage, Skarga explique qu'il ne peut y avoir de salut que dans l'unité de l'Église et donne les marques d'après lesquelles on peut connaître la véritable Église; il explique cette doctrine avec une telle solidité et une telle clarté qu'il est difficile de rencontrer aujourd'hui dans notre littérature un ouvrage où ces

(1) Pamiatniki. Ire Partie, p. 228 et 229.

vérités soient aussi approfondies et exposées d'une manière aussi accessible à tous les esprits.

Dans la seconde partie, il s'occupe particulièrement du schisme grec et analyse ses principales causes. Dans cette analyse, il examine dans leur ordre historique et avec une parfaite connaissance des choses, les discussions, qui eurent lieu entre Constantinople et Rome depuis le IV^e^ jusqu'au XV^e^ siècle, c'est-à-dire jusqu'au concile de Florence et jusqu'à l'établissement de l'Union de Florence dans l'Église ruthène par Isidore, métropolitain de Kiev.

La troisième partie est un avertissement et une invitation aux populations ruthènes attachées aux Grecs, à se réunir à la sainte Église et au Saint-Siège.

Toute cette partie peut être considérée comme une sublime et touchante prédication adressée aux Ruthènes schismatiques. Il demande d'abord aux Ruthènes si c'est bien l'esprit de Dieu, l'esprit d'amour du Christ, cet esprit qui disperse, déchire, qui divise les peuples, qui repousse la paix. Il leur démontre ensuite que leur Église se distingue de l'Église romaine non seulement par quelques cérémonies extérieures peu importantes, mais encore par des différences dans les vérités de la foi nécessaires au salut. Cependant, tout aussi bien que l'Église grecque, leur propre Église ruthène a été jadis en union avec Rome. Il appelle leur attention sur l'avilissement actuel de leur Église, par suite du schisme, sur le mépris de l'état ecclésiastique, sur l'intervention des séculiers dans les choses saintes et il ajoute qu'ils ne peuvent attendre rien de bon,

aucune amélioration de la part du patriarche, qui continuera à ramper devant le Turc, tant qu'il ne pensera pas à s'unir à son véritable chef, le Vicaire de Jésus-Christ.

Cette réunion ne serait pas difficile, dit-il, « si les « membres de l'Église ruthène, surtout le métropolitain et « les évêques, traitaient la question ensemble avec l'auto- « risation de S. M. le Roi, convoquaient des réunions à ce « sujet et invitaient les savants et les catholiques à leur « expliquer les points difficiles ». Il leur garantit la conservation de leurs cérémonies et de leur culte extérieur, « car « l'Église de Dieu est ornée, comme une reine, de diffé- « rentes couleurs », à la condition que le métropolitain soit nommé par le Pape et que tous veuillent se mettre d'accord avec le Saint-Siège sur les points contestés.

Il leur expose tous les avantages qui résulteraient de cette réunion : des avantages spirituels, de plus grandes lumières intellectuelles et enfin des avantages politiques non seulement pour le Royaume, mais pour eux-mêmes. « Le Royaume de Pologne serait plus prospère dans les « affaires temporelles ; les seigneurs, les illustres rois « polonais, tout le pays lithuanien vous montreraient plus « de confiance et vous placeraient à des postes plus avan- « tageux » (1).

Enfin il les supplie et les avertit de ne pas différer leur conversion, en leur représentant le malheur de la chaire bysantine et l'heureuse prospérité de la Chaire romaine.

(1) Pamiatniki, I^re^ Partie, p. 490.

Quant aux Polonais, il leur fait le juste reproche de n'avoir accordé jusqu'alors aucun intérêt à l'Union. « On « pourrait faire beaucoup, dit-il sagement, par de bons « conseils, de bons exemples et des relations avec les « évêques ruthènes et les seigneurs séculiers du rite grec. « Si nous avions été vigilants, nous aurions pu avoir depuis « longtemps des écoles ruthènes, contrôler tous leurs « écrits et avoir des catholiques versés dans la langue « slave. Il aurait fallu traduire pour les populations ru- « thènes, en polonais et en ruthène, les ouvrages qui trai- « taient ce sujet, afin qu'ils connussent plus facilement la « vérité. Il eût été bon d'envoyer aussi aux principaux « seigneurs du rite grec des ouvrages plus savants, afin « de leur montrer leurs erreurs et le danger qui les « menace » (1).

L'ouvrage de Skarga se répandit en un clin d'œil dans toute la Pologne et la Ruthénie. Parmi les Ruthènes, les uns le lurent avec empressement et avidité. Plusieurs d'entre eux entendaient pour la première fois parler des anciens rapports de l'Église grecque avec Rome, de l'union que l'Église ruthène, ainsi que l'Église grecque, avait entretenue autrefois avec l'Église d'Occident et des causes qui avaient provoqué le schisme. Les autres, de peur que les paroles éloquentes de Skarga n'ébranlassent les faibles dans leur foi, achetèrent ses œuvres et les brûlèrent. Skarga constate lui-même que son ouvrage produisit beaucoup de fruits.

(1) Pamiatniki, Ire Partie, p. 499.

En 1589, il traversait la Lithuanie avec le Roi pour aller à Inflante et il n'en put trouver qu'un seul exemplaire chez les libraires de Vilna, encore était-il abîmé.

En publiant la seconde édition, il dit dans la préface : « Cet ouvrage (de l'Unité de l'Église de Dieu) a, nous le « savons, produit beaucoup de fruits et dessillé bien des « yeux, nombre de personnes ne cessent de le réclamer, « me suppliant de le faire réimprimer ; on me l'a dit d'ail- « leurs, le prompt écoulement de ce livre est une preuve de « son utilité ; car, pendant mon séjour à Vilna, je n'en pus « trouver qu'un seul exemplaire, auquel manquait le com- « mencement » (1).

La seconde édition fut dédiée à Sigismond III. Dans sa dédicace, l'auteur demandait au Roi de prendre à cœur l'œuvre de l'union. Benoît Herbest, jésuite de Léopol, suivit les traces de Skarga, en publiant en 1586, dans cette ville, une petite dissertation sur la question de l'Union, sous le titre de : « Explication de la foi dans l'Église ro- « maine et histoire de l'asservissement grec » (2).

Ce court et médiocre opuscule de Herbest rendit à l'Union moins de services que son apostolat zélé parmi les Ruthènes. Ce religieux, pieux et éclairé, parcourut la Ruthénie Rouge, la Volhynie, la Podolie, la Pokoutie, allant de village en village, pendant 20 ans et enseignant le

(1) Pamiatniki, I^re^ Partie, p. 529. Consulter aussi A. Z. R. tome IV, n° 33 et Litowskaja Cerkownaja Unija, tome I, page 47, par Kojalowicz.

(2) Elle fut publiée dans les Pamiatniki polem. Litteratury, II^e^ Partie, p. 613-632. En ce qui concerne Herbest, consulter « Les Archives théol. » de l'abbé Jabczynski, tome I, 1836, p. 461.

peuple ruthène plongé dans une profonde ignorance des vérités de la foi (1).

Les autres couvents de Jésuites, déjà plus répandus dans la Lithuanie et la Ruthénie, travaillaient avec plus ou moins de succès dans le même esprit, ainsi que nous pouvons nous en convaincre en lisant les brèves remarques de Stanislas Rostowski dans son histoire de la Compagnie de Jésus en Lithuanie (2).

Ici encore nous ne pouvons passer sous silence un Jésuite qui, tout en ne faisant partie d'aucun couvent de Lithuanie et de Ruthénie, soutint cependant par l'influence de son autorité et de sa situation l'idée de l'Union soulevée pour la première fois par Skarga à Vilna. Nous voulons parler du jésuite Antoine Possevin, nonce du Pape à la cour d'Étienne Bathory et du Tsar Ivan, en 1581. Possevin partit pour Moscou, confiant dans les promesses que le tsar lui-même lui avait hypocritement faites, au sujet de l'Union de l'Église ruthène avec le Saint-Siège. Mais bientôt déçu dans ses espérances, il chercha dans ses lettres à persuader Grégoire XIII de cette vérité : qu'on ne pouvait songer à ramener les peuples ruthènes à l'union tant que ceux qui étaient soumis à la Pologne n'y reviendraient pas les premiers. En outre, il affirme, d'après une conviction

(1) Le nonce Bolognetto, dans sa lettre du 7 Juillet 1583 au card. Ptolomée Galli, rend témoignage aux travaux zélés de Herbest pour la conversion des désuniates. Archives du Vatican, Nonciature de Pologne, XX, p. 667.

(2) Lituanicarum Societatis Jesu historiarum provincialium pars I^a^, auctore Stan. Rostowski S. J. Vilnae 1768, pages 120, 121, 156 et ailleurs.

puisée dans ses entretiens avec nombre de personnes, que ce retour ne serait pas très difficile, pourvu qu'on s'en occupât sérieusement. C'est pourquoi il conseille au Pape de se charger de cette affaire importante, d'adresser un bref aux évêques ruthènes en les engageant personnellement à rentrer dans la paix et dans l'unité de l'Église latine, de se faire représenter en Pologne par un théologien érudit, qui pût donner aux évêques de sages conseils dans leurs difficultés et d'y envoyer des ouvrages latins ou grecs traitant du schisme. Il se chargeait de les faire traduire en langue ruthène à Vilna (1).

Il conseille en outre au Pape de fonder dans ce pays et avec ses propres ressources un collège pour la jeunesse ruthène et russe de condition modeste. L'entretien de cette jeunesse devant être gratuit, elle pourrait fréquenter l'Académie des Jésuites, nouvellement fondée à Vilna, y recevoir une éducation catholique et dans l'avenir, travailler à la conversion des Ruthènes et des Russes.

Craignant que, par suite de l'hostilité qui existait entre Moscou et la Pologne, les tsars permissent difficilement à la jeunesse de leurs états de venir faire ses études à Vilna, il conseille, en ce cas, d'envoyer la jeunesse moscovite,

(1) Turgeniew. *Supplementum ad historica Russiae documenta.* Petropoli, 1848, depuis la p. 39. Possevin énumère les ouvrages désirés. Les ouvrages de Gennadius, savoir : *De la primauté des Papes ; Enchiridion des différences entre le schisme et l'union*, le catéchisme de Canisius ; saint Thomas d'Aquin, *des erreurs grecques ;* la bulle d'Eugène IV au concile de Trente et d'autres ouvrages encore.

avide de science, dans les collèges des Jésuites à Olmutz, à Prague ou au collège grec à Rome (1).

Dans la suite de sa correspondance avec le Pape, il rapporte que pendant son voyage à Moscou, il a eu, en traversant les pays ruthènes, l'occasion de voir plusieurs membres de la noblesse, et même quelques ducs, dont la conversion à l'Église latine ne serait pas difficile. Il s'en est convaincu d'après des entretiens, dans lesquels ils manifestèrent eux-mêmes leurs dispositions à abandonner le schisme et à se réunir à l'Église romaine, si on voulait les éclairer suffisamment sur les points controversés (2).

Le collège ou séminaire pour la jeunesse russe et ruthène, si recommandé par Possevin, fut en effet construit à Vilna

(1) Antonii Possevini, S. J. Moscovia. Vilnæ a. 1586. Alter commentarius de rebus Moscovitis. Cap. Rationes promovendæ in Moscoviam catholicæ religionis : Imprimis ergo Seminarium instituendum videtur, quod paternam V. Beatitudinis erga Ruthenos quoque curam Orbi terrarum ostendat, operarios autem suppeditet huic sanctissimo ædificio excitando. Si quæreretur, ubinam Seminarium istud esset instituendum, primum Vilnæ aut Polociæ dicerem pro Ruthenis Poloniæ regni proque iis, qui hujus triennii bello in Moscovia capti minus difficultatis afferre negotio possent. Qui vero ex Moscovia educerentur, hi vel Olomucium vel Pragam mitterentur ad Pontificis Seminaria, in quibus ex ejus linguæ affinitate cum Ruthenica facilius, quantum satis esset doctrinæ haurirent.

Maximi autem ponderis futurum sit ad Moscoviam convertendam, si Episcopi sive Vladicæ Regiæ Russiæ sese ad catholicam Ecclesiam aggregarent ; propterea huc serio incumbendum videretur, si amantia brevia V. B. scriberet eisdem Vladicis, qui octo sunt, ad quos per unum theologum afferrentur... eos autem V. B. ad veritatem agnoscendam invitaret... » p. 21 à 25. Voir aussi : *Supplementum ad hist. Russiæ docum.* p. 72.

(2) Moscovia, carte 24 : « Nam cum per Russiam regiam in Moscoviam veniremus, nobiles aliqui, qui schisma suum deseruerunt (pour devenir protestants) nobis fidenter dixerunt, si ea, quæ a nostris audierunt, apud illos unquam dicerentur, maximum momentum ad eorum conversionem allatura ». Consulter aussi dans le P. Pierling, S. J., *Le Saint-Siège, la Pologne et la Moscovie*, 1582-1587. Paris 1885 ; du même auteur : *Un nonce du pape en Moscovie*, Paris 1884 et Antonii Possevini Missio Moscovitica, Paris 1882.

en 1582 et y exista jusqu'à la suppression de la Compagnie de Jésus par Clément XIV. Il y avait vingt bourses fondées : toutefois il ne semble pas qu'elles aient toujours eu des titulaires.

Le Pape Grégoire XIII fonda également quelques bourses libres pour les Ruthènes et les Russes à Rome, dans le collège grec de Saint-Athanase, à Olmutz, à Prague et à Brunsberg.

Enfin, on dut aux conseils et aux efforts de Possevin la publication, à des époques plus ou moins rapprochées, des œuvres de Skarga et de Herbest, de plusieurs autres ouvrages de polémique, ruthènes et polonais, dans le but d'instruire les Ruthènes, tels que : de « Gennadius », patriarche de Constantinople, « Défense du concile de Florence » par Basile Zamaski, jésuite, « le Catéchisme de Canisius » (1582) et un autre catéchisme anonyme « Katichizis ili nauka wsiem prawoslawnym christianam » (1585) (1).

Les évêques ruthènes reçurent-ils le bref que Possevin conseillait au Pape de leur envoyer ? Nous l'ignorons. Nous en doutons, car on ne trouve pas la moindre trace d'une lettre du Pape, et encore moins de l'envoi d'un messager spécial aux évêques ruthènes.

Dans la lettre qu'il adressait au Pape et dont nous venons de parler, Possevin rapportait que, lors de son passage en Ruthénie, il s'était entretenu de l'œuvre de l'Union avec

(1) Makarija, Istorija Russkoj Cerkwi, t. IX, p. 421 et 422.

plusieurs seigneurs ruthènes, entre autres avec le duc Constantin Ostrogski. Ce dernier écrivait lui-même à l'évêque Hipace Pociey : « J'avais résolu — ce sont ses « propres paroles — d'ouvrir une discussion sur quelques « questions de l'Écriture Sainte, non pas seul, mais avec « nos évêques et nos prêtres, avec Possevin, nonce du Pape « romain. Mais Dieu ne l'a pas voulu. Est-ce pour notre « bien ou pour notre mal que les choses se sont ainsi « passées ? Je l'ignore » (1).

Bolognetto, nonce du Pape, eut également bien à cœur l'œuvre de la réunion des Ruthènes schismatiques avec l'Église latine. Il eut dans ce but quelques conférences avec les fils du duc Ostrogski, Janousch et Constantin et aussi avec le vieux duc lui-même. En parlant plus loin de la situation du duc Constantin Ostrogski vis-à-vis de l'Union, nous citons un long passage du rapport adressé par le nonce au Saint-Siège sur cette conférence avec le duc. De plus, le nonce chercha à exercer sur le duc palatin son influence en faveur de l'Union par l'intermédiaire de l'archimandrite Paléologue, grec bien disposé à l'égard de l'Église catholique et demeurant à la cour de Constantin. Le vieux duc avoua au nonce qu'il était prêt à sacrifier sa vie pour acheter l'union des deux Églises (1583).

Quant au roi Étienne Bathory, le nonce chercha à lui persuader que, dans l'intérêt de l'Union, il fallait renou-

(1) Archives du Vatican, Nonciature de Pologne, tome XX. La lettre du nonce Bolognetto est datée du 6 juillet 1583. *Antirresis* ou Apologie contre Christophe Philatète, Vilna 1600, p. 42.

veler le privilège accordé au clergé ruthène après l'Union de Florence par Vladislas Varnentchyk, inviter le patriarche à transporter sa résidence de Constantinople à Léopol ou à Vilna et ne donner les évêchés ruthènes qu'aux candidats favorables à l'Église catholique. Bolognetto fut soutenu par l'évêque de Vilna, Georges Radziwill. Cependant les projets du nonce ne firent pas naître chez le Roi de grandes espérances en faveur de l'Union (1).

Le plus célèbre écrivain et théologien de ce temps, Stanislas Sokolowski, professeur à l'Université de Cracovie, et prédicateur à la cour royale, fut, parmi les membres du clergé séculier de la Pologne, celui qui appela, en même temps que Possevin, l'attention de l'Église et du gouvernement sur la nécessité de l'Union. Il le fit par ses deux écrits, dont le premier est intitulé : « Censura Ecclesiæ orientalis » (1582) et le second : « De veræ et falsæ Ecclesiæ discrimine libri tres » (1583) (2).

C'est tout ce qu'on entreprit en faveur de l'Union dans les premières années qui suivirent l'arrivée des Jésuites en Lithuanie. On se contenta de la recommander, soit du haut de la chaire, soit dans les entretiens privés, dans les missions populaires, dans les écoles, surtout dans celles de l'Académie de Vilna. On publia des ouvrages qui prouvent la renaissance intérieure et l'épanouissement de

(1) Archives du Vat. Nonciat. de Pologne, I^re^ Partie p. 667. Lettre du 7 juillet 1583 et tome XXI, p. 236, lettre du 16 juin 1584.

(2) Letowski : Katalog pralatow, kanonikow i biskupow krakowskich, Cracovie 1853, tome IV, p. 65.

l'Église catholique dans le peu de temps qui s'est écoulé depuis le concile de Trente, et qui découvrent les désordres de l'Église orientale. Mais ces mesures ne firent pas avancer la question jusqu'en 1590. A l'exemple de Skarga, les Jésuites désiraient avec raison que les Ruthènes ne fussent convertis que par l'enseignement et la persuasion. Ils voulaient amener leur adhésion volontaire et personne ne peut leur reprocher d'avoir excité le gouvernement polonais à employer des moyens violents pour la conscience.

Ces efforts dans l'intérêt de l'Union de la Ruthénie avec l'Église catholique n'étaient du reste entrepris que sur cinq points d'un pays étendu, ils exigeaient beaucoup de temps pour porter des fruits visibles, c'est dans l'ordre naturel des choses. Mais ce qui est non moins naturel, c'est que, parmi les Ruthènes, les uns, poussés par la curiosité, lisaient avidement les ouvrages catholiques sur leur Église, fréquentaient assidûment les sermons, les instructions, les discussions des Jésuites et inclinaient ensuite vers le catholicisme, tandis que les autres témoignaient une opposition formelle.

Nous voyons à la tête de ces derniers, dès que les Jésuites commencèrent à agir à Vilna, le duc André Kourbski, (Kurbski) mort en 1583. En présence du danger qui menaçait l'Église orthodoxe, André engagea le bourgmestre de Vilna, Kouzma Mamonitch (Mamonicz) à empêcher les Ruthènes de suivre les instructions et les controverses des Jésuites, ou à ne leur permettre d'y assister qu'accompagnés d'érudits du rite grec, qui pussent atté-

nuer les arguments de leurs adversaires. En outre, il fit venir les œuvres des Pères orientaux et des ecclésiastiques ; il en fit traduire des passages en langue ruthène, pour contrebalancer l'influence des Jésuites. Il obligea même son fils, le duc Michel Obolenski, à quitter sa femme et ses enfants, et à passer cinq ans à Cracovie et en Italie, afin d'apprendre les langues grecque et latine. Il voulait par là le mettre en état de traduire, à défaut d'autres savants, les ouvrages grecs à ses compatriotes et de servir ainsi de défenseur à l'Église ruthène contre les attaques des catholiques (1).

L'Académie d'Ostrog, fondée en 1580 par le duc Constantin Ostrogski, engagea de même, au début de son existence, la lutte contre les Jésuites pour défendre l'Église orientale et le schisme. Un prêtre d'Ostrog, nommé Basile, publia contre l'ouvrage de Skarga « De l'Unité de l'Église » un livre institulé : « O jedinoj wierie, soczinienije Ostrozskaho swiaszczennika Wasilija » (1558) (2).

Les années suivantes, il sortit de la même source plusieurs ouvrages de polémique, composés en partie par les protestants ou par des défenseurs de l'Église orientale qui propageaient les idées protestantes.

Étienne Bathory, sous le règne duquel on fit les premiers efforts pour convertir les Ruthènes à l'unité ecclésiastique, n'osa même pas, en voyant naître cette opposi-

(1) Zyzn kniazia Andrieja Michajlowicza Kurbskawo, en trois volumes, Kiev 1848-1855 et Makaria, Istorija ruskoj Cerkwi, tome IX, p. 424 et seq.

(2) Pamiatniki polem. lit. II[e] Partie ; 633-938.

tion à l'Union, proposer l'adoption du calendrier Grégorien, bien que cette réforme n'eût aucun rapport avec la foi. En deux circonstances, en 1584 et 1585, il défendit par lettres royales, de l'imposer aux Ruthènes (1).

Dans les premières années de son règne, Sigismond III partagea complètement la manière de voir de son prédécesseur. Ce ne fut que plus tard qu'il se déclara le protecteur zélé de l'Union. Autrement il n'eût pas donné au patriarche de Constantinople, à son arrivée en Ruthénie, le droit de juridiction dans son royaume (1589) et il eût refusé son approbation aux confréries schismatiques de Léopol et de Vilna, qui se soumettaient à la juridiction immédiate du patriarche et se soustrayaient ainsi à celle de leurs évêques.

Durant leur règne, ces deux rois virent peut-être avec satisfaction les travaux des Jésuites en faveur de l'Union. Mais nous ne trouvons aucune preuve qu'avant 1590, ils aient fait comprendre directement ou indirectement à l'épiscopat ruthène leur désir de le voir abandonner le schisme pour rentrer, ainsi que le clergé inférieur, dans le sein de l'Église catholique. Il eût fallu probablement attendre longtemps encore que Sigismond III fît un pas décisif vers l'Union, si le patriarcat de Constantinople ne l'eût moralement contraint, lui et l'épiscopat ruthène, à une prompte décision.

(1) A. Z. R. tome III. 139-140. Supplementum ad histor. Russiæ docum. N^os^ 59 et 178. Antigrafe, Vilna 1608, chap. I^er^, Vérification de l'innocence, Vilna 1621, p. 33.

CHAPITRE II

SÉJOUR DU PATRIARCHE DE CONSTANTINOPLE, JÉRÉMIE II, EN LITHUANIE ET EN RUTHÉNIE. 1588-1589 (1)

Le patriarche de Constantinople vint en Ruthénie pour la première fois depuis l'existence de l'Église ruthène, en 1588. Jérémie II se dirigeait vers Moscou. Profitant de son passage en Ruthénie, il s'arrêta dans quelques villes de la Lithuanie et de la Ruthénie, à l'aller et au retour. Il venait à Moscou pour demander au tsar l'argent nécessaire pour acheter sa dignité au sultan et évincer ses trois rivaux. Il y allait aussi pour y établir le patriarcat que le tsar Féodor réclamait depuis deux ans par l'entremise de Joachin, patriarche d'Antioche, résidant alors à Moscou. A peine eut-il franchi la frontière de la Pologne, qu'il entendit de toutes parts des plaintes sur la désorganisation complète de l'Église, sur la vie peu exemplaire des évêques

(1) Ce voyage a été décrit par un de ses compagnons, Arsénius : « Arsenii Elassonis iter in Moscoviam » (Rutheni script. exteri, II, p. 369, publié par Starczewski à Berlin) et comp. Melchior de Vogüé. « De Byzance à Moscou », dans la *Revue des Deux-Mondes*, tome 32.

et du clergé inférieur et sur l'impunité que rencontraient les abus les plus graves, sans parler de leur négligence absolue à l'égard de leurs devoirs de pasteurs. On menaçait, si cet état de choses devait durer longtemps, d'abandonner l'Église ruthène et de se soumettre à l'Église latine où régnaient le plus bel ordre, une discipline plus parfaite et où l'on déployait un grand zèle pour enseigner la religion au peuple (1).

Le patriarche ne put rester indifférent à ces plaintes et à cette demande unanime de réorganisation ; il promit de s'arrêter plus longtemps en Ruthénie, à son retour de Moscou, afin de pourvoir aux nécessités de l'Église et d'y réprimer les abus. Dans ce but, il se procura l'autorisation du roi, pour pouvoir exercer sa juridiction spirituelle dans les pays soumis à son sceptre et employer tous les moyens nécessaires (2) à la réforme ; puis il convoqua un synode à Vilna pour le mois de juillet 1589 (3). Sigismond III lui laissa une pleine liberté d'action en lui donnant ce qu'on appelait alors un sauf-conduit daté du 15 juillet 1589 et communiqué à toutes les autorités des villes et à toutes celles de l'État. Voici en quels termes il était formulé : « Pendant le séjour du patriarche Jérémie en Pologne, je

(1) Voir le livre précédent.

(2) Voir dans les « Akty Zapad. Ross., IV, nº 16, la lettre par laquelle le roi accordait cette autorisation au patriarche.

(3) Theiner, *Monumenta Poloniæ*, tome III, nº 46, où l'évêque Bernard Maciejowski rapporte clairement à Annibali, légat du Pape, que le patriarche convoqua un synode à Vilna et il ajoute que les évêques Ruthènes préféreraient que ce fût à Brest, car cette ville était moins éloignée, par conséquent c'eût été plus commode.

« lui ai accordé le pouvoir de contrôler toutes les affaires « de l'Église, de juger et de punir, selon les règles de la « discipline grecque, le clergé de tous rangs et ni les ecclé- « siastiques ni les laïques ne doivent s'y opposer ». On fondait ainsi les plus belles espérances sur la présence du patriarche dans le pays. Nous verrons plus loin jusqu'à quel point ces espérances se réalisèrent.

A son retour de Moscou, tout l'épiscopat ruthène, sauf les archevêques de Polotsk et de Pjemysl, retenus par leur grand âge et leurs infirmités, se réunit à Vilna (Juillet 1589). Il y vint aussi de simples prêtres, plusieurs membres des Confréries et une grande partie de la noblesse ruthène. A ce moment, Sigismond III se trouvait également à Vilna.

Cependant le synode annoncé n'eut pas lieu à Vilna. Jérémie se contenta de suspendre le métropolitain Onésiphore Dziewonka à la suite de plaintes venues de différents côtés et menaça de la même peine tous les prêtres mariés pour la seconde et la troisième fois, s'ils osaient continuer d'exercer leurs fonctions pastorales ; il fit la même menace à Léontin, évêque de Pinsk, s'il tolérait dans son diocèse les prêtres mariés pour la seconde fois. A cela se bornèrent les principales réformes qui ne pouvaient évidemment satisfaire les plus modestes exigences de la population ruthène (1).

Le siège métropolitain étant devenu vacant, il fallait

(1) A. Z. R. tome IV, n° 17.

nommer un nouveau pasteur. Le 27 juillet, le roi choisit l'archimandrite de Minsk, Michel Rahoza, présenté par le palatin Novogrodek, Skoumin Tychkiewitch. Le patriarche le consacra archevêque le premier août ; mais, comme on dit, à contre-cœur. Les écrivains russes expliquent cette répugnance du patriarche, parce qu'il prévoyait que Rahoza abandonnerait plus tard l'Église grecque. Les mêmes écrivains se livrent à de pures conjectures, en prétendant que les Jésuites prirent une grande part à l'élection de Rahoza, qui leur aurait donné à l'avance des preuves significatives de son adhésion à l'Union (1). Ce sont là de vaines suppositions. Rahoza fut un religieux sans reproches, de mœurs pures, mais d'un caractère faible et vacillant ; il était incapable de mener à bien une œuvre aussi importante que celle de l'Union et il ne la favorisa point. Koïalowitch (Kojalowicz), adversaire si partial de l'Union, émet, lui aussi, la même opinion, comme on peut s'en convaincre en lisant son histoire de l'Union en Lithuanie (2).

Le patriarche, accompagné du nouveau métropolitain, et des évêques, se rendit à Vilna et à Brest. Là, il réunit le synode et décida qu'à l'avenir le métropolitain devrait en convoquer un chaque année (3).

Pendant ce synode, il éleva, le 16 août, Terletski (Terlecki), évêque de Loutsk, à la dignité d'exarque. Jus-

(1) Makarija, Istorija russkoj Cerkwi, tome IX, p. 484, et A. Z. R. IV, n° 20.

(2) Litowskaja Cerkownaja Unija, tome I, p. 60, 264, 268, comp. *Antirresis*, p. 46.

(3) A. J. Z. R. I^re^ Partie, tome I, p. XXXV.

qu'alors aucun évêque ruthène n'avait été revêtu d'une pareille dignité. Non seulement elle lui conférait la juridiction sur les autres évêques suffragants avec l'autorité du métropolitain, mais encore elle le plaçait au-dessus de ce dernier. En annonçant cette nouvelle aux évêques ruthènes dans une lettre pastorale, le patriarche lui-même leur expliqua que la dignité d'exarque correspondait à celle de cardinal dans l'Église latine. En déterminant les pouvoirs de l'exarque, il l'appelle son vicaire qui doit corriger les évêques, les contrôler ainsi que tout le clergé, les punir et même les déposer de leurs charges. Ensuite il s'adresse à tous les fidèles et les engage à respecter et à honorer le nouvel exarque comme lui-même (1).

Cette nomination étonna tout le monde et fut pour le métropolitain un outrage aussi humiliant qu'immérité. Un sérieux historien russe de l'Église ruthène, Macar, métropolitain de Moscou, avoue que « la création de la nouvelle « dignité d'exarque avec un tel pouvoir fut un affront pour « le métropolitain du pays et ne pouvait rien présager de « bon pour la métropole tout entière » ; et il ajoute encore : « il est difficile d'expliquer cette manière d'agir du pa- « triarche » (2).

Que cette nouvelle dignité d'exarque eût profondément blessé le métropolitain, qu'elle fût une preuve évidente de

(1) A. Z. R. tome IV, n° 21 ; Archives J. Z. R. I^re^ Partie, tome I, Kiev 1859, p. 252 et 253, et Makarija, Istorija russkoj Cerkwi, tome IX, pages 488 et suiv.

(2) Même ouvrage, p. 490.

méfiance envers lui et qu'elle eût provoqué la division dans la hiérarchie ecclésiastique, dont, en ce moment, tous les efforts devaient au contraire tendre vers le but commun de la réforme de l'Église, c'est chose évidente. Mais aussi, il ne nous est pas difficile d'expliquer la pensée intime du patriarche. Il avait assurément moins à cœur la réforme de l'Église et des évêques que la crainte de perdre une grande partie de son troupeau. Il jugea nécessaire d'opposer au métropolitain, dont il se méfiait, un autre chef spirituel, investi d'un pouvoir non moins étendu et chez qui il pût, au cas où le métropolitain manifesterait quelques velléités d'union avec l'Église latine, trouver un défenseur acharné du schisme et de l'union avec Constantinople.

Tout prouvait, en effet, que les combinaisons du patriarche étaient perverses, mais très habiles.

Cyrille Terletski, gentilhomme de Pinsk, était alors l'évêque le plus intelligent et le plus zélé de tout l'épiscopat ruthène. Depuis l'époque où il devint évêque de Loutsk (1585), il avait donné maintes preuves de son zèle et de sa sollicitude pour la prospérité de l'Église. En prenant possession de cet évêché dont Jonas Krasienski, son prédécesseur, avait dû être déposé à la suite de divers abus, Terletski le trouva dans un désordre lamentable; un clergé indiscipliné et de mœurs complètement dissolues, l'église cathédrale entièrement ruinée, ses trésors et ses biens pillés par les parents de son prédécesseur. Terletski réforma le clergé, restaura la cathédrale; il fit comparaître devant les tribunaux les parents de Jonas Krasienski qui

le noircissaient par leurs calomnies et pillaient les biens de l'Église, il défendit ainsi l'honneur et les biens de l'évêché; enfin, par son énergie et sa persévérance, il triompha de ses adversaires. Il déploya un courage et une persévérance non moins remarquables dans sa lutte contre Siemiachko (Siemiaszko), staroste de Loutsk, son oppresseur. La conséquence fut que Cyrille devint bientôt l'évêque le plus populaire parmi les Ruthènes. Le duc Ostrogski lui-même lui était très favorable. Il n'est donc pas étonnant qu'il eût attiré l'attention du patriarche. Mais ce dernier avait-il, comme il le croyait, assuré par cette élection les intérêts de l'Église? c'est une autre question. Nous verrons bientôt jusqu'à quel point ses espérances se réalisèrent (1).

Par la même raison, le patriarche Jérémie prit, pendant son séjour en Lithuanie et en Ruthénie, une mesure plus malheureuse encore que la création de la dignité d'exarque dans la personne de Terletski, ce fut l'élévation des Con-

(1) La plus grande partie des reproches que plusieurs écrivains font à Terletski sur ses prétendus crimes, tels que: meurtre, fabrication de fausse monnaie, asile donné aux malfaiteurs etc. vient de ce que les espérances que le schisme fondait sur le patriarche ne se réalisèrent pas. Ce qui fait douter de la véracité de pareils reproches et entrevoir leur énormité, c'est que ses ennemis n'ont songé à les formuler qu'au moment où Terletski se déclara partisan de l'Union, c'est-à-dire en 1594. Les documents authentiques les plus connus ne renferment rien qui puisse justifier d'aussi graves reproches. A. J. Z. R. I^re Partie, tome I, pages xxx et suiv. Du reste, comparer ce qui est dit de Terletski dans A. Z. R. tome III, n^os 133 et 150; Wilenski Archeograficzeskij Sbornik, VI, n° 38; Archiw. Jugo Zapadn. Ross. I^re Partie, tome I n^os 44-47, 49, 51-53, 73. Makarija Istor. tome IX, p. 448 et suiv.; Kojalowicz: Litewsk. Cerk. Unija, tome I, p. 63-64, 269-270.

fréries de Léopol et de Vilna (1589), au rang de Confréries stauropigiales. Il les soustrayait par là à la juridiction des évêques locaux, pour les soumettre à son autorité immédiate, et leur accordait le droit de surveiller non seulement le clergé inférieur, mais les évêques eux-mêmes, et d'être juges de leur fidélité et de lui dénoncer les coupables (1).

Ces Confréries se recrutaient en grande partie parmi la bourgeoisie ; toutefois un certain nombre de membres de la noblesse en firent partie plus tard. Les ouailles furent donc placées au-dessus de leurs pasteurs et cela dans les affaires purement spirituelles. Il était impossible d'imaginer quelque chose de plus contraire au droit naturel et au droit canonique que cette ordonnance du patriarche. Ce ne fut vraiment pas le zèle pastoral, mais bien l'astuce byzantine seule qui put lui inspirer une mesure si malheureuse. Si la nomination de l'exarque divisait l'épiscopat ruthène et rendait impossible l'unanimité d'efforts que l'esprit de charité aurait dû caractériser, la création des Confréries stauropigiales jetait des semences de dissensions et de querelles interminables entre le pouvoir épiscopal et les séculiers, même ceux du plus haut rang.

En organisant ainsi les Confréries, le patriarche voulut, selon la judicieuse remarque de Kostomarow, connaître non seulement tout ce qui se passait en Ruthénie, mais encore avoir par elles un moyen d'action sur l'Église ru-

(1) Apokrisis, p. 269; II[e] Partie de « Pamiatniki polem. Litter. ». Archiw J. Z. R. tome VI, predisl. p. 12; A. Z. R. IV, p. 150.

thène, afin de gouverner d'après la maxime : *Divide et impera* (1).

Bientôt, en effet, se manifestèrent les conséquences des funestes combinaisons du patriarche. Les anciennes dissensions entre Gédéon Balaban, évêque de Léopol, et la Confrérie locale éclatèrent avec d'autant plus de vivacité que cette dernière, sentant son indépendance vis à vis de l'évêque, prit une attitude insolente (2).

De Brest, le patriarche, accompagné par trois évêques : Terletski, Balaban et Hrebtowitch (Chrebtowicz), se rendit à Zamost chez le chancelier Zamoyski, chez qui il avait séjourné déjà une fois pendant son voyage à Moscou.

Dans la seconde moitié de 1589, Jérémie quitta le royaume de Pologne, muni d'abondantes ressources recueillies à Moscou et en Pologne, puis il traversa la Moldavie en toute hâte afin de regagner au plus vite sa résidence, qu'il craignait de trouver occupée par un de ses compétiteurs.

En Ruthénie, il ne laissa que déceptions chez les uns, aigreur et profond mécontentement chez les autres. On était dès lors persuadé qu'on ne pouvait espérer de Constantinople la réforme de l'Église. Un léger incident qui se produisit à la même époque confirma chez tout le monde

(1) Istoriczeskija Monografij i Izsledowanija, t. III, p. 193, Pétersbourg 1867.

(2) L'auteur de « Perestorogi » A. Z. R., IV, n° 149 parle de l'intrigue que Balaban aurait tramée contre Terletski, à la suite de la lettre du patriarche au métropolitain et des voies de fait dont son envoyé aurait été victime. Ce témoignage n'étant corroboré par aucun autre document et venant d'une source très peu sûre, nous le laissons de côté.

la persuasion que la Ruthénie n'était autre chose pour le patriarche qu'une source abondante de revenus.

Quelque temps après le départ du patriarche, l'archevêque Denis, compagnon de Jérémie dans son voyage à Moscou, arriva chez le métropolitain de Lithuanie, comme s'il venait au nom du patriarche, et lui présenta une lettre exigeant de Michel 15.000 aspres pour son sacre (1).

On reconnut bientôt que Denis était un imposteur, n'ayant reçu aucune mission du patriarche ; il avait contrefait son écriture ainsi que son sceau et fait fabriquer le faux cachet à Vilna même. En conséquence, le métropolitain lui refusa l'argent demandé. « Comme cela me sem-« blait invraisemblable, non seulement à moi, écrit-il à « la Stauropigie de Léopol, mais encore à tous ceux dont « je pris conseil, je ne voulus point payer, lui disant que « je demanderais moi-même au patriarche si la chose « était vraie ou non. Mécontent de cette réponse, Denis « partit » (2).

Quoi qu'on eût promptement découvert que l'imposteur exigeait de l'argent non pas pour le patriarche, mais pour lui-même, l'indignation des Ruthènes contre les Grecs de Constantinople fut néanmoins très grande, parce

(1) Aspre, monnaie turque.

(2) Monumenta Confraternitatis Stauropigianæ Leopoliensis edidit Vlad. Milkowicz, tome I, Léopol 1895, docum. n° CCLVIII du 4 décembre 1592. Jusqu'à la publication de ces documents, on croyait généralement que c'était le patriarche lui-même qui avait exigé de l'argent et que cette circonstance avait décidé les évêques ruthènes à lui refuser obéissance. Consultez, sur le caractère de Jérémie, Makarija, Istorija Russkoj Cerkwi, t. IX, p. 680-682.

qu'il avait été peu auparavant le compagnon et le confident de Jérémie.

Toutes ces circonstances et beaucoup d'autres furent cause qu'après le départ du patriarche, l'épiscopat ruthène commença à penser sérieusement à se séparer de Constantinople. Et, chose étonnante, Terletski et Balaban se placèrent en tête de ce mouvement, mais chacun, évidemment, pour des raisons différentes.

En même temps, le projet de séparer l'Église ruthène du patriarcat de Constantinople et de l'unir à l'Église catholique mûrit dans l'esprit du chancelier Jean Zamoyski et du roi Sigismond III. Il est juste d'attribuer la décision du roi à des considérations religieuses et à l'influence de Pierre Skarga, qui lui avait dédié, en 1590, la seconde édition de son ouvrage : « De l'Unité de l'Église de Dieu ». Zamoyski se laissait guider surtout par les considérations d'ordre politique.

Le seul fait de la création par Jérémie du nouveau patriarcat de Moscou, en 1589, devait influer sur la décision de Zamoyski, car il était impossible que l'œil pénétrant de l'éminent chancelier n'aperçût pas le danger de cette nouvelle institution moscovite du Tsar.

Ainsi le premier patriarche s'intitula déjà « Patriarche « de Vladimir, de Moscou, de toute la Ruthénie et de tous « les pays du Nord ». En 1655, un de ses successeurs, Nikon, non seulement prenait le titre de Patriarche de toute la Grande et la Petite Russie, mais donnait ses ordres jusqu'en Lithuanie comme dans une dépendance de

son propre patriarcat ; il désignait Markowski, supérieur du monastère du gouvernement de Vitebsk, comme son représentant dans le diocèse de Polotsk et de Vitebsk pour les désuniates de ce lieu et lui enjoignait de ne laisser échapper aucune occasion d'incorporer les uniates au schisme (1).

Que les Ruthènes se soient sentis attirés vers Moscou et qu'ils aient compté sur son secours, parce qu'ils avaient la même foi que Moscou, les hommes d'état qui gouvernaient la Pologne ne l'ignoraient pas. Routski (Rutski) écrivait, dans une de ses lettres à la Propagande romaine, que les Ruthènes avaient toujours éprouvé une certaine aversion pour les Polonais, mais qu'ils la dissimulaient soigneusement ; de même Possevin, pendant les guerres de Bathory, écrivait au Pape Grégoire XIII qu'ils priaient dans leurs églises pour le succès des armes moscovites (2).

La prévoyance politique exigeait donc que la Ruthénie fût préservée du schisme et par là même soustraite à l'influence de Moscou et de Constantinople. Nous verrons plus loin comment, en 1621, les patriarches de Constantinople, sous l'influence de la Sublime Porte, usèrent de leur autorité spirituelle sur la Ruthénie au détriment de la Pologne.

(1) Witebskaja Starina tome I, Witebsk 1883, n° 125.

(2) Possevin écrivait au Pape Grégoire XIII les paroles suivantes : « Senatus et rex imprimis, qui eorum (Ruthenorum) fidem suspectam habeat, cupit eos catholicos fieri ; etenim incolæ ipsi in schismate Moschis adhærentes comperti sunt orationes publice facere pro victoria eorum contra Polonos ». *Supplementum ad hist. Russiæ*, doc. n° 2.

Combien donc la situation de celle-ci devait être plus dangereuse, si le patriarche étendait son pouvoir sur tous les Ruthènes habitant ce royaume ?

En parlant de l'avantage politique que le gouvernement polonais voyait dans la réunion des Ruthènes à l'Église catholique, il nous faut aussi examiner de près les raisons dont s'inspirèrent les promoteurs de l'Union, au sein de l'épiscopat ruthène : Gédéon Balaban et Cyrille Terletski.

En ce qui concerne Gédéon Balaban, caractère méprisable comme nous le savons, le principal et peut-être le seul motif fut la querelle qui s'éleva entre lui et la Confrérie. Celle-ci, comme Stauropigie, ne voulait pas reconnaître son autorité et le patriarche la soutenait dans ses prétentions. Ce dernier menaça d'excommunier Gédéon et de le déposer de sa dignité, s'il portait atteinte aux privilèges de la Confrérie.

Pour sortir de cette situation difficile, Balaban ne voyait d'autre issue que de refuser obéissance au patriarche et de se soumettre à la juridiction du Pape avec tout son diocèse. En présence du mécontentement général que le patriarche avait provoqué en Ruthénie, les circonstances semblaient favoriser ce dessein. Balaban confia d'abord ses projets à l'archevêque Démétrius Solikowski, en lui demandant de l'aider à secouer le joug du patriarche et des Confréries. Ensuite, probablement d'après le conseil de Solikowski, il s'entendit avec Terletski ; ce fut là le commencement du retour de Balaban à l'Union et nous avons, pour le prouver, les témoignages des écrivains russes et l'affirmation caté-

gorique du métropolitain Pociey, contemporain de tous ces événements. Voici ce que nous lisons dans la lettre que Pociey écrivait en 1600 au cardinal Baronius. Il y expliquait comment eut lieu plus tard l'apostasie de Balaban.

« Il n'est pas étonnant que l'évêque de Léopol n'ait pas « persévéré dans cette unité, car il y était entré sans sincé- « rité de cœur et non pour la gloire de Dieu, mais poussé « par des vues personnelles : le joug des patriarches, à « cause des privilèges accordés à la Confrérie, lui était « devenu insupportable. Ceci est affirmé par des membres « de la Confrérie de Léopol eux-mêmes. L'archevêque latin « de Léopol pourrait aussi ajouter que Balaban alla chez « lui à Dunajew, se jeter à ses pieds et le supplier de le « délivrer de la servitude des patriarches de Constanti- « nople, lui promettant de se placer sous l'obéissance du « Pape romain. Et si quelqu'un est assez osé pour accuser « de calomnie l'archevêque de Léopol, qu'il s'adresse à « l'évêque de Loutsk ; ce dernier peut prouver par les « témoignages les plus évidents que ce fut Balaban et non « pas un autre qui prit l'initiative de cette unité et se sépara des patriarches » (1).

Au contraire Cyrille Terletski, si supérieur à Balaban sous tous les rapports, ne pouvait éprouver que de la reconnaissance envers le patriarche pour son élévation extraordinaire. Si nous le voyons se séparer de lui bientôt

(1) *Supplementum ad hist. Russiæ*, doc. n° 186 et Cf. *Antirresis* p. 55 et 56, et Naukowyj Sbornik 1867, Léopol, pp. 111-134 et 199-210, Gedeon Balaban Episkop Lwowskij par A. Pietruszewicz.

après son départ de la Pologne, c'est qu'il devait en avoir les plus graves raisons. La plus décisive parmi ces raisons fut sans doute le bien de son Église et la nécessité pressante de ne pas en différer davantage la réforme. Il était convaincu qu'on ne pouvait rien espérer du patriarche, celui-ci étant plus occupé de conserver sa situation et de se maintenir sur le siège patriarcal que de procurer le bien et la prospérité de l'Église ruthène qui lui était soumise ; Terletski ne balança pas longtemps et se décida à l'abandonner et à se réunir à l'Église romaine.

Dans le livre précédent nous avons exposé en détail la déplorable décadence de l'Église ruthène ; mais il ne sera pas hors de propos de citer ici encore deux témoignages très dignes de foi et qui ne sont point sujets à caution : celui de la Confrérie de Léopol et celui du duc Constantin Ostrogski.

Dans son rapport adressé au patriarche en 1592, la Confrérie de Léopol s'exprimait ainsi sur la situation intérieure de l'Église ruthène : « Chez nous, comme ailleurs, les « prêtres mariés pour la seconde fois célèbrent le saint « Sacrifice de la Messe. L'évêque de Chelm (Denis Zbi- « rouiski) et celui de Pinsk (Léon Peltchitski) (Pelczicki) « vivent avec leurs femmes ; de plus l'évêque de Pjemysl « (Michel Kopystenski), quoique marié, est élevé à l'épis- « copat. Témoins de tous ces scandales, les prêtres qui ont « contracté un second mariage exercent librement les fonc- « tions spirituelles. Pour les autres abus, nous les avons « fait connaître au patriarche d'Alexandrie. Plusieurs per-

« sonnages iufluents, tombés dans diverses hérésies, vou-
« laient revenir à la foi de leurs pères, mais, voyant le
« désordre de l'Église ruthène, ils y ont renoncé à présent
« et tout le monde s'écrie unanimement : Si on ne met
« pas fin aux désordres de l'Église, nous nous en sépare-
« rons enfin ; nous nous mettrons sous l'obéissance
« romaine et nous jouirons ainsi d'une paix inaltérable ».

Puis, dans une autre lettre de la même année (7 septembre) elle ajoutait : « Notre Église orthodoxe est rem-
« plie de toutes sortes d'erreurs et le peuple se demande
« avec inquiétude si elle n'est pas menacée d'une ruine
« totale. Plusieurs ont résolu de se soumettre au Pape
« romain, tout en conservant le rite grec sans entrave » (1).

Le duc Constantin Ostrogski, zélé défenseur de l'Église ruthène, déplorait sa décadence et dans une lettre écrite à Pociey, évêque de Vladimir, le 21 juin 1593, décrivait la triste situation de cette église : « Tout le monde sait com-
« bien le peuple de notre Église se pervertit, combien il
« est devenu négligent, paresseux, indifférent à l'égard de
« son culte et au lieu de s'acquitter de ses devoirs chré-
« tiens, de défendre l'Église de Dieu et son ancienne foi,
« il se moque au contraire d'elle, renie ses croyances,
« s'affilie à différentes sectes... La paresse et l'apostasie
« du peuple n'ont pas une autre cause que le manque d'ins-
« tructeurs, de prédicateurs de la parole divine, le manque
« d'instructions et de sermons... de là vient aussi qu'on
« n'entend plus que rarement la parole divine, puis arrivent

(1) A. Z. R. tome IV, n° 33.

« l'apostasie de la foi et l'abandon du rite grec. Tout est « perverti et tombé, il ne reste que l'oppression, le chagrin, « le malheur, et si nous n'entreprenons rien pour nous « relever, Dieu seul sait quelle sera notre fin » (1).

D'une part, Terletski voyait la désolation de son Église et la persécution du clergé paroissial par les collateurs de bénéfices, par leurs fondés de pouvoirs et jusque par leurs fermiers qui s'arrogeaient un droit presque épiscopal sur les pauvres prêtres (2). De l'autre, en considérant la situation de l'Église catholique en ces derniers temps, il y constatait une renaissance intérieure, un relèvement spirituel, des fondations de séminaires et d'écoles pour la formation du clergé ; il voyait combien son influence sur la société grandissait, quelle estime celle-ci lui témoignait et enfin comment elle voyait revenir à elle les familles infectées par l'hérésie. Il ne pouvait méconnaître que la réforme de l'Église ruthène serait plus assurée si elle faisait acte de soumission à l'égard de l'Église catholique, au lieu de persévérer dans l'union avec le patriarcat de Constantinople, humilié sous l'oppression des infidèles. Aussi, après mûre réflexion, il se mit à l'œuvre avec ardeur, car, comme nous l'avons dit plus haut, la partie la plus intelligente du peuple, lassée des désordres de l'Église, de l'ignorance et de la négligence du clergé, menaçait de se réunir à l'Église latine ou de passer aux sectes protestantes (3).

(1) A. Z. R. tome IV, n° 45 et *Antirresis*, p. 41.

(2) *Antirresis*, p. 76 et suiv.

(3) Léon Krewza, dans la *Défense de l'Unité ecclésiastique*, Vilna 1617,

Deux hommes contribuèrent en outre à affermir la décision de Terletski : Bernard Matsieiowski (Maciejowski) et Adam Pociey, castellan de Brest.

Bernard Matsieiowski était évêque latin de Loutsk au moment où Cyrille Terletski gouvernait l'épiscopat ruthène. Matsieiowski est connu dans l'histoire de l'Église polonaise comme un homme rempli de l'Esprit-Saint, un zélé pasteur et un citoyen rempli d'un ardent amour pour la patrie. Vivant et travaillant parmi les populations ruthènes, il put facilement voir de près la situation intérieure de l'Église ruthène et s'approcher en même temps des personnes les plus influentes, surtout des pasteurs ruthènes du pays.

Il profita de sa situation pour exercer sur eux une influence dans le sens des idées catholiques. La réunion de l'Église ruthène à l'Église catholique lui tenait si fort à cœur que, lors du voyage du patriarche Jérémie à Moscou et de son passage par la Ruthénie, Matsieiowski se ménagea une rencontre avec lui pour le décider à un « colloquium » avec le clergé catholique, dans le but de discuter les conditions dans lesquelles pouvait se réaliser l'union des deux Églises. Le patriarche sut habilement éviter cette rencontre ; et, après son départ, il importait plus que jamais à Matsieiowski d'acquérir à l'idée de l'union Terlestki, comme étant le plus haut dignitaire de l'Église ruthène. Quoique nous n'ayons que des preuves isolées et peu nombreuses des rapports entre les deux évêques, nous pouvons néan-

p. 105 ; Anast. Sielava dans l'*Antelench.* Vilna 1692, p. 47-50 ; *Antirresis*, p. 179.

moins juger que ces rapports étaient fréquents et qu'ils avaient l'Union pour objet et comme but principal. Terletski, indécis et chancelant au début, fut encouragé par Matsieiowski à exposer franchement son opinion. Après l'avoir poussé à l'action, celui-ci lui servit, ainsi qu'aux évêques, d'intermédiaire auprès du roi et du chancelier. Dans la réalisation de l'Union, une grande part de mérites revient donc sans conteste à Matsieiowski et ces mérites furent reconnus par le Pape Clément VIII dans la lettre qu'il lui adressa après le serment des évêques ruthènes à Rome, en 1595.

« Nous savons parfaitement, dit le Pape, qu'il revient à « votre Révérence une grande part de la joie que nous « éprouvons du retour des évêques ruthènes au sein de « l'Église catholique. Que le Juge équitable, au jour de « la récompense, vous rende avec abondance tout ce « que vous avez fait pour réunir à la Tête les membres « séparés ». Et encore : « Nous espérons mener à bonne « fin ce qui reste à faire, avec le concours de ce zèle spé- « cial qui vous a décidé à vous mettre à l'œuvre » (1).

En partie par l'intermédiaire de Matsieiowski, en partie directement, Adam Pociey (2), castellan de Brest, exerça son influence sur Terletski en faveur des idées catholiques.

(1) Theiner, *Vetera Monum. Poloniæ et Lithuaniæ*, t. III, nos 46 et 188 et Makarija, *Istorija R. C.* IX, p. 515 et 516.

(2) Pociey naquit en 1541. Après avoir reçu sa première éducation dans l'école calviniste des ducs Radziwill et être resté quelque temps à leur service, il devint sous leur influence un calviniste, au lieu d'un membre de l'Église orientale. En 1574, il rentra dans le sein de cette Église. Vie de Pociey, par Léon Kiszka et A. Z. R. tome IV, n° 149.

Grâce à ses relations avec le cardinal Commendoni, légat du Pape en Pologne, il se pénétra des principes catholiques et devint un partisan zélé de l'Union. Il fut confirmé dans ces sentiments par Matsieiowski, qu'il voyait souvent, comme castellan, et par le jésuite Benoît Herbest, qui était l'hôte de l'évêque Matsieiowski et un apôtre zélé du peuple ruthène. Quand le patriarche Jérémie se rendit à Moscou (1588), ce fut Pociey qui inspira à Matsieiowski l'idée de se ménager une entrevue avec lui et de l'engager à un « colloquium » avec les théologiens catholiques, persuadé que cela ne pouvait que contribuer à la réunion des deux Églises. « Si ce « colloquium », disait-il, avait lieu, les ca-« tholiques sans doute seraient vainqueurs et décideraient « les chancelants à l'union avec l'Église catholique. Si le « patriarche refusait le « colloquium », ce serait également « pour nous une preuve de la faiblesse des bases sur les-« quelles repose le schisme et par là un nouveau motif « de l'abandonner ».

Pociey ne cacha pas non plus à l'évêque Matsieiowski que lui et plusieurs de ceux qui partageaient ses idées, observaient attentivement le patriarche, afin de voir s'il était venu en Ruthénie pour y ramasser un riche butin ou pour le bien spirituel de son troupeau (1).

(1) Theiner, Ire Partie, tome III, n° 46, où Matsieiowski en donne une description détaillée dans sa lettre au nonce apostolique en Pologne et parle d'Adam Pociey avec beaucoup d'éloges : Il l'appelle : « Authoritate, doctrina atque rerum usu non vulgari vir, quique omnium eorum, quæ ad religionem spectant, scientissimus inter suos esse videtur ». Cf. aussi A. Z. R. tome IV, nos 56 et 149, p. 209, en note.

Entièrement dévoué à l'idée de l'Union des deux Églises, il était impossible que Pociey ne cherchât pas à nouer des relations avec Terletski, son pasteur, que, du reste, il rencontrait chez Matsieiowski. Malheureusement, nous n'avons pas de détails plus circonstanciés sur ses relations avec Terletski à l'époque où il était encore castellan de Brest ; quant à celles qu'il eut avec Matsieiowski, nous en avons eu accidentellement connaissance par une lettre qu'il écrivit au nonce.

Au cours des préparatifs de l'Union, commencés par l'épiscopat ruthène, nous perdons de vue Pociey pour trois ans. Dès le début, au contraire, et jusqu'à la fin, on sent la main de Matsieiowski agissant partout. Ce qu'on ne voit point dans ces préparatifs et ce sur quoi on pouvait cependant compter, c'est la coopération des Jésuites.

CHAPITRE III

NÉGOCIATIONS DES ÉVÊQUES RUTHÈNES AU SUJET DE L'UNION EN 1590, 1591 ET 1592.

Conformément aux recommandations que le patriarche Jérémie avait faites, en 1589, à Brest, les évêques ruthènes résolurent de convoquer un synode dès l'année qui suivit son départ. Ce synode devait d'abord se réunir à Bels, ville du diocèse de Chelm ; mais le métropolitain modifia bientôt son premier plan et il le convoqua à Brest, en Lithuanie, pour le 24 juin 1590, invitant, outre les évêques et les archimandrites, un certain nombre de laïques influents et plusieurs membres des Confréries.

Cependant quelques jours auparavant, sans qu'il nous soit possible d'en préciser le nombre, quatre évêques, probablement grâce aux efforts de Terletski, arrivèrent à Bels, c'étaient, y compris Terletski, les évêques de Léopol (Balaban), de Pinsk (Léon Peltchytski) (Pelczycki) et de Chelm (Denis Zbirouiski) (1).

(1) A. Z. R. tome IV, p. 34 et 36. Diejania Sobora Litewsko-Russkich prawoslawnych episcopow. W Brestie Litowskom.

Ils prirent pour la première fois la résolution collective de rompre avec le patriarche et de se soumettre au Saint-Siège. Cette décision prise à Bels avec le consentement des évêques présents et datée de Brest (1), était ainsi conçue :

« Nous, Évêques soussignés, déclarons que notre devoir « nous oblige à prendre soin de notre propre salut et de « celui du troupeau et des fidèles de Jésus-Christ, que Dieu « nous a confiés, afin de les conduire à la paix et à l'unité. « Par la grâce de Dieu, nous voulons pour cette raison « reconnaître pour notre Chef un seul Pasteur Suprême, « le vrai successeur de saint Pierre, occupant le Siège de « Rome, le Très-Saint Père le Pape, le regarder comme « notre Chef, dépendre de lui et lui obéir toujours. Par ce « moyen, nous espérons augmenter la gloire de Dieu dans « sa sainte Église ruthène ; voulant décharger notre cons- « cience, nous avons soumis notre volonté et notre intelli- « gence au Très-Saint Père le Pape romain ; nous lui « avons promis obéissance et nous avons soumis nos « Églises à l'autorité et à la bénédiction de Sa Sainteté, à « la réserve cependant que le Très-Saint Pape romain nous « permettrait de conserver toutes nos cérémonies et toutes « nos coutumes, c'est-à-dire le service divin et l'ordre « rituel tels qu'ils existent et auxquels notre Église orien- « tale est fidèle depuis un temps immémorial. Nous avons « demandé à Sa Majesté, notre roi et seigneur très clément,

(1) Nous expliquerons plus loin pourquoi elle fut datée de Brest.

« que, par des privilèges, elle garantisse nos libertés ainsi « que les vœux que nous lui présenterons. Pour nous, « assurés et munis des privilèges accordés par le Très- « Saint Pape romain et S. M. R., nous nous engageons « par les présentes et nous promettons d'être soumis à « l'autorité et à la bénédiction du Très-Saint Pape, siégeant « à Rome. Après avoir formulé devant Dieu, Un en trois « personnes, ce vœu et ce désir de notre cœur, nous avons « remis nous-mêmes cette lettre, scellée de notre seing, « aux mains de notre frère bien-aimé S. G. le Père Cyrille « Terletski, Exarque et Évêque de Loutzk et d'Ostrog. « Donné à Brest le vingt-quatre juin de l'an quinze cent « quatre-vingt-dix. Signé de la propre main de Cyrille « Terletski, par la miséricorde divine Évêque de Loutzk « et d'Ostrog, par Léon Peltchytski, Évêque de Pinsk et « de Tourow, par Gédéon Balaban, Évêque de Léopol, « Halitch et Kamieniets-Podolski, par Denis Zbirouiski, « Évêque de Chelm et de Bels (1) ».

Les signataires de cette déclaration partirent de Bels pour Brest, afin d'assister au synode annoncé. Ils y trouvèrent le métropolitain Michel Rahoza et l'évêque de Vladimir, Meletsy Hrebtowitch. L'archevêque de Polotsk et l'évêque de Pjemysl seuls ne vinrent pas, à cause de leur grand âge. Les noms des laïques venus au synode nous sont restés inconnus, excepté celui d'Adam Pociey, castellan de Brest. Les Confréries, surtout celles de Léopol et de Vilna, toutes deux stauropigiales et qui, depuis le séjour

(1) Cypr. Zochowski : *Colloquium Lubelskie*, Léopol 1680, p. 32.

de Jérémie en Ruthénie avaient commencé à avoir voix, presque à l'égal des évêques, dans toutes les questions ecclésiastiques, fournirent le plus grand nombre de membres du synode. Les nécessités, les besoins et l'oppression de l'Église ruthène furent l'objet des conférences et des décrets du synode. Les décrets furent publiés et insérés dans la lettre synodale adressée par les évêques au peuple entier. Au commencement de cette lettre, les évêques se plaignaient de l'oppression que l'Église ruthène subit de toutes parts, du relâchement de la discipline du clergé et du peuple et de la diminution manifeste de la gloire de Dieu parmi les Ruthènes.

Pour mettre fin à ces désordres, continuaient-ils, pour rétablir l'ordre dans notre Église et pour avoir l'occasion de délibérer ensemble sur les plus importantes affaires, sur les écoles, les hôpitaux et sur l'instruction du peuple, nous avons résolu de nous réunir en synode à Brest en Lithuanie tous les ans, le 24 juin.

Les évêques qui négligeront de s'y rendre et qui ne fourniront pas des raisons suffisantes pour justifier leur absence, seront condamnés à payer 3000 gros lithuaniens ; les archimandrites et les autres prêtres, obligés également d'assister au synode et ne s'y rendant pas sous des prétextes frivoles, paieront une amende un peu moins élevée. Enfin, ils s'obligeaient réciproquement à ne s'arroger aucune juridiction sur les diocèses les uns des autres et à apporter au synode suivant tous les documents et les legs de l'Église (1).

(1) A. Z. R. tome IV, n° 25.

Parmi les décrets du synode de Brest se trouvait encore un article, que nous transcrivons ici, à cause de son importance :

« Nous voulons que la résolution prise et signée par ceux « de nous qui étaient à Bels en la présente année quinze « cent quatre-vingt-dix conserve toute sa valeur et nous la « confirmons par la présente lettre, afin que toutes les « prescriptions qu'elle renferme soient observées par tout « le monde dans toute leur étendue ».

Cet article ne pouvait se rapporter qu'à la résolution prise par les quatre évêques à Bels de se soumettre à l'autorité du Pape. La déclaration formulée par les évêques à la réunion particulière de Bels et demeurée jusqu'alors secrète, fut présentée aux évêques du synode et reçut leur assentiment et leur approbation, sans en excepter même le métropolitain. C'est ce que voulait exprimer l'article des décrets synodaux que nous venons de citer.

La déclaration des évêques est donc datée de Brest et non pas de Bels, parce qu'elle ne fut adoptée par tout l'épiscopat qu'à Brest et là, peut-être, rédigée définitivement.

Le synode recommandait à Terletski de présenter au roi, de la part des catholiques, les plaintes de l'épiscopat sur l'oppression de l'Église ainsi que la déclaration où étaient formulées leurs dispositions de rompre avec le schisme (1).

(1) Achiw Jugo Zapad. Ros. tome I, I^re^ partie, p. XXXVI.

Plus tard, excité par le duc Ostrogski et après avoir rompu tous les liens de solidarité avec ses collègues, Balaban reprocha à Terletski d'avoir abusé de la précédente recommandation, c'est-à-dire d'avoir écrit sur les blancs-seings des évêques la déclaration que nous connaissons, au lieu de présenter au roi les plaintes formulées par l'Église ruthène sur l'oppression qu'elle subissait. Mais personne, même parmi ses partisans, ne voulut lui accorder créance.

En pareil cas, les autres évêques n'auraient certainement pas gardé le silence et ils auraient protesté devant le roi et le peuple contre l'abus criant qu'on aurait fait de leurs noms dans une affaire de telle importance (1).

Plus d'un an s'était écoulé depuis le synode dont nous venons de parler, lorsque Terletski s'acquitta de la tâche qui lui avait été confiée. Car à son retour à Loutsk, après le synode, il n'y trouva plus l'évêque Matsieiowski, qui, chargé d'une mission par le roi, était parti pour Rome et y demeura quelques mois. Et, sans son conseil, il ne voulait rien entreprendre (2).

(1) A. U. Z. R. tome I, N° 109; Annales Eccl. Ruth. par Harasiewicz, p. 125 et dans Kojalowicz, Litowskaja Cerkownaja Unija, t. I, p. 89 ; Makary, Istorija Russkoj Cerkwi, tome IX p. 588-590; « mais vraiment cette protestation était injuste et ne méritait aucune croyance », écrit Makary.

(2) L'absence de l'évêque Matsieiowski en Pologne dans la seconde moitié de 1590 ne fut pas remarquée par les écrivains polonais. Cependant il résulte des Monum. vet. Lith. et Polon. t. III, N^os^ 120 et 135, que Matsieiowski partit pour Rome le 24 Avril 1590 : qu'il eut une audience solennelle du Pape le 7 juillet, après laquelle il resta quelques mois encore, d'abord pour ses propres intérêts, puis pour ceux du roi, et aussi parce

La seconde raison qui lui fit différer de soumettre au roi la déclaration de Bels fut le bruit courant dans le pays de l'abdication du roi (1) et la mésintelligence qui existait entre le roi et Zamoyski.

En outre, quelque temps après le synode, Terletski dut aller faire une cure à Sandomiej (Sandomierz). A son retour à Loutsk, plusieurs désagréments personnels l'attendaient ; il dut intenter des procès aux ravisseurs des biens épiscopaux, Zdan Borowitski (Borowicki) et Alexandre Siemiachko, staroste de Loutsk. Ce dernier ne voulait même pas le laisser pénétrer dans son propre palais épiscopal, il fit fermer les églises en présence de l'évêque, de sorte qu'on ne put célébrer les saints offices pendant les fêtes de Pâques (2).

Cependant le jour où devait se tenir le nouveau synode, annoncé pour l'année 1591, était arrivé. Pour des motifs que nous n'avons pas pu découvrir, il ne fut réuni que le 26 octobre à Brest au lieu du 24 juin. A l'exception des évêques de Pjemysl et de Polotsk, tous les autres évêques ruthènes y prirent part. Outre la querelle de Gédéon Balaban avec la confrérie stauropigiale de Léopol, ce synode

que le Pape Sixte V auprès duquel il était ambassadeur, mourut le 26 août 1590. Son successeur Urbain VII ne régna que 13 jours et ce ne fut que le 5 décembre que le choix du conclave plaça Grégoire XIV sur le Siège de S. Pierre. Matsieiowski ne revint à Cracovie qu'à la fin du mois de mai ou au commencement de juin de l'année 1591. Cf. Monum. vet. Poloniæ et Lithuaniæ, t. III, N° 154.

(1) Theiner, *Monum. Poloniae*, t. III, p. 186 et 188 ; Morawski, Histoire du peuple polonais. Posen 1871, t. III, p. 146.

(2) Archiw. Jugo Zapad. Ros.. t. I, 1re partie, nos 72, 73, 75 et 76, p. XLIII.

eut pour objet d'examiner les plaintes des évêques contre l'empiètement des fonctionnaires civils dans l'administration intérieure de l'Église ruthène. On chargea le métropolitain de présenter ces plaintes au roi (1).

Pendant ce synode, fut-il question de réaliser l'Union avec l'Église romaine ? Nous ne saurions l'assurer. Il ne convenait point d'en parler dans les assemblées politiques et nous n'avons pas pu savoir ce qui fut l'objet des conférences des réunions privées. Il est probable toutefois que les évêques ne purent passer cette question sous silence. Il convenait que Terletski expliquât à ses collègues pourquoi jusqu'alors il ne s'était pas acquitté de la mission qui lui avait été confiée un an auparavant. Peut-être essaya-t-il encore d'obtenir en faveur de la déclaration du 24 juin 1590 les signatures d'autres évêques (2).

Peu de temps après le synode tenu en 1591, Terletski s'étant entendu avec Zamoyski et l'évêque Matsieiowski, alors revenu de Rome, remit enfin au roi la déclaration de Bels, portant les signatures des quatre évêques. La réponse royale, datée de Cracovie, arriva le 18 mars 1592. Le roi y exprimait sa reconnaissance aux Évêques signataires de la déclaration, pour leur adhésion à l'Union. Il

(1) Zubrzycki : « Naczalo Uniji » w Cztenijach Mosk. Istorycz, Obszczestwa 1878, VII, otd. III, 30-31 ; A. Z. R. IV, nos 31 et 33 et Makarija, Istorija R. C. t. IX, p. 517-519.

(2) Quoique les évêques ruthènes, assemblés au synode précédent, aient donné leur assentiment à la déclaration de Bels, ils ne l'avaient pas néanmoins signée. Jusqu'alors, cette déclaration ne portait que la signature des quatre évêques qui l'avaient rédigée à Bels.

leur promettait, ainsi qu'à tous ceux qui suivraient leur exemple, de les défendre contre les persécutions, qu'elles vinssent du patriarche ou d'ailleurs ; en outre, il s'engageait à les protéger dans leurs charges et bénéfices et à leur assurer l'inviolabilité de leur rite et de leurs privilèges, au même titre que le clergé latin (1).

L'œuvre de l'Union en resta là jusqu'au commencement de l'année 1593. Elle n'avait pas fait un seul pas en avant, attendu que Terletski seul s'en occupa pour les Ruthènes avec zèle et sincérité. Balaban n'inspirait pas beaucoup de confiance. Homme sans valeur morale, il ne jouissait pas même de l'estime des siens et n'exerçait aucune influence sur son peuple. Quant aux deux autres évêques, ceux de Pinsk et de Chelm, pour toute coopération à l'œuvre commencée de l'Union, ils se bornèrent à signer le document qui fut remis au roi. En 1593, un nouveau et zélé coopérateur vint se joindre à Terletski et modifia la situation.

(1) Apokrisis, par Christophe Philatète, (1re édition 1599) ; nouvelle édition dans les « Pamiatniki polemiczkoj Litteratury ». Pétersbourg 1882, IIe partie p. 1134 et Annales Ecclesiæ Ruthenæ, p. 163.

CHAPITRE IV

CORRESPONDANCE DU DUC CONSTANTIN OSTROGSKI AVEC IPACE POCIEY, ÉVÊQUE DE VLADIMIR, AU SUJET DE L'UNION (1593)

Le 31 janvier 1593, Melecy Chrebtowitch (Chrebtowicz), homme faible, évêque de Vladimir, arriva au terme de sa vie. En 1591, le duc Constantin Ostrogski était alors, pour des raisons futiles, en désaccord avec son ancien favori, Cyrille Terletski. Il profita de cette circonstance pour faire monter sur le siège épiscopal vacant, Adam Pociey, staroste de Brest. Ce dernier, marié à M. Ostrojetska (Ostrozecka) (et non pas Ostrojanka, comme le disent certains auteurs), devint veuf précisément à la même époque. En apprenant la mort de M. Chrebtowitch, le duc en personne se rendit immédiatement chez le staroste et le conjura, pour l'amour de l'Église ruthène alors si pauvre en pasteurs, et au nom de leur amitié, d'embrasser l'état ecclésiastique et d'accepter la dignité d'Évêque de Vladimir. Après avoir obtenu le consentement de Pociey, le duc de-

manda sa nomination au roi. Il ne fut pas difficile de faire décerner cette faveur à un homme qui avait si bien mérité de la patrie et dont les dispositions favorables à l'Union étaient connues du roi. Aussi, le 20 mars, Pociey reçut-il le diplôme royal de sa nomination et on fit venir en même temps un métropolitain pour le consacrer.

Comme, selon la loi de l'Église ruthène, les évêques devaient être choisis parmi les membres de l'ordre de Saint Basile, il fallut que Pociey reçût d'abord la tonsure cléricale, cérémonie qui eut lieu avec beaucoup de solennité à la cathédrale de Vladimir. Cyrille Terletski lui donna la tonsure en présence du duc et, suivant l'usage de l'ordre Basilien, il changea son nom en celui d'Hipace, nom que nous lui donnerons désormais.

L'œuvre de l'Union trouva dans l'évêque nouvellement consacré un guide éclairé et un insigne défenseur. Car si l'idée de l'Union avait été inspirée à Terletski par Bernard Matsieiowski, si ce dernier en fut le principal instigateur, en réalité ce fut Pociey, encore staroste de Brest et pensant déjà à l'Union, qui leur donna à tous deux les conseils les plus efficaces pour réaliser cette Union (1).

Malgré cela, une fois devenu évêque de Vladimir, Pociey ne montra point d'empressement à réaliser ses désirs et à exécuter ses projets ; non pas que son élévation à l'épiscopat les lui eût fait abandonner, mais parce qu'il y voyait

(1) Et même Makary, métropolitain de Moscou, rend ce témoignage qu'au moins les premières démarches de Pociey en faveur de l'Union démontraient ses plus pures intentions. Istor. Rusk. Cerkvi. IX, p. 536.

dans le présent d'immenses difficultés et ignorait les traités secrets conclus entre les évêques et le roi (1). Il lui semblait, non sans raison, que la préparation de l'esprit et du cœur du clergé inférieur et du peuple devait précéder toute démarche en faveur de l'Union. C'est à cet humble travail pastoral qu'il s'adonna avec beaucoup d'ardeur et de zèle aussitôt après sa consécration épiscopale. Ce calme ne fut pas sans irriter le duc Ostrogski, désireux depuis longtemps, comme nous le savons, de voir l'Union se réaliser. Il commença à se demander si Pociey, en acceptant la mitre, n'avait pas renoncé à ses anciennes convictions et, trois mois après son sacre (le 21 juin), quelques jours avant le synode de Brest (24 juin), il lui adressa une belle et longue lettre.

Au commencement de cette lettre, le duc lui disait « qu'il « était de plus en plus dévoré du désir de le voir chercher « et étudier les moyens par lesquels notre Mère la Sainte « Église orientale qui se trouvait dans un tel état de dé- « laissement et de ruine, pourrait revenir à sa discipline « primitive. Il n'y a pas longtemps, je me suis entretenu « avec Possevin et j'ai discuté avec lui en présence des su- « périeurs de notre Église et des prêtres, certains points « importants de l'Écriture sainte. J'étais excité à le faire, « non pas par le désir de la gloire humaine, mais par la « douleur que me causent la ruine de l'Église ruthène et « les insultes qu'elle reçoit de la part des hérétiques et de

(1) Antirresis, p. 46 et 47.

« tous ceux qui, autrefois nos frères, se sont détachés de « l'Église romaine ».

Il engageait ensuite Pociey à étudier avec le métropolitain et les autres évêques, au prochain synode de Brest qui devait avoir lieu dans trois jours, les moyens de mettre fin à la mésintelligence entre l'Église ruthène et l'Église d'Occident ; il promettait de s'entendre lui-même avec le Souverain Pontife, conformément aux décisions prises par les évêques, lors d'un prochain voyage en Italie que les intérêts de sa santé lui imposaient.

Cependant, par contradiction avec ce prétendu empressement de traiter avec le Pape, suivant les décisions prises pendant le synode, il ajoutait à sa lettre certaines conditions d'accord qui lui semblaient indispensables. Il pouvait facilement prévoir que plusieurs d'entre elles ne seraient jamais acceptées par les évêques ruthènes.

Les conditions du duc étaient les suivantes : « La con- « servation du rite dans son intégrité ; le maintien à « l'Église ruthène de tous les édifices consacrés au culte « et qui lui appartenaient actuellement ; la défense à tout « fidèle de passer du rite ruthène au rite latin ; l'admis- « sion du métropolitain et des évêques au sénat et à la « diète ; des appels à tous les patriarches orientaux en fa- « veur de la paix et de l'unité ; en outre, l'envoi, dans ce « but, de l'évêque Pociey à Moscou auprès du tsar et de « l'évêque Balaban en Italie ». A tout cela le duc ajouta le désir de voir réformées « certaines choses dans l'Église « ruthène, surtout ce qui concerne les sacrements et les

« autres inventions des hommes », et il exigeait que l'on s'occupât de la fondation des écoles, « car, disait-il, par « suite du manque d'instruction, la grossièreté a envahi « notre clergé » (1).

Dès que Pociey eût pris connaissance de la lettre et des conditions du duc, tout nouvel évêque qu'il fût, il comprit promptement que ce n'était pas là le chemin à suivre pour arriver à l'Union. Les évêques ne pourraient jamais consentir à voir un laïque, de si haut rang qu'il fût, traiter avec le Saint-Siège des affaires purement spirituelles, comme le duc le désirait. Ce qui indigna Pociey, ce fut d'abord la manière dont le duc traitait les sacrements, en les mettant au rang d'inventions humaines : il y constatait une preuve de ses dispositions en faveur du protestantisme, puis le désir de Constantin de ne s'unir à Rome que conjointement avec les patriarches d'Orient et le tsar. Il ignorait que les démarches de Possevin auprès du tsar avaient échoué, et que le Sultan ne consentirait jamais, malgré le désir des patriarches, à leur réunion avec l'Église romaine. La dernière exigence du duc permettait de soupçonner que son désir de la réunion de l'Église ruthène avec Rome n'était ni sérieux, ni sincère.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si Pociey s'excuse de ne pouvoir accomplir les vœux du duc et se retranche derrière cette raison : qu'il ne se sent pas le courage de faire connaître au synode un projet, dont il prévoit d'avance

(1) Antirresis, p. 41-46 et A. Z. R., IV, N° 45.

l'insuccès, vu les dispositions malveillantes du métropolitain pour l'Union. Encore moins voulut-il entreprendre le voyage de Moscou, où il aurait trouvé plutôt la prison que le consentement à l'Union. Il ne dissimule pas non plus son étonnement de voir le duc appeler les sacrements : « des inventions humaines ». Enfin il propose au duc, en sa qualité de puissant seigneur et de primat de la foi ruthène, d'entreprendre personnellement auprès du roi la réalisation de ses projets (1).

Pendant le synode qui eut lieu à Brest, le 24 juin 1593, aucun des évêques présents ne souleva la question de l'Union. Les querelles de l'évêque Balaban avec la confrérie stauropigiale de Léopol furent l'unique objet de ses conférences. Balaban refusa obstinément de reconnaître les privilèges accordés à la Confrérie par le patriarche au préjudice de son autorité et de sa dignité épiscopales. La décision du synode ne fut point favorable à l'évêque de Léopol, qui fut reconnu coupable et privé de l'administration de son diocèse.

Du reste, le moment n'était pas favorable pour traiter les affaires de l'Union. Le roi partait pour la Suède ; il allait y recevoir la couronne que lui décernait le droit d'hérédité et il ne devait revenir en Pologne que le 20 octobre 1594. Quant au grand chancelier, en même temps grand général de la Couronne, il dut, après le départ du roi, faire une

(1) Antirresis, p. 46. La réponse de Pociey prouve aussi que les négociations entamées avec le roi en 1591 lui étaient jusqu'alors complètement nconnues.

levée en masse, pour repousser l'invasion des Tartares, qui se portaient dans la Valachie, au secours des Turcs et pour défendre les frontières du royaume. Il n'y avait donc personne avec qui on pût traiter de cette affaire.

CHAPITRE V

NÉGOCIATIONS EN 1594 ET 1595

Toutefois ceux qui, les premiers, avaient entrepris l'œuvre de l'Union ne l'abandonnèrent pas et les circonstances mêmes les engagèrent à profiter de la première occasion pour y revenir.

Suivant la décision, prise en 1590, les évêques ruthènes devaient se réunir en synode au mois de juin 1594. Mais, aux termes de la Constitution de l'an 1593, il était défendu de convoquer en l'absence du roi aucune assemblée, par conséquent aucun synode. En qualité de vice-roi, le primat de Gnesen en fit l'observation au métropolitain, mais seulement au moment de son arrivée à Brest avec plusieurs autres évêques. Parmi ceux-ci se trouvaient Hipace Pociey et Cyrille Terletski. Les autres, connaissant la Constitution de la diète de Brest, ne crurent pas devoir se déplacer. L'assemblée des députés des Confréries était très nombreuse. Mais, vu la loi nationale, le métropolitain n'avait

pas osé ouvrir un véritable synode. Il se contenta de juger l'affaire de Gédéon Balaban. Celui-ci n'avait tenu aucun compte du décret porté contre lui par le synode précédent, qui l'avait fait excommunier publiquement du haut de la chaire de l'église cathédrale, comme insoumis aux décrets synodaux. En outre, il confirma les projets présentés par les confréries, relativement à leurs rapports avec l'autorité spirituelle. Ces projets devaient être soumis aux délibérations du prochain synode. Le décret d'excommunication ne fut signé que par le métropolitain et par Pociey (1).

Terletski s'excusa, car il n'approuvait point la mesure du métropolitain et quitta Brest avant la fin du synode. Mécontent de la protection dont le métropolitain favorisait de plus en plus les confréries (2), alors déjà hostiles à l'Union, il se rendit en toute hâte à Jydytchyn. Là il rencontra Balaban et ils rédigèrent ensemble une protestation contre l'excommunication de l'évêque de Léopol, comme ayant été portée hors du synode (3), et ils se concertèrent sur les autres démarches à entreprendre en faveur de l'Union. A la suite de ces délibérations, ils se rendirent tous deux à Sokal (probablement au mois de juillet) où ils se réunirent aux évêques Denis Zbirouiski de Chelm et Michel Kopystenski de Pjemysl et renouvelèrent l'ancien acte de l'Union,

(1) Archiw. Jugo Zapadn. Rossji, t. I, n° 107 ; A. Z. R., IV. n°s 48 et 49 et Makarija, Istor. R. C., t. IX, p. 546.

(2) Cf. Monumenta confraternitatis stauropigianæ Leopol., t. I, Léopol 1895, où l'on en trouve plusieurs preuves.

(3) Russkaja Biesieda, 1858, III ; Kniha, I, p. 37 et Kojalowicz : Litowskaja Cerkown. Unija, t. I, p. 114.

rédigé à Bels et à Brest en 1590 (1). En outre, Terletski reçut des évêques présents la mission d'obtenir les signatures des autres évêques et en particulier celle du métropolitain.

Avant que Terletski eût pu voir le métropolitain, celui-ci envoya au roi, par l'entremise de Zamoyski, une lettre où il lui demandait d'approuver le décret porté à Brest contre Balaban (2). Zamoyski informé par Terletski de ce qui s'était passé à Sokal, n'acquiesça point à la demande du métropolitain ; mais il pria Terletski de lui faire comprendre qu'il devait plutôt songer aux intérêts véritables de l'Église ruthène, c'est-à-dire à l'Union, qu'à se quereller avec l'évêque de Léopol.

Encouragé par Zamoyski et se conformant à l'autorisation reçue à Sokal, Terletski se rendit chez les évêques pour obtenir leur signature. Il arriva chez le métropolitain au commencement de décembre et, le 2 de ce mois, il avait déjà obtenu sa signature. C'est cette même date qui fut inscrite sur la déclaration signée à Sokal par les quatre évêques. En accordant sa signature, le métropolitain posa aussi les conditions auxquelles il consentirait à l'Union et demanda qu'on les soumît au roi. Entre autres, il exigeait qu'après leur adhésion à l'Union, les évêques conservassent

(1) Kojalowicz, *l. c.*, p. 115.

(2) A. Z. R. N° 51 et Archiv. Vatican. Borghesiana III, 91 ab. Lettre du nonce Malaspina, en date du 15 octobre 1594, annonçant que les évêques travaillant à l'Union demandèrent au chancelier Zamoyski du secours contre le duc Ostrogski, dans le cas où celui-ci se déclarerait contre eux.

leurs dignités, que le clergé ruthène eût les mêmes lois et les mêmes privilèges que le clergé latin, que le roi le protégeât contre les peines ecclésiastiques du patriarche, enfin qu'il interdît l'entrée du royaume aux délégués de ce dernier, ainsi que la publication de ses ordonnances (1).

Terletski reçut également les instructions particulières de quelques autres évêques, relativement aux conditions qui devaient être présentées au roi en leur nom. Les évêques se montraient un peu plus exigeants que le métropolitain et demandaient des sièges au Sénat (2).

Avant le 2 décembre 1594, Terletski avait les signatures de tous les évêques, excepté celle de Hipace Pociey, évêque de Vladimir ; mais il est difficile de savoir pourquoi Terletski avait laissé Pociey de côté. Il informa aussitôt le chancelier du résultat de ses démarches. Celui-ci, après s'être entendu avec le roi, exigea absolument la signature de Pociey et fit connaître à Terletski le désir du roi de voir Pociey ainsi que le métropolitain. Après cette déclaration de Zamoyski, Terletski se rendit le même mois auprès de l'évêque de Vladimir. Il se trouvait à Tortchyn (Torczyn) chez Mgr Bernard Matsieiowski (3). Ce fut alors qu'on le mit au courant de toutes les négociations, qu'on lui fit connaître toutes les conventions successives, faites depuis 1590. Il n'est pas difficile de comprendre avec quel empressement il ajouta sa signature à celle des autres évêques

(1) A. Z. R., IV, N^os^ 53 et 54.
(2) *L. c.* N° 55.
(3) Antirresis, p. 46-48.

au bas de la déclaration d'Union ; il souscrivit également aux conditions que ses collègues avaient posées pour l'établissement de l'Union.

Terletski fit aussi connaître à Pociey la lettre de Zamoyski, où le roi exprimait le désir de le voir personnellement ainsi que le métropolitain. En conséquence, Matsieiowski conseilla à Pociey et à Terletski de se rendre tous deux chez le métropolitain et de le décider à faire un voyage à Cracovie, pour obtenir une audience du roi. Pociey promit d'informer tout d'abord le métropolitain de leur projet et de lui demander à quelle époque il pourrait les recevoir. Après s'être arrêtés à cette résolution, les évêques se séparèrent.

Ayant ainsi des preuves incontestables que l'œuvre de l'Union était en bonne voie et que la protection et la bienveillance du gouvernement lui étaient assurées, Pociey s'y consacra avec tout le zèle qui le caractérisait.

Le 16 janvier 1595, il écrivit au métropolitain une lettre longue et très affectueuse, lui faisant savoir que Terletski l'avait mis au courant des conditions stipulées dans les conventions relatives à l'Union ; il exposa tous les avantages qu'en retireraient l'Église ruthène, sa hiérarchie et son clergé ; il le supplie, en sa qualité de chef suprême de cette Église, de vouloir bien se mettre à la tête de cette œuvre et il l'informe que le roi désire les voir tous deux, en présence du chancelier de la Couronne. Il ajoute qu'il désirerait d'abord lui rendre visite avec Terletski afin de s'entendre sur certains points

importants ; c'est pourquoi il lui demande de lui faire connaître sans délai, l'affaire étant pressante, où et quand leur rendez-vous pourrait avoir lieu. Enfin, il le conjure encore une fois de ne pas négliger cette affaire si importante. Il ne leur servirait à rien de se séparer tous deux des autres évêques. Ceux-ci seront suivis de tout le monde et les dissidents laissés de côté. Quant aux patriarches, on ne doit rien espérer d'eux, ils ne causent dans l'Église ruthène que le trouble et la désunion. Il termine en lui demandant de tenir sa lettre secrète et de ne la montrer à qui que ce soit (1).

Conformément à la résolution prise à Tortchyn (Torczyn), Terletski devait attendre la réponse du métropolitain. Cependant, pour des raisons que nous ne pouvons préciser, il ne tint pas sa promesse. Les signatures des évêques en main, il se rendit chez Zamoyski, soit avant l'envoi de la lettre de Pociey au métropolitain, soit au même moment. Il obtint du chancelier la permission de se présenter au roi à Cracovie, avec les documents qu'il avait en sa possession, sans attendre l'arrivée du métropolitain (2).

Toutefois ces démarches étaient tenues secrètes comme tout ce qu'on avait entrepris jusqu'ici en faveur de l'Union. La crainte de voir des personnes incompétentes s'immiscer dans les négociations et par là tout compromettre à la fois, engageait à ne pas les révéler trop tôt au public.

(1) A. Z. R., IV, N° 56 et Antirrésis, p. 46 et 47.
(2) A. Z. R., IV, N° 59.

Il est vrai que Pociey, depuis qu'il occupait le siège épiscopal de Vladimir, travaillait dans l'esprit et le sens catholique, préparant ainsi au sein du clergé et du peuple le terrain de l'Union ; mais il le faisait avec tant de prudence que peu de personnes pouvaient se rendre compte du but qu'il poursuivait (1).

Il n'y eut que Balaban, qui, poussé à bout par sa lutte contre la puissante Confrérie stauropigiale, découvrit en quelque sorte le secret ; mais les non initiés ne pouvaient encore deviner ce qui se passait derrière les coulisses. Le 25 janvier 1595, il convoqua un synode diocésain à Léopol. Entouré de 40 archimandrites, igoumènes et de ses prêtres séculiers, il s'étendit longuement sur le malheur de la désunion de l'Église et s'engagea ensuite avec les personnes présentes, à abandonner le patriarche et à reconnaître le Pape pour Chef. Il invita le métropolitain et les autres évêques à suivre son exemple (2).

Tout cela, heureusement, n'attira pas beaucoup l'attention, non seulement parce que personne n'ignorait les motifs dont s'inspiraient Gédéon Balaban et ses compagnons, mais aussi à cause de la mauvaise opinion que la société ruthène avait de lui et de tous ceux qui prirent part à ce synode. La déclaration du synode n'empêcha donc pas les négociations de suivre tranquillement leur cours.

Ce qui eut plus d'importance pour l'Union, ce fut la conduite du métropolitain Michel Rahoza, en présence des

(1) Antirresis, p. 147.
(2) A. Z. R., IV., n° 58.

pourparlers renoués avec le gouvernement. Cet homme, faible et indécis, cherchant toujours à plaire aux grands seigneurs ruthènes, se trouva fort embarrassé de la lettre de Pociey et ne sut que répondre. Parmi les magistrats ruthènes, le plus estimé du peuple et de l'Église était alors, en dehors de Constantin Ostrogski, le palatin Théodore Skoumine Tychkiewitch (Tyszkiewicz). Au lieu de répondre à l'évêque de Vladimir, l'indécis métropolitain s'adressa au palatin son ami. Il lui envoya, le 20 janvier, une lettre par exprès, de manière à ce qu'il la reçût avant son départ pour la diète, dont la réunion était annoncée pour le mois de février. Dans cette lettre, faisant hypocritement abstraction de lui-même, il lui annonçait la résolution des évêques de se soumettre à l'autorité du Pape et la traitait de fait inouï dans l'histoire de l'Église ruthène. Il disait redouter cette démarche des évêques comme un piège du démon et demandait au palatin son avis sur la conduite à tenir, ne voulant rien faire contre sa volonté. Pour le mieux renseigner, il lui envoyait la copie de la lettre de Pociey et enfin il le suppliait de se faire à la diète le défenseur de l'Église ruthène et de ses lois (1).

Toute cette lettre prouve son désir de se tirer heureusement de cette affaire, pourvu qu'il y fût encouragé par quelques personnages considérables, car il s'y était engagé plutôt sous l'influence d'autrui que d'après ses convictions personnelles.

(1) A. Z. R., IV, n° 57.

Les espérances fondées par le métropolitain sur le secours du palatin de Novogrodek furent cette fois trompées. D'abord ce dernier ne lui répondit pas immédiatement et quand, après 4 mois d'attente (le 10 mai), la réponse désirée arriva enfin, elle était loin d'être conforme aux idées de Rahoza.

Le palatin déclare qu'il ne peut lui donner aucun avis, car ce qu'il sait, il n'ose l'écrire. Il faudrait s'entretenir de vive voix, mais comme sa santé ne lui permet pas de rendre visite au métropolitain, il ne reste à celui-ci que la ressource de venir le voir. Quant aux nouveaux troubles suscités dans l'Église ruthène, il faut, lui semble-t-il, en attribuer la cause principale à la querelle de Balaban avec la Confrérie de Léopol, car c'était là le motif des premières démarches de Balaban en faveur de l'Union. La seconde cause de ces troubles doit être, selon lui, dans les contestations et les discordes auxquelles le patriarche a donné lieu par ses lettres et par la concession des privilèges. Il terminait sa lettre par ces paroles : « Si Dieu veut l'Union, « nous n'y pouvons rien ; tous nos efforts seront inu- « tiles » (1).

Il ne fut pas difficile au métropolitain de conclure de cette lettre que le palatin de Novogrodek n'était pas au fondh ostile à l'Union, mais demeurait, à son exemple, timide, indécis et voulant toujours suivre les sentiments de la cour royale. Le palatin pouvait facilement les deviner

(1) A. Z. R., IV, N° 65.

par les lettres que recevait le métropolitain touchant l'Union ainsi que par les échos qui lui parvenaient de la diète de Cracovie. Terletski, le roi, le chancelier, les sénateurs ecclésiastiques et laïques avaient des conférences secrètes. Malgré cela, des échos en arrivaient au public et Tychkiewitch pouvait facilement les compléter au moyen des lettres de Pociey et des communications du métropolitain au sujet de la décision prise à Sokal par les évêques.

A la diète du mois de février 1595, les conférences entre Terletski, le roi et le chancelier se terminèrent par l'approbation que le roi donna à toutes les conditions et à tous les vœux des évêques, excepté à leur admission au Sénat. Il exigeait aussi que le métropolitain et l'évêque de Vladimir prissent une part plus active à l'œuvre de l'Union. Ce désir fut d'ailleurs exprimé dans les lettres qu'il leur adressait par Terletski, au moment de son départ.

En attendant, Pociey ne recevant point de réponse à la lettre qu'il avait écrite le 16 janvier, au métropolitain, sentait grandir son impatience et il se décida à lui écrire une seconde fois, le 11 février. Dans cette nouvelle lettre, il reproche amèrement à Michel de ne lui avoir pas répondu et de ne lui avoir pas procuré l'occasion de le voir. Jusqu'alors il avait attendu sa réponse à Brest, actuellement il lui faut rentrer à Vladimir. Par suite du mauvais état des chemins il n'espère plus le voir bientôt ; cependant les affaires de haute importance qui se traitent en ce moment à Cracovie entre le roi et Terletski, réclameraient un entretien personnel dans le plus bref délai. Son mécontente-

ment à l'égard du métropolitain s'augmente encore en songeant que la cour lui reprochera probablement de prendre peu de part à l'œuvre due à la médiation de Terletski. En réalité, si jusqu'ici il s'était tenu à l'écart, c'est qu'il ne voulait rien entreprendre sans le métropolitain. Il le supplie donc encore une fois de ne pas se désintéresser dans cette affaire, de ne rien attendre de l'Orient et de se joindre enfin à l'œuvre commencée. Il lui demande d'aller trouver le roi et de s'arrêter en chemin pour le voir. Il termine en lui conseillant de convoquer encore une fois le synode au mois de juin et en promettant de garder le secret sur tout ce que le métropolitain lui confiera.

Il paraît que, cette fois, la réponse tant désirée arriva enfin. Le métropolitain donnait rendez-vous à Pociey et à Terletski à Kobryn pour le 17 mai (1).

Les inquiétudes de Pociey à la pensée que le roi était mécontent de lui et s'en croyait trompé étaient sans fondement. Terletski ou du moins Bernard Matsieiowski et aussi Zamoyski informaient exactement le roi soit de ses dispositions, soit de tous les actes qui devaient préparer les esprits de son diocèse à l'Union. En conséquence, lorsque, après la conclusion des conventions préliminaires, Terletski quitta Cracovie, le roi fit tenir à Pociey une lettre pleine de bienveillance, datée du 18 février, où il louait ses dispositions favorables à l'Union ainsi que les démarches qu'il avait déjà faites en sa faveur ; il l'encourageait en même temps à continuer ses efforts dans ce but, pour ar-

(1) A. Z. R., IV. N^os^ 59 et 66.

river enfin à l'heureuse réalisation de l'œuvre commencée. « Le bien lui-même de l'Église ruthène, écrivait-il, l'exige, « sans parler de l'unité dans laquelle les ancêtres du « peuple vécurent durant de longs siècles, unité en faveur « de laquelle témoignent encore de nos jours les livres « liturgiques de l'Église ruthène. » Le reste devait lui être communiqué par Terletski, en qui il lui conseillait d'avoir une pleine confiance.

Le résultat de la lettre royale fut que nous voyons dès lors Pociey et Terletski se donner la main pour agir d'un commun accord dans les démarches, les efforts et les négociations que réclamait l'Union. Les appréhensions de l'évêque de Vladimir s'évanouirent et, rassuré sur le développement certain de l'œuvre, il s'y adonna avec confiance et courage.

Comme le métropolitain avait annoncé son arrivée à Kobryn pour le 17 mai, Pociey et Terletski s'empressèrent de s'y rendre au jour indiqué. Mais là une nouvelle déception les attendait. Effrayé des dispositions malveillantes de plusieurs seigneurs ruthènes envers l'Union et de l'effervescence que suscitèrent, au sein de la bourgeoisie, les Confréries de Léopol et de Vilna, en accusant la hiérarchie de vouloir vendre l'Église ruthène aux latins et d'en faire l'esclave de Rome, le métropolitain ne se rendit pas à Kobryn et ne se donna même pas la peine de faire connaître les motifs de son abstention.

Après avoir attendu vainement pendant trois jours à Kobryn, les évêques de Vladimir et de Loutsk écrivirent en-

semble à Rahoza une lettre acrimonieuse, où ils lui reprochaient, non sans raison, de se jouer non seulement d'eux, mais encore d'un personnage plus haut placé, qu'on avait informé de cette réunion. Ils ajoutèrent aussi qu'ils avaient l'intention de lui faire part de plusieurs choses très importantes et même très avantageuses pour lui, le conjurant, dans l'intérêt de l'Église ruthène, de venir les rejoindre à Brest. S'il refusait de le faire, ajoutaient-ils en terminant, il les perdrait sans se sauver, car il ne devait point oublier que c'était au roi lui-même qu'il aurait affaire et que le roi n'était pas son égal (1).

Ces menaces produisirent enfin leur effet. Le métropolitain convoqua immédiatement les évêques à Brest pour le 12 juin. Ce délai était trop court pour que tous les évêques pussent s'y rendre au jour fixé. En dehors du métropolitain, les évêques de Vladimir, de Loutsk et de Pinsk seulement vinrent à Brest, ainsi que l'archimandrite de Kobryn, Jona Hohol (2).

Les évêques réunis rédigèrent deux adresses, l'une au Souverain Pontife Clément VIII, l'autre au roi Sigismond III. Dans la première, ils déclaraient : « que les patriarches « de Constantinople n'entreprenaient rien pour ramener « l'unité dans l'Église, que tous demandaient à Dieu depuis « si longtemps dans les prières liturgiques et que récla-

(1) A. Z. R., IV N° 66.

(2) Makary, Istor. R. C. IX, p. 571, Holubiew, Pierre Mohila A. I, Kiew 1883, suppléments, p. 41, où se trouve la belle lettre de l'archevêque de Polotsk Hrehor, adressée au duc Radziwill Sierotka, le 20 août 1545 et qui prouve ses dispositions favorables à l'Union.

« mait le bien de l'Église ruthène. En présence de cette « inaction, ils entraient d'eux-mêmes, avec l'agrément du « roi, dans l'Union conclue à Florence et dans laquelle « leurs ancêtres avaient jadis vécu, à la condition que le « Pape leur garantît le maintien intégral de la liturgie « orientale avec toutes ses cérémonies ». Au nom de tout l'épiscopat et du clergé et des fidèles confiés à leurs soins, ils députèrent près du Saint-Père, comme plénipotentiaires, les évêques Hipace Pociey et Terletski (1).

Dans l'adresse au roi, ils formulèrent à peu près la même demande qu'à l'assemblée de Sokal. Ils consentirent à accepter le calendrier Grégorien, auquel ils devaient renoncer plus tard à cause de la résistance opiniâtre du peuple ruthène.

Ces deux adresses furent signées par tous les évêques ruthènes sans exception, car Pociey et Terletski recueillirent les adhésions même des absents.

Après avoir ainsi réuni toutes les signatures sur les adresses, Pociey et Terletski se rendirent au mois de juillet à Cracovie pour terminer les négociations commencées. Le roi n'exigeait plus la présence personnelle du métropolitain. Les négociations se continuèrent à Cracovie entre les délégués de l'épiscopat ruthène, Léon Sapieha, chancelier de Lithuanie, Jean Zamoyski et Bernard Matsieiowski de la part du roi et le nonce apostolique à la cour de Pologne, de la part du Saint-Siège.

(1) A. Z. R., IV, N° 68. Theiner, Vetera monum. Pol. III, N° 185 : Annales Ecclesiæ Ruthenæ, p. 193.

Toutes les conditions posées par les évêques furent acceptées par les plénipotentiaires du roi et approuvées par le roi lui-même. « Le clergé ruthène fut placé sur le même « rang que le clergé latin pour ses droits et privilèges, « c'est-à-dire que le privilège accordé par Vladislas Varnentchyk en 1443, fut renouvelé. L'épiscopat était soustrait aux excommunications et autres censures ecclésiastiques du Patriarche. La dignité épiscopale ne serait « conférée à l'avenir qu'aux Ruthènes d'origine et le roi « choisira entre quatre candidats présentés par l'épiscopat. « Le roi consentait à accorder aux évêques l'entrée au « Sénat, mais cependant après avoir soumis cette question « à la diète. Les biens légués à l'Église ruthène par les « prédécesseurs du roi et que détenaient actuellement des « possesseurs illégitimes, leur seraient rendus. Les églises « et les monastères ruthènes ne pourraient être transformés en églises et en monastères latins. Les Confréries « rentreraient sous la juridiction épiscopale. Toutes les « églises ruthènes dans les villes et les états du roi relèveraient uniquement des évêques et les offices n'y seraient « célébrés que d'après les ordres de l'autorité ecclésiastique. Il sera interdit à qui que ce soit de venir de la « Grèce dans le royaume pour y exercer une juridiction « dans l'Église ruthène » (1). Ce privilège fut accordé le 2 août.

Quant au nonce apostolique, l'accord entre lui et l'épiscopat ruthène aboutit aussi facilement le 1er août.

(1) A. Z. R., N° 77.

Les négociations touchaient à leur fin, lorsque, le 28 juillet, le roi adressa une nouvelle lettre au métropolitain pour le remercier, en premier lieu, d'avoir compris la nécessité de se séparer de Constantinople, où l'on ne voyait pas moins de quatre concurrents se disputer la dignité patriarcale ; en second lieu, d'être disposé à se soumettre à l'autorité du Saint-Siège. Il l'encourage à persévérer dans sa bonne volonté et à ne rien craindre, lui-même sera son défenseur et accordera à l'Église ruthène tous les privilèges demandés.

Après la conclusion de ces conventions, le roi exigea que les évêques délégués auprès du Saint-Siège par la dernière assemblée de Brest (12 juin), ne différassent pas leur départ pour Rome. Dès que leurs affaires personnelles seraient terminées, ils devaient se mettre en route. Désormais il n'y avait plus de raisons pour tenir secrètes les clauses des conventions de l'Union. Aussi plusieurs évêques tels que ceux de Loutsk, de Chelm, de Pjemysl et de Léopol annoncèrent à leurs diocésains par des lettres pastorales du 27 août que, dans l'intérêt des âmes confiées à ses soins, l'épiscopat entier, d'accord avec le métropolitain, avait résolu de se soumettre à l'autorité du Pontife romain ; ils les engagèrent à accepter cette résolution de leurs pasteurs avec docilité, reconnaissance et à n'y faire aucune opposition (1).

(1) A. Z. R., IV. N^os^ 82 et 83.

CHAPITRE VI

DUPLICITÉ DU MÉTROPOLITAIN RAHOZA DANS LES NÉGOCIATIONS

L'initiative de l'Union a été tout d'abord, et même encore dans ces derniers temps, attribuée au métropolitain Michel Rahoza. On le tenait pour l'élève et l'instrument des Jésuites de Vilna, agissant dans cette œuvre d'après leurs instructions secrètes. Loukachewitch (Lukaszewicz) découvrit, dit-on, une de ces instructions dans les archives du collège des Jésuites et la publia dans son « Histoire des Églises de la secte d'Helvétius en Lithuanie » (1). Toutefois, avec un peu d'impartialité et de réflexion, on arrive facilement à se convaincre de l'impossibilité d'attribuer à un ordre religieux une instruction aussi immorale. La pièce qu'il présente ne peut être qu'une pièce falsifiée, attribuée aux Jésuites par un de leurs ennemis. Il est donc inutile de nous y arrêter davantage.

(1) Cf. p. 70 dans la remarque.

Rahoza ne peut non plus avoir été l'élève des Jésuites : outre que rien ne prouve qu'il eût suivi les cours des écoles des Jésuites, les dates qui régissent les principaux événements de sa vie semblent contredire cette opinion. L'école des Jésuites, la première en Lithuanie, avait été fondée en 1570, tandis qu'en 1576, nous voyons déjà Rahoza occuper le poste de secrétaire du duc Bohouch Koretski (Bohusz Korecki), palatin de Vilna et, trois ans plus tard, la dignité d'archimandrite de Minsk (1) lui est conférée. En 1579, il devait donc être dans sa trentième année, car il est difficile d'admettre qu'il ait été élevé à une pareille dignité alors qu'il était encore plus jeune. Très probablement, ses études étaient terminées au moment où les Jésuites fondaient leurs écoles (2).

Dans les chapitres précédents, nous avons suffisamment prouvé le peu de part qu'il prit à l'œuvre de l'Union commencée en 1590. Mais, dans la suite, nous ne découvrirons pas non plus un seul moment où Rahoza ait déployé un zèle quelconque en faveur de l'Union. Au contraire, plus le moment décisif approchait, plus sa malveillance, sa duplicité et même son hypocrisie à l'égard de l'Union se manifestèrent. Ne voulant ni encourir la disgrâce du roi, ni rompre avec les seigneurs ruthènes, adversaires de l'Union, il se conduisit d'une manière indigne, non seulement d'un évêque, dignitaire suprême de l'Église ruthène, mais

(1) Archiw. Jugo Zapadnoj Ross. t. I, N° 17 et A. Z. R., t. III. N° 110.

(2) Kojalowicz : Litowskaja Cerkownaja Unija, t. I, p. 60 et 264 et Makarija, Istor. R. C. IX, p. 484.

même d'un honnête homme. Pressé par les évêques ou les circonstances, il signait d'une main ce qu'il effaçait de l'autre. Il serait tout à fait contraire à la vérité de ne voir en lui qu'un homme faible et chancelant, mais au fond il n'était pas pervers et désirait en son âme la réussite de l'Union à laquelle s'étaient voués Pociey et Terletski ; cependant il n'avait pas le courage de la désirer franchement et il était incapable de faire un sacrifice quelconque en sa faveur.

La lettre du 20 janvier 1595, que nous avons citée plus haut et qu'il avait adressée au palatin Skoumine Tychkiewitch, prouve son manque de sincérité. Après avoir consenti, le 2 décembre 1594, à reconnaître en principe l'autorité du Pape sur l'Église ruthène, Michel feint, auprès du palatin, de ne point savoir s'il doit s'en rapporter ou non à la décision prise à Sokal par les évêques. Plusieurs mois s'écoulent et il nous apparaît sous un jour encore plus désavantageux.

D'accord avec les autres évêques, il signe à Brest, le 12 juin 1595, les adresses au Pape et au roi, montrant ainsi à Rome son bon vouloir pour l'Union ; deux jours plus tard, nous le voyons déjà écrire au palatin de Novogrodek et renier sa signature, prétendant qu'il s'était réservé six semaines de réflexion. Il profite du délai pour lui demander son avis, car « il ne voudrait rien entreprendre sans son « approbation et sans le consentement de ses frères ru- « thènes ». Il joint à sa lettre la copie de l'adresse au Pape, mais sa signature n'est plus au bas du document, et

il y ajoute l'énumération des privilèges promis à l'Église ruthène en cas de réalisation de l'Union. Il insinue aussi que, n'était la crainte de voir l'ambitieux Terletski s'emparer du siège métropolitain, il préférerait se démettre de sa charge (1).

La réponse de Tychkiewitch, datée d'Olyka, le 29 juin, est bien de nature à couvrir de honte le métropolitain. Le palatin était déjà au courant de tout ce qui s'était passé au dernier synode de Brest, ainsi que des négociations conclues entre la cour royale et l'épiscopat ruthène par l'entremise de Terletski et de Pociey. Il exprime donc son étonnement de voir le métropolitain lui annoncer que les évêques ruthènes projetaient d'introduire dans leur Église un changement si important sans son approbation, les informations de la cour étant en opposition complète avec celles du métropolitain. Si donc les lettres du métropolitain et des évêques favorables à l'Union étaient déja expédiées au roi, son avis serait inutile et ridicule. Il aurait fallu s'entendre avec les citoyens et le peuple, avant de faire une pareille démarche. Maintenant, il est trop tard. Il se voit obligé de suivre ses pasteurs là où ils le conduiront, mais la responsabilité retombera sur eux (2).

Malgré cela, Rahoza persévérant dans son attitude équivoque, s'adressa à Tychkiewitch pour la troisième fois (le 19 août), toujours dans le même sens. Il assure au palatin

(1) A. Z. R., IV, N° 69.
(2) A. Z. R., IV, p. 96 et 97.

qu'il n'a nulle intention de se soumettre à l'autorité du Pontife romain ; que la seule question agitée entre les évêques a été celle de l'introduction du calendrier grégorien, à cause des citoyens ruthènes demeurant au milieu des latins et que ce point devait être de nouveau discuté au synode. Ayant appris que Terletski et Pociey s'apprêtaient à partir pour Rome, il essaye de les en empêcher, mais il doute de réussir. Il ajoute enfin, comme si l'Union entraînait le changement de rite, qu'il ne pense point à sacrifier le rite oriental, puisque, ignorant le latin, il ne peut s'astreindre à étudier cette langue dans sa vieillesse (1).

Il parlait avec plus de circonspection dans la lettre pastorale qu'il adressa quelque temps après, le 1er septembre, à ses diocésains pour calmer leurs inquiétudes. Il leur assurait qu'il ne sacrifierait jamais les croyances et le rite orientaux et n'introduirait aucun usage nouveau dans l'Église ruthène ; il les encourageait au contraire à se tenir fidèlement attachés à leur Église orientale. Il ne faisait même aucune allusion à l'Union (2) ni à sa réelle importance, comme il aurait dû le faire, à l'exemple des évêques de Chelm, de Loutsk, de Pjemysl et de Léopol (3). Cependant en ce même mois, 28 septembre, il écrivit au duc Constantin Ostrogski une lettre indignée. Après l'avoir remercié de ses avis et de ses instructions, il ajoute qu'il ne

(1) A. Z. R., N° 80 et Holubiew, 1e partie p. 44, où il parlait de nouveau dans sa lettre au duc Radziwill Sierotka « de son désir d'être en union avec la sainte Église catholique ». 20 Août 1595.

(2) A. Z. R., IV, N° 83.

(3) A. Z. R., IV, N° 82.

peut lui dissimuler son chagrin et sa douleur, en songeant que le duc ajoute foi aux bruits qui faisaient de lui, Michel, un de ceux qui voulaient asservir l'Église ruthène à l'Église romaine. Ce qui l'afflige encore plus, c'est que des lettres le traitant de traître et de Judas et attribuées au duc, circulent en Lithuanie. Il rappelle au duc que non seulement il l'a informé à l'avance de l'Union qui se préparait, mais encore qu'il lui a fait connaître les auteurs de ce mouvement ; que, dès le commencement, il avait pris ses conseils pour savoir comment il devait agir et enfin qu'il était prêt à verser son sang pour la défense de l'Église orthodoxe. En même temps, il se justifie d'un reproche que le duc lui avait fait, d'avoir envoyé son serviteur Grégoire à Cracovie et à Rome avec Terletski et Pociey. « Tout au « contraire, dit-il, je l'ai envoyé à ces évêques afin de re« tarder leur départ pour Rome, du moins jusqu'à l'ouver« ture du synode, pendant que le clergé et les laïques au« raient pu examiner cette question, car il convient de ne « rien décider sans leurs conseils ». A la proposition du duc de convoquer le synode, il allègue qu'il ne sait comment s'y prendre, surtout parce que les évêques lui refusent obéissance ; il conseille au duc de les convoquer lui-même à Novogrodek, où ils devaient apporter des protestations contre l'Union, munies au moins de 200 signatures de la noblesse ruthène (1).

Le duc ne suivit point cet avis ; il craignait sans doute

(1) A. Z. R., IV, N° 87.

le roi et le chancelier Zamoyski. Le métropolitain céda enfin à ses instances et, le 28 octobre, il convoqua le clergé en synode à Novogrodek pour le 25 novembre 1596. A cause de l'imminence de leur départ pour Rome, il ne convoqua pas Terletski ni Pociey, qui, cependant, devaient aussi donner leur consentement à l'Union. Il annonçait en même temps au clergé qu'il avait porté sa décision à la connaissance du roi, en lui demandant l'autorisation de convoquer ce synode (1).

Voici une nouvelle preuve de la duplicité du métropolitain. En 1594, il avait excommunié solennellement dans l'Église cathédrale de Brest l'évêque Gédéon Balaban, à cause de sa désobéissance aux décrets synodaux. A la demande de Zamoyski, il leva l'excommunication à Sloutsk, où il eut avec Balaban une entrevue privée, au mois de mars 1595. Zamoyski lui avait fait comprendre que le roi n'approuverait point le décret porté contre Balaban et que le métropolitain rendrait un plus grand service à la bonne cause si, au lieu de se quereller avec l'évêque de Léopol, il se réconciliait avec lui pour travailler ensemble à la défense de l'Union.

Cependant, quand cette nouvelle inattendue fut connue de tout le monde, surtout dans le parti opposé à l'Union, le métropolitain se justifia de cette mesure dans une lettre au duc Ostrogski. Il lui disait avoir levé l'excommunication de Balaban, uniquement afin de trouver chez l'évêque de

(1) A. Z. R., IV, N° 89.

Léopol un coopérateur dans sa lutte contre l'Union, Balaban n'appartenant point au parti des évêques qui trahissaient l'Église ruthène (1).

Il ne faut donc pas s'étonner que l'Union ne marcha pas aussi bien qu'elle devait et pouvait le faire. Le dignitaire suprême de l'Église ruthène la minait sourdement et d'avance par des complots secrets et soulevait les esprits contre elle, malgré sa signature deux fois solennellement donnée.

Il n'y a pas de doute qu'après le duc Ostrogski, Michel ne porte la plus grande partie de la culpabilité, en ce qui concerne le schisme qui divisa plus tard l'Église ruthène.

(1) Makarija, Istor. R. Cerkwi, t, IX, p. 563-570, où se trouve la lettre du métropolitain.

CHAPITRE VII

RÔLE DU DUC CONSTANTIN OSTROGSKI DANS LES NÉGOCIATIONS.

Le duc Constantin Ostrogski se tenait à distance des négociations engagées au sujet de l'Union entre les évêques d'un côté, le roi et le chancelier de l'autre. On ne l'avait pas initié au secret par crainte de la funeste influence qu'il aurait pu exercer sur la marche des délibérations.

Les premiers bruits relatifs à cette œuvre arrivèrent au duc au commencement de l'année 1595, après la réunion des évêques à Sokal et après le voyage de Terletski à Cracovie pour faire part au roi de leur décision. Le duc gardait encore rancune à l'évêque de Vladimir du refus qu'il avait essuyé deux ans auparavant, dans l'œuvre de l'Union ; depuis il avait conservé à l'égard de Pociey un silence absolu.

Inquiété et indigné par les dernières nouvelles lui apprenant que les évêques s'étaient permis d'entreprendre

quelque chose dans l'œuvre de l'Union sans l'avoir consulté, Constantin rempit le silence. Il demanda à Pociey, le 9 mars 1595, de lui dire où se trouve l'évêque de Loutsk et ce qu'il fait, car « il a appris qu'il est parti quelque part « chargé d'un message par plusieurs personnes » (1).

Pociey répondit qu'il ignorait si Terletski était chargé d'une mission par le roi, que lui-même ne lui avait confié aucun mandat (2) et n'avait eu connaissance de son voyage que dans la suite. Nous avons déjà dit plus haut que Terletski s'était rendu auprès du roi et lui avait présenté la déclaration et les conditions posées par les évêques à l'insu de Pociey et sans l'attendre.

Cependant, afin de ne pas laisser croire au duc qu'il n'approuvait pas les démarches de ses collègues pour unir les deux Églises, Pociey chercha à le convaincre de la nécessité de cette union ; il lui énuméra les avantages qui en résulteraient pour les deux peuples ruthène et polonais ; et, comme moyen propre à atteindre ce but, il lui conseilla de convoquer le synode (3).

Le duc avait là une occasion favorable de prouver qu'il pensait sérieusement à l'Union, lorsque plusieurs années auparavant, il en conférait avec le jésuite Possevin et le

(1) Antirresis, p, 48.

(2) C'est injustement que les auteurs russes Makary et Kojalowicz reprochent ici à Pociey de manquer de sincérité envers le duc. Nous avons prouvé plus haut que Terletski partit pour aller trouver le roi à l'insu de Pociey et du consentement de Zamoyski ; il craignait l'influence de Pociey à la cour.

(3) Antirresis, p. 48 et 49 et Apokrisis, dans les « Pamiatniki polem. Litt. II[e] part. p. 1063.

nonce Bolognetto (1583) ; lorsque deux ans plus tôt, il invitait Pociey à s'entendre avec les autres évêques sur les moyens de rapprocher l'Église d'Orient de celle d'Occident. Mais, soit fierté froissée de voir les évêques entreprendre d'eux-mêmes cette œuvre sans le consulter, soit par suite de l'influence protestante qui dominait à sa cour à cette époque, Constantin ne voulut rien entendre des propositions de Pociey. Il lui répondit le 21 mars ; en parlant des évêques ruthènes et de leur synode, il ne leur témoignait que railleries et mépris et il leur opposait les synodes des Anabaptistes (1).

Pociey se sentit trop affecté par cette lettre pour la laisser sans réponse. Il s'adresse au duc, le 25 mars et, rappelant les éloges que le duc avait décernés aux anabaptistes, il ne cache pas les craintes que les relations de plus en plus étroites de Constantin avec les dissidents lui inspirent pour le salut de son âme ; ensuite, il reprend un à un les reproches adressés aux évêques et à lui-même. Tout d'abord, il réfute l'accusation de n'avoir cherché dans l'Union que son seul avantage et sa propre élévation. « Je ne con-
« nais point, dit-il, d'autre avantage que l'avantage et le
« bien de l'Église ruthène ; je ne songe pas le moins du
« monde au cardinalat, ni à la dignité de métropolitain,
« la mienne m'étant à elle seule un lourd fardeau, en sorte
« que, plus d'une fois déjà, j'ai regretté de l'avoir acceptée,
« en cédant aux instances de Votre Altesse ».

(1) Antirresis, *l. c.*

Quant au reproche d'avoir donné des blancs-seings à un certain personnage (à Terletski), il répondait : « Je n'en ai pas connaissance. Mais, quoique je n'aie été l'inspira-« teur de quoi que ce soit, je ne voudrais cependant pas « rester en arrière, lorsque les autres entreprennent quel-« que chose de bien. Du reste, ajoute-t-il, j'aurais sur cette « matière beaucoup de choses graves et pressantes, que je « n'ose pas confier au papier, à communiquer à Votre « Altesse et j'ignore quand je pourrai avoir une entrevue « avec elle » (1).

Pociey ne reçut pas de réponse à sa lettre ; il espérait, malgré tout, que la colère du duc contre les évêques s'apaiserait et il lui envoya, le 16 juin, les conditions de l'Union proposées au roi et au Souverain Pontife par l'épiscopat. Il y joignit une lettre dans laquelle il suppliait le duc de ne point ajouter foi aux calomnies publiées contre les évêques qui, dit-on, veulent asservir l'Église ruthène aux latins et remplacer le rite de leurs pères par celui de l'Église romaine. Les conditions ci-jointes pouvaient le convaincre que les évêques demandaient plus encore qu'ils ne l'avaient fait en 1593, puisque, à l'exception du calendrier qui n'était point un dogme de foi, l'Église ruthène devait garder tous ses droits et, en outre, acquérir de nombreux privilèges. De l'Église de Constantinople, on ne pouvait rien attendre, pas même un salutaire enseignement ; la longue servitude sous le joug du paganisme avait tout

(1) Cette lettre, datée du 25 mars 1595, se trouve dans l'Antirresis, p. 50-53.

détruit. S'il avait différé si longtemps d'informer le duc de la situation actuelle, c'est que rien n'était encore certain. Les évêques s'étant enfin entendus avec le métropolitain, il s'empressait de lui communiquer cette nouvelle et lui demandait secours et protection, comme à un pieux et puissant seigneur. Il voudrait aussi le voir personnellement avant son départ pour Cracovie où le roi l'invitait et il ajoutait que, chemin faisant, il s'arrêterait à Lublin (1).

Cette fois la réponse arriva (le 24 juin), mais elle était très acerbe ; le duc n'appelait plus Pociey « son pasteur », il protestait de la manière la plus absolue contre le projet de l'Union (2), et, pour donner plus de force à cette protestation, il y ajoutait une proclamation au clergé, à la noblesse et au peuple, pour les avertir de se tenir en garde contre la perfidie des évêques.

Quelques passages de cette proclamation nous montreront combien la haine du duc Ostrogski contre les évêques et l'Union était profonde :

« Nos faux pasteurs, écrit-il, le métropolitain et les « évêques, transformés en loups ravisseurs, par la vanité « du monde et par l'amour-propre, ont renoncé à la foi « unique, sainte et véritable, à notre foi orientale et, aban- « donnant nos pasteurs, les patriarches d'Orient, ils ont « passé sous l'autorité des pasteurs d'Occident. Ils dissi- « mulent encore pour un temps leur extérieur de loups et « ne découvrent pas leurs véritables desseins ; mais déjà

(1) Antirresis, p. 57-61.
(2) A. Z. R., n° 70 et Antirresis, p. 61.

« ils ont décidé entre eux, comme Judas avec les Juifs « pour trahir le Christ, de livrer à la perdition tous les « chrétiens orthodoxes de ces pays. La plupart des fidèles « orthodoxes de ces contrées me regardent comme leur chef, « quoique moi-même je ne me considère que comme leur « égal à tous ; donc, pour ne pas en assumer la responsabi- « lité devant Dieu et devant vous, après avoir reçu des ren- « seignements sur ces apostats et traîtres déclarés de « l'Église ruthène et du Christ, je vous préviens tous et « chacun d'entre vous en particulier, que je resterai ferme « avec vous contre ces ennemis de notre salut afin que « nous ne tombions pas dans leurs pièges... Qu'y a-t-il de « plus contraire à l'esprit religieux, à la justice que le « complot de six ou sept hommes pervers qui veulent « abandonner nos patriarches et nous entraîner tous à « leur suite comme des aveugles ? qu'avons-nous besoin de « tels Pasteurs ? (1) »

C'était déclarer ouvertement la guerre aux évêques. Toutefois Pociey n'en fut point déconcerté ; il ne cessa de persévérer dans ses efforts pour apaiser le duc courroucé contre lui et les évêques et pour le rendre favorable à une œuvre que, peu auparavant, il semblait avoir tellement prise à cœur.

L'évêque de Vladimir, allant à Cracovie, s'arrêta à Lublin et, par une curieuse coïncidence, il y trouva le duc habitant alors cette ville. Il réussit à s'approcher de lui par l'entremise du prince Zaslawski, palatin de Podlachie.

(1) A. Z. R., IV, p. 71 et Kostomarow, I^e^ partie, III, p. 227.

Pendant l'audience, il lui raconta en toute sincérité tout le cours des négociations en commençant par les débuts, où les quatre évêques de Loutsk, de Pinsk, de Léopol et de Chelm s'étaient entendus à Bels en 1590 ; il ne lui cacha pas non plus que la première initiative des négociations venait de Balaban, évêque de Léopol ; il lui présenta toutes les lettres et la correspondance concernant cette affaire, munies des sceaux et des signatures afin de ne laisser subsister chez lui aucun doute sur ce qu'ils demandaient au roi et au Souverain Pontife et aussi pour lui faire connaître jusqu'où s'étendaient leurs concessions. Après l'avoir informé de tout, il ajouta : « Si Votre Altesse « n'approuve pas ce que les évêques ont fait jusqu'ici, « qu'elle déchire et brûle leurs conventions ainsi que les « conditions posées par eux et qu'elle recommence à né- « gocier selon ses propres vues ; tous les évêques la sui- « vront ». A la fin, se jetant à ses pieds, il le supplia en pleurant de ne pas s'opposer à une œuvre si sainte, mais bien de la favoriser de sa puissante protection et de même qu'il avait donné jadis la première impulsion à l'Union, il se devait à lui-même de consentir maintenant à terminer heureusement l'œuvre commencée.

Il paraît que les paroles de Pociey firent impression sur le duc. Vers la fin de l'audience, il lui déclara que, pourvu qu'on obtînt du roi la convocation d'un synode, il ferait tous ses efforts pour obtenir que l'Union se réalisât pour la gloire de Dieu et pour le bien de l'Église ruthène (1).

(1) Antirresis, p. 61-62.

Hélas ! ce n'était là qu'une illusion ! Le duc avait déjà d'autres projets, comme nous le verrons bientôt.

En attendant, plein de confiance dans la promesse du duc qu'il ne cessait d'estimer et dont il ne voulait pas négliger l'influence sur le peuple ruthène, Pociey se rendit à Cracovie. Une fois en présence du Roi, il usa de toute son éloquence pour obtenir de lui la convocation du synode tant désiré par le duc et que, dans ses lettres antérieures, il regardait lui-même comme utile à la réalisation de l'Union.

Ayant déjà par écrit le consentement de tout l'épiscopat en faveur de l'Union, le roi s'opposa d'abord à la convocation du synode. Il craignait que cette assemblée ne devînt une nouvelle source de désaccord et de troubles pour l'Église ruthène. Il céda toutefois aux instances de Pociey ; celui-ci lui représenta que ses craintes étaient vaines ; elles avaient cependant un fondement. Déjà, pendant le séjour de Pociey et de Terletski à Cracovie, des rumeurs circulant dans le pays parvinrent jusqu'au roi lui-même. On comprit par là qu'Ostrogski et ses partisans ne songeaient nullement à l'Union et que, s'ils désiraient un synode, c'était seulement pour avoir le moyen de contrecarrer les projets d'Union (1).

Cependant, afin de s'assurer des intentions du duc pour l'avenir, le roi lui députa, le 28 juillet, deux sénateurs : le prince Janouch Zaslawski et Jacques Pretwitch (Pretwicz).

(1) Antirresis, p. 62,

Ils avaient mission de lui annoncer l'adhésion de tous les évêques ruthènes à l'Union de l'Église ruthène avec l'Église catholique. Sachant que le duc avait naguère désiré l'Union et fait des démarches pour la réaliser, il espérait que cette nouvelle lui serait agréable, et qu'il ne manquerait pas de seconder les efforts des évêques.

Le roi ajoute que les évêques désirent convoquer le synode avant le départ de Pociey et de Terletski pour Rome, pour lui, il n'en voyait point la nécessité, car là où beaucoup expriment leurs avis, il est difficile de s'entendre ; mais il voudrait que le duc fît connaître son sentiment aux députés munis des instructions nécessaires (1).

Le roi fit aussi préparer les lettres de convocation au synode, mais on ne devait les expédier qu'après l'arrivée d'une réponse satisfaisante d'Ostrogski. Il recommanda en même temps aux évêques Pociey et Terletski de retourner dans leurs diocèses et de se préparer à partir pour Rome. Ils ne devaient attendre la convocation du synode que pendant quatre semaines au plus ; passé ce délai, s'ils ne recevaient aucune convocation, ils devaient venir à Cracovie, et, de là, se rendre directement à Rome, pour faire leur soumission au Saint-Siège.

Après la lettre et le message du roi, Pociey adressa deux lettres au duc palatin au sujet du synode et de l'Union. L'une, en partant de Cracovie pour Vladimir, le 5 août, l'autre, après l'expiration du délai de quatre semaines fixé

(1) A. Z. R., IV, nº 76.

pour son séjour dans cette dernière ville, où aucune nouvelle de la convocation du synode ne lui était parvenue (23 août). Dans chacune de ces deux lettres, il demandait au duc de persister à demander la réunion du synode, parce que, sans le synode et sans l'assentiment du clergé et des citoyens et particulièrement du duc palatin, il ne voudrait point partir pour Rome, pour y consommer l'Union.

Le duc ne daigna répondre à aucune des lettres de Pociey. Il est vrai qu'il désirait le synode, mais ce n'était que pour en faire un obstacle à l'Union (1). Par suite, peu de temps avant la députation des sénateurs envoyés par le roi et dont nous avons parlé plus haut, il fit répudier à Balaban toute solidarité avec le métropolitain et les évêques. Il sentait bien que, tant qu'il n'aurait point attiré quelque évêque à son parti, il pourrait troubler l'Église ruthène pendant un certain temps, mais ne réussirait pas à sauver le schisme. Connaissant la valeur morale de cet évêque, sachant qu'aucun autre membre de l'épiscopat ne trahirait si facilement ses collègues et ne romprait aussi volontiers avec eux, il le choisit entre tous. Balaban alla même au-delà de ce que le duc attendait de lui, puisque, le 1er juillet, à Vladimir, il nia toute participation aux négociations de l'Union et protesta contre tout ce que les évêques avaient fait jusqu'alors dans cette question. En même temps, il reprocha à Terletski d'avoir abusé de la confiance de ses

(1) Antirresis, p. 62, 63 et 69 et Apokrisis, dans les « Pamiatniki polem. Litter., IIe partie, p. 1066 et 1067.

collègues, en se servant des blancs-seings qu'il avait reçus pour y écrire une déclaration en faveur de l'Union, au lieu de plaintes sur l'oppression de l'Église ruthène. Il est probable que le duc n'ajouta pas foi lui-même à cet aveu de Balaban, venu pourtant fort opportunément (1).

Il réussit à entraîner Michel Kopystenski, évêque de Pjemysl, à la suite de Balaban. Et comme il n'espérait guère atteindre son but avec les Ruthènes seuls, il se mit à chercher des alliances avec les protestants. Mais précisément, cette dernière démarche, la plus maladroite de toutes, contrecarra quelque peu ses projets.

Le 12 août, il envoya Louchkowski (Luszkowski), gentilhomme de sa cour, à Thorn, au synode des protestants. Il demandait aux dissidents qui y étaient assemblés, d'engager les membres du synode ruthène, prochainement convoqué au sujet de l'Union, à se réunir aux fidèles de l'Église ruthène pour lutter ensemble contre les catholiques ; enfin, de considérer l'affaire de l'Église d'Orient comme la leur propre, puisque lui-même regardait leurs intérêts comme les siens. Dans la même lettre où il faisait aux protestants la proposition que nous venons de rappeler, il se permettait aussi d'attaquer le roi et l'accusait de par-

(1) Archiw. Jugo Zap. R., t. I, I° partie, n° 109. Les auteurs russes eux-mêmes n'ajoutent point foi à la protestation de Balaban. Voici ce que dit à ce sujet Makary, t. IX, p. 588 : No po istynie protest etot byl niesprawiedliw i nie zasluzywal wiery. — Kojalowicz, l. c. t. I, p. 95, avec un peu de modération : Niesmotrija na wsie protestacij Gedeona, nie moze byt' nikakawa somnienija w tom, czto Kiryll (Terletski) wiel dielo Unii nie bez uczastija wsiech ukazannych episkopow. — A. Z. R. t. IV, n° 133 et Wremiennik. Staurop. Lwovv. 1869, p. 73.

jure, au cas où il voudrait imposer l'Union, sans avoir au préalable convoqué le synode et obtenu l'assentiment général. En outre, il menaçait de se présenter avec quinze ou vingt mille hommes armés, pour défendre la liberté dans le cas où le roi et les papistes voudraient user de violence. Il donnait au Souverain Pontife le nom d'Antechrist et d'adversaire du Christ (1). Voici quelques passages de la lettre du duc :

« Mes seigneurs, vous ne m'avez jamais rien demandé « et cependant j'étais toujours de votre parti, regardant « les préjudices qui vous sont causés comme les miens « propres et maintenant surtout pour un motif si puis- « sant, notre union devrait être dix fois plus forte, d'au- « tant plus que notre culte nous éloigne davantage de « l'Église romaine que de vous... donc, comme j'ai tou- « jours été rempli de bienveillance envers vous, messieurs « les protestants, à tel point que je considère vos peines « comme les miennes, je voudrais maintenant vous voir « partager de même mon affliction... Je suis assuré que « Sa Majesté notre Roi ne nous fera point de violence, si « nous nous tenons fermes dans notre opposition ; je puis, « à moi seul, vous amener une troupe nombreuse, sinon « de vingt, au moins de quinze mille hommes, tandis que « je doute que les seigneurs papistes, je veux dire les « clercs, puissent en rassembler autant. En cas de vio- « lence, je pense qu'ils ne pourraient fondre sur nous

(1) Antirresis, p. 64-68.

« qu'avec des gens de cuisine. Nos prêtres ont aussi des « épouses et des enfants légitimes par la grâce de Dieu. « Il y a aussi beaucoup de seigneurs en Lithuanie qui, pour « la plupart, seront avec nous. Nous vous envoyons les « articles que nos clercs avaient fabriqués sans nous et « en secret, pour nous soumettre au jugement de l'ennemi « du Fils de Dieu, l'Antechrist (le Pape), en nous éloignant « de Notre-Seigneur Jésus... »

Cette lettre vint à la connaissance du roi. Il renonça à la convocation du synode, car il était évident qu'en présence des dispositions manifestées par le duc dans sa lettre, le synode, bien loin d'affermir l'Union, ne servirait qu'à en empêcher la réalisation. Juste au moment où la lettre du duc palatin au synode de Thorn se trouvait entre les mains du roi, un messager arriva de la part de Constantin pour demander la convocation du synode. Il est facile de deviner quelle réponse lui fut faite. Le roi lui donna l'avertissement d'être plus circonspect dans ses démarches ; il ajouta que ses intentions lui étaient connues ainsi que les jugements qu'il s'était permis de porter sur son souverain, sur la sainte Église catholique et sur le Souverain Pontife (1).

Cet avertissement resta sans effet. Le duc continua à propager le trouble et le mécontentement parmi le peuple ruthène. Il fut aidé dans cette affaire par les évêques de Valachie. Ceux-ci ayant appris qu'on préparait l'Union en

(1) Antirresis, p. 69-72.

Ruthénie s'assemblèrent à Jassy, le 17 août 1595, et adressèrent au clergé et au peuple ruthènes une lettre synodale où ils les exhortaient à ne point écouter leurs évêques apostats, mais à rester fidèlement attachés aux Patriarches de Constantinophe (1).

L'attitude qu'avait prise le duc, les menaces qu'à son instigation certaines classes de la nation avaient proférées contre l'Union, troublèrent le roi et son entourage. Pour ce motif, il convoqua, vers le 15 septembre, un conseil composé de ministres, de quelques sénateurs de la Lithuanie et de la Pologne, du nonce Malaspina pour examiner ce qu'il faudrait faire plus tard. Faudrait-il achever l'œuvre commencée et touchant à sa fin, en envoyant les évêques à Rome ou bien renoncer à ce voyage ?

La décision unanime fut de différer le voyage et d'attendre le moment où le ressentiment du duc Ostrogski s'étant apaisé, celui-ci prendrait une attitude plus favorable à l'Union. On expédia immédiatement à Pociey et à Terletski des lettres pour leur faire part de cette décision, mais ceux-ci arrivèrent à Cracovie (2) avant de les avoir reçues. Leur arrivée provoqua de nouvelles conférences, (le 22 septembre).

Cette fois les avis furent partagés. Les uns se déclarèrent contraires à un départ immédiat des évêques pour Rome et attirèrent l'attention sur l'influence croissante de la Confrérie du Saint-Esprit de Vilna sur le peuple, depuis le

(1) Wremiennik Stauropig. Léopol 1869, p. 139.

(2) Archives du Vatican. Borghes. III, 91 d. Lettre du nonce Malaspina, du 15 septembre 1595, au cardinal secrétaire d'État.

séjour du patriarche Jérémie en Lithuanie. Ils firent aussi valoir l'effervescence du peuple ruthène contre l'Union et le fait que les Ruthènes avaient informé Constantinople de tout ce qui se passait dans leur pays, demandant au patriarche la déposition du métropolitain et des évêques. L'Union réalisée trop tôt, disaient-ils, peut facilement avoir pour résultat le schisme en Ruthénie. Chez le duc, cent cinquante hommes armés devaient se tenir prêts, afin de se mettre à la poursuite des évêques se rendant à Rome et de les assassiner en route. En tout cas, ils conseillaient de convoquer un synode et si l'on craignait que les mauvaises dispositions du duc fussent un obstacle à cette réunion, ils demandaient qu'on fît les démarches nécessaires pour obtenir un concile général, composé de tout le clergé des Églises latine et orientale.

Les autres soutenaient, au contraire, que les évêques ne devaient point différer leur départ. Le duc ne pouvait troubler la paix d'un pays où l'autorité du roi était incontestée. Les Ruthènes, disaient-ils, n'auront pas sujet de se plaindre de la violence faite à leur conscience, puisque ce sont leurs propres Pasteurs qui désirent l'Union. Attendre le concile général serait bien long et ferait perdre l'occasion favorable, car on ne peut savoir quelles seront, dans la suite, les dispositions des autres monarques au sujet de l'Union. Ils demandèrent aussi que le nonce fît connaître son avis, mais il refusa de se prononcer.

On invita Pociey et Terletski à prendre part au conseil, on leur adressa les questions suivantes : Peuvent-ils comp-

ter sûrement sur le métropolitain et les autres évêques ainsi que sur le clergé, la noblesse et le peuple ? En ce qui concerne les évêques et le peuple, la réponse fut affirmative. Pociey et Terletski espéraient que du moins le clergé de leurs diocèses marcherait à leur suite. Quant à la noblesse, ils assuraient qu'un certain nombre de ses membres s'étaient prononcés en faveur de l'Union ; s'ils ne l'avaient pas fait par écrit, c'était uniquement dans la crainte que la chose ne fût dévoilée avant le temps. En outre, les deux évêques déclarèrent que si leur départ pour Rome ne pouvait s'effectuer immédiatement sans éveiller des craintes pour l'avenir, la réussite de l'Union serait exposée à un bien plus grand danger dans le cas où elle ne serait pas promptement réalisée. Si les évêques retournaient chez eux sans l'avoir consommée, leurs adversaires pourraient prétendre que les catholiqnes les ont repoussés et, malgré cela, le patriarche les déposerait sans tarder, en apprenant qu'ils avaient pris part aux négociations de l'Union. Quoi qu'il advînt, ils ne voulaient pas rester plus longtemps sous l'autorité du patriarche, ils ne le pouvaient pas sans exposer le salut de leurs âmes ; d'autre part, demeurer sans chef était chose impossible ; ils n'avaient d'autre alternative que de se soumettre à l'autorité du Souverain Pontife. Quant aux motifs qui les portaient à désirer l'Union, ils n'en avaient point d'autre que le salut de leurs âmes et celui de tous les fidèles confiés à leurs soins et le bien de la Patrie.

Il ne convenait point de suivre l'exemple du métropoli-

tain Isidore ; il restait isolé. Quant à eux, ils étaient en grand nombre, et, en outre, ils avaient un roi plein de zèle et d'attachement à l'Église. Il était difficile de savoir quelles seraient les dispositions de son successeur, si l'Union était ajournée. Du moment où le roi assurait sa protection aux évêques et au clergé, où il persuadait au peuple qu'appartenir à l'Union, ce n'était point renoncer à l'ancienne foi et aux rites orientaux, où il plaçait le clergé ruthène sur le même rang que le clergé latin, on ne pouvait douter que, cette fois, l'Union ne portât d'autres fruits qu'à l'époque d'Isidore.

L'effet de cette déclaration des évêques fut tel qu'à peine eurent-ils quitté la chambre du conseil, on modifia la première décision et on arrêta qu'ils devraient se mettre immémédiatement en route pour Rome. En même temps le roi se chargerait de calmer les Ruthènes en leur assurant que l'Union ne détruirait en rien ni leurs rites, ni leur foi (1).

On espérait encore gagner le duc Ostrogski à l'Union (2). Dans ce but, on devait députer vers lui l'évêque de Loutsk, Matsieiowski, le Palatin de Podlachie, le Chancelier de Lithuanie et le Père Skarga, en qualité de théologien. Le nonce lui-même s'offrit à aller trouver le duc, parce que, disait-il, si celui-ci se laisse gagner, il n'y aura plus de difficultés (3).

(1) Arch. Vatic. Borghesiana, III, 91 d. Lettre du même nonce, 22 septembre 1595.

(2) Idem, Borgh. III, 89. Lettre du nonce Malaspina, du 12 janvier 1596.

(3) Idem, Borgh, III; 91 d. Cette délégation se rendit-elle chez le duc ? On l'ignore.

Dans la lettre qu'il écrivit au Pape, pour lui recommander les évêques qui partaient pour Rome, le nonce lui conseillait, en vue d'affermir l'Union, d'exiger que, sinon tous les évêques ruthènes, du moins plusieurs d'entre eux, eussent accès au sénat. Il terminait sa lettre par ces paroles : « Recevez, Très-Saint Père, cette Union comme « le fruit de votre nonciature en Pologne et comme le « fruit de vos larmes » (1).

(1) Archives du Vatican, Borgh. III. 94 d. « Riceva dunque la Beatissima Sua Persona il frutto di questa unione, come frutto della sua legazione, come frutto delle lacrime sue ». Le pape Clément VIII avait été nonce en Pologne.

LIVRE IV

L'UNION DE BREST

CHAPITRE I

LES ÉVÊQUES HIPACE POCIEY ET CYRILLE TERLETSKI SE RENDENT A ROME AU NOM DE TOUT L'ÉPISCOPAT RUTHÈNE POUR SOUMETTRE LEUR ÉGLISE A L'AUTORITÉ DU SOUVERAIN PONTIFE.

Quelques jours après la conférence de Cracovie, 22 septembre, à laquelle avaient pris part des sénateurs, les ministres, le nonce ainsi que les deux évêques de Vladimir et de Loutsk, Pociey et Terletski, ceux-ci se mirent en route pour Rome.

Avant leur départ, le roi adressa, le 24 septembre, une proclamation aux Ruthènes. Conformément à la décision prise à cette conférence et dont nous avons parlé plus haut, le roi leur manifestait son désir et sa volonté de voir tous ses sujets louer le Seigneur d'une seule et même voix, d'un seul et même cœur. Il invite les uns à se réjouir et à rendre grâce à Dieu de la réalisation de leurs vœux ; il recommande aux autres de ne point résister à leurs pasteurs, mais de les suivre. Il annonçait en même temps que deux

évêques se rendaient à Rome pour y consommer, au nom de tous, l'union de l'Église ruthène avec le Saint-Siège, mais qu'il ne serait porté aucune atteinte au rite oriental (1).

Pociey et Terletski arrivèrent le 25 novembre dans la Ville Éternelle. Le Saint-Siège était alors occupé par le pape Clément VIII, autrefois nonce en Pologne et qui, par conséquent, connaissait bien notre situation. Aussi reçut-il avec une joie inexprimable la nouvelle de l'envoi à Rome de Pociey et de Terletski par l'épiscopat ruthène. Trois jours seulement après leur arrivée, ils obtinrent une audience du pape, au cours de laquelle ils lui remirent les lettres de recommandation du roi et de quelques sénateurs. Mais ce fut seulement quelques semaines plus tard que l'acte solennel de l'Union put être accompli. Il fallait auparavant s'assurer que les conditions posées par tout l'épiscopat, le 2 décembre 1594, et au synode de Brest le 12 juin 1595, conditions débattues à Cracovie entre le nonce et le roi, seraient acceptées par le Siège Apostolique sans aucun changement.

Des conférences privées furent tenues avec les cardinaux désignés à cet effet par le Souverain Pontife. Les évêques ruthènes exigeaient le maintien intégral du rite ruthène et de l'administration des sacrements, tels qu'ils étaient au moment de la consommation de l'Union et ceci, non seulement pour le présent, mais aussi pour l'avenir.

Le Saint-Siège y consentit sans difficulté et n'exigea

(1) Annales Eccl. Ruthenæ, Harasiewicz, p. 196. Kostomarow, Istoriczeskija Monografij, t. III, p. 251.

même pas que les Ruthènes ajoutassent « *filioque* » au symbole de Nicée, se contentant de l'assurance donnée par les évêques qu'ils enseigneraient le dogme de la Sainte Trinité conformément à la doctrine de l'Église romaine.

Dans les conférences tenues avec les cardinaux, on traita sans doute des conditions posées au roi, relativement aux droits et aux privilèges du clergé ruthène et spécialement de la dignité sénatoriale pour les évêques, puisque le pape, dans ses lettres au roi et aux sénateurs, en avait formellement exprimé le désir. Le pape renonça à l'introduction du calendrier grégorien, sur les observations de Pociey et de Terletski, qui lui exposèrent que cette mesure rencontrerait une vive opposition chez les Ruthènes.

Quand l'accord fut complet de part et d'autre, le pape fixa au 23 décembre la consommation de l'Union et il voulut donner à cet acte la plus grande solennité possible. Voici comment se passa la cérémonie. Le pape, entouré des cardinaux, des autres dignitaires de l'Église, des princes romains et du corps diplomatique, prit place sur son trône dans la salle de Constantin au Vatican, puis on introduisit les évêques ruthènes ainsi que leur suite. Après avoir rendu hommage au Souverain Pontife, Ostafieï Wollowitch, (Wollowicz) chanoine de la cathédrale de Vilna, lut en langues ruthène et latine la lettre synodale du 12 juin 1595, adressée à Sa Sainteté par les évêques ruthènes. Ils mandaient que, se souvenant de l'ancienne union entre les deux Églises d'Orient et d'Occident, et considérant la division où elles se trouvaient actuellement, ils ne cessaient

depuis longtemps de demander à Dieu leur retour à l'Union. Mais ils attendaient le moment où les patriarches orientaux s'en occuperaient. Ils comprirent enfin qu'il n'y avait rien à espérer de ce côté, non pas tant en raison du mauvais vouloir des patriarches que parce que le joug du paganisme sous lequel ils gémissaient, leur rendait absolument impossible la réalisation de leur dessein malgré leur désir.

Après entente avec le roi, les évêques avaient résolu, pour leur salut et celui du troupeau confié à leur garde, de renouveler l'Union, renouée au concile de Florence, affermie et acceptée par leurs ancêtres. Ils députaient donc dans ce but auprès du Saint-Siège les évêques Pociey et Terletski, ne demandant que le maintien intégral des rites ruthènes actuels.

Tous les évêques, sans excepter Balaban et Kopystenski avaient signé cette lettre (1).

Après cette lecture, le cardinal Silvius Antoniani prit la parole, au nom du Souverain Pontife, en louant avec beaucoup d'éloquence les démarches que les évêques avaient entreprises pour ramener l'Église à l'Unité : « Vous « revenez, dit-il, par la grâce de Dieu à la pierre sur laquelle « le Christ a bâti son Église... à la mère et maîtresse de « toutes les Églises, la sainte Église Romaine, après cent « cinquante ans de séparation ; vous revenez pour le « bien de tout votre peuple et pour le vôtre, et à l'inex- « primable consolation de Sa Sainteté. Oh ! qu'il est juste

(1) Harasiewicz, Annales Eccl. Ruthenæ, p. 193, 194 et Theiner, Monumenta hist. Poloniæ, III, p. 232-49.

« de publier la bonté et la sagesse de Dieu, ainsi que vous « le faites, de ce qu'éclairés par elle, vous avez compris « que les membres séparés du chef ne peuvent pas con- « server la vie, ni le rameau séparé du tronc porter du « fruit, et que le ruisseau séparé de sa source ne peut que « se dessécher, enfin que celui qui n'a point l'Église pour « mère ne peut avoir Dieu pour Père.

« Le métropolitain et les autres évêques, vos collègues, « ont donc agi avec sagesse et raison en vous envoyant « de ces contrées si lointaines près du Siège Apostolique, « afin que vous rendiez au légitime successeur de saint « Pierre, au Vicaire du Christ sur la terre, l'obéissance qui « lui est due et que, renonçant à vos anciennes erreurs, « vous embrassiez une foi pure, qu'aucune erreur n'a ja- « mais altérée... Complétez donc la joie du Saint-Père « et de ce collège des cardinaux et faites profession de la « foi catholique. Le Souverain Pontife est disposé à vous « recevoir dans l'Unité de l'Église ainsi que votre métro- « politain, vos confrères les évêques et tout le peuple ru- « thène, afin qu'il n'y ait qu'un seul bercail et un seul Pas- « teur » (1).

Lorsque Antoniani eut terminé son allocution, Hipace Pociey lut, conformément à cette invitation, en son nom et au nom de tous les évêques ruthènes sans exception, la profession de foi en latin, selon la formule prescrite pour les Grecs qui revenaient à l'Unité de la foi ; il termina cet

(1) Baronius, Annales ecclésiastici, vol. VII, de Ruthenis a S. Sede receptis, p. 859. Venetiis et Augustæ Vind. 1739.

acte par un serment et il signa le document dont il venait de donner lecture ; Cyrille Terletski fit de même en langue ruthène. Après cette profession des deux évêques, le Pape lui-même prit la parole, exprimant sa vive joie et son bonheur du retour du peuple ruthène dans le giron de la Sainte Église. Il les avertit aussi de rester fidèles à la grâce de Dieu, qui venait de les visiter en leur inspirant une si grande œuvre et d'être dociles à cette Mère la Sainte Église, qui ne cherche point les avantages temporels, mais le salut et le bien des âmes. Enfin il les assura qu'ils pouvaient toujours compter sur sa protection et son secours. En terminant, il donne la bénédiction apostolique aux assistants et à tout le peuple ruthène. C'est ainsi que Baronius, comme témoin oculaire, rapporte dans ses Annales ecclésiastiques l'acte du retour des Ruthènes à l'Église (1). Le Souverain Pontife fit frapper, en mémoire de ce fait si important dans l'histoire de l'Église, des médailles d'or et d'argent, représentant le Vicaire du Christ accueillant les envoyés des évêques ruthènes, avec l'inscription : « Ruthenis receptis », (2) et il les offrit aux évêques et à leurs compagnons. Il recommanda aussi au cardinal pénitencier de lever toutes les censures ecclésiastiques que les deux évêques auraient pu encourir à cause du schisme et de leur permettre de continuer leurs fonctions sacerdotales. Le même pouvoir fut accordé à Hipace Po-

(1) Baronius, l. c. p. 862 et 863.

(2) On trouve dans Baronius, p. 863, la gravure représentant cette médaille.

ciey et à Cyrille Terletski à l'égard du métropolitain, de leurs collègues et des prêtres ruthènes. Le jour même où l'acte dont nous venons de parler fut accompli, le pape publia la Bulle « Magnus Dominus et laudabilis nimis » qui annonçait au monde catholique le retour des ruthènes à l'Unité de l'Église. Dans cette Bulle, le Saint-Père décrit longuement les négociations des évêques ruthènes au sujet de l'Union ; il y fait aussi mention du synode du 12 juin 1595, qui eut lieu à Brest et aussi de l'arrivée de Pociey et de Terletski dans la Ville Éternelle, ainsi que de leur profession de foi, faite en sa présence et en présence des cardinaux ; enfin il approuve leur rite dans toutes ses parties, à l'exception de ce qui pourrait être contraire à la vérité et à l'enseignement de la foi catholique (1).

Pociey et Terletski étant restés quelque temps encore à Rome, rendirent compte de la réception que le Souverain Pontife et les cardinaux leur avaient faite, dans deux lettres : l'une adressée à l'archevêque Karnkowski, l'autre à l'évêque Gédéon Balaban. La première était écrite afin d'obtenir du roi, par l'entremise du primat, une lettre qui tranquillisât le peuple ruthène, en l'assurant que l'ancien calendrier, ni le rite religieux ne subiraient aucun changement par suite de l'Union (2).

(1) Harasiewicz. Annales Eccl. Ruth., p. 202-214. On trouvera le texte de cette Bulle à la fin de cet ouvrage, dans l'Appendice, ainsi que d'autres documents se rapportant à l'Union.

(2) Niemcewiez, Histoire du règne de Sigismond III, t. I, p. 274-277, édit. de Turewski, Cracovie 1860.

Quant à Balaban, les deux évêques essayèrent encore jusqu'au dernier moment de lui faire abandonner ses relations avec le duc Ostrogski et les schismatiques. Après lui avoir rapporté les détails de l'audience et l'avoir assuré que le Saint-Père avait approuvé tous leurs rites actuels, ils ajoutaient : « Il est préférable pour nous d'être soumis « à un seul Pasteur suprême qu'à cinq ou six et de con- « server la paix et l'union avec le clergé romain ; c'est là « que l'Église ruthène trouvera, par la grâce de Dieu, une « charité plus grande, une protection plus assurée et un « ordre plus parfait » (1).

(1) A. J. Z. R., t. I, 1re partie, nº 116. Harasiewicz, *l. c.*, pages 199-201.

CHAPITRE II

COMPLOTS CONTRE L'UNION DEPUIS SA RÉALISATION A ROME JUSQU'AU SYNODE DE BREST EN 1596.

Pociey et Terletski reprirent le chemin de leur pays dans les premiers jours de février 1596. Il n'est pas difficile de deviner leurs sentiments pendant ce retour. Ils se demandaient comment serait accueillie du peuple et du clergé cette œuvre qui avait coûté tant de peines et de démarches et la joie d'avoir accompli un devoir imposé par une nécessité réelle et pressante et par l'intérêt bien compris de l'Église ruthène, n'était pas exempte de crainte et d'inquiétude. Déjà, au moment où ils quittaient leur patrie pour se rendre à Rome, ils entendaient de loin gronder l'orage qui se préparait au-dessus de leurs têtes. Les sombres nuages s'étaient-ils dissipés pendant leur absence ? Ils avaient des raisons d'en douter. Le Pape leur avait donné des lettres de recommandation pour le roi et pour des sénateurs soit ecclésiastiques, soit laïques, tels que le cardinal Georges Radzivill, évêque de Cracovie, Stanislas

Karnkowski, archevêque de Gnesen, Solikowski, archevêque de Léopol, les évêques de Coujavie, Chelm, Loutsk, du rite latin, pour le grand chancelier Jean Zamoyski, le chancelier de la Lithuanie, Léon Sapieha, le duc Janouch Ostrogski, Jean Tarnowski, vice-chancelier du royaume et d'autres ; enfin pour le métropolitain Michel Rahoza et les autres évêques ruthènes. Le Saint Père remercie le roi du secours qu'il a prêté à l'accomplissement de cette œuvre glorieuse ; il lui demande sa protection à l'avenir et particulièrement pour l'admission des évêques au sénat, afin de relever leur autorité et d'affermir l'Union. « Du « moment où nous les avons reçus dans l'unité et recon- « nus pour nos frères, ils sont dignes de cet honneur ; par « cet acte, non seulement vous acquerrez des droits à leur « reconnaissance, mais vous en retirerez, comme il est à « peine besoin de le dire, de grands avantages pour tout « votre royaume ».

S'adressant aux sénateurs ecclésiastiques et laïques, il leur recommandait les évêques unis à l'Église, leur demandait de les protéger et de ne pas s'opposer à leur reconnaître le droit de siéger au Sénat. Un éloge spécial était adressé à Bernard Matsieiowski, évêque de Loutsk, devenu plus tard cardinal, comme n'ayant épargné ni peines, ni démarches pour réunir les membres séparés de l'Église, fait bien connu du Saint-Siège. Le grand chancelier Zamoyski (1)

(1) *Monumenta Poloniæ hist.* Theiner, t, III, p. 250 et suiv. Le Souverain Pontife envoya 16 lettres par les évêques qui rentraient dans leur pays. Elles sont toutes datées du 7 février.

reçut également les mêmes éloges. Le Saint-Père obligea trois sénateurs ecclésiastiques: Démétrius Solikowski, archevêque de Léopol, Bernard Matsieiowski, évêque de Loutsk et Gomolynski, évêque de Chelm, à prendre part, comme ses représentants, au synode ruthène où l'acte de l'Union devait être solennellement renouvelé et proclamé par tous les évêques ruthènes.

Enfin, dans la lettre adressée au métropolitain et aux évêques ruthènes sans excepter Gédéon Balaban, qui avait également signé l'acte présenté par Pociey et Terletski, le pape exprimait sa grande joie de leur retour à l'Union; il leur accordait toute sorte de privilèges, donnait entre autres au métropolitain le droit de nommer et consacrer tous les évêques ruthènes, sans en référer au Siège Apostolique, et il leur annonçait que leur rite tout entier venait d'être approuvé en tant qu'il ne renfermait rien de contraire à la foi catholique.

Il lui imposait en outre l'obligation de convoquer le plus tôt possible un synode, afin d'y proclamer l'Union avec le Saint-Siège.

Au commencement de mars 1596, Pociey et Terletski arrivèrent dans leur patrie. Bernard Matsieiowski fit chanter un *Te Deum* solennel à la cathédrale de Loutsk (1) en action de grâces de cette œuvre si heureusement terminée et de leur retour.

Mais c'est alors qu'une phase pénible pour les promo-

(1) A. J. Z. R., t. I, n. 96, 116.

teurs de l'Union allait commencer, époque d'autant plus douloureuse que le chef de l'Église ruthène, le métropolitain Michel Rahoza, ne sortait point de son rôle équivoque et indécis. L'année précédente, à peine Pociey et Terletski étaient-ils partis pour Rome, que Rahoza avait affirmé, en présence du duc Ostrogski, qu'il n'avait pris aucune part à cette affaire. Il est évident que Pociey et Terletski ne pouvaient compter sur une active et énergique coopération de sa part.

Aussi Rahoza ne se pressait-il pas de convoquer le synode prescrit par le Saint Père ; peut-être même fut-il bien content de ce qu'au printemps, l'attention de tous les esprits fut détournée par les diétines provinciales, qui devaient choisir des députés à la diète prochaine de Varsovie. Ces diétines provinciales, surtout à Kiev, en Volhynie, à Minsk, Novogrodek, Polotsk, étaient précisément pour tous les adversaires de l'Union et surtout pour leur chef, le vieux Constantin Ostrogski, une occasion favorable de soulever la noblesse ruthène contre l'Union, ainsi que contre Pociey et Terletski, ses auteurs. Dans les pays que nous venons de citer, pas une seule de ces diétines ne se tint sans qu'on y protestât contre la soumission faite à Rome par l'entremise de Pociey et de Terletski, ni sans que l'on recommandât aux députés de la diète de Varsovie d'y exiger la déposition de ces deux évêques et l'annulation de l'acte consommé à Rome.

Quand la diète de Varsovie fut ouverte au mois de mai 1596, les députés des circonscriptions ruthènes, suivant les

instructions qu'ils avaient reçues, suscitèrent de concert avec le duc Ostrogski, un grand tumulte contre l'Union et ses principaux auteurs. N'ayant pu se faire entendre du roi, ils déclarèrent, le dernier jour de la diète, en présence du sénat et de toute l'assemblée, que Pociey et Terletski s'étant soumis à l'autorité du pape de leur propre volonté et sans l'assentiment des patriarches orientaux de la nation ruthène, ils ne les reconnaîtront plus pour leurs pasteurs et ne se soumettront plus à leur autorité. En outre, dans un chaleureux discours prononcé en présence du roi, le duc Ostrogski fit éclater ses plaintes sur l'oppression que l'on venait de subir. Les députés envoyèrent les copies de leurs protestations dans les palatinats, pour y provoquer une plus grande agitation et les insérèrent çà et là dans les actes des différentes villes (1).

Effrayés des menaces du duc et des députés, Pociey et Terletski demandèrent au roi de les confirmer à nouveau dans leurs dignité et charge épiscopales et de leur accorder un nouveau diplôme de nomination. Le roi le leur octroya le 21 mai, pour les tranquilliser (2). Outre le duc Ostrogski, la Confrérie stauropigiale de la Sainte-Trinité à Vilna prit part à la lutte contre l'Union, avant le synode de Brest. Dès cette époque, l'influence de la confrérie ne s'exerçait pas seulement sur cette ville, mais elle s'étendait bien au-

(1) Apokrisis, p. 1123 et Mémoires des « Pamiatniki Polemiczeskoj Litteratury », t. II, Pétersbourg, 1882; Archive Jugo Z. R., I^re^ partie, t. I' n° 123.

(2) Archiw J. Z. R., n. 119 et Akty Z. R. IV, n. 96.

delà de la capitale, en Lithuanie et dans la Ruthénie méridionale ; c'était donc un puissant appui pour les soulèvements que le duc Ostrogski provoqua parmi la noblesse ruthène. Dans cette confrérie de Vilna, Étienne Zyzania et deux prêtres de cette même confrérie, Wasil et Herazim, étaient à la tête de l'opposition. Déjà en janvier 1596, lors du synode de Novogrodek, ils avaient été frappés d'excommunication, à cause de leur enseignement suspect en matière de foi et comme propagateurs d'erreurs hérétiques. Par conséquent ils avaient perdu le droit d'enseigner dans les églises ruthènes. Cependant, ne tenant aucun compte de la censure portée contre eux, ils continuaient à monter en chaire dans l'Église de la Sainte Trinité et soulevaient le peuple contre les évêques. Ils traitaient publiquement ceux-ci de traîtres à l'Église orientale, auxquels tous les orthodoxes, disaient-ils, devaient refuser d'obéir. Wasil et Herazim sont peu connus, mais le nom d'Étienne Zizania était alors célèbre dans la Lithuanie et dans la Ruthénie à cause de son ouvrage intitulé : « Livre de Cyrille sur l'Antechrist », livre publié avant le voyage de Pociey et Terletski à Rome, et à cause de quelques autres écrits de moindre importance.

Imbu des erreurs luthériennes, Zizania les répandait du haut de la chaire et dans ses écrits, comme la prétendue doctrine de l'Église d'Orient. En même temps il inspirait au peuple la haine contre l'Église catholique et le Pape. D'accord avec les hérétiques allemands de cette époque, il donnait au Pape le nom d'Antechrist et niait ouvertement

certains articles de foi, admis également par les Églises occidentale et orientale. Les Ruthènes en général n'étant pas suffisamment éclairés ne s'en étaient pas rendu compte pendant longtemps. Lorsque le synode de Novogrodek porta un décret contre Étienne Zizania, comme hérétique, les Ruthènes ne voulurent pas le reconnaître coupable d'hérésie, aveuglés qu'ils étaient par leur haine contre le métropolitain et les évêques traîtres à l'Église orientale (1). Ne connaissant point le décret porté par le synode, le roi commanda au métropolitain de faire comparaître devant le tribunal ecclésiastique les deux perturbateurs, le 22 mai, et de les livrer à la justice séculière. Quant à la confrérie, il ordonna de lui enlever l'autel et lui interdit l'entrée de l'Église de la Sainte Trinité. Le métropolitain ayant informé le roi que Zizania, Wasil et Herazim avaient déjà été condamnés par le synode et que, malgré cela, ils continuaient à exercer leurs fonctions ecclésiastiques, le roi porta contre eux un édit de bannissement (2), le 28 mai. Pour rassurer le peuple séduit par les perturbateurs qui répandaient des nouvelles fausses et inquiétantes au sujet de l'Union, le roi publia, le 14 juin, un édit adressé au clergé et à la nation ruthènes. Il leur annonçait l'Union de toute la hiérarchie

(1) A. Z. R., t. IV, n. 91. Comp. aussi les ouvrages de polémique contre Zizania, comme « Plewy Stefanka Zyzaniey », l'hérétique excommunié par l'Église ruthène, Vilna 1596 et Konkol: L'ivraie semée par E. Zizania dans les Églises ruthènes à Vilna. En outre, une courte relation sur l'union de l'Église ruthène avec l'Église catholique. Vilna 1595, par Félix Zebrowski.

(2) Akty Z. R., t. IV, nos 94 et 95.

ruthène avec l'Église romaine, consommée par l'entremise de Pociey et de Terletski et, par le fait même, le renouvellement de l'ancienne Union entre les deux Églises. Il les avertit aussi que le métropolitain convoquera le synode à Brest, en Lithuanie, pour le 8 octobre, afin que l'Union y soit solennellement approuvée par tout l'épiscopat et par le clergé ruthène. Les évêques et le clergé ruthènes prendront seuls part à ce synode, ainsi que les laïques favorables à l'Union; les étrangers et les dissidents en seront exclus (1).

A la suite du décret du métropolitain et du roi, Zizania eut l'audace d'en appeler au tribunal de Lithuanie, qui précisément exerçait ses attributions à Vilna. Stimulés par cette démarche, les adversaires de l'Union que le duc Ostrogski cherchait à soulever, adressèrent à la ville de Kiev leurs protestations contre le métropolitain et les évêques. Le métropolitain fut mandé devant le tribunal et quand le roi lui reprocha d'avoir abusé de son pouvoir et lui défendit de juger à l'avenir les affaires ecclésiastiques, les habitants de Vilna, partisans de Zizania, s'agitèrent. On organisa des réunions secrètes, on se prépara à une révolte formelle contre le métropolitain et le roi. Les esprits échauffés ne furent calmés que lorsque le roi prévint les magistrats de la ville qu'ils répondraient de tous ces troubles (2). Enfin, le métropolitain se décida à convoquer le synode de Brest,

(1) Akty Z. R., t. IV, n. 97 et A. J. Z. R., t. I, n. 120.

(2) Akty Z. R., t. IV, n° 98, 99, 101.

aux conditions posées par le roi dans son édit, avec cette seule différence que le métropolitain en fixa l'ouverture au 6 et non au 8 octobre, comme l'avait indiqué le roi.

En attendant, Pociey et Terletski mettaient à profit le peu de temps qui précédait le synode et instruisaient avec ardeur le peuple et le clergé sur la portée et les avantages de l'Union. Toutefois, à cause des troubles dont nous venons de parler, le travail avançait difficilement. Pociey eut les plus grands obstacles à vaincre dans les diocèses de Vladimir et de Brest, de la part de la confrérie de la ville. En sorte que, ne pouvant briser la résistance de cette confrérie, il se vit obligé de la dissoudre et de priver ses chefs de la réception des sacrements et de tous les secours religieux.

Dans le diocèse de Loutsk, Terletski rencontra les plus grandes difficultés à l'exécution de ses desseins dans le couvent de Jydytchyn, qui avait à sa tête Grégoire Balaban, parent de l'évêque de Léopol, Gédéon Balaban (1).

Nous n'avons point connaissance des travaux entrepris dans le même but par d'autres évêques. Le parti opposé, ne comptant pas sur ses propres forces et voyant qu'il était impossible d'empêcher le synode de Brest, eut recours à Constantinople. Le duc Ostrogski ainsi que les deux confréries stauropigiales de Vilna et de Léopol, demandèrent qu'on leur envoyât des théologiens et une lettre pastorale adressée aux fidèles.

(1) Antirresis, p. 166 et 167.

A ce moment, le siège patriarcal de Constantinople était vacant, depuis la mort du patriarche Jérémie (1594 à 1597). Pendant le temps de la vacance, des administrateurs gérèrent le patriarcat. On était donc, à Constantinople, embarrassé de savoir comment venir en aide aux coreligionnaires, Meletius Pigas, patriarche d'Alexandrie, se chargea de tourner la difficulté. Bien que n'ayant aucune juridiction sur l'Église ruthène, il adressa au duc Ostrogski une longue lettre pastorale. Dans cette lettre, il foudroie aussi bien ceux qui se sont écartés de l'obéissance due aux patriarches de Constantinople que les évêques romains qui se sont arrogé d'une manière illégitime une autorité sur l'Église orientale. Il couvre de louanges le duc Ostrogski et tous les partisans fidèles de l'ancienne Église et les encourage à persévérer (1). Cette lettre tout entière d'ailleurs ne sortait pas des généralités. Ce fut Cyrille Lukaris, ancien professeur à l'académie d'Ostrog, connu pour son calvinisme secret et plus tard successeur de Meletius Pigas sur le siège d'Alexandrie, qui apporta cette lettre au duc. Le patriarche lui recommanda en même temps de prolonger son séjour en Ruthénie, afin d'appuyer le schisme de ses conseils (2).

(1) Apokrisis, p. 1667 et suiv. tome II. Pamiatniki Polem. Litter., Pétersbourg, 1882.

(2) En ce qui concerne Cyrille Lukaris, comparer les documents rassemblés par Antoine Lewinski dans les archives de la métropole ruthène de Léopol, t. VII, p. 579 et par le P. Pierre Skarga, Na Threny i Lament Theophila Orthologa do Rusi greckiego nabozenstwa przestroga. Cracovie 1610, p. 108-110 ; et surtout : Leo Allatius, De consensu Eccl. Orient. cum Occident., livre III, chap. XI, n° 4 ; Torgeniew, Historica Russiæ monumenta, t. II, p. 411-434 ; Lequien, Oriens christianus, t. III, p. 518 et l'abbé

A sa suite, un certain Nikifor, chancelier du patriarche, arriva aussi en même temps en Ruthénie ; il prétendait être un délégué et un représentant du patriarche de Constantinople (1).

Au moment où Nikifor apprit qu'un synode devait avoir lieu à Brest, il séjournait en Moldavie (depuis 1595), où il était engagé dans des intrigues politiques. Il avait contribué à faire enlever par le sultan sa charge au « hospodar » Jérémie, très bienveillant pour la Pologne et à faire nommer à sa place le palatin Étienne, hostile aux Polonais. Arrivé en Ruthénie, Nikifor produisit des documents par lesquels le patriarche Jérémie II le nommait son délégué. En admettant l'authenticité de cette pièce, que personne n'avait vérifiée, elle n'avait pu être valable que jusqu'à la mort de ce patriarche. Suivant les lois, cette mort survenant en 1595, toute autorité donnée par le patriarche à Nikifor devait prendre fin, surtout cette autorité si extraordinaire, dont il prétendait être revêtu, en qualité de délégué du

Szymanski, Documents pour l'histoire de la vie du Bienheureux Josaphat Kouncewitch, dans la Revue de Posen, t. 34, p. 176.

(1) Nikifor se présenta frauduleusement, pendant le synode de Brest en qualité de délégué du patriarche de Constantinople, quoique le siège patriarcal fût demeuré vacant jusqu'en 1597 et que, ayant quitté Constantinople depuis un an à cause de toutes sortes de malversations, il errât en Moldavie, fomentant des intrigues publiques (Ekthesis). En ce qui concerne Nikifor, comparer A. Z. R., t. IV, n° 177 ; Sowita wina, Vilna 1621, p. 28 et suiv. L'abbé Szymanski : « Documents pour l'histoire de Josaphat Kouncewitch » Revue de Posen, vol. 34, p, 175 et suiv. ; La sainte Unité de l'Église d'Orient avec l'Église d'Occident assurée par les droits et les privilèges, Vilna 1632, p. 40.

patriarche (1). Il n'avait donc aucun droit de se présenter comme l'envoyé du patriarche. Il n'était pas non plus l'administrateur du patriarcat de Constantinople, pendant la vacance de ce siège ; les catalogues des patriarches en nomment deux autres : Matfieï et Gabriel, dans le temps qui s'écoule entre la mort de Jérémie II et l'avènement de son successeur Meletius Pigas, tandis que Nikifor n'y est pas même mentionné. En outre, Nikifor était soupçonné, non sans motif,d'être l'espion des Turcs. Lorsqu'il franchit la frontière de la Pologne, il fut, sur l'ordre de Zamoyski, arrêté et enfermé dans la prison de Chocim, comme espion des Turcs. Mais s'étant bientôt évadé, il se rendit à la cour du duc Ostrogski. Pendant son séjour chez ce dernier, il se qualifiait toujours d'exarque et de légat du patriarche ; il se borna à demander au métropolitain, le 13 septembre, s'il était vrai qu'il eût cessé de nommer le patriarche de Constantinople dans la liturgie.

Telle était la situation au moment où le synode de Brest allait être convoqué (2).

(1) Malyszewski, Patriarche d'Alexandrie, Meletji Pigas i jego uczastije w dielach russkoj Cerkwi, t. I, p. 410 et suiv. Kiev 1872. Il est vrai que Malyszewski s'efforce de prouver que Nikifor était réellement revêtu de la dignité qu'il s'attribuait, mais les dates qu'il cite, attentivement examinées, prouvent justement le contraire. Nikifor n'était, à notre avis, qu'un fourbe qui faisait semblant d'être le délégué du patriarche, tandis qu'il n'en était rien.

(2) A. Z. R., IV, nos 116 et 111 et Ektesis, p. 9 à 10.

CHAPITRE III

SYNODE DE BREST DU 6 AU 10 OCTOBRE 1596

1. — Vers le 6 octobre, vieux style, arrivèrent à Brest en Lithuanie, pour prendre part au synode annoncé, les personnages suivants : le métropolitain Michel Rahoza, Hipace Pociey, évêque de Vladimir, Cyrille Terletski, évêque de Loutsk et exarque, Hermohen, archevêque de Polotsk, Jean Hohol, évêque de Pinsk, Denis Zbirouiski, évêque de Chelm. En qualité de légats du Pape, vinrent les évêques latins : Jean Démétrius Solikowski, archevêque de Léopol, Bernard Matsieiowski, évêque de Loutsk et Stanislas Gomolinski, évêque de Chelm. Ils étaient assistés des théologiens jésuites : le P. Skarga, son confrère Justin Rab, Martin Laterna, l'ancien prédicateur du roi Étienne Bathory, et Gaspard Nahai.

Le clergé ruthène était représenté par trois archimandrites du parti de l'Union, savoir : ceux de Braclaw, de Lawrysz et de Minsk, en outre par un certain nombre de

prêtres séculiers (1). On remarquait, dans la suite du métropolitain, l'absence de deux évêques ruthènes : Gédéon Balaban, évêque de Léopol et Michel Kopystenski. Il est vrai qu'ils arrivèrent à Brest au temps marqué ; cependant, dès le premier moment, ils évitèrent les partisans de l'Union et se joignirent au parti du duc Ostrogski, qui était là avec une troupe nombreuse et armée. Nous y voyons 23 députés des circonscriptions ruthènes, plusieurs membres du clergé paroissial, les délégués des quatorze confréries, de celles de Vilna, Léopol, Kiev, Sloutsk (Sluck) et des autres, quelques archimandrites à leur tête, Tour, archimandrite du couvent de Kiev, Luka, métropolitain de la Serbie, deux délégués grecs : Nikifor, le prétendu représentant du patriarche de Constantinople (2) et Cyrille Lukaris, le vrai délégué du patriarche d'Alexandrie (3). En outre, pour augmenter le nombre de ses partisans, le duc avait amené avec lui un certain nombre de dissidents (4).

(1) Makary, Istorija Russkoj Cerkwi, tome IX, p. 654. Nahary donne, par erreur, à Laterna le nom de « Maxime ».

(2) Nikifor vint au synode, malgré la défense du roi.

(3) Le roi avait interdit de se présenter au synode avec des troupes armées et le duc Ostrogski lui-même avait demandé au roi de porter cette défense et, malgré cela, il amena avec lui 200 hommes armés, pour épouvanter, par ce moyen, les Uniates assemblés.

(4) Voici, d'après l'Ektesis ou Résumé des faits qui eurent lieu pendant le synode particulier de Brest en Lithuanie, publié à Cracovie en 1597 par un schismatique anonyme (p. 33), la liste des députés, p. 22 et 21.

1, du tribunal du Grand-Duché de Lithuanie.	2	4, de Pinsk	2
2, du palatinat de Kiev. . . .	3	5, de Bielsk	5
3, de la Volhynie.	10	6, de Brest	1
		7, de Podhajec.	1

Dès leur arrivée à Brest, les partisans du duc firent savoir qu'ils n'avaient pas l'intention de prendre part au synode convoqué par le métropolitain. Ils émirent même la prétention de voir le métropolitain et les évêques se rendre à l'assemblée que Nikifor devait présider. Pendant que le métropolitain, entouré des évêques ruthènes, des délégués du Souverain Pontife et du clergé, célébrait dans la cathédrale ruthène de Saint-Michel le 6 octobre, l'office qui devait inaugurer le synode, aucun des partisans du duc ne vint y assister.

Nikifor constitua un antisynode dans une maison de protestants, pour l'opposer au synode légitimement convoqué et il ouvrit cette réunion en qualité d'exarque du patriarche de Constantinople (1).

Après les discours préliminaires de Gédéon Balaban et de Cyrille Lukaris, qui condamnaient le métropolitain et les évêques pour s'être soustraits à l'obéissance du pa-

4, de Braclaw	3	8, de Kamieniec et de Kalicz .	1
5, du territoire de Pjemysl . .	2	9, de Kiev	1
6, du district de Pinsk. . . .	2	10, de Skata.	1
Des villes :		11, de Braclaw.	1
1. de Vilna 4, de la confrérie .	8	12, de Vladimir.	1
2, de la Confrérie de Léopol. .	3	13, de Minsk.	1
3, des habitants des faubourgs de Léopol.	3	14, de Sluck (Sloutsk)	1
		15, de Luck (Loutsk)	1

L'Ektesis est un ouvrage extrêmement rare ; il se trouve au musée des princes Czartoryski à Cracovie. Il n'est pas, que nous sachions, à la bibliothèque des Ossolinski à Léopol.

(1) La prétendue lettre du patriarche Jérémie II de l'an 7.101 c'est-à-dire du mois de novembre 1593, dans laquelle Nikifor est nommé exarque avec le pouvoir patriarcal sans limite ni de temps ni d'autorité est par le fait même suspecte, parce qu'aucun chef spirituel ne peut donner une telle délégation à personne. Elle se trouve dans l'Apokrisis, p. 1319, t. II des Pomiatniki polem. Litter., Pétersbourg 1882.

triarche de Constantinople, l'assemblée envoya mander le métropolitain, exigeant qu'il se présentât à l'exarque Nikifor et qu'il expliquât de quel droit il avait convoqué le synode et le présidait.

Les envoyés, n'ayant trouvé le métropolitain ni chez lui, ni ailleurs, remirent la sommation de l'assemblée à l'évêque de Pinsk (1), pour qu'il la fît parvenir au métropolitain.

Enfin, le jeudi 7 octobre, les délégués attendus du roi, arrivèrent: Nicolas Christophe Radziwill, prince d'Olyka ; Léon Sapieha, chancelier de la Lithuanie et Démétrius Haletski (Halecki), staroste de Brest. Aussitôt après leur arrivée, ils eurent une entrevue avec le duc Ostrogski ; ils lui reprochèrent de s'être, malgré la défense expresse du roi, présenté en armes, de s'être entouré de dissidents incapables de siéger au synode, et, ce qui est pis encore, d'étrangers hostiles à la Pologne. Le duc, en s'excusant, déclare qu'il est prêt à traiter dans la paix et la concorde et qu'il ne demandait que les conditions d'un « synode paisible ».

Une demi-heure s'était à peine écoulée qu'on put apprécier la valeur de cette affirmation. En quittant les appartements du duc, les délégués du roi se rendirent chez les évêques, pour fixer avec eux l'ordre des travaux du synode. Tout à coup on leur annonça qu'un message du parti schis-

(1) Apokrisis, p. 1035-1037. Pour plus de brièveté, nous emploierons le terme « assemblée ».

matique était arrivé chez le métropolitain. Les délégués s'y rendirent avec les évêques ; ils y trouvèrent sept émissaires ayant à leur tête Nicefor Tour, archimandrite de Kiev. Celui-ci venait d'achever la lecture d'une seconde sommation adressée au métropolitain : on l'y enjoignait de se présenter avec les évêques, à l'assemblée présidée par le chancelier Nikifor, afin de s'expliquer au sujet de ses liaisons avec les Orientaux. En cas de refus, il était menacé, lui et tous ses collègues, d'être déposés de la dignité épiscopale par le délégué du patriarche, comme rebelles assemblés illégalement en synode, sans autorisation du patriarche. Cette insolence jeta dans la stupéfaction tous les délégués du roi, ainsi que les évêques ruthènes et quand les députés de l'assemblée demandèrent une réponse, on leur déclara qu'ils n'en recevraient aucune (1).

Les délégués du roi, en apprenant le but de cette députation de l'assemblée auprès du métropolitain, retournèrent chez le palatin de Kiev, pour lui demander s'il avait connaissance de ce message : celui-ci ne niait pas en avoir connaissance et lui avoir donné son approbation ; ils lui reprochèrent alors d'avoir tenu une conduite tout opposée à sa promesse en troublant la paix et la concorde, en convo-

(1) Kostomarow, Istoriczeskija Monografji i Izsledowanija, t. III, 2e édition, Pétersbourg 1880, p. 308 et Ektesis, 2e jour. Celle-ci s'exprime différemment. Cet ouvrage rapporte que les délégués de l'assemblée, porteurs de la seconde injonction, n'ayant pas trouvé le métropolitain chez lui, l'avaient remise à l'évêque de Pinsk. Nous donnons la préférence à la déclaration du P. Skarga, qui était témoin oculaire.

quant des diétines avec les maréchaux, pour traiter des questions religieuses (1), contrairement aux lois du pays et de s'être ingéré, lui laïque, dans les affaires ecclésiastiques qui échappent totalement à sa compétence. Ils lui reprochèrent encore de vouloir diriger le synode, ce que le roi lui-même n'oserait faire ; enfin on l'avertit de ne point se révolter contre la volonté du monarque. A la suite de cette énergique déclaration des délégués du roi, le duc sembla de nouveau incliner vers une entente pacifique ; il consentit même à un échange de vues et à une discussion entre les députés des deux partis.

Le lendemain, vendredi 8 octobre, eut lieu dans ses appartements un entretien amical entre les délégués des deux partis. Les schismatiques avaient envoyé, entre autres, Balaban, Kopystenski ainsi que quelques dissidents. Les Uniates y députaient le P. Pierre Skarga avec son frère en religion le P. Justin Rab, sans compter les délégués du roi et d'autres encore. Le P. Skarga, le plus éloquent et le plus éclairé des théologiens, prit le premier la parole dans cette réunion. Les délégués royaux exprimèrent tout d'abord la joie profonde du roi en apprenant la résolution de tous les évêques ruthènes, ainsi que le prouvaient leurs signatures, sans en excepter Balaban et Kopystenski, de se mettre d'accord pour consommer l'Union, ce à quoi le roi ne les avait pas engagés et encore

(1) L'assemblée se divisa en deux parties, l'une composée des prêtres, l'autre des laïques. Chacune avait son maréchal : Nikifor pour les ecclésiastiques et, pour les laïques, Hulewicz, député de la Volhynie.

moins forcés. Ensuite, ils rappelèrent que le duc Ostrogski lui-même avait fait des démarches plusieurs années auparavant en faveur de l'Union, auprès de Grégoire XIII. Lors du retour de Rome de Pociey et de Terletski, il avait demandé au roi de convoquer un synode, mesure à laquelle celui-ci avait consenti volontiers, à l'exemple de ses prédécesseurs, protecteurs de l'Église ruthène ; ils rappelèrent aussi qu'à l'approche du synode, le duc avait exigé du roi : 1° la promesse de la sécurité et de la liberté pour les membres de l'assemblée, 2° la défense d'arriver avec des troupes armées, 3° la permission pour Nikifor et les dissidents de prendre part au synode, 4° la liberté de recourir à la diète générale, dans le cas où l'on ne pourrait s'entendre. Pour prouver la véracité de leurs paroles, les delégués présentèrent la lettre que le duc avait écrite au roi et expliquèrent pourquoi le roi, ayant admis les deux premières demandes, avait rejeté les autres. Ils prouvaient avec raison qu'il lui était impossible de consentir à ce que les dissidents et Nikifor prissent part au synode, puisque ce synode avait pour but la réconciliation des Ruthènes avec les Occidentaux et non avec les dissidents ; quant à Nikifor, il était un ennemi de la Pologne et un évadé de la prison de Chocim. Le roi ne pouvait pas non plus permettre d'en appeler des décisions du synode à la diète, puisque les affaires ecclésiastiques étaient au-dessus de la compétence de cette diète.

Cependant, ce même duc qui demandait la sécurité pour le synode et pour le cours paisible de ses délibérations,

s'était, au mépris de ses engagements et des ordres du roi, présenté avec une troupe armée composée d'infanterie et de cavalerie, il s'était séparé du synode avec ses partisans, avant que les délibérations fussent commencées, prouvant ainsi que l'esprit de discorde, et non l'esprit de charité, animait ses partisans, qu'ils ne voulaient ni unité, ni paix, mais la désunion et la guerre. « Nous ne permettrons « pourtant pas, disaient en terminant les délégués, que la « liberté des évêques, pendant les délibérations, subisse « une violence quelconque par suite de l'arrivée de ces « troupes nombreuses et armées ».

Les délégués des Uniates prirent ensuite la parole ; ils se plaignirent de ce que le parti opposé, se confiant en son grand nombre, eût évité, dès le premier instant de son arrivée à Brest, toute relation avec les Uniates. Non seulement on ne cherchait point de rapports avec eux, mais on avait organisé une diétine, à laquelle avaient pris part les dissidents et on avait choisi comme maréchal ecclésiastique de cette diétine Nikifor, fugitif, accusé d'avoir trahi la Couronne et d'avoir des intelligences avec ses ennemis. Ce parti ne s'était pas contenté de se séparer du synode légitime, du métropolitain et des évêques, mais, après s'être installé dans une maison souillée par l'hérésie, il s'y était arrogé le pouvoir inouï de déposer ses propres pasteurs de leurs dignités, pouvoir que le roi lui-même n'avait pas ; enfin il avait reproché comme une faute à leurs supérieurs la séparation d'avec le patriarche, leur charité et leur concorde avec les latins,

comme si c'était une vertu que de semer la zizanie parmi ses frères, de déchirer la tunique du Christ et de s'unir plutôt aux hérétiques qu'aux catholiques en préférant l'erreur à la vérité, comme si l'unité dans l'Église n'était pas la condition du salut et, par conséquent, comme si on ne pouvait abandonner le patriarche, apostat de la vérité et de l'unité de l'Église, en se soumettant à l'autorité du suprême pasteur des chrétiens. Les délégués des Uniates terminèrent leurs discours en encourageant les opposants à renoncer aux démarches illégales et en leur demandant de commencer des délibérations pacifiques, relativement au projet d'Union de l'Église ruthène.

Ils s'attendaient ensuite à une discussion sur la doctrine qui venait d'être exposée par eux et par les députés du roi; mais les représentants du parti opposé, après avoir entendu les uns et les autres, quittèrent leurs places et se retirèrent pour en conférer avec les membres de leur assemblée, sous la présidence de Nikifor. Voici la réponse remise vers le soir de ce même jour aux députés du roi :

« C'est avec une profonde gratitude et reconnaissance « que nous recevons les avis vraiment paternels de Sa « Majesté, notre Seigneur et Roi, au sujet d'une vraie « concorde entre ses sujets et nous sommes tout disposés « à nous y conformer, soit à cause de nos devoirs de chré- « tiens, soit par suite des avertissements que Sa Majesté « vient de nous donner. Cependant l'histoire nous prouve « que cette sainte concorde si souvent renouvelée a été, de « même, promptement violée parce qu'on avait négligé

« d'écarter les obstacles à cette concorde. Voulant donc « édifier un monument durable, nous souhaitons que l'on « choisisse avec plus de circonspection les moyens d'y « parvenir, afin que cette union, établie sur des fondements « solides, puisse durer longtemps et même éternellement, « s'il plaît à Dieu. Toutefois, lorsque nous considérons « quels sont les personnages qui ont pris l'initiative de « cette affaire en ces dernières années, que toute l'Église « ruthène et surtout le patriarche n'y ont pas donné leur « consentement, que les décisions la concernant sont prises « par des évêques, pour la plupart d'une valeur morale « douteuse, et que de nombreuses questions relatives à « différents dogmes de la foi chrétienne ne peuvent être « résolues ici, nous ne trouvons point qu'il y ait dans le « moment présent un terrain convenable pour établir cette « union. Que, par conséquent, notre peu d'empressement « à nous joindre à vous puisse être excusé par Messieurs « les députés et ne pas nous attirer la disgrâce de Sa Ma- « jesté le Roi ; veuillez donc agréer cette explication et « être assurés que nous nous joindrons volontiers à vous « et toute l'Église orientale, surtout quand les patriarches « de qui nous dépendons, coopéreront à cette affaire et « quand toutes les différences fondamentales de rite et de « foi entre les deux Églises seront aplanies et qu'ainsi « la voie à une solide et durable union se trouvera « frayée » (1).

(1) Apokrisis, p. 1043-1047 et les documents de l'histoire du Bienheureux Josaphat Kouncewitch. Revue de Posen, 34e vol., année 1862, p. 252-254.

D'après cette déclaration, il était évident que l'accord avec le parti adverse était impossible. La condition posée par l'assemblée, d'attendre l'approbation de toute l'Église orientale et de tous les patriarches était de nature à faire évanouir tout espoir de gagner à l'Union le duc et ses partisans.

Du reste la déclaration présente n'était qu'une conséquence des décisions prises ce jour-là même pendant la séance de l'assemblée : 1° de punir, par la déposition, le métropolitain et les évêques ses partisans, de leur union avec Rome ; 2° de ne rien décider, dans ce synode, au sujet de l'Union de l'Église ruthène avec l'Église d'Occident sans le consentement des patriarches et de tout l'Orient et, avant que toutes divergences en matière de foi fussent écartées, de garder avec fermeté le rite ancien, sans aucune modification dans l'autorité des patriarches et des cérémonies qui étaient non seulement approuvées par les lois et les confréries enrichies de privilèges, mais même par les serments des rois ; 3° de ne point recevoir le nouveau calendrier qui était évidemment contraire aux canons de l'Église ruthène, mais de conserver l'ancien.

Avant que cette réponse fût remise aux députés du roi, peut-être en même temps, en tout cas le même jour, le métropolitain et les évêques reçurent une troisième sommation de Nikifor à laquelle, selon quelques écrivains désuniates, ils auraient répondu de la manière suivante : « Nous « ne savons pas si c'est à tort ou à raison que nous avons « agi, mais nous nous sommes soumis à l'Église occiden-

« tale ». Le P. Skarga ne rapporte pas cette parole du métropolitain dans son histoire du synode de Brest ; cependant nous ne la croyons pas invraisemblable dans la bouche de ce personnage hésitant, plein de duplicité, flottant entre tous les partis. Après cette réponse du métropolitain, Nikifor fit éclater encore une fois son indignation contre les apostats de l'Église orthodoxe et en particulier contre l'hypocrysie du métropolitain en décernant des louanges à la noblesse présente à l'assemblée, pour sa fidélité à l'Église orientale. Pendant que Nikifor continuait à assister aux délibérations, le P. Skarga fit sortir le palatin de Kiev de l'assemblée et eut avec lui un long entretien particulier, dont Nikifor s'inquiéta. Cependant les avertissements et les représentations de l'éloquent Jésuite restèrent sans effet et les craintes de Nikifor étaient sans fondement (1).

Voyant que tous leurs efforts pour amener les deux partis à la concorde restaient sans résultat, les députés du roi sommèrent le métropolitain et les évêques ruthènes de remplir leur devoir : aussi, le samedi 9 octobre, le son de toutes les cloches des églises de Brest avertissait, dès le matin, qu'une séance publique du synode aurait lieu de nouveau.

Les évêques ruthènes revêtus de leurs habits pontificaux, accompagnés des délégués du Souverain Pontife et du roi, s'avancèrent en procession solennelle vers l'église de Saint-Nicolas. Une multitude de peuple était présente. Le métro-

(1) Kostomarow, *l. c.*, p. 310, Archiw J. Z. R., I, p. 511 et Akty Z. R. tome IV, n° 145.

politain célébra ensuite la « liturgie » c'est-à-dire la sainte Messe. Le saint sacrifice terminé, Hermogen, archevêque de Polotsk, monta en chaire et, au nom de tous les évêques présents, donna lecture de la déclaration de leur entrée dans l'Union. En voici le texte :

« Au nom du Dieu unique en trois personnes, pour son « honneur et gloire ainsi que pour le salut des âmes, l'exal- « tation et l'affermissement de la foi : à tous ceux qui en « prendront connaissance, salut en Notre Seigneur. Nous « tous, métropolitain et évêques du rite grec soussignés et « assemblés ici, à Brest en Lithuanie, le 9 octobre 1596, « vieux style, en synode, légitimement réunis dans l'église « de Saint-Nicolas pour perpétuelle mémoire, considérant « que le royaume de l'Église de Dieu dans l'Évangile et « selon la parole de Notre Seigneur Jésus-Christ, est fondé « sur une seule Pierre, comme sur un rocher inébranlable « pour être gouverné par un seul Chef ; de même qu'un « seul corps ne doit avoir qu'une seule tête, une maison « un seul maître et dispensateur des dons de Dieu, afin « qu'à la tête de son troupeau, il le dirige et songe au « bien de tous, ainsi puisse cet ordre de choses inauguré « aux temps apostoliques, durer jusqu'à la fin des siècles, « d'après lequel tous les patriarches avaient toujours re- « cours à l'unique successeur de saint Pierre, le pape ro- « main, pour recevoir de lui l'enseignement de la foi, la « force spirituelle, en appelaient à lui dans leurs jugements « épiscopaux. Cette doctrine est certaine et s'appuie sur « l'enseignement des conciles, des canons et des Pères

« de l'Église, nos écrits slaves traduits jadis du grec le « prouvent suffisamment, en outre les Orientaux les plus « anciens affirment la même chose, en reconnaissant la « suprématie et l'autorité du siège de saint Pierre sur les « évêques du monde entier.

« Les patriarches de Constantinople, qui avaient pro- « pagé la foi dans cette partie de la Ruthénie, reconnurent « pendant longtemps cette autorité de la Chaire de saint « Pierre de Rome ; ils lui furent soumis et reçurent sa bé- « nédiction. Après s'en être plusieurs fois séparés, ils se « réconcilièrent toujours et se remirent sous son obéis- « sance : ce fait se produisit pour la dernière fois au con- « cile de Florence en 1439, lorsque le patriarche Joseph et « l'empereur Jean Paléologue de Constantinople se sou- « mirent entièrement à l'autorité du Pape romain et con- « fessèrent qu'il est le père, le maître et le chef de toute la « chrétienté et le successeur légitime de saint Pierre. C'est « alors qu'Isidore, notre métropolitain de Kiev et de toute « la Ruthénie, consomma cette Union du patriarcat de « Constantinople et de toutes les églises qui relevaient de « lui et soumit les pays ruthènes à l'obéissance et à l'au- « torité de l'Église romaine. C'est pourquoi, les rois polo- « nais, et spécialement Ladislas, roi de Pologne et de « Hongrie ainsi que d'autres, accordaient pendant la grande « diète au clergé du rite grec les mêmes prérogatives que « celles dont jouissait le clergé de l'Église catholique ro- « maine. Mais quand les patriarches de Constantinople « rompirent cette unité ecclésiastique, ils furent punis de

« leur schisme en tombant sous la domination des païens,
« des Turcs, ce qui entraîna des conséquences extrême-
« ment fâcheuses : une foule d'erreurs et de crimes, une
« grande négligence dans la surveillance des pays ru-
« thènes, de viles simonies, enfin des hérésies qui ont
« envahi toute la Ruthénie, dévastant les églises et outra-
« geant la gloire de Dieu.

« Nous ne voulons point participer à un crime aussi
« horrible, ni rester avec les patriarches de Constantinople
« sous le joug du paganisme, ni les soutenir dans leur
« schisme et leur rupture. Pour prévenir cette désolation
« des temples du Seigneur et la perte des âmes, dans notre
« sollicitude pour notre salut personnel et pour celui du
« troupeau que Dieu nous a confié, nous avons député,
« l'année précédente, auprès du pape Clément VIII, Pon-
« tife de Rome, Hipace, notre révérend évêque de Vladi-
« mir et de Brest ainsi que Cyrille Terletski, évêque de
« Loutsk et d'Ostrog, au su et avec la permission et pro-
« tection de Sa Majesté Sigismond III, roi de Pologne,
« seigneur rempli de piété, auquel Dieu veuille accorder
« un règne heureux et éternel, afin de demander au Sou-
« verain Pontife qu'en sa qualité de Pasteur suprême de
« l'Église catholique, il daigne agréer notre obéissance,
« nous affranchir de l'autorité des patriarches de Constan-
« tinople et nous laisser les rites et cérémonies des églises
« grecques orientales, sans y introduire aucun change-
« ment. Le Pape, accédant à notre demande, nous a envoyé
« des lettres et des privilèges et a ordonné que, réunis

« en synode, nous fissions profession de la sainte foi ca-
« tholique et promissions obéissance au siège de saint
« Pierre, à Clément VIII et à ses successeurs.

« Nous venons de le faire aujourd'hui, comme le prou-
« vent nos lettres, les signatures dont elles sont revêtues,
« et les sceaux dont elles sont scellées. Ces lettres, nous
« les avons remises aux délégués du Saint Père, le pape
« Clément VIII : à Sa Grandeur Jean Démétrius Soli-
« kowki, archevêque de Léopol et à Bernard Matsieiowski,
« évêque de Loutsk et de Chelm, en présence des délégués
« de Sa Majesté, notre Roi, Sigismond, du très illustre
« Nicolas Christophe Radziwill, duc d'Olyka et de Nies-
« wiesz, de Léon Sapieka, palatin de Troki, chancelier
« du grand-duché de Lithuanie, de Démétrius Haletski,
« trésorier du même duché, staroste de Brest et de beau-
« coup d'autres personnes ecclésiastiques et laïques » (1).
La lecture de ce document étant terminée, les évêques latins et ruthènes tombèrent dans les bras les uns des autres et, en signe de l'Union des deux Églises, ils se rendirent processionnellement à l'église latine de Notre-Dame, où, en action de grâces de ce grand œuvre, ils chantèrent un *Te Deum* solennel. Après quoi, le synode porta un décret contre les évêques Gédéon Balaban et Michel Kopystenski, par lequel il les déposa de leurs dignités ; il excom-

(1) « Synode de Brest » publié par le P. Pierre Skarga en 1596 et « Défense du synode de Brest » per le même auteur, dans le II[e] vol. de Pamiatniki polem. Lit. w Zapadnoj Rusi, Pétersbourg 1882. A. Z. R. IV, n. 103, 104, 106 et « Annales Eccl. Ruth. » par Harasiewicz, p. 230, Cons. aussi Swiaszczennika Jana Strebelnichi, Uniatskije Cerkownyie Sobory.

munia en outre Nikifor avec tous les membres de l'assemblée dissidente. On le fit, non seulement pour avertir le le peuple et le clergé que, dorénavant, ils ne devaient plus avoir aucun rapport spirituel avec le clergé excommunié et déposé de ses charges, mais aussi pour sanctionner l'autorité du synode sur cette assemblée et sur ses chefs (1). Ce décret fut en même temps communiqué aux schismatiques.

Enfin le synode recommanda aux évêques de Vladimir et de Loutsk de rendre compte au roi sans délai de tous les actes du synode et de lui demander sa protection contre la violence et les ruses du parti opposé.

A la nouvelle de la publication du décret de l'Union, les dissidents rédigèrent une protestation et la firent parvenir à Brest. Elle est datée du 9 octobre et voici, d'après l'Apokrisis, quelle en est la teneur, page 1051 :

« Nous, sénateurs, dignitaires, magistrats et chevaliers « ainsi que le clergé du rite grec, fils de l'Église orientale, « réunis à Brest en synode, nous venons d'apprendre avec « certitude des illustres seigneurs eux-mêmes, délégués « de Sa Majesté le Roi, que le métropolitain et quelques « évêques schismatiques de l'Église grecque, qui, hier « encore (2), ont été déposés de leurs charges et de leurs « dignités par la loi ecclésiastique, viennent d'établir

(1) A. Z. R., t. IV, n. 107 et 108.

(2) Cette déposition eut lieu après la troisième sommation, le 9 octobre, pendant la séance de l'assemblée, mais le décret porté contre le métropolitain et contre les évêques ne porte la date que du 10 octobre.

« l'Union entre les Églises grecque et latine ; ce fait s'est « passé à notre insu, sans notre libre consentement et « contre toute justice.

« Par conséquent, nous tous soussignés, protestons « contre cet acte, en déclarant que nous considérons cette « démarche comme une injustice et, loin de nous soumet- « tre, nous promettons avec le secours de Dieu de nous y « opposer de toutes nos forces ; nous travaillerons en outre « à aider et soutenir toute résistance et nous comptons « pour cela sur nos forces et sur la bienveillance de Sa « Majesté le Roi.

« Nous envoyons cette protestation à Brest, pour qu'elle « soit insérée dans les Archives.

« Fait à Brest, le 9 octobre, selon l'ancien calendrier, « 1596 ».

Le dimanche 10 octobre, le synode fut terminé par la célébration d'un office solennel à l'église ruthène de Saint-Nicolas, suivi d'un sermon du P. Pierre Skarga sur l'Unité de l'Église de Dieu et le bienfait de l'Union réalisée.

Le même jour, le métropolitain publia, conjointement avec les évêques assemblés, une lettre pastorale adressée au clergé et au peuple ruthènes, par laquelle il leur annonçait la consommation de l'Union et l'acte de déposition des évêques Gédéon Balaban et Michel Kopystenski, ainsi que celle de tous les évêques qui faisaient partie de l'assemblée et refusaient de se soumettre à l'autorité du Pape. Il menaçait d'excommunication quiconque se permettrait de les considérer encore comme pasteurs légitimes. En même

temps, la lettre annonçait aux fidèles que le métropolitain avait demandé au roi de conférer à d'autres personnes les charges et les dignités rendues vacantes par cette excommunication (1).

Au moment où cette lettre pastorale fut publiée, le métropolitain écrivit au palatin Skoumine Tychkiewitch, en lui annoçant la réalisation de l'Union, solennellement proclamée le 9 octobre, et s'excusa en même temps de ne lui avoir pas annoncé le synode, de ne l'y avoir pas invité, parce que la lettre du roi étant arrivée inopinément, il n'avait pas eu le temps, vu ses autres occupations, de l'en informer. Toutefois, il l'assura que l'Union n'allait introduire aucun changement dans l'Église ruthène ; les rites et les cérémonies subsisteront dans leur intégrité : on gardera aussi l'ancien calendrier. Il n'y aura donc que cette différence, c'est que désormais les Orientaux ne seront plus soumis à l'autorité du patriarche qui, en dépouillant les évêques du pouvoir pour le confier aux simples paysans des Confréries, avait causé la ruine de l'Église ruthène.

Il priait donc le palatin de lui conserver son amitié et de ne pas refuser sa protection à l'Église uniate. Il n'y a qu'une seule chose qui l'affligeait beaucoup, disait-il, c'est que l'Union n'eût pas réuni tous les frères en un seul corps et que le duc palatin de Kiev résistât toujours avec ses partisans (1).

Les membres de l'assemblée frappés d'excommunication

(1) A. Z. R., t. IV, n. 109.
(2) A. Z. R., t. IV, n. 110.

ou déposés de leurs charges ne tardèrent pas à agir à leur tour contre le métropolitain et les évêques uniates. Considérant que le métropolitain et les évêques, en acceptant l'Union, s'étaient rendus infidèles au patriarche auquel ils avaient juré obéissance et que, s'adressant à un patriarche étranger de même rang que celui de Constantinople, ils avaient enfreint les prescriptions du IIe, IVe et Ve concile œcuménique, qu'ils avaient en outre accepté tout ce qui différenciait les Orientaux des Occidentaux, les membres dissidents de l'assemblée les déclaraient indignes de leurs charges épiscopales et les privaient de leurs dignités.

Ils en informèrent le métropolitain et les évêques par l'intermédiaire de l'archimandrite Nicéphore Tour et leur signifièrent par écrit leur décision. Ce fut chez l'évêque de Vladimir que Tour remit la copie du décret porté par l'assemblée au métropolitain. Sur la remarque du métropolitain que la pièce n'était pas signée (2), il répondit qu'il ne faisait qu'exécuter les ordres de l'assemblée. Sur ces entrefaites, arrivèrent les délégués du roi. En apprenant le motif de la visite de l'archimandrite, ils déclarèrent que c'était une désobéissance ouverte aux ordres du roi et envoyèrent trois messagers pour en avertir le duc palatin: Pretwitch (Pretwicz), Chouiski (Szujski) et Kamienski. Ceux-ci devaient aussi rappeler au duc qu'il n'était permis à personne de donner aucun ordre à qui que ce fût en présence des délégués du roi, sans que cet ordre leur eût été préala-

(1) L'Ektesis soutient qu'elle était signée.

blement soumis. Par conséquent, outre l'offense faite à la dignité des délégués du roi, ce décret était de nulle valeur.

Le duc fut grandement étonné en recevant ce message. Comment les délégués pouvaient-ils se sentir offensés, en comparant ce que lui-même et son parti avaient eu à souffrir de la part des apostats de l'Église orientale et de ceux qui les soutenaient? Mais, malgré tout, il reste inébranlable dans ses convictions et jamais il n'y renoncera.

Houlewitch, comme maréchal laïque de l'assemblée, ajouta : « Le décret a été envoyé non seulement au nom « du duc, mais aussi au nom de nous tous. S'il le faut, « nous le porterons aux délégués du roi ».

La délégation répondit alors qu'elle ne voulait avoir aucune relation avec lui, dissident, anabaptiste, mais uniquement avec le duc.

L'assemblée envoya donc quatre messagers auprès des délégués du roi, pour prendre connaissance de la volonté du monarque. Il leur fit répondre que sa volonté était de voir toute l'Église orientale unie à celle de Rome et que Nikifor n'avait aucun droit de s'ingérer dans les affaires de l'Église ruthène, puisque, d'après les rapports du palatin de Moldavie, c'était un espion des Turcs.

Mais cette réponse n'ayant pas satisfait l'assemblée, elle députa directement au roi deux personnages : Malinowski et Drewinski. Dans une lettre écrite au roi et remise à ces deux députés, elle le remercia au nom des seigneurs, dignitaires, magistrats et chevaliers du rite grec de la Couronne et du grand-duché de Lithuanie, des soins paternels qu'il

avait pris pour consommer l'Union des deux Églises, en déclarant qu'elle-même en souhaiterait la réalisation si l'histoire ne lui enseignait que cette concorde, plus d'une fois essayée, a toujours été rompue, par conséquent qu'elle ne voulait pas coopérer à une œuvre peu durable et voici les raisons qui l'empêchaient surtout de se joindre à l'Union : 1° L'Église ruthène ne formant qu'une partie de l'Église orientale et étant depuis 600 ans sous la dépendance du patriarche de Constantinople, il ne convenait point d'accepter l'Union sans son consentement et moins encore dans un synode particulier ; 2° les évêques à qui la réalisation de l'Union avait été confiée n'avaient pas la confiance des membres de l'assemblée ; 3° ils ne pouvaient pas se réunir à l'Église occidentale qui reconnaissait pour son chef suprême le Pape, tandis que les Orientaux ne reconnaissaient pour le chef de l'Église que Jésus-Christ lui-même ; en outre, l'Église romaine différait de l'Église orientale sur beaucoup de points dans le dogme et les rites et ces différences ne pouvaient être supprimées par un synode particulier. C'est pourquoi l'assemblée demandait au roi de déposer le métropolitain et les évêques ses partisans et de conférer leurs charges à d'autres personnes, d'après les constitutions de 1575-1576 et 1589 (1).

Le même jour, le duc Ostrogski, de concert avec le clergé

(1) Archiw. J. Z. R., t. I, 1re partie p. 507 et suiv. ; Dokumenty objasniajuszczyje Istoriju Zapadno russkago kraja. Pétersbourg 1865, p. 163-183 et Kostomarow, l. c. t. III, p. 313-315.

et la noblesse ruthènes adressa des appels aux diétines territoriales de la Ruthénie et de la Lithuanie en les prévenant de ne point négliger d'imposer aux députés pour la prochaine diète de Varsovie l'obligation de soutenir leurs protestations contre l'Union (1).

Le lendemain, c'est-à-dire le 11 octobre, Nikifor envoya une sommation au clergé ruthène, prêtres et diacres, en leur enjoignant de ne point se soumettre à l'autorité du métropolitain et des évêques schismatiques, mais de se tenir fermement unis au patriarche de Constantinople et de choisir d'autres évêques et un autre métropolitain (2).

En présence des dispositions agressives de Nikifor vis-à-vis des décisions du synode et du corps législatif du pays, on ne peut s'étonner de voir le roi le faire arrêter et traduire devant le tribunal du lieu, comme un perturbateur public et un espion des Turcs.

Le palatin de Kiev prit fait et cause pour lui, en représentant que ce n'était pas au tribunal du district, mais au sénat qu'il appartenait de juger un si haut dignitaire de l'Église. Grâce à cette intervention, Nikifor fut mis en liberté pour être jugé plus tard par la prochaine diète de Varsovie en 1597. Il y fut amené par le duc Ostrogski, conformément à la promesse qu'il avait faite. Mais, malgré les instances du palatin de Kiev, Nikifor fut condamné à être emprisonné dans la forteresse de Malborg, comme

(1) Apokrisis, p. 1049.

(2) A. Z. R., t. IV, n° 111.

usurpateur et comme espion des Turcs ; c'est là qu'il mourut (1).

2. Le roi Sigismond III, officiellement informé par les évêques Pociey et Terletski de ce qui se passait au synode et de la proclamation solennelle de l'Union, adressa, le 5 décembre 1596, un édit au peuple ruthène, par lequel il sanctionnait cet acte et recommandait aux Ruthènes de ne

(1) Le tribunal devant lequel Nikifor fut traduit était composé de plusieurs sénateurs ecclésiastiques et laïques. Le chancelier Jean Zamoyski soutenait l'accusation. Celle-ci se basait principalement sur des écrits trouvés chez un messager envoyé d'Ostrog en Valachie, sous prétexte d'y acheter des chevaux. Cet émissaire était porteur de lettres d'un certain moine Paphnuce à sa sœur, où celui-ci disait que les « Chiens Lachites » (les Polonais) se battent et forcent les Ruthènes à embrasser leur foi latine. Zamoyski soutenait que ce prétendu Paphnuce n'était autre que Nikifor, malgré les dénégations et du messager et de l'accusé. En second lieu, le chancelier prouvait que, pendant la dernière guerre en Moldavie, Nikifor était un agent de la Porte contre la Pologne. Il l'accusait en outre d'avoir usurpé l'autorité du patriarche, en se faisant passer pour son représentant et son délégué au synode de Brest, alors que le siège patriarcal était vacant à cette époque ; enfin d'avoir osé, malgré les lois du pays et les ordres formels du roi, présider des assemblées publiques, composées de clercs et de laïques, auxquelles il donnait le nom de synode ; d'avoir déposé des évêques légitimement élus et d'avoir excité le peuple à la révolte contre l'Union, réalisée cependant avec le consentement du roi. La chaleureuse défense que le duc Ostrogski présenta en faveur de l'accusé ne parvint pas à ébranler la conviction des juges. La sentence fut prononcée à l'unanimité. A. Z. R. t. 218-219. On trouve dans ce document le résumé du discours prononcé en faveur de Nikifor. Après ce discours, le duc quitta la salle du sénat sans attendre la fin de la séance. Le duc Radziwill le suivit et l'engagea à rentrer, en lui faisant espérer l'acquittement de Nikifor, mais Ostrogski répondit : « que le roi le mange lui-même ! » et s'en alla. Consulter aussi 1re partie de Holoubiew, p. 46-60 et 63-64, où se trouve le journal de la diète de 1597. De même dans Malyszewski, Melecy Pigas etc. Kiev 1872, t. I, p. 411-416 ; Kostomarow, 1re partie, p. 316-320, 2e édition, Pétersbourg 1880 et Dokumenty objasniajuszczije Istoriju Zap. rusk. kraja etc. p. 183-189, Pétersbourg 1865.

reconnaître pour leurs évêques que ceux qui seraient en union avec l'Église romaine ; quant aux évêques apostats, Gédéon Balaban et Michel Kopystenski, on ne devait entretenir aucun rapport avec eux et ne point recourir à leur ministère religieux. Vu la haute importance de ce document nous le citons en entier :

« Sigismond III, par la grâce de Dieu, roi de Pologne, « grand-duc de Lithuanie etc. à tous les membres, clercs « et laïques, de la foi gréco-ruthène, à tous ensemble et à « chacun en particulier, Nous déclarons qu'en notre qua- « lité de Souverain, Nous sommes obligé de procurer la « gloire de Dieu, de veiller au salut des âmes, surtout de « celles de nos fidèles et bien-aimés sujets dont il a plu à « Dieu dans sa miséricorde de nous confier le soin. Con- « sidérant d'après les Écritures et la loi divine que, de « même qu'il n'y a qu'un seul Dieu tout-puissant, en trois « personnes, de même il ne doit y avoir qu'une seule « Église, un seul baptême, une seule foi, un seul et même « bercail et un seul pasteur, ainsi que l'a établi Notre Sei- « gneur Jésus-Christ, en venant sur la terre opérer notre « rédemption. Il a fondé et bâti son Église sur la foi de « Pierre, son disciple et apôtre, comme sur un rocher iné- « branlable contre lequel les portes de l'enfer ne peuvent « prévaloir. La foi de ce même saint Pierre n'a point défailli, « grâce à la prière de Notre Seigneur ; c'est à lui que Jé- « sus-Christ ordonna de paître ses brebis et ses agneaux, « de confirmer ses frères, les autres disciples et apôtres « dans la foi ; c'est à lui qu'il confia les clés de son céleste

« royaume et un pouvoir perpétuel ici-bas de fermer et « d'ouvrir, de sorte que tout ce que l'autorité et la chaire « de l'Apôtre saint Pierre auront lié sur la terre, sera lié dans « le ciel, et ce qu'ils auront délié le sera également dans « le ciel. Ce fut ainsi que les choses se passèrent dès les « temps apostoliques pendant plusieurs siècles, jusqu'au « moment où, en punition des péchés des hommes, la plus « grande partie du monde chrétien fut infectée par l'hérésie « arienne. Les empereurs eux-mêmes ainsi que plusieurs « patriarches, surtout ceux de Constantinople, demeurèrent « longtemps dans cette erreur, se soustrayant à l'obéis- « sance du Pasteur suprême ; seul le Siège apostolique de « saint Pierre, gardant la véritable foi, affermit ses frères et « ramena souvent dans la vraie voie ceux qui s'en étaient « écartés, en tombant dans l'erreur. C'est ce qui se pro- « duisit, par exemple, pendant le grand concile de Flo- « rence, où le patriarche Joseph et l'empereur de Constan- « tinople, Jean Paléologue, revinrent à l'obéissance et « confessèrent que le Pape est le père, le chef de toute la « chrétienté et le successeur légitime de saint Pierre.

« Ce fut aussi pendant le même concile que notre com- « patriote Isidore, métropolitain de Kiev, de Halitch et de « toute la Ruthénie, consomma cette union et affermit les « contrées ruthènes dans la soumission à l'autorité du Saint- « Siège de Rome : c'est ce que Leurs Majestés, les rois « nos prédécesseurs, acceptèrent pour eux et pour leurs « sujets et ils accordèrent au clergé de l'Église ruthène « les mêmes privilèges que ceux dont jouissent les ecclé-

« siastiques de l'Église romaine, afin de les rendre tous « comme les enfants d'un même père, également libres. « Mais peu reconnaissants de cette grâce de Dieu, les pa- « triarches de Constantinople se séparèrent de l'Union ; en « punition de ce péché d'apostasie et de la rupture de « l'Unité de l'Église, ils tombèrent sous la domination des « Turcs païens ; puis des erreurs, des crimes, de viles si- « monies firent leur apparition dans ces pays ruthènes. « Les hérésies s'étant répandues de toutes parts, la gloire « de Dieu fut outragée, les églises abandonnées ; la liberté « disparut, les privilèges furent peu estimés et oubliés, ce « qui amena la destruction de l'Église ruthène et de l'état « ecclésiastique. Voulant remédier à toutes ces consé- « quences déplorables et rétablir l'ordre primitif dans nos « pays, nous nous sommes mis d'accord sur cette question « avec vos supérieurs hiérarchiques, qui sont plus com- « pétents et qui se sont convaincus eux-mêmes par l'his- « toire de leurs anciens synodes et par les décisions des « Pères de l'Église, que tous les patriarches avaient tou- « jours été soumis à l'autorité du Pape, qu'ils le regardaient « comme leur chef suprême et que, dans toutes les affaires « spirituelles, ils recouraient à lui. Par conséquent les « patriarches de Constantinople étaient dans l'erreur et « agissaient contrairement aux synodes et aux constitu- « tions des Pères de l'Église, lorsqu'ils refusaient de se « soumettre et persévéraient dans leur schisme. Après « avoir convoqué, avec notre consentement, un synode « ecclésiastique, vos supérieurs envoyèrent à ce sujet une

« députation au Souverain Pontife, Clément VIII, Pape de « Rome, qui l'a accueillie en vrai père du troupeau du « Seigneur et vous a affranchis du pouvoir des patriarches « de Constantinople. Il a approuvé tous les anciens rites « ruthènes, que la coutume et les constitutions des Pères « de l'Église grecque avaient établis, sans y introduire « aucun changement ; et il vous envoie à vous et à vos « successeurs les prérogatives et les documents qui les « confirment par l'entremise des vénérables évêques de Vla- « dimir et de Loutsk qui ont été députés auprès de Sa Sain- « teté par le Synode de Novogrodek. Après ces événements, « un synode général a été convoqué à Brest le 6 octobre, « d'après le calendrier ruthène, avec notre consentement, « par Mgr Michel Rahoza, évêque métropolitain de Kiev, « de Halitch et de toute la Ruthénie ; les autres évêques « ruthènes, ses frères, de Vladimir, Loutsk, Polotsk, « Chelm, Pinsk s'y rendirent ainsi que nombre d'archi- « mandrites, d'ihoumènes, de protopopes, de popes, de « diacres, de moines et beaucoup d'autres personnes du « rite grec, soit laïques, soit ecclésiastiques ; ils se sont « habituellement réunis pour leurs séances dans la cathé- « drale ruthène de Saint-Nicolas et là, après avoir inauguré « le premier jour par des prières et des hymnes à la gloire « de Dieu, ils ont tenu pendant trois jours des assemblées, « pour conférer au sujet de cette sainte affaire, en réflé- « chissant et en consultant les saintes Écritures, les anciens « conciles et les constitutions des Pères de l'Église. Dans « un avertissement fraternel et charitable, ils ont engagé

« à entrer dans l'Union Michel Kopystenski, évêque de « Pjemysl et Gédéon Balaban, évêque de Léopol et d'autres « de leurs collègues qui, auparavant, avaient déjà donné « volontairement leur assentiment à cette Union et nous « en avaient donné connaissance dans leurs lettres, et qui « actuellement, obéissant aux suggestions de personnes « pleines d'opiniâtreté, ont abandonné leur archevêque, « métropolitain, et les évêques ruthènes ; ils ont délaissé « en même temps la maison de Dieu, le lieu saint, où ils « auraient dû se réunir avec leur pasteur et, pendant la du- « rée du synode, on ne les a pas vus, même une seule fois, « dans l'Église du Seigneur. Ils ont préféré s'unir aux sec- « taires Ariens, blasphémateurs de notre Dieu adoré en « trois personnes et aux autres hérétiques ennemis et con- « tempteurs de la vraie foi orthodoxe. De plus, ils ont « admis parmi eux des espions et des traîtres de notre « pays, un certain Nikifor et d'autres grecs dissidents, en « choisissant comme lieu de leurs réunions un temple hé- « rétique au lieu d'une église. Ils ont agi avec malice et « opiniâtreté et un cœur dur comme celui de Pharaon, en « s'ingérant dans des affaires excédant leur compétence « contre l'autorité à laquelle ils avaient été soumis, contre « Nous, leur Roi et Maître, contre leur patrie. Au mépris « de leurs déclarations écrites, il se sont, dans leur entê- « tement, séparés de l'Église et ont commencé à ourdir des « complots, à publier certaines protestations, en appo- « sant des signatures et des sceaux sur des blancs-seings. « Ils ont engagé et même ils ont forcé les autres personnes

« qui ne faisaient point partie du synode, à agir comme « eux. Après ces manœuvres, ils ont inséré dans les docu- « ments ce qui leur semblait bon et les ont répandus dans « tous les pays. Cependant le vénérable archevêque mé- « tropolitain a traité, de concert avec tous les évêques ru- « thènes et le clergé, du salut des âmes et, voulant empê- « cher la ruine de l'Église ruthène, il s'est uni au Saint- « Siège de Rome et s'est soumis à l'autorité du Pasteur « Suprême notre Saint Père le Pape, Clément VIII. Par « des documents revêtus de son sceau et par des serments, « il lui a promis l'obéissance ainsi qu'à tous ses succes- « seurs, comme Vicaire de Jésus-Christ ; cet événement « s'est réalisé pendant le synode de Brest, tenu à l'église « de Saint-Nicolas, lieu habituel des assemblées syno- « dales, en présence de nos délégués, d'une foule de « peuple et d'un grand nombre d'ecclésiastiques et de « laïques. Par cet acte, l'Église et la foi grecques sont de « nouveau unies à l'Église catholique et romaine, en sorte « que vous êtes devenus par là un seul peuple, une seule « Église, vous n'avez qu'une seule foi, un baptême, une « seule et même maison de Dieu ; en un mot, vous ne « formez qu'un seul bercail sous un seul pasteur légitime, « établi par Dieu, Notre Seigneur Jésus-Christ.

« Nous vous l'annonçons, afin que ce soit pour vous un « sujet de joie et que vous vous unissiez à nous pour rendre « gloire à Dieu Tout-Puissant, à l'adorable Trinité et que, « n'écoutant pas les schismatiques opiniâtres et déraison- « nables, vous repoussiez leurs écrits. Quant à vos supé-

« rieurs, le métropolitain et les évêques, vous devez les « respecter et leur obéir, et, loin de vous révolter contre « eux, il faut encore empêcher les plus jeunes de le faire. « Sa Grandeur l'archevêque métropolitain de Kiev, de Ha- « litch et de toute la Ruthénie a excommunié et déposé de « leur dignité pastorale l'évêque de Pjemysl, Kopys- « tenski, et Balaban, évêque de Léopol, ainsi que leurs « compagnons et leurs partisans, les séparant ainsi de l'É- « glise ruthène, avec l'approbation de tout le synode. Cette « excommunication a dû être portée, parce que, non seu- « lement ils ont rompu les accords qu'ils avaient d'abord « acceptés, mais encore parce qu'ils sont entrés en rela- « tions avec les blasphémateurs du nom de Dieu et les ad- « versaires de la foi chrétienne, avec les Ariens et les au- « tres hérétiques, en se réunissant avec eux dans leurs « temples pour y ourdir des complots et composer des « écrits contre l'autorité légitime. Ils se sont aussi permis « d'attaquer des personnes qui ne relevaient pas de leur « juridiction et, se liant avec des étrangers, espions et « traîtres, se les associant dans ces affaires, ils ont fait « beaucoup de tort non seulement à leur pasteur, mais à « Nous-même leur Roi et à tout notre pays. Telle a été « la raison qui a déterminé le synode à fulminer contre eux « cette censure ecclésiastique. Par conséquent, sachant ce « qui s'est passé, ne considérez plus Kopystenski ni Bala- « ban comme vos évêques, ne recevez pas leur bénédic- « tion, évitez tout rapport avec ces excommuniés. Et, afin « que tous aient connaissance de ceci pour y conformer

« leur conduite, Nous ordonnons à tous les palatins, sta-
« rostes, fermiers, baillis, lieutenants du royaume et à
« leurs officiers, de même qu'à toutes les autorités des
« villages, bourgmestres, conseillers et échevins, de ne
« faire aucune opposition à ce décret du synode et de punir
« tous ceux de nos sujets qui se permettraient d'y contre-
« venir. Et la présente lettre sera publiée partout ; et des
« copies en seront affichées sur toutes les églises latines
« et ruthènes et dans les lieux de marché, afin que per-
« sonne ne l'ignore ».

« Donné à Varsovie, le 15 décembre 1596 » (1).

Hélas ! c'est en vain qu'on chercherait dans ce long document royal une confirmation précise des promesses faites tant de fois aux évêques ruthènes et au Saint-Siège pendant les négociations de l'Union. Il est vrai qu'avant le départ de Pociey et de Terletski pour Rome, le roi avait accordé, le 2 août 1595, au clergé ruthène des privilèges égaux à ceux que possédait le clergé latin ; mais, après la déclaration de l'Union, il eût été fort à propos de les approuver, une fois encore, plus solennellement. Dans cet édit, il n'est pas non plus question de la promesse que le roi aurait faite aux évêques de leur accorder le titre de sénateurs, quoique le Pape Clément VIII l'eût plusieurs fois demandé, en le priant de mettre sur le même pied d'égalité les ruthènes et les latins. Ici, nous accusons moins le roi que les évêques polonais de l'époque, que l'ambition et l'orgueil portaient à mépriser les évêques ruthènes. Nous ferons le même re-

(1) Harasiewicz, *Annales*, p. 234-240.

proche, en partie, aussi aux sénateurs dissidents qui étaient opposés à ce qu'on accordât cette dignité aux Orientaux. Sigismond, ayant conscience de ces obstacles insurmontables, ne proposa même pas au sénat de s'occuper de cette question.

C'était le premier faux pas du gouvernement polonais dans l'œuvre de l'Union. Laissant de côté les autres raisons dont nous parlerons dans la suite, nous ne pouvons douter que ni Gédéon Balaban ni Kopystenski eussent résisté au charme de la dignité sénatoriale ; ils auraient certainement suivi l'exemple du métropolitain et de leurs autres collègues, malgré les sentiments qui les entraînaient ailleurs. L'affaire de l'Union aurait pris, par le fait même, une autre tournure ; elle aurait réalisé, par rapport à l'Église et au royaume, l'idée que s'en étaient formée ses auteurs, tandis que les adversaires de l'Union profitèrent à merveille de cette faute du gouvernement polonais. Quelques mois après la proclamation de l'Union de Brest, le nouvel administrateur du patriarcat de Constantinople, Meletius Pigas, patriarche d'Alexandrie, occupant le siège de Constantinople depuis 1597, adressa ses instructions aux Ruthènes. Au printemps de cette même année (27 avril), il envoya quelques lettres en Ruthénie ; l'une au duc Ostrogski ; l'autre aux désuniates. Il loua toutes les décisions prises par l'assemblée présidée par Nikifor, approuva la déposition du métropolitain et des évêques ses partisans ; en outre, il donna le titre d'exarque en Ruthénie à Gédéon Balaban, à Kopystenski et au duc Ostrogski. Les deux

premiers devaient exercer les fonctions ecclésiastiques en son nom dans les diocèses uniates et dans toute la Ruthénie. Enfin, il encouragea les Ruthènes à garder fermement la foi orthodoxe et à ne s'en laisser détourner par aucun appât. Ces lettres furent bientôt suivies de plusieurs autres adressées à la Confrérie de Léopol, au clergé et au peuple ruthènes, aux ducs Adam Wisniowietski (Wisniowiecki) et Cyrille Ruzinski (1), écrites à peu près sur la même question.

Après avoir pris connaissance des lettres du patriarche, les évêques ne furent pas sans crainte pour leur autorité et leur charge, vu les dispositions du peuple ruthène et du clergé ignorant, indécis, ameuté, qui vacillait sans savoir quel parti prendre.

Ce fut donc pour eux un grand encouragement, lorsque, le 22 mai de la même année, ils reçurent du Pape Clément VIII le bref tant désiré: « *Significatum est nobis* », où il déclarait nulle, invalide, l'excommunication lancée contre eux par le patriarche, sans aucun effet pour le temps présent et pour l'avenir (2).

(1) Malyszewski, « Aleksandryjskij Patriarch Melecy Pigas i jego uczastije w djelach russkoj Cerkwi » Kiev 1872, t. I. p. 417 et t. II. priloz. N^os^ 17-26.

(2) Harasiewicz, Annales, p. 228. Theiner, Vetera monumenta Poloniæ hist., t. III, p. 270 et Nakarija, Istorija russkoj Cerkwi, t. X, p. 241-244 et Spillmann, S. J. « Die Union von Brest » dans les « Stimmen aus Maria-Laach » en 1876, t. I et II. Consultez encore : Apokrisis ou « Réponse aux ouvrages traitant du synode de Brest » au nom de l'ancienne religion grecque, par Christophore Philalet (Bronski, arien), réponse écrite à la hâte. Vilna 1597 (Pamiatniki Polem. Litt. Pétersbourg 1882, t. II, p. 1004-1820) et Antirresis, ou l'apologie contre Christophore Philalet, qui, au nom de l'ancienne Ruthénie publia en dernier lieu des ouvrages contre les livres traitant du synode de Brest en 1597. Vilna 1600. Ils ont pour auteur Pierre Arkoudius, Grec amené de Rome par Pociey.

LIVRE V

L'UNION DE BREST EN DANGER

CHAPITRE I

INTRIGUES DU DUC CONSTANTIN OSTROGSKI

1. Le duc Ostrogski fut fidèle aux menaces qu'il avait faites après la proclamation de l'Union, de s'opposer à cette œuvre de toutes ses forces. Ces menaces, il les formula d'abord dans une lettre adressée à Sigismond III et il les renouvela dans d'autres lettres envoyées en Lithuanie et en Ruthénie. Après le synode de Brest, le duc excita partout une révolte passionnée contre l'Union. Dociles à sa voix, des agents se dispersèrent dans tout le pays. Ils attisèrent dans les cœurs la haine contre l'Union et contre ses auteurs; ils semèrent des calomnies, disant qu'elle détruisait la foi orientale, vendait l'Église ruthène aux latins et qu'elle portait atteinte au rite ancien. Des écrivains, stipendiés par le duc, entreprirent par leurs écrits de rendre odieuse l'œuvre de Brest. En cette même année 1597, un sectaire socinien, Christophe Bronski, sous le pseudonyme de Philalet, composa, pour satisfaire au désir

du duc, un livre intitulé : « Apokrisis » (1). C'était une réponse pleine de venin, à l'ouvrage du P. Pierre Skarga « Histoire et défense du synode de Brest », et l'année suivante, ce même hérétique, prenant le pseudonyme de « Clerc Ostrogski » publia une dissertation contre le concile de Florence, composée dans le même esprit que l'Apokrisis et où il répondait à la lettre que Pociey avait adressée au duc, pour le faire renoncer au schisme (2). Le duc s'inquiéta peu de voir nombre d'erreurs contraires à la foi de l'Église orientale présentées au peuple comme des vérités dogmatiques de l'ancienne Église. La publication soit de l'Apokrisis, soit d'autres opuscules contre l'Union, eut lieu sous sa protection et par son influence. Il faisait imprimer en partie dans sa propre imprimerie et à ses frais tous ces écrits, les allocutions adressées par l'assemblée de Brest au clergé et au peuple ruthènes ainsi que les lettres du patriarche Meletius Pigas, expédiées en Ruthénie, tantôt à son adresse, tantôt à celle de la Confrérie de Léopol, afin de les soutenir dans l'opposition faite à l'Union. Il en faisait imprimer de nombreux exemplaires et les répandait au milieu des Ruthènes.

Le but qu'il se proposait par cette agitation si habilement dirigée était de séparer de l'Union le clergé séculier

(1) Apokrisis, ou réponse aux ouvrages sur le synode de Brest, à Vilna en 1597, publiée par Christophore Philalet au nom de l'ancienne religion grecque. Le duc, pour récompenser l'auteur de cet ouvrage, lui fit présent de Wilsk, village avec quelques fermes, Cons. Smotjytski : Apologie, p. 46-95 et Susza « Saulus et Paulus » p. 86.

(2) Antirresis, p. 202-230.

et régulier et de ne pas laisser pénétrer l'Union dans les terres habitées par la noblesse désuniate et protestante. En effet, ce but fut bientôt atteint. Les prêtres séculiers, en général bien disposés pour l'Union (1) jusqu'au synode de Brest, devinrent, grâce à l'influence des agitateurs, hostiles aux évêques uniates ; les clercs réguliers les suivirent, sauf quelques exceptions peu nombreuses ; il en fut de même pour le peuple et la noblesse ruthènes, ainsi que l'expose Soucha (Susza) dans sa relation sur l'état de l'Union, qu'il devait adresser à la Propagande de Rome (2).

Le métropolitain Michel Rahoza avait résolu de faire une visite pastorale dans son diocèse. Il voulait dissiper, par son influence, en se rapprochant du clergé, les calomnies répandues malicieusement contre l'Union. Il voulait instruire les prêtres de ce qu'elle était en réalité et leur expliquer quels avantages spirituels et même temporels en résulteraient pour la nation ruthène. A son entrée à Sloutsk, il trouva le peuple tellement ameuté contre lui, qu'il fut accueilli par une grêle de pierres et si le carrosse où il se trouvait ne l'eût préservé, il eût pu y laisser la vie (3).

En attendant, les évêques désuniates Balaban et Kopystenski, quoique retranchés du sein de l'Église par le synode de Brest et déposés de leurs dignités, restèrent tran-

(1) Archiw J. Z. R, t. VI, predislowjje, p. 101.

(2) Harasiewicz, Annales Ecclesiæ Ruthenæ, Leopoli 1862, p. 304, Relatio de laboribus Unitorum.

(3) Soucha, dans ladite relation.

quillement sur leurs sièges épiscopaux et continuèrent d'exercer leur juridiction, assurés de la protection du puissant duc, malgré l'édit royal qui approuvait la censure fulminée contre eux. Balaban visita même, en qualité d'exarque, les diocèses des évêques uniates, y administra les sacrements et ordonna des prêtres désuniates. De même l'archimandrite du cloître Pietcharska Lavra à Kiev, Nicéphore Tour, que nous avons connu au synode de Brest, déposé également de sa dignité, rentra dans son couvent et continua de le gouverner, sans aucune opposition de la part du gouvernement. Le roi, comme patron de ce couvent, avait élevé le métropolitain Michel Rahoza à la dignité d'archimandrite pour augmenter ses modestes revenus. Cependant Tour, sans s'en inquiéter, ne quittait point le couvent et excitait ouvertement les habitants de Kiev à la révolte contre le métropolitain et les évêques uniates. Il se sentait en complète sécurité, puisque le duc Ostrogski était palatin de cette ville.

2. Déjà en 1595, le duc avait cherché à s'allier aux protestants contre l'Union. Mais ce projet n'aboutit à aucun résultat ; sa lettre adressée aux dissidents assemblés à Thorn et contenant les propositions d'une fédération tomba au moment opportun entre les mains du roi. A l'époque où nous sommes arrivés, le duc Ostrogski reprit de nouveau ses anciens projets et organisa une réunion de désuniates et de protestants pour l'année 1599 à Vilna. Dans cette réunion, on projeta d'abord une union non seulement civile, mais aussi religieuse entre les désuniates et les pro-

testants de toutes les sectes. Le clergé désuniate se faisait l'illusion que les Luthériens et les Calvinistes abandonneraient l'hérésie et embrasseraient la foi orthodoxe, prétendant que le rite grec avait plus de rapports avec le protestantisme que celui de l'Église romaine. Toutefois on se borna à organiser une confédération civile, dans le but de se secourir mutuellement contre les catholiques latins et les uniates.

Voici quelques passages de l'acte de cette confédération :

« C'est pourquoi (c'est-à-dire à cause de l'oppression « et des torts que nous subissons), il nous est utile et même « nécessaire de pourvoir à notre sûreté et, bien que jus- « qu'à présent un malheur irréparable ne nous ait pas en- « core atteints, il faut nous efforcer à l'avance de l'écarter « avec d'autant plus de précautions, que de notre sollicitude « dépend non seulement notre avantage personnel, mais « encore le bien général, c'est-à-dire, pour parler plus ex- « plicitement, l'intégrité des lois et des prérogatives con- « firmées par les traités et les serments, la sécurité et le « bonheur du royaume et de plus la conservation et la pro- « pagation de la gloire de Dieu. Prenant toutes ces choses « en considération et nous appuyant sur le fondement posé « jadis par la Pologne, nous, membres de la religion grecque « et protestante, promettons solennellement et sincèrement « devant le Dieu Tout-Puissant pour nous et pour nos des- « cendants, de garder cette confédération et avec elle les « cérémonies et l'enseignement relatifs au culte divin. Avec

« le secours de la grâce, nous ne permettrons pas qu'on
« nous prive de ces droits ni par la violence, ni par des
« lois injustes ; nous protégerons les églises et les temples,
« les gardant et les défendant, de même que tous les biens
« et surtout les personnes consacrées à Dieu, placés sous
« la protection de la confédération. Nous apporterons tous
« nos soins à empêcher les torts et à prévenir les actes de
« violence qui se produisent dans les diètes, les diétines
« et les autres réunions nationales chez les Seigneurs et
« surtout chez Sa Majesté le Roi, dont l'attachement et la
« clémence à notre égard ne peuvent être mis en doute.
« Nous nous prêterons un secours mutuel en vrais amis,
« dans les peines et les embarras au sujet de la foi ou de
« tout ce qui s'y rapporte. Dans le cas où les apostats vou-
« draient nous faire quelque violence, soit aux partisans
« du rite grec, soit à ceux de la foi protestante, en nous at-
« taquant de quelque manière que ce soit, en nous trou-
« blant dans nos offices divins, en faisant du tort aux per-
« sonnes consacrées à Dieu et aux lieux saints, dans le but
« de changer ou de détruire nos coutumes... dans ces cas-
« là, nous devons tous ensemble, et même chacun de nous
« en particulier, voler au secours des lieux troublés ou
« menacés de l'être... Et pour faciliter les communications
« entre nous, nous avons élu des proviseurs généraux,
« ainsi que des défenseurs de l'Église ruthène et de nos as-
« semblées chrétiennes, ce sont : le duc Alexandre Os-
« trogski, palatin de la Volhynie, le duc Sangouchko, cas-
« tellan de Braclav, le duc Constantin Ostrogski, palatin

« de Kiev, les ducs Adam et Michel Wisniowiecki et 15 « autres personnes ainsi que plusieurs protestants » (1).

En organisant cette confédération, le duc Ostrogski s'assurait la majorité des suffrages dans les diètes, les diétines et dans la lutte contre les uniates et les catholiques. En outre, il s'assurait les décisions les plus favorables du tribunal lithuanien, attendu que ce tribunal était encore composé en majorité de protestants pendant le règne de Sigismond III.

Entouré de pareilles garanties, il ne cessait de porter des accusations et des plaintes contre les évêques uniates au cours de chaque diète, demandant leur déposition à cause de leur apostasie, prétendant que, par conséquent, ils occupaient illégalement les sièges épiscopaux. Et comme ces plaintes ne rencontraient pas toujours un accueil favorable, il s'adressait au tribunal lithuanien, dont les décisions étaient habituellement défavorables aux évêques. Il espérait, et avec raison, que s'il réussissait à délivrer par ces moyens l'Église ruthène des évêques uniates, l'Union tomberait aussi par le fait même (2). Une commission permanente, choisie par la confédération de Vilna, devait fournir la matière des plaintes et des accusations. Son but était de recueillir les plaintes de violences, réelles ou supposées, subies par les désuniates et d'en informer le corps des députés. Lorsque des évêques uniates exigeaient, dans

(1) A. Z. R., t. IV, n° 138 ; Lukaszewicz, Dzieje kociolow wyznania helweckiego w Litwie, Posen 1842, p. 124-134.

(2) *Antelenchus*, par A. Sielawa, de la page 57 jusqu'à fin.

les pays et les domaines de la Couronne, l'obéissance du clergé et faisaient observer les cérémonies du culte dans l'esprit uniate, ce fait était considéré comme une violence et cependant, en agissant de la sorte, ils ne faisaient qu'exercer le pouvoir que le roi leur avait accordé sur toutes les églises de leurs diocèses. Nous disons : « dans les domaines de la Couronne », car les évêques uniates ne pouvaient pas même songer à faire rentrer sous leur juridiction les églises bâties dans les domaines privés, tant que les propriétaires n'auraient pas fait acte d'adhésion à l'Union.

Nous verrons plus tard que les latins ne firent rien pour rendre moins difficile chez eux la situation des évêques uniates.

Et même dans les domaines de la Couronne, où les starostes et les palatins étaient partisans des désuniates, les évêques n'osaient pas toujours recourir à la force pour exercer leurs droits ; ils travaillaient plutôt à vaincre l'aversion contre l'Union par leur influence morale sur le clergé et sur le peuple.

Dans les protestations renouvelées aux diètes, soit du vivant du duc Ostrogski, soit après sa mort, ces deux arguments contre l'Union sont répétés à satiété : « Elle est « illégale, parce qu'on l'a consommée sans le consentement « du patriarche de Constantinople et sans le commun « accord du clergé, de la noblesse et du peuple ».

Ce premier argument était réellement insensé. Il exigeait de l'épiscopat de persévérer dans l'erreur, malgré sa

conviction toute contraire, uniquement parce que les patriarches, ses chefs spirituels, y étaient engagés. C'était en effet ce que désirait le duc, tout en sachant que les patriarches gémissaient sous le joug des Turcs. Ils étaient dans une dépendance si absolue du Sultan que, malgré toute leur bonne volonté, il ne leur était pas possible de se soumettre aux Souverains Pontifes, puisque les Sultans regardaient les Papes comme leurs plus grands ennemis en Europe.

Les évêques ruthènes devaient-ils donc, dans une pareille situation, rester schismatiques et regarder avec indifférence le relâchement qui se glissait de plus en plus dans l'Église ruthène et l'entraînait à sa ruine ? Il faut attribuer la cause de cette ruine uniquement à la dépendance dans laquelle ils se trouvaient à l'égard des patriarches de Constantinople, dont l'autorité nominale n'avait d'autres raisons d'être que les raisons historiques. Devaient-ils donc attendre pendant des siècles entiers l'espérance de quelque meilleur sort pour les patriarches de Constantinople ? Du reste, tous les patriarches, sans exception, n'avaient-ils pas tranché la question au sujet de l'Union avec Rome, pendant le concile de Florence, quand ils avaient encore la liberté de manifester leurs convictions ? Le métropolitain de cette époque n'avait-il pas, de concert avec eux, admis l'Union qui subsista pendant presque un demi-siècle en Ruthénie ? Par conséquent, ce n'était pas l'autorisation des patriarches orientaux qui faisait défaut aux auteurs de l'Union de Brest et il n'y avait aucune nécessité d'exami-

ner les questions controversées entre les Églises orientale et occidentale. L'Union reposait exclusivement sur les bases posées par le concile de Florence.

L'autre argument du duc Ostrogski et de ses partisans n'était pas meilleur. Il mettait le duc au nombre des protestants, ce qui était une situation incompatible avec les principes de foi de l'Église catholique. Voici cet argument :

L'Union de Brest était illégale, répétait-on dans les diètes, les diétines et les écrits de polémique, parce qu'elle avait été consommée uniquement par les évêques, sans le concours des laïques, de la noblesse et du peuple.

Selon les constitutions de l'Église orientale, en matière de foi et de religion, ce ne sont pas les laïques, ni même les simples prêtres qui décident, mais seulement ceux qui forment l'Église enseignante, c'est-à-dire les évêques. Il est de l'essence de la fonction épiscopale de se prononcer sur ce qui regarde les vérités divines et le salut des fidèles ; quant aux ouailles, leur devoir est de suivre leurs pasteurs légitimes.

C'était donc d'après ce principe, contenu dans l'enseignement des deux Églises orientale et occidentale, qu'agissaient les évêques ruthènes auteurs de l'Union, en exigeant l'obéissance du clergé et des fidèles ; cette manière d'agir était en outre conforme aux constitutions du pays, qui ne permettaient pas à quiconque n'avait pas reçu l'approbation royale d'exercer les fonctions épiscopales. D'ailleurs, ce clergé sans éducation, que nous avons eu

l'occasion de connaître en parlant de la situation intérieure de l'Église ruthène, et qui savait à peine lire la liturgie et n'avait pas une notion bien nette des vérités renfermées dans le catéchisme, comment aurait-il été en état de se prononcer au sujet de l'Union, et quelle valeur pouvait avoir son avis ainsi que celui d'un peuple ignorant, qui n'avait pas l'intelligence des vérités de la religion ? Il aurait docilement admis l'Union de même que le clergé diocésain, s'il n'avait pas été surexcité par les messagers du duc Ostrogski, qui semaient à ce sujet les plus monstrueuses calomnies (1).

Les évêques uniates pouvaient exiger l'obéissance des fidèles avec une conscience d'autant plus tranquille que, par l'Union, ils ne leur imposaient point une foi nouvelle ; ils conservaient l'ancienne croyance de l'Église orientale dans toute son intégrité, sans même changer le rite liturgique et exigeaient uniquement qu'on reconnût le Pape pour chef suprême de l'Église ruthène, au lieu du patriarche de Constantinople. D'ailleurs, qui donc, en Europe, à cette époque, consultait le peuple dans les questions ecclésiastiques et religieuses ?

C'étaient peut-être les seigneurs lithuaniens polonais, partisans de Luther et de Calvin, qui, avec le duc Ostrogski, s'élevaient si fort dans les diètes contre les évêques uniates et se plaignaient de l'oppression du peuple désuniate ? Après avoir d'eux-mêmes embrassé l'hérésie, c'est-à-dire

(1) Kostomarow, « Istoriczeskija Monografji i Izsledowanija », t. III, 2e édition, p. 325, Pétersbourg 1880.

une fausse croyance, ils avaient chassé de leurs domaines les prêtres catholiques, pour les remplacer par des pasteurs protestants, sans consulter le peuple, et avaient contraint leurs vassaux à se soumettre au luthéranisme ou au calvinisme qui leur était imposé.

Mais afin d'éclaircir complètement cette question si importante et, en général, mal appréciée, au sujet de la violence faite aux consciences des désuniates, nous ne passerons point sous silence la vérité. Les accusations portées devant les tribunaux des diètes par les désuniates contre les évêques uniates furent, pour la plupart, ou fausses ou grandement exagérées. Quelques années après la réalisation de l'Union, une commission spécialement instituée dans ce but, se mit à examiner ces actes d'accusation dont nous parlerons bientôt. On reconnut que les désuniates n'avaient pu prouver réellement une seule des violences dont ils accusaient les uniates, et pourtant les membres de cette commission étaient loin d'être animés de bienveillance à l'égard des uniates. Kostomarow lui-même, historien russe et hostile à l'Union, déclare que l'on était alors très porté à exagérer, pour employer des termes de rhétorique, les torts du parti opposé ; c'est pourquoi il faut se défier de la prétendue oppression que subirent les orthodoxes (1).

3. Au contraire, s'il s'agit des uniates, il ne leur était pas difficile d'exposer toute une série de plaintes contre

(1) Kostomarow, *l. c.*, tome III, 2e édition, Pétersbourg 1880, p. 325.

les abus et les persécutions de leurs adversaires. Ceux-ci usaient de tout moyen pour atteindre leur but, allant quelquefois jusqu'à attenter à la vie des uniates, même de ceux qui occupaient un rang élevé dans l'Église ou la hiérarchie ecclésiastique. Il suffit de rappeler la horde de Nalewaiko et ses incursions en 1595 et 1596 dans les domaines des uniates et surtout dans celui de Terletski. En quittant Ostrog où son frère était curé, ce Nalewaiko avait commis des rapines et des violences dans les biens épiscopaux de Loutsk, pour se venger sur l'évêque de la réalisation de l'Union. Ce chef de sédition fut enfin arrêté par Zolkiewski et remis entre les mains de la justice (1).

Le duc Ostrogski lui-même avait usurpé une partie des biens de l'épiscopat de Loutsk et il ne les restitua jamais. Les autres seigneurs très puissants de Lithuanie et de Ruthénie firent de même, de sorte qu'il resta au métropolitain Pociey à peine de quoi vivre. Nous avons déjà décrit la réception qu'on fit au métropolitain Rahoza à Sloutsk, alors qu'on lui jeta une grêle de pierres à son entrée dans cette ville.

A Vilna, Pociey fut attaqué en plein jour par un certain Toupeka qui, l'ayant frappé avec une hache, lui coupa deux doigts. A Kiev, plusieurs brigands, fanatisés par un grec, Théophane, formèrent un complot contre la vie du métropolitain Routski. A Vitebsk, l'archevêque de Polotsk, Jo-

(1) On disait généralement que Nalewaiko attaquait les uniates avec le consentement et peut-être même sur l'initiative du duc Ostrogski. Le duc en était indigné, mais il ne s'en est pas entièrement justifié.

saphat Kountsewitch, fut assassiné d'une manière horrible et, même après sa mort, son cadavre subit les outrages les plus sauvages. Antoine Hrekowitch (Hrekowicz), de l'ordre des Basiliens, fut noyé dans le Dniéper à Kiev ; quatre autres religieux uniates furent saisis, chargés de chaînes et enfermés à Trechtymirow dans une prison de cosaques ; un autre uniate fut pendu à un arbre dans les bois. Mathieu, doyen de Charogrode, fut décapité au moment où il passait tranquillement dans un chemin, pour la seule raison qu'il était uniate. Dans le diocèse de Pjemysl, le Basilien Boudkiewitch (Budkiewicz) tomba sous la hache des schismatiques, au moment où il célébrait le saint Sacrifice. En général, d'après le témoignage de l'évêque Soucha, on compta jusqu'à la moitié du XVII^e^ siècle au moins cent prêtres séculiers, qui souffrirent le martyre de la part des Cosaques au sujet de l'Union (1).

Nous pourrions facilement allonger la liste de ces martyrs uniates, mais les exemples cités suffisent pour prouver notre affirmation.

4. L'Union était donc menacée par suite des protestations, des plaintes et des accusations portées contre elle dans les diètes et les diétines par le duc et ses partisans. Le danger vint en partie de ce que ces plaintes étant sans cesse renouvelées, le public commença à y ajouter foi. On éprouva une compassion générale pour les désuniates, tan-

(1) Harasiewcz, Annales Ecclesiæ Ruthenæ, p. 305-308 ; Revue de Posen, tome 34, p. 200-201 : Documents pour l'histoire du B. Josaphat, par le prélat Szymanski, Ruthène.

dis qu'on se détourna des évêques uniates, les regardant comme des tyrans, des violateurs des consciences et de l'ordre public. Hipace Pociey en donnait un témoignage formel quand il écrivait : « Les accusations et les plaintes « que les adversaires de la sainte Union font éclater dans « toutes les diètes et les diétines, sont déjà parvenues à la « connaissance de presque tous les citoyens de la Cou- « ronne et de la Lithuanie, puisque partout ils poussent « des cris contre la prétendue violence qu'ils ont à subir « dans leur religion, leurs lois et leurs anciens privilèges. « Ainsi, il ne leur est pas difficile de gagner la confiance « et l'affection de ceux qui ne doutent pas de leur véra- « cité » (1).

Ces plaintes réitérées firent naître chez la plupart des catholiques des dispositions peu favorables ; en outre les désuniates alliés aux protestants formaient la majorité des diètes, ce qui explique l'attitude longtemps hostile de celles-ci vis-à-vis des évêques uniates. Ceux-ci furent attaqués pour la première fois pendant la diète de l'année 1600 et ce fut sur l'initiative du duc Ostrogski. La noblesse de la Volhynie et de l'Ukraine, en grande partie sous la dépendance d'Ostrogski, les accusait d'avoir introduit des nouveautés dans le rite oriental. Forts de leur innocence et avec une admirable abnégation, les évêques se présentèrent devant cet indigne tribunal ; il est vrai qu'ils furent absous,

(1) « Privilèges d approbation et de recommandation accordés à l'Union par leurs Majestés les Rois de Pologne » par Hipace Pociey, sans indication de date ni du lieu de l'impression (1609 ?), 2e feuille. — L'ouvrage n'est pas paginé.

non pas toutefois par la bienveillance de la diète, mais seulement faute de preuves réelles (1).

En 1603, le duc suscita contre les évêques une nouvelle tempête pendant la diète de Cracovie. Lui et ses partisans refusèrent de prendre part aux délibérations, quelles qu'elles fussent, jusqu'à ce qu'on eût donné satisfaction aux désuniates, c'est-à-dire qu'on eût dépossédé les évêques de leurs sièges. On ne donna aucune suite à ce vœu ; la diète fut interrompue (2) et le parti du duc s'adressa au tribunal lithuanien, en exigeant la déposition du métropolitain et des évêques. Cette fois, en 1605, un arrêt fut rendu et s'il ne fut pas exécuté, ce fut uniquement par suite de l'opposition du roi.

L'année 1606, signalée dans l'histoire par l'insurrection de Zebjydowski (Zebrzydowski), fut vraiment menaçante pour l'Union. Le duc Ostrogski, à la tête de la noblesse de la Volhynie et de l'Ukraine, prit parti pour les révoltés. Ceux-ci comptant sur leur grand nombre (ils étaient 60.000), exigeaient du roi le rétablissement de l'Église grecque dans son ancienne situation, la déposition du métropolitain et des évêques ruthènes dépendants de Rome et la distribution des bénéfices vacants à des membres de la noblesse du rite grec qu'on choisirait sur les lieux mêmes et qui relèveraient du patriarche. Les négociations se prolongèrent jusqu'à la diète suivante de Varsovie (1607),

(1) A. Z. R., t. IV, nos 128 et 150.

(2) Piasecki, Chronika, p. 246.

pendant laquelle le roi fut contraint de promulguer la constitution suivante :

« Désirant qu'on soit rassuré au sujet de la religion « grecque et de ses droits, nous déclarons que nous ne « pouvons distribuer les dignités et biens ecclésiastiques « que conformément aux lois qui ont présidé à leur fonda- « tion et selon l'ancienne coutume de nos ancêtres, c'est- « à-dire à la noblesse ruthène et du rite « mere » grec, « sans aucun préjudice fait à leur conscience et à leurs « droits, sans les empêcher de célébrer leurs offices avec « les cérémonies anciennes ; quant aux bénéfices ecclé- « siastiques, nous ne pouvons pas en conférer deux à la « même personne, mais seulement une métropole à un « métropolitain, un évêché à un évêque etc. Nous décidons « que les Confréries de l'Église ruthène conserveront leurs « privilèges et leurs droits... Nous annulons les procès, « les contestations juridiques, les sentences de bannisse- « ment qui ont été portées par quelque tribunal que ce « soit, tant dans les pays de la Couronne qu'en Lithuanie « et en déclarons, par le fait même, affranchis tous ceux « contre qui elles étaient portées » (1).

Cette constitution obtenue du roi sous la pression des événements politiques qui étaient alors très menaçants, fut fort avantageuse pour les désuniates. Il est vrai que le métropolitain et les évêques ne furent pas déposés cette fois ; malgré cela, les désuniates parvinrent à obtenir du

(1) A. Z. R., II[e] partie, tome I, Kiev, 1861, n[os] 8 et 9.

roi l'engagement qu'à l'avenir les membres de la noblesse ruthène du rite grec seront seuls admis à occuper les sièges épiscopaux et à être élevés aux dignités. Ils espéraient donc, non sans motif, qu'après le décès des évêques actuels, leurs charges reviendraient à leurs coreligionnaires, d'abord parce que jusqu'ici une faible partie seulement de la noblesse s'était déclarée pour l'Union et ensuite parce que, selon leur interprétation, cette expression « la noblesse de la religion « mere » grecque » ne pouvait s'appliquer qu'à eux seuls.

Quant aux Uniates, ils comprenaient tout le contraire et interprétaient à leur avantage le sens de cette expression : « de la religion « mere » grecque ». Faute d'une interprétation authentique de la part de la diète, elle devint une nouvelle source de disputes peu favorables à l'Union.

Ce qui constitua un avantage réel et incontestable pour les désuniates, ce fut l'approbation par la constitution qu'on vient de lire, des « confréries stauropigiales », ces principaux foyers de l'opposition contre l'Union, qui furent soustraits par leurs privilèges à toute juridiction épiscopale.

Aussi, depuis la diète de Varsovie (1607), les désuniates relevèrent-ils la tête avec une insolence croissante contre le métropolitain et les évêques uniates. On ne tarda pas à ressentir les effets de ces ordonnances ; à Vilna surtout où le clergé, déjà soumis en apparence au métropolitain, lui refusa subitement l'obéissance, en 1608, et se réunit dans une commune opposition à la confrérie stauropigiale.

A la tête des révoltés se trouvaient: Barthélemy Zachkowski, (Zaszkowski) protopope ou doyen ruthène, et Samuel Sientchylo (Sienczylo) élevé récemment par Hipace Pociey à la dignité d'archimandrite du monastère de la Sainte-Trinité. Toutes les églises de Vilna fermèrent leurs portes au métropolitain : on ne lui laissa libre entrée que dans la cathédrale et dans l'église de la Sainte-Trinité.

Celui-ci recourut à l'autorité civile et revendiqua énergiquement ses droits : les révoltés suscitèrent du tumulte et des troubles (1). Toutefois, prévoyant qu'après de pareils désordres, on ne les laisserait pas en paix, ils arrivèrent par l'entremise de leurs puissants protecteurs à faire ratifier par la diète de 1609 (2) la constitution, avec l'adjonction suivante : que tous les supérieurs ecclésiastiques, soit ceux qui sont en union avec l'Église romaine, soit ceux qui refusent d'accepter cette union, ne se permettent, sous quelque prétexte que ce soit, aucune oppression, ni sollicitations les uns à l'égard des autres, mais qu'ils soient laissés en paix dans leurs évêchés, monastères, diocèses, et domaines ecclésiastiques dans les dépendances de la Couronne et dans le grand-duché de Lithuanie, et cela sous peine de dix mille florins d'amende, conformément à la plainte qui sera présentée au tribunal. Nous ajoutons aussi qu'au cas où l'un des deux partis se rendrait coupable envers l'autre, en empiétant sur ses droits par violence ou

(1) M. Kojalowicz, Litovoskaja Cerk. Unija, tome II, p. 303.

(2) A. J. Z. R., *l. c.*, n° 10 et A. Z. R., tome IV, n° 178.

d'une manière quelconque, nous en appellerons aux décisions du tribunal « compositi judicii... » (1).

Malgré cette dernière décision de la diète, les désuniates portèrent leurs plaintes devant le tribunal de Lithuanie et non devant celui du « compositi judicii », prétendant que cette dernière addition n'avait été ajoutée que plus tard à la constitution. Ils obtinrent de la part de ce tribunal, incompétent dans les affaires ecclésiastiques, un arrêt de déposition contre le métropolitain et de bannissement contre les uniates de Vilna. Tels furent les effets de l'agitation provoquée et entretenue par le duc Ostrogski.

5. Le duc persévéra dans son obstination contre l'Union jusqu'à la fin de sa longue vie. Il mourut âgé de plus de cent ans dans son château d'Ostrog, le 21 mars 1608 (2), sans avoir atteint son but, c'est-à-dire sans avoir détruit l'Union. Il est vrai qu'il lui avait fait des blessures bien profondes, qu'il en avait entravé le développement par une lutte constante de 12 années, qu'il en avait détourné des milliers d'âmes ; mais malgré toute sa puissance et son in-

(1) Après que la constitution eût été imprimée, les désuniates formulèrent une protestation contre le « Tribunal compositi judicii », en prétendant qu'il avait été décidé à la diète que c'était le tribunal complet de Lithuanie qui devait prononcer les sentences. Ce tribunal complet était composé de 4 ecclésiastiques et de 47 laïques (pour la plupart protestants) et le « Tribunal compositi judicii » de 4 ecclésiastiques et de 4 laïques.

(2) Cette date de la mort du duc est donnée par Niesiecki dans son ouvrage sur la Noblesse ; toutefois l'abbé Stebelski indique la date de 1606. En attendant, nous trouvons dans le A. J. R., t. IV, la lettre d'Ostrogski à la confrérie de Léopol, portant la date du 19 mars 1607. La date de Niesiecki paraît donc être exacte.

fluence, qui surpassait de beaucoup même celle du roi, il ne parvint pas à l'anéantir. La Providence lui avait réservé de voir ses deux fils se faire catholiques et abandonner le rite ruthène pour embrasser celui de l'Église latine.

Quand Janouch, son fils cadet, embrassa la religion catholique, le duc le fit interner pendant longtemps dans la prison de Doubno, afin de le contraindre à l'apostasie ou au schisme ; mais cette rigueur n'ayant produit aucun effet, il leva son sabre sur lui pour le frapper, en s'écriant : « Enfant dénaturé, tu ne mérites pas de vivre plus longtemps ! »

Il aurait consommé son crime, si une juste réflexion de son fils ne l'en avait empêché : « Il ne convient pas, mon « père, que vous rougissiez de mon sang ce sabre qui ser- « vit tant de fois contre les ennemis de la patrie ; prenez « plutôt le mien pour me trancher la tête ; pour moi, je « donnerais mille vies, si je les avais, pour la foi catho- « lique » (1). Le troisième fils du duc fit profession de la « foi catholique sur son lit de mort.

D'après les témoignages des auteurs russes eux-mêmes, le succès de l'Union n'eût pas été douteux, si le duc Ostrogski, fidèle à ses anciens projets, l'eût acceptée avec tout l'épiscopat. Elle n'aurait pas rencontré alors d'obstacles sérieux, ni du côté de la noblesse, ni de celui du clergé et du peuple. Quant aux plaintes particulières des mécontents, qui subissaïent l'influence des confréries stauropigiales,

(1) Stebelski, Généalogie des ducs d'Ostrog, p. 79 et 80 ; Archives du Vatican, Nonciature de Pologne, tome XX, folio 315 et suiv. Relation du nonce sur la conversion secrète du jeune duc Constantin.

elles se seraient bientôt calmées, ne trouvant pas un appui plus considérable dans le pays (1).

L'Évêque de Vladimir, Hipace Pociey, l'avait très bien compris et non content d'avoir essayé à plusieurs reprises de rendre le duc favorable à l'Union, avant qu'elle fût réalisée, il lui adressa une fois encore, le 3 juin 1598, après sa consommation, une belle lettre dans laquelle il le prie de calmer son ressentiment contre l'Union pour l'amour de son âme et par sollicitude pour son propre salut. En commençant, l'évêque s'excusait de lui adresser cette lettre, tout en ayant conscience de la rancune que le duc nourrissait contre lui et qui d'ailleurs était sans motif ; mais, en le faisant, il n'avait en vue que l'accomplissement de son devoir de Pasteur et il espérait que, se souvenant de leur ancienne amitié, le duc ne refuserait pas de lui prêter attention. Il l'assurait ensuite que le synode de Brest n'avait introduit aucune nouveauté dans l'Église ruthène. Il ne faisait que renouveler les décisions du Concile de Florence, qui avait eu lieu plus de cent ans auparavant. Ces décisions étaient admises déjà en Ruthénie et leur mise à exécution avait été négligée uniquement par suite de l'insouciance des chefs de l'Église ruthène ; il lui annonçait que le Saint-Siège avait donné son approbation à tous les rites ruthènes et que désormais personne n'oserait y toucher. Voici comment il continuait :

« O très honoré duc, rejeton du grand Vladimir, qui a

(1) Makary, Istorija Russkoj Cerkwi, tome X, p. 359.

« fait baptiser le pays ruthène, regrettez-vous donc que les « pièges du démon soient découverts, le maudit schisme « détruit et anéanti ? Éprouvez-vous donc de la peine en « voyant que, suivant la parole du prophète Osée « les fils « de Juda et ceux d'Israël se soient choisi un même chef », « et, suivant saint Jean l'Évangéliste, qu'il n'y ait qu'un « seul bercail et un seul pasteur ? Votre Altesse regrettera- « t-elle de voir cet arbre, planté au bord des eaux courantes « et dépouillé jadis de ses feuilles, se couvrir de nouveau « de verdure et produire de doux fruits ?

« Votre illustre Seigneurie s'inquiétera-t-elle que nous « puissions chanter avec le prophète David : « Oh ! qu'il « est bon, qu'il est doux pour des frères de demeurer en- « semble ! »

« Illustrissime Seigneur, vous qui aimez le Christ, si ce « sont là les causes de votre tristesse et de votre courroux « contre nous, vos serviteurs, qui ne cessons de vous re- « commander à Dieu, ne serait-il pas plus juste de vous « réjouir, avant qu'il plaise à Dieu de vous rappeler à lui, « de l'accomplissement de ce que vous avez si ardemment « désiré? Pourquoi n'êtes-vous pas plutôt dans l'allégresse « de voir se réaliser ce que tant de rois et de grands sei- « gneurs ont souhaité en vain et pourquoi ne rendez-vous « pas à Dieu des actions de grâces, puisque c'est par votre « initiative que cette affaire a été commencée et finie ? Dieu « lui-même m'est témoin qu'au temps où, par sa grâce et « vos démarches, je fus élu évêque, personne ne m'enga- « geait et ne me contraignait aussi ardemment que Votre

« Altesse à cette affaire et que c'était justement à cette « époque que vous étiez occupé de cette œuvre si bonne et « si sainte, comme le prouve la lettre signée de votre pro- « pre main, qui me fut remise par Basile, staroste de Suraz « et dans laquelle Votre Altesse me poussait, me forçait « presque, au nom de Dieu, à cette union ; vous y aviez « ajouté les articles et les conditions qu'il faudrait poser et « exiger du Souverain Pontife, en traitant de cette unité ; « tout cela était écrit de votre propre main, et maintenant « je ne sais pas comment Votre Altesse a pu l'oublier jus- « qu'au point de s'être transformée en un si terrible adver- « saire de cette affaire ».

L'évêque lui faisait observer ensuite que son aversion pour quelques particuliers ne devait point lui faire sacrifier une œuvre si sainte, ni confondre les intérêts de Dieu avec ceux des hommes. « Que Votre Altesse veuille bien « considérer de quelle estime tout le monde l'entoure ; « songez que la Ruthénie tout entière tourne ses regards « vers vous ! Quel dommage, si en vous voyant opposé à « cette œuvre, un grand nombre de personnes dans ce pays « refusent de se joindre à l'Union et quel compte terrible « n'aurez-vous pas à rendre à Dieu de la perte de tant « d'âmes !.. Tous ont les yeux sur vous seul ; ce que vous « ferez, les autres le feront aussi ; le moment favorable « pour que Votre Altesse puisse agir n'est pas encore « écoulé ».

Enfin il conseillait au duc de recourir personnellement au Pape, qui était rempli pour lui de dispositions bienveil-

lantes et de lui exposer tout ce qui lui semblait manquer encore à l'Union.

Le duc ne répondit rien à cette lettre pleine de charité de son fidèle ami (1). Pociey, au lieu d'une réponse du duc, reçut un écrit anonyme plein de venin, œuvre d'un personnage qui se donnait le nom d'un « clerc d'Ostrog ».

La démarche du Souverain Pontife, Clément VIII, fut également infructueuse. Il employa, comme intermédiaire, le cardinal Bernard Matsieiowski, en lui écrivant le 23 octobre 1604 (2) ce qui suit : « Si vous gagnez à l'Union ce « seul personnage (c'est-à-dire le palatin de Kiev), tous « le suivront à cause de son autorité ».

Il semble que le cardinal, en s'acquittant de la mission qui lui avait été confiée, donna connaissance au duc de quelques passages de la lettre du Pape, puisque Ostrogski s'adressa lui-même au Saint-Père et lui déclara, en se servant des mêmes expressions, qu'il désirait l'Union, mais à la condition que les patriarches fussent appelés à donner leur consentement.

Le Souverain Pontife, dans sa réponse du 15 janvier 1605, réfutait doucement ses arguments, en faisant principalement ressortir que l'Union n'était point une nouveauté, mais un acte discuté plusieurs fois dans les synodes, réalisé surtout au Concile de Florence, que l'intégrité du rite était assurée et que, par l'Union, la dignité et l'autorité

(1) Antirresis, ou Apologie contre Christophe Philalet à Vilna en 1600, par le P. Arcudius), p. 184-189.

(2) Theiner, Monumenta hist. Poloniæ, t. III, p. 285.

des deux Églises d'Occident et d'Orient gagnerait un nouvel éclat (1).

La correspondance entre le duc et le Pape cessa. Après cette lettre, on se demande comment il faut expliquer cette haine opiniâtre qu'Ostrogski témoigna contre l'Union avec l'Église latine depuis l'année 1595 jusqu'à la fin de sa vie. C'était lui qui, le premier, en avait pris l'initiative et il ne cessa de la désirer jusqu'à l'année 1593, à ce qu'il semble, exerçant contrainte et pression sur l'évêque Hipace Pociey, comme celui-ci le rappelait dans sa dernière lettre au duc. Déjà en 1582 et 1583, il avait eu des entretiens à ce sujet avec le nonce apostolique Bolognetto (2) et avec Possevin !

(1) Theiner, *l. c.*, p. 286.

(2) Archives du Vatican, nonciature de Pologne, t. XX. Lettre du nonce Bolognetto du 6 juillet 1583. Le nonce écrit de Cracovie au cardinal Ptolémée Galli que le vieux duc lui a déclaré dans une longue conférence qu'il eut avec lui : « che se potesse con la vita propria comparare l'unione di S. Chiesa, lo fara volentieri e morira all'hora contentissimo. Onde replicand'io, che questo potera procurare Sua Eccl:za, almeno frà popoli à lei soggetti con seminar buoni libri, con dar le chiese ai huomini da bene(?) et con far insegnar buona dottrina à giovani di quel collegio che ha fato in Ostrogi in offeriri (?) di procurare appresso Nostro Signore, che si contentasse mandare alcune persone erudite a tali bisogni, se ben feci la cosa molto dubbiosa per aversi di simili soggetti grandissima caristia. La qual' offerta fu sentita molto volontieri dal signor Duca et non solamente si contento, ch'io facessi la richiesta à nome suo, ma mostrò che gli saria carissimo et me ne ringraziò con levarsi in piedi, aggiungendo, che nello stato suo non avera persona d'alcuna erudizione per venir nominata dal Re a quelle chiese... All' in contro poi promettendo il duca, di far dal canto suo ogni opera possibile per ridurre i suoi popoli à quest'unione con la chiesa catolica et riducendo si la difficolta a quei capi, che sono controversi frà Latini e Greci, de quali non convien chiarirsi da parte sospetta, disse, che si risolveva di mandare suoi huomini à nostro Signore non già per disputarne, ma per pigliarne la dichiarazione

Les raisons dont nous avons tant de fois parlé et qu'avait alléguées le duc dans les diètes et dans ses lettres privées, ne pouvaient être le vrai motif de cette disposition hostile. Les historiens de l'Union jusqu'à ces derniers temps, sans en excepter Dom Guépin et le P. Kalinka, assurent que la grande raison fut l'ambition blessée du duc. Habitué à se regarder comme le patron et presque le chef de l'Église ruthène, son esprit de domination fut la principale source de l'aversion et de l'opposition témoignées à l'Union, qui avait été réalisée sans sa participation et pour ainsi dire sans lui. Selon nous, ce ne fut point l'unique cause ; il semble qu'il faut en chercher une autre, non moins réelle, avant tout dans l'entourage du duc, composé de protestants depuis 1580, c'est-à-dire depuis la fondation de l'académie d'Ostrog. Le duc ne trouvant pas parmi les Ruthènes un nombre suffisant de professeurs assez instruits, alla les chercher ailleurs, dans le pays et à l'étranger, parmi les calvinistes, les luthériens et même les ariens. Au commencement, il était tout disposé à faire venir de Rome des professeurs catholiques, pourvu toutefois qu'ils appartinssent au rite grec. C'était au moins ce qu'affirmait son fils Janouch, déjà catholique à ce moment-là, à Bolognetto, nonce apostolique à la cour de Pologne, qui se rendait à Rome précisément dans ce but. Mais

da Santita... Jo sapendo che il R. P. Possevino ha commissioni particolari in queste materie feci far noto a R. P. in R., ma si trovo fnori ».

Le Nonce ajoute que le duc lui-même chercha à voir Possevin et qu'il l'entretint de cette question.

aucun théologien romain n'ayant accepté cette mission, il n'est pas étonnant que les dissidents aient fini par s'en charger (1).

Déjà en 1583, lorsqu'on s'occupait de la nomination des professeurs de l'académie d'Ostrog, un certain Moscopoulos, déserteur élevé à Rome et qui se faisait passer pour grec, tout moscovite qu'il était, chercha à détourner le duc de ce projet de chercher des maîtres dans la ville sainte. Il lui inspira des sentiments malveillants contre le Souverain Pontife, contre Rome, contre les latins en général et particulièrement contre les Jésuites, en disant d'eux tout le mal imaginable.

Le grec Paléologue, religieux et bien disposé envers l'Église romaine, était alors confident du duc et son conseiller dans les affaires ecclésiastiques. En cette qualité, il l'engageait à appeler des Jésuites comme professeurs dans son académie. Lorsque Moscopoulos apprit cela, il chercha à ruiner la confiance dont Paléologue jouissait auprès du duc et à le faire renvoyer de sa maison (2).

Il est vrai que Moscopoulos perdit bientôt lui-même les bonnes grâces du duc, lorsque celui-ci reconnut qu'il n'était qu'un intrigant, mais nous voyons que, dans les années suivantes, le duc s'entoura d'ennemis de l'Église bien plus terribles, tels que, par exemple, Cyrille Lukaris,

(1) Archives du Vatican. Nonciat. de Pologne, t. 20, p. 122, 315, 329 et suiv. t. XV, p. 253. Les correspondances de Bolognetto sont datées de 1583.

(2) *L. c.*, vol. 20, p. 329 et suiv.

calviniste, qui fut pendant quelques années recteur de l'académie d'Ostrog et qui fut ensuite envoyé auprès du duc par le patriarche d'Alexandrie. Il y avait encore dans son entourage Christophe Bronski, arien, qui écrivait sous le pseudonyme de Philalet ; un certain Basile, prêtre dont le nom est resté inconnu, qui prenait celui de clerc d'Ostrog (1) ; Motowil de la même secte et certains personnages dont les uns se déclaraient publiquement hérétiques, ariens surtout, d'autres l'étaient en secret, mais tous remplis de haine contre le catholicisme.

Qu'y a-t-il d'étonnant que, subissant pendant de longues années une pareille influence, le vieux duc se fût trouvé imbu, peu à peu et même à son insu, d'idées protestantes et de haine contre l'Église catholique ? Les ariens ou plutôt les sociniens en Pologne le regardaient comme leur adhérent secret (2). Lorsque le P. Pierre Skarga publia, en 1577, un ouvrage intitulé : « De l'Unité de l'Église de Dieu sous un seul Pasteur », il le dédia au duc ; celui-ci recommanda à un arien, Motowil, qu'il avait à son service,

(1) Le « clerc d'Ostrog » est l'auteur d'une dissertation contre le Concile de Florence, où il répondait à Pociey, au nom du duc, au sujet de la lettre qui lui fut adressée en 1598, sur l'Union. Nous connaissons, d'après l'Antirresis, p. 202-230, le contenu de cette dissertation et la réplique de Pociey.

(2) Sandi, Bibliotheca Antitrinitariorum, Freistadii, 1684. Vindiciæ Arianorum, p. 283. Nous y lisons au sujet d'Ostrogski : Quamvis religionem unitariam, quam in corde amplectebatur, aperte non sit professus, Unitariorum tamen fautor et patronus fuit. — Il maria sa fille Élisabeth à Kichka, chef des Antitrinitaires et, dans sa lettre à Hipace Pociey du 25 mars 1595 (A. Z. R., IV, N° 93), il décerne de grands éloges à cette secte. Comparez encore la Généalogie des ducs Ostrogski, p. 112, par Stebelski.

d'y répondre en son nom ; aussi l'esprit arien perçait-il dans cette réponse. Le duc en fut fort satisfait et n'y voyant rien de contraire à la foi orientale, il en fit présent au duc Kourbski (Kurbski), fervent adhérent et protecteur de l'Église désuniate de l'Orient. Après l'avoir lue, celui-ci adressa au duc Ostrogski une lettre bien caractéristique, que nous citons ici :

« Je ne puis comprendre d'où est venue à Votre Altesse « l'idée de m'envoyer un livre composé par le fils du « diable, ennemi déclaré du Christ, ou, pour mieux dire, « par un aide de l'Antechrist. O misère déplorable, ô mal « pire que tous les autres ! Quelle audace et quelle folie « chez ces dignitaires chrétiens, qui non seulement n'ont « pas honte d'entretenir et de garder dans leurs demeures « ces dragons envenimés, mais encore en font leurs défen- « seurs et leurs aides ; et, ce qui est encore plus surpre- « nant, qui remettent à ces esprits malins le soin de dé- « fendre l'Église ruthène et leur commandent d'écrire des « livres contre les fidèles latins. O aveuglement ! O folie ! « a-t-on jamais vu quelqu'un confier la garde du troupeau « à un loup et la protection des enfants à une vipère veni- « meuse ? Cependant ce qui se passe ici est mille fois pire « que cela, puisque vous établissez défenseurs de l'Église « orthodoxe les disciples de Paul de Samosate (antitrini- « taire), de Photin et d'Arius. Grand Dieu ! N'êtes-vous « donc pas honteux d'avoir des relations avec de pareilles « personnes ? Avez-vous renoncé à l'enseignement des « Prophètes et des Apôtres qui défendent aux fidèles d'a-

« voir aucun commerce avec les hérétiques, qui sont les « ennemis de Dieu ! (1) ».

Voilà donc la clé de l'énigme et pourquoi le vieux duc Ostrogski poursuivit l'Union avec tant d'acharnement et tant de haine dans les dernières années de sa vie !

D'autre part, eu égard aux grands et réels mérites du duc dans le service de la Patrie et à son fervent patriotisme, on ne saurait assez déplorer cette erreur de ses dernières années, non seulement dans l'intérêt d'une affaire aussi grave que l'Union, mais aussi dans le sien propre et pour l'honneur de son nom.

L'auréole de sa gloire et de ses mérites fut éclipsée par cette opposition hérétique ; s'il appartenait à quelqu'un de protéger l'œuvre de l'Unité religieuse en Ruthénie, c'était surtout à lui qui, dans sa jeunesse, avait puissamment contribué à l'Union de Lublin (2).

(1) Archiw J. Z. R.,t. VI, I^re^ partie, predislowije p. 135 et Skazanije Kurbskawo, t. II, p. 216-226, 2^e^ édition 1842.

(2) C'était une Union politique entre la Lithuanie et la Pologne, conclue en 1568.

CHAPITRE II

LES CONFRÉRIES EN LUTTE CONTRE L'UNION

1. Dans le combat livré à l'Union et aux évêques uniates, le duc Ostrogski fut suivi d'abord par la noblesse qui dépendait de lui, surtout par celle de la Volhynie et de l'Ukraine. Les bourgeois et le peuple ruthènes subirent moins son influence. Toutefois, dans son désir d'écraser l'Union, il ne pouvait être indifférent à ce que la lutte fût engagée dans toutes les classes du peuple ruthène. Des rapports bien intimes existaient alors entre les confréries ecclésiastiques et la bourgeoisie et même le peuple ; à l'époque de la réalisation de l'Union, elles étaient déjà assez nombreuses en Ruthénie et, dans le commencement du XVII^e^ siècle, elles se multiplièrent de plus en plus, en sorte que nous les voyons en ce temps-là non seulement à Léopol et à Vilna, mais même à Minsk, Loutsk, Mohilew, Sloutsk, Kiev ; en un mot, dans toutes les villes les plus considérables de la Ruthénie et de la Lithuanie. Quelques-unes, comme celles de Vilna et de Léopol,

jouirent, dans la deuxième moitié du XVI[e] siècle, d'une grande estime et exercèrent une puissante influence sur toute la nation. Ces confréries se composaient, pour la plupart, des bourgeois non seulement des villes où elles avaient leur siège, mais aussi de ceux des villes voisines. A l'époque où l'Union fut réalisée à Brest, nous voyons aussi parmi les membres des confréries la noblesse ruthène et même les Seigneurs et les Princes ruthènes, comme les familles des ducs Ostrogski, Tchetwertynski, (Czetwertynski) Czartoryski, Ogynski, les comtes Tychkiewitch et d'autres. Le rapprochement de la noblesse ruthène et surtout du duc Ostrogski avec ces confréries s'explique par le désir de s'assurer le concours de ces confréries dans la lutte contre l'Union et, par là même, celui des bourgeois. Et même, sans être encouragées par la noblesse, elles se seraient engagées sans aucun doute dans le combat, par suite de l'organisation qui fut donnée par les patriarches de Constantinople aux confréries stauropigiales ; toutefois, avec l'entrée de la noblesse dans l'association, cet encouragement fut un nouveau stimulant pour les pousser au combat et y persévérer.

Nous avons décrit plus haut la position malveillante que prit la confrérie stauropigiale de Vilna, en présence des négociations au sujet de l'Union, lorsque les confrères eurent connaissance des premières démarches. Au moment où elle devint un fait accompli, l'action de ces confréries était loin de se borner aux œuvres de miséricorde, telles que le soulagement des pauvres, des veuves, des orphelins,

le soin du culte extérieur pour donner plus de pompe au service divin, en ornant ou en bâtissant des églises avec les aumônes ; mais elles se proposaient comme but principal de défendre la foi orthodoxe et de s'opposer de toutes leurs forces à l'Union ; elles s'occupaient des fondations d'écoles et de l'établissement d'imprimeries. Avant d'être admis à faire partie de ces confréries en qualité de membre, on devait s'engager par serment à ne se laisser détourner de l'orthodoxie ni par les mauvais exemples, ni par la crainte, ni par la violence ; les patriarches de Constantinople, de leur côté, ne cessaient de leur rappeler en toute circonstance dans leurs circulaires que ces confréries étaient les principales sentinelles de l'ancienne Église menacée par l'Union. En vertu de ces circulaires et de l'autorité qu'elles leur donnaient, les confréries se chargèrent de surveiller non seulement leurs membres, c'est-à-dire la bourgeoisie et le clergé de la ville ainsi que des cités et des bourgades voisines, mais elles surveillaient les évêques eux-mêmes d'un œil attentif, pour voir s'ils restaient fermes dans la foi orthodoxe. Dans le cas contraire, elles résistaient à leurs ordonnances en les dénonçant au patriarche de Constantinople (1).

Le nombre de leurs membres allait sans cesse en augmentant, ainsi que leurs richesses, par les dons et les héritages des particuliers ; de la sorte, ces confréries acquirent peu à peu une importance si considérable qu'elles se re-

(1) Comparez Flerow, O prawoslawnych cerkownych bratstwach, Pétersbourg, 1857, p. 82-86, 179-182. — A. Z. R., t. IV, n° 33.

gardèrent comme les représentants du peuple ruthène. Lorsque la noblesse s'unit à l'Église latine, elles envoyèrent leurs députés aux diètes, chargés de présenter des revendications contre la violation des droits du peuple et contre la restriction imposée aux privilèges des bourgeois (1).

S'il arrivait qu'elles ne pussent atteindre ce but pendant la diète, elles adressaient directement leurs plaintes au roi, sans se décourager par un premier insuccès. La confrérie stauropigiale de Léopol surtout montra sous ce rapport une persévérance vraiment étonnante (2).

Pour donner plus d'efficacité à leur action, les congrétions particulières entretenaient des rapports très suivis, en se faisant part les unes aux autres de leurs travaux, luttes et difficultés, se prêtant un secours mutuel, en même temps qu'elles recouraient aux patriarches de Constantinople et d'Alexandrie, qui ne manquaient pas de les encourager à persévérer dans l'opposition à l'Union (3).

Quand on considère que des confréries plus importantes entretenaient des écoles supérieures, qui avaient souvent des professeurs d'une haute instruction, et auprès de ces instituts des imprimeries d'où sortaient en grand nombre des écrits de polémique, on comprendra facilement que ces confréries jouissaient alors d'une grande puissance en Ruthénie.

(1) Holubiew, *l. c.*, p. 164-167, où se trouve la relation de la diète de Varsovie en 1600, envoyée à la confrérie de Léopol par ses députés.

(2) *L. c.*, p. 164-173.

(3) *L. c.*, p. 198-205, où se trouvent deux lettres du patriarche Cyrille Lukaris, adressées à la confrérie de Léopol et contenant un encouragement à l'opposition (1614).

Elles constituaient une phalange unie dans la lutte contre l'Union, qui ne reculait pas facilement devant les obstacles et les difficultés ; soutenues par les lettres des patriarches, elles résistaient hardiment aux évêques uniates. La bourgeoisie subissait leur influence et se laissait pénétrer de fanatisme contre l'Union, ainsi que la jeunesse de leurs écoles élevée dans le même esprit. En envoyant aux diètes leurs députés pour défendre les intérêts de l'Église orthodoxe opprimée, elles n'épargnaient pas l'argent, sachant qu'une clé d'or leur ouvrirait facilement toutes les portes. C'est avec cette clé qu'elles s'étaient fait ouvrir la chancellerie royale et, de cette manière, elles soutinrent l'agitation du duc Ostrogski de son vivant et la continuèrent après sa mort.

Les évêques uniates déclarent dans leur relation sur l'Église ruthène uniate, vers l'an 1622, envoyée à Rome, que les confréries avaient dépensé 200.000 florins (1), somme énorme pour cette époque, dans le but d'exciter l'agitation contre l'Union et d'acheter les députés du parlement, les délégués ainsi que les magistrats du Roi.

Par conséquent, ce fut dans les villes mêmes qui possédaient ces confréries que l'opposition contre l'Union montra le plus de force. Il suffit d'en citer quelques-unes, comme Léopol, Vilna, Mohilew, Kiev. Par conséquent, la séparation de Balaban et de ses successeurs d'avec l'Union ne fut pas la seule raison qui l'empêcha de prospérer à Léo-

(1) Harasiewicz, Annales Ecclesiæ Ruthenæ, p. 257-258.

pol jusqu'à la fin du XVII[e] siècle. La puissante confrérie stauropigiale fut encore un obstacle plus insurmontable. En entretenant des relations avec le patriarche de Constantinople, avec toute la Ruthénie et les autres confréries, elle était comme une gardienne du schisme et ne permettait pas à l'Union de s'établir dans cette ville. Ainsi, ni l'arrivée des métropolitains Pociey et Terletski, ni la réunion de tous les évêques uniates en 1629 à Léopol, ne purent ressusciter l'Union.

2. La confrérie stauropigiale de Vilna était encore plus active que celle dont nous venons de parler. Elle se sentait si puissante et faisait si peu de cas du métropolitain et de l'autorité du roi, qu'au moment où le métropolitain Pociey prit possession de toutes les églises de la ville, excepté celle du Saint-Esprit, cette confrérie révoltée contre les prêtres soumis à Pociey remit toutes ces églises et même la cathédrale entre les mains des schismatiques (1607), jusqu'à ce que Pociey les eût de nouveau reprises avec le secours d'un bref du roi (1609) et peu s'en fallût qu'il n'y perdît la vie.

C'est aussi à l'influence de cette confrérie, comme nous le dirons bientôt, qu'il faut faire remonter la cause de la révolte du diocèse de Polotsk contre son pasteur, saint Josaphat, au moment où tous, grâce aux efforts de ce saint archevêque, rendaient grâce à Dieu dans cette partie de la Ruthénie pour la réalisation de l'Union. Les envoyés de la confrérie de Vilna troublèrent cette paix dans les villes de Polotsk, Mohilew, Mscislaw et Witebsk, en y répandant

des discours et des écrits, qui devaient exciter à la révolte contre le zélé pasteur.

Dans le sein de cette confrérie se trouvaient les prédicateurs les plus fanatiques, les auteurs des polémiques acharnées contre l'Union, ceux qui, sous prétexte de défendre la pureté de la foi de l'Église ruthène, ne cherchaient qu'à semer l'hérésie soit du haut de la chaire, soit par des écrits, tout en se couvrant du manteau de l'antique enseignement de l'Église. Il suffit de citer deux écrivains connus dans toute la Lithuanie et la Ruthénie, qui dirigeaient non seulement l'agitation de la confrérie de Vilna, mais dont l'influence s'étendait bien loin au-delà de cette cité.

Le premier d'entre eux qui nous est connu dans l'histoire, encore avant l'Union de Brest, est Étienne Zizani (autrement dit Konkol), d'abord professeur à l'école de la confrérie de Léopol, puis à Vilna. Quoique simple diacre, il voulait imposer sa volonté. Monté en chaire, il excitait publiquement à la révolte, non seulement contre l'autorité du métropolitain, mais même contre celle du roi. Le même esprit régnait dans les écrits lancés contre l'Union dans le monde, écrits dépourvus de valeur sérieuse, mais qui produisaient quand même leur effet. Il fut excommunié deux fois pour avoir enseigné des erreurs contraires à la foi de l'Église orientale, d'abord à Novogrodek, en janvier 1596, par les évêques ruthènes réunis en synode. Ensuite à Brest la même année, il fut condamné à la peine du bannissement par le roi. Nikifor, le prétendu exarque de Constantinople à l'assemblée de Brest, le rétablit dans son autorité

primitive. Après une courte absence, Zizani revint à Vilna malgré l'excommunication et le décret de bannissement porté contre lui et il se mit de nouveau à agiter publiquement le brandon de la discorde et de la révolte contre le pouvoir ecclésiastique et civil (1).

Sous sa direction, la confrérie de Vilna se réunit en 1599 aux protestants dans une même opposition contre l'Union et présenta au gouvernement les revendications suivantes : « En se plaignant de l'oppression que subit la religion « grecque, les confrères demandent la liberté dans les rap- « ports avec les patriarches, que le roi avait supprimée en « 1595 ; leur indépendance à l'égard du métropolitain « apostat », la nomination d'un autre métropolitain par « le patriarche, le maintien de l'ancien calendrier et le ré- « tablissement de l'autel de la confrérie dans l'église de la « Sainte-Trinité » (2).

Zizani céda ensuite sa place de professeur à l'école de la confrérie à un adversaire bien mieux doué, mais aussi plus dangereux pour l'Union ; ce fut Meletius Smotjyski (Smotrzyski), d'abord laïque, puis transformé en moine tonsuré et en archimandrite du monastère du Saint-Esprit à Vilna et enfin pseudo-archevêque de Polotsk (3).

(1) Sans parler des ouvrages mentionnés plus haut, Zizani est l'auteur de : « Objasnienije Nikejskago Soboru » 1595 et de : Sobranije slow Kirylla Jerusalimskago » 1599.

(2) A. Z. R., t. IV, n° 138.

(3) Nous écrivons son nom « Smotrzyski » (Smotjyski), contrairement aux autres auteurs et non Smotrzycki ni Smotrycki, selon les différentes signatures qu'il donna dans ses ouvrages ; comme dans son « Apologie » dans « Exætesis », dans son avertissement adressé à la confrérie du St-

Après avoir étudié à Ostrog les langues anciennes sous la direction de Cyrille Lukaris, qui devint plus tard patriarche de Constantinople, et la philosophie à Vilna dans l'académie des Jésuites, Meletius Smotjyski accompagna pendant quelques années les deux jeunes ducs Solomerecki dans leurs voyages en Allemagne. Ils visitèrent Breslau, Leipzig, Nuremberg (1601) et là il acheva de se laisser infecter par les erreurs luthériennes.

A son retour dans le pays en 1607, il s'établit à Vilna. Il entra dans la confrérie de cette ville, en qualité de professeur de son école et prit une part très active dans la lutte contre l'Union. Comme premier fruit de ce combat, il publia en 1610, sous le pseudonyme de Théophile Ortholog, l'ouvrage intitulé « θρῆνος », c'est-à-dire Lamentations de l'Église orientale, une, apostolique, universelle » sur ses enfants dénaturés ; d'abord en langue ruthène, ensuite en polonais, à Vilna en 1610.

Cet ouvrage, d'un style brillant, est écrit avec chaleur et enthousiasme ; il cherchait à provoquer l'émotion quoique d'une manière un peu théâtrale. L'impression qu'il fit au premier abord fut immense. Les Ruthènes se l'arrachaient des mains, le mettant au même rang que les ouvrages de

Esprit et les autres. En latin, il s'appelait Smotriscius et non pas Smotricius.

Il était le fils du premier recteur de l'école d'Ostrog, Erasme Smotrzyski Au baptême, il reçut le prénom de Maximin, qu'il changea en religion contre celui de Melecy. Sa monographie fut écrite par Susza « Saulus et Paulus Ruthenæ Unionis sive Meletius Smotriscius ». Nouvelle édition du P. Jean Martinow, Bruxelles 1864. La première édition fut publiée à Rome en 1666.

saint Jean Chrysostome. Smotjyski donnait à son ouvrage le titre de « Lamentations », parce qu'il mettait sur les lèvres de l'ancienne Église ruthène, c'est-à-dire schismatique, des plaintes au sujet de l'oppression et de l'humiliation que les uniates lui faisaient endurer : « Pauvre et « malheureuse que je suis, lisons-nous au début de l'ou- « vrage, dépouillée de tous mes biens comme d'un vête- « ment, hélas ! pour ma confusion, je suis accablée sous « un fardeau insupportable. Les mains et les pieds dans « les fers, le cou sous le joug, une chaîne autour de mes « reins et un glaive suspendu au-dessus de ma tête ; sous « mes pieds se trouve un profond abîme, de toutes parts « environnée d'un feu dévorant, et j'entends des cris... ; de « tous côtés l'épouvante, la persécution. Nulle part aucun « lieu tranquille, ni demeure assurée ! Je passe le jour dans « la douleur causée par mes plaies, la nuit dans les gémis- « sements et les soupirs ! Jadis belle et riche, aujourd'hui « je suis devenue laide et pauvre ; jadis reine aimée du « monde entier, maintenant me voilà méprisée et affligée « par tous... Peuples et habitants de la terre, accourez tous « et écoutez ma voix ! Aujourd'hui objet de dérision pour « le monde, j'étais auparavant l'étonnement des anges et « des hommes. Je pleure jour et nuit, les larmes inondent « mon visage comme un fleuve et il n'y a personne pour « me consoler ; tous m'ont abandonnée, tous m'ont mépri- « sée..... Mes fils et mes filles, à qui j'ai donné le jour « m'ayant délaissée, ont suivi celle qui n'est point leur « mère, qui n'a rien enduré pour eux ».

Tournant ensuite ses plaintes contre les pasteurs, les évêques traîtres à leur Église ruthène, il dit page 13 :

« Il y en a beaucoup qui portent le nom de pasteurs, « mais peu qui le sont en réalité. Et plusieurs d'entre ceux « qui sont chargés aujourd'hui de conduire le troupeau du « Christ, seraient à peine dignes de garder des animaux « sans raison. Ce ne sont pas des pasteurs, mais plutôt « des loups ravisseurs ; ce ne sont pas des chefs mais des « lions affamés qui dévorent eux-mêmes leurs ouailles et « jettent impitoyablement les autres dans la gueule des « dragons ! O troupeau infortuné ! celui qui n'a jamais « étudié peut-il être maître et peut-il devenir pasteur celui « qui ne sait pas même ce qu'il doit à Dieu et à son pro- « chain ? »

Ensuite commençant à caractériser chaque pasteur en particulier, il s'exprime ainsi, p. 76, en s'adressant au métropolitain Pociey : « Souviens-toi, mon fils, de ceux de « tes frères qui ont suivi le même chemin que toi ; je parle « de ton prédécesseur, auquel tu as succédé sur le siège « métropolitain et de ceux qui, étant aussi évêques, sui- « vaient votre exemple dans la foi et les œuvres. Votre pré- « décesseur, dis-je (Michel Rahozà), ressemblait de son « vivant déjà à un cadavre et mourut subitement en pous- « sant des cris désespérés. L'autre, Herman, évêque de « Polotsk, un de ceux qui vous ont principalement en- « traîné à l'Union, a été par de justes jugements de Dieu « attaqué par le démon, qui le tourmentait même pendant « la célébration de l'office, à la grande frayeur de tous les

« fidèles assemblés, ne lui permettant jamais, jusqu'à la « fin de sa vie, d'achever le récit ou le chant de la Liturgie « commencée etc.... Un autre encore, Terletski de Loutsk « son collègue, s'étant adonné à tous les vices que le dis- « trict entier de Loutsk connaît, a suivi les autres dans la « mort ».

Les passages que nous venons de citer prouvent suffisamment de quel venin perfide était infecté ce livre des « Lamentations », combien il était de nature à irriter les esprits et rendait l'unité de plus en plus difficile, d'autant plus que Smotjyski se permettait d'y attaquer directement l'autorité du Souverain Pontife dans l'Église. Il s'en prenait aussi aux autres dogmes de la foi catholique, l'ardeur de la polémique lui faisant oublier qu'il sortait ainsi de son rôle de défenseur de l'Église ruthène désuniate et qu'il tombait dans le protestantisme.

Les catholiques, redoutant la funeste influence de cet ouvrage sur le peuple ruthène, s'efforcèrent d'obtenir du roi Sigismond III (le 7 mai 1610) la défense d'acheter et de lire ce livre (1). En outre, deux éminents écrivains catholiques prirent la plume pour répondre aux « Lamentations », réfuter ses erreurs et prouver au peuple ruthène que son auteur y soutenait des hérésies contre les articles de foi de l'ancienne Église orientale.

Le premier fut le P. Pierre Skarga qui écrivit en 1610 une réfutation des erreurs de Théophile Ortholog, sous le

(1) La confrérie du Saint-Esprit de Vilna porta une plainte contre cette défense devant le tribunal. Comparez Holubiew, *l. c.*, p. 183-190.

titre de « Avertissement adressé aux Ruthènes du rite grec contre les Lamentations de T. Ortholog » (1).

Deux ans après, le ruthène Élie Morochowski, secrétaire du roi et plus tard évêque de Vladimir, publia un ouvrage intitulé : « Paregoria ou l'apaisement des lamentations de la prétendue Église orientale par un certain Théophile Ortholog, qui n'a jamais existé » (2). La valeur principale de cet ouvrage vient de ce que non seulement l'auteur y signale les erreurs dogmatiques contenues dans les « Lamentations », mais qu'il y décrit éloquemment la situation déplorable de l'Église ruthène désuniate sous le gouvernement des patriarches. Pour bien faire ressortir le contraste, il présente un tableau tout opposé de la situation de l'Église ruthène des uniates, renouvelée intérieurement en peu de temps sous l'influence de l'Union.

Il semble même que ces deux ouvrages ne laissèrent pas de faire impression sur Smotjyski. Non seulement il se calma pendant quelques années, mais même il se rapprocha des uniates de Vilna et engagea des discussions avec eux. Évidemment il chancelait dans ses convictions et cherchait la vérité. Ce fut à cette époque qu'il écrivit « Palinodia » et « de la Procession de l'Esprit-Saint ». Il donna ces deux manuscrits à lire à ses confrères et aux moines schismatiques. Ceux-ci les jetèrent au feu après les avoir lus, épouvantés de le voir sur le chemin de l'Union. Sous cette impression, ils lui interdirent toute relation avec les uniates

(1) A Cracovie, chez André Pietrkowizyk, 1610.
(2) Librairie de Léon Mamonicz, Vilna, 1612.

et parvinrent à le décider à recevoir, en 1617, l'habit religieux des mains de l'archimandrite Léontius Karpowitch (Karpowicz). Devenu religieux, Melecius ne s'occupa pendant quelque temps que de l'enseignement de la langue latine et slave dans l'école de la confrérie ; il composa aussi un dictionnaire et une grammaire slaves. Cependant en 1621 et 1622, il reprit la plume et publia plusieurs opuscules de polémique, dans lesquels il attaquait l'Union et prenait la défense du schisme et surtout celle de la nouvelle hiérarchie schismatique, rétablie en Ruthénie à Kiev en 1620, par le patriarche d'Antioche Théophane, malgré toutes les lois du pays (1).

Dans ces écrits, il laissait échapper des plaintes sur la déchéance de l'Église ruthène, en rappelant ces temps anciens où les premières familles du pays appartenaient à cette Église et à la confrérie du Saint-Esprit ; il défendit aussi le patriarche d'Antioche, accusé d'espionnage en faveur des Turcs. Il s'efforça de persuader au lecteur que le roi Sigismond III avait permis à Théophane de séjourner à Kiev et que si la confrérie de Vilna et les autres confréries étaient entrées en relations avec lui, pour lui demander de sacrer les évêques, c'était après avoir reçu de Théo-

(1) Ces opuscules portaient les titres de : « Vérification de l'innocence, et la réfutation des erreurs répandues dans toute la Lithuanie et la Ruthénie, de nature à entraîner leur ruine, 1621 ». « Défense de la vérification et appendice à l'examen de la Défense ». Ces derniers écrits portent la date de 1622. Smotjyski ne les signa pas ; ils sont publiés sous le nom de la confrérie du Saint-Esprit. C'est plus tard qu'il avoua en être l'auteur.

phane l'assurance que le roi lui en avait donné l'autorisation (1).

Ces arguments ne parvinrent point à convaincre les uniates et provoquèrent au contraire de leur côté une réponse immédiate dans les opuscules « Immense faute », « Examen de la Défense » et « Antelench » (2), mais ils entretinrent les dispositions hostiles des schismatiques contre l'Union.

Dans un des écrits que nous venons de citer, Smotjyski avouait que les confréries et particulièrement celle de Vilna, ne restèrent pas inactives, car si elles ne contribuèrent pas à faire venir Théophane à Kiev, du moins elles l'engagèrent à établir une hiérarchie schismatique en Ruthénie. Il avoue ainsi qu'elles ne restaient pas indifférentes en ce qui concerne le choix des candidats, à titre de pseudo-évêques, catégorie à laquelle il appartenait lui-même, en sa qualité d'archevêque de Polotsk.

Grâce à son titre d'évêque, Théophane eut plus de faci-

(1) Vérification de l'innocence, pages 3-16.

(2) Nous citerons au complet les titres de ces écrits intéressants et instructifs. « Immense faute », c'est-à-dire réponse à l'opuscule qui attaquait la Majesté du Roi et offensait l'honneur et la réputation de personnes honorables, ecclésiastiques et laïques sous le titre de « Vérification de l'innocence, publié par la confrérie... du Saint-Esprit et par les Pères Basiliens du monastère de la Sainte-Trinité à Vilna 1621. L'auteur de « Immense faute » était Velamin Routski. — « Examen de la Défense » c'est-à-dire réponse à l'opuscule « Défense de la vérification » publié par les religieux du monastère de la Sainte-Trinité, Vilna, chez Mamonicz, 1621. — « Antelenchus, c'est-à-dire réponse à l'écrit satirique des moines de l'église schismatique du Saint-Esprit sous le titre d'Elenchus, par le P. Anastase Sielawa, supérieur du couvent des Basiliens de la Sainte-Trinité à Vilna, 1622.

lité pour fomenter la révolte des Lithuaniens contre l'Union et il resta le protecteur de la confrérie de Vilna jusqu'en 1624.

Puisque nous parlons de l'activité que les principales confréries déployèrent contre l'Union, nous ne pouvons passer sous silence celle de Kiev (1). Cette confrérie était du nombre de celles qui furent organisées en dernier lieu; cependant son influence devint si rapidement universelle, grâce à la création d'un établissement élevé au rang d'académie par Pierre Mohila, que c'est à cette confrérie surtout qu'il faut attribuer l'attitude hostile des Cosaques vis-à-vis de l'Union; dès le début, ils s'abstinrent de toute ingérence dans les questions religieuses, mais, dans la suite, ils prirent parti pour le schisme.

Telle fut la cause qui empêcha l'Union de s'enraciner plus profondément à Kiev et dans l'Ukraine en général (2).

(1) Holubiew, *l. c.*, p. 235-256 ; on y trouve les statuts de la confrérie de Kiev, approuvés par Théophane en 1620.

(2) Makary, Istorija Russkoj Cerkwi, t. X, p. 463 et suiv. Comparez aussi dans Kojalowicz, Litowsk. Cerk. unija, t. II, p. 80-93, à l'article « De l'importance des confréries ».

CHAPITRE III

LES COSAQUES ZAPOROGUES PRENNENT LE PARTI DES DÉSUNIATES

Il est tout naturel que les controverses et les querelles des uniates avec les désuniates n'eussent aucun intérêt pour les Cosaques Zaporogues, qui n'étaient qu'un ramassis de transfuges de toutes les nationalités et des pays les plus divers. Quiconque se trouvait en conflit avec les lois de sa patrie, fût-il ruthène ou polonais, moldavien ou allemand, se réfugiait après son infraction chez les Zaporogues, comme dans le pays de la liberté, pour se soustraire aux mains de la justice.

Il est évident que chez ces gens, vivant surtout de butin et de proie, les principes religieux n'avaient pas un rôle bien important. Néanmoins les désuniates surent utiliser cet élément insubordonné, et ce fut précisément au moment où l'Union semblait devoir jouir de la paix, et où les désu-

niates vaincus et humiliés plusieurs fois par les évêques uniates pendant les diètes, s'étaient calmés et ne songeaient plus aux luttes avec leurs adversaires.

C'était l'époque où les Cosaques avaient rendu à la Pologne un service signalé, en accompagnant, sous la conduite de Konachewitch (Konaszewicz), le jeune prince royal Ladislas dans son expédition contre Moscou. En 1617, lors de son retour chez les Zaporogues, Konachewitch, comblé de gloire, rêvait à sa future grandeur et cherchait les moyens d'y parvenir.

Tout à coup le bruit se répandit que le patriarche de Jérusalem, successeur de l'Apôtre saint Jacques, Théophane, devait venir en Ukraine à son retour de Moscou. Un ardent enthousiasme, soulevé par les nombreux émissaires qui circulaient parmi le peuple, s'empara de tous les esprits et les foules se précipitèrent à la rencontre du patriarche. Le cosaque Konachewitch ne tarda pas à tirer parti de cet incident. Grâce à l'influence de Job Boretski (Borecki), archimandrite du monastère de Pietcharska, et s'attribuant le rôle de protecteur du schisme en Ruthénie, il invita Théophane à venir à Kiev et lui offrit 1500 cosaques pour lui former une escorte pendant toute la durée de son séjour en Ruthénie.

La nouvelle de l'arrivée de Théophane en Ruthénie devint bientôt un sujet d'inquiétude pour le gouvernement polonais. On le savait envoyé par le patriarche de Constantinople, Cyrille Lukaris, qui avait ourdi avec le sultan un complot contre la Pologne, pour amener le tsar à rompre

la paix contractée avec elle et à l'attaquer en même temps que les Turcs (1).

L'arrivée du patriarche eut lieu précisément à l'époque où l'on préparait une expédition en Moldavie ; par conséquent il importait beaucoup d'abord de maintenir la paix dans le pays, puis de s'assurer le concours des Cosaques pendant la guerre qui allait éclater. Ce fut pour cette raison que le gouvernement polonais sembla regarder avec assez d'indifférence la visite du grec, les ovations qu'on lui prépara ainsi que sa conduite hardie et téméraire. Lorsque Théophane fit son entrée à Kiev, le 23 mars 1620, il fut reçu aux portes de la ville par un escadron sous les armes, commandé par Konachewitch ; ce chef lui adressa le premier la parole, le remerciant de daigner visiter ce malheureux pays, privé depuis bien longtemps de ses pasteurs orthodoxes et l'engageant à se porter promptement au secours de l'Église ruthène délaissée ; il termina sa harangue

(1) « Immense faute », p. 59-61 : « Vérification de l'innocence » *passim*. Les dépêches de l'ambassadeur français Philippe Harlay de Cesi, à Constantinople, au roi Louis XIII, (réimprimées dans Tourgeniew, Histor. Russiae monumenta, t. II, p. 411-434) prouvaient les intrigues de Lukaris contre la Pologne et, dans ses lettres adressées aux chefs du schisme, le patriarche voulait une révolte subite dans le cas où les Turcs entreraient en Pologne. En outre Béthlém Gabor, souverain de Transylvanie, pour se venger sur ce pays de l'avoir empêché par son intervention de s'emparer de Vienne, au nom de l'empereur Ferdinand III, faisait tous ses efforts pour amener les Turcs sur la frontière de la Pologne, par l'entremise de Lukaris. Cyrille lui promit le concours des schismatiques, dans l'espoir de rétablir par ce moyen le schisme dans son ancienne situation en Ruthénie. (Piasecki, Chronica, p. 392, 396-397 et Turgeniew, *l. c.*, p. 421). Archives de la Propagande, t. IV, p. 63 et 65 et suivantes. Relationes de pseudo-episcopis.

par ces paroles : « Mon pouvoir, mes richesses ainsi que « toutes mes forces sont à votre service ». Au même instant, ayant à peine prononcé ces paroles, il tomba à genoux devant le patriarche, lui baisant la main, exemple que suivirent les assistants, le clergé, l'armée et le peuple. Ce ne fut pas assez : toute la noblesse désuniate fut invitée par des circulaires envoyées dans le palatinat de Kiev, à venir conférer avec le patriarche, au sujet des affaires de l'Église ruthène. Trois jours plus tard, la foule se groupa autour de Théophane et les conférences commencèrent sous la protection des Cosaques. Les uns désiraient ouvertement la guerre avec les Lachites, les autres voulaient le massacre des prêtres et des évêques uniates et latins. On devait donner le signal de l'action par l'empoisonnement du métropolitain Routski ; une grande récompense était promise à l'auteur de cet attentat. Soixante-dix brigands furent envoyés contre lui et contre les évêques ses partisans.

Enhardi par les dispositions des Cosaques et du peuple, Théophane invita les villes ruthènes à choisir et à lui présenter des candidats à l'épiscopat, il engagea tous ceux qui voudraient être ordonnés prêtres ou obtenir quelque faveur analogue, à venir le trouver à Kiev. Et, en effet, en peu de temps, il se vit entouré des nombreuses députations des confréries et des cités ruthènes. Le roi, eu égard aux dispositions menaçantes des Cosaques, ne pouvait traiter Théophane comme les lois du pays le prescrivaient en pareil cas. Il lui adressa une lettre bienveillante où il expri-

mait l'espoir que son arrivée dans le royaume n'aurait que la paix pour but et il l'invitait à venir à Varsovie (1).

Mais le rusé Grec, craignant le sort de Nikifor, s'excusa et, rassuré par la lettre du roi, il déploya le plus grand zèle pour affermir le schisme en Ruthénie et y anéantir l'Union. On ne tarda pas à en constater les résultats par le rétablissement de la hiérarchie schismatique à la place des évêques qui avaient accepté l'Union. Le 15 août, Théophane procéda au sacre d'un métropolitain schismatique et de 6 suffragants qui devaient occuper les sièges des évêques uniates (2).

Il accomplit cette cérémonie en qualité de plénipotentiaire du patriarche de Constantinople et en son nom, dans l'église du monastère de Pietcharska, les portes closes et les fenêtres enclouées. Ainsi un évêque fut opposé à un autre évêque et le choix des candidats, du moins pour les principaux, fut fait avec une grande habileté.

Théophane éleva Job Boretski (Borecki), homme remarquablement doué et archimandrite du monastère de Kiev, à la dignité de métropolitain. Il promut à l'archiépiscopat de Polotsk Melecias Smotjyski, que nous connaissons déjà comme soutenant la cause des désuniates à Vilna, et il

(1) Cette lettre est citée dans : Litowsk. Cerk. Unija, t. II, p. 319, de Kojalowicz, elle porte la date du 1er septembre.

(2) Le patriarche de Constantinople lui avait donné une juridiction spéciale pour cette cérémonie. Il semble par conséquent que la chose avait déjà été décidée à Constantinople en 1618, ainsi que le rétablissement de la hiérarchie schismatique en Ruthénie résolu. Cette autorisation se trouve rapportée dans « Vérification », p. 16 et dans Kojalowicz, p. 317 et porte la date du 1er avril 1618.

l'opposa à saint Josaphat Kountsewitch (Kuncewicz) ; le siège épiscopal de Vladimir, occupé par Marochowski, ancien secrétaire du roi, fut donné à Kourtsewitch (Kurcewicz), descendant des ducs ruthènes et allié à toute la noblesse de l'Ukraine ; enfin à l'évêque de Pjemysl, il opposa Isaac Kopinski, homme fort intelligent. Il n'y eut que les évêchés de Pinsk et de Loutsk, pour lesquels il ne put trouver de candidats plus remarquables (1).

A peine la consécration de ces évêques fut-elle accomplie, qu'on envoya des lettres dans toute la Ruthénie pour annoncer cette nouvelle et proclamer que les pasteurs qui venaient d'être choisis par l'autorité du patriarche prendraient immédiatement possession de leurs sièges. Ensuite Théophane convoqua en synode les évêques nouvellement sacrés pour tracer le programme de la lutte contre l'Union. Entre autres choses, on résolut de chercher à soulever le peuple contre les évêques uniates et de les éloigner ainsi de leurs postes. Les sièges épiscopaux, les monastères et les églises paroissiales devaient être enlevés par force. Après cela on devait demander au gouvernement la ratification des faits accomplis. Tout ce plan de campagne fut confié aux Cosaques et aux confréries, en les invitant toutes à l'œuvre. Celles-ci avaient de fréquents rapports avec la bourgeoisie et le peuple ; quant aux Cosaques, on les fit

(1) Harasiewicz, Annales Eccl. Ruthenæ, p. 259. « Immense faute », p. 59. Stebelski, Chronologie, p. 189. Kobierzycki, Historia Vladislai Poloniæ et Turciæ principis : Dantisci 1655. Naruszewicz : Vie de Chodkiewicz, t. II, p. 138-240. Niemcewicz, Histoire du règne de Sigismond III, tome III, p. 152, 162, 210.

inscrire comme membres de la confrérie de Kiev, nouvellement réorganisée par Théophane ; par ce moyen, on parvint à lier plus étroitement encore les Cosaques aux intérêts du schisme (1).

Lorsque la nouvelle de ce complot et du rétablissement de la hiérarchie schismatique en particulier, arriva à Varsovie, le roi et le sénat en furent vivement indignés. Le droit de nommer les évêques appartenait au roi, depuis la fin du xv^e^ siècle. La diète l'avait approuvé en 1588, et les statuts lithuaniens punissaient du bannissement et de la confiscation de ses biens quiconque accepterait les dignités ecclésiastiques, sans le consentement du roi. Cependant Théophane, ne tenant compte ni du roi, ni de son conseil, avait nommé jusqu'à sept évêques aux sièges ruthènes et en avait éloigné ceux qui y étaient installés avec l'approbation du roi.

Une violation aussi flagrante des lois du pays ne pouvait pas rester impunie ; mais, les circonstances étant très critiques, il fallait agir avec prudence. Les Turcs profitant de la défaite de l'armée polonaise à Cecora (1620), avaient déclaré une nouvelle guerre et on ne pouvait espérer la terminer heureusement sans le secours des Cosaques. Telle fut la cause de la conduite du roi. Il envoya des édits dans toutes les villes de la Lithuanie et de la Ruthénie, avec l'ordre d'arrêter les évêques illégalement élus et de les

(1) Relatio Rutscii de vita et miraculis B. Josaphat, dans les actes de la commission apostolique, t. I, p. 103.

punir suivant les lois du pays, et il enjoignait au métropolitain Routski de les excommunier (1).

Mais les évêques nouvellement sacrés ne craignaient ni les menaces du roi, ni l'excommunication lancée par le métropolitain. Aussitôt après leur sacre, ils envoyèrent dans les diocèses que Théophane leur avait assignés, des lettres pastorales, où ils annonçaient au peuple leur nomination et se présentèrent comme pasteurs légitimes. En même temps, leurs émissaires jetaient hors des églises ruthènes les autels consacrés par les évêques uniates, éloignaient autant que possible les prêtres uniates des paroisses et faisaient semblant, devant le peuple, de travailler par là au rétablissement de l'ancien rite grec. Le peuple effrayé ne savait quel parti prendre (2).

Cependant approchait l'époque de la diète (novembre 1620), pendant laquelle on devait délibérer sur la guerre et les moyens de résistance. Les désuniates et les protestants se rassemblèrent en grand nombre, tandis que les uniates se trouvèrent très peu nombreux. Les désuniates tendirent la main aux protestants, quelques catholiques se joignirent même à eux. Avant l'ouverture des séances, ils demandèrent au roi l'approbation des évêques consacrés par Théophane. Dans les assemblées se trouvaient aussi Konachewitch et Kourtsewitch ; ce dernier était un des évêques nouvellement consacrés, qui, parce qu'il descendait d'une famille ducale, s'en rapportait à son illustre

(1) Witebskaja Starina, t. I, n° 66.
(2) Stebelski, Chronologie, p. 125-126, 2e édition.

origine et se croyait complètement rassuré. Konachewitch ne promettait le secours de ses Cosaques pour la guerre qu'à condition que les exigences des désuniates seraient satisfaites. Malgré cette situation si difficile, le roi déclara que les députés étaient réunis pour délibérer sur les intérêts du pays et non pas sur ceux de l'Église et que la mise à exécution de l'arrêt de bannissement porté contre les évêques sacrés par Théophane était renvoyée à la diète suivante.

Quoique peu favorable à l'Union, la majorité des députés fut indignée de la prétention de Konachewitch et prit parti pour le roi ; les désuniates furent contraints de céder (1). Pendant que la diète était réunie à Varsovie, Théophane était encore à Kiev. Le roi crut qu'en lui témoignant de la bienveillance, il l'empêcherait de continuer à soulever les Cosaques, et il lui adressa une lettre par un envoyé extraordinaire (2). Mais, malgré la forme pleine de politesse de cette lettre, le grec découvrit une menace et comprit le danger qu'il courait. Pour l'éviter, il adressa aux Cosaques un appel pour les engager à rester fidèles au Royaume et pour leur exprimer l'espoir qu'un jour le roi approuverait les évêques désuniates. Il se hâta toutefois de partir pour Constantinople (3). Au moment de son dé-

(1) Archives de la Propagande romaine. Le 4e volume des documents des Basiliens ruth., p. 63, renferme le compte-rendu de cette diète, fait par Routski.

(2) Cette lettre se trouve dans la « Vérification » p. 28 et dans M. Kojalowicz, Litow. Cerk. Unija, t. II, p. 321 ; elle est datée du 10 novembre.

(3) Consultez la « Vérification de l'innocence » ; Kojalowicz, *l. c.*, p. 322 et les lettres de Stanislas Zolkiewski à Zamoyski ; on voit que le gouver-

part, qui fut non moins solennel que son entrée à Kiev, il dévoila ses véritables desseins envers la Pologne et l'Union, en foudroyant de ses reproches Konachewitch pour avoir fourni du secours contre Moscou. Il l'engagea à combattre l'Union en n'épargnant les Latins qu'autant qu'ils s'abstiendraient de la propager (1). Les Cosaques accompagnèrent Théophane jusqu'aux frontières de la Valachie et la noblesse ruthène lui fit de magnifiques ovations à son passage. Il est facile de s'imaginer combien le séjour de Théophane à Kiev monta les désuniates contre l'Union et ses évêques. On put le constater avec terreur à la diète de Varsovie, convoquée au commencement de l'année 1621, pour délibérer sur les préparatifs de guerre contre les Turcs. Prévoyant le danger qui menaçait l'Union, le métropolitain Routski et l'archevêque de Polotsk, Josaphat Kountsewitch, s'y rendirent aussi ; l'un et l'autre ressentirent toute l'amertume de la situation. Non seulement les désuniates les traitèrent avec dédain, mais les députés et les sénateurs catholiques eux-mêmes, sans en excepter les évêques, se détournaient d'eux dans les rues, ils les qualifiaient de perturbateurs du repos public et outrageaient l'Union. Tous refusèrent de prendre leur défense à la diète. Le roi en fut affligé et il reprocha hautement aux évêques catholiques leur indifférence pour une affaire aussi sainte.

nement polonais, soupçonnant Théophane de projets perfides contre la Pologne, chercha à s'emparer de lui ; c'est pourquoi on l'invita, mais en vain, à venir à Léopol.

(1) Les papiers laissés par Naruszewicz, de 1622 à 1630, contiennent une chronique russe avec la description du séjour de Théophane en Ruthénie.

Les évêques uniates ne trouvèrent qu'un seul défenseur, ce fut le nonce apostolique Diotavelli. Malgré la maladie dont il souffrait, il se levait tardivement le soir, se rendait auprès des évêques leur faisant comprendre que leur devoir les obligeait de soutenir le métropolitain, ou bien il conférait avec le roi (1), car il se rendait compte que, vu les dispositions des sénateurs envers l'Union, le danger allait toujours grandissant. Lorsque la diète fut ouverte, les désuniates, alliés aux protestants, suivirent leur ancienne tactique et déclarèrent qu'ils ne feraient rien pour la défense du pays, tant que leurs exigences religieuses ne seraient pas satisfaites. Par égard pour les Cosaques, le roi voulait faire des concessions ; mais ce fut en vain. Cependant il resta inébranlable dans son rôle de protecteur de l'Union et il déclara qu'il déposerait la couronne plutôt que de permettre qu'on fît du tort à l'Église et à l'Union.

La diète fut troublée par les cris poussés par les désuniates, de sorte qu'on ne pouvait prendre aucune décision. La foule pénétra jusque dans le sénat et le roi fut obligé d'entendre un discours de Laurent Drewinski, chef des fauteurs de troubles, qui lui adressa la parole en ces termes :

« Seigneur, jamais on n'a vu dans le pays tant de troubles « et de désordres que maintenant, depuis qu'on a parlé « de l'Union. Voyez tant de nobles citoyens qui attribuent

(1) Consultez, sur Diotavelli, l'article de Jul. Bartoszewicz, dans l'Encyclopédie universelle, par Orgelbrand, t. VII, p. 110. Dans les Archives de la Propagande, son nom est cité avec éloge par les lettres de Routski.

« unanimement aux évêques uniates les torts qu'ils en-
« durent. Il est évident que le Royaume n'en tire aucun
« avantage, les évêques uniates violent ses privilèges,
« s'approprient de vive force les églises ruthènes. Par con-
« séquent, l'Union qui n'est maintenue que par la violence,
« doit disparaître. Daigne Votre Majesté se rendre aux
« supplications que je lui adresse au nom de toute la Li-
« thuanie et de la Ruthénie et délivrer le pays de ce fléau :
« ordonnez aux évêques uniates de quitter leurs sièges et
« approuvez ceux que le patriarche a consacrés » (1).

Le métropolitain, qui était présent, obtint la permission de répondre aux objections de Drewinski, et, dans un admirable discours, dont nous citerons plus loin le résumé, il décida le roi à déclarer par son Chancelier que l'un et l'autre parti devait renvoyer ces questions à la diète suivante ; pour le moment, il ne s'agissait que de délibérer sur les affaires du Royaume et non pas sur celles de la Religion (2).

Cette fois, les désuniates n'eurent pas le courage d'interrompre la diète et prirent part aux négociations pour lesquelles elle avait été convoquée. Quand elle fut terminée, ils recommencèrent la lutte contre l'Union avec un acharnement croissant, se permettant toutes sortes de violences, surtout dans la Ruthénie Blanche. Ils étaient excités par la confrérie de Vilna et les émissaires du pa-

(1) Archives de la Propagande de Rome, p. 63 et suiv. et : Revue de Posen, 1863, tome 35, p. 323, Relatio de pseudo-episcopis.

(2) Albert Wijuk Kojalowicz, Miscellanea rerum ad statum ecclesiast. in magno ducatu Lituaniæ pertinentium. Vilnæ, 1640, p. 55-56.

triarche de Constantinople, qui ourdissait un complot avec le Sultan. Ils avaient mission de soulever les populations désuniates contre la Pologne et de les préparer à la révolte au moment où les Turcs franchiraient la frontière du pays ; c'étaient surtout les membres de la confrérie de Vilna et de Kiev, qui étaient guidés par Smotjyski et Boretski et qui s'étaient engagés dans ce complot, alors bien connu dans le pays (1).

Le roi informé de ce qui se passait chargea, le 10 avril 1621, Léon Sapieha, chancelier de la Lithuanie, d'instituer une commission, afin de rechercher les espions turcs ainsi que leurs complices et de les punir comme ils le méritaient, particulièrement Boretski et Smotjyski (2). En effet, plusieurs confrères de Vilna, dont la culpabilité avait été réellement prouvée, furent emprisonnés comme perturbateurs, mais les plus coupables restèrent en liberté et continuèrent à fomenter des troubles.

Lorsqu'on apprit à Kiev que Sapieha avait puni les coupables au nom du roi, l'émotion fut portée à son comble dans la capitale de l'Ukraine. Le pseudo-métropolitain Boretski en fut surtout alarmé et fit rassembler les Co-

(1) Comparez encore avec ce que nous avons dit plus haut à ce sujet, Tehi Naruszewicz, die 4 junii, 1622, ex bibliotheca Corsiniana, vol. 675. Andrianopoli dimissi sunt duodecim exploratores in Poloniam diversis viis cum litteris Patriarchæ Constantinopolitani ad Ruthenos schismaticos, Diarium Turciæ expeditionis ; Kobierzycki, Vita Vladislai principis Poloniæ. Dantisci 1655, p. 725 ; Niemcewicz, Histoire du règne de Sigismond III, Turkowski, Cracovie 1860, t. III, p. 167.

(2) L'abbé Kognovicki, Biographies des Sapieha, Vilna 1700, t. I, p. 338-340.

saques (15 juin 1621) pour délibérer avec eux sur les moyens de soustraire les désuniates à l'oppression (1).

La délibération dura trois jours. Boretski, l'évêque Kourtsewitch y prirent part ainsi que 300 popes du clergé séculier et 50 moines.

Le roi envoya le prêtre Obornicki suivre le cours des délibérations avec mission de lui rapporter tous les détails. C'est dans ce compte-rendu que nous puisons nos renseignements à ce sujet (2).

Boretski ouvrit l'assemblée des Zaporogues par un discours où il attaqua avec violence le Roi et le royaume, à cause de l'oppression que l'ancienne religion grecque avait à subir. Ensuite il lut la lettre envoyée par la confrérie de Vilna ainsi que la liste des schismatiques assassinés (?), emprisonnés ou jetés dans les cloaques, à cause de leur attachement à la foi (3). Le métropolitain ayant terminé son allocution, Konachewitch, chef des Cosaques, prit une lettre du patriarche qui venait de lui être remise, la baisa et, l'ayant lue, il la porta à son front en signe d'obéissance

(1) Boretski se montrait infatigable et soulevait les désuniates de toute la Ruthénie contre l'Union. Le 15 décembre de la même année 1621, il adressa aux schismatiques une lettre pastorale, où il les engageait à la résistance. Cette lettre est citée par Holubiew, p. 261-264. Une autre lettre pastorale s'y trouve également, à la date du 23 mai 1623, p. 264-267.

(2) La lettre du prêtre Obornicki est rapportée par Lukaszewicz, dans son Histoire des églises helvètes en Lithuanie, Posen 1842, p. 165 et 166.

(3) Le rapport est faux, puisque aucun des schismatiques ne fut condamné à mort par Sapieha, mais tous seulement à la prison ; en second lieu, ils furent ainsi punis, non pas à cause de la foi, mais uniquement à cause de leurs relations et complots réellement prouvés, par l'entremise du patriarche, avec les Turcs, ennemis de la Patrie.

aux volontés de celui qui l'avait écrite. Au même instant des cris formidables retentirent de toutes parts: « Nous jurons fidélité à notre ancienne foi, même au prix de notre vie ».

Le lendemain eut lieu l'introduction et la réception solennelle du député du roi dans l'assemblée. Les Cosaques jurèrent fidélité et obéissance aux ordres du roi dans la guerre contre les Turcs; mais à condition qu'on donnerait satisfaction à leurs réclamations dans les questions religieuses.

Le troisième jour enfin, on députa vers le roi Konachewitch, Kourtsewitch, évêque et deux autres personnes avec mission de lui exposer les conditions formulées par l'assemblée et de lui demander l'approbation pour Boretski et les six évêques consacrés par Théophane. En cas de refus, ils devaient déclarer avec menaces qu'ils détruiraient tout par le glaive et le feu et qu'ils anéantiraient toute la noblesse en Ukraine. Cette dernière condition fut suggérée par Boretski.

Quarante mille Cosaques se mirent aussitôt en route vers Chocim pour porter secours à l'armée polonaise contre les troupes turques qui s'avançaient au nombre de 300.000 hommes sous la conduite d'Osman; mais ils détruisirent tout sur leur passage, pillant les villages et les bourgades, passant les habitants au fil de l'épée et surtout commettant des meurtres et toutes sortes de violences contre le clergé dévoué à l'Union.

Obornicki termine son rapport par ces paroles: « Que

« Dieu lui-même nous garde, nous qui sommes peu nom-
« breux et encore peu fervents catholiques ! Où nous réfu-
« gier? Délaissés, nous n'avons aucun lieu où nous puis-
« sions être en sécurité ; les villes, les bourgades sont
« pillées, désertes, puisque tout ce qui vit succombe sous
« la puissance des Cosaques. Le Turc et même le Khan
« Tartare en personne ne pourrait accomplir une plus
« affreuse dévastation ».

Le roi fit alors déclarer aux Cosaques par un exprès : « qu'ils ne devaient point redouter pour l'avenir une op-
« pression quelconque sous le rapport religieux, ce qui,
« jusqu'à ce jour, n'avait pas eu lieu ». Quant à l'appro-bation demandée pour les évêques schismatiques, la ré-ponse du roi n'en fait pas mention. La solution de la ques-tion fut renvoyée à une époque ultérieure, l'approche de la guerre ne permettant pas de leur opposer un refus catégo-rique. La guerre fut terminée par la plus éclatante victoire sur les Turcs, qui furent défaits près de Chocim: les Cosaques, sous la conduite de Konachewitch, y avaient beaucoup contribué, ce qui les enhardit à renouveler leurs anciennes demandes, au sujet de l'approbation de la hié-rarchie schismatique établie par Théophane (1).

Cette fois, pour l'obtenir, ils trouvèrent dans la situation

(1) Les Turcs furent trompés dans leur attente; ils espéraient qu'à la suite de l'agitation suscitée par le patriarche de Constantinople, les schis-matiques s'uniraient à eux contre la Pologne, au moment de leur entrée dans le pays. Mais les schismatiques se contentèrent de faire quelques récriminations, prétendant qu'il valait mieux servir les Turcs qu'un Roi catholique.

du pays un secours inespéré. Ce secours était très dangereux pour l'Union, parce qu'il exerça une profonde influence non seulement sur les sénateurs catholiques, soit ecclésiastiques, soit laïques, mais encore sur l'opinion publique dont la force était décisive. Si, jusqu'alors, plusieurs sénateurs et députés catholiques avaient soutenu dans les diètes les plaintes et les exigences des schismatiques, c'était surtout parce qu'ils ajoutaient foi à leurs plaintes et qu'ils croyaient que réellement on leur portait préjudice. La situation des uniates était d'autant plus difficile qu'ils n'avaient pas de représentants au parlement ou bien que ceux-ci n'y étant qu'en petit nombre, ils ne pouvaient ni défendre leurs partisans, ni prouver la fausseté des accusations dont on les chargeait. Dès ce moment, une répugnance générale se manifesta contre l'Union et ses partisans, pour des raisons purement politiques, par suite de la situation du pays. Afin d'y rétablir la paix intérieure et de mettre fin aux querelles et contestations des désuniates avec les uniates, on jugea nécessaire d'obtempérer aux vœux des Cosaques et de consentir à l'approbation de la hiérarchie schismatique. Parmi ceux qui partageaient cette opinion se trouvait le grand chancelier de la Lithuanie, Léon Sapieha, jusqu'alors fervent partisan de l'Union et la protégeant systématiquement dans ses domaines. Ayant changé de convictions, il en fit part à l'archevêque Josaphat Kountsewitch dans une lettre dont nous parlerons plus tard. Quant aux autres seigneurs polonais, cette opinion si défavorable pour l'Union avait chez eux sa source

dans la crainte de voir leurs vastes terres de l'Ukraine pillées et dévastées par les Cosaques. Ceux-ci les avaient déjà menacés de leur vengeance à Kiev, pendant la réunion tumultueuse dont parle le rapport d'Obornicki. Les évêques latins, ayant à leur tête le primat Gembicki, allèrent même jusqu'à demander que l'Union fût abolie et que les uniates substituassent le rite latin au rite oriental. Ils prétendaient que l'Union était non seulement inutile, mais même nuisible au bien du Royaume; que la variété des rites ne favorisait point l'unité de l'Église et enfin que l'Union des Ruthènes avec Rome ne serait que plus sûre et plus durable, lorsqu'ils auraient accepté le rite latin. C'est dans ce sens qu'ils en référèrent sur cette question au Saint-Siège, qui commença à délibérer sérieusement sur cette affaire, ainsi que le prouve la lettre du cardinal Ludovisi, Préfet de la Propagande, adressée au nonce Lancelotti (1).

On fit parvenir de tous côtés dans les assemblées territoriales aux députés à la diète qui devait se tenir à Varsovie en 1623, ainsi qu'aux catholiques eux-mêmes, surtout en Volhynie, la recommandation d'exiger à tout prix du parlement la réalisation des désirs des Cosaques et des schismatiques, c'est-à-dire l'approbation des évêques orthodoxes. Les confréries schismatiques ne tardèrent pas à remarquer ce courant favorable et déployèrent toute leur activité, par l'entremise de leurs députés aux petites diètes, prodiguant l'argent là où la persuasion restait sans effet.

(1) Relations des nonces, t. II, p. 165 et 166. Instruction donnée au nonce Lancelotti.

Cette disposition des catholiques, si défavorable à l'Union, se montra au grand jour, pendant la diète de 1623. Les schismatiques envoyèrent au sénat un mémoire détaillé, demandant l'approbation de la hiérarchie organisée par Théophane et le rétablissement des privilèges accordés depuis longtemps à leur religion, soit verbalement par le roi, soit par les constitutions du Royaume ; ils déclarèrent en même temps qu'ils ne se soumettraient jamais à l'autorité des évêques uniates ni à celle du Pape, et renouvelèrent toutes sortes de plaintes au sujet de l'oppression des schismatiques par les Uniates (1).

Outre la présence du métropolitain Routski à la diète, on constata aussi celle du pseudo - métropolitain Job Boretski et de Melecius Smotjyski, quoique l'arrêt de bannissement porté contre eux pesât de tout son poids sur chacun d'eux et que l'un et l'autre fussent soupçonnés de semer le trouble parmi les désuniates. Lorsque Routski voulut réfuter les objections que renfermait le mémoire, on lui refusa l'autorisation de prendre la parole, parce qu'il n'était ni sénateur, ni député. Ce fut également en vain qu'il demanda aux sénateurs polonais de plaider cette cause à sa place. Ils s'excusèrent en disant que leur

(1) Voir le mémoire: Supplique adressée au sénat de la Couronne polonaise et du grand-duché de Lithuanie en 1623, réuni à la grande diète à Varsovie et aux citoyens de la Pologne et de la Lithuanie, professant l'ancienne religion grecque, soumis aux Orientaux. Sans indication du lieu d'impression, 22e feuille, Réimprimé dans les Dokumenty objasniajuszczyje Istoriju zapadno Russkago kraja. Pétersbourg 1863, p. 230 et suivantes.

temps leur faisait défaut ou bien que l'Union ne les intéressait point.

A peine lui permit-on de prendre part aux séances et seulement pour lui adresser d'amers reproches sur les troubles que l'Union avait, disait-on, provoqués dans le pays ; encore devons-nous ajouter qu'on lui assigna une des dernières places parmi les simples prêtres.

On comprit alors combien c'était une faute grave et même impardonnable de n'avoir pas admis au sénat les évêques ruthènes sur le même rang que ceux de l'Église latine et d'avoir attiré au rite latin les meilleures familles du pays parmi la noblesse ruthène. D'après le rapport du métropolitain Routski à la Propagande de Rome, il y avait environ cent familles nobles qui abandonnaient chaque année le rite ruthène pour adopter celui de l'Église latine, ce qui avait lieu tout particulièrement parmi la jeunesse élevée dans les collèges des Jésuites. Tandis que le schisme avait des représentants aux assemblées territoriales, aux diètes et au sénat, l'Union n'en avait point et se trouvait sans défense et sans protection. A la suite du rapport envoyé à Rome par Routski, les évêques latins reçurent par l'intermédiaire du Primat Gembitski (Gembicki) du pape Grégoire XV uu avertissement formel de défendre le métropolitain pendant la diète qui allait s'ouvrir. Le nonce aussi devait faire tout son possible pour sauver l'Union.

(1) Relations des nonces, t. II, p. 165, Archives de la Propagande, vol. IV, correspondance des Basiliens, p. 65.

L'unique résultat de toutes ces démarches fut, grâce à la bonne volonté du roi toujours bien disposé pour l'Union, l'institution d'une commission, composée de catholiques et de schismatiques, à qui la diète avait confié la mission d'examiner et de juger les accusations et les plaintes mutuelles des schismatiques et des uniates. Routski accepta de faire Partie de cette commission, quoique à sa tête se trouvât le Primat Gembitski, peu favorable aux uniates et que Boretski et Smotjyski y fussent également admis.

Après avoir entendu les deux parties, la commission fut obligée de reconnaître qu'il était impossible aux schismatiques d'appuyer leurs plaintes sur des faits, au moins sur les points principaux. On se contenta de recommander aux adversaires de rester en paix et d'éviter toute contestation, remettant à plus tard de leur rendre justice.

C'était déjà un certain triomphe pour les uniates ; ils échappaient pour le moment au danger de voir les évêques schismatiques approuvés et les pasteurs légitimes éloignés de leurs sièges, mesures que les dispositions des députés catholiques pouvaient faire redouter au moment où la diète s'était rassemblée.

Voici la teneur du décret porté par la diète : « Quant à « la question de la discorde entre les partisans de la reli- « gion grecque, nous la renvoyons à la diète prochaine, « par suite des nombreuses affaires du Royaume, qui nous « occupent en ce moment et nous recommandons la paix « *ab utrinque*, tant aux ecclésiastiques qu'aux laïques « *cujuscumque status et conditionis ;* tous les procès,

« sequestres, décrets royaux, bannissements, pour cause « de différence de religion seront annulés » (1).

Le danger était écarté pour un temps ; cependant il devait de nouveau menacer les Uniates à l'approche de la nouvelle diète, l'attitude générale étant peu favorable à l'Union, par crainte des Cosaques. En attendant, la Providence elle-même allait tirer les évêques ruthènes de l'angoisse mortelle où ils étaient plongés au sujet de l'avenir de leur Église. Vers la fin de novembre 1623, aussitôt après la clôture de la diète, la nouvelle se répandit dans tout le pays que saint Josaphat Kountsewitch avait été martyrisé. Cette nouvelle provoqua l'indignation chez les uns et l'épouvante chez les autres, surtout lorsque le roi, après avoir fait constater le crime par ses commissaires, punit sévèrement les coupables, dont plus de vingt furent décapités. Les chefs du schisme, effrayés, se calmèrent et les Cosaques eux-mêmes cessèrent de renouveler leurs anciennes instances ; parmi les catholiques l'opinion se modifia à l'avantage des Uniates. Tel fut l'état des choses jusqu'à la fin du règne de Sigismond III. Depuis le martyre de saint Josaphat, ce roi défendit l'Union avec plus de fermeté encore. Aussi les schismatiques ne se firent aucune illusion sur la possibilité d'obtenir quoi que ce fût de son vivant ; ils se consolèrent à la pensée que, vu son âge déjà avancé, sa vie ne serait plus bien longue et qu'ils obtiendraient enfin de son successeur ce qu'ils avaient réclamé en vain jusqu'à ce jour.

(1) Volumina Legum, t. III, p. 217, Pétersbourg 1859.

En effet, aussitôt après la mort de Sigismond III, les Cosaques renouvelèrent, au nom du schisme, leurs anciennes demandes (1). Pendant l'interrègne, 30.000 d'entre eux se tinrent sous les armes. Excités par les popes schismatiques qui étaient venus, au nombre de 300, dans le camp, les supplier de défendre les droits et les privilèges du schisme, ils firent éclater des menaces. Ils se promettaient d'anéantir l'Union par le glaive et par le feu et d'obtenir à main armée de justes prérogatives pour leur Église, si on s'obstinait à rejeter leurs anciennes instances.

Ladislas IV, qui n'avait pas la foi ardente de son père et qui entrait facilement dans la voie des concessions, acquiesça aux demandes des Cosaques et des schismatiques, à la condition cependant que l'Union resterait intacte; il le fit pour plusieurs motifs, d'abord pour s'assurer la couronne, puis pour apaiser les Cosaques, conserver l'Ukraine et enfin pour rétablir la tranquillité dans le pays. Voici ce qui fut convenu :

Article I^er^. — Les désuniates auront la liberté de professer leur foi dans tout le royaume. Il leur est permis de bâtir des églises, séminaires, hôpitaux et d'y faire les réparations nécessaires, d'ouvrir des imprimeries et d'exercer des charges dans toutes les villes sans exception.

Article II. — Ils garderont en leur possession les églises qui leur appartiennent actuellement : les confréries auront à l'avenir les mêmes droits ; il leur est également permis d'en fonder de nouvelles.

(1) Pétitions et demandes des Cosaques, Holubiew, p. 404-407.

Articles III et IV. — Aussitôt après la cérémonie du couronnement du Roi, on nommera à Kiev un nouveau métropolitain, celui-ci devra obtenir l'investiture du patriarche de Constantinople pour les trois évêchés accordés aux désuniates, savoir : Loutzk, Pjemysl et Mscislaw, indépendamment de Polotsk. Routski conservera toutefois son titre de métropolitain de Kiev et les revenus des biens métropolitaires situés en Ukraine ; mais cette dernière clause devait cesser son effet à la mort de Routski. Toutes les églises de Kiev, à l'exception d'un petit monastère, reviendront aux désuniates.

Article V. — Les cures de Pjemysl et de Léopol appartiendront à l'évêque désuniate. L'évêque uniate, Kroupetski, (Krupecki) recevra du Roi une rente annuelle et viagère de 2.000 florins.

Article VI. — Jérémie Potchapowski (Poczapowski), évêque uniate de Loutsk, cédera son évêché à l'évêque schismatique, en gardant seulement le titre d'évêque et la dignité d'archimandrite de Jydytchyn, jusqu'à sa mort.

L'article VII imposait l'obligation de fonder un évêché à Mscislaw, avec le titre d'évêché de Mscislaw, d'Orcha (Orsza) et de Mohilew. Le titulaire devait résider à Mohilew.

Un autre article encore assignait au métropolitain des désuniates un monastère dans les environs de Grodno pour la résidence de son suffragant et pour le lieu où les cérémonies d'ordinations des prêtres désuniates de la Lithuanie devraient se faire. Un autre stipulait qu'après le couron-

nement du Roi, une commission serait nommée, composée de deux uniates et de deux désuniates, pour partager les monastères entre les uniates et les désuniates, suivant le nombre des partisans des deux rites.

L'article XIV accordait la liberté de passer de l'Union au parti opposé et vice versa.

La clause la plus déplorable de toutes était l'établissement d'un évêché désuniate à Mscislaw, où, depuis le martyre de saint Josaphat, les désuniates ne se trouvaient qu'en petit nombre (1).

Le métropolitain et les autres évêques uniates protestèrent contre les concessions accordées aux désuniates (2) ; elles furent insérées dans les archives du Châtelet avant que la diète les eût approuvées. Les évêques latins protestèrent également, ayant à leur tête le Primat Jean Wezyk, ainsi que les sénateurs laïques et les députés, au nombre de 54. Le métropolitain ne laissait pas de prévoir les malheurs que ces concessions devaient attirer sur le pays et il déclara que ni lui, ni ses suffragants ne les admettraient, tant que le Saint-Siège ne les aurait pas approuvées. Le roi s'adressa deux fois au pape Urbain VIII, le suppliant de donner son approbation aux conventions qui venaient d'être faites. En attendant, le nouveau métropolitain schismatique, Pierre Mohyle, successeur de Boretski, ne doutant

(1) Theiner, Monum. Poloniæ hist. t. III. p. 399-401 et Holubiew, *l. c.*, 408-432. (Journal de la diète 1632), depuis la page 432-446, mémoires des Désuniates sur les torts qu'ils subissaient depuis 1596, et p. 454-505, autre journal de cette diète.

(2) Holubiew, p. 447-450 et 530-535.

point que l'approbation désirée ne fût accordée, exigea avec instances la mise à exécution des clauses de la convention.

Le roi eut beau affirmer ses sentiments catholiques et invoquer la nécessité où il était de faire des concessions et d'accorder aux demandes des schismatiques, pour s'assurer le secours des Cosaques pendant la guerre dont il était menacé contre Moscou, le Pape refusa son approbation et recommanda aux évêques ruthènes « de défendre « de toutes leurs forces les droits de la sainte Église »(1).

Pour tranquilliser sa conscience, le roi convoqua une réunion de théologiens, le 18 février 1633, pour leur demander s'il était permis de mettre à exécution les concessions accordées aux schismatiques. Cette réunion était composée de Jésuites, parmi lesquels se trouvait le célèbre Nicolas Lentchytski (Leczycki), de Capucins, de Carmes et de Professeurs de l'Académie de Cracovie. Après de longs débats, on conclut, à la majorité des voix, qu'il n'était pas permis de faire des concessions qui seraient une violation de la loi divine, un avilissement pour la foi et entraîneraient la perte des âmes. Malgré cette décision, le roi promit aux désuniates, pendant la diète de 1633, de mettre toutes ses promesses à exécution ainsi que tout ce qu'il s'était engagé à faire par serment ; en effet, il rétablit la hiérarchie schismatique. Pierre Mohyle reçut Kiev avec des monastères ; Alexandre Pousine, l'évêché de Loutsk ; Joseph Bobryko-

(1) Theiner, *l. c.*, p. 401-403 ; archives du Vatican, Nonciat. de Pologne, t. 43. Lettres du nonce du 29 juin 1632 et du 4 décembre 1632 ; et t. 44. Lettre du Cardinal secrétaire d'État, du 31 juillet 1632.

witch (Bobrykowicz), celui de Mscislaw. Toutes les protestations furent inutiles (1). Au point de vue politique, les concessions que fit Ladislas IV pouvaient paraître raisonnables. Momentanément, il obtint par ce moyen ce qu'il désirait, c'est-à-dire le secours des Cosaques contre Moscou ; mais elles ne purent, dans les années suivantes, préserver la Pologne de la guerre avec les Cosaques, quoique Ladislas IV se fût précisément proposé le contraire en faisant ces concessions.

Ce furent là des coups bien douloureux pour l'Union ; mais ils ne purent arrêter son développement.

(1) Les luttes des Uniates contre les schismatiques, provoquées par les concessions de Ladislas IV, sont décrites avec exactitude par Soucha, dans sa relation adressée à Rome : « De laboribus Unitorum » etc, dans Harasiewicz, Annales Ecclesiæ ruth., p. 298 à 349. A proprement parler, elles ne rentrent pas dans le cadre de notre ouvrage ; c'est pourquoi nous n'entrerons pas dans de plus grands détails à ce sujet.

LIVRE VI

TRIOMPHE PROGRESSIF DE L'UNION

CHAPITRE PREMIER

L'UNION PROTÉGÉE PAR LES PAPES ET PAR SIGISMOND III

Malheureusement pour elle, l'Union eut, depuis le premier moment de son existence, beaucoup d'ennemis puissants, tandis que ses amis et ses défenseurs ne furent que le petit nombre. Et c'est pour nous un motif de plus de signaler dans ce récit les personnages, qui, par leur influence ou par leurs travaux et leurs démarches, lui prêtèrent un appui constant et contribuèrent plus ou moins activement à son triomphe. Parmi eux, nous plaçons les Papes au premier rang. Tandis que, dans le pays même, peu de personnes songeaient à seconder par leur protection l'activité des évêques uniates, les Papes ne se lassèrent pas de rappeler constamment ce devoir, tant au roi qu'aux deux chanceliers du royaume, aux sénateurs ecclésiastiques et laïques. Ils ne manquèrent jamais, dans les instructions données aux nonces, surtout lorsque les nouvelles au sujet de l'Union étaient plus alarmantes, de leur recommander

de la protéger avec vigilance et d'aider les évêques uniates dans leurs efforts et leurs démarches (1).

Au moment où Pociey et Terletski rentraient en Pologne, après la profession de foi catholique qu'ils avaient faite à Rome, le pape Clément VIII expédia en même temps des lettres adressées au roi, aux sénateurs ecclésiastiques et laïques et au chancelier Jean Zamoyski, pour confier l'œuvre de l'Union à leurs soins. Ces lettres demandaient au roi l'admission de tous les évêques ruthènes au sénat, afin qu'ils en fissent partie au même titre que les évêques latins ; elles demandaient aussi qu'on accordât les mêmes privilèges et les mêmes droits au clergé ruthène qu'au clergé latin, conformément aux promesses faites avant la consommation de l'Union.

« Nous avertissons Votre Majesté, écrivait le Pape, le « 7 février 1596, de vouloir bien mettre à exécution, autant « que cela peut dépendre d'elle, les conditions et les ar- « ticles formulés par les Ruthènes au sujet de l'Union, « selon l'équité et sa magnanimité ; qu'elle ne manque pas « de faire la même recommandation à ceux qui sont char- « gés de veiller à cette exécution. Ce que nous attendons « surtout de votre magnanimité et ce que nous demandons « avec instance, c'est l'admission des évêques ruthènes au « nombre des sénateurs ecclésiastiques du Royaume de « Pologne, parce qu'en occupant ce rang élevé, leur dignité « y gagnera et ils pourront ainsi défendre leurs droits avec

(1) Consulter les Relations des Nonces apostoliques, édition Rykaczewski, Berlin 1864, tome II, passim.

« plus d'efficacité ; l'Union par là même jettera des racines « plus profondes dans le pays. Puisque, du reste, ils « viennent d'être admis en grâce et en union par le Saint- « Siège apostolique et reconnus pour nos frères, il est juste « et équitable qu'ils jouissent de la même estime que les « autres évêques. Votre Majesté peut elle-même apprécier « combien d'ailleurs cette mesure contribuera à affermir le « Royaume de Pologne » (1).

Les lettres adressées aux sénateurs ecclésiastiques et laïques étaient écrites dans le même sens. Après la proclamation de l'Union au synode de Brest, le Pape ne tarda pas à renouveler ses anciennes recommandations au roi. Il rassura les Ruthènes sur les peines ecclésiastiques prononcées par le patriarche de Constantinople contre ceux qui avaient abandonné le schisme et déclara ces sentences nulles et de nul effet.

En 1598, pendant l'absence de Sigismond III alors occupé à reconquérir le trône de Suède, les patriarches de Constantinople ne cessaient d'intriguer contre les Uniates ; le Pape prit de nouveau leur cause en mains et recommanda aux archevêques de Gnesen et de Léopol de les protéger et de les défendre contre les attaques des Grecs (2). Le Pape voyait toutes les persécutions, toute l'oppression que subissaient les évêques uniates de la part des schismatiques. Abandonnés par les catholiques eux-mêmes, il ne se trouvait dans les diètes et au sénat personne pour

(1) Theiner, Monumenta Poloniæ hist., tome III, p. 252.
(2) Theiner, Monumenta Poloniæ hist., t. III, p. 269, 271, 272 et 282.

prendre leur défense, tandis que leurs adversaires ne cessaient de porter contre eux des accusations sans fondement. Aussi, en 1604, le Pape rappelait au roi son ancienne promesse, relativement aux sièges sénatoriaux promis aux évêques uniates, il le conjurait d'y admettre au moins le métropolitain, ne serait-ce qu'en lui donnant la dernière place après les évêques latins. Cette mesure eût été d'autant plus opportune que ceux qui s'étaient opposés le plus vivement à l'admission des évêques ruthènes au sénat, étaient morts à ce moment.

« Si même, écrivait-il, il n'y avait pas d'autres motifs « pour faire entrer le métropolitain au sénat, au moins « qu'il ait la possibilité de répondre aux attaques injustes « des schismatiques et de défendre les droits de l'Église « uniate » (1).

Les relations des nonces et des évêques ruthènes apprirent au Pape que le vieux duc Constantin Ostrogski était la cause principale de l'opposition, des difficultés et de tous les obstacles, l'adversaire que, dès le premier moment, l'Union avait à combattre. Par l'entremise du cardinal Bernard Matsieiowski, archevêque de Gnesen et autrefois évêque de Loutsk, et qui eut un grand mérite dans la réalisation de cette œuvre, le Pape cherchait à gagner à l'Union ce seigneur si puissant et possédant une si grande influence (2).

Lorsque, grâce aux démarches de Matsieiowski, on eut

(1) Theiner, Monumenta Poloniæ hist., p. 283.
(2) Theiner, Monumenta Poloniæ hist., p. 283.

un léger espoir de voir le duc renoncer à l'opposition avant de mourir, en suivant l'exemple des évêques, le Pape imitant l'exemple des évêques lui écrivit le 15 janvier 1605. Dans sa lettre, il réfutait les arguments qui semblaient empêcher le duc d'accepter l'Union ; il l'engageait à ne pas compter sur le patriarche d'Antioche ou de Constantinople, mais à donner le bon exemple en entrant dans l'Union, ce qui ne manquerait pas d'entraîner à sa suite toute la nation ruthène et de couvrir son nom d'une gloire immortelle (1).

Après Clément VIII, le pape Paul V donna à l'Union les mêmes marques de bienveillance. Depuis le premier instant de son élévation au Pontificat suprême, il n'épargna ni éloges, ni encouragements au métropolitain Pociey ; il l'engagea à ne point se lasser dans son zèle à défendre, fortifier et répandre l'Union. Le Pape apprit, semble-t-il, par la relation de Pociey, que celui-ci trouverait un aide puissant dans la personne du grand chancelier de la Lithuanie, Léon Sapieha ; Paul V écrivit une lettre à ce dernier pour le remercier et il lui demanda en même temps de prêter secours au métropolitain délaissé (2).

Comme son prédécesseur, ce Pape eut lieu d'être affligé à la pensée qu'aucun uniate n'était admis ni au sénat, ni à la diète, tandis que les schismatiques y avaient de très nombreux représentants et exigeaient toujours plus instamment que l'on enlevât leurs diocèses aux évêques uniates

(1) Theiner, Monumenta Poloniæ hist., p. 286.

(2) *L. c.*, p. 288-297.

et qu'on les déposât de leurs dignités. Il rappelait donc de nouveau au roi le devoir d'admettre les évêques uniates ou du moins le métropolitain au sénat, afin qu'il pût défendre les intérêts de l'Église ruthène (1).

On sait que les schismatiques ne négligèrent aucun moyen de rendre odieux et méprisables à la nation l'Union et les évêques ruthènes qui y avaient travaillé. Entre autres manœuvres, ils répandaient de fausses nouvelles parmi le peuple, par exemple que l'Union portait atteinte à l'intégrité du rite ruthène et n'était qu'un acheminement vers le rite latin. Cette raison était suffisante pour détourner de l'Union un clergé peu éclairé et une population plus attachée au rite qu'à la foi, qu'elle ne connaissait presque pas. Pour prouver la fausseté de ces nouvelles, le Pape envoya en Ruthénie, en décembre 1615, une déclaration où il affirmait que le Saint-Siège n'avait pas et n'avait jamais eu l'intention de porter tant soit peu atteinte au rite ruthène, encore moins de le supprimer ou de le remplacer par celui des latins (2).

Dans l'intérêt de l'Église ruthène, le Pape s'imposa même des sacrifices. Un des plus pressants besoins de l'Union en Ruthénie était le développement de l'éducation du clergé, qui, faute d'écoles, était plongé dans d'épaisses ténèbres. En 1615, il fit publier une constitution, en vertu de laquelle quatre jeunes ruthènes devaient faire leurs études à Rome

(1) Theiner, Monumenta Poloniæ hist., p. 348, 349, 350, 354.
(2) *L. c.*, t. III, p. 360.

dans le collège grec, fondé auprès de l'Église de Saint-Athanase (1) ; ils devaient y recevoir l'éducation aux frais du Pape.

Le pontificat de Grégoire XV fut court, cependant lui aussi donna des marques de sa sollicitude pour l'Union. Dans les moments les plus critiques qu'elle traversa, en 1622 et 1623, il supplia Sigismond III de ne point abandonner les uniates, de les protéger contre les attaques des schismatiques, en particulier des Cosaques. Il fit la même recommandation à l'archevêque de Gnesen, exigeant surtout qu'il secourût le métropolitain (2).

Le pape Urbain VIII occupa le Saint-Siège précisément à l'époque où eut lieu le martyre de saint Josaphat, archevêque de Polotsk, et en partie pendant le règne de Ladislas IV, époque bien triste dans l'histoire de l'Union. Ce roi crut gagner les Cosaques et assurer la paix en Ruthénie par des concessions faites aux schismatiques au préjudice de l'Union. Durant tout son pontificat de 20 années (1624-1643), Urbain VIII entretint une correspondance active avec le roi et l'épiscopat ruthène au sujet de l'Union ; de plus, il envoya des instructions détaillées au nonce sur la manière dont il lui fallait agir sur l'esprit du roi et des sénateurs, afin de ne causer aucun tort à l'Église ruthène unie au Saint-Siège. Et lorsque les démarches du nonce restèrent sans effet et qu'il ne put empêcher les concessions

(1) *L. c.*, p. 359.

(2) Theiner, Monumenta Poloniæ hist., p. 366, 367, 368.

favorables aux schismatiques, il refusa la sanction que le roi demandait pour ces concessions (1).

D'autre part, il ne laissa pas d'encourager les évêques ruthènes à persévérer dans la lutte pour défendre leur Église, il les loua de supporter la persécution avec tant de courage et les félicita de ce que, grâce à leur sollicitude, l'Union s'affermissait de plus en plus dans la nation et s'étendait toujours davantage (2).

Ce fut pendant le pontificat du même pape, que Rome envoya deux avertissements, l'un aux évêques polonais, de ne point regarder les évêques ruthènes comme leurs inférieurs et de les traiter en égaux ; l'autre aux Jésuites, afin qu'ils s'abstinssent de faire abandonner aux jeunes gens de la noblesse ruthène leur rite pour celui des latins. Quant aux Basiliens, le pape leur défendit expressément de changer de rite.

Ces deux avertissements furent la conséquence des plaintes renouvelées de la part du métropolitain qui soutenait que la noblesse et les Basiliens, en abandonnant ainsi le rite ruthène, ne faisaient qu'affaiblir l'Union en lui enlevant ses meilleurs appuis. Les convictions profondément catholiques de Sigismond III l'obligèrent à se montrer le partisan déclaré et le défenseur de l'Union. Il désirait l'unité religieuse dans son royaume et ne voyait venir qu'avec peine le moment où le protestantisme se dévelop-

(1) *L. c.*, t. III, p. 371, 377, 380, 402, 403, 417 et 418.

(2) Archives du Vatican, Nonciature de Pologne, t. 39 et Brevia Ordinis S. Basilii, t. I, p. 48.

perait en Pologne ; les vastes pays de la Lithuanie et de la Ruthénie étaient habités par des Ruthènes schismatiques. Aussi, lorsque les évêques ruthènes conçurent le projet de l'Union, les convictions religieuses du roi l'obligèrent à lui prêter son appui.

Sans doute, les considérations politiques exercèrent une influence sur ses dispositions à l'égard de l'Union, mais bien certainement, elles n'occupèrent que le second rang. Le chancelier Jean Zamoyski accorda cependant plus d'importance aux considérations politiques. En 1621, pendant la diète, un désuniate, défendant les droits de son parti, ajouta qu'il ne consentirait à payer le tribut exigé pour la guerre prochaine contre les Turcs que si justice était rendue aux désuniates. Le roi répondit : « Il vaut mieux « que le Royaume périsse, que nous périssions aussi, vous « et moi, plutôt que de porter atteinte à la Foi » (1).

Toutefois, comme nous l'avons remarqué, et prouvé plus haut, le projet de l'Union ne vint pas de Sigismond III. Ce mérite revient aux PP. Pierre Skarga et Antoine Possevin, légat du pape à la cour du roi Bathory et à celle du tsar Ivan-le-Terrible. Cette idée une fois jetée dans la société s'y développa et Sigismond III se l'appropria. Hélas ! il avait les mains trop étroitement liées par la législation du pays pour qu'il pût faire en faveur de l'Union tout ce que l'on aurait eu le droit d'attendre de lui comme monarque. Il ne cessa de protéger l'Union, plutôt

(1) Relations des nonces apostoliques, édit. Rykaczewski, t. II, p. 124.

au point de vue moral que matériel ; il donna des marques de cette protection en défendant les uniates contre les attaques des désuniates, bien plus qu'en leur prêtant secours pour accélérer le développement de cette œuvre.

Nous savons qu'au commencement de la lutte entre les uniates et les désuniates, le but principal de ces derniers était d'enlever leurs sièges au métropolitain et aux évêques uniates. Si ce but eût été atteint, ils eussent anéanti l'Union d'un seul coup. Ils agitèrent cette question aux diètes où ils se trouvaient en majorité avec les protestants et refusèrent de prendre part aux délibérations sur d'autres sujets tant qu'on n'aurait pas satisfait à leurs exigences. En outre, ils intentèrent des procès aux évêques uniates et portèrent la cause devant le tribunal suprême de Lithuanie, composé en grande partie de dissidents aussi opposés à l'Union que les schismatiques. Ils y gagnèrent toujours leurs procès et nous voyons en 1596, 1605 et 1609 le métropolitain Rahoza et l'évêque de Vladimir, Pociey, condamnés plusieurs fois à être déposés de leurs charges et de leurs dignités. Le mérite incontestable du roi fut de s'être opposé à l'exécution des décisions de la diète et des arrêts portés par le tribunal et d'avoir empêché les délibérations hostiles à l'Union (1).

Comme le tribunal de Lithuanie, composé en majeure partie de dissidents, tranchait toujours les questions au désavantage des uniates, Sigismond III lui enleva le droit

(1) Comp. l'instruction donnée au nonce de Torres en 1621. Relations des nonces, t. II, p. 116 et suiv.

de se prononcer avec compétence dans les causes entre uniates et désuniates et il remit cette affaire entre les mains du « judicium compositum », c'est-à-dire d'un tribunal composé de 6 ecclésiastiques et de 6 laïques, qui examinaient les questions concernant les uniates avec la plus grande justice (1).

En 1620, le patriarche de Jérusalem, Théophane, que nous connaissons déjà, revenait de Moscou. Il répondit à la demande des désuniates ruthènes et des patriarches de Constantinople par le rétablissement de la hiérarchie schismatique : un métropolitain et des évêques contre les évêques uniates, obéissant en cela à la pression de la Moscovie ainsi qu'à celle des Turcs. Le roi ordonna d'arrêter les évêques nouvellement sacrés et de les emprisonner, ce qui malheureusement ne fut pas fait, par égard pour les Cosaques (2). Toutefois, pendant les diètes de 1621 et 1623, la même question de l'approbation des évêques sacrés par Théophane fut agitée et fortement appuyée par les schismatiques et les catholiques, à cause des Cosaques ; Sigismond III ne permit pas de la résoudre au préjudice de l'Union (3).

Ce qui étonne surtout en présence de ces bonnes dispositions du roi, c'est que, malgré les représentations du Saint-Siège et sa promesse personnelle, donnée au moment

(1) Alb. Wijuk Kojalowicz, Miscellanea, p. 53.

(2) Archives des princes Czartoryski, à Cracovie, Acta publ. sub Sigismundo III, n° 754, t. III.

(3) Pietruszewicz, Swodnaja lietop., p. 58 ; relat. des nonces, t. II, p. 124.

où on consomma l'Union à Brest, il n'admit au sénat ni les évêques uniates, ni même le métropolitain ; et ici, on ne peut supposer qu'il n'était pas à même d'apprécier les avantages que l'Union en eût retirés. Les motifs de ce refus ne doivent pas sans doute être attribués à de la mauvaise volonté, mais à l'opposition et à la résistance des évêques latins et aussi des dissidents qui ne voulaient pas reconnaître dans les évêques ruthènes des frères et des égaux en dignité ; le roi ne put évidemment triompher de cette opiniâtreté. Que d'amers ressentiments n'eût-on pas épargnés à la Pologne de la part des Ruthènes par ce simple acte de justice !

On cherche à excuser la Pologne de toutes manières d'avoir refusé aux évêques ruthènes l'accession au sénat. Nous n'entrerons point dans l'analyse de ces arguments, parce qu'ils ne le méritent pas ; nous préférons avouer que, sous ce rapport, nous avons fait du tort à l'Union et à la Ruthénie et qu'en refusant aux évêques leur admission au sénat, on commit une grande faute au point de vue politique.

Les convictions et les sentiments de Sigismond III furent partagés par son grand chancelier Jean Zamoyski ; mais, avant la réalisation de l'Union à Brest, l'action de celui-ci fut peu visible et se confondit avec celle de Sigismond III. On peut l'affirmer avec plus de justesse encore, lorsque l'Union fut accomplie ; chaque fois que le roi s'opposa avec énergie aux complots des schismatiques, Jean Zamoyski prit toujours son parti.

L'influence de Zamoyski se manifesta de la manière la plus frappante dans l'affaire de Nikifor, protégé du duc Constantin Ostrogski. Malgré cette protection si puissante, le chancelier obtint cependant la condamnation de Nikifor comme espion par la diète de Varsovie en 1597.

Malheureusement, des malentendus entre le roi et son chancelier affaiblirent l'influence de Zamoyski sur les progrès de l'Union pendant les années suivantes et Sigismond ne montra pas le courage que réclamait l'Union menacée.

CHAPITRE II

LE MÉTROPOLITAIN POCIEY ASSURE L'EXISTENCE LÉGALE DE L'UNION

1. Les défenseurs naturels de l'Union étaient les évêques. Mais si l'on n'a pas oublié ce que ce récit a pu nous apprendre de la valeur morale de l'épiscopat ruthène avant la réalisation de l'Union, on doit reconnaître qu'on ne pouvait pas en attendre grand'chose. Son chef, le métropolitain Michel Rahoza, fut attiré à l'Union par ses collègues et il y donna son adhésion par égard pour le roi, plutôt que d'après ses convictions personnelles. Il joua un rôle double jusqu'au moment où elle fut proclamée au synode de Brest. Après cet acte, il se contenta de faire ce qui était son plus strict devoir. Aussi s'éclipsa-t-il en 1599, ne laissant aucune trace de son action (1).

Chose étonnante ! l'évêque de Loutsk, Cyrille Terletski, homme beaucoup plus capable et qui, de tous les évêques ruthènes, avait le plus ardemment travaillé à l'Union, rentra

(1) Kostomarow, p. 326, *l. c.*

dans le silence après le synode de Brest (1). Il faut chercher la cause de cette retraite dans son amour-propre blessé et dans la jalousie qu'il éprouva de voir le siège métropolitain lui échapper pour être donné à Pociey. La lettre que Pociey écrivit à Léon Sapieha, le 5 avril 1603, le prouve clairement.

« Pourquoi Votre Altesse m'écrit-elle au sujet de l'évê-
« que de Loutsk, comme si je le traitais avec dédain et
« sans respect, d'après les plaintes qu'il a formulées contre
« moi en votre présence ? Veuillez n'y ajouter aucune
« foi ; il fait retomber sa propre faute sur moi, puisque,
« pendant un an et demi, depuis notre rencontre à Vilna,
« non seulement il ne m'a pas rendu visite, mais il ne m'a
« même pas envoyé son chien et n'a pas répondu à mes
« lettres ; tout lui est à charge : ma métropole, mon au-
« torité ; s'il occupait ma position, je saurais lui témoi-
« gner plus d'honneur qu'il ne m'en rend ; il ne devrait
« point me porter envie, puisque son diocèse est plus im-
« portant que les deux miens réunis. Au temps où la mé-
« tropole était florissante, le revenu s'élevait à mille flo-
« rins ; mais, en ces dernières années, je n'en retire pas
« même cinq cents ; ainsi j'ai un grand titre, mais par
« contre de maigres avantages pécuniaires. Mais, laissons
« de côté cette pensée ; dussé-je même mendier, je ne ces-
« serai de servir l'Église de Dieu » (2).

(1) Makarija, Istorija Russkoj Cerkwi, t. II, p. 411 et 412 et Wilenski Archiw Sborni, t. I, nos 70, 76.

(2) Archives de la famille Sapieha, t. I, p. 468. Léopol 1892.

Tout le lourd fardeau des ennuis à supporter et des luttes à soutenir contre les adversaires de l'Union pesa dès lors sur Hipace Pociey, évêque de Vladimir et devenu plus tard métropolitain. Heureusement, c'était un homme de volonté ferme, qui en présence des plus grandes difficultés s'armait d'un courage plus grand encore et ne se reposait pas avant qu'il n'eût atteint son but. On peut dire avec assurance que lui seul soutint l'Union dès le début ainsi que dans la suite et, par son énergie, l'empêcha de sombrer. Il fut aidé dans ce grand travail par la popularité dont il jouissait, par son ancienne dignité de sénateur, par son éloquence et surtout par la sainteté de sa vie, unie à un admirable désintéressement. Les schismatiques l'accusèrent d'ambition ; mais quelle ambition pouvait avoir celui qui, pour devenir évêque ruthène, renonça à la dignité sénatoriale et vécut depuis lors dans un état voisin de la misère ? Il lui arriva quelquefois de manquer d'argent pour se rendre au synode, où il devait défendre les droits de son Église.

A la fin de sa vie, il se retira à la campagne, car son évêché ne lui fournissait pas de quoi vivre. « Mais fallût-« il demander l'aumône, dit-il, je n'en servirai pas moins « l'Église de Dieu » (1).

Tout au plus aurait-il pu obtenir la dignité de sénateur, si le roi avait donné son acquiescement à la demande des Papes et exécuté la condition posée par les évêques ruthènes au moment de la réalisation de l'Union.

(1) Arch. de la famille Sapieha, t. I, p. 368, Léopol 1892.

Lorsque le synode de Brest fut terminé, Pociey s'empressa de revenir dans son diocèse de Vladimir et, avec un zèle vraiment apostolique, travailla à mettre l'Union en vigueur. La chose n'était pas facile ; dans les villes qui possédaient des confréries, le clergé, excité par les membres de ces confréries, faisait de l'opposition. Quant aux campagnes, les prêtres obéissaient uniquement par crainte, mais cependant on ne pouvait compter sur les pasteurs pour diriger leurs ouailles dans le sens de l'Union avec l'Église. L'évêque eut au moins une consolation avant d'être élevé à la dignité de métropolitain. En 1598, une partie des habitants du palatinat de la Volhynie, entre autres Stanislas Radziwill, Georges Tchartoryski, Michel Mychka, castellan de la Volhynie, Abraham Mychka (Myszka), staroste d'Ovroutsk, Jean Houlewitch (Hulewicz) et vingt-neuf autres adhérèrent ouvertement à l'Union ; ils adressèrent au roi des actions de grâces pour cette réunion de l'Église grecque avec l'Église romaine et le prièrent de ne pas permettre que cette œuvre fût mise en péril, à cause du mécontentement de quelques-uns (1). Cinq ans plus tard, en 1603, cinquante familles nobles de la Volhynie firent encore le même acte d'adhésion. C'était, entre autres : Théodore Skoumine Tychkiewitch, palatin de Novogrodek, Frédéric Tychkiewitch de Lohoisk, le duc Georges Tchetwertynski (2).

Mais le dévouement de Pociey pour l'Union se manifesta

(1) Colloquium de Lublin, p. 36.
(2) Colloquium de Lublin, p. 38.

pleinement, quand, après la mort de Rahoza au mois d'août 1599, il fut promu à la dignité de métropolitain. Précisément cette année-là, peu de temps avant sa nomination, les schismatiques et les protestants de Vilna formèrent une confédération contre les uniates, dont les membres s'étaient engagés à coaliser leurs efforts pour anéantir l'Union.

A peine la nouvelle de l'élévation de Pociey à la dignité de métropolitain fut-elle connue, que les membres de cette confédération qui faisaient partie de la noblesse du palatinat de Kiev et de la Volhynie, adressèrent au roi, lors de la diète de 1600, une protestation contre cette nomination, et en général contre Pociey et Terletski. Ils les accusaient d'être les auteurs des désordres et des divisions du peuple ruthène, par suite de l'introduction de nouveautés dans leur Église. Cette plainte fournit à Pociey une excellente occasion de prouver ce qu'il était.

Il se présenta à la diète et y prit la parole. Son intention était de se disculper ainsi que son collègue et en général de défendre l'œuvre tout entière de l'Union. Voici comment il parla :

« On nous traduit devant les tribunaux comme si nous « étions des laïques et que nous profitions de notre éléva- « tion pour la perte du peuple ruthène. Il est étonnant que « ce soient les ouailles qui se plaignent de leur pasteur, « tandis qu'au contraire le pasteur devrait se plaindre de « celles de ses ouailles qui n'obéissent pas à leur chef ; « il devrait les punir et, d'après les préceptes de l'apôtre « saint Paul, les ramener à l'obéissance. N'est-ce pas Votre

« Majesté qui me confia l'évêché de Vladimir, sur les ins-
« tances du palatin de Kiev, qui me suppliait, les larmes
« aux yeux, de l'accepter ? N'est-ce pas Votre Majesté qui
« m'appela à la dignité de métropolitain après la mort de
« Michel ? Quel est donc, dans notre royaume, celui qui re-
« tire les dignités sans de justes raisons ? En ce qui con-
« cerne la séparation d'avec le patriarche, il faut qu'on
« sache que les patriarches ne nous ont enseigné ni la
« science, ni l'ordre ; ils venaient chez nous comme des
« loups, et, au lieu de la paix, ils nous apportaient la dis-
« corde et la division. Ils accordèrent, dans les confréries,
« aux simples fidèles un pouvoir inouï, opposé à la loi de
« l'Église ruthène et les soustrayant à la juridiction des
« évêques, ils leur conférèrent en vérité un pouvoir épis-
« copal. Et voilà que des paysans, dans leur simplicité, se
« sont tellement familiarisés avec l'exercice de l'autorité
« qu'ils n'écoutent plus ni les seigneurs, ni les évêques ;
« ce ne sont plus que discordes, querelles et le sang coule.
« Nous n'avons rien introduit de nouveau. Un de mes pré-
« décesseurs, cent cinquante ans auparavant, accepta l'U-
« nion au concile de Florence ; il reconnut alors l'évêque de
« Rome comme le Pasteur de l'Église universelle et se mit
« sous son obéissance. De plus les rois de Pologne accor-
« dèrent des lois et des privilèges à l'Église ruthène, alors
« même que le Sultan infidèle n'avait encore sous sa dépen-
« dance ni le patriarcat, ni l'Empire grec. Et maintenant
« que le pouvoir temporel est entre ses mains et qu'il dé-
« pend de lui de donner ou de refuser le siège au patriarche,

« ne sommes-nous pas forcés d'abandonner un chef pareil « qui n'a pas lui-même de liberté et qui ne peut pas nous « donner le salut (1) ? »

Le discours de Pociey fit impression sur les députés et la diète déclara que les évêques, en acceptant l'Union, n'avaient causé aucun préjudice aux lois du pays et qu'ils pouvaient conserver leurs dignités.

Pociey sauva l'Union de la même manière, à la diète de 1609, quand il demanda justice aux tribunaux contre les plaintes et les attaques des désuniates ; on lui avait répondu, pour se débarrasser de lui, que l'on n'avait pas le temps de s'occuper de cette question. Il publia alors, pendant la durée de la diète, un petit écrit, dont la préface renfermait un véhément appel au roi et aux hommes de bonne foi. Le résultat fut que l'évêque de Vilna, Woina, engagea le roi à adoucir la loi contre les uniates, en ajoutant que si un parti se rendait capable de quelque faute à l'égard de l'autre, le parti accusé aurait le droit de recourir au forum ecclésiastique (2).

Voici un passage de cet appel : « Nous ne voulons pas « que personne puisse dire de nous : *qui tacet, consentire* « *videtur,* quoique nous ne fussions pas aussi curieux que « les désuniates : pourtant, quand la chose a pu se faire « opportunément et que l'occasion s'en est présentée, nous « avons toujours été prêts à rendre compte de notre con-

(1) « Perestoroga », dans A. Z. R., t. IV, n° 149, p. 221-222 : Kostomarow, *l. c.*, p. 329-330.

(2) Volumina legum, t. VII, p. 465, édition de Pétersbourg.

« duite pendant les diètes, à toute la république, partout « ou l'on eût voulu nous entendre. Nous vous avons de- « mandé, Seigneur, nous avons demandé à la république « de vouloir bien entendre nos adversaires pour juger s'ils « avaient raison d'élever contre nous des plaintes et des « cris. Mais nous n'avons jamais pu l'obtenir, à cause de « la tristesse des temps et de tous les troubles de la répu- « blique. Il est arrivé par deux fois que nos adversaires « nous ont donné rendez-vous aux diètes et quand nous « avons voulu leur exposer notre sentiment de bonne grâce, « ils se sont retirés et ont demandé qu'on nous dégradât « sans jugement, sans lois et sans nous permettre de « nous expliquer, nous refusant ainsi ce qu'on accorde « même aux plus grands criminels, lorsqu'on leur laisse « un *beneficium juris*, en vertu duquel aucun tribunal ne « peut les punir, *nisi jure victum*. On nous applique des « traitements tout opposés à ceux dont jouissent nos ad- « versaires. On dégrade, on porte des décrets sans appel, « sans loi, sans juge compétent... Et nous, nous nous « adressons à la loi, en disant : nous ne vous demandons « aucun adoucissement, nous n'en appelons pas à notre loi « ecclésiastique, ce que vous ne pourriez nous interdire, et « nous sommes prêts à supporter toute espèce de châti- « ments, mais, d'abord, entendez-nous, jugez-nous, prenez « connaissance de la vérité et alors seulement punissez. « Pour des choses moins graves, il n'est permis à personne « d'agir avec violence, sans jugement ni loi. Or ici, il s'a- « git de Dieu, de sa gloire, de la vérité, de la paix, de

« l'union de l'Église divine, enfin il s'agit de l'honneur « d'hommes bien nés. Dépouiller quelqu'un de ses dignités, « est-ce honnête ? Peut-on faire à la légère, sans entendre « le parti accusé, sans jugement, sans loi, uniquement à « cause des réclamations des adversaires, des choses telles « que condamner avant de rendre l'arrêt, exécuter avant de « juger ? Dans quelle loi, quel statut avez-vous trouvé « cela ? » (1)

Ne se bornant pas à prévenir les décisions de la diète qui pourraient nuire à l'Union et à protester contre l'incompétence des tribunaux lithuaniens, Pociey faisait en même temps des recherches dans les archives de l'Église ruthène. Il réunissait des preuves établissant que les lois et les privilèges accordés à l'Église ruthène à différentes époques par les rois polonais et dont les désuniates se prévalaient, ne les concernaient pas, mais bien les uniates ; que les privilèges et les constitutions du pays garantissaient l'existence de l'Église uniate ; par conséquent qu'il n'était permis ni aux tribunaux, ni aux diètes de toucher à sa liberté.

Le résultat de ces laborieuses recherches fut réuni dans un ouvrage publié sous le titre : « Privilèges accordés « par Leurs Majestés les Rois de Pologne et preuves « graves établissant et recommandant l'Union ». Parmi les privilèges de l'Église ruthène, il présenta à l'approba-

(1) Privilèges accordés par Leurs Majestés les Rois de Pologne, par Hipace Pociey, Métropolitain, 2e feuille. Le lieu et la date de l'impression manquent au titre.

tion particulière de Sigismond III le privilège accordé par Sigismond I à son prédécesseur, le métropolitain Soltan et conçu en ces termes : (1) « Le métropolitain et ses succes-« seurs auront sous leur autorité les églises du rite grec, « afin de les garder, de les diriger, de les bénir, et de les « gouverner d'après les saintes lois ; ils devront surveiller « et juger les évêques, les archimandrites, les igoumènes, « les popes, les diacres et tous les membres de l'Église « grecque, soit ecclésiastiques, soit laïques ; ils devront « s'occuper de toutes les affaires spirituelles, les bénir, ar-« rêter les coupables, les rebelles et les punir d'après les « lois et les constitutions de l'Église orientale, sans que « personne puisse le leur interdire. De même les évêques « qui sont sous l'autorité du métropolitain de Kiev auront « le même pouvoir sur leurs subordonnés ; ils devront « aussi juger et surveiller les affaires spirituelles d'après « l'ancien usage. Et nous ordonnons que tous les princes « et seigneurs ainsi que les palatins, les starostes, les re-« présentants du rite romain aussi bien que ceux du rite « grec, les adjoints, les bourgmestres ne fassent aucun tort « à l'Église ruthène de Dieu, ni au métropolitain ni aux « évêques ; qu'ils ne s'occupent pas des revenus de l'É-« glise, ni d'aucune affaire et jugement spirituels ».

Après avoir obtenu l'approbation du roi, Pociey s'appuya

(1) Les lois et les privilèges accordés par Leurs Majestés les Rois de Pologne et du Grand-Duché de Lithuanie aux habitants de la Couronne de Pologne, du Grand-Duché lithuanien de la religion grecque unie à l'Église romaine, édités par la confrérie de la S^te^ Trinité de Vilna, 1632, p. 41.

dès lors sur ce privilège pour exercer sa juridiction contre les désuniates et ne tint nul compte des décisions du tribunal de Lithuanie, qui le condamnait, lui et ses collègues, à la déposition de leurs sièges (1). Conformément à ce privilège, il exigea surtout que, dans les villes et les domaines de la Couronne, on lui remît toutes les églises occupées par le clergé régulier ou séculier et il demanda au clergé ainsi qu'au peuple la soumission et l'obéissance qui lui étaient dues comme au pasteur et au supérieur légitime.

Mais quand sa voix de pasteur fut méconnue, par suite des divisions et des calomnies (2) suscitées par le parti

(1) A. Z. R. t. IV, nº 150.

(2) Une lettre de Pociey, où il réfute publiquement les calomnies lancées contre lui, nous prouve jusqu'à quel point le parti schismatique descendait dans la calomnie à son égard. Voici quelques passages de cette lettre : « Lors même qu'il ne conviendrait pas à un homme honnête et vertueux de se défendre des calomnies articulées contre lui hors de sa présence, car ceux qu'ils s'y livrent ne sont que des petits chiens qui, après avoir aboyé derrière une haie, courent se cacher... ensuite, s'il ne s'agissait que de ma personne, je laisserais tout cela de côté, car Dieu et les hommes connaissent ma naissance honorable, mes actions honnêtes, ma situation ; depuis ma jeunesse j'ai occupé des postes élevés et illustres, c'est ainsi que je suis arrivé *ad senatoriam dignitatem*. Je ne dis pas cela pour me faire valoir, Dieu m'en est témoin, mais pour prouver que si j'étais ce que me dépeignent les méchantes gens, jamais je ne serais parvenu à ces dignités. De sénateur, je suis monté sur ce siège, d'abord comme évêque *invitus*, ensuite comme archevêque, ce que ne peuvent nier mes ennemis eux-mêmes. Portant maintenant avec moi *personam publicam* et étant le Pasteur de l'Église ruthène, dans ce royaume de Votre Majesté, je tiens à ma conscience et à mes devoirs de pasteur. Les hommes me font passer pour tout autre que je ne suis, non seulement en secret, mais même *in publico* et, ce qui est pire, du haut de la chaire. Il faut donc que, malgré moi, je me fasse connaître, en réfutant cette calomnie, non pas à cause de ces aboiements, mais pour l'instruction des âmes chrétiennes, les vraies brebis de Notre Seigneur. Il est arrivé à ma connaissance qu'à Léopol, dans l'Église de la confrérie, un certain pope,

opposé, il crut avoir le devoir et le droit d'employer des moyens auxquels il n'eut recours qu'à la dernière extrémité (1).

Plus les ordres de Pociey étaient contredits, plus son emportement et sa vivacité augmentaient, ce qui ne convenait guère à sa dignité d'évêque. C'est alors que, parlant

de sa propre initiative ou poussé par quelqu'un, avait osé affirmer que j'avais été hérétique et ensuite arien, après, *per gradus*, puis des portes de l'enfer avançant dans l'enfer même, que j'avais été juif et que j'avais renié le nom de N. S. Jésus-Christ. D'autres prétendent que je me suis fait circoncire et que c'est le patriarche Jérémie qui m'a converti. Voyez vous-mêmes, mes bien-aimés frères, si ce n'est pas une éclatante calomnie. Quand on m'a appelé à la dignité épiscopale, mes calomniateurs m'ont reconnu pour le meilleur chrétien et longtemps ils me présentaient comme tel, ce que je pourrais leur prouver par leurs propres lettres. Ils m'ont élevé jusqu'au septième ciel et maintenant que j'ai rendu obéissance *Summo Pontifici, vicario Christi*, comme l'ont fait mes prédécesseurs, ils me rejettent jusque dans l'enfer.

C'est vrai et j'avoue moi-même cette faute, j'ai appartenu assez longtemps à la religion protestante, parce que dans ma jeunesse j'avais étudié dans une école appartenant à cette religion et qu'ensuite j'avais été aux ordres d'un maître, chez qui l'hérésie avait son principal point d'appui. Mais que j'aie embrassé l'hérésie des ariens ou des anabaptistes, cela est faux ; au contraire, ces deux sectes m'ont éloigné de la religion protestante. Je suis revenu à mon ancienne foi ruthène dans laquelle, par mon grand-père et par mon père, j'étais né. Telle a été ma conduite vingt ans environ avant de devenir prêtre ; mais jamais il n'a été dans ma pensée, grâce à Dieu, de me rapprocher de ces maudits juifs et d'abandonner Jésus-Christ, mon Seigneur et mon Dieu... » A. Z. R., t. IV, p. 209 et 210.

(1) Lettre de Szczesny Herburt, staroste de Dobromil, écrite en 1613, où il est question des persécutions de l'Union contre les désuniates sous le gouvernement de Pociey. Les historiens la citent comme une preuve des persécutions souffertes par les désuniates. Mais cette lettre ne fait pas connaître le véritable état des choses. Elle est écrite, il est vrai, d'un ton calme, sans passion, plutôt sous une impression mal fondée, systématiquement soutenue par les désuniates dans toutes les assemblées, qu'appuyée sur des faits. Cetre lettre se trouve dans les « Dokument. objosnia. Istoriju Zapadno Ruskago Kraja », Pétersbourg, 1865, p. 214-228. Nous ne croyons pas nécessaire de nous arrêter plus longtemps sur cette lettre. Notre chapitre sur Pociey y répond suffisamment.

de ses adversaires, il ne choisissait plus ses expressions. Il s'irritait parce qu'il voulait vraiment le bien de son Église et du peuple ruthène. D'autre part, le mauvais vouloir et les idées fausses de ses adversaires, qui méconnaissaient et dénigraient à chaque pas ses intentions, lui créaient des difficultés et il ne trouvait chez le gouvernement et chez les catholiques qu'un secours insuffisant. Dans ses lettres à Léon Sapieha, vice-chancelier de la Lithuanie, parlant des popes en révolte contre l'Union et contre lui, il n'était pas rare qu'il leur appliquât les expressions suivantes : « cruels larrons, foule indisciplinée, mauvaise nation de paysans, traîtres, bannis qui crèveront dans la malédiction, horde de Nalewaiko » etc... Ailleurs, il en appelait au synode contre ces malfaiteurs. En apprenant la mort de Nikifor, qui se fit passer pour exarque et mourut à Malborg, il dit qu'il « avait crevé à Malborg ». Une autre fois, il demanda au chancelier, bon catholique, d'adresser aux popes indignes des réprimandes en latin, à leur donner le frisson.

Lorsque le chancelier se plaignit de la conduite du moine, délégué de la Sainte-Trinité, Pociey répondit ; « Que puis-je faire, puisque je n'en ai pas de meilleur ; il « est difficile de trouver quelqu'un à qui on puisse se fier « et quand même on pourrait trouver un sujet plus instruit, « personne ne voudrait remplir ses devoirs, en souffrant de « la faim et du froid... Ces messieurs les bourgmestres se « sont emparés de tout et ils ordonnent au pope de vivre « de l'autel, mais l'autel ne rapporte rien ; cela va mal « quand le pope est présent, pis encore quand il est absent ;

« je supporte celui-ci parce que je n'ai pas l'embarras du « choix ; j'écris, je menace, je recommande et s'il ne con- « vient pas, il n'y a qu'à le renvoyer et en chercher un « autre, pourvu que j'aie de quoi le rétribuer et qu'ayant « le *victum*, il ne mendie pas... Que Votre Altesse m'aide « *sua auctoritate*, auprès de mon maître le Roi et vous « verrez que j'amènerai les popes à la soumission et que « les autres se soumettront aussi, car, avec ce tas de brutes, « nous n'aboutirons à rien par la bonté... ».

Quand il apprit que le pope de Pinsk, Mikolski, s'était rendu chez le chancelier pour obtenir l'évêché ruthène de Pinsk, et que, par son langage indigne, il avait mérité d'être mis aux fers, il regretta que cela n'eût pas été fait et écrivit : « Votre Altesse n'aurait rien fait *contra cons-* « *cientiam*, car ce n'est pas un prêtre, mais un véritable « scélérat que Votre Altesse eût mis en prison » (1).

Lorsqu'on lui refusa d'exercer ses droits de métropolitain sur l'Église ruthène, il écrivit : « Si ma juridiction « est contestée, je proteste devant le ciel et la terre que je « ne voudrais pas rester une heure sous le poids d'une « telle responsabilité et que je déposerais ma dignité et « mes privilèges aux pieds de Votre Majesté, car je préfé- « rerais finir mes jours plutôt que de voir en ma personne « ce grand et saint siège épiscopal subir un préjudice quel- « conque et, après moi, *Summo Pontifici*, *vicario Christi*, « de la honte et de la peine » (2).

(1) Archives de la famille Sapieha, t. I, p. 340, 341, 342, 352, Léopol, 1892.
(2) Archives de la famille Sapieha, p. 368.

En parlant de popes encore plus coupables et plus rebelles, qui ne voulaient pas se soumettre à sa juridiction, il disait : « On leur a laissé déjà assez de liberté ; il faut « vraiment agir avec eux comme avec des gens qui *neque* « *rationibus*, *neque evidentissimis documentis*, ne se lais- « sent pas attirer au bien, imitent seulement la bêtise et la « grossièreté ; en parlant d'eux, il ne faudrait pas dire l'en- « têtement des popes, mais des paysans. L'Apôtre saint « Paul n'a pas écrit sans raison *compelle intrare* contre de « pareilles gens qui ne tiennent ni à leur propre salut, ni « à celui des autres et au contraire sont *pestiferus morbus* « *inter gregem Domini*. Ce qui est pire, c'est qu'ils s'ar- « rogent une plus grande juridiction que les évêques ; ils « adressent des recours aux patriarches qu'ils ne voient « jamais et s'éloignent de leurs pasteurs. Qui ne comprend « que ce n'est pas tant pour défendre la juridiction patriar- « cale qu'ils connaissent, depuis qu'ils agissent ainsi, que « pour jouir de leur liberté et ne pas sentir de surveillants « au-dessus d'eux ? On est effrayé de faire connaître com- « bien le libertinage a augmenté parmi eux. Quand les « évêqnes de la Grèce veulent les punir pour quelque mé- « fait, ils ont coutume de répondre : « que vous n'avez rien « à voir dans ce que nous faisons, ce n'est pas votre dio- « cèse », et quand leurs propres évêques leur font des « remontrances, ils s'excusent et rejettent leurs fautes sur « les patriarches. Si nous ne pouvons rien faire dans les « domaines des seigneurs et de la noblesse, que nous ayons « au moins l'autorité sur les catholiques et dans les pro-

« priétés de Votre Majesté, ainsi que le pouvoir de punir « les méchants *et unionem sanctam promovere* » (1).

Ce qui devait irriter avec non moins de raison l'infatigable Pociey dans la lutte entreprise pour une cause si sainte, c'était l'indifférence des catholiques du rite latin en Pologne. Aussi se plaignait-il amèrement de cette indifférence et de l'abandon dans lequel le laissaient les catholiques.

On donna le gouvernement du couvent de Suprasl à un certain laïque Pouchatch (Puchacz), un latin qui s'empara de tout dans ce couvent richement doté, réduisit les moines à la misère et à la faim, de sorte qu'ils furent obligés d'interrompre pendant des semaines entières les offices divins, parce que le vin nécessaire à la messe leur faisait défaut et qu'ils n'avaient pas de quoi en acheter. En vain, Pociey appelait au secours ; il exprimait son indignation par ces mots : « Voilà notre beau catholicisme ; je n'ose écrire « davantage. Maître, vengez ces injustices, je n'y puis rien. « Je ne fais que répandre des larmes, mais il faudra en « informer le Souverain Pasteur » (2).

Une autre fois, il écrivit de Minsk (18 décembre 1604) à Léon Sapieha pour se plaindre du clergé ruthène, grossier et non civilisé, et d'une vente faite à Minsk par certains frères Filipowitch (Filipowicz). Sur les terres de ces riches paysans se trouvait une église ruthène avec un cimetière, qui d'ailleurs ne leur appartenait pas ; ils le vendirent à

(1) Archives de la famille Sapieha, t. I, p. 352, 353, Léopol 1892.
(2) Même source, p. 312.

des mahométans pour bâtir un temple à l'abominable Mahomet : « Je n'ose rien faire par force et cela ne me « convient pas ; je ne trouve de secours chez personne, au « contraire, plus de mépris encore. Mais, comme une « anguille, je me traîne par terre ; je ne puis avoir de paix « avec eux...

« Mais ne vous étonnez pas de mon impuissance, puis- « qu'ils jouissent non seulement de la liberté, mais ils « trouvent même des défenseurs parmi les catholiques. « Pour moi, malgré mes soucis, ma santé ruinée et mon « âge avancé, s'il y a une diète à Varsovie, je m'y traîne- « rai, dussé-je n'arriver que pour la fin. Je prie votre Al- « tesse de vouloir bien ne pas perdre de vue les intérêts de « l'Église de Dieu et en même temps de vous souvenir de « moi, pauvre homme. Ne m'abandonnez pas *in oppro-* « *brium inimicis meis*, aux mains de ceux qui de toutes « parts s'élèvent contre moi. Je sais et j'apprends que « dans la Volhynie, ce sera la même chose et ce qui est « pire, *per hominem catholicum*, comme je l'ai entendu « dire!... que Votre Altesse, comme véritable fils *sanctæ* « *Matris suæ ecclesiæ catholicæ*, ne nous abandonne pas, « nous malheureux ! » (1)

Enfin, dans une autre lettre à Sapieha, il lui demande de le défendre et écrit : « Je vous prie qu'on ne me fasse « pas disparaître avant d'avoir prouvé mon innocence, car

(1) Archives de la famille Sapieha, t. I. p. 438, 439, 442, 443. Léopol, 1892.

« même les catholiques se sont mis d'accord avec les « schismatiques contre moi » (1).

2. Nous avons parlé en général des difficultés que Pociey rencontrait comme métropolitain, quand il demandait la reconnaissance légale de l'Union et de son pouvoir comme évêque sur toutes les églises ruthènes et sur les monastères des deux diocèses de Kiev et de Vladimir, dont il avait la charge (2). Nous avons aussi parlé de la situation dans laquelle il se trouvait vis-à-vis des désuniates. Passons maintenant aux détails qui nous feront encore mieux comprendre les difficultés de sa position et l'exagération des plaintes des désuniates contre les violences qu'il leur faisait subir. Ce fut à Vilna que Pociey eut à soutenir les plus grandes luttes pour reprendre possession des églises ruthènes. Il paraît que, pendant un certain temps, à l'exception de la confrérie stauropigiale du Saint-Esprit et de quelques prêtres, le reste du clergé de Vilna l'avait reconnu comme son pasteur légitime. Mais, peu à peu, sous l'influence de la confrérie, ceux qui dès le début s'étaient donné des apparences de soumission, commencèrent à jeter leur masque de fourberie et ourdirent un complot secret contre le métropolitain, au printemps de l'année 1608. A la tête de ce complot se trouvaient deux prêtres qui jusque-là avaient joui de la confiance du métropolitain et qu'il avait ordonnés, Samuel Sientchylo (Sienczylo),

(1) Même source, p. 440.

(2) Outre la métropole, Pociey garda aussi le diocèse de Vladimir, car les schismatiques s'étaient emparés des biens de la métropole.

archimandrite du monastère de la Sainte-Trinité et Barthélémy Zachkowski (Zaszkowski), doyen de Vilna.

Pociey se trouvait alors auprès du roi à Varsovie, lorsqu'il eut connaissance du complot qui se tramait contre lui ; il s'empressa de nommer Velamin Routski comme son vicaire général pour toute la Lithuanie (27 juillet 1608). Il écrit: « Routski me remplacera pour faire cesser les « désordres, punir les coupables, surtout à Vilna où le « bien s'était développé davantage... mais le démon, ennemi « des âmes, suscite des adversaires et multiplie les obs- « tacles; pour les faire disparaître, nous ordonnons que « tout le monde devra obéir au Père Routski » (1).

Malgré cette ingénieuse nomination, il n'empêcha cependant pas la révolte d'éclater.

Alors les conspirateurs, qui avaient déjà pour eux tout le clergé de Vilna, à l'exception des moines de la Sainte-Trinité, se réunirent de nouveau, le 10 décembre 1608, sous la présidence de Barthélémy Zachkowski et de Samuel Sientchylo et ils s'engagèrent par serment à proclamer publiquement, le 15 du même mois, qu'ils n'auraient plus aucun rapport avec Pociey et qu'ils se placeraient sous la juridiction du patriarche de Constantinople. En même temps, ils firent répandre par des émissaires dans les villes de la

(1) A. Z. R. t. IV, n. 175 et Vita Routski par Korsak, ch. 20, manuscrit que, malgré toutes nos démarches, nous n'avons pas pu nous procurer. La copie de Léopol de ce manuscrit, qui appartient à la bibliothèque polonaise de Paris (6, quai d'Orléans), se trouve pour le moment à Burgos, en Espagne, d'où il était difficile de le faire revenir.

Lithuanie, de nombreux pamphlets contre l'Union et contre Pociey, engageant les habitants à suivre leur exemple.

« Chez Pociey, écrivaient-ils, tout est d'argent et d'or, « les assiettes, les plateaux, les plats, les coupes, et le « pope, son véritable frère en Jésus-Christ, n'a pas de pain. « Pociey a des tapis, des lambris et les autels sont dénués « de tout, les murailles des églises ruthènes sont nues. Il « faut donc rompre avec l'Union, et le temps presse, la « convocation de la diète approche, il faut présenter au « roi une pétition lui demandant de conserver l'Église « ruthène et la juridiction des patriarches ». Leurs agents rassemblaient le peuple autour d'eux dans les cabarets de campagne et les cimetières ruthènes. En peu de temps, la Lithuanie tout entière fut en révolte, à Minsk, à Grodno, à Novogrodek et les popes embrassèrent ouvertement le parti du schisme (1).

Pociey, informé de ce qui se passait, arriva à Vilna. Comme le roi vint aussi dans cette ville peu de temps après, il se sentit soutenu par son autorité, il reprit les églises ruthènes et y installa des prêtres qui lui étaient soumis et il le fit d'autant plus facilement que le tribunal *compositi judicii* reconnut ses droits. Avec l'assentiment du roi, il destitua Sientchylo et Zachkowski de leurs charges, leur fit quitter la ville et confia le gouvernement du monastère de la Sainte-Trinité à Velamin Routski. Cette destitution inspira aux adversaires le désir de la ven-

(1) La vie de S. Josaphat Kountsewitch, d'après l'ouvrage de Dom Guépin, Léopol 1885, p. 124.

geance. Il se trouva un lâche instrument pour l'exécuter, Jean Toupeka (Tupeka), échevin du magistrat de Vilna, qui, séduit par de riches promesses, se laissa entraîner à un attentat contre la vie du métropolitain. Le 12 août 1609, au moment où Pociey se rendait chez le roi et traversait la place du marché, ce scélérat l'attaqua en face et lui donna un si violent coup d'épée que si Pociey ne l'eût paré avec ses mains, il eût été tué sur place ou au moins mortellement blessé. Il en fut quitte pour deux doigts coupés et un troisième, blessé.

Ce fut le premier sang versé pour la défense de l'Union. Le vieillard était tombé par terre et grâce à son compagnon Routski, qui le couvrit de son corps, il fut préservé du second coup dont on le menaçait. On le transporta dans une maison voisine, où arrivèrent immédiatement le roi et ses sénateurs ; puis Routski porta les doigts coupés sur l'autel de l'église de la Sainte-Trinité, et, pour remercier Dieu d'avoir conservé une vie si chère, il chanta le *Te Deum* avec le peuple rassemblé (1).

Ce triste attentat contribua énormément au succès de l'Union à Vilna et jeta une certaine terreur dans le parti adverse. Les esprits élevés s'éloignèrent de ce perturbateur. A vrai dire, ce n'était pas un grand triomphe, mais dans les tristes conditions où se trouvait l'Union et qui commençaient déjà à faire douter de son maintien aux plus

(1) Archives de la Propagande de Rome, t. III, p. 197. Fragmentum relationis Rutscii de rebus Unitorum tempore Hipatii Pociei ; M. Kojalowicz, Litowsk. Cerk. Unija, t. II, p. 303.

graves esprits et à Pociey lui-même, ce fut un avantage pour elle.

Pociey rencontra une vive opposition à son autorité à Sloutsk, Minsk, Kiev et Léopol.

A Sloutsk (Sluck), tout le clergé se déclara contre lui et ne voulut pas rendre les églises. Il ne s'y résolut que quand Pociey y eut envoyé son vicaire, Athanase Harasimowitch (Harasimowicz), ordonnant sous peine de punitions sévères de se soumettre à ses ordonnances et disant aux désobéissants : « C'est à moi que vous avez affaire et non à Rahoza ». Peu à peu l'opposition se calma (1).

A Minsk, il n'obtint pas une protection suffisante des autorités gouvernementales ; aussi parvint-il à peine, malgré de grands efforts, à reprendre quelques églises ruthènes dans lesquelles purent avoir lieu les offices catholiques. Il disait de ce séjour en écrivant à Sapieha : « Je ne puis « rien par la force et cela ne me convient pas : je ne re- « çois de secours de personne, au contraire, toujours plus « de mépris » (2).

A Léopol et à Kiev, pas une seule église ruthène ne lui ouvrit ses portes ; à peine un petit monastère de Kiev fut, grâce au roi, accessible aux prêtres qu'il y envoyait. Le Roi nomma Pociey archimandrite du cloître de Pietcharskaya Laura, mais par suite de l'opposition, jamais il n'entra en possession de cette dignité. Le patriarche de Constantinople affermit encore le clergé de Kiev dans cette opposition par

(1) A. Z. R., t. IV, n. 153.
(2) Archives de la famille Sapieha. t. I, p. 442-443.

une lettre pastorale, où il l'engagea à rester fidèle à l'exemple de la confrérie de Vilna (1)(1609). Cette violente opposition à l'Union contre laquelle Pociey, comme nous le voyons, n'employait pas toujours la force, parce que le pouvoir civil se mettait bien rarement à sa disposition, lui prouva la nécessité de visiter personnellement son diocèse. Pociey comprenait fort bien ce besoin et, autant que le lui permettaient ses autres affaires, il visitait les églises, en annonçant avez zèle la parole de Dieu et détruisait les préventions contre l'Union.

Les traces de son zèle apostolique se retrouvent dans ses sermons qui ont été rassemblés et édités par le métropolitain Léon Kichka (Kiszka). En écrivant la vie de Pociey, l'éditeur signale plus de cent cahiers d'homélies et de sermons écrits de sa propre main. Malheureusement la plus grande partie est perdue (2).

3. Mais tous les plus grands efforts de Pociey échouaient devant le manque d'instruction du clergé, qui était même plus ignorant que les simples chrétiens, tant soit peu éclairés, sur les vérités de la foi. Il ne pouvait trouver aucune aide dans un pareil clergé, même là où on ne lui refusait pas ouvertement obéissance et, par le fait même, l'œuvre de l'Union ne pouvait faire aucun progrès. Pour combler cette lacune, il fallait un séminaire, mais les fonds manquaient, car le métropolitain tirait à peine de ses deux évêchés de quoi pourvoir à sa propre subsistance. Il est

(1) A. Z. R., t. IV, n. 179.

(2) Publiés à Souprasl, en 1714, avec la vie de Pociey, par Kichka.

vrai qu'il y avait à Vilna, depuis quelques années, un collège qui, grâce à Possevin, avait été doté par le Saint-Siège, pour l'éducation de la jeunesse ruthène ; mais ce collège ne pouvait recevoir qu'un nombre restreint de sujets.

Pociey éprouva plus de consolation, et ses successeurs encore davantage, de la formation que recevait le clergé régulier au couvent de l'Église de la Sainte-Trinité à Vilna. Ce couvent était sous la direction de saint Josaphat Kountsewitch et de Velamin Routski, qui avait fait ses études à l'étranger au collège grec de Rome. De cette école sortirent avec le temps toute une phalange de religieux saints et éclairés, dont plusieurs montèrent sur le trône épiscopal et devinrent la gloire de l'Église ruthène. De là aussi vint la réforme de l'ordre religieux des Basiliens de Ruthénie.

Malgré ces œuvres pastorales gigantesques, ces luttes, ces peines sous le fardeau desquelles Pociey, comme métropolitain, était accablé pour la défense de l'Union, il trouvait encore du temps pour des travaux littéraires. A côté d'une correspondance très active, nombreuse et curieuse avec le duc Ostrogski, qu'il tâchait d'attirer à l'Union par tous les moyens ainsi qu'avec le grand chancelier de Lithuanie, Léon Sapieha, il convient de signaler une réponse longue et solide faite au patriarche Melecius Pigas à une lettre que celui-ci avait adressée à Pociey par Cyrille Lukaris, en 1599, pour l'engager à se remettre sous l'obédience du patriarche de Constantinople.

Elle porte le titre de : *Réponse de Hipace Pociey à la*

lettre de Melecius Pigas, patriarche d'Alexandrie. Pociey y développait les points controversés entre l'Église occidentale et l'Église orientale ; appuyé sur l'enseignement des Pères de l'Église orientale, il démontrait la suprématie des Évêques de Rome sur toute l'Église et il engageait le patriarche à renoncer lui-même à son erreur et à s'unir à l'Église romaine, à l'exemple des Pères du concile de Florence, plutôt que de l'engager, lui Pociey, à se séparer de l'Union (1).

Quand un des écrivains de la cour du duc Ostrogski attaqua le concile de Florence, Pociey prit de nouveau la plume et écrivit la « Défense du Concile » sous le pseudonyme de Fiedorowitch (Fiedorowicz) (2), car il voulait que le livre fût dédié au duc Ostrogski et il savait que celui-ci n'eût pas accepté une dédicace venant de lui. Il en donna lui-même la raison dans une lettre à Sapieha.

Un autre écrit de Pociey, dont nous avons déjà parlé, *Les privilèges accordés par Leurs Majestés les Rois de Pologne*, rendit, en son temps, à l'Union de très grands services.

Après l'attentat de Toupeka, Pociey passa assez tranquillement les quatre dernières années de sa vie, car les schismatiques n'osaient plus diriger leurs attaques contre

(1) La « Réponse » ainsi que la lettre du patriarche Melecius se trouve à la fin des sermons de Pociey, qui ont été publiés à Souprasl, en 1714, grâce aux soins du métropolitain Kichka.

(2) Défense du concile œcuménique de Florence écrite pour les Ruthènos de bonne foi, par Pierre Fiedorowitch, à Vilna, collège ruthène de Sa Grandeur le métropolitain de Kiev, Recteur, Vilna, an du salut 1603.

lui et contre l'Union avec autant de violence. Il consacrait aux affaires intérieures de l'Église la liberté et le temps que lui procurait cette tranquillité. Sentant ses forces diminuées et usées au service du pays et de l'Église, il obtint du roi et du Saint-Siège, en 1611, un coadjuteur avec droit de succession ; ce coadjuteur fut Velamin Routski, l'archimandrite du couvent de la Sainte-Trinité à Vilna (1). Pociey termina ses jours pleins de sainteté et de travaux le 13 juillet 1613 au milieu de ses ouailles et assisté du P. Morochowski ; il fut regretté de tous les amis de l'Union (2).

Pociey était sans contredit un homme d'une valeur extraordinaire et il acquit de grands mérites en travaillant à l'œuvre de l'Union de l'Église ruthène avec celle de Rome. Cependant il ne fut pas un des premiers promoteurs de l'Union. Quand les premiers pourparlers de l'Union commencèrent, non seulement il n'était pas encore évêque, mais pas même encore prêtre. Devenu évêque, il se tint un certain temps à l'écart de toutes les négociations. Mais quand on le mit dans le secret de l'action commencée, il se consacra avec ardeur à cette œuvre, comprenant mieux que les promoteurs eux-mêmes de l'Union ses avantages et sa nécessité. Plus tard, lorsque l'Union déjà légalement reconnue ne trouvait pas des secours suffisants là où elle avait le droit d'en attendre et qu'elle ne rencontrait que de l'indifférence et du mauvais vouloir, même chez les évêques

(1) A. Z. R., t. IV, n. 185.

(2) Vie de Pociey, dans la Préface de ses sermons publiés par le métropolitain Kichka.

latins, il déploya la même ardeur. Ces déceptions lui étaient bien pénibles et le remplissaient d'amertume, mais elles ne le décourageaient pas, et il resta ferme à son poste jusqu'à la fin de sa vie, défendant une cause grande et sainte. Il est difficile de chiffrer le nombre des partisans de l'Union durant son épiscopat. Toutefois nous savons avec certitude que, dans les années 1598 à 1603, 80 familles environ de la noblesse de la Volhynie rejetèrent le schisme et vinrent à l'Union. Dans les villes qui restaient sous l'influence des confréries, l'augmentation était presque nulle. Il n'y a pas à parler du peuple des campagnes. Il garda depuis le commencement jusqu'à la fin une attitude passive, sachant à peine probablement de quoi il s'agissait ; il ne voyait aucune différence dans les offices, il continuait à aller à l'Église, dans le chœur de laquelle se trouvait un pope uniate, comme il y allait autrefois quand celui-ci était désuniate. Mais malheureusement, il y eut peu de popes uniates durant la vie de Pociey, à cause des troubles dont nous avons parlé plus haut ; les adhérents à l'Union parmi le peuple furent donc très peu nombreux.

Le principal mérite de Pociey n'est donc pas dans l'extension matérielle de l'Union, ni dans son affermissement dans la nation ruthène, mais dans les luttes qu'il soutint devant les diètes et les tribunaux, et qui assurèrent à l'Union une existence légale dans le pays, ainsi que dans la constante protection du Roi pour sa personne et pour l'Union dont Pociey était le principal représentant et défenseur (1).

(1) Consultez Dom Guépin, Vie de S. Josaphat Kountsewitch, t. I. p. 61-

Il pouvait donc, en quittant ce monde à l'âge de 72 ans, après avoir présidé pendant 13 ans au gouvernement de l'Église ruthène, regarder d'un œil tranquille l'avenir de l'Union, sachant surtout entre quelles mains il la laissait.

142 ; Makarija Istorija Russkoj Cerkwi, t. X, p. 303-411 et M. Kojalowicz Litowskaja Cerkown. Unija, t. II, p 54-80.

CHAPITRE III

LE MÉTROPOLITAIN VELAMIN ROUTSKI ORGANISE L'ÉGLISE UNIATE ET AUGMENTE LE NOMBRE DE SES MEMBRES.

1. Le successeur de Pociey sur le siège métropolitain fut Velamin Routski, qui avait été son coadjuteur pendant les deux dernières années de sa vie. Avant de raconter la vie publique de Velamin Routski et surtout son action comme métropolitain, il faut que nous revenions un peu en arrière pour faire connaître au lecteur cet illustre défenseur de l'Union. Velamin Routski était né d'une famille calviniste qni, de Moscou, s'était transportée en Lithuanie. Il naquit à Routa (1573), village peu éloigné de Novogrodek, et, par un arrêt secret de la Providence, il fut baptisé selon le rite oriental. Il fut élevé dans les écoles calvinistes de Vilna. Mais il suivait déjà alors les sermons des Pères Jésuites et eut l'occasion de connaître les vérités de la foi catholique.

Lorsqu'il eut terminé ses études, ses parents, suivant la coutume de cette époque, le placèrent dans la maison d'un seigneur catholique et là, sous l'influence d'un entourage

catholique, il aurait, dès l'âge de 17 ans, renoncé ouvertement aux erreurs calvinistes. Mais ses parents eurent connaissance de ses projets et pour en empêcher la réalisation, ils le rappelèrent à la maison. Sur ces entrefaites, son père mourut, en 1590; Velamin partit alors pour l'étranger, sous prétexte de continuer ses études; il alla à Prague suivre les cours de l'Université. Pendant son séjour à Prague, il fit sa profession de foi catholique en présence du recteur du collège des Jésuites. A la nouvelle de sa conversion, sa mère lui refusa les subsides nécessaires pour terminer ses études de théologie, qu'il avait commencées après son doctorat en philosophie. A Prague, il fit la connaissance du jésuite Boksa, futur provincial des Jésuites de Vilna. Sur sa recommandation, Velamin Routski se rendit à pied à Rome, où il fut admis au collège grec fondé en 1577 par le pape Grégoire XIII. Après avoir lu les statuts du collège et après s'être assuré que les élèves s'engageaient par serment à ne jamais abandonner le rite oriental et à y rester fidèles jusqu'à la fin de leur vie, la frayeur s'empara de lui. Jusqu'alors il n'avait pas avoué appartenir à ce rite ; mais, témoin de la décadence de l'Église ruthène et des désordres de son clergé, il éprouva une certaine aversion pour le rite oriental. Dans son inquiétude, il alla trouver son confesseur, lui disant qu'il n'avait pas l'intention de quitter le rite latin. A cela son confesseur lui répondit : « Il est bien possible que Dieu te destine « précisément à être le directeur du peuple ruthène et « comme l'instrument de son œuvre dans ton pays ». Routski

ne sut que dire ; il resta quatre ans au collège grec, mais il ne fit pas le serment que les statuts de la maison exigeaient des élèves. Sur ces entrefaites, son protecteur le P. Boksa vint à Rome pour les affaires de la Compagnie. Routski lui parla de ses peines intérieures, dont il avait déjà entretenu son confesseur. Le P. Boksa ne pouvant le déterminer à modifier sa résolution, le conduisit chez le Pape Clément VIII, qui lui ordonna, au nom de la sainte obéissance, d'abandonner le rite latin et d'embrasser le rite grec. Il quitta les appartements du pape en sanglotant, mais quelques jours plus tard, il prêta le serment que le Saint-Père exigeait ; puis il revint en Lithuanie rempli de courage.

En arrivant à Vilna, en 1603, il se mit aux ordres du métropolitain Pociey. Celui-ci lui fit d'abord un accueil assez indifférent et, bien que se trouvant dans une grande pénurie de prêtres instruits et dévoués à l'Union, il n'était pas disposé à l'employer au ministère spirituel. Il craignait probablement que Routski, forcé récemment par le Saint-Père d'embrasser le rite grec, ne le connût pas suffisamment. Sans la connaissance et l'amour profond de ce rite, il ne le garderait pas dans toute sa pureté, il le dénaturerait et donnerait aux ennemis de l'Union de nouveaux prétextes de révolte, parce qu'il violerait le rite et le latiniserait. Il lui proposa donc d'aller à l'étranger avec les deux fils du duc Radziwill. Il fut bien pénible à Routski de voir que le chef de l'Église ruthène faisait si peu de cas de lui, surtout après le sacrifice qu'il s'était imposé. Les mêmes inquiétudes inté-

rieures, qu'il avait ressenties à Rome, avant d'avoir changé de rite, se renouvelèrent. Seule, l'influence spirituelle des Pères Jésuites de Vilna, avec qui il entretenait des relations suivies, parvint à le calmer peu à peu. Mais, pendant un certain temps, il se tint éloigné du monde, et s'adonna complètement aux exercices spirituels. Sur ces entrefaites, le recteur du collège grec de Vilna mourut et, grâce à l'influence de l'évêque de cette ville, Benoît Voïna, Pociey confia à Routski l'administration de ce collège. Mais Routski n'occupa pas longtemps ce poste. Vers cette époque, apparut à Vilna un Carme, Paul Simon de Jésus et Marie, envoyé en Perse par le pape Pie V. Routski s'enflamma pour cette mission et s'attacha à lui ; il l'accompagna dans un voyage en Orient par Moscou. Après un court séjour dans cette ville, ils en furent expulsés par le Tsar et, après avoir erré toute une nuit, ils se retrouvèrent de nouveau le matin aux portes de Moscou. Il sembla au Carme que Routski était pour lui ce que le prophète Jonas, fuyant devant la volonté de Dieu, avait été pour ses compagnons sur le vaisseau. Il s'en sépara donc et l'engagea à retourner à Vilna (1605) pour accomplir la volonté de Dieu que lui avait fait connaître le Saint-Père.

A Vilna, il hésita encore un certain temps, ne sachant s'il devait quitter ou embrasser définitivement le rite oriental. Il fit alors connaissance plus intime avec Josaphat Kountsewitch, un saint religieux du monastère de la Sainte-Trinité. La fréquentation de ce moine le disposa en faveur de l'Église orientale et le décida à prendre l'habit de Saint

Basile. Peu de temps après, nous le voyons Basilien. Dans le couvent, il se mit à pratiquer la vie religieuse avec ferveur sous l'influence et à l'exemple de Josaphat. En 1608, il fut nommé par Pociey vicaire général de toute la partie lithuanienne de la métropole et, en 1609, archimandrite du monastère de la Sainte-Trinité. Jusqu'en 1611, il grandit tellement dans la confiance du métropolitain, que celui-ci obtint pour lui du roi et du Saint-Père, la nomination de coadjuteur avec le droit de succession.

2. Pociey ne pouvait choisir un successeur qui répondît mieux aux besoins actuels. Routski possédait une éducation que n'avait aucun membre du clergé ruthène de cette époque, et, par un séjour de quelques années au couvent de la Sainte-Trinité à Vilna et ses rapports avec saint Josaphat Kountsewitch, il s'était formé à la vie intérieure. Pendant le cours de ses études à Rome, il avait été occupé de l'idée de la réforme de l'ordre des Basiliens, dont il connaissait le relâchement, mais aussi sa grande influence dans l'Église orientale. Il savait que tout l'épiscopat ruthène sortait de cet ordre. Il jugeait donc avec raison que celui qui réformerait l'ordre des Basiliens, sur le modèle des Ordres de l'Occident, réformerait en même temps tout l'épiscopat ruthène et, par l'épiscopat, l'Église entière. Il prépara donc dès lors un plan de réforme de l'ordre des Basiliens sur le modèle des ordres qu'il avait eu la facilité de mieux connaître et d'observer à Rome. Il paraît qu'il soumit ce plan aux plus hauts dignitaires de l'Église, peut-être au Pape lui-même, car le cardinal secrétaire donnant des ins-

tructions au nonce apostolique, François Simonetti qui partait pour la Pologne, y faisait mention du projet de Routski et conseillait à Simonetti de s'adresser à Routski, comme pouvant lui donner plus d'un bon conseil (1).

Devenu métropolitain après la mort de Pociey, Routski reprit cette idée qui lui était chère et qu'il avait conçue à Rome. Les circonstances étaient d'autant plus favorables qu'il trouvait un terrain tout préparé dans le couvent de la Sainte-Trinité de Vilna et dans plusieurs autres par l'influence de saint Josaphat.

Quand Routski monta sur le siège métropolitain, le couvent de la Sainte-Trinité brillait par la sainteté de son nouvel archimandrite Josaphat et par la sévère observance des règles par tous ses membres. Grâce à l'influence du monastère de la Sainte-Trinité, les couvents de Minsk et de Novogrodek se réformèrent aussi et de nouveaux couvents animés du même esprit furent fondés à Byten, Zirowice, Krasnymbor et à Grodno. Mais chacune de ces fondations, comme en général tous les monastères de l'Ordre basilien, étaient indépendantes les unes des autres. Aucun lien particulier n'unissait ces couvents entre eux ; de sorte que la discipline s'y maintint difficilement.

Cette organisation défectueuse des Basiliens donnait de graves soucis à Routski, aussi désirait-il ardemment réunir tous ces couvents sous une seule autorité et leur donner un supérieur général comme dans les Ordres occidentaux. Il commença à préparer doucement ce changement, en ins-

(1) Relations des Nonces, par Ryckaczewski, t. II, p. 101.

tituant dans le monastère nouvellement fondé à Byten un noviciat commun pour les couvents réformés. Mais comme il n'avait pas de prêtres capables pour le gouverner, il obtint, pour un certain temps, du Général des Jésuites, le P. Claude Aquaviva, deux membres de la Compagnie, les PP. Simon Pruski et André Koninski, qui devaient le diriger. L'année suivante, voulant fortifier et rendre plus durable l'œuvre qui se développait régulièrement, il convoqua les couvents réformés à Routa, près de Novogrodek, pour un chapitre général. Dans ce chapitre, qui dura 6 jours, du 20 au 26 juillet de l'année 1617, auquel assista saint Josaphat, ainsi que les deux jésuites mentionnés plus haut, comme conseillers, Routski présenta une nouvelle règle des Basiliens, modelée sur celle des couvents orientaux. Il motiva cette réforme en disant que la règle de saint Basile ne répondait plus en tout aux besoins du temps. Il appuya surtout sur la centralisation de la direction de l'Ordre. Il institua donc un protoarchimandrite, en lui conférant l'autorité sur l'Ordre tout entier. Le protoarchimandrite devait être nommé à vie, élu par les religieux et approuvé par le métropolitain ; il ne devait user de son autorité que sous la dépendance du métropolitain. Les supérieurs locaux étaient nommés pour un temps déterminé Le protoarchimandrite devait visiter personnellement ou par des délégués tous les couvents une fois par an, afin de voir si la règle réformée était observée dans toute sa rigueur. Tous les quatre ans, les supérieurs des maisons devaient se réunir en chapitre général sous la présidence du protoarchimandrite.

Comme tous les membres du clergé séculier, sans exception, étaient mariés, et que les canons de l'Église orientale exigeaient que les évêques fussent célibataires, Routski porta une loi d'après laquelle la dignité épiscopale ne pouvait être conférée qu'aux moines réformés ; mais, pour prévenir l'ambition, il obligea les religieux à renoncer par vœu à briguer l'épiscopat. Au premier abord, huit couvents acceptèrent la réforme. C'était peu pour le début ; mais ce fut néanmoins le commencement d'une nouvelle époque dans l'histoire de l'ordre des Basiliens en Ruthénie. Lentement, mais d'un pas assuré, la réforme progressa, et chaque année elle étendit son action, donnant à l'Église ruthène un plus grand nombre de religieux saints et éclairés, des prêtres et, avec le temps, des évêques. En 1624, le métropolitain put informer Rome que la réforme basilienne était acceptée dans plus de vingt couvents (1).

De ces couvents réformés sortit avec le temps toute une phalange d'hommes illustres. Il suffit de nommer Léon Krewza, Antoine Sielawa, les futurs métropolitains Pakoslaw Oranski, le P. Gennadius Chmielnicki, et le P. Simon Jakowitch (Jakowicz), dont le célèbre écrivain ascétique, le P. Nicolas Lentchytski, disait : « Je ne connais personne qui le surpasse en sainteté ». Et ces succès datent des premières années seulement de la réforme de l'ordre. Plus tard, tout ce qu'en général l'Église ruthène produisit de bon, elle en fut redevable à l'ordre réformé par Routski.

(1) Harasiewicz, Annales etc, p. 295.

Ayant ainsi donné une base solide à la régénération et à la consolidation de l'ordre, Routski dirigea son attention sur le clergé séculier des paroisses, dont nous avons déjà décrit la décadence, la nonchalance et l'abaissement; nous n'en dirons donc plus rien ici. On ne peut pas s'étonner que le niveau intellectuel et moral du clergé paroissial de cette époque fût tombé si bas, puisque personne ne l'instruisait, par suite du manque absolu d'écoles et de séminaires. Même l'énergique Pociey, qui avait parfaitement compris l'indigence de son Église et qui avait tâché d'y remédier selon ses forces, n'avait pu arriver à ouvrir un séminaire pour le clergé. D'abord il avait manqué de fonds pour cette œuvre, puisqu'il se plaignait dans ses lettres à Sapieha qu'il avait à peine de quoi vivre, tant ses revenus épiscopaux étaient rognés par les schismatiques et, en second lieu, parce qu'il n'avait pas eu le temps de s'occuper de cette question, absorbé qu'il était par les ennemis de l'Union. Routski ayant eu de ce côté, dans les premières années de son gouvernement, un peu plus de tranquillité, en profita pour s'occuper activement de cette affaire ; il ouvrit quelques écoles pour le clergé séculier et régulier et fonda un séminaire pour les prêtres.

Ayant obtenu du pape Paul V le privilège de fonder des écoles sur tout le territoire de sa métropole, il ouvrit immédiatement, en 1616, deux collèges à proximité des couvents basiliens, à Minsk et à Nowogrodek, sa résidence habituelle ; plus tard les écoles qui se trouvaient près des couvents de Zyrowice, de Vladimir et de Borun, se

réunirent à ces monastères. Comme il n'avait pas d'autres ressources, il dut, pour subvenir aux frais de la fondation de Nowogrodek, tout fournir de ses deniers personnels. Manquant de fonds, il ne put pas commencer tout de suite la fondation du séminaire pour les prêtres. Mais le pape Clément VIII avait déjà promis à son prédécesseur de l'aider à fonder un séminaire, Routski rappela cette promesse à son successeur Paul V (1622) et le pria de la réaliser ; de plus il lui suggéra l'idée de faire intervenir le nonce auprès du roi, afin que celui-ci engageât les héritiers du duc Ostrogski à restituer dans ce but les biens de l'évêché de Loutsk, dont le vieux duc s'était illégalement emparé (1).

Deux ans plus tard, il rappela la même affaire (2) et proposa que la moitié des biens pris par Ostrogski fût consacrée à doter le séminaire et l'autre moitié à doter l'évêché de Loutsk (3). Ses efforts furent inutiles, car les héritiers du duc Ostrogski étant déjà catholiques, les biens que celui-ci s'était illicitement appropriés, avaient déjà été distribués par eux à des cloîtres, à des églises latines et surtout aux Jésuites. Pourtant, grâce à ces soins persévérants, le séminaire put enfin être fondé. Le pape Urbain VIII donna, pour commencer, mille scudis ou 5.000 francs ; il loua le métropolitain de ses efforts et adressa à tous les évêques

(1) Archives de la Propagande de Rome : lettres concernant les Basiliens de la Ruthénie, t. IV, p. 89.

(2) Comp. Harasiewicz, Annales, p. 296.

(3) Archives de la Propagande de Rome : actes concernant les Basiliens de la Ruthénie, t. IV, p. 153.

de la Ruthénie un Bref, le 22 août 1626, pour les engager à seconder le métropolitain dans ses généreux efforts (1).

De plus, le métropolitain convoqua la même année, en automne, un synode provincial à Kobryn, afin de hâter la fondation du séminaire avec l'aide des évêques. Il donna pour sa part 10.000 florins ; les autres évêques présents offrirent aussi une certaine somme et promirent quelques dons annuels, selon leurs ressources, pour l'entretien du séminaire. Enfin on obligea les couvents qui dépendaient du protoarchimandrite de consacrer à cette œuvre, pendant quatre ans, la huitième partie de leurs revenus ; le séminaire fut ouvert à Minsk et le couvent fut réuni au séminaire avec tous ses revenus (2).

L'ouverture et l'organisation du séminaire n'étaient pas l'unique objet des délibérations des évêques réunis à Kobryn ; ils s'y occupaient aussi de la discipline ecclésiastique. Dans ce but, on résolut d'extirper la simonie de toutes les églises. Enfin, les évêques devaient adresser au métropolitain un rapport annuel sur l'état de leurs diocèses et, tous les quatre ans, ils devaient se réunir régulièrement en synode provincial.

3. Une tâche bien plus difficile que les précédentes attendait Routski. Il fallut reprendre la défense de l'Union après quelques années de tranquillité. Nous voulons parler en premier lieu de l'attaque dangereuse et menaçante dirigée contre l'Église uniate et contre ses évêques, lors

(1) Theiner, Monumenta Poloniæ, t. III, p. 379.
(2) Kulczynski. Specimen Eccl. Ruth. p. 215-220, édit. Parisiensis.

de l'arrivée de Théophane, patriarche de Jérusalem, à Kiev en 1620 et qui revenait de Moscou, muni du pouvoir de juridiction sur la Ruthénie par le patriarche de Constantinople. Il s'agit, en second lieu, de l'organisation par Théophane d'une hiérarchie spéciale schismatique en Ruthénie, sur la prière des confréries et peut-être aussi sur la recommandation du patriarche de Constantinople. Cette hiérarchie devait se composer d'un métropolitain et de six suffragants, c'est-à-dire d'un nombre exactement égal à celui des évêques uniates et les suffragants schismatiques devaient occuper les mêmes sièges que ces derniers. L'ordre donné par Théophane aux confréries de provoquer la révolte du peuple contre les évêques uniates et contre le clergé qui leur était soumis, l'expulsion des prêtres uniates de leur charge par les envoyés de nouveaux évêques pour les remplacer par des schismatiques, le complot bien connu de Théophane ourdi à Kiev contre la vie de Routski et l'envoi de 70 bandits qui devaient exécuter cet attentat; le départ des évêques schismatiques nouvellement consacrés pour les diocèses que Théophane leur destinait; enfin la recommandation faite aux Cosaques, par Théophane, avant son départ, de se faire les défenseurs du schisme et les destructeurs de l'Union, tout cela mit subitement l'Union qui, comme nous l'avons vu, commençait à s'organiser et à se fortifier, en présence de combats nouveaux et plus difficiles, qui parurent même la menacer d'une ruine complète. On le comprendra facilement, si l'on se rappelle la situation politique de la Pologne à cette époque, lorsque

Théophane renouvela l'agitation contre l'Union. Le royaume venait à peine de subir la défaite de Cecora qu'il eut d'abord à soutenir la guerre que lui déclarait la Turquie et qu'il se trouva ensuite en présence de 60.000 Cosaques commandés par Konachewitch, qui ne s'engageaient à rester fidèles à la Pologne qu'autant qu'on obtiendrait l'approbation de la diète et du roi pour la hiérarchie schismatique récemment créée. C'était là un danger qu'on ne pouvait pas traiter à la légère.

Il est vrai que le roi fit promulguer, conformément aux lois du pays, un édit de bannissement contre les intrus qui, en dépit de sa volonté et sans sa permission, avaient été consacrés. De plus, le métropolitain Routski lança contre eux l'excommunication ; mais qu'était-ce que cela, étant donnée la situation politique du pays, que nous venons de dépeindre ? Que signifiaient l'une et l'autre menace, quand il n'y avait personne qui eût le courage de les faire exécuter ? Tous les regards étaient tournés vers la diète qui approchait. Quand la diète fut réunie à Varsovie au commencement de 1621, les schismatiques s'y présentèrent en grand nombre. Konachewitch y vint aussi avec un des évêques nouvellement consacrés par Théophane, Kourtsewitch, qui devait occuper le siège de Vladimir ; mais, craignant de ne pas avoir à eux seuls la majorité, ils s'unirent au parti protestant. A cette époque, il n'y avait encore aucun partisan des uniates à la diète. Le métropolitain, comprenant clairement la gravité de la situation, se hâta d'aller à Varsovie, pendant la diète, avec Josaphat Kount-

sewitch, déjà archevêque de Polotsk, pour surveiller les affaires de son Église et lui chercher des défenseurs.

Les désuniates réunis aux dissidents eurent par là même la majorité et ils ne voulurent faire aucune concession ; ils exigèrent que la diète approuvât la hiérarchie fondée par Théophane et, par conséquent, qu'elle enlevât leurs sièges épiscopaux aux évêques uniates. Nous avons cité plus haut la violente allocution de Drewinski, député de la Volhynie, prononcée à cette occasion contre l'Union et nous avons vu comment les députés catholiques, sans même excepter les évêques latins, se montrèrent indifférents et même opposés à l'Union et comment ils soutinrent les schismatiques contre elle. L'apparition de Routski à la diète ainsi que son beau et chaleureux discours sauvèrent l'œuvre de l'Union. Il dévoila l'effronterie des désuniates et prouva que ni lui, ni ses suffragants n'avaient provoqué le désordre dans le pays ; qu'au contraire la paix y avait complètement régné jusqu'au moment où Théophane avait paru et renversé avec audace la hiérarchie existante pour la remplacer par une autre. Il démontra ensuite les avantages qui découlaient de l'Union pour le pays, surtout par la cessation des discordes continuelles qui divisaient les Ruthènes et les Polonais là où l'Union avait jeté de plus profondes racines et avait ouvert par son influence de plus larges horizons. Il démontra les progrès qu'avait faits l'Union depuis le synode de Brest, bien qu'elle n'eût reçu presque aucun secours du gouvernement et n'eût cessé de lutter dès le début. Tous les principaux Ruthènes étaient

devenus uniates ; il n'y avait pas une seule ville, disait-il, où il n'y eût des uniates. On voit même des provinces qui l'étaient tout entières ; tous les évêques, à l'exception de celui de Léopol, étaient en union avec le Saint-Siège ; l'ordre des Basiliens voyait le nombre de ses membres s'augmenter ainsi que leur sainteté et c'est par les Basiliens unis à l'Église catholique que se propageait l'Union. On nous reproche, ajoute-t-il, de vouloir du sang. Qui avons-nous mis à mort ? Au contraire, plusieurs de nos religieux ont été assassinés par les schismatiques.

Il fit ensuite le tableau de la persécution à laquelle les uniates avaient été exposés de la part des schismatiques depuis le commencement jusqu'à ce jour. Il rappela que 70 bandits désignés par Théophane avaient attenté à sa vie ainsi qu'à celle de ses suffragants. « Mais, conclut-il, je « prends Dieu à témoin qu'ils nous enlèveront plutôt la « vie que nos sièges ; dans un pays catholique, sous un roi « catholique, notre vie est en danger, et pourquoi ? Parce « que nous sommes catholiques » ! (1)

Comme nous l'avons déjà dit plus haut, Routski fut soutenu avec ardeur pendant la diète par le nonce du pape, Diotavelli. Lorsque Routski lui exposa la situation difficile de l'affaire de l'Union, le nonce se leva de son lit, à une heure déjà avancée, malgré la maladie et la rigueur de la saison et se rendit auprès du roi, des évêques latins et d'autres sénateurs pour les rendre favorables à l'Union (2).

(1) Archives de la Propagande, t. IV, p. 65, relation de Routski à la Propagande.

(2) Archives de la Propagande, t. IV, p. 180, Lettre de Routski à Pierre

Le roi ne permit point qu'on portât préjudice à l'Union. Mais malheureusement, à cause de la triste situation du pays, il laissa impunis les fauteurs de troubles. Sous leur influence, le désordre et la dissension augmentèrent dans l'Église ruthène (1). De là naquit un autre danger. Ce fut la crainte de voir les membres du gouvernement, partisans et amis de l'Union, se fatiguer de ces longues discordes, perdre toute leur bienveillance pour l'Union et la sacrifier pour le bien de la paix. En effet, après la diète de 1621, Routski eut à lutter contre ce danger ; il fit tout son possible pour le prévenir et, quand il lui sembla que son influence ne suffisait plus, il se tourna vers Rome et demanda du secours. Il le reçut. Lors de la diète de 1623, orageuse

Arcadius, du 13 juillet 1622 : « Alter erat qui nos juvabat (le premier était le roi), omnibus viribus non sanctæ sed sanctissimæ recordationis Nuntius apost. Diotavellius. Huic quantum debeamus, dicere non possumus. Ille etiam miseros animabat. Ipse in lectulo exanimis decumbens, non sine lacrimis hoc scribo, quando periculum aliquod imminere sensit, surgens electo adibat episcopos et officiales Regni circa nonam et decimam vespertinam, hoc est aliquot horis in noctem hiemali tempore factus similis viduæ evangelicæ ab aliquo Judice obtinenti quod petebat, licet ille judex nec Deum timebat nec homines reverebatur... Præter hos duos alium habebamus neminem qui non tantum nos juvaret, sed et blande alloqueretur. Passim vocabamur turbatores pacis, Unio dicebatur infelix; digitis nos monstrabant: hic est qui turbat regnum !... Positi ergo eramus in torculari, sed benignissimus Dominus non permisit nos tentari ultra quod ferre poteramus, adhuc vivimus, in sedibus nostris residemus, plebem licet turbatam a pseudo-episcopis regimus ».

(1) « Pseudometropolita cum sibi similibus Episcopis ex Kijovia in totum regnum mittunt litteras ad oves nobis commissas tanquam sibi subditas... Ego nunc fere integro anno mansi Vilnæ necessitate id poscente sub illud enim tempus turbationis. Alii ex Unitis transierunt ad ritum latinum cum magno damno nostro. Idem sperabant schismatici et de nobis ; nos scilicet esse paucos Unitos nec jam censere posse, ut rebus nostris tempestive consuleremus. Sed repulsam passi sunt ». Ibidem.

et défavorable à l'Union, le pape Grégoire XV envoya un délégué spécial qui, d'accord avec le nonce Lancelloti, devait défendre l'Union. Après de perfides attaques dirigées contre elle, on nomma une commission qui devait décider entre les uniates et les désuniates. Le président de cette commission fut le primat Gembitski, défavorable aux uniates.

Les deux partis pouvaient présenter leurs plaintes à la commission sur les préjudices causés. On permit même au pseudo-métropolitain Boretski et au pseudo-archevêque de Polotsk, Smotjyski, de venir à Varsovie et de soutenir des plaintes au nom des désuniates. Toute une série de plaintes se produisirent : d'abord on avait fermé des églises schismatiques, surtout à Witebsk, à Polotsk, à Mohilev, à Orcha (Orsza), à Mscislaw, les cimetières étaient profanés, puis, à Vilna et à Polotsk, on n'admettait pas les désuniates aux emplois dans la ville et on leur avait enlevé les privilèges auxquels ils avaient droit comme citoyens de la ville. Il ne fut pas difficile à Routski de démontrer, pièces en mains, la fausseté de ces récriminations, tandis que Boretski et Smotjyski, sommés de fournir les preuves de leurs assertions, n'en purent donner aucune et se livrèrent à toute sorte de clameurs pour dissimuler le peu de fondement de leurs plaintes. De plus, Routski apporta la preuve d'une série de violences, dont nous avons déjà parlé plus haut, commises contre les uniates par les schismatiques.

La commission ne pouvait donner raison au parti uniate,

mais désirant la concorde, elle proposa, pour le bien de la paix, de réunir une espèce de synode composé en même temps d'évêques uniates et désuniates. Elle se présenta chez le roi avec cette proposition. Celui-ci l'accepta ; mais Boretski et Smotjyski ne voulurent pas en entendre parler et s'éclipsèrent silencieusement pendant la nuit. La diète clôtura les débats par la déclaration suivante : à cause de nombre d'autres affaires graves, on renvoyait la pacification des Ruthènes à la diète suivante ; en attendant, « les deux partis devaient rester en paix ». C'était le subterfuge habituel auquel la diète recourait pour se tirer d'affaire, quand elle ne savait comment résoudre une question. Toutefois ce subterfuge, non seulement ne terminait rien, mais augmentait encore l'effronterie des schismatiques. Quelques sénateurs mécontents que la diète eût ainsi pris fin, conseillèrent au métropolitain d'envoyer au patriarche de Constantinople un prêtre uniate très instruit et très habile pour le gagner et l'amener à donner son adhésion à l'Union. On espérait le persuader qu'il devait lui-même inviter les Ruthènes à se soumettre aux décisions du concile de Florence, que la Ruthénie avait acceptées au xv^e^ siècle, sans faire aucune allusion à leurs rapports futurs avec le patriarche de Constantinople. Si le patriarche refusait d'accomplir cette démarche, l'envoyé devait lui faire entrevoir que le gouvernement polonais, ne pouvant pas tolérer plus longtemps ces querelles et ces troubles entre les uniates et les désuniates, supprimerait l'Église ruthène, qu'il forcerait les Ruthènes à embrasser le rite latin et qu'il ne permettrait

à aucun membre du clergé grec de passer la frontière de la Pologne, qu'il interdirait même toute relation avec Moscou.

Routski ne montra pas trop d'enthousiasme pour ce projet, il ajouta que si le Saint-Père l'approuvait, il faudrait qu'un membre du clergé romain se joignît à la députation ruthène (1). A Rome, on ne prit pas cette proposition au sérieux, car dans les actes des Basiliens de la Propagande, il n'y a pas d'indice qu'on s'en soit occupé.

Routski lui-même était très affecté de la manière dont la diète avait pris fin. Sa plus grande peine ne venait pas du peu de courage du roi pour exécuter le décret de bannissement, porté contre les évêques consacrés par Théophane. Il connaissait sa position difficile et avait, d'autre part, des preuves de sa constante bienveillance pour l'Union. Sa peine provenait plutôt de la grande indifférence et des mauvaises dispositions envers l'Union, de la noblesse catholique et de l'épiscopat latin, qui demandaient ouvertement sa suppression.

Le seul espoir de Routski était dans le Saint-Siège ; aussi ne cessait-il de l'informer de la situation de cette œuvre et d'écrire au Cardinal protecteur de l'Union, ainsi qu'à des amis qu'il avait à Rome, en les priant de continuer leur protection à l'Église uniate.

Dans deux rapports qu'il adressa à cette époque à la Propagande, il indiquait les causes pour lesquelles l'Union n'avait pu jusqu'alors s'étendre dans toute la nation ru-

(1) Harasiewicz, Annales, p. 261 et 262.

thène et pourquoi elle se développait si lentement, et il proposait des mesures qui lui faciliteraient une extension plus rapide. Il affirmait en outre que si le roi avait le courage d'exécuter énergiquement le décret de bannissement porté contre les évêques intrus et si toutes les classes du royaume soutenaient l'Union avec sincérité, les désuniates disparaîtraient dans un an, malgré la protection des Cosaques. Les Cosaques sont des athées qui ne s'étaient jamais occupés de religion et maintenant encore ne s'en occupaient pas davantage. S'ils voyaient chez le gouvernement de la fermeté contre les désuniates, ils cesseraient de les protéger (1).

4. Au milieu des soucis que causait au métropolitain le sort futur de l'Église confiée à ses soins, la nouvelle de la mort et du martyre de Josaphat Kountsewitch, archevêque de Polotsk, se répandit vers la fin de l'année 1623. Cette nouvelle traversa tout le pays comme un éclair. Léon Sapieha, l'ami du martyr, en fit part au roi, en demandant pour les assassins et pour la ville une punition exemplaire d'un pareil crime. Le roi ne voulut pas écouter quelques conseillers, amis des désuniates, qui l'engageaient à attendre des informations plus détaillées ; il envoya des commissaires à Witebsk, avec ordre d'instruire l'affaire sur les lieux mêmes et de punir les assassins d'une manière éclatante. Après le crime, les désuniates et surtout leurs chefs

(1) Un de ces rapports est imprimé dans Harasiewicz, Annales, p. 254-293. J'en ai retrouvé un autre plus court dans les archives de la Propagande de Rome, t. IV, depuis la page 113.

furent frappés de stupeur ; au contraire, la noblesse et les dignitaires, qui étaient restés jusqu'alors mal disposés pour l'Union, commencèrent à envisager l'affaire uniate sous un autre jour. De cette façon, la Providence vient elle-même en aide à Routski.

« Le crime accompli sur Josaphat est une honte pour le schisme », écrivait avec raison Lancelloti, nonce du Pape auprès du roi, et il aurait pu ajouter : il a aidé à la victoire de l'Union sans le vouloir. Le changement opéré dans les dispositions générales de toute la société se manifesta lors de l'ouverture de la diète en 1624. Pendant cette diète, on ne traita plus l'Union et ses pasteurs à la légère, comme on l'avait fait jusqu'alors, mais on leur témoigna de la compassion. Quand le président de la commission, Sapieha, se présenta à la diète pour la discussion des circonstances du martyre de saint Josaphat, on l'accueillit comme l'exécuteur de la justice et personne ne blâma la sévérité de la commission contre les coupables.

Le pape Urbain VIII, informé par son nonce et par Routski de la mort et du martyre de Josaphat, écrivit une lettre mémorable au roi Sigismond III : « Lève-toi, lève-
« toi, ô Roi illustre par tes victoires sur les Turcs et par
« la haine que te portent les infidèles; prends l'arme et le
« bouclier et, si le salut des peuples l'exige, détruis par le
« glaive et par le feu la contagion du schisme. Que l'Union
« ruthène, inspirée par l'Esprit Saint, approuvée par les
« papes et attaquée avec tant de violence, lève enfin la
« tête ; qu'elle sente que Dieu a placé au nord un roi vail-

« lant pour la défense de la sainte cause. Nous avons ap-
« pris que des confréries schismatiques existent parmi tes
« sujets et forgent de nouvelles lois contre l'Union. Que
« ton autorité royale, qui devrait être la défense de la foi,
« brise cette audace..... Punis, ô Roi, les faux évêques
« ruthènes qui sèment la discorde et tous les meneurs des
« diètes cosaques et couvre de ta protection royale les
« évêques uniates, facilite leur entrée à la cour et à la
« diète et fais en sorte que leur dignité soit entourée de
« la même vénération que celle des évêques latins » (1).

Le martyre de Josaphat inspira aux évêques ruthènes un tel zèle pour l'œuvre dont ils étaient les gardiens, qu'en apprenant la mort cruelle et le martyre de Josaphat, ils déclarèrent unanimement, réunis autour de Routski : « Nous sommes tous prêts à donner notre sang et notre vie pour la foi catholique ! » C'était le fruit du sang versé par saint Josaphat.

Ces heureuses conséquences se manifestèrent surtout dans le diocèse du martyr, c'est-à-dire dans la Ruthénie Blanche. Quand, en 1624, Antoine Sielawa, successeur du saint martyr, prit le gouvernement du diocèse, il déclara n'avoir rencontré nulle part, ni à Polotsk, ni à Witebsk, aucune opposition ; de plus, il avait trouvé dans tout le diocèse plus d'uniates que son prédécesseur, en prenant la direction de son diocèse, n'y avait trouvé de schismatiques. Polotsk et Witebsk restèrent dès lors fidèles à l'Union.

(1) Kulczynski, Specimen Eccl. Ruth., p. 242 et 243, édit. de Paris.

En Ukraine seulement, rien ne fut changé. Dans cette province, Job Boretski, avec les autres pseudo-évêques et sous la protection des Cosaques, continuait à fomenter des désordres, n'attendant qu'une occasion favorable pour relever la tête avec plus d'audace et recommencer une nouvelle lutte contre l'Union.

Cette occasion favorable devait se présenter à la mort de Sigismond III, qu'ils attendaient avec impatience. Nous savons par quelles faveurs à l'égard des désuniates, Ladislas IV signala son règne. Les uniates en éprouvèrent une douloureuse impression. Mais cette Église, qui comptait déjà alors, au témoignage de Soucha, plus de trois millions de croyants (1), avait une forte organisation intérieure. Elle possédait une florissante vie monacale et, ce qui est le plus important, elle avait à sa tête des évêques éclairés et zélés. Elle ne craignait plus d'être supprimée et détruite par suite des lois et des privilèges accordés aux désuniates.

En ce qui concerne les évêques uniates et surtout Routski, les faveurs de Ladislas IV furent pour eux un nouveau stimulant et leur inspirèrent une plus grande vigilance pastorale. Leur premier soin fut de retarder la mise à exécution des faveurs accordées, car il était complètement impossible d'y faire une opposition quelconque. En même temps ils envoyèrent au pape l'évêque de Pinsk, Raphaël Korsak, pour lui exposer la situation et lui demander du secours.

(1) Harasiewicz. Annales Eccl. Ruth., p. 310.

Quand la diète de 1635 fut convoquée, Routski vint à Varsovie avec les évêques suffragants, espérant que, par son influence personnelle, il attirerait à lui les sénateurs et qu'il obtiendrait par eux auprès du Roi plus d'une faveur pour l'Union.

Le résultat de ces démarches fut de faire attribuer par le roi aux uniates quelques couvents et églises, qui, aux termes de la convention précédente, devaient être remis aux schismatiques. Le roi institua une nouvelle commission qui devait décider ce qui serait attribué aux schismatiques et ce que les uniates pourraient garder pour eux. En outre, Routski obtint du roi un diplôme par lequel il promettait aux uniates la possession de la métropole et des biens qui en dépendaient et déclarait que c'était sous l'empire de la nécessité seulement qu'il accordait ces faveurs aux désuniates.

La commission qui devait présider à la répartition entre les uniates et les désuniates fut mal choisie. Elle se composait de deux zélés schismatiques et de deux latins indifférents pour l'Union. Routski et ses suffragants résolurent de ne céder qu'à la force et de ne remettre volontairement aucune église ni aucun couvent. Par suite de cette résolution, voici ce qui arriva à Vilna. Le prince Radziwill, qui se trouvait à la tête des protestants lithuaniens, au nom de la commission instituée par le roi, rassembla quelques centaines de protestants et de schismatiques armés et voulut reprendre trois églises attribuées aux schismatiques. Le métropolitain, revêtu de ses habits

pontificaux, avec tout le clergé et les gens de service de l'église, vint se placer sur le seuil de l'église. A la sommation que fit Radziwill d'avoir à céder, Routski répondit : « Nous sommes ici pour défendre nos églises et vous « passerez sur nos corps avant que nous ne permettions « de profaner ces saints lieux ».

Radziwill ne cessant d'exiger avec insultes la remise de l'église, Routski répondit : « Nous sommes prêts à « mourir en défendant ces autels que l'Église catholique « a confiés à notre sollicitude ».

Cette scène se renouvela trois fois, les églises restèrent aux mains des uniates. Les désuniates durent se contenter d'un terrain vacant sur lequel on leur permit de bâtir une église. A Minsk, à Grodno, à Slonim, les commissaires rencontrèrent la même résistance. Tout le clergé lithuanien criait : « Nous mourrons, mais nous ne rendrons « pas nos églises ». A Nowogrodek, il y avait un commissaire athée : au moment où il voulut employer la violence, il mourut subitement de la mort d'Arius, c'est-à-dire que ses entrailles sortirent de son corps. En un mot, dans la Lithuanie, grâce aux efforts de Pociey, de saint Josaphat, de Routski et du clergé régulier qui s'était réformé pendant les deux années précédentes, l'Union s'était enracinée. Toutes les églises lui restèrent, même dans la Ruthénie Blanche, c'est-à-dire dans le diocèse de Polotsk et de Witebsk, fertilisé par le travail, la prière et le sang du martyr, saint Josaphat.

Dans les diocèses de Loutsk et de Pjemysl, dont les

sièges épiscopaux avaient été concédés par Ladislas aux schismatiques et dans lesquels il y avait beaucoup d'uniates, les commissions gouvernementales et les schismatiques durent employer bien des fois la violence pour arriver à prendre possession des sièges épiscopaux.

Ils n'obtinrent Loutsk qu'en 1664 et encore 100 paroisses restèrent à l'Union, sous la juridiction de l'archimandrite de Jydytdchyn. A Pjemysl, pendant quelques années, l'évêque uniate, Kroupetski (Krupecki), lutta contre l'évêque schismatique Houlewitch (Hulewicz), qui lâchait de se défaire de ses adversaires par les armes. Ainsi, au lieu d'assurer la paix, les concessions occasionnaient des violences et de cruelles discordes, que l'église Ruthène n'avait pas connues auparavant (1). Ladislas voyant ce déchirement de la Ruthénie et de l'Église, parut regretter les faveurs qu'il avait accordées. Là où il le put, il montra de la bienveillance envers l'Union et forma de nouveaux projets pour ramener l'unité dans la Ruthénie. Il voulait instituer à Kiev un patriarcat ruthénien qui reconnaîtrait la suprématie du Pape, mais il était trop tard pour tout cela !

Si l'Union parvint à se maintenir dans d'aussi nombreuses localités, malgré les sentiments hostiles des commissions royales, elle le doit à Routski.

Malgré son âge avancé et des maladies qui ne lui lais-

(1) Harasiewicz, Annales, p. 310-328, où l'évêque Soucha, dans sa relation à la Propagande « De laboribus Unitorum » décrit les violences et les torts subis par les Uniates.

saient aucun répit, il était infatigable à trouver des voies et des moyens de défense. Le nonce Visconti lui donna à ce sujet un beau témoignage dans une lettre au cardinal Barberini, en lui faisant la relation de sa nonciature. Voici ce qu'il écrivait du métropolitain : « La prudence et le « zèle du métropolitain Velamin Routski sont d'ailleurs « déjà connus de votre Éminence ; mais, dans cette grave « circonstance (les faveurs accordées par Ladislas IV aux « schismatiques), il mérite un souvenir immortel. Il a tra- « vaillé comme un autre Élie, non seulement pour se « défendre contre les agressions des ennemis, mais aussi « pour soutenir le courage des siens ; tous n'étaient pas « également courageux devant les attaques des ennemis. « Il fallut une grande vertu pour supporter de pareilles « persécutions et une telle persécution était nécessaire « pour éprouver une telle vertu. Dans un âge avancé et « plus usé encore par le travail, il ne reculait devant au- « cune difficulté dans la défense de la cause de Dieu et on « le voyait toujours au plus fort du danger. Son courage « prouvait ce que doit être la confiance du juste. J'étais « édifié de sa constance et, avec une vraie consolation, je « joignais mes efforts à ses peines » (1).

5. Au milieu des combats difficiles que Routski eut à soutenir contre les schismatiques et leur parti et tant qu'il tint les rênes du gouvernement comme métropolitain, l'épreuve la plus pénible fut d'être obligé d'avoir affaire à

(1) Relations des nonces, t. II, p. 265.

ceux qui, par la nature des choses, auraient dû être ses alliés, c'est-à-dire aux catholiques du rite latin, sans excepter leurs évêques. La lutte avec l'ennemi stimulait la vigilance et le courage du Pasteur ; la lutte avec les coreligionnaires blessait cruellement son âme et la remplissait d'amertume. Aussi les lettres qu'il adressait à la Propagande et où il rendait compte de l'état des choses, semblent-elles écrites avec des larmes. Mais son esprit puissant se relevait promptement des découragements et des défaillances qui parfois l'assaillaient dans cette difficile et longue lutte. Son amour pour l'Église qui lui était confiée le faisait triompher de tous les obstacles.

Nous ne rappellerons pas ce que nous avons dit déjà tant de fois : que les évêques et les sénateurs catholiques n'accordaient pendant les diètes presque aucun appui à l'affaire uniate ; souvent, au contraire, ils se déclaraient contre elle. Malgré les remontrances des Papes, bien des fois réitérées, ce fut par leur faute que les évêques ruthènes se virent refuser l'accession au sénat. Il est difficile de se figurer à quel dédain et à quel manque d'égards l'épiscopat ruthène était en butte de la part des évêques latins et en général de toute la société polonaise. Qu'il suffise de rappeler qu'un simple suffragant de Vilna, pour ne pas parler des évêques diocésains, ne voulait pas reconnaître à Routski le droit de préséance dans les cérémonies de l'Église. Celui-ci possédait pourtant une juridiction spirituelle dans son Église beaucoup plus étendue que les primats de Gnesen. Pendant des années entières, Routski fut obligé de revendiquer ses

droits. Son adversaire ne voulait même pas reconnaître la sentence du Saint-Siège et le renvoyait de tribunal en tribunal, jusqu'à ce qu'enfin le nonce du pape mît fin, par son intervention, à cette scandaleuse affaire. Mais comment s'étonner de la vanité ridicule du suffragant de Vilna, puisque même les chanoines de Cracovie se croyaient, par leur dignité, au-dessus des évêques ruthènes? A l'enterrement de Sigismond III, ils ne voulurent pas leur céder le pas (1).

On pourrait croire que les deux faits que nous venons de citer furent des extravagances exceptionnelles de la part de personnes privées. Mais comment expliquer la conduite des évêques polonais réunis en synode provincial à Varsovie, en 1643, sous la présidence du primat Mathias Lubinski, et, avec toute la gravité que comporte un synode, défendant aux évêques ruthènes de porter les mêmes titres qu'eux? Ils ne leur permirent pas de paraître avec leurs croix pectorales et une chaîne d'or ni de porter des soutanes violettes. Tout cela est relaté dans le même chapitre où ils parlaient « de unione promovenda » (2).

Malgré la réalisation de l'Union, les évêques ruthènes subirent autant de désagréments de la part de la noblesse, qui leur confisqua la plus grande partie de leurs biens. Elle

(1) Harasiewicz, *l. c.*, p. 366. « In causis præcedentiæ inter episcopos latini ritus et episcopos ritus græci uniti, nullam aliam rationem cæteris paribus inter illos habendam esse quam antiquitatis eorum promotionis ad episcopatum ». Cong. de Prop. Fide, 1630, 16 Février. Harasiewicz, *l. c.*, p. 288-293.

(2) Synodus provincialis, sub Mathia Lubinski a. 1643. De Unione Ruthenorum promovendâ.

ne pensait pas à les leur rendre, se souciant fort peu si les évêques avaient de quoi vivre ou non (1).

D'après ces procédés, ont peut se faire une idée de la façon dont était traité le clergé ruthène uniate.

Le droit de patronage sur toutes les églises appartenait ou au roi ou à la noblesse, et non seulement à la noblesse ruthène, mais aussi à la noblesse latine. Par suite, la noblesse estimait avoir les mêmes droits que les évêques sur le clergé paroissial. Pour des malentendus, elle faisait mettre les prêtres ruthènes en prison, les traînait devant les tribunaux, sans égard aux privilèges qu'ils possédaient comme le clergé latin. De plus, elle les forçait à un travail servile semblable à celui du paysan, ainsi qu'à payer les dîmes des bénéfices. Ce qui est encore plus honteux, c'est qu'elle leur faisait payer un droit pour leurs fonctions ecclésiastiques. Si les pauvres prêtres se refusaient à subir ces traitements, ils se voyaient exposés à d'humiliantes punitions. Les rabbins juifs et les mahométans eux-mêmes ne connaissaient pas en Pologne un joug aussi dur ; ils n'étaient obligés de payer à personne des droits pour leurs charges. Là où des paroisses ruthènes et latines se trouvaient dans le même centre, les curés latins exigeaient le paiement des dîmes non seulement du peuple ruthène, mais aussi des curés ruthènes (2).

Malgré cette situation, les évêques ruthènes restèrent

(1) Harasiewicz, Annales Eccl. Ruth., p. 287.

(2) Relatio ab Episcopis Ruthenis sub metroplita Rutscio Romam S. Congregationi de Prop. Fide proposita. (1624), Harasiewicz, p. 288.

fidèles à l'Union et demeurèrent courageusement à leurs postes. Cette conduite témoigne en faveur de leur esprit vraiment apostolique. Pour compléter ce tableau, nous ne pouvons passer sous silence les railleries auxquelles ces évêques étaient en butte de la part des désuniates. A chaque occasion, ceux-ci reprochaient aux évêques uniates l'accueil fraternel et les bienfaits qu'ils recevaient des latins !

Sauf le Saint-Siège et le faible roi, tout le monde abandonnait et trahissait les évêques ruthènes; on peut deviner ce qui se passait dans leurs âmes. Nous en trouvons l'expression dans une lettre que Routski écrivait à Rome sur l'état de l'Union. Dans sa relation à la Propagande, en 1624, il disait : « Souvent nous sommes comme déchirés « intérieurement (par suite des humiliations et du mépris « que nous éprouvons de la part des latins); non pas que « nous leur en voulions, mais nous sommes des hommes « et rien d'humain ne nous est étranger, car nous ne som- « mes pas parfaits. Dieu merci, de pareils traitements ne « nous ont pas détournés de l'Union et, avec la grâce de « Dieu, ne nous en détourneront jamais, lors même qu'on « nous regarderait comme des ordures. Parmi les hauts « dignitaires ecclésiastiques latins, évêques et même reli- « gieux, il y en a qui nous disent en face : « il vaut mieux « détruire l'Union que la soutenir » (1).

(1) Harasiewicz, Annales, p. 289, 290, 265. « Frequenter rumpuntur interiora nostra non propterea, quasi ægre feramus, sed quia homines sumus, humani nihil alienum a nobis putamus, neque omnes perfecti sumus. Satis est quod hucusque talis indiscretio nos non avertit a S. Unione nec avertet Deo propitio unquam, etiamsi tanquam purgamenta omnium

6. Ce n'était pourtant pas la fin des souffrances qu'il devait endurer de la part des siens! Les cœurs des évêques uniates se remplissaient de tristesse et de crainte au sujet de l'avenir réservé à l'Union, en voyant comment les latins s'emparaient de la plus noble et de la plus riche partie de leur bercail et détournaient la noblesse ruthène du rite oriental pour lui faire adopter le rite latin. Il faut reconnaître qu'une certaine partie de la noblesse quittait son rite en faveur du rite latin de sa propre initiative, à cause de la profonde ignorance du clergé ruthène. D'autres membres de la noblesse étaient scandalisés de ces incessantes querelles du schisme avec l'Union et des violentes attaques du schisme, surtout après la diète de 1623. On éprouva alors une crainte générale que l'Union ne sombrât. Pour éviter le retour du schisme, ils préféraient accepter d'avance le rite latin. D'autres encore étaient à la cour du roi et faisaient leur service militaire dans un entourage en majorité polonais. Il leur était plus facile d'assister à des offices latins et de s'approcher des sacrements d'après ce rite. Aussi prirent-ils goût peu à peu à ces offices et se détournèrent-ils de l'Union pour passer au rite latin.

Les jeunes étudiants surtout des collèges des Jésuites adoptaient le rite latin; ils y étaient excités par leurs condisciples qui se moquaient de leur rite. Les conseils de leurs maîtres les y engageaient aussi. Assistant réguliè-

putabimur. Non desunt et quidem ex ecclesiasticis majoribus ac minoribus, qui sunt pastores animarum et ex ipsis Episcopis ac multis religiosis, qui dicunt nobis quandoque audientibus : melius est destruere unionem Ruthenorum quam provehere illam ».

rement aux cérémonies religieuses latines et recevant les sacrements des mains de prêtres latins, ils se déshabituèrent de leur rite et adoptèrent le rite latin. Le métropolitain annonce à Rome en 1624 que, depuis que les Ruthènes avaient accepté l'Union jusqu'à cette date, deux cents étudiants de la noblesse avaient changé de rite. Un nombre égal de jeunes gens habitant les châteaux de la noblesse polonaise ou bien engagés dans l'armée, les avaient imités De plus, dans cette même relation, il ajoute que, chaque année, au moins cent personnes d'origine noble quittent l'Union et embrassent le rite latin (1).

Mais Routski commença à douter sérieusement de l'avenir de l'Union, lorsque, à partir de l'année 1623, le clergé régulier qui, par ses soins, avait été réformé avec tant de peine, montra des velléités de changer de rite. Cette tendance se fit remarquer parmi les Basiliens par suite de l'exemple contagieux de la noblesse laïque, dans laquelle, probablement, plus d'un Basilien avait des parents. Une autre cause encore de cette tendance réside, en partie, dans la crainte d'être obligé de se réunir au schisme, lorsqu'on vit Théophane, patriarche de Jérusalem, constituer une hiérarchie schismatique. Les conseils donnés aux Basiliens par l'évêque latin de Loutsk à un synode diocésain tenu à cette époque, d'après une relation du procureur général des Basiliens, Borowitch (Borowicz), furent aussi une autre cause. Cet évêque annonçait son intention de

(1) Informatio Epporum Ruthenorum, dans Harasiewicz, *l. c.*, p. 274 et 281.

recevoir tous les prêtres ruthènes, réguliers et séculiers, au rite latin et s'engageait à obtenir pour eux la permission du Saint-Siège. A la suite de cette déclaration, en 1624, 100 Basiliens uniates à peine restèrent dans les couvents, le reste passa au rite latin ou entra dans des couvents de franciscains (1).

Peut-être aussi la cause de cet abandon en masse de l'Union par la noblesse et par les Basiliens se trouve-t-elle dans les nouvelles qni couraient alors le pays. On ignore par qui ce bruit s'était répandu, mais on disait que l'Union serait complètement supprimée, qu'après la mort des évêques actuels ruthènes, ceux qui resteraient attachés à l'Union seraient soumis à la juridiction des évêques latins et que le gouvernement ne permettrait pas de nommer de nouveaux évêques ruthènes (2).

La désertion du rite par les Basiliens fut pour l'Union un plus grand péril que les persécutions extérieures des désuniates. Pour parer à ce danger menaçant, Routski eut recours au moyen suivant, En 1624, il obtint du Saint-Père pour plusieurs Carmes qui avaient embrassé le rite ruthène, la permission d'instruire les novices Basiliens jusqu'à ce que l'ordre se fût consolidé (3).

Mais comment réparer et par quoi remplacer la perte d'une si grande partie de la noblesse qui avait passé au

(1) Archives de la Propagande, actes des Basiliens ruthènes, t. III, p. 137.

(2) Archives de la Propagande, actes des Basiliens ruthènes, t. IV, p. 153.

(3) Ibidem, p. 132.

rite latin et comment empêcher ce mouvement de continuer ?

Plein de tristesse et de soucis pour l'avenir de sa chère Église, pour laquelle il n'épargnait ni sa santé ni sa vie, Routski ne vit d'autre moyen de salut que de se tourner vers le Saint-Siège et d'insister pour obtenir du secours. Plusieurs fois depuis 1621 jusqu'à 1627, il s'adressa à la Propagande de Rome, dont il relevait directement. Il écrivit aussi à des amis qu'il avait à Rome et qui jouissaient d'une certaine influence, tels que Pierre Arcudius, prêtre très instruit, ainsi que le Père Podbereski. Il décrivait avec ardeur le préjudice que l'abandon du rite par la noblesse causait à l'Église ruthène et demandait avec instances que le Saint-Siége réitérât ses anciennes prohibitions de changer de rite tant aux laïques qu'aux religieux.

Dans ses représentations, il disait avec raison que si le Saint-Siège ne mettait pas un frein à cet abandon du rite ruthène par la noblesse, les uniates seraient assaillis par les railleries et les moqueries des schismatiques. Déjà à cette époque, ces derniers leur faisaient sentir que l'Union les avait appauvris au lieu de leur apporter de nouveaux privilèges. Ils disaient qu'elle les avait privés du plus bel ornement de la société, c'est-à-dire de la chevalerie, et qu'elle n'était plus qu'un point d'appui pour les latins et un aide pour détruire le rite ruthène. Lorsque la noblesse aurait abandonné son rite, l'Église uniate composée seulement de paysans et d'une poignée de citoyens, perdrait ses défenseurs à la diète et au sénat, tandis que les schisma-

tiques ne cesseraient pas d'y en avoir. Laissons encore de côté cette raison que l'Église uniate deviendrait pauvre, ne trouverait aucun secours pour bâtir les églises et pour pourvoir aux besoins du culte divin. Mais le simple peuple, encouragé par l'exemple des nobles, était capable de renier son rite. Les schismatiques qui restaient fidèles à leur rite et y étaient attachés, seraient affermis dans le schisme en voyant cette apostasie de la noblesse uniate, leur haine contre l'Union rendrait leur conversion plus difficile. Il deviendrait impossible de maintenir la discipline parmi le clergé, surtout parmi le clergé régulier, en présence de la facilité du changement de rite. Chaque fois, dit Routski, qu'on menacerait d'une punition un religieux qui n'observerait pas sa règle ou si on exigeait de lui seulement une vie plus austère, il déposerait son froc et entrerait dans un couvent latin où la discipline ne serait pas aussi sévère que chez les Basiliens. Il conjurait donc qu'on rendît plus sévères les anciennes défenses du Pape de passer du rite ruthène au rite latin, et ajoutait que puisqu'il était interdit, sans une autorisation spéciale du Saint-Siège,de passer du rite latin au rite oriental, pourquoi la même interdiction n'existerait-elle pas dans le cas contraire ? Les intérêts mêmes de l'Église latine l'exigeaient. En concluant l'Union, l'Église latine avait garanti l'inviolabilité du rite ruthène et, après la réalisation de l'Union, elle accordait des facilités pour la quitter !

« Peut-on appeler cela, écrivait-il, l'union de deux rites « ayant les mêmes droits et non pas plutôt une oppression

« de l'un par l'autre ? Témoins de ce spectacle, les schis-
« matiques ne sont-ils pas en droit d'affirmer que nous
« sommes les victimes d'une supercherie en devenant
« uniates ? On nous promettait autre chose et, après la
« consommation de l'Union, nous attendons toujours la
« réalisation de ce qu'on avait promis. Si nous nous
« sommes unis avec l'Église romaine, que notre rite soit
« donc garanti par les mêmes lois et les mêmes privilèges
« que le rite latin ! »

Pour cette raison, il demanda ensuite au Pape de défendre aux Jésuites de Pologne, par l'intermédiaire de leur général, d'attirer au rite latin la jeunesse ruthène qui s'instruisait chez eux. Autrement, il serait obligé de défendre aux parents ruthènes d'envoyer leurs enfants à leurs écoles. De même Routski demanda au Pape de recommander aux confesseurs du roi de l'amener à retirer l'approbation donnée au pseudo-métropolitain et aux autres évêques schismatiques, car c'était à l'influence de ces confesseurs qu'on attribuait la concession de cette approbation (1).

Cette facilité avec laquelle la noblesse passait à un autre rite donnait bien du souci à Routski. Nous le voyons par le nombre des lettres qu'il écrivit à Rome à ce sujet. Dans l'une d'elles au P. Podbereski, Basilien résidant à Rome pour surveiller les intérêts de l'Église ruthène, il disait (28 juillet 1627) : « Ils me rendent la vie plus into-
« lérable que je ne puis le dire, tâchez de nous venir en

(1) Archives de la Propagande, *l. c.*, t. IV, p. 153.

« aide, nous gémissons faute d'un ami pour nous fortifier. « Il y en a qui disent : que nous importe ? » (1)

A Rome, l'affaire du changement de rite semblait compromise, par suite des représentations des évêques latins (2). Sans les instances plusieurs fois réitérées de Routski et de ses suffragants, on eût pu craindre que le Saint-Siège n'abandonnât l'Union et ne vît avec indifférence les Ruthènes passer au rite latin.

Les évêques latins présentaient à Rome la situation sous un jour faux, prétendant que l'Union n'avait pas d'avenir et ne faisait pas de progrès parmi les populations schismatiques et n'était, depuis son apparition, qu'une cause de désordres dans le pays. Cependant d'après les informations des évêques ruthènes envoyés à Rome, nous savons que, jusqu'à ce moment, l'Union avait fait de grands progrès et si elle avait rencontré plus d'appui auprès des catholiques et du gouvernement, elle se serait, déjà à cette époque, étendue sur toute la Ruthénie. De plus, on assurait, du côté des latins, qu'en abolissant le rite ruthène et en facilitant aux Ruthènes le passage au rite latin, l'unité de l'Église se fortifierait davantage et rendrait le retour au schisme plus difficile au peuple ruthène : l'histoire enseignait que les unions des Églises orientales n'étaient pas

(1) Ibidem, p. 185. « Affligunt me supra modum, sedulo studete ut occurratis ad adjuvandum nos; qui vehementer gemimus, frequenter non habentes, a quo juvemur, parvulis tantum exceptis iisque non primis. Alii dictitant : quid nostra interest »?

(2) Relation des Nonces, t. II, p. 164-166. Instruction donnée au Nonce Lancelloti.

durables. On assurait aussi que différents rites dans une Église donnaient lieu à des discussions et à des malentendus et enfin que, dans l'Église ruthène, il y avait une grande pénurie de pasteurs éclairés et capables de réveiller et de soutenir l'esprit de foi et de piété chez les fidèles (1).

Routski triompha, après une certaine hésitation chez le Saint-Siège. Ses pressantes et éloquentes représentations et, plus encore, la nouvelle parvenue à Rome de la mort et du martyre de saint Josaphat Kountsewitch, archevêque de Polotsk, décidèrent le Pape. Il donna définitivement gain de cause à Routski et aux évêques uniates. Et tout d'abord, dès l'arrivée de la nouvelle du martyre de l'archevêque de Polotsk, le Pape recommanda chaleureuse-

(1) Archives de la Propagande, tome IV, p. 94 et suivantes. Les années suivantes, les évêques latins demandèrent de ne pas interdire aux uniates d'embrasser le rite latin et présentèrent à Rome d'autres raisons encore, entre autres, celles-ci : *a*) que le rite latin étant en usage en Pologne devait, par le fait même, avoir la prépondérance sur le rite grec (ruthène) ; *b*) que, par l'interdiction de passer au rite latin, on faisait cesser l'unité et la concorde entre les rites et on restreignait la liberté ; *c*) qu'il était à craindre qu'en favorisant trop le rite ruthène, celui-ci, par suite de l'augmentation de la population ruthène, ne l'emportât sur le rite latin et que les églises latines dans les contrées ruthènes ne devinssent désertes ; *d*) que le S. Siège pouvait avoir plus de confiance dans les Latins que dans les Grecs ; *e*) qu'une grande partie de la population ruthène descendait des Latins, c'est-à-dire des paysans mazoviens, colonisés à plusieurs reprises en Ruthénie. La noblesse, par indolence et par avarice, ne désirait pas avoir des églises uniates et persévérait dans le schisme ; elle fréquentait les églises schismatiques et, pour les grandes fêtes, elle se rendait surtout à Kiev, avec les schismatiques ; *f*) enfin, en maintenant la défense en question, les Latins éprouveraient du préjudice, parce que les prêtres ruthènes s'empresseraient de ruthéniser les latins qui venaient de l'Ukraine et de la Podolie et ils attireraient leurs enfants dans les églises ruthènes. Arch. de la Prop. *l. c.*, t. IV, p. 230. — Promemoria des Évêques latins de l'année 1752, 25 Mars.

ment les évêques uniates et l'Union elle-même au roi ; il rappela aux membres du clergé latin que les évêques uniates leur étaient tout à fait égaux et que le clergé ruthène avait droit aux mêmes prérogatives que le clergé latin (1).

Le cardinal Bandini, protecteur de l'Église ruthène, écrivait dans une lettre au métropolitain : « Vous ne devez « pas douter de ma bienveillance pour vous et de ma solli- « citude pour votre cause. Qu'il s'agisse de soutenir ou de « relever votre dignité, ou de vous aider dans la direction « de votre Église, j'ai toujours appuyé vos justes demandes, « soit auprès du Saint-Siège, soit auprès du roi » (2).

En ce qui concernait le changement de rite, le pape Urbain VIII publia, le 7 février 1624, (3) une ordonnance, en vertu de laquelle il n'était permis à personne, ni laïque ni ecclésiastique, et encore moins aux Basiliens, de changer de rite et de passer au rite latin, même pour de graves raisons, sans une permission spéciale du Saint-Siège.

Le Pape fit donc plus que Routski ne demandait, puisque Routski désirait seulement que personne ne pût changer de rite sans le consentement préalable des évêques diocésains, ruthènes et latins. Mais quand le nonce du pape communiqua cette décision du Saint-Siège à Sigismond III, celui-ci, sous l'influence de l'épiscopat latin, s'opposa à sa mise à exécution et insista pour qu'on restreignît cette défense papale aux ecclésiastiques et surtout aux Basiliens.

(1) Theiner, Monumenta Poloniæ, t. III, p. 365.

(2) Kulczynski, Specimen, in Appendice.

(3) Une défense analogue existait déjà depuis 1615, publiée par Paul V, (Cfr. Theiner, Monumenta Polon. *l. c.*, p. 360).

En présence de cette opposition, le Pape modifia, le 7 juillet 1624, le décret en question, et n'interdit qu'aux prêtres et aux religieux ruthènes de changer de rite sans une permission spéciale du Saint-Siège (1).

Il paraît que ce second décret ne fut pas publié, du moins il ne fut pas assez connu en Ruthénie. Quelque temps après, quelques laïques ruthènes voulurent absolument passer au rite latin ; ils s'adressèrent au Saint-Siège pour en obtenir la permission et on leur répondit que, en tant que laïques, ils n'avaient pas besoin de permission (2). Naturellement, cette réponse fit passer en masse le reste de la noblesse ruthène à l'Église latine.

Cependant il était défendu aux latins de passer au rite ruthène, à l'exception de ceux qui se sentaient attirés à l'ordre des Basiliens, puisqu'une vocation étant regardée comme un appel de Dieu, les lois de l'Église n'ont pas le droit de s'y opposer.

Les Basiliens y trouvaient avantage, car ils bénéficiaient, par les latins qui entraient dans leur ordre, d'un élément plus intelligent que celui qu'ils recevaient du sein même de l'Église ruthène.

Les défenseurs de l'inviolabilité du rite ruthène prévoyaient non sans raison que cette entrée des latins dans l'ordre des Basiliens serait la première cause des changements liturgiques qu'on introduirait plus tard dans le

(1) Malinowski, Kirchen und Staatssatzungen, p. 35, Léopol 1861 et Harasiewicz, Annales, p. 734.

(2) Harasiewicz, *l. c.*

rite ruthène. Un ancien latin ne pouvait se dépouiller entièrement de tout attachement à son premier rite, beaucoup plus riche en moyens de sanctification et plus perfectionné que le rite ruthène ; il gardait incontestablement sous l'habit Basilien un penchant à rapprocher un rite de l'autre. Pour cette raison, ils ne furent pas très contents de voir l'ordre des Basiliens se recruter en majeure partie chez les latins. Il importait peu cependant que la pureté du rite oriental subît quelque atteinte, si l'Église ruthène devait en profiter pour les motifs que nous avons précédemment énumérés.

Le rite est une chose extérieure qui n'est pourtant pas indifférente, mais l'essence de chaque religion consiste dans l'esprit de ferveur qui la vivifie ; les Basiliens réformés, se recrutant en grande partie chez les Latins, contribuèrent énormément à réveiller cet esprit dans l'Église uniate. Pour nous, nous aurions préféré que le décret du Saint-Siège, du 7 février 1624, eût été maintenu intégralement et qu'il fût exécuté en conséquence. Il aurait au moins sauvegardé une partie de la noblesse ruthène en faveur de l'Église uniate. Ce décret parut au moment où Sigismond III lui-même commençait à craindre qu'après sa mort et celle de Routski, l'Union ne pût se maintenir en présence des attaques des désuniates. Leur insolence, leur révolte étaient soutenues par l'appui qu'ils trouvaient chez les Cosaques, depuis l'organisation de la hiérarchie schismatique (1620). Sigismond avait à cœur de faciliter le salut des âmes qui, dans le rite latin, paraissaient plus en sûreté qu'en demeu-

rant dans l'Union dont l'avenir était incertain. Le Saint-Siège ne put maintenir son premier décret concernant le changement de rite, en présence de la ténacité du Roi qui, du reste, était animé des meilleures intentions. Routski n'avait jamais douté de ces intentions, parce qu'il avait déjà reçu des marques nombreuses de la protection paternelle du roi au moment de ses plus grandes peines et de l'abandon où tout le monde le laissait. Pourtant la Congrégation de la Propagande fit parvenir, le 2 mars 1625, une recommandation au nonce de prévenir les confesseurs Jésuites, ainsi que les autres religieux, de ne tâcher, ni par persuasion ni par aucun autre moyen, d'attirer aucun Ruthène au rite latin (1).

On donna donc à Routski une petite satisfaction et un faible espoir que les conversions des nobles ne se feraient plus en masse comme par le passé.

Malheureusement la désertion de la noblesse ruthène en faveur de l'Église latine continua sans interruption, de sorte qu'après la mort de Routski on pouvait se demander si quelque membre de la noblesse ruthène appartenait encore à l'Église uniate. Seule la noblesse ruthène désuniate resta fidèle à son rite. Le spectacle de cette apostasie du rite national par la noblesse assombrit les dernières années de l'administration pastorale et de la vie de Routski.

Les Basiliens procurèrent à Routski, encore avant la fin

(1) Archives du Vatican, nonciature de Pologne. tome 39, si nous ne nous trompons pas. Par mégarde, nous n'avons pas pris note exacte du volume, en copiant la note que nous reproduisons.

de sa vie, une grande consolation. Malgré la désertion (1623) d'environ cent moines qui entrèrent dans des couvents franciscains, l'Ordre de saint Basile prit une grande extension et resplendit à nouveau par une vie spirituelle et intellectuelle très intense. Lorsque Routski fut investi du gouvernement de la métropole, les Basiliens réformés n'avaient que quelques couvents peu peuplés et lorsqu'en 1636, année qui précéda sa mort, il convoqua leur chapitre général à Vilna, trente couvents, dont vingt d'hommes et dix de femmes, animés de l'esprit de saint Josaphat, y étaient représentés.

Routski consacra les dernières années de sa vie à des visites pastorales. Il avait déjà 60 ans révolus, avec une santé affaiblie par différentes maladies, telles qu'une sciatique et une maladie de foie qui le tourmentaient et déjà il avait eu deux attaques de paralysie. Il punissait les rebelles, inspirait un nouveau courage aux fervents, instruisait, enflammait et affermissait tout le monde dans un esprit de charité et d'union avec l'Église.

Quand on voulait l'empêcher de se livrer à des travaux au-dessus de ses forces et qu'on lui demandait de se ménager, il répondait : « Voilà l'amour que vous avez pour « moi, vous voudriez prolonger mon exil ! Je vivrai aussi « longtemps que Dieu l'a fixé dans ses décrets pour le bien « de l'Église. Je ne changerai rien à mon genre de vie ». Et il ajoutait : « Seigneur, mon Dieu, vous savez que je ne dé- « sire pas vivre longtemps ; vraiment je ne le désire pas ! »

7. Après le dernier chapitre général de l'Ordre des Basi-

liens, pendant lequel Routski n'épargna ni remontrances, ni avis aux supérieurs des monastères, leur recommandant surtout l'esprit d'obéissance et une stricte observance de la règle religieuse, il partit encore pour continuer la visite de son diocèse. Il prévoyait qu'il ne reviendrait plus de ce voyage dans sa résidence épiscopale. Il prit congé de ses religieux en pleurant et il leur dit : « Je mourrai comme un bœuf sous le joug ». Au commencement de l'année 1637, il visita la Volhynie et s'arrêta au couvent de Derman, qui appartenait depuis peu à l'Union et c'est là qu'il termina ses jours. Avant sa mort, il fit un testament spirituel, dans lequel se peignait sa belle âme, qui aimait par-dessus tout l'Église ruthène. Nous ne donnerions donc pas un portrait complet de ce parfait pasteur et homme de bien, si nous ne citions pas ici en entier ses dernières volontés (1).

« Moi, Joseph Velamin Routski, indigne métropolitain « de Kiev, de Halitch et de toute la Ruthénie, je suis ap- « pelé à comparaître devant le trône de Dieu, afin de rendre « compte de toutes mes paroles, mes pensées et mes œu- « vres, de mes soixante-trois ans de de vie et il me faut « entendre la sentence qui m'attend. Je suis tout tremblant, « car on ne peut se défendre de frayeur quand on doit être « jugé en la présence de Dieu. J'espère pourtant de sa mi- « séricorde infinie que, tout pécheur que je sois, je ne serai

(1) Testamentum sive protestatio Servi Dei Josephi Velamini Routski, metropolitæ Kioviensis etc, imprimé sur trois feuilles in-8°, sans indication du lieu d'impression. A la fin, on lit : Scriptum in monasterio Dermunensi, diœc. Luceoriensis r. g. Anno 1637, mense januario 28 die. De la Bibliothèque de Kornik.

« pas rejeté de devant la face du Seigneur. Je lui offre « pour obtenir cette grâce, sa très sainte Passion dont la « valeur est infinie. Je fonde mon espérance sur le secours « de la très sainte Vierge, Mère de mon Juge, que j'ai « toujours vénérée pendant ma vie, n'étant pourtant qu'un « indigne serviteur. J'implore aussi l'intercession des « saints de Dieu et surtout de mon ange gardien et des « saints que j'ai choisis comme patrons et que j'ai invoqués « chaque jour. Je les supplie du cœur et des lèvres qu'ils « me viennent en aide au moment du dernier combat.

« Je proteste devant le monde entier que je crois tout « ce que l'Église catholique ordonne de croire : je crois « qu'on ne peut être sauvé que dans cette foi et surtout en « union avec la sainte Église romaine, pour laquelle j'ai « toujours été prêt à mourir, si j'en avais eu l'occasion. « J'ai toujours été obéissant au Pape de Rome et à celui « qui le représentait dans ce pays. Je meurs dans cette « obéissance. Je prie et je supplie humblement tous ceux « que j'ai offensés par mes paroles ou mon mauvais « exemple de me pardonner pour l'amour de Dieu. Qu'à « l'avenir, ils n'imitent ni ma vie ni ma conduite, mais la vie « et la conduite des bons serviteurs de Dieu qui viendront « après moi. Pour moi, je pardonne du fond du cœur à « tous ceux qui m'ont offensé, même à ceux qui m'ont per- « sécuté pour la justice, moi, mes pères et mes frères et « je demande très humblement à Dieu, mon Sauveur, que « ces péchés ne retombent pas sur leurs têtes, mais qu'ils « se convertissent et qu'ils vivent.

« Je demande à mon frère et coadjuteur, Sa Grandeur « l'évêque de Pinsk, qu'à la première occasion il se rende « auprès de Sa Majesté le Roi et qu'il lui porte le dernier « adieu que lui envoie son fidèle sujet. Qu'il lui offre mes « prières : je les présenterai devant le trône du Roi des « Rois, si je suis admis à contempler la face de Dieu.

« L'évêque de Pinsk confiera au Roi l'affaire de l'Union « et le priera de donner des bénéfices ruthènes à ceux que « mon successeur lui recommandera ; car qui peut, mieux « que l'évêque connaître les personnes capables ou non « de gouverner l'Église ruthène? Surtout je recommande « que, suivant un très ancien usage de l'Église orientale « pratiqué depuis son origine jusqu'à nos jours, on ne « choisisse les évêques que parmi les religieux. Que ceux « qui cherchent à obtenir ces honneurs par la protection « des seigneurs laïques soient écartés comme indignes et « alors ce sera le métropolitain qui répondra de ceux « qui recevront des bénéfices et la conscience du Roi ne « sera pas chargée.

« Je demande seulement une chose à mes très honorés « seigneurs et pères, collègues, les évêques ruthènes, c'est « qu'ils restent unis entre eux et soumis au métropolitain « pour l'amour du Christ. Que par leurs paroles et leurs « œuvres, ils attestent qu'ils le regardent comme un Père « et s'ils se sentent offensés par lui, qu'ils le lui avouent, « mais qu'auparavant ils examinent sincèrement, dans un « amour fraternel, si cette offense est réelle. Si le métro- « politain ne venait pas à résipiscence, il y a une auto-

« rité qui peut le réprimander sur l'appel des évêques.

« Je recommande au clergé régulier d'aimer et honorer « les membres du clergé séculier comme leurs coopéra- « teurs et leurs frères. Les religieux qui seraient désignés « par le métropolitain pour visiter et juger les prêtres sé- « culiers doivent agir dans un esprit de charité et de dou- « ceur, se gardant d'humilier leurs frères. Je recommande « chaleureusement aux membres du clergé séculier et je « les prie ardemment de s'acquitter des devoirs de leur « état, tant pour eux-mêmes que pour leur troupeau, afin « qu'ils se sauvent ainsi que les âmes qui leur sont con- « fiées. Qu'ils apprennent à leurs ouailles ce que la foi « nous commande de croire sous peine de perdre notre « âme et qu'ils ne se plaignent pas si les évêques donnent « quelquefois juridiction sur eux à des religieux.

« Je demande à ceux qui jouissent d'une autorité quel- « conque, la noblesse aussi bien que les simples citoyens, « de se laisser conduire par leurs pasteurs dans les choses « spirituelles, parce que tel est l'ordre institué par Dieu. « Qu'ils n'aient pas la prétention de diriger les ecclésias- « tiques, qu'ils n'observent pas leur vie et leurs mœurs, « qu'ils laissent ce soin aux supérieurs ecclésiastiques « qu'ils pourront avertir, si cela était nécessaire pour la « gloire de Dieu. Je demande encore une fois à la noblesse « et à la bourgeoisie de ne pas surveiller les prêtres et de « ne pas juger leurs intentions d'après leurs propres sen- « timents : le jugement n'appartient qu'à Dieu.

« Je recommande à mon honorable successeur et je le

« prie dans le Seigneur de veiller à l'augmentation des « biens spirituels et temporels dans mon archi-diocèse et « dans toute ma province métropolitaine, car il en rendra « compte à Dieu. Je dispose dans un écrit spécial de mon « patrimoine et de ma maison. Enfin, je vous salue ainsi « que tous ceux qui viendront après moi. Je vous salue ».

Routski écrivit son testament le 28 janvier, et le 5 février 1637, déjà il ne vivait plus. Le bruit courut qu'il avait été empoisonné, mais il semble que ce bruit était dénué de fondement. Toute la Ruthénie uniate ressentit profondément cette perte. Les évêques ruthènes se réunirent à Varsovie auprès de son successeur Raphaël Korsak. Dans une lettre adressée au Cardinal préfet de la Propagande pour annoncer sa mort, ils exprimèrent les sentiments de leur profonde douleur ainsi que celle de toute l'Église ruthène et sollicitèrent avec instances sa protection après cette perte cruelle (1). Car c'était réellement une perte difficile à réparer.

Le gouvernement de Routski avait duré 23 ans et toutes ces années avaient été une suite non interrompue de travaux, de combats, d'oppressions, de persécutions, de douleurs et de déceptions qu'il est impossible de décrire, Routski supporta tout avec calme et sans se plaindre. Sans relâche et sans se laisser décourager par les difficultés, il visait à un seul but : fortifier et relever sa chère Église ruthène par son organisation intérieure, en continuant de l'édifier sur les bases posées par son illustre prédécesseur

(1) Theiner, Mon. Poloniæ, t. III, p. 413.

Hipace Pociey. Il n'avait peut-être pas les talents de Pociey, ni son énergie de combattant si admirée, mais il l'égalait en persévérance et le surpassait par la pratique de la vie intérieure et par sa science théologique. Plus que Pociey aussi, il s'occupa de la régénération intérieure de l'Église ruthène, du relèvement de la vie religieuse et de l'instruction du clergé séculier.

Les fruits furent en rapport avec le travail et les souffrances endurées. A la mort de Pociey, les sièges épiscopaux ruthènes étaient occupés par des hommes qui ne valaient pas mieux que ceux que nous avons fait connaître avant l'Union de Brest. La vie religieuse des Basiliens était à peine au début de sa réforme. Le clergé séculier était sans valeur, le nombre des fidèles de l'Union fort réduit.

Au moment de la mort de Routski, huit évêchés ruthènes étaient occupés par des hommes courageux, attachés au Saint-Siège, remplis de l'esprit d'union avec l'Église, pieux, instruits. Chacun d'eux eût été l'ornement de tout siège épiscopal latin et ils étaient plus nombreux que les évêques polonais de cette époque, plus sénateurs qu'évêques pour la plupart.

L'Ordre des Basiliens réformés comptait, au moment de la mort de Routski, nombre de prêtres saints et éclairés. Il y en avait parmi eux de très instruits, versés dans les langues anciennes et d'assez bons polémistes, habiles à répondre aux attaques des désuniates et des hérétiques qui écrivaient contre l'Union au nom des désuniates. L'orga-

nisation que Routski avait donnée à cet Ordre faisait espérer qu'il continuerait à se développer heureusement. Même dans le clergé séculier, il existait déjà un certain nombre de prêtres zélés et attachés à l'Union. Le nombre des laïques uniates, comme nous l'avons dit plus haut, dépassait trois millions.

Routski fit presque un miracle dans le pays de Novogrodek où la grande majorité de la noblesse ruthène avait adopté l'arianisme, au moment où il prit le gouvernement du diocèse. Pendant son épiscopat, il débarrassa presque entièrement le pays de ses pères de l'hérésie.

A Rome, on connaissait très bien l'état des choses, car tous les ans il envoyait une relation sur l'état de l'Église ruthène mixte. On savait ce que l'Union lui devait en Ruthénie ; aussi le Pape Urbain VIII avait l'habitude de l'appeler « le Pilier de l'Église, l'Atlas de l'Union, l'Athanase de la Ruthénie » (1).

(1) Kulczynski, specimen etc. p. 130, édit. Parisiensis ; Cfr. encore l'histoire de Routski de M. Kojalowicz Litowsk. Cerkown. Unija. t. II, p. 93-108 et Makarija, Istorija Russkoj Cerkwi, t. X, p. 413-479 et Dom Guépin, S. Josaphat Kountsewitch, *passim*, dans le I^{er} et le II^{e} volume.

CHAPITRE IV

SAINT JOSAPHAT KOUNTSEWITCH, ARCHEVÊQUE DE POLOTSK, RÉGÉNÈRE L'ÉGLISE UNIATE A L'INTÉRIEUR.

1. L'abbé Kalinka, dans la préface de sa traduction polonaise de la vie de saint Josaphat Kountsewitch (Kuncewicz), composée par un bénédictin érudit, Dom Guépin, dit avec raison que « si Pociey assura l'existence légale de « l'Union dans la République, si Routski lui donna une « forme organique, ce fut saint Josaphat qui lui infusa la « vie » (1).

Car, malgré les victorieuses luttes de Pociey, malgré les travaux de Routski et son dévouement pour l'Église ruthène, il est douteux qu'à la fin de l'épiscopat de Routski, l'Union eût pu parvenir à l'épanouissement que nous venons de constater et se fût si profondément enracinée dans la nation ruthène, si Dieu ne lui eût envoyé saint Josaphat. A

(1) La vie de S. Josaphat Kountsewitch, d'après l'ouvrage de Dom Guépin Alphonse, préface de l'abbé Kalinka, Léopol, 1885, p. V.

la fin de son immortel gouvernement, Routski pouvait se vanter d'avoir trente monastères basiliens dans lesquels la vie religieuse était florissante et l'esprit de saint Basile vivant. Les sièges épiscopaux étaient occupés à cette époque par des évêques vraiment dignes de ce nom. Une grande partie du peuple montrait un profond attachement pour l'Union et l'Unité de l'Église. Aucun des évêques ruthènes uniates de cette époque, aucun de leurs successeurs, tout délaissés du gouvernement qu'ils fussent, repoussés par les évêques latins, dépouillés par le schisme des biens qui leur appartenaient, aucun, disons-nous, ne trahit son Église ou son Roi. Mais tous, comme un seul homme, restèrent fidèles à leur Église et à leur patrie ingrate et injuste envers eux. De tout cela on était redevable en grande partie au mérite de saint Josaphat. Il avait élevé ce clergé religieux, et, par le fait même, il avait inculqué aux futurs évêques tout son esprit apostolique, son zèle et son amour pour l'Union. Son esprit lui survécut dans l'Église ruthène, même au-delà du tombeau. On sait d'ailleurs que l'action et l'influence des saints se développent beaucoup plus après leur mort que pendant leur vie.

Nous savons qu'en 1623 on commençait à se demander dans le pays et à Rome même s'il ne vaudrait pas mieux pour le pays et pour l'Église sacrifier l'Union, supprimer le rite ruthène et faire passer les uniates au rite latin. La mort subite de saint Josaphat et son martyre donnèrent à l'affaire de l'Église uniate une autre tournure. Ses ennemis se turent pendant quelques années et le Saint-Siège

repoussa l'idée qui lui avait été suggérée de latiniser les Ruthènes. Les personnes les plus prévenues ne peuvent nier qu'il existe une relation étroite entre ce changement subit des opinions en faveur de l'Union et l'effusion du sang du saint martyr.

Le tableau des luttes et des combats que nous avons entrepris de raconter et qui eurent lieu depuis le synode de Brest jusqu'à l'affermissement de l'Union ne serait pas complet et il serait privé de son plus bel ornement, si nous le terminions ici. Nous ne pouvons passer sous silence l'action apostolique de l'archevêque de Polotsk. Certes, il nous sera difficile d'intéresser le lecteur au même degré que s'il s'agissait d'une question toute nouvelle et jusqu'ici restée inconnue, car l'ouvrage si important de Dom Guépin, bénédictin, sur saint Josaphat (1), traite longuement cette question. Toutefois nous espérons avoir réussi non moins bien que cet auteur à éclaircir plus exactement le point le plus controversé de la vie du saint.

Les mérites de saint Josaphat pour l'affermissement de l'Union surpassèrent de beaucoup par leur grandeur les mérites de tous ceux qui s'occupèrent de cette œuvre. Ce qui le prouve déjà, c'est que la haine des schismatiques russes ne poursuivit aucun des fondateurs de l'Union avec autant de persistance que ce saint martyr. Ils ont fait des efforts incroyables à Rome pour empêcher la canonisation

(1) Saint Josaphat, archevêque de Polotsk, martyr de l'unité catholique, par le R. P. Dom Alphonse Guépin, Bénédictin de la Congrégation de France, 2 volumes, Poitiers, 1874.

de saint Josaphat et après la canonisation, ils n'admirent pas son culte parmi les catholiques sous le gouvernement russe et l'assimilèrent à un crime (1).

Josaphat Kountsewitch a rendu ces incomparables services, non pas par sa profonde instruction, car, cette instruction, il ne la possédait pas à un degré supérieur à tout autre évêque ruthène du temps, mais surtout par une vie sainte et apostolique, par l'esprit de prière et d'abnégation, jusqu'à offrir sa vie en sacrifice pour l'Union de l'Église. Dans le même but, il travailla à la formation d'un grand nombre de moines qui devinrent plus tard les propagateurs de la vie religieuse et de la vie de la foi en Ruthénie.

Ici, comme toujours, la Providence se servit d'un instrument chétif et méprisé par le monde.

Josaphat Kountsewitch, dont la destinée était d'infuser une nouvelle vie à l'Église ruthène mourante, et d'en faire un rameau vivant et productif sur le tronc de l'Église du Christ, sortait d'une famille peu aisée de Vladimir, famille vertueuse et pieuse, mais peu connue au-delà du lieu même qu'elle habitait (2).

(1) Nous avons encore une fois examiné dans ce but les textes de la commission apostolique dans l'affaire de la canonisation du saint, qui sont conservés en manuscrits dans les recueils de la Société des amis des sciences de Posen, que le prélat Szymanski a laissés après sa mort, sous le titre de: « Excerptum ex commissione generali in Causa canonisationis B. Josaphat ». Les dépositions des témoins sont littéralement copiées sur l'original. Ces textes se trouvent dans le premier volume des manuscrits de l'abbé Szymanski in-4°, sous la lettre A. 23.

(2) Cette famille portait aussi le nom de Kunczyc. C'est ainsi que quelques témoins appellent S. Josaphat dans le procès de béatification.

Il vint au monde en l'année 1580 et reçut au baptême le nom de Jean, qu'il changea lors de son entrée en religion par celui de Josaphat. On lui donna une éducation simple dans l'école de sa ville natale. Quand il y eut terminé ses études, ses parents, le destinant au négoce, le mirent en apprentissage chez le marchand Popowitch de Vilna. Il vint là jeune homme, au moment où après la conclusion de l'Union de Brest, s'engageait une lutte acharnée contre elle et contre les évêques. Jean, élevé dans l'innocence de la maison paternelle, se tenait à l'écart de cette lutte ; il n'allait pas dans les églises ruthènes qui étaient le foyer des agitations schismatiques, mais il assistait toujours aux offices dans une église, uniate au moins de nom, celle de la Sainte-Trinité, auprès de laquelle existaient un couvent et une confrérie. Là, dans cette église, il passait un certain temps en prières, à l'étonnement de ses amis.

Le négoce ne convenait ni à son caractère ni à son esprit ; il aspirait à quelque chose de plus élevé, mais, malheureusement, il sentait qu'il ne possédait pas assez d'instruction pour correspondre à ces aspirations. La Providence permit qu'il entrât en relations avec quelques hommes éclairés qui se trouvaient alors à Vilna : le grec Pierre Arcudius, recteur du collège grec, que quelques années auparavant, Pociey avait fait venir de Rome et deux Jésuites, professeurs à l'Académie de Vilna, Valen-

Comparez les actes de la Commission apostolique, 1re partie, p. 74, tome I.

tin Fabricius et Grégoire Grouzewski. Ceux-ci touchés de la piété extraordinaire du jeune homme et témoins de son désir de s'instruire, s'occupèrent de lui, mais Jean comprenant trop peu le latin, ne pouvait profiter de leur enseignement public. Ils lui permirent de venir chez eux en particulier et lui inculquèrent non seulement les connaissances de la foi, mais aussi les secrets de la vie spirituelle. Après quelques années de ce travail silencieux, la vocation religieuse mûrit en lui.

En 1604, à l'étonnement de tous, mais surtout de ses patrons qui voulaient en faire leur héritier, il entra au couvent de la Sainte-Trinité. Dans ce monastère, uniate de nom seulement, la vie religieuse n'existait presque pas, à peine y avait-il deux ou trois moines. Le jeune religieux en souffrit, non moins que du manque de l'esprit de l'Union parmi ses compagnons ; il priait avec d'autant plus d'ardeur et redoublait ses mortifications ; et quand il rencontrait en ville un jeune homme de vie sainte et de plus instruit, il s'en approchait et l'attirait au couvent. C'est de cette manière qu'il s'adjoignit comme membre du couvent, peu après son retour de Rome, le futur métropolitain que nous connaissons déjà, Velamin Routski.

Si Routski et Josaphat Kountsewitch ne s'étaient pas rencontrés et s'ils n'avaient pas entretenu des rapports fraternels, il est plus probable que Routski, malgré sa science et son érudition profonde, ne fût pas devenu ce que nous l'avons connu. En peu de temps Josaphat devint le religieux de prédilection non seulement du couvent, mais

de toute la ville. L'archimandrite du couvent de la Sainte-Trinité, Sientchyllo (Sienczyllo), un schismatique secret, était en relations avec les propagateurs du schisme à Vilna et faisait tous ses efforts pour détacher de l'Union le couvent de la Sainte-Trinité. Pour ce motif, il éloigna Routski du couvent, lui fit faire un grand voyage et essaya par les prières et les menaces de décider l'humble et doux Josaphat à se séparer de l'Union et à refuser l'obéissance à Pociey. Ses efforts furent vains ; Josaphat resta inébranlablement fidèle à l'Union et le métropolitain, apprenant la trahison et l'apostasie de Sientchyllo, le destitua de sa dignité d'archimandrite et le remplaça par Velamin Routski (1).

2. En 1609, Josaphat Kountsewitch fut ordonné prêtre et, dès lors, il fut infatigable dans le ministère de la confession et de la prédication. Pour ses sermons, il choisissait de préférence les sujets controversés entre les uniates et les schismatiques et les exposait d'une manière si claire et si entraînante que bien des âmes, après ses sermons, revenaient à Dieu. Les schismatiques l'appelaient « un ravisseur d'âmes » et conseillaient à leurs partisans de ne pas aller l'entendre prêcher. Ils l'invitaient quelquefois à des discussions avec leurs théologiens, saint Josaphat ne refusait jamais ces invitations et sortait toujours victorieux de ces discussions. Sa parole était ordinairement

(1) Actes de la Commission de la Canonisation du B. Josophat ; manuscrit du prélat Szymanski, tome I, p. 87-102. Déposition du métropolitain Routski.

efficace, parce qu'elle était inspirée par son ardent amour des âmes auxquelles il parlait et par le désir de les attirer à Dieu. Lorsqu'il ne voyait personne à son confessionnal, il allait en ville et visitait les maisons où il savait qu'on avait besoin de consolations spirituelles ou de secours matériels. Il aimait surtout à aller dans les hôpitaux et y servait les malades, uniquement dans le but d'avoir l'occasion de prêter son assistance spirituelle à ceux qui la réclamaient. Il passait la plus grande partie de la nuit en prières et en mortifications de toute sorte. En hiver, il se levait à trois heures, en été à deux heures et commençait la journée par la discipline. Un contemporain, le bourgmestre de Polotsk, Dorothée, a déposé dans le procès de canonisation « qu'il n'y avait pas alors à Vilna un plus « parfait religieux que Josaphat, il jeûnait sévèrement, « veillait beaucoup, ne portait pas de linge, mais seule- « ment un cilice, dormait sur la terre nue, se donnait la « discipline le jour et la nuit et bien qu'il cachât ses mor- « tifications, jamais il ne les omettait par respect hu- « main » (1).

La sainteté de sa vie attirait à lui même les schismatiques les plus endurcis, et, en plus grand nombre, les uniates se pressaient autour de sa personne ; aussi le couvent de la Sainte-Trinité, depuis longtemps dépeuplé, se remplit promptement de candidats à la vie religieuse,

(1) Manuscrit du prélat Szymanski, contenant les dépositions des témoins dans le procès de canonisation de saint Josaphat et ayant pour titre : Excerptum ex Commissione Generali in causa Canonisationis B. M. Josaphat, t. I, p. 90.

grâce à l'influence de saint Josaphat. Les bâtiments n'auraient pu contenir tout le monde, si la Providence n'avait inspiré, en 1613, à de pieux fondateurs d'offrir à saint Josaphat des couvents à Byten et Jyrowize (1). Saint Josaphat lui-même posa les premiers fondements de ces couvents, c'est-à-dire qu'il choisit pour ces maisons les premiers religieux et les y installa.

Le couvent de Jyrowize devint rapidement un grand bienfait pour la Lithuanie. L'église de ce couvent possédait un tableau miraculeux qui attirait chaque année les foules du peuple ruthène pour les fêtes de la Sainte Vierge. Ce peuple était en grande partie schismatique ou imprégné d'hérésie. Les Basiliens de Jyrowize, animés de l'esprit de saint Josaphat, remplissaient avec zèle leur ministère auprès des pèlerins qui venaient dans leur église. Ils ranimaient leur foi, leur inspiraient l'attachement au Saint-Siège ainsi que la piété et, par là même, étendaient et fortifiaient l'Union, non seulement dans les environs de leur couvent, mais aussi dans les contrées éloignées. De temps en temps, saint Josaphat visitait ses fils et ravivait en eux l'esprit de zèle. A l'occasion d'une de ces visites, il réussit à convertir un grand seigneur nommé Soltan, qui jouissait d'une grande influence dans la contrée et était un ennemi acharné de l'Église (2).

Lorsqu'en 1614 Routski fut élevé à la dignité de métropolitain après la mort d'Hipace Pociey, le fardeau et la

(1) Même manuscrit, t. I, p. 15.

(2) Susza, Cursus vitæ B. Josaphat, p. 24 et 25.

charge d'archimandrite de la Sainte-Trinité retombèrent tout-à-coup sur Josaphat. Les affaires de l'administration du couvent, déjà très considérables alors (il y avait 60 religieux dans ce monastère), lui prenaient beaucoup de temps et augmentaient ses soucis, car le couvent n'était pas richement doté, et souvent Josaphat ne savait comment nourrir cette nombreuse famille. Cependant il ne négligea pas un instant son principal et premier devoir, c'est-à-dire la conversion des schismatiques à Vilna et hors de Vilna. Comme il était archimandrite et qu'il avait le gouvernement de plusieurs couvents, il était obligé de quitter souvent le monastère de la Sainte-Trinité ; il accompagnait aussi le métropolitain dans ses visites pastorales.

Dans ses voyages, ne fût-ce qu'aux relais, il cherchait toujours des occasions de convertir quelqu'un, souvent au risque de sa vie. Nous nous bornerons à citer un fait. Le métropolitain Routski ayant pris le gouvernement de sa métropole, regardait comme son devoir de prendre solennellement possession de sa cathédrale épiscopale de Kiev, l'église de Sainte-Sophie, alors même que les métropolitains de Kiev, depuis le xv^{e} siècle, ne résidaient plus dans cette ville souvent exposée à des incursions de barbares, mais à Vilna ou à Novogrodek, non loin de Vilna. Routski se proposait aussi, en venant dans cette ancienne résidence métropolitaine, de relever le moral d'un petit nombre d'uniates qui s'y trouvaient et voir en même temps si on pouvait tenter quelque chose pour fortifier et étendre l'Union. Il prit saint Josaphat pour compagnon. A peine

arrivés à Kiev, Josaphat s'empressa d'aller visiter le cloître de Pietcharskaya Lavra, le plus ancien et le plus respecté des couvents ruthènes ; c'était le plus grand de tous, mais aussi le plus enraciné dans le schisme. Déjà Hipace Pociey avait été nommé archimandrite du cloître par un diplôme royal, mais les religieux s'opposèrent d'une manière si tenace à l'Union que Pociey n'en put jamais prendre possession. Routski, connaissant l'opiniâtreté des moines, avait lui-même renoncé aux privilèges auxquels les métropolitains avaient droit depuis de longues années.

Toutes ces circonstances étaient connues de Josaphat et pourtant il osa franchir les portes du cloître, où, disons-le, la vie religieuse était en ce moment fort relâchée. En s'approchant du monastère, il rencontra un chasseur entouré d'une meute de chiens et d'autres chasseurs avec lui. C'était l'archimandrite lui-même, Kourtsewitch (Kurcewicz) d'une famille princière de Ruthénie. L'archimandrite apercevant Josaphat lui demanda son nom et apprenant qui il avait devant lui, il entra dans une telle fureur et commença à proférer de telles injures contre le saint qu'on croyait à chaque instant qu'il le ferait jeter dans les eaux du Dniéper. Quelques paroles de Josaphat suffirent pourtant pour le calmer et ils se dirigèrent ensemble vers le monastère. A leur arrivée, on réunit par un coup de cloche tous les religieux au réfectoire, au nombre de deux cents, afin de leur faire voir « le ravisseur d'âmes ».

Lorsque Josaphat se trouva au milieu d'eux, ils ne purent imposer silence à leur indignation contre lui ; il ne

leur avait pas encore adressé la parole que quelques-uns disaient déjà : « Qu'es-tu venu faire ici ? », les autres : « Prétends-tu nous séduire ou te moquer de nous ? Crois-tu que tu nous tromperas comme tant d'autres ? » D'autres enfin : « Au Dniéper ! il est temps d'en finir avec ce traître, cet exterminateur de l'orthodoxie ». Sur l'ordre du supérieur ils se turent. Alors Josaphat leur adressa des paroles pleines d'amour, leur disant qu'il était venu pour faire connaissance avec des frères et pour honorer les reliques des saints. Puis il les pria de lui présenter la Bible et les livres liturgiques en langue slave. Il leur démontra, d'après ces livres, la vérité des dogmes de l'Église catholique et, par là, de l'Union, l'objet de leur haine. Il prouva la suprématie du Saint-Siège sur toute l'Église et la nécessité de l'unité de l'Église. Les moines furent stupéfaits en entendant qu'ils répétaient tous les jours, sans le savoir, la condamnation de leurs erreurs et l'affirmation de la doctrine catholique. Ils furent encore plus étonnés, lorsque Josaphat, passant en revue les chroniqueurs ruthènes, leur prouva que des relations entre les métropolitains de Kiev et le Pape de Rome avaient existé pendant de longues années. En terminant, il les pria de lui prouver qu'il était dans l'erreur et qu'ensuite il embrasserait leur parti. Le silence fut leur seule réponse. Ensuite, lui témoignant une franche bienveillance, ils répétaient : « Voilà un véritable ravisseur d'âmes ! »

Quand il sortit du monastère, les religieux le reconduisirent, non comme un ennemi, mais comme un père, comme

un ami et sinon convertis, du moins profondément humiliés. Routski l'attendait dans sa demeure avec une grande inquiétude (1).

Lors de son retour de Kiev à Vilna, la ville lui fit un accueil véritablement triomphal. Les bourgeois et le peuple accoururent en foule au-devant de lui, se réjouissant de le revoir parmi eux après une longue absence. Sa rentrée à Vilna fut de nouveau marquée par de nombreuses conversions du schisme à l'Union.

Les historiens de sa vie rapportent surtout la singulière conversion d'une personne aisée de Vilna. Dans une de ses visites, Josaphat lui fit entendre qu'elle devait quitter le schisme. Elle fut outrée de cette proposition et l'insulta. Elle fit mine de le frapper, dans son emportement; Josaphat se leva et, prenant congé d'elle, lui dit : « Si j'avais su que je serais la cause d'une telle offense envers Dieu, je ne serais pas venu ». Et il partit. Cette femme, touchée par ces dernières paroles, se troubla et, après quelques jours, vint se jeter aux pieds du saint, pour lui demander pardon. Quand il lui rappela que, pour sauver son âme, elle devait briser avec le schisme, non seulement elle devint uniate, mais encore elle attira à l'Union bien des personnes, entre autres un couvent schismatique de femmes.

Vers cette époque, saint Josaphat convertit deux palatins et sénateurs, le prince Michel Droutski (Drucki) Soko-

(1) Soucha, Cursus vitæ et certamen martyrii B. Josaphat Kuncevicii, Archiepiscopi Poloc. etc, Romæ 1665, p. 32-35.

linski, palatin de Polotsk, et Théodore Skoumine Tychkiewitch, palatin de Novogrodek. Ce fait revêtit une grande importance pour les destinées futures de l'Union en Ruthénie, où le simple peuple, sans idées, sans opinions personnelles, suivait ordinairement l'exemple des seigneurs. Auparavant déjà, les grandes familles lithuaniennes Mielechko (Mieleszko) et Tryzna (1) étaient revenues à l'Union grâce à ses efforts.

Skoumine Tychkiewitch était ce même personnage que Michel Rahoza avait consulté et à qui il avait demandé des conseils, lors des négociations entre les évêques et Sigismond III, en faveur de l'Union.

Tychkiewitch était alors opposé à l'Union. Croyant qu'elle contribuait à la destruction du rite ruthène, il écrivait : « Comment dois-je apprendre des cérémonies latines, « puisque je ne sais pas le latin ? » Le duc Constantin Ostrogski l'entretenait dans ces mauvaises dispositions à l'égard de l'Union. D'un autre côté, Tychkiewitch ne prit part à aucune révolte, ni à aucune agitation contre l'Union après qu'elle eut été conclue. Il se tenait à égale distance de Rahoza et de Pociey ; il ne fréquentait que Josaphat, dont la renommée de sainteté était parvenue jusqu'à lui et le résultat de cette fréquentation fut sa conversion à l'Union ainsi que celle de toute sa famille. Dans les années suivantes, cette famille rendit de grands services à l'Union. Le nonce apostolique, Visconti (1636), louait beaucoup

(1) Soucha, Cursus vitæ et certamen martyrii B. Josaphat, etc. Romæ 1665, p. 26 et 32.

dans une lettre au Pape le zèle et la piété de Janouch Tychkiewitch, fils de Théodore (1).

3. En constatant l'influence croissante de Josaphat dans l'Église et la nation ruthènes, il était tout naturel que le métropolitain songeât à l'élever à un poste qui offrirait un champ plus vaste à son action. Il est vrai qu'aucun siège épiscopal n'était alors vacant ; mais il y avait à Polotsk un archevêque, vieillard de 90 ans, Gédéon Brolnitski (Brolnicki), qui était incapable de gouverner un grand diocèse comprenant toute la Ruthénie Blanche. Il était uniate de nom, mais, en réalité, ses préférences étaient pour le schisme et il lui laissait pleine liberté. Le métropolitain porta son attention sur ce diocèse très négligé jusqu'alors et uni par de faibles liens au Saint-Siège. Avec la permission du Roi, il nomma, en 1617, Josaphat coadjuteur de l'archevêque de Polotsk, avec droit de future succession. On peut se figurer l'effroi de Josaphat, lorsque le métropolitain lui fit connaître son irrévocable décision. Dans son humilité, il reculait devant cet honneur, qu'il refusa d'accepter jusqu'à ce que son ami et confesseur, le P. Fabricius, l'eût amené à se soumettre à la volonté de son supérieur. Saint Josaphat avait déjà accompli son devoir à Vilna ; grâce à ses efforts, toute la ville se disait uniate jusqu'à ce moment, à l'exception d'un petit nombre d'obstinés en relations avec la confrérie du Saint-Esprit, et le couvent de la Sainte-Trinité se trouvait dans la situation la plus florissante. Il fallait donc ouvrir à saint Josaphat

(1) Relation des nonces, t. II, p. 250.

un nouveau champ d'activité. Son sacre eut lieu la même année dans l'église de la Sainte-Trinité ; toute la ville y assista avec joie : Velamin Routski lui-même fut le prélat consécrateur.

La nouvelle de la nomination de Josaphat comme coadjuteur de l'archevêque Brolnitski fut en général bien accueillie dans le diocèse de Polotsk. La Ruthénie Blanche, située plus au nord, était jusqu'alors restée indemne de toutes les agitations et les révoltes des schismatiques qui s'étaient produites dans les autres parties de la Lithuanie et dans la Ruthénie Noire et Rouge, car les émissaires de Constantinople ne s'étaient pas avancés si loin. De plus la Ruthénie Blanche n'avait point de ces confréries, qui étaient les principaux foyers de révolte contre l'Union. A Mohilev seulement, nous rencontrons une confrérie dont nous aurons l'occasion de parler plus longuement dans la suite de ce récit.

Quand Josaphat arriva comme pasteur dans la Ruthénie Blanche, le peuple n'était pas uniate, mais cependant, au début, il ne fit pas d'opposition active. L'archevêque actuel se reconnaissait dépendant de Routski et le peuple entier le regardait comme son pasteur. Aussi voulut-il faire preuve de sa dépendance et ne suscita aucune opposition à Kountsewitch. On prépara à Josaphat une solennelle réception à Polotsk, qui était, avec Vitebsk et Mscislaw, une des trois principales résidences des archevêques. Non seulement les paysans, mais les citoyens et la noblesse se rassemblèrent en grand nombre pour cette réception. Le

conseil et les principaux citoyens l'attendaient aux portes de la ville, ainsi que les élèves du collège des Jésuites ; Janouch Skoumine Tychkiewitch le reçut au nom du Roi et Michel Droutski Sokolinski, récemment converti par le saint, au nom de toute la société. On avait élevé auprès de la porte de la ville un autel décoré, devant lequel saint Josaphat pria avec le peuple, après s'être revêtu de ses habits pontificaux. Il se rendit ensuite en procession à la cathédrale de Sainte-Sophie, qui tombait en ruine, pour y recevoir l'obéissance du clergé présent à l'intronisation. Cette vieille cathédrale de Polotsk, qui datait du XIIIe siècle, était un tableau fidèle de la ruine intérieure de l'esprit religieux, où se trouvait le diocèse confié à saint Josaphat.

Néanmoins, de légères dissonances se produisirent lors de l'entrée triomphale de l'évêque à Polotsk. Pendant qu'il priait à l'autel, auprès de la porte de la ville, un ruthène s'approcha de lui et lui dit tout bas : « Évêque, es-« tu fortement attaché à la foi ruthène ? » Un autre s'écria : « Si tu viens avec une bonne intention, nous te saluons, sinon, il eût mieux valu que tu n'entrasses jamais à Polotsk ». Un autre encore, voyant que les évêques latins prenaient part à la réception et que les Jésuites eux-mêmes étaient entrés dans l'église de Sainte-Sophie, s'écria : « Notre rite est perdu » ! Ces exclamations étaient sans importance et exprimaient des craintes et des défiances plutôt que des protestations (1).

(1) Soucha, Cursus etc. p. 38-40. Contieri, Vita di S. Giosafat, p. 101,

Le saint évêque, par son savoir-faire intelligent et paisible, par sa douceur envers tout le monde, fit promptement disparaître ces craintes. Il gagna les hommes pieux en faisant régner l'ordre et en établissant un service religieux quotidien dans les églises de Polotsk, ce qui n'existait pas jusqu'alors. Il enleva leurs postes aux prêtres qui causaient quelque scandale, il donna l'aumône aux pauvres à pleines mains, bien que ses faibles ressources ne fussent pas à la hauteur de ces libéralités et que souvent il dût emprunter pour avoir de quoi se nourrir, lui et les gens de sa maison : tout cela lui gagna les cœurs.

4. Quelques mois après l'arrivée de Josaphat à Polotsk, le vieil archevêque Brolnitski mourut ; Josaphat fut alors en pleine possession du titre et du pouvoir d'archevêque de Polotsk. Il se mit immédiatement à améliorer et à réformer son diocèse, car il avait déjà à cette époque acquis une connaissance suffisante de ses besoins. Les abus commis par les laïques surtout ne devaient pas passer inaperçus, en particulier ceux dont se rendaient coupables les patrons à l'égard des églises. Il s'agissait surtout des églises et des monastères tombés à la discrétion de simples laïques, à qui les anciens bénéficiers avaient donné ces terres comme à des parents, ou bien qui s'en étaient emparés en vertu de la loi du plus fort. Ne pouvant les décider à restituer volontairement les biens des églises, il chercha dans les

102, 107. Guépin S. Josaphat. t. I, p. 206 et 207 ; Excerptum a Commissione Gen. in Causa Canonisationis, ou les actes de la Commission apostolique, *l. c.*, t. I, p. 56 et 57.

archives et dans les documents les preuves des droits de l'Église. Il passait souvent des journées entières à ce rude labeur, et après les avoir trouvées, il mettait en jugement les hommes ainsi enrichis par la rapine. De cette manière, au moins la moitié des biens perdus de l'Église furent recouvrés tant à Polotsk même qu'à Mohilev, à Mscislav et à Vitebsk (1).

En même temps, il restaura les églises en ruines, non seulement à Polotsk et dans d'autres villes, mais aussi dans les campagnes, voulant que les cérémonies religieuses s'accomplissent partout avec grande solennité.

Mais il porta surtout son attention sur les besoins intérieurs du diocèse. Le clergé séculier de la Ruthénie Blanche était tout aussi ignorant et aussi peu éclairé que dans les autres parties de la Ruthénie. Sous le rapport moral, il laissait beaucoup à désirer. Il y avait même beaucoup de membres de ce clergé qui, après la mort de leur femme, s'étaient mariés une seconde fois, contre la loi de l'Église, les uns avec une permission du prédécesseur de saint Josaphat, les autres sans cette permission. Il agit avec beaucoup de circonspection envers ceux qui pourraient prouver qu'ils avaient cette permission, d'ailleurs illégale. Il ne leur fit pas quitter leurs postes, mais il leur interdit toute fonction ecclésiastique et les contraignit à avoir des vicaires pour officier à leur place. Quant aux autres, il leur enleva leurs cures. Dans les monastères, il n'y avait aucune discipline, ni règle religieuse, pas plus dans les couvents

(1) Excerptum ex Commissione Gen. in causa Canonisat. t., I, p. 19.

d'hommes que dans ceux de femmes. Autant qu'il le pouvait, il faisait venir, pour y renouveler la vie spirituelle, des religieux du monastère de la Sainte-Trinité de Vilna, et il en peuplait les couvents. Ensuite il commença une tournée pastorale dans son diocèse, composé de plusieurs palatinats ; il visita les paroisses les unes après les autres. Dans ces visites, non seulement il encourageait le peuple à la piété et le fortifiait dans l'esprit d'union à l'Église, mais, avant tout, il affermissait les prêtres, en leur enseignant comment ils devaient s'acquitter de leur noble charge de pasteurs. Toutefois, remarquant qu'il lui faudrait un temps très considérable pour visiter en personne chaque église dans ce grand diocèse et surtout par des chemins peu praticables, il institua des synodes annuels et cela non pas dans une localité, mais dans trois villes, à Polotsk, à Vitebsk et à Mscislav, afin de pouvoir chaque année voir tous ses prêtres autant que possible. Pendant ces synodes, non seulement il leur donnait des instructions et des conseils comme pasteurs, non seulement il corrigeait et punissait les indifférents et les coupables, non seulement il donnait des encouragements, mais il leur expliquait les vérités de la foi, les examinait sur ces vérités, lorsqu'il voyait qu'ils en avaient besoin. Afin de rendre ce fruit plus durable, il rédigea un sommaire d'avis et de conseils et composa un petit catéchisme qu'il distribua à chaque prêtre. Tous ces écrits ont été conservés jusqu'à nos jours.

Le P. Contieri fit réimprimer ce catéchisme dans la vie de saint Josaphat, écrite en italien et publiée à Rome, à

l'occasion de sa canonisation. Les autres écrits sont connus sous le nom de « Règles du Bienheureux Josaphat pour les prêtres ». Ces règles sont au nombre de 48; il y a en outre neuf constitutions ou canons prescrivant des punitions contre les prêtres de mœurs dépravées (1). Ces écrits respirent par-dessus tout l'amour de Dieu et l'amour des âmes. Mais avec quel succès il ranimait dans son clergé cet esprit d'amour, quand il lui adressait des paroles vibrantes sortant d'un cœur enflammé d'amour! Un des compagnons inséparables de saint Josaphat, le P. Gennadius Chmielnitski (Chmielnicki), qui assistait aux synodes dont nous avons parlé, en a donné, sous la foi du serment, un éclatant témoignage devant la commission de canonisation : « J'ai assisté aux synodes diocésains convoqués par « Josaphat tous les ans, depuis le commencement de son « archiépiscopat jusqu'à sa mort ; j'ai entendu ses chaleu- « reuses remontrances au clergé ; j'ai lu et relu les or- « donnances pour ses prêtres, composées par lui ». Un autre ajoute : « Chacun devait être profondément ému, à « la vue d'une telle érudition et d'une telle sainteté » (2).

Ce qui attristait aussi profondément Josaphat, c'est que, dans les campagnes, la noblesse traitait les membres du clergé comme de vulgaires paysans et n'avait aucun égard pour leur caractère sacerdotal, ni pour les privilèges qui, depuis l'Union, étaient les mêmes pour le clergé ruthène que pour le clergé latin. De plus, ce qui lui faisait égale-

(1) Vita di S. Giosafat, Arcivescovo e Martire Ruteno, da Nicola Contieri, Roma 1867. Voir l'appendice de cet ouvrage.

(2) Excerptum etc. p. 18 et 19.

ment de la peine, c'est que la noblesse s'immisçait dans les affaires intérieures des paroisses, dans les mariages, les divorces et se permettait de prononcer des sentences pour les moindres malentendus, et elle faisait comparaître les prêtres uniates devant les tribunaux civils. Josaphat ne pouvait souffrir ces abus ; en conséquence, il ordonna au clergé de ne pas comparaître devant les tribunaux civils et de défendre les droits qui leur avaient été garantis par le Roi, au moment de la conclusion de l'Union (1).

Un autre abus existait encore dans son diocèse : la noblesse, dans son despotisme sans bornes, bâtissait des églises sur ses propriétés et y appelait des prêtres, sans demander la permission à l'archevêque. Saint Josaphat s'éleva énergiquement contre ces agissements ; il condamna à des amendes pécuniaires les prêtres qui osaient célébrer les saints mystères dans ces églises, les frappa de suspense ou bien les obligea de quitter le diocèse.

Mais, en général, le clergé se soumettait à son autorité sans résistance, donnait son adhésion à l'Union et dirigeait le peuple qui lui était confié dans les paroisses selon l'esprit de l'Union. Le peuple des campagnes était, lui aussi, satisfait du nouvel ordre de choses ; d'un côté il ne voyait aucune différence dans le rite et les anciens usages de l'Église ruthène auxquels il était attaché, et d'autre part, l'ordre introduit par l'archevêque tant dans les cures que dans le service divin et le zèle plus grand du clergé pour

(1) Regulæ presbyt. 12 et 17, dans le supplément de la vie de saint Josaphat par le P. Contieri.

les catéchismes et pour les instructions en chaire, lui faisaient plaisir. De plus, il voyait plus souvent qu'autrefois l'archevêque lui-même, il avait la facilité de s'approcher de lui, d'entendre sa voix apostolique, et comme par sa sainteté et par sa douceur, S. Josaphat répandait autour de lui un grand charme, il n'est pas étonnant que ce peuple l'aimât, s'attachât à lui et fût prêt à obéir partout à sa voix. Même ceux qui restaient obstinément dans le schisme avaient l'habitude de dire : « Oh ! s'il était des nôtres, volontiers nous boirions l'eau avec laquelle il lave ses pieds (1) ».

Même dans les villes il ne rencontra pas de grandes oppositions. Nous avons déjà vu comment il fut reçu à Polotsk, sa résidence. Vitebsk, sa seconde résidence épiscopale, lui fit un accueil aussi paisible que plein de soumission. Toutefois, sachant que, malgré cette soumission apparente ou plutôt cette passivité à l'égard de l'Union, cette ville n'avait ni des sentiments bienveillants pour l'Union, ni des convictions catholiques bien prononcées, il tâcha, et avec succès, d'augmenter le nombre de ceux qui lui étaient sincèrement dévoués ainsi qu'à l'Union. Il y parvint, soit par ses relations personnelles avec les principaux citoyens et la noblesse, soit par d'éloquentes instructions sur les points controversés entre les uniates et les désuniates.

Là où il ne pouvait agir personnellement, il tâchait de

(1) Actes de la Commission de canonisation, deposition du P. Gennady Chmielnitski, tome I, p. 20.

faire parvenir de bons livres faisant connaître les avantages de l'Union. Il démontrait que l'Union n'était pas une chose nouvelle et inconnue en Ruthénie, mais que l'Église ruthène en avait fait partie pendant un long espace de temps, c'est-à-dire plus d'un siècle après sa réalisation et pendant la plus grande partie du xv^e^ siècle, depuis le concile de Florence.

Parmi les livres propagés par saint Josaphat, nous trouvons en premier lieu : « La défense de l'Unité de l'Église ruthène » qui avait été publiée à Vilna en 1617, par l'ordre de Velamin Routski et dont l'auteur est Léon Krevza, archimandrite de Vilna (1).

Les sermons de saint Josaphat étaient merveilleusement entraînants, et leur force prouvait évidemment que ce n'étaient pas uniquement des phrases d'un orateur qui veut se signaler et attirer les éloges, mais l'expression d'une ardente et profonde conviction, jointe à un fervent désir de la communiquer à l'âme de ses auditeurs et non pas de flatter leurs oreilles.

On trouve de nombreuses attestations des merveilleux fruits produits par ses instructions dans les dépositions faites sur la foi du serment par plusieurs témoins uniates et désuniates, convoqués par la commission romaine, chargée d'instruire la cause de la béatification. Aucun historien ne peut trouver de témoins plus certains.

(1) Le P. Dom Guépin, sans preuve suffisante à notre avis, attribue cet ouvrage à saint Josaphat. Nous ne comprenons pas comment, en ce cas, Krevza s'en déclare l'auteur. De plus la préface de la « Défense » porte à croire que c'est Krevza et non Josaphat qui en est l'auteur.

Parmi ces nombreux témoignages, nous n'en citerons qu'un seul. Il vient d'un désuniate fanatique qui tout d'abord évitait les sermons de saint Josaphat. C'était un notaire de la ville de Polotsk, autrefois citoyen de Vilna, nommé Jean Dziahilewitch (Dziahilewicz).

Voici ses paroles : « Je puis certifier, comme témoin « oculaire, de quels moyens Josaphat se servait pour con- « vertir à l'Union. Qui pourra louer suffisamment les ser- « mons pleins de feu qu'il nous adressait souvent ? Chaque « fois qu'il devait parler, le peuple avide de sa parole, se « réunissait en foule dans l'église de Sainte-Sophie, de sorte « qu'il n'y avait pas une place vide. Que de fois disait-il « du haut de la chaire : « Je termine, car je ne veux pas « vous retenir trop longtemps ! » Alors le peuple s'écriait : « Père saint, parlez, parlez encore. Quand bien même « vous devriez parler pendant toute la journée, nous vous « écouterions volontiers » (1).

Aussi y avait-il à peine trois ans qu'il remplissait sa charge de pasteur qu'à de rares exceptions près, toute la population de la Ruthénie Blanche s'avouait uniate. C'est du moins ce qu'atteste Morochowski, évêque de Vladimir, dans la vie de saint Josaphat et Dziahilewitch, dont nous avons déjà parlé, confirme ce témoignage dans sa déclaration devant la commission romaine. Dans le procès de béatification, ils déposent ainsi : « Nous étions tous schisma-

(1) Actes de la Commission romaine, *l. c.* Déposition de Jean Dziahilewitch, t. I, p. 38-40.

« tiques du temps de l'archevêque Gédéon, S. Josaphat « nous a amenés à l'Union » (1).

Les habitants de Vitebsk apportent le même témoignage du travail apostolique de saint Josaphat ainsi que de leur attachement pour lui. Ils l'affirment dans les dépositions faites devant la commission royale, instituée après le meurtre de saint Josaphat pour découvrir et punir les auteurs de la révolte et du crime. Voici ce que nous lisons dans ces dépositions : « Lorsque le défunt, d'honorable et « sainte mémoire, le Père Josaphat, archevêque de Polotsk, « évêque de Vitebsk et Mscislav, vint à Vitebsk, dans son « évêché, en 1618 et montra les lettres de Sa Majesté notre « Roi, nous l'avons accueilli comme notre pasteur, nous « avons observé sa vie sainte et pieuse et nous avons pro- « fité de ses excellentes instructions pastorales. Nous avons « remarqué aussi qu'il n'introduisait pas le moindre chan- « gement dans les cérémonies de l'Église de Dieu, mais « faisait tout d'après les conciles et les règles des saints « Pères et, qu'en tout, il tenait à l'ancienne foi grecque ; « nous en étions très heureux, nous le vénérions comme « notre pasteur et nous proclamions sa bonne grâce et sa « bonté paternelle pour nous tous » (2).

C'est du côté de Mohilev que saint Josaphat rencontra une opposition forte et opiniâtre et cette opposition s'ex-

(1) Même source, *l. c.* p. 41 et 42.

(2) L'abbé Stebelski, t. III, Supplément à la Chronologie. Sentence du Commissaire, p. 198 et 199, édition de Léopol, 1866, et Soucha, Cursus vitæ, etc. p. 36-56.

plique à Mohilev par l'existence d'une confrérie, inconnue dans les autres villes de la Ruthénie Blanche et même à Polotsk. Il y avait une certaine affinité et entente mutuelle entre toutes les confréries ruthènes, surtout depuis l'Union de Brest. Dès que la nouvelle de la nomination de saint Josaphat, comme coadjuteur de l'archevêque de Polotsk avec droit de succession, se propagea, la confrérie de Vilna prévint celle de Mohilev et, à son instigation, le clergé et les citoyens de Mohilev provoquèrent une révolte contre leur pasteur. Au moment où Josaphat s'approchait des murs de la ville avec son cortège, on ferma les portes devant lui et les habitants en armes montèrent sur les remparts comme en présence d'un ennemi. Saint Josaphat voulant éviter toute effusion de sang, se retira, mais il se hâta d'informer le Roi de l'attitude malveillante de la ville, des agitations soulevées contre lui et contre l'autorité royale par la confrérie schismatique. Il paraît même que, dans les églises de Mohilev et à l'instigation de la confrérie, on priait pour le sultan et pour le patriarche de Constantinople et l'on omettait dans les prières de l'Église le nom du Roi et celui du pasteur légitime polonais.

Le Roi confia l'enquête sur cette affaire au chancelier de la Lithuanie, Léon Sapieha, connu dans tout le pays pour son impartialité. Le 22 mars 1619, celui-ci publia contre les chefs de la révolte un arrêt de mort, basé non seulement sur les outrages proférés contre l'archevêque légitimement nommé, mais aussi sur les outrages à la Majesté royale, par suite du mépris de la volonté du Roi et sur la pertur-

bation de la paix publique. De plus l'arrêt du commissaire royal contenait les prescriptions suivantes : « Nous sou-
« mettons, pour l'avenir, à la juridiction de l'évêque les
« églises, les monastères, ainsi que tous les moines et
« popes de Mohilev et nous leur ordonnons de lui obéir.
« Leurs églises et leurs monastères avec tous leurs biens,
« les fonds, les revenus, les provisions doivent être cédés
« par les citoyens de Mohilev à l'archevêque et cela dans
« l'espace de six semaines à dater du présent décret » (1).

L'arrêt de mort ne fut jamais exécuté et l'archevêque attendit, non pas six semaines, mais six mois que les habitants de Mohilev lui remissent les églises, les monastères avec leurs biens, espérant que, pendant ce laps de temps, ils se décideraient et se soumettraient de leur plein gré au décret du roi. Pourtant, lorsqu'il s'aperçut qu'il était trompé dans son attente, il exigea qu'on respectât ses droits. Il replaça sous son autorité les églises et les monastères, renvoya les prêtres qui restaient opiniâtrément attachés au schisme et installa à leur place des prêtres uniates (2).

Le mécontentement momentané d'une grande partie des habitants de Mohilev se calma peu à peu, lorsqu'on se convainquit de la fausseté des calomnies proférées contre l'Union par les agitateurs des confréries et qu'on remarqua que les prêtres envoyés à Mohilev étaient remplis de zèle. Quand on vit que l'Union ne détruisait ni ne changeait

(1) *Colloquium Lublinense* de Cyprien Zochowski à Léopol, 1680, p. 90.
(2) Soucha, *l. c.* p. 73 ; Guépin, *l. c.* tome I, p. 266-270.

pas l'ancien rite de l'Église ruthène, mais au contraire célébrait les offices divins avec plus de pompe, les esprits se calmèrent.

5. Josaphat paraissait déjà triompher du schisme dans toute la Ruthénie Blanche, lorsqu'arriva l'année 1620, si fatale dans l'histoire de l'Église ruthène. Théophane, patriarche de Jérusalem, s'arrêta à Kiev à son retour de Moscou, sur l'invitation de Sahaidatchny (Sahajdaczny) Konachewitch. A la prière des confréries et probablement par suite d'instructions reçues de Constantinople, il institua une hiérarchie schismatique, opposée à celle de l'Union déjà existante et établit dans chaque diocèse un évêque schismatique opposé à l'évêque uniate. Comme nous le savons, cet imposteur et fauteur de troubles nomma archevêque de Polotsk Melecius Smotjyski, homme de grands talents et d'une rare éloquence. Celui-ci, après sa promotion à l'archiépiscopat, vint d'abord à Vilna, conformément aux instructions du patriarche et s'installa dans le couvent de l'église ruthène du Saint-Esprit. De là, il envoya dans toutes les directions de l'archidiocèse de Polotsk des religieux schismatiques, avec des écrits et des proclamations, qui soulevaient la population de la Ruthénie Blanche contre son pasteur légitime.

En même temps sortirent de sa plume des écrits perfides contre l'Union, « Vérification », « Défense de la Vérification », « Elench » ; dans ce dernier il s'efforçait surtout de prendre la défense des droits que s'arrogeait Théophane d'instituer une hiérarchie schismatique ; par là même, il

établissait la légitimité de son sacre et de son droit au gouvernement spirituel de toute la Ruthénie Blanche. Dans des proclamations pleines d'excitations à la révolte, propagées avec grand zèle par un certain moine Silvestre, il répandait des calomnies et des injures contre saint Josaphat. Il le disait vendu aux latins et devenu latin lui-même. Il prétendait qu'à Varsovie, Josaphat officiait dans une église latine et enseignait une nouvelle religion. Il demandait aux habitants de la Ruthénie Blanche d'en finir une bonne fois, avec cette maudite Union, en se défaisant de ce papiste, de cet hérétique, de cet intrus, de cet apostat de l'Église ruthène et d'avoir à le considérer, lui Smotjyski, comme leur pasteur légitime. Il est probable que les agents qui colportaient ces écrits et ces proclamations ajoutaient encore leurs calomnies à celles que nous venons d'indiquer.

Deux habitants de Polotsk, qui, à l'arrivée de saint Josaphat à Polotsk, l'avaient pris en aversion, mais qui étaient restés tranquilles en présence de l'agitation soulevée par le moine Silvestre, allèrent trouver personnellement Smotjyski et prendre ses instructions. Après cette entrevue, ils devinrent, dès leur retour à Polotsk, des agitateurs passionnés dans la querelle de Smotjyski avec saint Josaphat. Grâce à leur influence, Jean Gedroïc, gentilhomme très attaché au schisme, se chargea de le propager parmi la noblesse de la Ruthénie Blanche. Heureusement, Gedroïc rencontra dans ce travail déshonorant un adversaire de haut rang, un zélé catholique, Michel Skoumine Tychkie-

witch, fils du palatin de Novogrodek. Mais, en attendant, la plupart des villes de la Ruthénie Blanche, Vitebsk, Mohilev et Orcha, obéirent à la voix de l'imposteur et se déclarèrent pour l'intrus. Proportion gardée, les apostasies furent moins nombreuses à Polotsk même (1).

Quelle dure épreuve pour saint Josaphat, en voyant anéantir en si peu de temps par quelques séditieux les résultats de ses travaux apostoliques de trois ans ! et cela au moment où tous les cœurs ruthènes lui semblaient acquis ainsi qu'à l'Union.

Ces fauteurs de troubles savaient découvrir le côté le plus faible de la population de la Ruthénie Blanche. Le peuple ruthène, ainsi que les peuples orientaux, se montrait toujours soupçonneux à l'égard des latins, croyant facilement que ceux-ci portaient atteinte à son rite. Les émissaires de Smotjyski attisaient ces soupçons dans le peuple de la Ruthénie Blanche. Ils l'ameutaient contre saint Josaphat, lui reprochant de s'être donné à l'Église de Rome. Ils profitaient hypocritement de légères apparences, qui donnaient quelque fondement aux reproches qu'on faisait au saint : comme de célébrer les offices dans une église latine à Varsovie, d'assister aux offices latins et aux processions de la Fête-Dieu, d'avoir des rapports avec les Jésuites. Cela suffisait pour jeter l'inquiétude dans les esprits populaires peu éclairés, pour détourner les cœurs du pasteur jusqu'alors aimé et le faire passer pour un loup déguisé en agneau pour dévaster l'Église ruthène.

(1) Soucha, Cursus vitæ etc, p. 57 et 58.

Malheureusement, quand les troubles que nous venons de décrire se préparaient en Ruthénie Blanche, le pasteur n'était pas au milieu de ses ouailles. Saint Josaphat se trouvait alors à la diète de Varsovie, afin d'y défendre, de concert avec Routski, les affaires de l'Église ruthène, contre les exigences des intrus nouvellement consacrés. La nouvelle lui en parvint par le P. Gennadius Chmielnitski, quand la révolte était alors commencée dans toutes les grandes villes de la Ruthénie Blanche. Consterné par le message de Chmielnitski, Josaphat s'empressa de rentrer dans son diocèse. Il ne voulut prêter aucune attention aux représentations des personnes bienveillantes qui l'engageaient à retarder son voyage ; car, disaient-elles, il était évident que les schismatiques avaient tramé un complot contre sa vie. Ces représentations ne l'effrayèrent pas. Il était toujours prêt à donner sa vie pour ses ouailles et pour l'Union. Il revint donc promptement à Polotsk.

Dès son arrivée, il remarqua le grand changement qui s'était opéré pendant son absence dans les dispositions des habitants. Heureusement les schismatiques n'avaient pas osé jusqu'alors s'emparer d'aucune église uniate à Polotsk. Tout le clergé restait fidèle à son pasteur et continuait à célébrer les offices dans l'esprit de l'Union. Ceci facilita son travail pour ramener les égarés.

Il commença à donner lui-même des sermons dans la cathédrale, quoique l'affluence y fût moins grande qu'autrefois ; il allait trouver les plus obstinés jusque dans leurs demeures ou il les invitait à sa table pour avoir l'occasion

de leur parler en père. Quelques semaines de ce travail, dans lequel il fut aidé par deux citoyens : Dorothée Achremowitch (Achremowicz) et Jean Dziahilewitch, suffirent à ramener le calme dans les esprits qu'il avait trouvés excités à son retour de Varsovie. Il ne survint aucun trouble bien qu'une partie des habitants s'obstinât dans ses préventions contre l'Union et refusât de reconnaître Josaphat comme pasteur.

Silvestre, l'instigateur déjà connu, disparut de la ville à l'arrivée de saint Josaphat à Polotsk et alla habiter Vitebsk (janvier 1621) où il chercha secours auprès d'un certain pope Jean Kamience. En peu de temps, ils soulevèrent tout Vitebsk contre Josaphat ou plutôt contre l'Union, par les mêmes moyens et les mêmes manœuvres qu'à Polotsk. Assuré de triompher, Silvestre provoqua à Vitebsk un rassemblement public ; le 1er mars, il se rendit à l'Hôtel de Ville, au moment où le conseil de la ville délibérait. Il exigea bruyamment qu'on lui permît de lire la proclamation de Smotjyski, dans laquelle celui-ci se présentait comme le légitime archevêque de Polotsk, contre saint Josaphat.

Au premier moment, les conseillers de la ville hésitèrent et demandèrent du temps pour réfléchir ; mais les cris et les menaces de la foule excitée les forcèrent de céder à sa demande. Les organisateurs du tumulte déclarèrent alors que le peuple ne voulait plus regarder Josaphat Kountsewitch comme son pasteur ; que son véritable pasteur était Smotjyski. Quelques jours plus tard, Silvestre se ren-

dit à l'Hôtel de Ville avec une adresse de soumission à Smotjyski et la présenta au conseil de la ville pour la lui faire signer. Le conseil ne fit aucune opposition ; en conséquence, il reprit toutes les églises aux uniates, provoqua l'apostasie de certains prêtres et obligea les autres de quitter Vitebsk. C'est ainsi que se produisit l'apostasie de toute la ville. Un petit groupe seulement resta fidèle à l'Union et au pasteur légitime (1).

Saint Josaphat calma un peu les habitants de Polotsk, puis, ayant appris que ceux de Vitebsk s'étaient soustraits à son autorité, il s'empressa de se rendre dans cette ville. De là, il vint à Mohilev et à Orcha, dont les habitants, excités par les émissaires de Smotjyski, avaient suivi l'exemple de ceux de Vitebsk. Tous ses efforts pour amener les révoltés à se soumettre furent vains. A peine un petit nombre suivit ses conseils et ses avertissements. Il revint donc à Polotsk ; mais, là aussi, durant son absence, les choses avaient pris de nouveau une mauvaise tournure ; on sentait qu'il y avait une grande agitation dans les esprits.

Il semble que la paix régnait dans les villages et les petites villes. Saint Josaphat écrivit au métropolitain, le 10 août 1622, que la noblesse n'avait pas pris part à la révolte contre lui. Il n'y eut à Polotsk qu'un petit nombre de personnes qui signèrent la protestation contre l'Union et encore, elles étaient en état d'ivresse. Revenues à elles, ces

(1) Décret du commissaire contre les meurtriers du B. Josaphat, dans Stebelski, t. III, p. 198-200.

personnes le regrettèrent et avouèrent qu'elles ne savaient pas ce qu'elles avaient fait (1).

Saint Josaphat ayant épuisé tous les moyens de douceur pastorale et de persuasion, se vit forcé de demander secours au Roi. Comme Smotjyski publiait qu'il avait l'approbation du Roi pour l'archiépiscopat de Polotsk, saint Josaphat demanda au Roi d'adresser une proclamation aux rebelles, dans laquelle il affirmerait que Josaphat était le seul légitime pasteur de Polotsk, reconnu comme tel par l'autorité royale et que Smotjyski devait être considéré comme un intrus, qu'on pouvait convaincre du crime d'outrage à la Majesté royale.

Le Roi fit la proclamation demandée et chargea le palatin Michel Sokolinski de la publier. Le palatin exécuta l'ordre du Roi d'abord à l'Hôtel de Ville de Vilna, accompagné de l'archevêque. Cette formalité occasionna un grand tumulte parmi la population désuniate qui était rassemblée en foule devant l'Hôtel de Ville. On ne laissa pas terminer la lecture de la proclamation royale, on provoqua du tumulte, on protesta hautement contre l'Union et contre saint Josaphat : « Nous ne voulons pas de l'Union, nous ne voulons pas de Josaphat pour archevêque » criait-on. D'autres disaient : « Mort au traître, à l'oppresseur de la foi, au ravisseur d'âmes » ! On craignit un moment que ni l'archevêque, ni les représentants du pouvoir royal ne pussent sortir vivants de l'Hôtel de Ville. Seule, l'attitude énergique du palatin put inspirer la frayeur aux chefs de la foule tumul-

(1) Witebskoja Starina, t. I, Vitebsk 1883, n° 116.

tueuse. Ceux-ci, redoutant pour eux des conséquences funestes, calmèrent le peuple, de sorte que l'archevêque et ses compagnons purent passer sans danger au milieu du rassemblement et rentrer dans leurs demeures. Par son calme et sa grande douceur au milieu de ces cruelles épreuves, Josaphat obtint que, peu de temps après, quelques-uns des premiers promoteurs de la révolte reconnussent leur faute et rentrassent dans le giron de l'Église (1).

De même qu'à Polotsk, Josaphat se trouva présent à Vitebsk, lors de la publication de la proclamation du Roi. Là, les mêmes scènes recommencèrent, mais beaucoup plus violentes que celles dont nous avons parlé à Polotsk. Le peuple excité ne voulait pas entendre les paroles royales. Les dépositions des commissaires royaux après la proclamation disent : « La populace et même quelques-uns des « meneurs jetaient en masse leur coiffure par terre, de sorte « que peu s'en fallut qu'ils ne tuassent l'évêque ; notre « seigneur et juge, le palatin Zavicha (Zawisza), ainsi que « l'évêque, courut un grand danger ». A la suite d'une lettre de Sa Majesté notre Roi, ils rendirent à l'évêque ses anciennes propriétés et son autorité, mais ils n'obéirent plus dès lors au P. Josaphat et, en 1613, ils bâtirent deux hangars, l'un au bord de la Dwina, l'autre dans la ville de Zadunawie, pour y tenir des réunions particulières » (2).

Un jour que l'archevêque officiait dans une des églises

(1) Soucha, Cursus vitæ etc, depuis la page 58.
(2) Stebelski, t. III, p. 200.

qu'il avait reprises, un ramassis d'effrénés schismatiques s'y précipitèrent, accablèrent de coups les serviteurs de l'évêque ainsi que le clergé qui lui était resté fidèle. Puis ils pillèrent le trésor et la sacristie.

Tout cela se passait vers la fin de l'année 1621.

Josaphat ne se laissait pas décourager par tous ces insuccès et de retour à Polotsk, il continua de remplir avec persévérance les devoirs de sa charge apostolique, ne perdant pas l'espérance que son travail porterait des fruits. Après une année de labeur assidu, il recouvra une partie de son troupeau, la moindre, il convient de le dire.

5. Avant de continuer notre récit, nous devons nous arrêter un peu devant un reproche que les historiens russes désuniates font à saint Josaphat, reproche qui a été même plus ou moins implicitement admis par quelques historiens polonais. Ils prétendent que Josaphat avait lui-même provoqué cette haine de ses ouailles et leur séparation de l'Union par sa conduite inhumaine. Ce reproche s'appuie sur une lettre du grand chancelier de Lithuanie, Léon Sapieha, du 16 mars 1622, adressée à saint Josaphat. Dans cette lettre, Sapieha reprochait à l'évêque d'employer des moyens violents pour attirer les Ruthènes à l'Union, de ne pas suivre à leur égard le commandement de l'amour du prochain, de mettre par ses violences le royaume en péril du côté des Cosaques, de fermer par force les églises des schismatiques et, par là, de les priver des offices et des sacrements (1).

(1) Cette lettre a été publiée par la Revue de Posen en 1862, p. 25 à 33,

Ces reproches étaient accompagnés de remontrances ridicules à Josaphat, remplies de citations latines tirées de l'Écriture sainte, comme l'aurait fait un maître instruisant son élève. Cette démarche était d'autant plus surprenante de la part de Léon Sapieha que, né et élevé dans la religion calviniste, il avait été converti par le P. Skarga et s'était montré depuis lors zélé catholique. Il avait pris la défense de l'Union et remplacé le Roi au synode de Brest. Dans ses propriétés, où il y avait beaucoup de Ruthènes, il présenta, conformément à son droit de patron, des prêtres uniates pour toutes les églises ; il contribua à la fondation du couvent de Jyrowize ; bien des fois il remplit l'office de commissaire royal dans l'affaire de l'Union et témoigna toujours de la bienveillance pour cette œuvre. Il donna une preuve de cette bienveillance, en engageant de la part du Roi les habitants de Mohilev à remettre toutes leurs églises à saint Josaphat, ce qu'ils s'étaient refusés à faire de bon gré, lorsque celui-ci avait pris possession de son diocèse. De plus, vers la fin de l'année 1621, Sapieha rendit une sentence contre la confrérie schismatique du Saint-Esprit de Vilna. L'agitation contre l'Union s'étendait de cette confrérie, comme de son centre, dans toute la Lithuanie et la Ruthénie Blanche, depuis que Smotjyski avait été consacré pseudo-archevêque de Polotsk. L'enquête sur cette confrérie ayant révélé qu'elle était un foyer de com-

dans Bantysz Kamienski, Istoriczeskoje Iswiestije o woznikszej w Polszie Unii, Moscou 1805, p. 75-84, et c'est ainsi qu'elle parvint à Samuel Théophile Linde, dans son ouvrage « Du statut lithuanien » imprimé à Varsovie en 1860, p. 150-165.

plots et de révoltes et prouvé que les confrères étaient des traîtres et des alliés de Théophane ainsi que des Cosaques, Sapieha fit emprisonner les plus coupables (1).

Sapieha reçut plus d'une fois des éloges du Saint-Siège, de Clément VIII et de Paul V, pour le zèle qu'il déploya en faveur des affaires catholiques et particulièrement en faveur de l'Union (2). De plus, ce n'était pas un homme d'État ordinaire, il aurait pu par ses capacités et sa sagacité rivaliser avec Jean Zamoyski. Il était resté jusqu'alors avec saint Josaphat dans des rapports amicaux. L'origine de ces rapports date de l'époque où saint Josaphat était archimandrite de la Sainte-Trinité à Vilna et ils ne cessèrent pas lorsqu'il devint archevêque de Polotsk. Il ne nous est pas connu qu'il soit survenu le moindre malentendu entre eux auparavant. Le changement soudain de Sapieha et son attitude sévère et blessante envers saint Josaphat en sont d'autant plus incompréhensibles. On pourrait conclure de tout cela que la conduite de saint Josaphat a dû fournir à Sapieha de graves raisons pour que celui-ci se crût en droit de lui écrire d'une façon si dure.

Si nous écrivions la vie de l'archevêque de Polotsk pour un pieux lecteur, qui ne cherchât qu'à s'édifier, il nous suffirait de montrer que saint Josaphat a été placé sur les autels comme un fidèle serviteur de Dieu, et que, comme tel, il ne pouvait être inhumain et cruel, ces vices ne s'al-

(1) Casimir Kognowicki, Vie des Sapieha, Vilna 1790, t. I, p. 337-344.

(2) Vie des Sapieha, Kognowicki, Vilna 1790, tome I, p. 259, 265, 275 et 277 et Theiner, Monumenta Poloniæ histor., t. III, p. 288 et 293.

liant pas avec la sainteté. Mais nous n'écrivons pas l'histoire seulement pour les catholiques croyants. Nous l'écrivons aussi pour ceux qui ne veulent pas reconnaître la sainteté de saint Josaphat et pour ceux qui n'ont pas une idée exacte des investigations qui ont lieu dans tout procès de béatification. Il faut donc examiner les reproches du grand chancelier de la Lithuanie aux lumières de la critique, et après cet examen, dire s'ils sont justes ou injustes.

Les reproches de Léon Sapieha que nous avons sommairement résumés plus haut ne sont formulés que d'une manière générale. Il ne cite aucun fait prouvant que saint Josaphat ait agi d'une façon cruelle envers les désuniates, ni qu'il ait violenté leur conscience ou les ait maltraités. Un seul fait peut être invoqué, c'est qu'il leur reprit l'église de Mohilev avec l'aide du pouvoir civil. De plus, ces reproches sont formulés d'une manière dénotant une grande irritation chez l'accusateur. Il faut sans doute faire remonter la cause pour laquelle les deux lettres (nous ne possédons plus la première qui s'est égarée), ont été écrites sur ce ton, aux désordres intérieurs du pays, désordres qui, depuis tant d'années, se manifestaient par la lutte du schisme contre l'Union. Ces troubles avaient encore augmenté depuis 1620, lorsqu'une hiérarchie schismatique fut organisée séparément à Kiev pour la Ruthénie. On découvre la seconde cause de l'irritation du chancelier dans les menaces des Cosaques. Ils parlaient d'anéantir l'Ukraine par le fer et le feu, si l'on n'acquiesçait pas aux demandes

des schismatiques ; enfin il craignait le danger de voir une guerre éclater de trois côtés à la fois : du côté de la Russie, de la Turquie et de la Tartarie. Tant que la paix religieuse régna en Ruthénie Blanche, et elle y régna à peu près jusqu'en 1621, Sapieha, pour des raisons religieuses et politiques, fut partisan de l'Union et la soutint de tout son pouvoir. Par suite de la honteuse agitation qui prenait sa source dans la confrérie désuniate de Vilna et dans les menées de Smotjyski, qui expédiait de Vilna des écrits et des émissaires dans tout le diocèse de Polotsk, le feu de la révolte prenait plus de développement et d'extension. Alors Sapieha, comme bien d'autres sénateurs polonais et catholiques, commença, pour des motifs politiques, à témoigner moins de bienveillance à l'Union et à prêter attention aux mensonges débités par les désuniates contre les pasteurs uniates. Il craignait qu'il n'y eût danger pour la patrie et que les schismatiques ne se joignissent aux ennemis extérieurs, la Russie et la Turquie ; il craignait surtout qu'au cas où les frontières polonaises seraient attaquées, les Cosaques ne prissent le parti des ennemis. Nous le savons, on possédait des indices, prouvant les agissements du patriarche de Constantinople, Cyrille Lukarys. Dans l'intérêt de la Turquie, il provoquait des troubles chez les Ruthènes désuniates et se servait de Théophane, pour agiter la Russie contre la Pologne, afin qu'elle rompît le traité de paix conclu avec Sigismond III. Les attaques les plus violentes des schismatiques étaient dirigées contre l'archevêque de Polotsk comme le plus zélé

propagateur de l'Union et l'ennemi des erreurs schismatiques. C'est contre lui que Sapieha se tourna, supposant qu'il pouvait y avoir un fond de vérité dans les reproches si souvent réitérés des schismatiques. Il s'adressa donc à lui en sa qualité de grand chancelier et d'ancien ami, lui demandant de se modérer dans l'intérêt du pays, mais il le fit d'une manière inconvenante. Il se basait sur des « on-dit », répandus perfidement et systématiquement par des ennemis contre un uniate zélé et patriote polonais. La lettre du 12 mars 1622, que nous connaissons déjà, est la seconde qui fut adressée sur cette matière à saint Josaphat. La première lettre, pas plus que la réponse, ne nous est parvenue. De la lettre de Sapieha, nous pouvons présumer un peu ce que fut la première réponse de l'archevêque. Cette réponse, pleine de condescendance pour le haut dignitaire d'État, devait être décisive et ne pas admettre les torts que Sapieha lui reprochait. Il paraît que cette fermeté réunie à la grande dignité avec laquelle l'archevêque répondit au chancelier, irrita davantage l'orgueil de ce grand seigneur. C'était peut-être la première fois qu'il rencontrait de l'opposition chez un de ses subordonnés, de là le ton irrité de sa lettre. Écoutons du reste ce que l'archevêque répondit aux reproches formulés dans la lettre du 12 mars 1622 et comment il se défendait. Sa réponse porte la date du 22 avril (1). Nous citerons les passages dans lesquels Josaphat proteste formellement contre les accusations du chancelier.

(1) Cette lettre se trouve dans la Revue de Posen, 1862, tome 34, p. 36-42.

« En ce qui me concerne personnellement, écrit l'archevêque, je proteste devant Dieu qui connaît mon cœur et « voit mes œuvres, que jamais, par mon mauvais exemple « ou par un acte quelconque, je n'ai donné aux habitants « de Polotsk ni à d'autres diocésains occasion de s'éloigner de moi. On ne trouvera pas un seul exemple de « sévérité par laquelle j'aurais excité les gens frondeurs ou « nuisibles au royaume. Au contraire, j'ai toujours tâché « et je tâche encore de mettre d'accord mon autorité et « mes devoirs de pasteur avec la volonté de Dieu et de Sa « Majesté le Roi ainsi que le bien du royaume. Beaucoup « de personnes, non seulement les catholiques, mais aussi « les hérétiques et de bons citoyens de mon diocèse certifieront que je dis la vérité. Je ne puis m'en rapporter aux « schismatiques, car ceux-là, depuis l'arrivée de ce maudit « Smotjyski, détestent la vérité, et, sachant que nous faisons tous nos efforts pour la divulguer, il nous ont fait « passer et nous font passer pour des hommes mauvais. « Ce reproche s'adresse aussi aux prêtres qui me sont soumis ; on les dit méchants et incapables parce qu'ils m'obéissent ; s'ils obéissaient aux schismatiques, on les « trouverait bons et instruits. On ne prouvera jamais que « j'aie forcé quelqu'un à faire partie de l'Union. Mon serment d'évêque m'oblige à maintenir mes droits sur les « églises, quand on les attaque par la force. Et encore « j'agis alors discrètement et avec prudence, suivant, « l'exemple de saint Ambroise et de saint Chrysostome qui « travaillaient beaucoup pour la vérité de Dieu... Pour-

« quoi ne pourrions-nous pas profiter des biens légitimes,
« surtout quand nous ne pouvons pas faire autrement,
« pour soigner notre santé et défendre notre liberté, comme
« le font les autres ? Les protestations des schismatiques
« sont bien plus nombreuses dans les tribunaux, dans les
« provinces rurales, dans les villes et les hôtels de ville
« contre nous qui ne leur devons rien et on ne leur en fait
« pas un reproche ; au contraire, ils ont le bonheur de
« voir leurs bruits mensongers trouver créance partout.
« Quant à l'ancienne Union sainte, on tâche de l'opprimer
« et de l'anéantir sans appel, sans jugement, sans droit,
« sans preuve, sur une simple accusation, disant que nous
« et l'Union sommes causes de toutes les discordes inté-
« rieures et de ces désordres dans les diètes, bien qu'on ne
« puisse pas le prouver. Notre modération est connue de
« tous. Ce sont les schismatiques qui sont à la source de
« tous ces désagréments ; ils n'ont pas les anciennes lois
« que nous avons, ils veulent nous effrayer par leur ta-
« page et sont d'autant plus audacieux qu'on les laisse
« faire. On ne trouvera dans nos actes aucune cause qui
« puisse les animer ainsi contre nous, sinon que nous
« sommes dans la barque de Jésus-Christ, dirigée par le
« grand pilote, le représentant de Notre Seigneur. Cette
« barque a toujours été attaquée et elle le sera toujours,
« que ce soit à cause de nous ou à cause d'autres per-
« sonnes. Si quelqu'un croit que nous avons provoqué ces
« rumeurs par quelques excès, qu'on nous fasse compa-
« raître, qu'on nous le prouve par les lois et alors, comme

« Jonas, qu'on nous jette hors de la barque. Les schisma-
« tiques nous frappent et crient et c'est sur nous qu'ils
« rejettent la faute à grand bruit. Il y a même des catho-
« liques, qui, à cause de ces rumeurs, aident à nous
« étouffer !... Que sera cette paix si elle est fondée sur
« l'offense de Dieu ?... Et quelle sécurité la patrie peut-
« elle se promettre quand, contre toute justice, on accorde
« aux Cosaques et aux pseudo-évêques tout ce qu'ils
« exigent, c'est-à-dire qu'on leur permet de s'emparer illé-
« galement de nos sièges, de relever du patriarche de
« Constantinople et par là d'avoir des relations avec un
« pays ennemi, comme la Turquie... Toutes les portes du
« royaume de Sa Majesté notre Roi s'ouvriront aux es-
« pions et aux traîtres de la Turquie. Le tsar de Russie a
« compris que cette alliance spirituelle avec Constanti-
« nople n'était pas avantageuse pour ses états et c'est pour
« ce motif qu'il obtint, il y a plus de trente ans, du pa-
« triarche Jérémie, par des prières et des menaces, qu'il
« nommât un patriarche à Moscou. Si l'on compte tout
« cela pour rien, si l'on préfère les services des Cosaques
« à ceux de la sainte Union, et si, contre la volonté de
« Dieu, on fait leur volonté, il est à craindre que Dieu,
« dans son juste jugement, ne punisse notre chère patrie
« et cela par ces Cosaques eux-mêmes ».

Nous voyons donc que saint Josaphat protestait contre le reproche de propager l'Union par des moyens violents et d'exercer des persécutions en sa faveur. Il demandait au chancelier de lui citer des faits particuliers de cruauté et

de violence contre les désuniates. De plus, il proposait de se faire traduire devant le tribunal et juger d'après la loi, si l'on avait des preuves qu'il eût failli en quoi que ce soit. Mais comme personne ne peut être juge dans sa propre cause, nous citerons des témoignages d'uniates et de désuniates qui nous apprendront de quels moyens saint Josaphat se servait ordinairement pour convertir les schismatiques. Il est rare qu'un historien ait de pareils témoignages à sa disposition, pour prouver ses affirmations. Ces témoignages sont tirés du procès de canonisation de saint Josaphat, par conséquent déposés par des témoins reconnus dignes de foi, et obligés par serment à la vérité. Ces serments sont reçus par des personnes également dignes de foi et qui ont prêté serment de faire très exactement les investigations nécessaires conformément à leur conscience.

Les actes de ce procès, dont l'original se trouve dans les archives de la Propagande de Rome ont été tirés un jour des archives des métropolitains uniates par l'abbé Szymanski, prélat de la cathédrale ruthène de Chelm. Nous les avons sous les yeux ; ils se trouvent dans les recueils qu'a laissés après sa mort l'abbé Jean Kozmian et qui sont à Posen dans la Bibliothèque de la « Société des amis des sciences » (1).

La commission fut instituée par le Saint-Siège en 1637,

(1) Ce sont deux volumes manuscrits in-4° ; le tome I renferme 504 pages d'une écriture serrée ; le tome II a 462 pages ; plus d'une fois déjà dans cet ouvrage, nous avons puisé à cette source.

quatorze ans après le martyre de saint Josaphat et entra en fonctions le 3 août de la même année à Polotsk ; la paix régnait alors dans toute la Ruthénie Blanche.

Chacun des commissaires — et il y en avait trois, outre le notaire assermenté — était obligé par la Congrégation de la Propagande de poser les questions suivantes aux témoins interrogés.

1° « Comment Josaphat se comportait-il avec les schis-« matiques ? avait-il des rapports avec eux ? était-il bien-« veillant envers eux ou les haïssait-il ? quel genre de « persécution employait-il ordinairement ? — 2° Pourquoi « haïssait-il et persécutait-il les schismatiques ? était-ce à « cause des injustices qu'il subissait ou parce qu'ils étaient « les ennemis de la foi sainte et apostolique et n'obéissaient « pas au Souverain Pasteur, l'Évêque de Rome ? — 3° Que « faisait Josaphat pour les attirer à la vraie foi et à l'Union « religieuse ? S'efforçait-il d'y arriver par des menaces, des « affronts, des outrages et des persécutions? ou cherchait-« il à atteindre ce but par de douces paroles, par des aver-« tissements, par des encouragements ? »

Nous trouvons à ces questions, ainsi qu'à bien d'autres semblables, dans le procès de la béatification, des réponses qui concordent parfaitement entre elles et qui parlent en faveur de saint Josaphat.

Son plus ancien ami, le P. Gennadius Chmielnitski, igoumène du couvent de Novogrodek et pendant longtemps confesseur de l'archevêque de Polotsk, fit la déposition suivante devant la commission : « Je sais que Josaphat,

« en travaillant à la conversion des schismatiques, n'em-
« ploya jamais les menaces, les reproches et les persécu-
« tions, mais les paroles douces, les avertissements, les
« encouragements. Ses efforts étaient couronnés de succès,
« car il était rare qu'il n'obtînt pas quelques avantages sur
« les schismatiques en faveur de l'Union... Je n'ai entendu
« personne dire que les schismatiques aient eu à subir
« quelque préjudice de la part de Josaphat, ni en paroles,
« ni en actions ; au contraire, je déclare, comme son père
« spirituel, qu'il n'a jamais eu en pensée aucun mauvais
« dessein contre les schismatiques ; il ne désirait que les
« convertir à l'Union et je tiens de sa propre bouche qu'il
« eût volontiers cédé son archevêché à Smotjyski, si celui-
« ci eût voulu se mettre sous l'obéissance du Pape » (1).

Jean Dziahilewitch, notaire de Polotsk, resta longtemps ennemi de Josaphat, jusqu'au moment où il fut, plus tard, converti à Polotsk par ses sermons. Ce magistrat a fait la déposition suivante : « Je sais très bien quels moyens Josa-
« phat employait pour attirer les infidèles à la foi sainte et
« à l'unité de l'Église de Dieu, car, chaque jour, j'en ai été
« témoin oculaire. Qui pourra assez louer les sermons qu'il
« prêchait lui-même et qui enflammaient tellement le peuple
« à l'amour de Dieu que l'église de Sainte-Sophie était
« remplie de fidèles ; on n'y trouvait plus de place... Je
« n'ai jamais entendu de la part de Josaphat un seul petit
« mot amer pouvant offenser les schismatiques et les porter

(1) Actes de la Commission romaine, Rapports du P. Chmielnicki, t. I, p. 20, 21, 25, 26.

« à une haine si profonde contre l'archevêque. Au contraire,
« lors même qu'il avait un moyen facile de venir à bout
« de ces révoltés et qu'il eût pu les amener à la soumis-
« sion par les lois et les faire punir, il ne voulait user
« d'aucun moyen violent. Il disait ouvertement qu'il ne
« désirait pas autre chose que de les voir devenir uniates...
« Je sais que Smotjyski a été la cause première de tout le
« mal, alors qu'il était pseudo-archevêque de Polotsk. Par
« ses lettres et ses religieux, il mit en révolte l'archidio-
« cèse » (1).

Un des témoins les plus sérieux est Michel Tychkiewitch, juge du tribunal de police de Polotsk. Invité à déposer par la commission romaine, il déclare, entre autres choses : « Je sais très bien tout ce qui se rapporte à Josaphat, il « m'est parfaitement connu que les schismatiques ne trou- « vaient dans ce serviteur de Dieu (ils l'appelaient eux- « mêmes un saint), aucune raison pour le poursuivre de « leur haine, sinon qu'il s'était soumis au Pape, qu'il avait « engagé tout le monde à l'obéissance et à l'union avec « l'Église et qu'il faisait tous ses efforts pour détruire le « schisme » (2).

Nous citerons encore le P. Stanislas Kosinski, recteur du collège des Jésuites de Polotsk, qui, après avoir déposé en faveur de la grande modestie de Josaphat, de son amabilité, de sa sainteté et de son grand esprit de mortification, ajoutait : « Je sais comment Josaphat agissait comme

(1) Déposition de Dziahilewitch, tome I, p. 41, 42, 42.
(2) Déposition de Michel Tychkiewitch, tome I, p. 65.

« archevêque et je crois que, sous le rapport de la pureté « et la sainteté de sa vie ainsi que de son travail pastoral, « il reproduisait fidèlement la vie, la sainteté et le zèle des « saints évêques martyrs et qu'il peut servir à tous comme « modèle de sainteté... quant à la haine contre les schisma- « tiques, plein de l'esprit du prophète Élie, il avait toujours « pour but dans ses conversations, ainsi que dans ses « sermons et ses discussions, d'assurer la victoire à « l'Union, et pour atteindre ce but, il fit traduire en langue « ruthène des livres latins qui traitaient de cette question. « Bien qu'il éprouvât de la haine pour le schisme, il tâchait « d'attirer les schismatiques par de douces paroles et des « avertissements. Ce moyen lui réussissait très bien » (1).

Nous devons ajouter que nous ne donnons ici que de courts extraits de très longues dépositions faites par les témoins dont nous avons parlé et qui relatent les rapports qui existaient entre les désuniates et l'archevêque.

Toutefois, les dépositions que nous avons citées viennent toutes d'uniates et de catholiques latins; pour éviter le reproche de partialité, nous ne pouvons passer sous silence les témoignages des hérétiques et surtout des schismatiques qui ont été également interrogés par la commission apostolique. En premier lieu nous placerons Jean Chodyka, commissaire de la ville de Polotsk. Jusqu'à la fin de la vie de Josaphat, il fut son plus cruel ennemi. A la vue du corps du saint martyr retiré de la Dwina (Chodyka se trouvait alors à Vitebsk pour ses affaires de

(1) Déposition du P. Kosinski, tome I, p. 67 et 68.

commerce), il ressentit une vive émotion et se convertit immédiatement à l'Union. Voici sa déposition : « Lorsque « Josaphat eût déclaré à tout le monde qu'il était uniate, « les schismatiques en voulurent à sa vie ; ils engagèrent « les femmes à le tuer à coups de couteaux ou avec des « pierres qu'elles portaient dans leurs paniers. Dieu me « garde de dire quoi que ce soit contre lui, de l'accuser de « sévérité envers nous ! Il ne nous a fait aucune injustice « qui ait pu provoquer la haine contre lui. J'étais présent à « l'Hôtel-de-Ville, lors de la révolte de Polotsk. Le palatin « de Polotsk, Sokolinski, s'emporte contre notre chef, le « schismatique Jean Terlikowski, bourgmestre de Polotsk « et voulut le frapper avec sa canne de fer. Josaphat retint « son bras et ne permit pas qu'on touchât son ennemi. « Josaphat agissait ainsi parce qu'il avait pour tous un « cœur d'ami et de père et Dieu lui a donné la consolation « de voir ce Terlikowski devenir un bon uniate et de mourir « dans l'Union... Je dois avouer que j'étais du nombre de « ceux qui étaient défavorables à Josaphat..., et je sais « très bien que Smotjyski, schismatique et faux pasteur, « nous écrivait à nous, habitants de Polotsk, comme à ses « prétendues ouailles. C'est par mon entremise qu'il en- « voya sept volumes de ces lettres de Vilna ; je les ai « remis à Jean Gedroïc, noble et schismatique, qui dis- « tribua cette peste dans bien des endroits, ce que je « regrette maintenant devant Dieu, du plus profond de « mon âme » (1).

(1) Déposition de Jean Chodyka, tome I, p. 52 et 53.

Du reste, pour ne pas fatiguer le lecteur par des extraits des procès-verbaux de la commission instituée contre les assassins de Josaphat, nous citerons en entier la partie qui se rapporte à ces faits et dont nous connaissons déjà quelques passages. Les accusés déposèrent unanimement ce qui suit devant les juges royaux :

« Lorsque le P. Josaphat, d'honorable et sainte mémoire, archevêque de Polotsk, évêque de Vitebsk et de Mscislav, arriva ici à Vitebsk, en 1618, comme évêque et qu'il nous montra les lettres de Votre Majesté, nous l'avons accueilli comme notre Pasteur. Nous avons observé sa sainteté, sa vie pieuse, le bien que faisait son enseignement pastoral ; nous avons remarqué qu'il ne changeait rien dans les cérémonies de l'Église, mais faisait tout d'après l'ordre des conciles et des saints Pères et conservait partout l'ancienne foi grecque ; nous en étions bien heureux ; nous le respections comme notre pasteur et nous reconnaissions sa faveur et son amour pour nous tous.

« Cette situation dura trois ans ; puis, par la permission de Dieu, un certain Melecius Smotjyski envoya un certain Silvestre, habillé en moine, dans cette ville de Vitebsk avec ses lettres. Ces faux moines et le pope de ce lieu, Ivan Kamieniec, sujet de Votre Majesté, soulevèrent le peuple. Ils vinrent à l'Hôtel-de-Ville, le 3 mars 1623, et ils montrèrent la lettre dans laquelle ce Melecius se nommait archevêque de Polotsk, évêque de Vitebsk et de Mscislav, comme s'il avait été consacré

« par la volonté et à la connaissance de Votre Majesté. « Ensuite les seigneurs, les citoyens, la noblesse qui « avaient accompagné ces moines à l'Hôtel-de-Ville, ainsi « que la populace et quelques-uns de ses chefs, comme « Narm Wolk, Siemion Niecha et d'autres ne voulant pas « se calmer, refusèrent obéissance à l'évêque, le P. Josa- « phat » (1).

A tous ces témoignages que nous venons de citer, nous n'avons rien de personnel à ajouter : ils prouvent assez la douceur de caractère de l'archevêque de Polotsk et démontrent que les seuls moyens qu'il employait pour convertir les schismatiques à l'Union étaient des enseignements, des discussions sur les points controversés entre le schisme et l'Union et surtout l'exemple de sa vie sainte ainsi que ses rapports continuels avec les désuniates. Toute la violence était du côté opposé. Ces témoignages convaincront plus efficacement un lecteur non prévenu que ne pourraient le faire nos arguments,

Pourtant il faut que nous examinions de plus près deux reproches qui se trouvaient dans la lettre de Léon Sapieha et à Josaphat Kountsewitch. Le premier concerne les églises reprises aux schismatiques contre leur gré, surtout à Vitebsk ; le second étant la conséquence de la première accusation lancée contre Josaphat, de laisser les enfants

(1) Sentence du commissaire, dans Stebelski, tome III, p. 190-200. Nous renvoyons aussi à un excellent article de la revue italienne « Civilta cattolica » 1865, tome IV, p. 385-404, traitant la question : « Il beato Giosafat arcivescovo di Polotsk calunniato dagli scismatici ».

mourir sans baptême et les adultes sans communion ou vivre sans mariage religieux.

Nous avons déjà jusqu'à un certain point répondu au premier reproche en examinant une semblable accusation contre Hipace Pociey. Nous avons présenté alors quelques observations qui pourraient également trouver ici leur place. Ainsi, en premier lieu, nous rappelons que dans toute l'Europe orientale, aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles on ne consultait jamais le peuple, lorsqu'on introduisait des changements dans la religion ; ordinairement ce n'étaient même pas les évêques qui décidaient ces changements, mais les princes régnants, les magistrats des villes et les nobles sur leurs propriétés.

En Pologne, on suivait en partie le même système, lorsque le protestantisme pénétra dans les propriétés de la noblesse. En Ruthénie, il ne s'agissait pas, à proprement parler, de donner au peuple une autre religion, pas même d'imposer un changement de rite, auquel le peuple était plus attaché qu'à la religion elle-même : il s'agissait surtout de modifier l'ordre hiérarchique. L'Église ruthène ne devait plus considérer le patriarche de Constantinople comme son chef, mais depuis l'Union de Brest, elle devait reconnaître la suprématie du Pape. Cette résolution fut prise par tout l'épiscopat ruthène, mais, plus tard, deux évêques ne restèrent pas fidèles à leur engagement. D'ailleurs, qui devait être juge s'il était plus avantageux pour l'Église ruthène qu'elle continuât à regarder le patriarche de Constantinople comme son chef ou bien qu'elle

reconnût le pouvoir du représentant de Jésus-Christ? Était-ce un peuple borné qui n'avait pas même idée des vérités de la foi? ou était-ce le bas clergé, à peine plus instruit que le peuple, ne sachant lire que les livres de l'Église et ne connaissant que la liturgie ?

Si les confréries et les fauteurs de troubles de Constantinople ne s'étaient point immiscés dans cette question, le clergé et le peuple auraient paisiblement suivi la voix de leurs pasteurs, comme ils l'avaient fait pendant les trois premières années du gouvernement de Josaphat à Polotsk. La révolte contre Josaphat n'eut lieu que lorsque Smotjyski et les membres de la confrérie de Vilna commencèrent à provoquer le désordre. Ces fauteurs de troubles s'étant constitués les défenseurs de la Ruthénie désuniate, lui inspiraient des craintes en disant que l'Union voulait les ramener au rite latin, et, pendant ce temps même, ils inculquaient au peuple des erreurs hérétiques.

Les évêques uniates savaient bien qu'en combattant le schisme, ils combattaient aussi les séducteurs du peuple et les fauteurs de troubles. S'ils eussent été une bonne fois délivrés de ceux-ci et qu'ils eussent pu éclairer le peuple séduit, ils eussent trouvé chez ce peuple une docilité d'agneau. C'est pourquoi, appuyés sur leur nomination régulière et sur leur autorité légitime, les évêques exigèrent à bon droit l'obéissance et la soumission de tous les membres de l'Église orientale.

En conséquence, ils demandaient qu'on leur rendît les églises de leurs diocèses. Voilà quelle était la situation de

S. Josaphat, lorsqu'il prit l'administration du diocèse de Polotsk.

Par ce que nous avons déjà raconté, nous savons qu'à l'exception de Mohilev, Josaphat ne rencontra d'opposition nulle part dans son vaste diocèse. Toutes les églises lui ouvrirent leurs portes comme au pasteur légitime. Nous avons aussi reconnu à quelle cause la ténacité des habitants de Mohilev prenait sa source. L'opposition des habitants de Mohilev était une offense à la dignité et à l'autorité pastorales, en même temps qu'un manque de respect envers le pouvoir royal. Le rescrit du Roi permettait à Josaphat de reprendre les églises dans un délai de six semaines; il attendit patiemment six mois, afin que les habitants de Mohilev se repentissent et lui rendissent les églises de leur plein gré. Ce n'est qu'après avoir attendu en vain qu'il éloigna les prêtres opiniâtrément attachés au schisme et confia les églises à des prêtres soumis à son autorité.

A Vitebsk la chose se passa autrement; les habitants l'accueillirent immédiatement comme leur pasteur et lui obéirent pendant trois ans. Lorsque les excitations de Smotjyski se produisirent, ils entraînèrent la plus grande partie du clergé à l'apostasie et ils passèrent du pasteur légitime à l'intrus.

En admettant les idées les plus larges, ce ne sont pas les habitants de Vitebsk qui eurent à souffrir de la part de Josaphat, mais au contraire, ce sont eux qui firent un affront à S. Josaphat. En reprenant les églises occupées par les schismatiques, il défendait son droit ainsi que le

droit de ceux qui n'avaient pas cessé d'être fidèles à l'Union.

Nous parlerons brièvement du dernier reproche : que les enfants mouraient sans baptême et les adultes sans communion ou vivaient sans avoir été mariés par l'Église. Il se peut que quelque désuniate, une fois les églises de Mohilev, ou de Vitebsk rendues à S. Josaphat, soit mort sans sacrements ou n'ait pas fait baptiser son enfant, parce qu'il ne voulait pas demander ce service à des prêtres uniates. Les schismatiques avaient reçu de Smotjyski une instruction les engageant à éviter les églises et les prêtres uniates (1). Du reste, il y a une grande exagération dans le reproche de Sapieha, car les désuniates bâtirent immédiatement des églises provisoires en bois. Sans aucun empêchement ni du pouvoir ecclésiastique, ni du pouvoir civil, leurs prêtres célébraient leurs offices dans ces églises et administraient les sacrements, comme nous le verrons plus tard. Ils n'étaient donc pas obligés de vivre sans sacrements.

VI. — Après cette question des reproches adressés par Sapieha et par d'autres encore à S. Josaphat, revenons à la suite de notre récit, c'est-à-dire aux efforts et aux démarches que faisait saint Josaphat pour affermir l'Union dans la Ruthénie Blanche et réparer les pertes subies.

Vers la fin de l'année 1621, Josaphat reprit les églises

(1) Sowita Wina, p. 81. De plus, consulter les longues observations du prélat Szymanski sur la lettre de Léon Sapieha et la Réponse de S. Josaphat dans la « Revue de Posen » de l'année 1862, tome 34, p. 21-74, 129-271.

de Vitebsk des mains des schismatiques qui s'en étaient emparés par la force, puis il revint à Polotsk. Peu après, les éléments de trouble recommencèrent de nouveau à prendre le dessus dans cette ville et dans d'autres villes de la Lithuanie et de la Ruthénie. La magistrature de Vitebsk, privée de la direction de deux de ses membres, Naum Wolk et Siemion Niecha, prenait une attitude toujours plus haineuse envers l'Union et l'archevêque, son représentant. N'osant, à cause des décrets du Roi, s'emparer une seconde fois des églises, ils en bâtirent deux nouvelles au-delà de la Dwina, aux portes de la ville ; c'est là que les prêtres qu'ils avaient séparés de l'Union célébraient leurs offices. Saint Josaphat était bien renseigné par ses prêtres et savait exactement ce qui se passait. Il vit que les passions ne s'apaisaient pas, mais que les effrontés schismatiques comptaient sur la tolérance du gouvernement polonais, occupé d'affaires plus graves, pour relever la tête avec audace et qu'ils tendaient visiblement à écraser l'Union à Vitebsk et songeaient même à faire disparaître son pasteur. Il résolut de visiter encore une fois personnellement ses ouailles et de les reprendre paternellement. Ses amis de Polotsk et ses serviteurs tâchèrent par tous les moyens de le dissuader de ce projet : ils lui objectèrent qu'en présence de ces passions excitées, ses efforts seraient vains et sa vie en danger. Ce dernier argument était celui qui avait le moins de prise sur saint Josaphat, car depuis longtemps, il désirait donner sa vie pour le bien de l'Union. « Je ne crains pas la mort, dit-il à celui qui voulait lui

« prouver qu'il ne devait pas s'exposer à un danger évi-
« dent, si Dieu permettait que je pusse mériter la couronne
« des martyrs ».

Ne pouvant l'empêcher d'exécuter son projet, ses amis et surtout Michel Tychkiewitch, juge du tribunal de police, qui connaissait parfaitement les complots des habitants de Vitebsk, voulurent lui donner une nombreuse escorte pour l'accompagner, au besoin pour le défendre contre les agresseurs. Saint Josaphat ne voulut même pas en entendre parler. « Je n'ai besoin d'aucune protection,
« répondit-il à Tychkiewitch, Dieu seul sera mon protec-
« teur... Ce sera un bonheur pour moi si je puis mourir
« pour la foi et j'espère de Dieu cette grâce que j'envisage
« comme la plus grande que je puisse obtenir en ce
« monde ».

Il était d'ailleurs tellement persuadé qu'il ne reviendrait pas vivant à Polotsk, qu'il se fit préparer un tombeau dans la cathédrale, à droite de l'autel, et demanda qu'on lui fît dire à Vitebsk à quelle époque il serait terminé.

A la fin du mois d'octobre de l'année 1623, il arriva sans encombre à Vitebsk avec quelques personnes de sa maison. Pendant la première quinzaine de son séjour dans cette ville, il officia tous les jours dans différentes églises ; chaque fois il adressait une allocution au petit groupe de fidèles qui se trouvaient auprès de lui. Il visitait certaines familles dans leurs demeures. Il allait même chez ses adversaires les plus obstinés, tâchant par des paroles pleines de bonté, comme celles d'un pasteur, de toucher

leurs cœurs. Les menaces dans les rues et sur les places ne discontinuèrent pas. Dès que les serviteurs de Josaphat se montraient dans les rues, ils avaient à subir des affronts et des menaces de toutes sortes, dont le but était de provoquer du tumulte, afin de pouvoir rejeter toute la faute sur les serviteurs de l'archevêque. Josaphat leur ordonna de supporter tout avec patience et de ne répondre à aucune attaque.

Un jour (26 octobre), anniversaire du martyre de saint Démétrius, il fit un sermon sur ces paroles : « Voilà l'heure qui arrive où quiconque tâchera de vous tuer, croira faire plaisir à Dieu ». Et il dit du haut de la chaire : « Et vous « aussi, habitants de Vitebsk, vous voulez me donner la « mort, vous me dressez des embûches dans les rues, sur « les ponts, dans les chemins et au centre de la ville. Je suis « au milieu de vous comme un pasteur et sachez que mon « plus grand bonheur serait de mourir pour vous. Oh ! si « Dieu me faisait la grâce de donner ma vie pour la sainte « Union, pour la suprématie de saint Pierre et du Souverain « Pontife, son successeur ! Je suis prêt à mourir sous vos « coups pour la vérité ».

La mort qu'il désirait si ardemment devait l'atteindre incessamment de la main de sbires soudoyés à l'avance. Les chefs de la révolte avaient résolu depuis longtemps de mettre fin aux jours de saint Josaphat et, par sa mort, de ruiner l'Union, non seulement à Vitebsk mais dans toute la Ruthénie Blanche. Ils étaient irrités de ne pouvoir trouver une occasion d'assassiner le pasteur qu'ils haïssaient.

Ils décidèrent donc, à l'Hôtel de Ville, entre le 8 et le 10 novembre, que l'évêque devait mourir le 12, lors même que l'entourage de Josaphat ne ferait rien qui pût provoquer ce meurtre. Il paraît qu'à cette occasion, ils engagèrent un pope nommé Élie, qui avait quitté l'Union, à irriter les gens de la maison de saint Josaphat et à outrager Josaphat lui-même. Aussi, depuis quelque temps, Élie passait-il plusieurs fois par jour dans la cour de la résidence de l'évêque, de manière à provoquer les serviteurs de Josaphat, en insultant les uniates et leur pasteur lui-même. Les gens de l'archevêque et même son archidiacre lui demandèrent la permission de le punir. Josaphat refusa ; mais enfin, le 11 novembre, il consentit à ce qu'on l'emprisonnât, si ces provocations se renouvelaient.

Et il ne fut pas besoin d'attendre longtemps : le lendemain lorsque l'archevêque, après une nuit de prières et de flagellations, se rendait de bonne heure à la cathédrale pour Matines, un dimanche, le pope Élie, qui l'attendait déjà, l'insulta. L'archidiacre Dorothée, qui accompagnait l'archevêque, profita de l'incident et ordonna à un des serviteurs de l'archevêque d'arrêter ce misérable. Il fut enfermé pour quelques heures dans la cuisine de la résidence de l'archevêque. Les schismatiques n'attendaient que cette occasion. On mit en branle la cloche de l'Hôtel de Ville et les cloches de toutes les églises répondirent à cette cloche, à l'exception de celles de la cathédrale. C'était le signal que s'étaient donné les conspirateurs. Ils se rassemblèrent tous aussitôt auprès de la résidence de l'ar-

chevêque et une foule populaire armée de haches et autres outils les suivit. Tout cela se passa avant la fin des Matines à la cathédrale ; l'archevêque sortit de l'église lorsque l'office fut terminé : toute cette foule se trouvait sur son passage, entre l'église et sa demeure. Il entendit des voix criant : « Qu'on le mette à mort, frappez-le, tuez-le ». Personne pourtant n'osa porter la main sur l'oint du Seigneur. Josaphat rentra chez lui d'un pas tranquille. Ayant appris que ce tumulte était provoqué par l'arrestation du pope Élie, il le fit mettre en liberté. Si les fauteurs du tumulte n'avaient eu en vue que la liberté de ce prisonnier, ils se fussent calmés après l'avoir obtenue et eussent engagé le peuple à se disperser. Mais ils avaient un autre but. La sentence de mort qu'ils avaient prononcée pour ce jour-là devait être exécutée (1).

A peine Josaphat et les personnes de sa maison furent-ils entrés dans la cour de l'archevêché que la populace enfonça la porte cochère, abattit la clôture à coups de haches et tira sur les serviteurs de l'archevêque. De la cour, les principaux chefs pénétrèrent dans l'intérieur de la résidence de l'archevêque, s'acharnant sans pitié sur les serviteurs et blessant ceux qui n'avaient pu prendre la fuite. L'archevêque accourut d'une pièce voisine au-devant des

(1) Les détails que nous citons, relativement à l'assassinat de S. Josaphat, sont tirés de l'arrêt du commissaire royal contre les meurtriers du B. Josaphat, dans l'abbé Stebelski, p. 187-219 et des dépositions des témoins interrogés dans le procès de béatification. Comparer le manuscrit en question, tome I, p. 12-87, déposé à la Bibliothèque « des Amis des Sciences de Posen ».

meurtriers, pour les empêcher de maltraiter ainsi ces innocents. Il leur parla en ces termes : « Mes enfants, que vous « ont fait mes domestiques ? Si vous avez quelque chose « contre moi, me voici ; laissez mes domestiques en paix, « ne les tuez pas » (1).

Le calme et le courage de l'évêque les frappèrent de stupeur pour un moment ; mais bientôt des cris féroces se firent entendre : « Frappez, tuez le papiste ! » Un coup de hache combla le plus ardent désir du martyr ; il put donner sa vie pour ses ouailles et pour l'Union. Le peuple excité et corrompu par les auteurs de la révolte, exerçait sa rage sur ce cadavre, le meurtrissant et le foulant aux pieds. Pour que les uniates ne l'eussent parmi eux, ni vivant ni mort, ils lui attachèrent au cou une lourde pierre et le jetèrent dans la Dwina, hors de la ville, à l'endroit où le fleuve était le plus profond. Six jours plus tard, il fut retrouvé et exposé solennellement comme le corps d'un martyr dans la cathédrale de Vitebsk. On le transporta ensuite processionnellement à la cathédrale de Polotsk, où, conformément à son désir, il fut enterré. Il se produisit de nouveau un fait qui s'est renouvelé dans tous les temps de l'Église, « c'est que le sang des martyrs est une semence de chrétiens ». Un témoin oculaire raconte que, le sixième jour, lorsqu'on retira le corps du saint des eaux de la Dwina, des foules de peuple de Vitebsk et des environs étaient accourues en pleurant et en se lamentant contre

(1) Déposition d'un témoin oculaire, Michel Kantacuzène, *l. c.* t. I, p. 31 et 32.

ceux qui avaient commis ce crime. On entoura ses restes des témoignages du plus profond respect et il fallait fendre la presse pour pouvoir le toucher. Ceux qui jusque-là avaient été ses ennemis et ses persécuteurs les plus acharnés se proclamaient uniates et maudissaient le schisme. Aussi, lorsque les gens de la maison épiscopale voulurent porter le corps de saint Josaphat de la cathédrale dans une barque, sur la Dwina, pour le transporter à Polotsk, ils n'y consentirent pas et regardèrent comme le plus grand bonheur de le porter sur leurs bras.

La même chose arriva à Polotsk, lorsqu'on y amena de Vitebsk le corps du saint. Jean Dziahilewitch, notaire public de Polotsk et témoin oculaire, car il accompagnait le corps, déclara ce qui suit devant la Commission apostolique : « Dès que nous fûmes arrivés à Polotsk, presque « toute la ville depuis le plus petit jusqu'au plus grand, « accourut à la nouvelle de cet événement inouï. On n'en- « tendait que des cris et des plaintes sincères. Les uns « maudissaient les assassins, les autres priaient l'homme « de Dieu d'intercéder pour eux ; d'autres avouaient leur « faute d'avoir appartenu au schisme et juraient une fidé- « lité éternelle à l'Union. Nous avons entendu dire à des « schismatiques qui l'avaient tué ou permis sa mort, que « c'était la foi papiste et latine (c'est ainsi qu'ils appellent « les catholiques) qui lui avait enlevé la vie. Les habitants « de Polotsk et de Vitebsk déclarèrent qu'après sa mort, « l'Union était si fervente dans ces deux villes qu'il ne « paraissait y avoir qu'un seul bercail et un seul pasteur.

« Cela dura jusqu'après la mort de Sigismond III. Pendant « l'élection, les chefs du schisme obtinrent de vive force « la liberté de conscience. Ils bâtirent des églises et entraî- « nèrent les moines vertueux (c'est-à-dire détournèrent de « l'Union les plus mauvais) » (1).

Le même Léon Sapieha qui, un an auparavant, avait fait des reproches si mal fondés et si outrageants à saint Josaphat, voulut réparer ostensiblement le tort qu'il lui avait fait : il fut des premiers à insister, pour que l'on punît les meurtriers comme ils le méritaient. Lorsque le Roi nomma une commission qui devait rechercher les coupables et leur appliquer le châtiment qui leur était dû, il en accepta la présidence et condamna à mort 27 des plus coupables. Il abolit tous les privilèges accordés à la ville de Vitebsk, il y fit même détruire complètement l'Hôtel de Ville et plus tard, il s'occupa avec zèle de la canonisation du martyr. De plus il plaça toute sa famille sous sa protection.

Tous ces malfaiteurs, un seul excepté (Wasilewski de Polotsk), se convertirent à leur mort et acceptèrent l'Union. En général, toute la Ruthénie Blanche, à quelques exceptions près, s'avoua ouvertement uniate. La ville de Vitebsk participa à ce mouvement avec toutes les autres villes de la Ruthénie Blanche. Jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle, il n'y eut pas dans cette ville une seule église schismatique. C'était le plus beau fruit de la mort et du martyre de saint Josaphat (2).

(1) Déposition de Dziahilewitch, *l. c.* t. I, p. 45-46.

(2) Comparer encore Makarija Istorija Russkoj Cerkwi, t. X, p. 457 et suiv. et t. XI, p. 207-308 : et M. Kojalowicz, Litowskaja Cerkown. Unija, t., II, p. 121-139.

CHAPITRE V

MELECIUS SMOTJYSKI SE CONVERTIT A L'UNION. SES OUVRAGES LITTÉRAIRES SONT CONSACRÉS AUX INTÉRÊTS ET A LA DÉFENSE DE CETTE ŒUVRE.

1. L'auteur de tous les troubles dont saint Josaphat avait été la victime, Melecius Smotjyski (1) demeura pendant quelque temps, après le meurtre de l'archevêque, à Vilna, dans le couvent du Saint-Esprit. Lorsqu'il comprit que c'était à lui que l'opinion publique attribuait le meurtre de saint Josaphat, il pensa qu'il était plus prudent de quitter en secret le couvent de Vilna, pour se soustraire à la verge de la justice; il se retira d'abord à Kiev ; là, non plus, sa conscience ne le laissa pas en repos. Il partit ensuite pour l'Orient, d'abord à Constantinople, puis à Jérusalem, sous le prétexte d'étudier à leur source les

(1) Saulus et Paulus Ruthenæ Unionis, seu Meletius Smotriscius, Archiepps. Hierapolitanus, per Jacobum Susza, Eppm. Chelmensem, editio altera Bruxellis 1864. Cfr. M. Kojalowicz, Litowskaja Cerkownaja Unija, tome II, p. 139-165; Makarija, Istorija Russkoj Cerkwi, t. XI, p. 259-370; l'abbé Stebelski, Chronologie, p. 124-144, édition de Léopol 1866; Guépin, S. Josaphat, tome II, p. 1-25 et 157-181 et Kulczynski, Specimen Eccl., Ruth. p. 221-243, édition de Paris.

origines de l'Église orientale (1). En attendant, comme il l'avoua plus tard dans son « Apologie », au lieu d'y trouver la vérité, il y trouva des erreurs hérétiques qui souillaient la pureté de la foi orientale. Autrefois déjà, avant d'être archimandrite du couvent du Saint-Esprit à Vilna, il avait eu des doutes sur la doctrine qu'il avait prêchée avec tant de véhémence contre l'Union, et il avait des rapports secrets avec les uniates, cherchant auprès d'eux des lumières. Mais, doué d'une volonté faible et d'un caractère versatile, il interrompit ces relations, parce qu'il remarqua que ses frères du monastère du Saint-Esprit l'épiaient. Lors de son retour dans sa patrie, il recommença ses recherches sur la doctrine catholique. Enfin, il embrassa l'Union et termina sa vie dans la pénitence, comme un fidèle enfant de l'Église, à Derman, en Volhynie, dans un couvent de Basiliens (1633).

Pendant les dernières années de sa vie, il publia plusieurs ouvrages pour défendre l'Union, qui méritent d'être lus, même de nos jours, soit pour le fond, soit pour la beauté de la langue polonaise. Il y condamnait ses anciennes erreurs, et engageait les schismatiques à suivre son exemple.

Son premier ouvrage publié après son retour d'Orient

(1) Borecki parle du voyage de Smotjyski en Orient dans une lettre au recteur de la confrérie de Vilna, Bobrikowicz, datée du 12 janvier 1865, qui se trouve dans Holubiew, p. 273-275. Lorsque, en 1626, la nouvelle commença à s'ébruiter que Smotjyski ainsi que Borecki avaient abandonné le schisme, ce dernier adressa, le 9 mars, une nouvelle lettre pastorale à toute la Ruthénie, prétendant que cette nouvelle était dénuée de fondement, *l. c.* p. 279-281.

et sa conversion à l'Union, portait le titre d' « Apologie des pérégrinations aux pays orientaux » (1628). Après avoir expliqué les raisons qui l'avaient engagé à faire ce voyage, dont nous avons parlé, il démontra que l'Orient et surtout le patriarcat de Constantinople était imbu des hérésies de Calvin ; que, du haut des chaires de Constantinople, on prêchait ces hérésies sans encourir aucun châtiment. Même un catéchisme populaire récemment publié (1622) par un certain Gargan renfermait des erreurs hérétiques et il les présentait comme l'expression de la doctrine de l'Église orientale.

Examinant ensuite l'état des choses en Ruthénie ainsi que la note caractéristique des principaux écrivains et prédicateurs de l'Église ruthène schismatique, qui se livraient à des polémiques avec les uniates, il disait : « Qui est ce « Christophe Philalet (Bronski), qui le premier a écrit « contre notre ancienne unité ? Un calviniste qui ne con- « naissait ni notre foi grecque, ni nos ouvrages ruthènes « avant d'avoir commencé à écrire et à nous défendre. « Tout ce qu'il savait, il l'avait appris dans des institutions « calvinistes et non dans celles de nos églises. Qu'était « Théophile Orthologue ? (pseudonyme de Smotjyski « avant sa conversion). Un partisan des luthériens qui, « dans les académies de Leipzig et de Wittemberg, près « du tombeau de Luther, avait consumé sa jeunesse dans « les études. Il revint en Lithuanie tout noirci par la « fumée de ces étouffantes doctrines de Luther et infecta « toute la Ruthénie de cette fumée. On parlait de l'auteur

« de l'ouvrage de θρῆνος, parce qu'il avait composé un « opuscule intituté « Lament ». Qui était Zizani? Un igno- « rant qui croyait qu'il était aussi facile de bien parler « des dogmes de la foi que de prêcher médiocrement; il « était tombé lui-même dans les hérésies qu'il nous pré- « sentait et nous y entrâmes à sa suite. Qui était « Kleryk »? « Il ressemblait à Zizani, avec qui était lié ce vil dialec- « ticien anabaptiste; son maudit esprit arien se fit con- « naître clairement dans les syllogismes qu'il publia contre « la procession du Saint-Esprit » (1).

Dans la suite, Smotjyski élucidait les différences qui séparaient l'Église orientale de l'Église occidentale; il prouvait qu'il n'y avait pas entre elles de différences dans la foi, mais simplement des malentendus. Il prouvait que les différences avaient été introduites dans l'Église par de faux maîtres, imbus d'hérésies et qui ordonnaient à la nation ruthène de croire à des erreurs hérétiques comme à des vérités de foi de l'ancienne Église ruthène. De plus, en lançant des calomnies contre l'Église latine d'Occident, ils avaient augmenté avec astuce la division entre les deux Églises et excité les esprits les uns contre les autres.

Il terminait son Apologie par une belle apostrophe à la noblesse ruthène et lui disait: « Regarde, ô noblesse hono- « rable, cette nouvelle théologie composée par les Zizani, « Philalet, Orthologue, Kleryk et autres semblables et « cette foi nouvelle annoncée dans le monde. Examine-la

(1) Apologie, p. 95-96.

« toi-même, reconnais la fausseté historique dans chacun « de ses points et vois si elle est d'accord avec la foi de « nos ancêtres. Sans nul doute, tu l'en trouveras aussi « éloignée que le sont l'un de l'autre un fidèle et un héré- « tique... Foulons aux pieds leurs erreurs et leurs héré- « sies... Revenons à la foi orthodoxe de nos fidèles « aïeux et, comme eux, nous serons illustres pour notre « fidélité.

« Agis ainsi, ô noblesse honorable. Dieu permettra que « tu sois bientôt récompensée et tu seras la consolation de « la nation ruthène. Purifions la foi de nos ancêtres de « toutes les erreurs de l'hérésie et couronnons-la par la « charité et l'unité de la foi. Dieu sera avec nous, il nous « accordera tout ce dont nous avons besoin, soit pour le « bien du corps, soit pour celui de notre âme ; depuis long- « temps nous n'avons pas joui de ces biens, car notre « Église menaçait de tomber en ruine ; nous verrons la « nation ruthène reprendre sa prospérité » (1).

Avant de faire imprimer son « Apologie », Smotjyski en fit examiner le manuscrit par le pseudo-métropolitain Boretski. La conversion n'était pas encore un fait accompli. Invité par Boretski, en 1628, au synode de Kiev avec d'autres évêques schismatiques et se fiant à son éloquence et à la considération dont il avait joui jusqu'alors parmi les schismatiques, il croyait peut-être pouvoir rendre dans ce synode un grand service à l'Union. En se disant uniate, il

(1) Apologie, p. 126-128.

espérait engager d'autres évêques à le suivre. (1) Mais il éprouva une amère déception.

En se présentant au synode, il fut accueilli avec une indignation inouïe par les évêques schismatiques que Boretski et Moujylowski, protopope de Sloutsk, avaient informés des matières traitées dans l'Apologie. Ils exigèrent qu'elle fût désavouée par son auteur. Smotjyski voulant sauver sa vie et obéissant au conseil de personnes bienveillantes, signa ce qu'on lui demanda. Quand il fut libre, il revint à Derman et publia tout de suite une « Protestation » contre le synode de Kiev (2) et contre la violence qu'on lui avait faite; il exprima des regrets pour sa faute et fit imprimer son « Apologie » sans modification. L'« Apologie » provoqua de la part du parti adverse une réponse intitulée : « Antidote contre l'Apologie ». C'est le protopope Moujylowski qui la signa, mais le véritable auteur de l'Antidote était, paraît-il, Gizel, un hérétique (3).

Cet écrit renferme de nombreuses attaques perfides contre l'Union et contre Smotjyski. Ce dernier ne put le laisser sans réplique. Nous lui devons une des plus belles œuvres de la théologie et de la polémique polonaise, soit

(1) La défense de ce synode par les schismatiques est reproduite dans Holubiew, *l. c.* p. 302-317.

(2) La « Protestation » de Melecius Smotjyski contre le synode de Kiev, qui se tint en août 1623, est publiée dans Holubiew, *l. c.* p. 323-348. Elle fut écrite le 7 septembre 1628.

(3) Le titre complet de ce livre très rare est: « Antidote à la très honorable nation ruthène, ou Restriction contre la perfide apologie que M. Smotjyski a publiée et dans laquelle il a accusé sans raison l'Église ruthène orthodoxe d'hérésie et de schisme, à cause de quelques écrivains », par le P. André Moujylowski, à Sloutsk, en 1629.

pour le fond, soit pour la forme. C'est l'ouvrage intitulé : « Exaetesis ». Ce livre a valu à Smotjyski, et à bon droit, le surnom de « Cicéron polonais » (1).

Nous ne pouvons nous empêcher d'en citer quelques fragments. Dès le début, il assure que son unique souci est de soutenir l'œuvre de l'Union et de réparer le préjudice qu'il lui a causé, lorsqu'il vivait encore dans l'aveuglement du schisme. Ensuite il démontre dans le cours de l'ouvrage, divisé en *Expostulatia* ou chapitres, que l'Église ruthène, ainsi que celle de Constantinople, était tombée dans l'hérésie, par suite de sa longue séparation de l'unité de l'Église. Il réfute, chapitre par chapitre, les assertions de l'auteur d'*Antidote,* qui essayait de justifier l'Église ruthène du reproche d'hérésie ; il désavoue les maîtres et les écrivains qui, en son nom, avaient combattu contre l'Union pendant 30 ans. Tous les schismatiques ruthènes obéissaient à cette voix et ne ménageaient pas l'argent pour provoquer des écrits en leur faveur.

Moujylowski disait que Smotjyski avait quitté le schisme pour l'Union, parce qu'il aimait trop le monde et en était devenu l'esclave.

Smotjyski répond à cette accusation dans le premier cha-

(1) Exætesis ou Expostulatia, c'est-à-dire Dissertation sur l'Apologie et l'Antidote, sur les autres erreurs hérétiques, les mensonges de Zizani, de Philalet, d'Orthologue et de Kleryk, composée par le Vénérable en Dieu Melecius Smotjyski, archevêque de Polotsk, évêque de Vitebsk et de Mscislav, archimandrite de Vilna et de Derman, adressée aux deux partis de la nation ruthène. Anno Domini 1629 Aprilis 3, au Monastère de Derman. Imprimé à Léopol chez Szeliga. (Cet ouvrage se trouve à la bibliothèque du Comte Sigismond Czarnecki à Rusko, c'est là que nous nous le sommes procuré).

pitre. « Tous les ans, je recevais de personnes honorables « d'entre vous et sur lesquelles je pouvais compter, trois « mille florins d'argent comptant. Au synode de Kiev en « 1628, vous m'avez offert les moyens de pourvoir à la « subsistance de huit personnes, soit laïques, soit ecclé- « siastiques auprès de ma personne, ainsi qu'un logement « convenable dans le monastère de Pietcharska Lawra. « Comment, après avoir reçu pareils avantages, aurais-je « pu rechercher le monde ? Je me serais contenté de cela... « Mais je ne voulais pas être étouffé par ce schisme maudit, « ni semer et propager plus loin ces erreurs hérétiques. De « plus, je n'ai pas voulu être un Caïn, ce dont vous accu- « siez le parti catholique, car c'est moi qui devrais vous « regarder comme tels ».

Pour prouver ceci, il cite ensuite des atrocités, qui sont réellement de la nature de celles de Caïn et que les schismatiques avaient fait subir aux uniates. Il dit plus loin : « O parricides et fratricides impitoyables, plus cruels « qu'Ésaü... avides de tout mal, vous êtes capables de dé- « vorer vifs les uniates, comme vos ancêtres, en leur arra- « chant les intestins ; vous seriez capables de les mâcher, « comme on l'a presque fait envers l'archevêque Josaphat « en le torturant... Parce que quelqu'un est uniate, vous « dites qu'il mérite d'être mis sous le couteau ou dans la « glace ou sous le glaive... Ingrats, vous persécutez, ha- « chez, frappez, tuez, noyez, assassinez ceux qui tâchent « de garder la foi intacte. Vous avez encore les mains « teintes du sang de vos frères tués et vous ne rougissez

« pas de vous appeler des Abels saints et innocents !...
« Tout cet illustre royaume et le grand-duché de Lithuanie
« savent que je ne dis que la vérité ».

Dans le treizième et dernier chapitre, il démontre à quelle chute et à quelles fautes le schisme avait entraîné la Ruthénie et les Églises vis-à-vis des autres nations : « Ne « considérez pas l'ancienneté du schisme, mais voyez les « raisons pour lesquelles il s'est formé, pourquoi il s'est « étendu, comment il a agi et comment Dieu l'a cruelle- « ment puni par l'esclavage, le désordre, la stérilité, par la « privation de la parole de Dieu. Dieu ne l'a jamais béni ni « au temps de la liberté, ni pendant l'esclavage et il ne « l'aime en rien. Il a perdu tous ses avantages spirituels « avec sa liberté en Russie, comme dans son esclavage « en Turquie. Partout ses joies spirituelles ont disparu, « partout les mesures salutaires au bien des âmes de l'É- « glise ruthène se sont relâchées. On s'occupe des choses « les plus utiles au bien spirituel pour ainsi dire de force « et uniquement pour qu'elles soient faites, tant bien que « mal... L'obéissance religieuse s'est refroidie et la solli- « citude des supérieurs s'est éteinte. Il faut chercher comme « avec un flambeau un homme vraiment spirituel parmi les « religieux, mais n'en cherchez pas parmi les laïques. Les « écoles sont déchues, le chant des églises cesse, il est « difficile de trouver un bon diacre et encore plus difficile « de découvrir un prêtre instruit ; mais ne cherchez pas un « prédicateur intelligent. Ces nations chrétiennes qui sont « sous l'esclavage turc sont déjà devenues presque turques

« elles-mêmes. Une partie notable de notre nation a été at-
« tirée par l'Église romaine, une autre non moins grande
« a été arrachée par les hérétiques, les calvinistes, les
« ariens, même par les mahométans. Les grandes familles
« de princes, de nobles, de seigneurs l'ont abandonnée. Le
« haut et le bas clergé reçoit des affronts même des siens,
« les grands seigneurs de la Russie lui infligent le knout,
« lorsqu'il n'agit pas à leur guise dans les choses spiri-
« tuelles. Ce ne sont pas les pasteurs qui paissent leurs
« brebis, mais les troupeaux qui conduisent leurs pas-
« teurs.

« Et d'où viennent ce châtiment et cet avilissement ? Il
« n'y a point d'autres raisons que le mépris de ces pas-
« teurs pour le Saint-Père, le Père commun de tous les
« fidèles. Pour les punir, Dieu permet qu'ils soient mé-
« prisés des fidèles. Cette furie infernale nous a apporté de
« nouvelles erreurs et des hérésies.... ce schisme maudit a
« occasionné pour vous bien des petits schismes ».

Après avoir montré le préjudice que le schisme causait à la nation, Smotjyski prouve au contraire quel avantage l'Église ruthène et tous les États pouvaient attendre de l'Union et il engage à mettre fin à cette triste séparation de la nation d'avec l'Église.

Avant la publication de l'Exaetesis, Smotjyski sentit qu'il était de son devoir de s'adresser spécialement à la confrérie du Saint-Esprit de Vilna, avec laquelle il avait eu des relations pendant tant d'années et où il avait résidé en dernier lieu comme archimandrite. Il sentit cette obligation

par suite du grand tort qu'il y avait fait à l'Union et surtout à saint Josaphat ainsi qu'à son diocèse de la Ruthénie Blanche. Il est difficile de prouver que ce soit lui qui ait été l'auteur direct du meurtre de l'archevêque de Polotsk ; on ne peut cependant pas douter que la mort du martyr pesât indirectement sur lui. S'il n'avait pas agité la Ruthénie Blanche par des émissaires et par des écrits, tout le pays serait resté dans la paix et l'obéissance, comme dans les trois premières années, lorsque le peuple entier reconnaissait Josaphat comme son pasteur. Smotjyski savait qu'il avait contribué plus que tout autre à cette obstination de la confrérie de Vilna dans le schisme ; sa conscience ne lui laissa donc pas de repos qu'il n'eût réparé, autant qu'il était en son pouvoir, le mal qu'il avait fait. Au mois de décembre 1628, il adressa à cette confrérie « Paraenesis » ou Un avertissement (1). Dans cet écrit, il exprimait son grand amour pour la confrérie elle-même. Il ressentait pour elle beaucoup de reconnaissance ainsi que pour la nation ruthène, et à cause de cet amour qu'il leur témoignait, il les priait de ne pas se laisser tromper plus longtemps par ces maîtres aveugles et ces séducteurs. Il rappelait comment, étant encore dans le cloître du Saint-Esprit, il engageait doucement et timidement ses frères à se mettre en garde contre les erreurs et les mensonges semés par Zyzani et d'autres faux maîtres. Leurs écrits sor-

(1) Parænesis ou Avertissement de l'honoré en Dieu Melecius Smotjyski dit archevêque etc... adressé à la très digne confrérie de Vilna et à l'Église du St-Esprit et, par elle, à toute cette partie de la nation ruthène, 1628, 12 décembre ; Cracovie, chez André Piotrkowczyk, 1629, p. 62.

taient de l'imprimerie de la confrérie et infectaient toute la Ruthénie et la Lithuanie. Smotjyski disait qu'en se séparant du schisme, il ne s'est pas séparé de l'ancienne foi ruthène, mais des hérésies, dont les écrivains en question avaient rempli l'Église uniate. Voici ses paroles : « En me « convertissant, j'ai renoncé aux hérésies et aux erreurs « semées contre la foi orthodoxe et non à la foi orthodoxe « pour m'attacher à des mensonges et à des hérésies. Que « le Seigneur Jésus, par sa grâce, permette que toi aussi, « ô confrérie, tu fasses la même chose ainsi que tous ceux « qui pensent connaître ce qu'ils croient et pourtant qui « sont plongés jusqu'au cou dans ces mensonges et ces hé- « résies de Zyzani.

« Crois maintenant, très digne confrérie, que, de même « que tu as fait fausse route en ajoutant foi à Zyzani, tu te « tromperais encore une fois si tu ne rentres en toi-même « et si tu continues de suivre ceux qui renient les vérités « de Dieu. Je n'aurais pas rompu le silence si je ne m'étais « senti pénétré de reconnaissance pour votre monastère « de Vilna, si je n'en avais pas été l'archimandrite, si je « n'étais pas le ministre de l'Église ruthène. Mais ces trois « raisons m'obligent à vous prévenir et à vous présenter « ces avertissements » (1).

Plus loin, il rappelait à la confrérie qu'en 1623 et 1626, elle inclinait elle-même vers l'Union, mais que de mauvais conseillers l'en détournèrent. Il disait ensuite : « Reviens « donc, très digne confrérie, à un sentiment qui nous a

(1) Parænesis, p. 28 et 29.

« amené à cette conciliation commencée avec tes frères. « N'envisage pas comme une faute ou une honte ce que « d'autres nations ont fait sans avoir commis de faute et « sans honte. Vous seuls avez pu amener une si grande « partie de la nation ruthène à croire à ces nouveaux écri- « vains et à se déclarer contre l'Union, vous avez le même « pouvoir maintenant pour les retirer du mal et pour les « engager à une sainte unité » (1).

Il prévenait encore la confrérie que les hérésies dont ses maîtres et ses écrivains chargeaient l'Église romaine, étaient des calomnies. Il analysait une à une ces hérésies imputées à l'Église romaine et prouvait qu'elles étaient de pures inventions.

Ensuite il tâchait de dissiper les craintes que des hommes de mauvaise volonté avaient fait naître dans la confrérie ruthène. « Vous devriez vous demander à vous-mêmes : « cet accord nous prive-t-il des avantages spirituels sur les- « quels nous fondons notre salut ? ou change-t-il quelque « chose à nos offices ou porte-t-il atteinte à nos cérémonies « et à notre rite ? Que change-t-il à notre service divin, à « tout le symbole de Constantinople, à l'emploi du pain « azyme pour la consécration et à la communion sous les « deux espèces ? On ne nous force pas de croire aux feux « du purgatoire... et on nous laisse toutes les autres choses « qui sont dans l'Église orientale. Vous dites qu'il vous « faudra abandonner l'ancien calendrier ; mais nous savons « bien que ce n'est pas un article de foi. Le saint, sur-

(1) Parænesis, p. 34 et 35.

« nommé Bouche d'or, dit que, dans son siècle, on célé-
« brait le même jour dans l'Église orientale les fêtes de la
« Nativité de N. S. et l'Épiphanie ; il dit que ce n'est pas
« juste, mais il ajoute pourtant en parlant de ceux qui cé-
« lébraient autrement cette fête : « Ne condamnons pas
« leur manière d'agir et suivons notre opinion, laissant à
« chacun la sienne ». De même nous, à la suite de ce saint,
« parlons séparément de notre Pâque et de la Pâque des
« Romains.

« De plus, vous craignez de perdre la Métropole et l'É-
« piscopat, car vous dites que les canons de l'Église ne
« permettent pas qu'il y ait dans le même diocèse deux
« Métropolitains et deux Évêques. Mais cette crainte n'est
« pas fondée car vous devez savoir que « ob rituum et
« cæremoniarum a se invicem independentiam », il peut
« y avoir deux évêques dans le même diocèse ou dans la
« même ville. Par conséquent, les canons ne disent pas que
« nous devions perdre, par l'Union, une Métropole et un
« Épiscopat. L'Union peut nous laisser toute notre liberté
« et nos droits spirituels qui seront encore maintenant
« renouvelés et fortifiés par de nouvelles constitutions et
« seront vérifiés par les Rois de Pologne et, sans l'Union,
« nous perdrions tout. Transportons le patriarcat de Cons-
« tantinople en Ruthénie. En vérité, devant Dieu, toutes
« les circonstances nous y encouragent. Nous pouvons
« compter sur le secours du Patriarche des Patriarches et
« sur celui de Sa Majesté notre Roi. Nous avons un juste
« motif de le faire, puisque le patriarche actuel est héré-

« tique. J'ai bien réfléchi à tout cela et je vous le soumets « maintenant répondant à votre question, je dis que je « rejette toutes ces idées des Zyzani, Philalet et Ortho- « logue, comme fausses et hérétiques... Je ne veux pas « avoir affaire davantage avec leur pasteur devenu héré- « tique. Mais, par le concile de Florence et, dans notre « patrie, par celui de Brest, je m'unirai à ceux de nos « frères qui embrassent la vérité salutaire et n'ont pas « honte de la professer » (1).

Il est impossible que ces paroles éloquentes et pleines de force n'aient pas trouvé un écho dans le cœur de nombre de lecteurs des écrits de Smotjyski et qu'elles n'aient pas contribué à faire trouver la vérité à bien des fidèles, lors même que les noms des personnes converties ne soient pas parvenus jusqu'à nous.

Dans tous les ouvrages que Smotjyski publia lorsqu'il était déjà uniate, il insistait, afin d'accélérer le retour du reste des schismatiques à l'Union, pour la convocation d'un synode des uniates ainsi que des schismatiques. Il espérait qu'après un échange mutuel d'opinions, les différends qui séparaient les partis pourraient facilement être aplanis. Ces avertissements ne furent pas sans résultat. Le Roi permit de convoquer le synode (2) et les évêques uniates donnèrent leur adhésion à cette mesure. On décida de le réunir à Léopol le 28 octobre 1629. Le métropolitain Routski

(1) Parænesis, p. 48-52.

(2) Lettre du Roi au Métropolitain Routski, du 29 mars 1629, dans Holubiew, *l. c.* p. 353-354.

s'y rendit avec ses suffragants et accompagné d'un nombreux clergé. Smotjyski y vint également, comme le principal promoteur de cette réunion.

Aucun des évêques schismatiques n'y assista. Il est vrai que quelques moines envoyés par la confrérie de Vilna ainsi que quelques personnages laïques de la noblesse, principalement les ducs Pouzyna et Drevinski, échanson de la Volhynie (1), vinrent à Léopol ; mais ceux-ci n'assistèrent pas aux séances solennelles du synode, qui avaient lieu dans la cathédrale latine ; ils se présentèrent seulement au métropolitain à titre privé. De même la confrérie stauropigiale de Léopol, malgré l'ordre du Roi, n'eut qu'une entrevue privée avec le métropolitain, ainsi que les délégués de la confrérie de Vilna. Ces derniers firent la déclaration suivante : « Ce n'est pas notre affaire, mais celle de nos « pères, les évêques, de s'occuper à faire embrasser l'U- « nion ». Dans une réunion tenue chez le métropolitain, le 31 octobre, les envoyés de Vilna, avec Pouzyna (Puzyna) à leur tête, ajoutèrent : « Qu'on permette au patriarche de « venir en Pologne et, quand il aura décidé quelque chose, « nous obéirons » (2).

Il y avait une grande contradiction entre l'attitude ac-

(1) Les Cosaques et la noblesse désuniates de Kiev n'étaient pas d'avis de prendre part au synode de Léopol. Borecki paraissait disposé à y assister ; mais il céda, ainsi que le reste du clergé désuniate qui s'était réuni à Kiev pour en délibérer, devant l'opposition des Cosaques et du clergé. Consulter une correspondance curieuse sur ce sujet dans Holubiew, *l. c.* p. 360-379.

(2) Projet de concorde entre les orthodoxes et les uniates, préparé par les uniates pour le synode, dans Holubiew, *l. c.* p. 379-384.

tuelle des confréries de Vilna, de Léopol et des autres schismatiques et celle qu'elles avaient observée auparavant. Lorsque leurs chefs et leurs pasteurs, c'est-à-dire les évêques, avaient été favorables à l'Union, les confréries leur avaient fait opposition ; elles avaient entraîné à leur suite la population ruthène ; elles avaient fait prévaloir leur opinion sur les choses de l'Église, de préférence aux avis et aux jugements de leurs pasteurs. Maintenant, elles se prétendaient incompétentes pour formuler une appréciation sur des cas analogues. Elles savaient bien que le patriarche, à qui elles voulaient obéir, était plutôt calviniste que fils de l'Église orientale (1), et cependant elles en appelaient à sa décision. D'ailleurs cette soumission à la décision du patriarche manquait de franchise. Les confréries savaient fort bien que les uniates ne consentiraient pas à faire venir le patriarche en Pologne et que celui-ci ne s'humilierait pas devant le Saint-Siège. Cette assemblée ne produisit donc pas les résultats que Smotjyski s'était promis. Le Roi fut encore plus mécontent des désuniates qu'auparavant ; il défendit, dès lors, de bâtir des églises schismatiques et décida qu'aucun schismatique ne serait admis au sénat. En présence de l'attitude sévère du Roi, les désuniates s'inclinèrent pendant quelque temps, au moins jusqu'à la mort de Sigismond III. Les uniates en profitèrent, car, n'ayant pas à se tenir continuellement en garde

(1) Supplementum ad historica Russiæ documenta, Petropoli, 1848, p. 157, n° 66, et Miscellanea etc., Kojalowicz, Vilnæ, 1650, p. 40-61.

contre leurs adversaires, ils purent travailler avec des forces redoublées à étendre et à fortifier l'Union.

2. La déception que causa à Smotjyski le résultat de cette assemblée de Léopol sur laquelle il avait fondé de grandes espérances, amena sans doute chez lui un changement de tactique. Invité par le Pape Urbain VIII à donner son avis sur les moyens à prendre pour faire disparaître les restes du schisme en Lithuanie et pour engager les Ruthènes à embrasser l'Union, il ne conseilla plus ni synodes, ni discussions, ni motifs de persuasion, mais au contraire il parla de moyens énergiques. Il dit : « Les Ruthènes « séparés de l'Église sont bornés, sans instruction et sans « connaissance des dogmes et des vérités de la foi ; dans « ce manque de lumières et cet aveuglement, ils sont sem- « blables à des gens privés de raison et vont à leur perte « sans le savoir, sans se laisser diriger par ceux qui sont « éclairés des lumières de la foi. Avec de pareilles gens, « on ne peut pas discuter et il n'y a pas d'autre moyen à « employer que celui que nous conseille l'Évangile, *Com-* « *pelle intrare.* Forcez, car les gens qui sont bornés et « entêtés ne font rien de bon, quand on ne les force pas. « Les uniates n'ont rien négligé pendant trente ans pour « les éclairer. Que de discussions, d'instructions ! Que « d'écrits ont été publiés ! et pourtant ils ne sont pas par- « venus à attirer ces désuniates, entêtés et aveuglés, à se « mettre d'accord avec eux. Si, au lieu de cela, tous les « catholiques qui ont des Ruthènes sur leurs domaines « avaient tenu à leur salut et avaient permis à des prêtres

« uniates de remplir leurs fonctions dans les paroisses, il « n'y aurait plus aujourd'hui de désuniates. Mais, malheu- « reusement, par indifférence pour les âmes de ce peuple, « ils soutiennent les évêques schismatiques ; ils protègent « dans les paroisses les prêtres schismatiques contre le « gré des évêques uniates ; ils donnent asile aux évêques « schismatiques dans les couvents dont ils sont patrons. « De cette manière, ils soutiennent le schisme et attirent « la malédiction de Dieu. Ils voient que le peuple aveugle « se perd par le schisme et ne font rien pour l'empêcher. « Que le Pape donc invite le Roi, les sénateurs et les « évêques à soutenir l'Union ! qu'il défende au clergé sé- « culier et régulier d'administrer les sacrements à qui- « conque soutiendra le schisme sur ses domaines, soit en « paroles, soit en actions. De cette manière, le schisme « disparaîtra bientôt ».

Le second moyen que Smotjyski suggérait au Saint-Père pour fortifier et étendre l'Union, était de défendre aux Pères Jésuites d'engager la jeunesse ruthène élevée dans leurs collèges à changer de rite et d'admettre cette jeunesse au rite latin, car, disait-il, cela faisait tort à l'Union et rebutait les désuniates (1).

Le conseil de Smotjyski de défendre à la noblesse latine d'admettre des popes schismatiques sur ses domaines en Ruthénie nous paraît dur. D'après les idées actuelles, cette

(1) Epistola Meletii Smotriscii, Rutheni Archiepps. nuncupati ad S. D. N. Urbanum VIII. — Anno Dni 1630, die 16 Febr., dans l'ouvrage de Soucha, Saulus et Paulus Ruthenæ Unionis sive Meletius Smotriscius, Bruxellis 1864, ed. nova, p. 167-179.

mesure faisait violence à la conscience ; cela l'eût réellement violentée si le peuple ruthène avait eu dans ces temps des convictions religieuses bien établies, ou bien, si, en lui imposant des prêtres uniates, on lui avait imposé aussi des dogmes contraires à la foi qu'il avait professée jusqu'alors. Mais ce peuple était trop peu intelligent pour comprendre la différence entre l'Union et le schisme. L'Union ne changeait réellement en rien, non seulement les articles de foi de la primitive Église orientale, mais elle ne changeait même pas le rite de cette Église; elle la soumettait seulement, sous le rapport hiérarchique, au gouvernement du Pape et non plus au patriarche de Constantinople. Si le conseil de Smotjyski eût été mis en vigueur dès le commencement de l'Union, les évêques uniates, Pociey, Routski et saint Josaphat n'eussent pas eu tant de luttes à soutenir pour la défendre. La Pologne n'eût pas été exposée à tous les troubles intérieurs dont nous avons été les témoins. Mais si cette mesure n'avait pas été prise sous le règne de Sigismond III, pouvait-on espérer qu'elle le fût sous le règne du libéral Ladislas IV, qui croyait pacifier le pays en faisant des concessions aux schismatiques ?

Lorsque Smotjyski présentait ces conseils au Pape, Sigismond était déjà au déclin de sa vie. Pour ce motif, Urbain VIII ne lui communiqua pas les projets qu'avaient fait naître les conseils de Smotjyski. Encore moins put-il le faire au successeur de Sigismond, chez qui il ne voyait plus la même bienveillance pour l'Union et qui ne la comprenait même pas. Le Souverain Pontife s'adressa seule-

ment aux Jésuites, leur défendant d'engager la jeunesse noble qu'ils instruisaient dans leurs collèges à changer de rite. Déjà auparavant, et plus tard encore, le métropolitain Routski et ses suffragants l'avaient exigé. Malheureusement cette défense vint trop tard, car la plus grande partie de la noblesse ruthène avait quitté son rite pour le rite latin. Ce ne fut qu'après le martyre de saint Josaphat et surtout après la juste et sévère punition des assassins et de ceux qui, tout en le pouvant, n'avaient pas empêché le meurtre, que les schismatiques eurent peur. Ce fut la première fois, après trente années de machinations impunies, qu'ils apprirent à connaître la sévère justice du monarque et du gouvernement polonais. Les évêques schismatiques quittèrent les évêchés que Théophane leur avait assignés et se retirèrent à Kiev et en Ukraine. Le général Koniecpolski, en 1625, battit les Cosaques, en les obligeant d'accepter des conditions de paix humiliantes. C'est alors que la Pologne avait une occasion favorable de se défaire du schisme et de fortifier l'Union. Un gouvernement énergique aurait profité de la panique qui s'était emparée des schismatiques et des Cosaques, leurs protecteurs, pour s'en prendre au pseudo-métropolitain Boretski et à ses suffragants. Ils n'avaient pas été légalement consacrés, puisqu'ils n'avaient été ni présentés ni agréés par le Roi. De plus, un décret de bannissement pesait toujours sur eux et il eût été facile de prouver qu'ils avaient des rapports suspects de trahison avec Constantinople et même avec Moscou (1).

(1) A. C. Petruszewicz, « Swodnaja Halicko-Russkaja Lietopis » de 1600

Si l'on avait poursuivi avec suite et énergie l'exécution de ces mesures huit ans avant que Ladislas fût monté sur le trône, on lui eût évité la position difficile dans laquelle il se trouva dès le commencement de son règne, ainsi que tout ce qui en fut la conséquence. Le peuple, délivré des principaux fauteurs de troubles et voyant qu'on l'avait nourri de calomnies contre l'Union, aurait au contraire ressenti son heureuse influence. Après quelques années, il aurait cessé de penser à ce schisme, qui lui avait procuré si peu d'avantages spirituels.

A la suite des défaites que Koniecpolski leur fit subir, les Cosaques devinrent très humbles et tellement indifférents pour l'Église désuniate que, même en signant les conditions de la paix, ils ne firent pas mention des prétendus droits des désuniates, comme ils l'avaient toujours fait à chaque occasion depuis 1620. Après la mort de Josaphat et l'édit du Roi qui condamnait plusieurs de leurs membres, les confréries elles-mêmes, sans excepter celle de Vilna, la plus active et la plus opiniâtre de toutes, finirent par se calmer, surtout lorsqu'elles eurent perdu un chef aussi actif et aussi éloquent que Smotjyski.

Malheureusement, le gouvernement polonais, comme à l'ordinaire, ne sut pas profiter de cette situation momenta-

à 1700. Léopol, 1874. A la page 454, il rapporte que le pseudo-métropolitain Job Borecki envoya, en 1625, au tsar Michel Fédorowicz l'évêque de Loutsk, Isaac, pour le prier de prendre l'Ukraine et les Zaporogues sous sa protection. On aurait sans doute trouvé de plus nombreux faits analogues dans l'enquête. Sigismond III, dans une lettre à Léon Sapieha que nous avons déjà citée plus haut, parle ouvertement des relations de Borecki et de Smotjyski avec la Turquie.

nément favorable pour les intérêts de l'Union et pour les siens propres.

Quoi qu'il en soit, le martyre de saint Josaphat procura à l'Union plus de fruits que ses travaux apostoliques ; non seulement il la fortifia dans la Ruthénie Blanche, mais il exerça une salutaire influence sur tous les autres diocèses ruthènes. Partout, et c'était là le plus important, cet exemple encouragea les évêques uniates à ne pas se laisser détourner de la sainte cause dont ils étaient les représentants. Ils étaient à Novogrodek, auprès de leur métropolitain, lorsqu'ils apprirent le crime dont avait été victime leur saint collaborateur. Ils écrivirent au Saint-Père qu'à l'exemple de l'archevêque de Polotsk, ils étaient prêts à donner leur vie pour l'Église ruthène et pour les âmes qui leur étaient confiées (1). Ils furent tous fidèles à cette résolution.

L'Union eut encore plus d'un combat à soutenir jusqu'à la fin du XVII^e^ siècle. Mais, arrosée et fécondée par le sang du saint martyr Josaphat et par les travaux apostoliques de ses pasteurs, elle s'enracina profondément dans la nation ruthène. Elle s'identifia tellement aux populations qu'aucun trouble, ni aucune attaque de ses ennemis ne parvinrent non pas seulement à la déraciner, mais même à l'ébranler. Au contraire, les trois derniers évêchés de la Pologne, Loutsk, Pjemysl, Léopol, qui lui étaient encore restés opposés, l'embrassèrent à la fin du XVII^e^ siècle.

(1) Archives de la Propagande, tome I, correspondance des évêques ruthènes et des Basiliens avec la Propagande, et Kulczynski, Specimen Ecclesiæ Ruthenicæ, p. 235-236, édition de Paris. Cet ouvrage renferme aussi une lettre des évêques à la Propagande sur la mort de saint Josaphat.

APPENDICE

I

PROFESSIO FIDEI PRAESULUM RUTHENORUM NOMINE HYPATII EPISCOPI BRESTENSIS ROMÆ CLEMENTI VIII FACTA.

(Vide Monumenta hist. Poloniæ, Theineri, tom. III, pag. 238-245).

Sanctissime ac Beatissime Pater!

« Ego humilis Hypatius Pociej Dei gratia Protothronius Vlodimiriensis et Brestensis Episcopus in Russia, nationis Russorum seu Ruthenorum, unus ex procuratoribus reverendorum in Christo patrum dominorum Praelatorum ejusdem nationis videlicet : Michaelis Rahosa Archiepiscopi Metropolitæ Kioviensis et Haliciensis, ac totius Russiae, et Gregorii Archiepiscopi denominati, electi in Episcopum Polocensem et Vitepscensem, et Jonae Hohol electi in Episcopum Pinscensem et Turoviensem, et Michaelis Kopystenski Episcopi Praemisliensis et Samboriensis, et Gedeonis Balaban Episcopi Leopoliensis, et Dionysii Zbiruiski Episcopi Chelmensis, ab eis specialiter constitutus et missus una cum reverendo in Christo Patre domino Cyrillo Terlecki Exarcha Episcopo Luceoriensi et Ostrosiensi ejusdem nationis, altero ex procuratoribus dictorum dominorum Praelatorum, et collega meo ad ineundam et suscipiendam unionem

Sanctitatis vestrae et sanctae Romanae Ecclesiae, atque ad deferendam debitam obedientiam ipsorum omnium et totius Ecclesiastici eorum status et ovium eis commissarum nomine hic sanctae Sedi beati Petri et Sanctitati vestrae uti summo Pastori universalis Ecclesiae, ad pedes ejusdem Sanctitatis vestrae positus, ac infrascriptam sanctae Orthodoxae fidei professionem juxta formam Graecis ad unitatem dictae sanctae Romanae Ecclesiae redeuntibus praescriptam facturus et emissurus, tam procuratorio nomine praedictorum dominorum Archiepiscopi et Episcoporum Ruthenorum meorum principalium, quam etiam meo proprio, simul cum praedicto domino Cyrillo Exarcha Episcopo Luceoriensi et Ostrosiensi procuratore et collega meo, polliceor et promitto, quod ipsi domini Archiepiscopus et Episcopi illam ratam et gratam habebunt, ac suscipient et acceptabunt, et intra tempus competens ratificabunt et confirmabunt, atque de novo juxta praedictam formam de verbo ad verbum facient, et emittent, et eorum manu subscriptam et sigillo obsignatam ad Sanctitatem vestram et hanc sanctam Apostolicam Sedem transmittent, prout sequitur :

Firma fide credo et profiteor omnia et singula, quae continentur in Symbolo fidei, quo sancta Romana Ecclesia utitur, videlicet :

Credo in unum Deum Patrem omnipotentem, factorem coeli et terrae, visibilium omnium et invisibilium. Et in unum Dominum Jesum Christum, Filium Dei unigenitum. Et ex Patre natum ante omnia saecula. Deum de Deo, lumen de lumine, Deum verum de Deo vero. Genitum, non factum, consubstantialem Patri : per quem omnia facta sunt. Qui propter nos homines, et propter nostram salutem descendit de coelis. Et incarnatus est de Spiritu sancto ex Maria Virgine, et homo fac-

tus est. Crucifixus etiam pro nobis sub Pontio Pilato passus, et sepultus est. Et resurrexit tertia die secundum Scripturas. Et ascendit in coelum : sedet ad dexteram Patris. Et iterum venturus est cum gloria judicare vivos et mortuos : cujus regni non erit finis. Et in Spiritum sanctum Dominum, et vivificantem : qui ex Patre, Filioque procedit. Qui cum Patre, et Filio simul adoratur, et conglorificatur : qui locutus est per Prophetas. Et unam sanctam Catholicam et Apostolicam Ecclesiam. Confiteor unum baptisma in remissionem peccatorum. Et expecto resurrectionem mortuorum. Et vitam venturi saeculi. Amen.

Credo etiam, suscipio, atque profiteor ea omnia, quae sacra Oecumenica Synodus Florentina super unione Occidentalis et et Orientalis Ecclesiae definivit et declaravit, videlicet : quod Spiritus sanctus a Patre et Filio aeternaliter est, et essentiam suam suumque esse subsistens habet ex Patre simul et Filio : et ex utroque aeternaliter, tamquam ex uno principio, et unica spiratione procedit. Cum id quod sancti Doctores et Patres dicunt, ex Patre per Filium procedere Spiritum sanctum, ad hanc intelligentiam tendat, ut per hoc significetur Filium quoque esse, secundum Graecos quidem causam, secundum Latinos vero principium subsistentiae Spiritus sancti, sicut et Patrem. Cumque omnia, quae Patris sunt, ipse Pater unigenito Filio suo gignendo dederit, praeter esse Patrem ; hoc ipsum quod Spiritus sanctus procedit ex Filio, ipse Filius a Patre aeternaliter habet, a quo aeternaliter etiam genitus est. Illamque verborum illorum, Filioque, explicationem veritatis declarandae gratia, et imminente tunc necessitate, licite ac rationabiliter Symbolo fuisse appositam.

Item in azymo sive fermentato pane triticeo corpus Christi

veraciter confici, sacerdotesque in altero ipsum Domini corpus conficere debere, unumquemque scilicet juxta suae Ecclesiae, sive Occidentalis, sive Orientalis consuetudinem.

Item si vere poenitentes in Dei charitate decesserint, antequam dignis poenitentiae fructibus de commissis satisfecerint et omissis, eorum animas poenis purgatorii post mortem purgari : et ut a poenis hujusmodi releventur, prodesse eis Fidelium vivorum suffragia, Missarum scilicet sacrificia, orationes, et eleemosynas, et alia pietatis officia, quae a Fidelibus pro aliis Fidelibus fieri consueverunt secundum Ecclesiae instituta. Illorumque animas, qui post baptisma susceptum nullam omnino peccati maculam incurrerunt, illas etiam quae post contractam peccati maculam, vel in suis corporibus, vel eisdem exutae corporibus (prout superius dictum est) sunt purgatae, in coelum mox recipi, et intueri clare ipsum Deum trinum et unum sicuti est, meritorum tamen diversitate alium alio perfectius. Illorum autem animas, qui in actuali mortali peccato, vel solo originali decedunt, mox in infernum descendere, poenis tamen disparibus puniendas.

Item sanctam Apostolicam Sedem, et Romanum Pontificem in universum Orbem tenere primatum ; et ipsum Pontificem Romanum, successorem esse Beati Petri Principis Apostolorum, et verum Christi Vicarium, totiusque Ecclesiae caput, et omnium Christianorum Patrem ac Doctorem existere ; et ipsi in beato Petro pascendi, regendi, et gubernandi universalem Ecclesiam a Domino nostro Jesu Christo plenam potestatem traditam esse ; quemadmodun etiam in Actis Oecumenicorum Conciliorum et in sacris canonibus continetur.

Insuper profiteor ac recipio alia omnia, quae ex decretis sacrae Oecumenicae Generalis Synodi Tridentinae sacrosancta Romana et Apostolica Ecclesia, etiam ultra contenta in supradicto fidei

Symbolo, profitenda ac recipienda proposuit atque praescripsit, ut sequitur.

Apostolicas et Ecclesiasticas traditiones, reliquasque ejusdem Ecclesiae observationes et constitutiones firmissime admitto et amplector.

Item sacram Scripturam juxta eum sensum, quem tenuit et tenet sancta Mater Ecclesia, cujus est judicare de vero sensu et interpretatione sacrarum Scripturarum, admitto, nec eam umquam nisi juxta unanimem consensum Patrum accipiam et interpretabor.

Profiteor quoque, septem esse vere et proprie sacramenta novae legis a Jesu Christo Domino nostro instituta, atque ad salutem humani generis, licet non omnia singulis necessaria, scilicet Baptismum, Confirmationem, Eucharistiam, Poenitentiam, Extremam Unctionem, Ordinem, et Matrimonium ; illaque gratiam conferre : et ex his Baptismum, Confirmationem, et Ordinem sine sacrilegio reiterari non posse.

Receptos quoque et approbatos Ecclesiae Catholicae ritus in supradictorum omnium sacramentorum solemni administratione recipio et admitto.

Omnia et singula, quae de peccato originali, et de justificatione in sacrosancta Tridentina Synodo definita et declarata fuerunt, amplector et recipio.

Profiteor pariter in Missa offerri Deo verum, proprium, et propitiatorium sacrificium pro vivis et defunctis, atque in sanctissimo Eucharistiae sacramento esse vere, realiter, et substantialiter corpus, et sanguinem una cum anima et divinitate Domini nostri Jesu Christi ; fierique conversionem totius substantiae panis in corpus et totius substantiae vini in sanguinem, quam conversionem Catholica Ecclesia transubstantiationem appellat.

Fateor etiam sub altera tantum specie totum atque integrum Christum, verumque sacramentum sumi.

Constanter teneo purgatorium esse, animasque ibi detentas Fidelium suffragiis juvari. Similiter et sanctos una cum Christo regnantes venerandos atque invocandos esse, eosque orationes Deo pro nobis offerre, atque eorum reliquias esse venerandas.

Firmissime assero, imagines Christi, ac Deiparae semper Virginis, necnon aliorum Sanctorum habendas et retinendas esse, atque eis debitum honorem ac venerationem impartiendam.

Indulgentiarum etiam potestatem a Christo in Ecclesia relictam fuisse, illarumque usum Christiano populo maxime salutarem esse affirmo.

Sanctam Catholicam et Apostolicam Romanam Ecclesiam omnium Ecclesiarum Matrem et Magistram agnosco, Romanoque Pontifici beati Petri Apostolorum Principis successori, ac Jesu Christi Vicario veram obedientiam spondeo ac juro.

Caetera item omnia a sacris Canonibus et Oecumenicis Conciliis ac praecipue a sacrosancta Tridentina Synodo tradita, definita, et declarata, indubitanter recipio atque profiteor : simulque contraria omnia, et schismata, atque haereses quascumque ab Ecclesia damnatas et rejectas et anathematizatas, ego pariter damno, rejicio et anathematizo.

Hanc veram Catholicam fidem, extra quam nemo salvus esse potest, quam in praesenti sponte profiteor, et veraciter teneo, eamdem integram et inviolatam usque ad extremum vitae spiritum constantissime, Deo adjuvante, retinere et confiteri, atque a meis subditis, vel illis, quorum cura ad me in munere meo spectabit, teneri, doceri, et praedicari, quantum in me erit, curaturum. Ego item Hypatius Pociej Protothronius Episcopus Vladimiriensis, et Brestensis, procurator supradictorum domi-

norum Archiepiscopi et Episcoporum Ruthenorum, procuratorio eorum nomine et meo proprio, ut supra, spondeo, voveo, ac juro : Sic me Deus adjuvet, et haec sancta Dei Evangelia.

II

CONSTITUTIO SUPER UNIONE NATIONIS RUTHENAE CUM ECCLESIA ROMANA.

CLEMENS EPISCOPUS

Servus Servorum Dei ad perpetuam rei memoriam.

Magnus Dominus, et laudabilis nimis in Civitate Dei nostri in monte sancto ejus. Civitas Dei supra montem posita, quae abscondi non potest, in qua gloriosia et admiranda operatur Deus, et ipse fundavit eam Altissimus, sancta est Ecclesia una Catholica, et Apostolica, aedificata a Christo Domino supra Beatissimum Apostolorum Principem Petrum, qui est fundamentum Ecclesiae, quod positum est a summo architecto Christo Jesu, qui cum sit primarium fundamentum et Lapis electus et angularis, qui portat et sustentat omnia verbo virtutis suae, idem ipse, qui vocat ea, quae non sunt, tamquam ea quae sunt, et qui dixit, et facta sunt, Simonem Jonae filium hominem mortalem et natura sua imbecillem singularis gratiae privilegio Cepham vocavit, hoc est Petrum, eique tantam firmitatem et soliditatem dedit, ut esset petra immobilis, supra quam aedificavit sanctam Civitatem suam, quae est Ecclesia Dei viventis, eamdemque per

legitimam Summorum Romanorum Pontificum successionem, in quibus Beati Petri auctoritas nunquam deficit, aedificat autem usque in finem saeculorum. Itaque per omnes aetates et tempora ad hanc petram Fidei, Spiritu sancto auctore, confluunt gentes, et in hanc Deo dilectam Civitatem per salutaris Baptismi januam introducuntur nationes et populi multi. Saepe etiam, qui fallaciis hominum, et Diaboli insidiis seducti per devia aberrantes, et perniciosa schismata sectati inseruerunt se doloribus multis, et ab hac sancta Civitate discesserunt, iidem Divinae misericordiae abundantia per resipiscentiam, conversionem et poenitentiam tamquam ex fluctibus emergunt, et erroribus ac schismatibus damnatis et repudiatis iterum in hanc sanctam Civitatem a Summo Romano Pontifice, qui illius Claves habet, reducuntur, et ad pristinam unitatem magno Ecclesiae Catholicae gaudio revocantur. Et ne veterem antiquitatis memoriam repetamus, novissime his diebus nostris illustre reconciliationis et reversionis ad Catholicam Ecclesiam exemplum extitit Ruthenorum Episcoporum : qua in re abundantes divitias bonitatis Dei erga humilitatem nostram agnoscimus, qui cum ita disposuerit, ut Pontificatus Noster in tam multas Christinae Reipublicae calamitates et tantam temporum acerbitatem incideret, saepe etiam secundum multitudinem dolorum in corde nostro consolationibus suis laetificat animam nostram. Antea siquidem Rutheni Episcopi, atque ea omnis copiosa et clara Natio cum Romana Ecclesia omnium Ecclesiarum Matre et Magistra non communicabat, sed proprii sermonis, atque idiomatis usu, retento Graeco ritu, vivebat, et luctuosum Graecorum schisma sequebatur : ex quo sane schismate, quod intimo cum dolore commemoramus, innumerabiles aerumnae et miseriae ad nobilissimam Graecorum gentem tamquam a fonte quodam promanarunt.

Nuper vero Venerabilis frater Michael Archiepiscopus et Metropolita Kioviensis, Haliciensisque, ac totius Russiae, et cum eo plerique ejus Comprovinciales Episcopi, videlicet Venerabilis Frater Hypatius Protothronius Episcopus Vlodimiriensis et Brestensis, Cyrillus Exarcha Episcopus Luceoriensis et Ostrosiensis, Gregorius nominatus Archiepiscopus electus in Episcopum Polocensem et Vitebscensem, Leontius Episcopus Pinscensis, et Turoviensis, qui paulo post ex hac vita decessit, et Dionysius Episcopus Chelmensis et Belsensis, et deinde Jonas Archimandrita Kobrinensis electus in Episcopum Pinscensem et Turoviensem in locum demortui Leontii praedicti, hi omnes divina Spiritus sancti luce eorum corda collustrante, coeperunt ipsi secum cogitare, inter se multa consultatione et prudentia adhibita conferre, et serio tractare, sé et greges quos pascerent, non esse membra corporis Christi, quod est Ecclesia, qui visibili ipsius Ecclesiae capiti Summo Romano Pontifici non cohaererent, et propterea spiritualis vitae influxus se non posse capere, neque crescere in charitate, cum ab eo essent disjuncti, ex quo secundum Deum pendet totum corpus compactum, et connexum per omnem juncturam subministrationis in mensuram operationis uniuscujusque membri : quin etiam se omnibus animae periculis et insidiis Principis tenebrarum tamquam leonis rugientis propositos esse, qui intra ovile Christi, intra Arcam salutis, et intra Domum illam non essent, quae est aedificata supra petram, quam flumina et venti irruentes nequeunt prosternere, in qua sola domo Agnus ille ad vitae fructum comeditur, qui tollit peccata mundi. Quamobrem pro concilio, et salutari deliberatione inter se statuerunt, ac firmiter decreverunt redire ad suam et omnium fidelium Matrem Romanam Ecclesiam, reverti ad Romanum Pontificem Christi in terris Vicarium, et totius po-

puli Christiani communem Patrem et Pastorem, longo quidem temporis intervallo post annos fere centum quinquaginta, et amplius, postea quam primum a piae mem. Eugenio Papa IV, in Generali Concilio Florentino Graeci recepti et reconciliati Ecclesiae fuerant. Hanc autem deliberationem et decretum scripto tradiderunt, et mandarunt, cui Michael Archiepiscopus, et omnes supradicti Episcopi subscripserunt, datumque est die secunda mensis Decembris anno 1594, in quo seipsos ad Romanae Ecclesiae communionem, et unitatem procurandam communi veluti vinculo obstrinxerunt.

Quod igitur idem Michael Archiepiscopus, et Coepiscopi ejus supradicti salutariter statuerant, sedulo exequentes, duos ex eorum numero delegerunt primarios Episcopos Venerabiles fratres Hypatium Protothronium Episcopum Vlodimiriensem, et Brestensem, et Cyrillum Exarcham Episcopum Luceoriensem et Ostrosiensem, praestantes viros et zelo Dei praeditos, qui cum Romam advenissent, secum decretum illud detulerunt, de quo supra diximus, Michaelis Archiepiscopi, et Metropolitae, et sua, et aliorum Episcoporum, qui superius enumerati sunt, manu subscriptum. Et literas praeterea ad Nos scriptas attulerunt, datas ex Regno Poloniae, et Magno Ducatu Lithuaniae die 12 Junii anno Domini 1595 juxta Kalendarium vetus, quibus infrascripti Episcopi subscripserant, Michael Archiepiscopus Metropolita Kioviensis, et Haliciensis, ac totius Russiae, Hypatius Protothronius Episcopus Vlodimiriensis et Brestensis, Cyrillus Exarcha Episcopus Luceoriensis et Ostrosiensis, Gregorius nominatus Archiepiscopus electus in Episcopum Polocensem, et Vitebscensem, Leontius Episcopus Pinscensis et Turoviensis postea defunctus, Michael Episcopus Premisliensis, et Samborensis, Gedeon Episcopus Leopoliensis, Dionysius Episcopus

Chelmensis, et novissime Jonas Archimandrita Kobrinensis, electus postmodum in Episcopum Pinscensem, et Turoviensem loco praedicti Leontii Episcopi, ut praefatur, defuncti.

Cum igitur duo supradicti Episcopi et Oratores Hypatius, et Cyrillus benigne a Nobis in conspectum et colloquium nostrum essent admissi, easque literas ab ipsis quoque subscriptas Nobis reddidissent, Nostram atque Apostolicae Sedis gratiam humiliter petierunt, seque intra gremium Catholicae Romanae Ecclesiae recipi, et tamquam membra iterum capiti uniri supplicarunt, salvis eorum ritibus, et caeremoniis in Divinis Officiis, et Sacramentorum administratione, et alias juxta unionem celebratam in Concilio Florentino inter Occidentalem et Orientalem Graecorum Ecclesiam : vicissim obtulerunt se paratos omnes haereses, et schismata damnare, omnesque errores detestari, quos damnat, et detestatur sancta Catholica Romana Ecclesia, et eos praesertim, quorum causa hactenus ab eadem Romana Ecclesia separati et disjuncti fuerint, tum etiam Fidei Catholicae professionem rite facere, ac Nobis denique uti vero Christi Vicario, et sanctae Apostolicae Sedi obedientiam, et subjectionem debitam praestare, et perpetuo spondere. Attulerunt iidem Episcopi praeterea ad Nos literas charissimi in Christo Filii Nostri Sigismundi Poloniae, et Sveciae Regis, qui ut est egregie pius, et Catholicae Religionis propagandae cupidus, salutare hoc negocium de Ruthenis ad reconciliationem, et unitatem Catholicae Ecclesiae recipiendis magnopere Nobis commendavit, quod et alii fratres Nostri Catholici Episcopi Poloni fecere, hoc est dilectus Filius Noster Georgius Cardinalis Radzivilius Episcopus Cracoviensis, Joannes Demetrius Archiepiscopus Leopoliensis, et Bernardus Episcopus Luceoriensis.

Nos igitur, qui per Dei gratiam nihil magis optamus aut quae-

rimus, quam animas Christo lucrari, eorum petitionibus, et oblationibus intellectis, et consideratis, eas etiam a Venerabilibus Fratribus Nostris S. R. E. Cardinalibus Congregationi Sanctae Romanae, et Universalis Inquisitionis praefectis diligenter considerari jussimus; cumque omnia accurate excussa et examinata essent, et duo Episcopi supradicti Hypatius, et Cyrillus tam suo proprio, quam Michaelis Archiepiscopi, seu Metropolitani, et Coepiscoporum suorum nomine, quae ad haeresum, errorum, et schismatis condemnationem, et detestationem pertinebant, rite praestitissent; item prompti essent publice fidem Catholicam ex formula praescripta profiteri, ac Nobis, et Sedi Apostolicae veram obedientiam exhibere, ob eas causas statuimus ad Dei gloriam Ruthenos Episcopos, et Nationem ad corporis Ecclesiae, et Romanae Ecclesiae communionem et unitatem admittendos et recipiendos esse. Quod ut more magis solemni, et majori cum laetitia spirituali fieret, certo constituto die, hoc est hodierno, qui est tertius et vigesimus mensis Decembris anni praesentis 1595 sacro Sabathi quatuor temporum, et vigiliae Natalis Domini Nostri Jesu Christi geminato jejunio, Venerabiles Fratres Nostros S. R. E. Cardinales, eorumque amplissimum Collegium in Nostrum Apostolicum Palatium, et in Aulam, quae dicitur Constantini, hujus rei causa congregaverimus, quibus nobiscum de more considentibus, multisque Praesulibus, Praelatis, et Aulicis honoratis viris, et familiaribus nostris praesentibus et astantibus, duos supradictos Episcopos Ruthenos Oratores introduci mandavimus, qui ad pedes humilitatis nostrae provoluti, se ad corporis Ecclesiae Catholicae, et Romanae Ecclesiae unitatem, et obedientiam recipi, et admitti iterum suppliciter petierunt. Tum jussu nostro lecta est deliberatio et decretum supradictum Michaelis Archiepiscopi Metropolitae, et

Episcoporum Ruthenorum, qui ei subscripserunt, quique supra singillatim nominati sunt, de petenda, et quibusvis impedimentis remotis firmiter efficienda cum Romana Ecclesia ejusmodi reconciliatione, et membrorum ad caput suum nova unione. Lectum est autem primo loco Ruthenico sermone, ut conscriptum est, deinde lecta est versio latina ad verbum. Tum lectae sunt etiam literae de eadem re ad Nos a praedictis Michaele Archiepiscopo Metropolitano, et Episcopis Ruthenis scriptae, de quibus supra diximus, et eodem plane modo, primum quidem Ruthenico sermone, deinde ex latina versione ad verbum sunt lectae, mox ab uno ex Secretariis nostris domesticis clara voce ipsis Episcopis, et Oratoribus latine significari jussimus, quantam animus noster laetitiam caperet, et exultaret spiritus noster in Deo salutari nostro propter Ruthenorum hanc saluberrimam deliberationem, quantum ipsi deberent Deo bonorum omnium auctori, qui Spiritus sancti afflatu hanc eis mentem dedisset, ut veteres errores agnoscerent, et detestarentur, et ad petram Fidei, ad Romanam Ecclesiam, Caput, Matrem, et Magistram omnium Ecclesiarum redirent.

Tum illi statim Hypatius, et Cyrillus tam suo proprio nomine, quam uti oratores et Procuratores Michaelis Archiepiscopi et Coepiscoporum suorum supradictorum fidem Catholicam juxta formam professionis fidei orthodoxae a Graecis faciendae ab hac Sancta Sede praescriptam integre, et de verbo ad verbum professi sunt, Nobis, et Apostolicae Sedi debitam, et perpetuam obedientiam, et subjectionem praestiterunt, quam Nos una cum Venerabilibus Fratribus Nostris S. R. E. Cardinalibus recepimus, atque haec omnia Archiepiscopum, et Episcopos Ruthenos eorum collegas ac Clerum, et Populum rata, et grata habituros, et eamdem fidei professionem facturos, atque obedientiam praes-

tituros, omnia denique per ipsos eorum Oratores, et Procuratores, atque et promissa confirmaturos, et observaturos bona fide, et corde sincero coram Deo, qui judicaturus est vivos et mortuos, jurejurando promiserunt. Primus autem Hypatius Episcopus fidei orthodoxae professionem fecit latina lingua, quod ipse latine nosset, juxta formam praedictam : legit autem eam clara voce de scripto integre in eum, qui sequitur modum.

Sanctissime, ac Beatissime Pater. Ego humilis Hypatius Pociej Dei gratia Protothronius Vlodimiriensis, et Brestensis Episcopus in Russia, Nationis Russorum, seu Ruthenorum, unus ex Procuratoribus Reverendorum in Christo Patrum Dominorum Praelatorum ejusdem nationis, Venerabilis Michaelis Rahosa Archiepiscopi Metropolitae Kioviensis, et Haliciensis, ac totius Russiae, et Georgii Archiepiscopi denominati electi in Episcopum Polocensem, et Vitebscensem, et Jonae Hohol electi in Episcopum Pinscensem, et Turoviensem, et Michaelem Kopystenski Episcopi Premisliensis, et Samboriensis, et Gedeonis Balaban, Episcopi Leopoliensis, et Dionysii Zbiruisky Episcopi Chelmensis, ab eis specialiter constitutus, et missus una cum Reverendo in Christo Patre Domino Cyrillo Terlecky Exarcha Episcopo Luceoriensi, et Ostrosiensi ejusdem Nationis altero ex Procuratoribus dictorum Dominorum Praelatorum, et Collega meo, ad ineundam, et suscipiendam unionem Sanctitatis Vestrae, et Sanctae Romanae Ecclesiae, atque ad deferendam debitam obedientiam ipsorum omnium, et totius Ecclesiastici eorum status, et ovium eis commissarum nomine, huic Sanctae Sedi Beati Petri, et Sanctitati Vestrae, uti Summo Pastori Universalis Ecclesiae ad pedes Sanctitatis Vestrae positus, ac infrascriptam Sanctae Orthodoxae Fidei professionem juxta formam Graecis ad unitatem dictae S. R.

E. redeuntibus praescriptam facturus, et emissurus tam procuratorio nomine praedictorum Dominorum Archiepiscopi, et Episcoporum Ruthenorum meorum principalium, quam etiam meo proprio simul cum praedicto Domino Cyrillo Exarcha Episcopo Luceoriensi, et Ostrosiensi Procuratore, et Collega meo polliceor, et promitto, quod ipsi D. Archiepiscopus, et Episcopi illam ratam, et gratam habebunt, ac suscipient, et acceptabunt, et intra tempus competens ratificabunt, et confirmabunt, atque de novo juxta praedictam formam de verbo ad verbum facient et emittent, et eorum manu scriptam, et sigillo obsignatam ad Sanctitatem Vestram, et hanc Sanctam Apostolicam Sedem transmittent, prout sequitur : (*Omittitur professio Fidei, quia supra reperitur impressa).*

Tum Ruthenica lingua conscripta, et similiter ab ipso subscripta pro eo lecta est a dilecto Filio Eustachio Volovitio Canonico Vilnensis Ecclesiae ejusdem linguae perito. Deinde Cyrillus Episcopus eamdem Orthodoxae Fidei professionem fecit ad eamdem prorsus formam, prout Hypatius Episcopus fecerat Ruthenice scriptam, eo quod linguam latinam non calleret. Sed, et latine scriptam, ac ab ipso subscriptam ejus nomine legit dilectus Filius Lucas Doctorius Canonicus Luceoriensis, hujusmodi sub tenore, videlicet : Sanctissime, ac Beatissime Pater. Ego humilis Cyrillus Terlecky Dei gratia Exarcha Episcopus Luceoriensis, et Ostrosiensis in Russia, Nationis Russorum, seu Ruthenorum, unus ex Procuratoribus Reverendorum in Christo Patrum Dominorum Praelatorum ejusdem Nationis, videlicet Michaelis Rahosa Archiepiscopi Metropolitae Kioviensis et Haliciensis, ac totius Russiae, et Gregorii Archiepiscopi denominati electi in Episcopum Polocensem, et Vitebscensem, et Jonae Hohol electi in Episcopum Pinscensem et Turoviensem, et Mi-

chaelis Kopystensky Episcopi Premisliensis, et Samboriensis, et Gedeonis Balaban Episcopi Leopoliensis, et Dionisii Zbiruisky Episcopi Chelmensis, ab eis specialiter constitutus, et missus una cum Reverendo in Christo Patre Domino Hypatio Pociej Protothronio Vlodimiriensi, et Brestensi Episcopo ejusdem Nationis, altero ex Procuratoribus dictorum Dominorum Praelatorum, et Collega meo, ad ineundam, et suscipiendam unionem Sanctitatis Vestrae, et S. R. E. atque ad deferendam debitam obedientiam ipsorum omnium et totius Ecclesiastici eorum status, et ovium eis commissarum nomine, huic Sanctae Sedi Beati Petri, et Sanctitati Vestrae, uti Summo Pastori Universalis Ecclesiae ad pedes ejusdem Sanctitatis Vestrae positus, ac infrascriptam Sanctae Orthodoxae Fidei professionem, juxta formam Graecis ad unitatem dictae Sanctae Romanae Ecclesiae redeuntibus praescriptam facturus, et emissurus, iam proprio nomine praedictorum Dominorum Archiepiscopi, et Episcoporum Ruthenorum meorum principalium, quam etiam meo proprio simul cum praedicto Domino Hypatio Protothronio Vlodimiriensi, et Brestensi Episcopo Procuratore, et Collega meo polliceor, et promitto, quod ipsi Domini Archiepiscopus, et Episcopi illam ratam, et gratam habebunt, ac suscipient, et acceptabunt, et intra tempus competens ratificabunt, et confirmabunt atque de novo juxta praedictam formam de verbo ad verbum facient, et emittent, et eorum manu subscriptam, et sigillo obsignatam ad Sanctitatem Vestram, et hanc Sanctam Apostolicam Sedem transmittent, prout sequitur. Firma fide etc. *prout supra.*

Quare Nos commisimus, et mandavimus dilecto Filio Nostro Julio Antonio Presbytero Cardinali Sanctae Mariae Transtiberim Sanctae Severinae, Majori Poenitentiario nostro, ut eosdem Hypatium et Cyrillum Episcopos et Oratores, ac eorum comites,

familiares et domesticos tam Presbyteros et Clericos, quam etiam laicos, et alias quascumque personas dictae Nationis Ruthenorum Romae praesentes a quibusvis excommunicationis, suspensionis, interdicti, aliisque Ecclesiasticis sententiis, censuris, et poenis, in quas propter praemissa, seu schisma, haereses, et errores praefatos, quibus forsan adhaeserint, quomodolibet incurrerunt, auctoritate nostra in utroque foro absolvat in forma Ecclesiae consueta, nec non cum eisdem Episcopis ac eorum comitibus, familiaribus, et domesticis, et quibusvis aliis personis, Presbyteris, et Clericis super irregularitate per eos praemissorum occasione contracta, quodque clericali charactere, quo antea rite insigniti fuerunt, illiusque privilegiis uti, ac in omnibus etiam sacris et Presbyteratus Ordinibus antea rite susceptis etiam in Altaris ministerio ministrare, seu dicto charactere, qui insigniti non sunt, insigniri, et si idonei fuerint, ad omnes etiam Sacros et Presbyteratus Ordines praedictos promoveri, et quaecumque, et qualiacumque Beneficia Ecclesiastica cum cura, et sine cura, etiamsi canonicatus, praebendae, dignitates, personatus, administrationes, vel officia existant, sive si jam obtineant, sive si eis alias in futurum canonice conferantur, recipere, et obtinere, et quoad vixerint, retinere ; nec non cum eisdem Episcopis, ut Ecclesiis, quibus canonice praesunt, seu praefecti fuerunt, praeesse : et munere consecrationis per eos antea rite suscepto uti, et ad alias similes Cathedrales, vel etiam majores etiam Metropolitanas Ecclesias transferri, et illis praeesse, libere, et licite possint, et valeant dicta auctoritate dispenset.

Ipsis vero Hypatio, et Cyrillo Episcopis, et Oratoribus facultatem, et potestatem dedimus, cum in Russia fuerint, absolvendi eadem nostra Apostolica auctoritate eodem modo ab excommu-

nicationis, suspensionis et interdicti sententiis, censuris, et poenis Michaelem Archiepiscopum, et ceteros Episcopos supradictos. Ac similiter cum praefatis Archiepiscopo, et Episcopis super hujusmodi irregularitate praemissorum occasione per eos fortasse contracta dispensandi. Ac insuper, ut iidem Archiepiscopus, et Episcopi supradicti sic absoluti, et cum quibus, ut praefatur, fuerit dispensatum, unusquisque in propria Civitate, et Dioecesi, vel in sua jurisdictione omnes, et singulos tam Presbyteros, et Clericos, quam alias quascumque etiam laicas utriusque sexus personas, qui, quaeve ad hujusmodi unitatem S. R. E. venerint vel eam amplexi fuerint, in praedicta forma Ecclesiae absolvere, nec non cum Presbyteris, et clericis praedictis super irregularitate per eos, vel eorum aliquem occasione praemissorum quomodolibet contractam quoad Ordinum exequutionem, quam quorumcumque beneficiorum Ecclesiasticorum retentionem vel assequutionem dispensare pariformiter eadem nostra auctoritate, possint, quemadmodum etiam aliis literis Nostris in forma Brevis latius continetur.

Ut igitur de Ruthenorum ad Romanam Ecclesiam reditu, et reconciliatione ad posteritatis memoriam certa, et perpetua extet textificatio hac nostra perpetua constitutione Venerabiles Fratres Michaelem Archiepiscopum Metropolitam, et ceteros Episcopos Ruthenos supradictos, qui decreto consenserunt, et literis ad Nos missis subscripserunt, tam praesentes, quam absentes, una cum omni eorum Clero, et populo Nationis Ruthenae, seu Russae, quae ad temporale dominium, et ditionem charissimi Filii nostri Sigismundi Poloniae, et Sveciae Regis pertinet, ad laudem, et gloriam Sanctae et individuae Trinitatis, Patris, Filii, et Spiritus sancti, ad incrementum, et exaltationem Fidei Christianae intra gremium Ecclesiae Catholicae,

et unitatem S. R. E. uti membra nostra in Christo recipimus, unimus, adjungimus, annectimus, et incorporamus, *atque ad majorem charitatis nostrae erga ipsos significationem omnes sacros ritus, et caeremonias, quibus Rutheni Episcopi, et Clerus juxta Sanctorum Patrum Graecorum instituta in Divinis Officiis, et Sacrosanctae Missae sacrificio, ceterorumque Sacramentorum administratione, aliisve sacris functionibus utuntur, dummodo veritati, et doctrinae Fidei Catholicae non adversentur, et communionem cum Romana Ecclesia non excludant, eisdem Ruthenis Episcopis, et Clero ex Apostolica benignitate permittimus, concedimus, et indulgemus.*

Non obstantibus Constitutionibus, et Ordinationibus Apostolicis, ceterisque contrariis quibuscumque.

Omnes igitur unanimes uno spiritu benedicamus Deum coeli, et Patrem misericordiarum, qui facit mirabilia magna solus a saeculo, qui corda filiorum ad Patrem convertit, oves Christi ad ovile reduxit, membra capiti iterum conglutinavit. Benedictus Deus, qui semper cogitat cogitationes pacis et vult omnes salvos fieri, et ad agnitionem veritatis venire. Benedicti sint Fratres nostri Michael Archiepiscopus Metropolita, et Coepiscopi ejus Rutheni qui aures suas non obturaverunt ad vocem Domini, sed illi ad ostium cordis stanti, et pulsanti aperuerunt, per ipsius gratiam, qui dat velle et perficere pro bona voluntate. Det illis Deus abundantiam coelestium donorum, et conservet, et corroboret in hoc sancto proposito cum omni Clero, et Fideli populo, ut permaneant in charitate, et obedientia S. R. E. Matris suae, ut agnoscant, et perpetuo confiteantur magnitudinem divinae misericordiae erga ipsos, et ambulent in via Domini conservantes unitatem spiritus in vinculo pacis nobiscum, ut Filii Nostri dilecti, quos singulari nostro cum gaudio suscepimus in

Domino. Ita Christus Dominus pro sua immensa clementia Ruthenorum exemplo Graecos omnes ab Orthodoxae Fidei tramite aberrantes, qui eos in erroribus sequuntur, permoveat, qui Ruthenis ipsis in hac reconciliatione praeire debuerant, qui tamdiu duplici gravissimo jugo animae, et corporis premuntur, quorum calamitatem dies, et noctes lugemus, et ut ipsi sectentur unitatem, et pacem, ac erroribus et tenebris rejectis amplectantur veritatem et lucem, et revertantur ad Nos, qui intra cor nostrum in visceribus Jesu Christi eos recipere optamus, ut in omnibus glorificetur Deus, et Pater Domini Nostri Jesu Christi, et fiat unum ovile, et unus Pastor. Amen.

Volumus autem, ut praesentium literarum transumptis etiam impressis, Notarii publici manu subscriptis, et sigillo personae in dignitate Ecclesiastica constitutae obsignatis eadem prorsus fides in judicio, et extra illud ubique locorum habeatur, quae iisdem praesentibus haberetur, si forent exhibitae, vel ostensae.

Nulli ergo omnino hominum liceat hanc paginam etc. nostrae receptionis, unionis, adjunctionis, annexionis, incorporationis, permissionis, concessionis, et indulti infringere etc.

Si quis autem etc.

Datum Romae apud S. Petrum anno Incarnati Dominicationes 1595. Decimo Kal. Januarii Pontificatus Nostri Anno IV.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS I
INTRODUCTION V
Ouvrages consultés par l'auteur XVII

LIVRE PREMIER

Coup d'œil sur les rapports entre l'Église ruthène et le Saint-Siège depuis l'introduction du christianisme en Ruthénie jusqu'à la seconde moitié du XVI^e^ siècle

Chapitre I. — Rapports entre l'Église ruthène et le Saint-Siège depuis l'introduction du christianisme en Ruthénie jusqu'au Concile de Florence 3
Chapitre II. — Rapports entre l'Église ruthène et le Saint-Siège depuis le Concile de Florence jusqu'à la seconde moitié du XVI^e^ siècle 11

LIVRE DEUXIÈME

État intérieur de l'Église ruthène avant l'Union de Brest

Chapitre I. — L'épiscopat ruthène. 33
Chapitre II. — Le bas clergé ruthène : séculier et régulier. . 44
Chapitre III. — Réformateurs séculiers de l'Église ruthène. Confréries 66
Chapitre IV. — Les patriarches de Constantinople et les désordres intérieurs de l'Église ruthène avant l'Union de Brest. 76

LIVRE TROISIÈME

Négociations antérieures à l'Union de Brest

Chapitre I. — Première idée de l'Union 85
Chapitre II. — Séjour du patriarche de Constantinople, Jérémie II, en Lithuanie et en Ruthénie, 1588-1589 104

Chapitre III. — Négociations des évêques ruthènes au sujet de l'Union en 1590, 1591 et 1592 125
Chapitre IV. — Correspondance du duc Constantin Ostrogski avec Hipace Pociey, évêque de Vladimir, au sujet de l'Union (1593). 134
Chapitre V. — Négociations en 1594 et 1595 141
Chapitre VI. — Duplicité du métropolitain Rahoza dans les négociations 157
Chapitre VII. — Rôle du duc Constantin Ostrogski dans les négociations 165

LIVRE IV

L'Union de Brest

Chapitre I. — Les évêques Hipace Pociey et Cyrille Terletski se rendent à Rome au nom de tout l'épiscopat ruthène pour soumettre leur Église à l'autorité du Souverain Pontife. . 185
Chapitre II. — Complots contre l'Union depuis sa réalisation à Rome jusqu'au Synode de Brest en 1596 193
Chapitre III. — Synode de Brest du 6 au 10 octobre 1596. . . 205

LIVRE V

L'Union de Brest en danger

Chapitre I. — Intrigues du duc Constantin Ostrogski. . . . 241
Chapitre II. — Les Confréries en lutte contre l'Union. . . . 272
Chapitre III. — Les Cosaques Zaporogues prennent le parti des désuniates 288

LIVRE VI

Triomphe progressif de l'Union

Chapitre I. — L'Union protégée par les papes et par Sigismond III 317
Chapitre II. — Le métropolitain Pociey assure l'existence légale de l'Union 330
Chapitre III. — Le métropolitain Velamin Routski organise l'Église uniate et augmente le nombre de ses membres. . 358
Chapitre IV. — Saint Josaphat Kountsewitch, archevêque de Polotsk, régénère l'Église uniate à l'intérieur 409
Chapitre V. — Melecius Smotjyski se convertit à l'Union. Ses ouvrages littéraires sont consacrés aux intérêts et à la défense de cette œuvre 474

APPENDICE 497